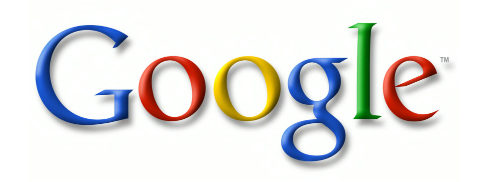






CORMENIN

— TIMON —

LIVRE

DES

ORATEURS

DIX-HUITIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE DE PORTRAITS INÉDITS

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE PAGNERRE

18, RUE DE SEINE, 18

1869

ŒUVRES

DE

CORMENIN

— TIMON —

II

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

CORMENIN

— TIMON —

LIVRE

DES

ORATEURS

DIX-HUITIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE DE PORTRAITS INÉDITS

TOME SECOND



PARIS

LIBRAIRIE PAGNERRE

18, RUE DE SEINE, 18

1869

SECONDE PARTIE

PORTRAITS

RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE

Les orateurs de la Restauration que nous venons de peindre s'escrimaient sur le terrain de la Charte. C'étaient, comme nous l'avons dit, des dissertations métaphysiques à perte de vue et des passes d'armes plus ou moins habiles. Personne ne laissait paraître ce qu'il avait au fond du cœur, les légitimistes ne voulant que la Dynastie et peu soucieux de la Charte, et les libéraux ne voulant que la Charte et peu soucieux de la Dynastie. On joûtait de subtilité ; on s'enfilait de sophismes ; on se fourbait les uns les autres ; on se parjurait de cœur, de larmes et de serments. Les Ordonnances de juillet furent pour les uns le dernier mot de cette comédie de la Restauration qui avait duré quinze ans, qui devait finir et qui a fini, et le Gouvernement de juillet fut le premier mot d'une autre comédie.

Dès le lever du rideau, les acteurs du nouveau drame s'avancèrent sur la scène, le poil hérissé et l'œil en feu. Ils se mirent à débiter les plus superbes tirades du monde, par demandes et par réponses, pour l'ordre et pour la liberté. Oh ! c'était beau, c'était vraiment beau ! J'applaudissais des deux mains ; mais bientôt les coups de théâtre finirent, les loges se dégarnirent et les comédiens eux-mêmes s'endormirent. En d'autres termes, si vous voulez, les hautes luttes cessè-

rent et les partis transformés dégénérèrent en coteries. On ne combattit plus pour les principes, mais pour les portefeuilles. On s'embrigada pour ou contre Guizot, pour ou contre Molé, pour ou contre Thiers. Depuis, la corruption n'a cessé de faire des ravages effroyables dans le corps électoral, la presse et le parlement. On s'est tellement, chez notre nation la plus railleuse de toutes, moqué des chartes, des constitutions, des systèmes, des rois, des lois, des religions, des gouvernements et même du peuple, qu'on ne croit plus à rien et qu'il est presque convenu entre les plus honnêtes gens que le mieux est de vivre au jour le jour, de s'en rapporter aux faits accomplis et de planter là les principes.

Cependant, il n'y a pas d'éloquence sans passion, et il n'y a plus aujourd'hui de passion dans le bien comme dans le mal. Chacun se tient en observation au juste milieu de son opinion, sans se donner la peine d'aller voir aux deux extrémités ce qui s'y passe. Il n'y a plus même d'extrémités, à vrai dire, de droite ni de gauche, ni de centre plein et franc. Chaque parti se décompose, s'altère, se déflore, se déteint et s'efface.

Les députés d'à peine trente ans de baptistère n'ont pas, dirait-on, de sang dans les veines. Leurs yeux sont caves et sans flammes, et leurs gestes épuisés tombent du haut de la tribune avec une molle langueur. Ils n'ont que des voix de fausset, des voix de convalescents, et l'on serait presque tenté d'aller leur tâter le pouls et de leur conseiller le voyage aux îles d'Hyères. N'était leur barbe peignée et mêlée de poils blonds, on les prendrait pour de bons petits vieillards qui s'accommodent du temps, soit qu'il grêle ou vente. Sont-ils jeunes ou vieux, nos députés de trente ans? sont-ils hommes ou femmes? Quel est leur sexe parlementaire? Tout ce que j'en saurais dire, c'est qu'il n'y a rien de plus froid, de plus raisonnable, de plus grave, de plus positif, de plus solidement calculateur que les jeunes lions de notre Chambre basse, en notre année de grâce la dix-huit cent quarante-septième. On leur reproche, et je suis de cet avis, qu'ils pourraient bien être un peu trop philosophes pour des orateurs, et un peu trop aristocrates pour des démocrates. S'il y en a parmi eux qui aient de l'esprit et qui soient de l'Opposition, et il y en a quelques-uns qui ont de l'esprit et qui sont de l'Opposition, vous imaginez-vous qu'ils ail-

lent attaquer le Pouvoir? Pas si maladroits! N'ont-ils point un avenir à ménager, et de ce qu'ils sont brouillés avec les ministres, est-ce à vouloir qu'ils le soient avec le Ministère? Aussi, chaque fois, emploieront-ils un bon quart d'heure de précautions oratoires à le dire, à le répéter, à le faire savoir et bien savoir à chacun et à tous. Puis ils se glisseront derrière le banc du ministre et ils lui ficheront des épingles dans les jambes. Et pour toute réponse, celui-ci moitié riant, moitié fâché, se retournera leur disant : « Taisez-vous donc, espiègles! »

La soif ardente des jouissances, la cupidité et la corruption ont desséché le peu de sang, le peu de chaleur qui restaient sous l'épiderme du corps électoral. Les Ministres ne savent pas tout ce qu'ils pourraient oser; ils ne savent pas jusqu'où ils pourraient aller s'ils le voulaient. J'ai l'intime persuasion que, s'il y a encore dans la Chambre quelques rares membres de l'Opposition, et dans la Presse une autre ombre d'indépendance, une ombre, c'est que les ministres ont intérêt à ce que les formes et l'apparence du gouvernement représentatif ne s'évanouissent pas tout à fait. C'est plus commode, voyez-vous, pour mettre chacun an le milliard et demi en poche. Il n'y a pas d'autre bonne raison à donner de la modération, de la longanimité des ministres.

J'étonnerai quand je dirai qu'il y a en France trois cents colléges électoraux qui ont moins de vertu, moins de véritable indépendance, moins d'intelligence, cela va sans dire, mais même moins d'amour de notre établissement représentatif que qui, par exemple? que qui? que M. Guizot.

C'est donc une très-mauvaise plaisanterie de vouloir nous faire accroire que nos Colléges électoraux ont de bonnes opinions et qu'ils gémissent, qu'ils se lamentent et qu'ils se tordent les mains du train actuel des choses. Dites donc qu'ils se lamentent et qu'ils gémissent de ce qu'on ne les gorge pas, eux et leurs femmes et leurs enfants, et leurs neveux et leurs cousins, à l'exclusion de tous autres, de tout ce qui est à leur convoitise, et Deiu sait ce qui n'y est pas, à leur convoitise!

Le Monopole est à bout de corruption, de vie et d'orateurs. Aussi, suis-je surpris de m'entendre de tous côtés adresser cette question :

— Et quoi, Timon, ne verrons-nous pas de vos nouveaux portraits à l'ouverture de l'Exposition? — Des portraits! je le veux bien; mais où sont les originaux, les figures? Je cherche des orateurs et je ne vois que des hommes d'affaires? — Eh bien, peignez-nous des hommes d'affaires! — Oui, mais ailleurs que sur cette toile. — Vous croyez donc, me dit-on, que, pour être orateur, il faudrait avoir des principes, bons ou mauvais, vrais ou faux, mais enfin des principes ou ce qu'on appelle des principes? Vous croyez donc qu'il faudrait appartenir à un parti sérieux et décidé, à l'Opposition de droite ou de gauche, ou aux bancs ministériels? Vous croyez donc qu'il faudrait de la passion, de la conviction, de la foi, de la véhémence, de la haine ou de l'amour? Vous croyez donc que l'avocasserie ne serait pas tout à fait de l'éloquence? Vous croyez donc que la betterave, la houille, le bitume, le fer en barres, le coton en grume, la soie en cocons, le calicot, les toiles peintes et gommées, l'indigo, les rails, les turbines, la vapeur et les dragues, ne contiennent pas à eux seuls, dans leur pulpe, leur ligneux, leur fumée, leur mucus et leur engrenage, toutes les futures destinées de la société, ni toutes les grandeurs morales de l'homme? — Non, je ne le crois pas. — Alors, vous ne croyez donc pas à la durée de notre machine[1]? — Moi! pourquoi voulez-vous donc que je vous dise des choses qui ne seraient pas ici à leur place? — Eh bien, que dites-vous donc alors? — Je dis que je vais vous montrer Garnier-Pagès, et que je me flatte de l'avoir peint ressemblant.

Entrez dans mon atelier, et je vous ferai voir ensuite les autres.

GARNIER-PAGÈS

Hélas, j'ai déjà beaucoup vécu[2]! J'ai vu périr Manuel dans l'abandon ingrat de ses électeurs et de ses amis. J'ai vu mourir Lafayette

[1] Prévision sous-entendue qui allait se vérifier et qui existe encore la même, si ce n'est plus, en 1867.

[2] 1844.

qui n'était pas encore au bout de sa verte vieillesse. J'ai vu tomber Carrel au printemps de son âge, Armand Carrel, le brillant chevalier de la démocratie, la fleur de ses espérances, la plume et l'épée du parti national. J'ai vu s'éteindre Garnier-Pagès qui, s'il se fût arraché plus tôt à cet air vicié de la Chambre et aux dévorantes agitations de nos luttes stériles, eût retrouvé ses forces et sa santé sous le doux ciel de sa Provence[1].

Je commencerai par vous cette galerie de nos orateurs contemporains, Garnier-Pagès, et je vous devais cet hommage, car vous n'êtes plus, et l'on oublie si vite les morts ! car vous m'aimiez aussi et vous ne vouliez pas plus vous séparer de moi, que je ne me serais jamais séparé de vous ! car il n'y avait pas une seule de vos pensées qui ne fût la mienne ! Oui, je dédaignais, comme vous, ce que vous dédaigniez d'un usurpateur, les honneurs et le pouvoir ; j'aimais, comme vous, ce que vous aimiez, le peuple ; j'espérais, comme vous, ce que vous espériez, la réforme, et nous n'avions pas besoin de nous communiquer ce que nous sentions pour le sentir, et de nous parler pour nous entendre. Nous formions ensemble des vœux si sincères et si ardents pour l'union de tous les patriotes, pour la grandeur de notre chère France, pour l'amélioration de la condition des pauvres et pour le triomphe définitif de la démocratie ! Oui, vous aviez une grande intelligence, Garnier-Pagès ! Oui, vous étiez un noble cœur ! Vous compreniez la liberté, vous saviez comme on doit l'aimer ; vous saviez plus, vous saviez comment on doit la servir. Hélas ! je ne vous ai plus revu, vous que j'avais laissé si plein de vie ! et quand je suis rentré dans la Chambre, je ne vous ai plus retrouvé à l'extrémité de notre banc solitaire !

Atteint moi-même, loin de vous, d'un mal moins périssable que le vôtre, je n'ai pu recueillir vos derniers soupirs et vous payer le devoir d'une amitié fidèle. Mais puissent ces lignes que je vous consacre, et que la flatterie n'a pas dictées, vous faire survivre à cette fuite du temps qui passe et qui nous emporte, et vous rendre encore plus cher à vos amis et plus regrettable à notre souvenir.

Garnier-Pagès eut le bonheur de ne pas subir, comme homme par-

[1] Né à Marseille.

lementaire, l'épreuve presque toujours fatale de la traverse de plusieurs gouvernements. S'il eût été député lorsque la Révolution de juillet éclata, eût-il, comme tous les autres l'ont fait, excédé les limites de son mandat? eût-il quitté le champ de bataille pour aller dépouiller les morts? eût-il perdu, sous les attouchements du pouvoir [1], cette virginité politique qu'il garda jusqu'au bout avec une continence si exemplaire ? Je ne le crois pas.

Garnier-Pagès avait le plus rare des courages dans un pays où tout le monde est brave de sa personne, il était brave de sa conscience. Il eût, au besoin, sacrifié plus que sa vie, il eût sacrifié sa popularité, et c'est par ce côté surtout que je l'estimais, car je ne fais pas lé moindre cas des orateurs ni des écrivains qui ne savent point, s'il y a lieu, résister aux préjugés et aux entraînements de leur propre parti. On doit dire la vérité à ses amis encore plus qu'à ses ennemis, et celui qui veut de la popularité *quand même* [2] n'est qu'un lâche, un ambitieux ou un sot.

Simple de manières, d'une vie intègre, et démocrate sévère sans être extravagant; fidèle à ses antécédents, sincère, désintéressé, généreux, inoffensif, tel était l'homme moral et politique.

Orateur, il excellait par la sage économie de son plan, la souplesse de sa dialectique et la prestesse ingénieuse de ses reparties.

Il manquait peut-être un peu de cette vigueur haute, abondante et pleine qui soutient le discours, et qui ne laisse les adversaires ni reculer ni respirer sous la pression et l'accablement de son flux impétueux; de cette émotion intérieure qui se communique aux autres, parce qu'on l'éprouve soi-même; de cette imagination qui donne du corps à la pensée et qui fit la fortune de tous les grands maîtres dans l'art divin de la parole; enfin de cette véhémence, de cette action oratoire qui tient à la puissance des poumons et à la coloration du visage.

Mais dans une assemblée sérieuse, dans un gouvernement d'affaires, l'homme véritablement éloquent n'est pas celui qui a de

[1] Allusion à la démission de l'auteur de membre du Conseil d'État et de la Chambre en août 1830.

[2] Allusion aux pamphlets de *Feu! feu!* et de *Oui et non*.

l'éclat, de la passion, des larmes dans la voix, mais celui qui discute le mieux. Or, Garnier-Pagès était un homme de discussion ; c'était la raison même, assaisonnée d'esprit.

Garnier-Pagès avait un talent tout à fait parlementaire. Il ne disait que ce qu'il voulait dire, et, comme un nautonier habile, il conduisait son verbe et ses idées à travers les écueils dont sa route était semée, sans faire naufrage, sans même y toucher.

Les hommes rassemblés, Chambre ou peuple, aiment ce qui les éblouit, ce qui les émeut, ce qui les frappe, ce qui les entraîne. Ils ne tiennent pas assez compte de la justesse des pensées, de la propriété des termes, de l'enchaînement du discours. Garnier-Pagès ne séduisait pas les hommes légers, mais il plaisait aux hommes graves, car il était dans ses oraisons plus solide que brillant. Il ne s'attachait pas tant aux mouvements des idées qu'à leur suite, et à la pompe des mots qu'aux choses que ces mots expriment. Sa discussion était serrée et substantielle. Il déduisait nettement ses propositions les unes des autres, en commençant par les principales pour arriver aux secondaires, et ses raisonnements se pressaient et s'unissaient sans se confondre. Je n'hésite pas à dire, et, sous ce rapport, je crois un peu m'y connaître, que Garnier-Pagès était l'un des meilleurs dialecticiens de la Chambre.

Sa conversation familière abondait en traits fins et épigrammatiques sans être blessants. Il étincelait de gaieté et d'esprit.

L'immodestie oratoire qui, chez les autres, tourne à la superbe, chez lui, tournait à la naïveté. Revenu sur son banc, il diminuait quelquefois par le badinage l'influence qu'il venait de remporter à la tribune par sa haute raison. Mais n'est-ce pas le propre du léger Français de se gausser et de rire, en tout sujet, même au plus fort du péril, même à l'heure de la mort !

Garnier-Pagès, comme tous les hommes politiques, s'exagérait l'importance du milieu dans lequel il s'agitait. Où il n'y avait que des individus clair-semés, Garnier-Pagès croyait voir un parti. Il grossissait, à vue de loupe, la ténuité microscopique de l'extrême gauche.

Du reste, il avait senti qu'une opinion, muette devant des opinions qui parlent, accuse sa propre faiblesse, se perd dans l'excentricité

et donne elle-même sa démission. Il avait senti aussi que le terrain de la politique indépendante était cerné de tous côtés par les lois de septembre, par les murmures interrupteurs du centre et par les prohibitions du rappel à l'ordre.

Mal à l'aise sur un terrain étroit et ruineux qui manquait de toutes parts, il avait voulu faire voir que l'impuissance de sa position n'était pas l'impuissance de l'homme, et il s'était mis à étudier, à ouvrer, avec une ardeur infatigable, les matières de finance et d'économie politique. C'est ainsi qu'il passa les jours et les nuits à creuser la vaste et aride question des rentes. Ses deux discours ont fait époque. On peut dire qu'il y a épuisé la matière. Une clarté parfaite d'exposition, une grande sûreté de jugement, une science profonde de détails, une argumentation vigoureuse et précise, une habileté soutenue, une mesure d'idées, une circonspection de langage, une finesse de réplique qu'on ne saurait assez louer, voilà ce qui a captivé pendant plusieurs heures l'attention de la Chambre la plus inattentive, et l'on entendait ses adversaires eux-mêmes dire en sortant de la séance : « Jeune orateur d'une immense espérance! futur Ministre des finances de la démocratie! »

Sa pénétration, à la fois prompte et solide, ne se laissait pas abuser par les fausses promesses. Il voyait tout de suite, au fond des mauvais actes, les mauvaises intentions.

Dans la discussion des Bureaux, il parlait sur tous les sujets, peu, mais bien, opportunément, clairement, positivement, sans phrases et sans emphase, sans colère et sans injures, et les ministres n'avaient pas d'antagoniste plus prompt, plus roide et plus embarrassant.

Garnier-Pagès et Guizot ont été, de notre temps, les deux seuls députés qui fussent en état de réunir, de discipliner et de conduire un parti. Odilon-Barrot était trop abstrait, Mauguin trop léger, Thiers trop insouciant, Jaubert trop emporté, Lamartine trop vague, Dupin trop mobile, et les autres ne le voulaient ou ne le pouvaient. Je ne dis pas que Garnier-Pagès et Guizot fussent intrigants, mais je dis qu'ils étaient habiles. Tous deux actifs et dispos ; tous deux forts sur la statistique personnelle de leurs troupes ; tous deux tacticiens consommés; tous deux se ménageant des intelligences dans le camp ennemi ; tous

deux sachant dire à chacun la raison qui doit le déterminer ; tous deux usant de stratagèmes imprévus ; tous deux, dans la Chambre, dans les Bureaux, dans les Associations, ailleurs, où que ce soit, pressés, possédés du besoin d'agir, de poser la question, de fondre les dissidences, de coaliser les volontés, d'organiser l'affaire et de mener leur monde. Tous deux excellents chefs d'Opposition, si Garnier-Pagès eût pris un peu plus de la gravité de Guizot, et si Guizot eût pris un peu plus de la dextérité de Garnier-Pagès.

Mais, chose plus facile ! Guizot conduisait, la verge haute, son troupeau d'écoliers obéissants, tandis que l'extrême gauche était rebelle au frein, grondeuse, mutine et presque indisciplinable. Comme on ne s'y souciait pas d'être simple soldat et que chacun voulait être officier, chacun avait le plaisir de s'obéir et de se commander, pourvu qu'il parvînt à s'entendre avec lui-même, ce qui n'arrive pas toujours. Et puis, l'extrême gauche ne se vantait-elle pas fièrement de ne dépendre de personne et de ne point faire d'opposition systématique ? C'est cela, et que vous êtes habiles ! Ne faites point de l'opposition systématique contre les autres qui vous feront du ministérialisme systématique, et vous pourrez vous flatter d'obtenir un magnifique succès ! Isolez-vous, rompez vos rangs, tiraillez au hasard, tandis que les ministres, adossés aux masses noires du centre, vomiront sur vous les feux de leur bataillon carré. Voilà une Opposition bien disciplinée ! voilà une belle tactique !

Ou je me trompe, ou par la nature de son talent Garnier-Pagès eût fait un bon Ministre, et ne croyez pas que je me fusse plu à lui ménager une candidature, et que j'eusse été impatient de le peindre avec un portefeuille rouge sous le bras et brodé d'or à son collet : je dis seulement qu'il en aurait eu le talent, je ne dis pas qu'il en aurait eu l'ambition.

Oui, Garnier-Pagès avait toutes les capacités d'un ministre : un coup d'œil rapide qui allait droit au fond des choses : un jugement qui ne se laissait pas dominer par l'imagination ; une dialectique vive, exacte et serrée ; un esprit fécond en ressources, prompt d'expédients, vaste dans l'organisation, actif et persévérant dans les moyens.

De même, en peu d'années, Garnier-Pagès, s'il l'eût voulu, se fût

mis à la tête du Barreau parisien. Il avait les qualités des avocats de nos jours autant peut-être que celles d'un orateur : une pénétration laborieuse, une rare intelligence du droit, une facilité merveilleuse d'argumentation, une riposte naturelle et soudaine, une logique enchaînée, une grande solidité de jugement.

Ce qui me surprenait le plus en lui, c'était son aptitude éminente pour les affaires, aptitude telle que Thiers lui-même ne l'eût pas surpassée. Car si Thiers voyait plus vite et plus loin, Garnier-Pagès voyait plus juste.

J'admirais moins en lui, je l'avoue, cette légère souplesse de parole et d'esprit qui consiste à voltiger autour du banc des ministres et à couvrir, à hérisser leur peau de piqûres et de rougeurs. Ce sont finesses et subtilités que ne comprend pas toujours un public mal initié aux mensonges et aux synonymies de l'argot parlementaire. Garnier-Pagès n'excellait que trop dans ces pointilleries-là.

J'aime mieux plus de nerf, plus de chaleur oratoire, et je crois aussi qu'il faut savoir se taire, lorsque l'on n'a rien à dire. Mais les partis, dans tous les partis, sont exigeants comme les plaideurs. Si vous ne parlez pas, ils disent que vous les trahissez. Si vous parlez, ils disent que vous les avez mal défendus. Ils ne leur vient jamais à l'esprit que c'est leur cause qui ne vaut rien, et non leur avocat.

On ne saurait trop le répéter : depuis la Révolution de juillet, il n'y a jamais eu d'opposition systématique, de chefs incontestablement reconnus, de combat en règle ; il n'y a eu que des soldats bizarrement accoutrés de toutes sortes d'armures, des agrégations fortuites et des mêlées de tirailleurs.

J'ajoute, puisque que je suis en train de franchise, que le parti démocrate a ses inconséquences tout autant que les autres partis, et si j'en voulais entreprendre l'autopsie, je ferais voir de combien de maladies son pauvre corps est travaillé. Il y en a qui se contenteraient de changer encore une fois de roi, pour essayer si cela irait peut-être mieux. D'autres voudraient tout de suite la république. D'autres la voudraient également, mais plus tard. Ceux-ci désireraient que l'on consultât le pays qui ne l'a jamais été librement et complétement, jamais, jamais, et qu'on fît ce que déciderait la majorité des citoyens.

La vérité est qu'il n'y a pas dans la Chambre un seul député d'aucune opinion qui soit conséquent.

Demandez plutôt aux ministériels, aux gens du tiers-parti et aux dynastiques, s'ils croient représenter sincèrement le pays; ils vous répondront que cela va sans dire, puisque le pays n'a pas réclamé contre leur Charte et contre leurs lois et que *qui ne dit mot consuet.*

A cela, je répliquerai à mon tour que les Turcs ne s'avisent pas non plus de réclamer contre les firmans de Sa Hautesse le sultan Mahomet, ce qui ne prouve pas du tout que les Turcs soient libres, ni qu'ils aient le moindre goût pour le régime de la bastonnade et du pal. Voilà qui est, en effet, un singulier dilemme : si vous ne réclamez pas, vous serez censé consentir ; mais si vous réclamez, on vous enfermera provisoirement à la Conciergerie, et vous en sortirez en compagnie de voleurs, pour vous rendre, en compagnie de gendarmes, à la prison de Clairvaux, où, logé entre quatre murailles, vous pourrez, pour peu que la fantaisie vous en reprenne, réclamer là tout à votre aise. Ce sont de bien honnêtes gouvernements et de bien véridiques représentations, que les gouvernements et les représentations du *qui ne dit mot consent !*

Demandez maintenant aux légitimistes, qui prennent le serment dans le sens religieux, s'ils se trouvent fort à l'aise de mettre leur main assermentée daus la main de Louis-Philippe, tandis que leurs cœurs sont à Frohdorf; ils vous répondront bravement qu'ils siégent en vertu de la souveraineté du peuple.

A cela, je répliquerai à mon tour que, pour invoquer la souveraineté du peuple, il faudrait commencer par la reconnaître ; qu'on ne peut servir deux maîtres, adorer deux dieux, se dire le sujet de deux rois, et tenir à la fois pour deux principes contraires, pour la légitimité et pour l'usurpation. Toutes les explications possibles, voyez-vous, ne donneront pas à cette position forcée ce qui lui manque de net et de logique.

Enfin, demandez aux hommes de l'extrême gauche s'ils ne se sentent pas un peu gênés par le serment ; ils vous répondront que le serment politique n'est qu'une simple formalité ; qu'il n'oblige ni à servir ni à aimer celui-ci ou celui-là ; qu'il ne lie pas d'un lien plus

fort envers le prince, la Charte et les lois, les députés qui le prêtent malgré eux, que les citoyens qui ne le prêtent pas; et si vous insistez, si vous demandez pourquoi ils font, eux que le pays n'a point nommés, des lois qui imposent le pays, ils vous répondront que ces lois seraient encore plus mauvaises s'ils n'y mettaient pas la main.

A cela, je répliquerai à mon tour que l'excuse atténue le fait sans changer le fait, et que l'infidélité orgânique de la représentation n'est peut-être pas suffisamment couverte par la nécessité de ses conséquences.

Ceci explique pourquoi il n'y a pas un seul député, à quelque opinion qu'il appartienne, qui ne soit anti-logique de position, d'apparence du moins, si ce n'est de principe, et pourquoi cette Chambre, qui renferme individuellement tant et de si grands talents, est si terne de couleur, si molle de fibre, si trembleuse de tous ses membres, si affaissée, si épuisée et si défaillante qu'elle n'a pas même la force d'avorter, n'ayant pas la force de concevoir.

En effet, tous les partis, sans exception, y manquent au grand principe de la souveraineté du peuple, et ensuite chaque parti y manque à ses propres principes. Je dis qu'il n'y a rien de plus faux au monde ni de plus sot qu'une pareille situation.

Qui n'a pas vu les puritains, et Garnier-Pagès tout le premier, se donner un mal incroyable, se tordre les mains dans leur pantomime, se plier et se replier en cent contours oratoires, pour faire entendre à demi-voix qu'un autre système de gouvernement aurait eu du meilleur? Mais à quoi servaient ces efforts de style, ces synonymies, ces tours d'adresse parlementaires? Espérait-on donner le change aux hommes d'abus? Leurs oreilles sont longues et fines. Elles se dressent au moindre mot qui les chatouille et qui les pince. On ne modifie point d'ailleurs la forme d'un gouvernement avec une allusion de tribune. Mettez à ma disposition vingt lignes de presse, et je vous en dirai plus sur ce sujet que le plus beau discours, long d'une heure.

Qu'on n'espère donc pas aux Chambres présentes ou futures! Elles sont et elles seront ce qu'elles ont toujours été, ministérielles, ministérielles quand même, remplies, depuis le fond jusqu'aux bords, de

fonctionnaires salariés; stationnaires sinon rétrogades, jouets de toutes les peurs, impuissantes au bien, prodigues de nos écus, dignes filles, en un mot, du monopole électoral. Elles n'ont rien fait et ne feront rien pour le progrès social. Elles n'ont pas donné et ne donneront pas la réforme. Quoi qu'il en soit, la tâche de l'Opposition est encore assez belle. C'est un droit pour elle de réclamer toutes les conséquences du principe de la souveraineté du peuple : au dehors, indépendance; au dedans, liberté, progrès, instruction, morale, religion, économie, réforme. Qu'est-ce qu'un député qui se murerait dans une taciturnité chagrine et désespérée? Qu'est-ce qu'un soldat qui se cacherait dans sa tente, au lieu de combattre sous le soleil, à la tête du camp? Le devoir des hommes du droit est de répandre la vérité devant les hommes d'abus, dussent les hommes d'abus en fouler sous leurs pieds la semence! Mépris et murmures, calomnies et outrages, ils doivent tout souffrir pour leur pays. Si le pays ne les comprend pas, ne les appuie pas, ne s'en souvient pas, tant pis pour le pays et non pas tant pis pour eux!

Allez toujours, allez à la découverte et fendez de votre proue les eaux inconnues d'un autre monde politique. La vérité est semblable au long sillage que le bateau à vapeur laisse derrière soi, dont les orbes, en s'agrandissant, vont battre les deux rivages et finissent par envelopper tout le fleuve.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, autre est le devoir de l'écrivain qui vit de l'absolu, autre est le devoir du député qui vit du relatif. L'un tient son mandat de lui-même, l'autre de son mandant; l'un choisit sa position, l'autre l'accepte; l'un est l'homme de ce qui n'est pas encore, l'autre, l'homme de ce qui est; l'un est toujours en face des théories, l'autre toujours en face des applications.

Garnier-Pagès, en véritable politique, avait compris que, dans une Chambre de monopole, il faut dire tout ce qui est vrai, mais ne demander que ce qui est possible; qu'un habile laboureur peut faire germer, dans la terre la plus ingrate, les semences du progrès; qu'un député n'est pas maître de refuser une amélioration offerte, si petite qu'elle soit; qu'il faut aller au devant des transactions sur les personnes, sans compromettre sur les principes; que les fruits de la violence sont presque toujours amers ou noués, et qu'ils tombent de

l'arbre avant d'être mûrs; enfin que les armes de la dialectique sont plus sûres et plus victorieuses dans un pays libre que les coups de mitraille et les baïonnettes.

Oui, la politique ne doit pas ressembler à ces Attila, à ces fléaux du ciel, à ces ravageurs de nations qui sèment devant leurs pas l'épouvante et le désespoir; qui abattent les temples sans les rebâtir et les institutions sans les relever; qui font autour d'eux un désert et qui ne se plaisent qu'au milieu des vengeances, des ruines et des tombeaux. S'il n'est pas toujours permis de dresser un édifice régulier, neuf et complet, il faut du moins tailler les pierres et les apporter sur le terrain. Chaque temps a son œuvre, chaque siècle trace son sillon. Le législateur doit imiter la nature qui ne se repose jamais, qui se répare et se reproduit sans cesse, qui se rajeunit et se décore de moissons et de fleurs nouvelles, et qui tire sa vie de la mort même. Aujourd'hui, le but de tous les hommes d'État qui comprennent leur sainte mission doit être l'amélioration du sort de l'espèce humaine. Tous les efforts du législateur qui ne tendraient pas là seraient anti-moraux, anti-philosophiques, anti-religieux, stériles, impuissants, négatifs, sans portée et sans excuse.

S'il n'est pas possible d'organiser les grandes institutions du gouvernement, ni même de les discuter, il y a encore beaucoup de bien à faire dans les questions secondaires. La Charte, tout incomplète qu'elle soit, n'est pas éclose, par une matinée d'août, de la cervelle chambrière des législateurs Bérard et Dupin. Ces messieurs n'ont pas, que je sache, inventé à eux seuls le jury, la liberté des cultes, la liberté de la presse, la responsabilité des ministres, ni même l'égalité de l'impôt. Nous aussi, nous sommes conservateurs de ceci et de cela, et de tout ce qu'il y a de bon à conserver dans la Charte, et nous défions les coureurs les plus ardents de places, d'honneurs, de salaires, de cumuls et de sinécures, d'aimer plus prodigieusement les précieuses choses de la Charte, que nous ne les aimons nous-mêmes; et cependant nous aurions encore beaucoup à dire sur le compte de cette excellente personne de Charte, sans que qui que ce soit y trouvât à reprendre et sans lui causer à elle-même la moindre peine.

Les soi-disant conservateurs, nos autres camarades, les *chers camarades*, se sont fait et arrangé une petite Charte à eux, une Charte

de famille, une Charte toute personnelle et toute claustrée, où ils serrent, où ils enferment bien dévotement les faveurs du ministère, les bourses de leurs enfants, les brevets de leurs jugeries, les épaulettes de leurs grades, pêle-mêle avec les lois de septembre, les procès de tendance et les bénédictions du ciel, et devant laquelle ils font tous les matins leur prière. Nous, faisons-en autant devant la grande Charte, la Charte de nos garanties et de nos libertés. Quoique gênés sans doute, et fort gênés, tout mouvement cependant ne nous est pas interdit; toute parole n'est pas bâillonnée sur nos lèvres.

Qu'importe, au surplus, que dans cette Chambre morne et dévastée l'extrême gauche parle ou ne parle pas? Qu'importe qu'on l'écoute ou qu'on la dédaigne? Qu'importe que Lafayette meure, que Carrel tombe, que Garnier-Pagès disparaisse? Les hommes s'en vont, les principes restent. Depuis cinquante ans et par toute l'Europe, le despotisme a eu beau faire des trouées avec sa mitraille et ses boulets dans les rangs du peuple, les vides se remplissent, les bataillons se pressent, la terre de la démocratie tressaille dans sa fécondité, les générations nouvelles se lèvent pleines d'espérance et d'ardeur, et le combat se recommence sur tous les points, avec le triomphe au bout de la lutte!

Non, la souveraineté du peuple, de qui tout sort et en qui tout rentre, ne périra pas, à moins que les nations ne soient mises à mort par les nations et que l'Europe ne devienne une immense solitude. La souveraineté du peuple est le principe de la liberté fondée sur l'égalité politique, civile et religieuse. La souveraineté du peuple est le principe de l'ordre fondé sur le respect des droits de tous et de chacun. Elle n'est la plus belle des théories, que parce qu'elle est la plus vraie. Elle n'est la plus consolante, que parce qu'elle ne laisse aucun malheur sans secours, ni aucune injustice sans réparation. Elle n'est la plus sublime, que parce qu'elle est l'expression de la volonté générale. Elle n'est la plus féconde, que parce qu'il n'y a pas une perfectibilité qui ne découle d'elle. Elle n'est la plus vivace, que parce que, s'il y a eu toujours des hommes rassemblés en société, elle n'a pas dû avoir de commencement, et que, s'il y en a encore toujours par la suite, elle n'aura pas de fin. Elle n'est la plus naturelle, que parce qu'elle n'est autre que la loi de la majorité, qui, à

leur insu, gouverne les sociétés libres. Elle n'est la plus noble, que parce qu'elle est la seule qui réponde à la dignité de la nature humaine. Elle n'est la plus légitime, que parce qu'elle est la seule qui rende raison de l'alliance du pouvoir avec la liberté, et qui fasse que l'un soit respectable et l'autre possible. Elle n'est la plus raisonnable, que parce qu'il y a présomption que plusieurs ont plutôt raison qu'un seul, et tous que plusieurs. Elle n'est la plus sainte, que parce qu'elle vient de Dieu et parce qu'elle est la réalisation la plus parfaite de l'égalité symbolique de tous les hommes. Elle n'est la plus philosophique, que parce qu'elle détruit les préjugés de l'aristocratie et du despotisme. Elle n'est la plus logique, que parce qu'il n'y a pas une objection sérieuse qu'elle ne puisse résoudre, ni une forme de gouvernement, république ou monarchie, à laquelle elle ne puisse se plier, sans altération de son principe. Enfin, elle n'est la plus magnifique, que parce que, du tronc immense de la souveraineté du peuple, s'élancent à la fois toutes les branches de l'arbre social, brillantes de séve, couronnées d'ombrages, et chargées de fruits et de fleurs.

CASIMIR PÉRIER

La nouvelle Cour des Tuileries, encore mal affermie au dedans et au dehors, s'avançait, en tâtonnant, dans les voies de son jeune établissement. Débarrassée enfin de Lafayette et de Laffitte, qu'elle avait tant aimés, tant pressés de fois sur son cœur, elle se retrouvait entre les ambitieux de la doctrine et les effarés de la bourgeoisie : elle jeta les yeux sur Casimir Périer.

Son immesne fortune lui donnait cette sorte d'apparente indépendance qui permet à un ministre de mettre, à tout moment, le marché à la main, devant le Roi et devant les Chambres, qui élève un homme au-dessus des soupçons de la corruption et qui en impose toujours au vulgaire. Casimir Périer attirait les légitimistes par la prédilection secrète de Charles X pour sa personne et il ne pouvait être suspect à Louis-Philippe, n'ayant jamais servi d'autre maître. Sa dialectique

passionnée le rendait singulièrement propre à lutter contre l'Opposition d'alors, d'homme à homme, de colère à colère. C'était un personnage d'action et de riposte vive, doué cependant de plus de résolution parlementaire que de courage personnel, toujours prêt à monter à l'assaut de la tribune et y montant. Il n'était pas jusqu'à sa haute stature, à son impérative et brusque démarche, à ses yeux cachés sous d'épais sourcils et toujours pleins d'une rouge et ardente flamme, qui ne complétassent l'ensemble de sa supériorité circonstancielle. Il semblait être fait pour le commandement et la présidence du conseil et il n'y avait personne, pas même le maréchal Soult, qui songeât à les lui disputer. La Cour, les bourgeois trembleurs, les pairs de la légitimité, les loups-cerviers de la Bourse et la majorité moutonnière de la Chambre s'étaient plusieurs fois jetés aux pieds de Casimir Périer pour le supplier de prendre le gouvernail de l'État, de les conduire et de les sauver.

Ici, je dois prier honnêtement les lecteurs de n'examiner la portraiture que je vais faire qu'avec une sorte de défiance, de réserve du moins. Je suis sincère, mais je ne suis pas ici impartial. Casimir Périer avait trompé mes libérales espérances; il avait aussi attaqué violemment ma personne. Il se peut que, dans cette situation d'esprit, j'aie, en le peignant, il y a quelques années, broyé trop de noir sur ma palette. Mais il faut bien, d'un autre côté, pour ne pas mentir, que je dise ce que j'ai vu. Je n'ai peint d'ailleurs que l'homme malade, en proie à des douleurs vives et internes et à des embarras de gouvernement et de politique capables, je l'avoue, de troubler sa pensée et d'égarer son jugement.

En effet, Casimir Périer avait, sur ses derniers jours, une énergie orageuse qui le minait et qui l'emportait rapidement vers le tombeau. Il remua, il exalta, sans le savoir, sans le vouloir peut-être et par une sorte de sympathie convulsive, ces mauvaises passions qui sommeillent toujours dans le coin des âmes les plus tranquilles. A sa voix, les deux partis se ruèrent l'un sur l'autre, et l'on eût pris la Chambre pour une loge de fous furieux et déchaînés, plutôt que pour une assemblée de graves législateurs.

Les séances d'alors ressemblaient assez à celles de la Convention, moins la grandeur théâtrale des événements et la fin tragique des ac-

teurs. Les ministres et les centres se faisaient bien peur à eux-mêmes et entre eux : c'est un plaisir comme un autre. Les paroles tenaient lieu d'action, et nous avions dans l'intérieur de la Chambre le spectacle d'une Terreur en miniature.

La peur a toujours été et sera toujours, de tous les ressorts parlementaires, le plus énergique et peut-être le plus habile. Elle agit sur les femmes, sur les enfants, sur les vieillards et sur les députés cacochymes d'esprit qui, dans un péril réel ou imaginaire, se serrent en tremblant les uns contre les autres. Ajoutez aux peurs vraies les peurs feintes ; car il y a sur les bancs ministériels une foule de colombes effrayées, toujours hâtives de gagner le rebord de l'autel et de s'y abriter sous l'aile du dieu qui règne et qui gouverne.

Il faut avoir vu Casimir Périer dans ces moments-là, l'avoir vu face à face, comme je l'ai vu, pour le peindre fidèlement. Sa haute taille s'était déjà voûtée ; sa belle et majestueuse figure se chargeait d'ombre et de rides ; ses joues se cavaient, ses yeux roulaient un feu mêlé de sang ; ses paroles brûlaient comme la fièvre, et il avait le transport au cerveau. Il rudoyait, éperonnait, tyrannisait la majorité tout autant que la minorité, et il stupéfiait les autres ministres. On ne distinguait pas alors de tiers-parti, de ministériels purs et doctrinaires. Casimir Périer ne laissait pas aux fractions de la majorité le temps de se reconnaître et de se compter. Il les rassemblait, il les comprimait fortement sous ses doigts cripsés, et il envoyait pêle-mêle au combat, Dupin, Soult, Thiers, Guizot, Barthe, Jaubert, Jacqueminot et Kératry. Lui-même, il se prenait d'injures et il se colletait sur l'estrade de la tribune, avec le député Jousselin[1]. Une autre fois, il fallait lui dépêcher quelque huissier pour lui dire tout bas de réparer devant les dames le désordre de sa toilette[2]. Tant les préoccupations de la lutte politique l'absorbaient tout entier !

Ce n'est pas que la majorité lui obéît par conviction, entêtement ou système. Non, elle cédait machinalement à la volonté, à l'ire de ce maniaque ; elle imitait sa pose, ses gestes, sa voix, sa colère ; elle ressautait, elle trépignait, elle se tordait, elle hurlait comme lui ;

[1] Historique.
[2] Historique.

mais lorsque, après plusieurs accès de frénésie parlementaire, Casimir Périer eut atteint le paroxysme de la fureur, sa tête s'embarrassa ; il tomba épuisé, rompu, rendant l'âme.

Depuis sa mort, ses emportements inintelligents et roides passèrent pour de la fermeté, et deux ou trois mots, toujours les mêmes, qu'on lui soufflait, qu'on lui becquetait et qu'il répétait sans les comprendre, valurent pour du génie. Les prêtres du juste milieu cachèrent le secret de leurs fourberies dans le creux de cette idole, et ils la dorèrent de la tête aux pieds afin que le vulgaire se prosternât devant elle.

On lui décerna les honneurs d'une apothéose funèbre. On lui éleva, des mains de la France, un tombeau quasi-royal. On emboucha pour lui tous les soufflets de la trompette doctrinaire. On l'appela le plus étonnant des ministres, le vainqueur des factions, le sauveur de la Monarchie, le grand Périer[1] !

On ne doit aux morts que la vérité, mais on la leur doit dans l'éloge comme dans la critique.

Je conviens que Casimir Périer était dur, irascible, impérieux, sans goût, sans études, sans instruction littéraire, sans entrailles pour le peuple, sans philosophie ; mais je dirai qu'il avait aussi trois grandes et principales qualités de l'homme d'État : l'ardeur et la vivacité de la conception, la décision du commandement, la force et la persistance du vouloir.

Les amis de la liberté qui ne sont point ingrats feront toujours deux parts de sa vie : l'une glorieuse, sa vie de tribun ; l'autre fatale à la France autant qu'à lui-même, sa vie de ministre. Nous lui devons trop dans son passé pour ne pas le louer, et il nous a fait trop de mal ensuite pour que nous ne le blâmions pas.

Ce personnage a été le représentant le plus fougueux et peut-être le plus sincère du vieux libéralisme. Il ne l'avait pas sur les lèvres comme tant de ministres qui lui ont succédé, il l'avait dans le cœur. Mais, soit aveuglement, soit empire de l'habitude, il ne comprenait pas qu'il y a, entre la légitimité et la souveraineté du peuple, toute la profondeur d'un abîme.

[1] Allusion à son convoi, à sa statue et aux souscriptions, discours et écrits d'alors.

Je ne vois qu'il y ait eu, sur les bancs de l'Opposition, un orateur de la trempe de Casimir Périer, pas un seul dont la pénétration ait été plus sagace, ni dont l'éloquence fût aussi simple, aussi prompte. Casimir Périer s'était fortifié aux luttes vives et pressantes de la Restauration. A peine de ses yeux perçants voyait-il M. de Villèle poser le doigt sur la détente, que son coup à lui partait et allait frapper l'homme du pouvoir. Il se précipitait tête baissée dans la mêlée ; il marchait droit au ministre et il l'assiégeait sur son banc de douleur [1]; il lui serrait les reins, il le fatiguait de questions, il l'accablait d'apostrophes, sans lui laisser le temps de se remettre et de souffler ; il e tenait obstinément sur la sellette, et il l'interrogeait avec autorité, comme s'il eût été son juge. Nous sommes un peuple querelleur, plus hardi dans l'attaque que patient pour la défense : la méthode agressive nous plaît. Peut-être échouerait-elle avec un autre, elle qui a si bien réussi à Casimir Périer! mais elle allait à toute sa personne.

Tandis que Royer-Collard élevait ses récriminations à la hauteur philosophique d'un axiome, Casimire Périer chiffrait ses argumentations. Il gourmandait les ordonnateurs, épluchait le budget, disséquait les comptes, refaisait les liquidations, sondait le fond des caisses, exigeait le dépôt des bilans et parcourait, le flambeau à la main, les cavernes des dilapidateurs et les labyrinthes les plus tortueux et les plus sombres du trésor.

Depuis que Laffitte et Casimir Périer nous eurent initiés aux secrets déguisements du budget, il ne fut plus possible aux ministres, comme cela s'était vu en d'autres temps, de faire glisser dans un chapitre de la justice criminelle la dot d'une fille chérie et le cachemire d'une épouse adorée ; dans l'achat des lits militaires, le prix d'un boudoir et d'un divan de soie ; dans les grosses réparations d'un mur de refend, la décoration d'une salle à manger ; dans un bureau d'octroi, le montant d'une petite maison ou d'un voyage de plaisance ; dans le rétablissement des pères de la Trappe, la gratification d'un cuisinier ; enfin, dans les dépenses des orphelines de la Légion d'honneur, l'entretien d'une fille d'Opéra [2].

[1] Allusion à la dénomination que reçut, non sans vérité, le banc des ministres d'alors.

[2] Historique, historique, historique.

Casimir Périer s'était livré, sous la Restauration, aux spéculations les plus vastes du négoce, et il n'y a pas si loin qu'on le pense d'un grand banquier à un grand administrateur. Il avait pour les finances une aptitude exercée, et il en connaissait les théories et la pratique. Il entendait le contentieux mieux que les autres banquiers et presque comme un avocat. Il eût mis dans les affaires de l'État l'ordre qui régnait dans les siennes. Il avait dans le coup d'œil de l'étendue, et dans son caractère, dans son esprit, dans ses habitudes, dans toute sa personne, cet absolu, ce tranchant, ce parti pris qui est peut-être nécessaire à un ministre de l'Intérieur pour surmonter les doutes et les tâtonnements de ses préfets et de ses commis, pour éconduire les courtisans et les solliciteurs chambriers, pour couper dans le vif les difficultés de détail, pour déblayer l'encombrement de l'arriéré, pour ouvrir et clore de grandes entreprises et pour mener résolûment la France [1].

Sans doute, on ne saurait trop lui reprocher d'avoir infligé à la Révolution de juillet les violences d'une réaction passagère ; mais s'il eût vécu, et que n'a-t-il vécu, que n'est-il resté ministre ! il serait, je le crois, rentré dans les voies normales de la Charte. Il n'eût jamais pu s'imaginer qu'on n'avait fait une révolution seulement que pour badigeonner la devanture de la boutique représentative. Il n'eût pas érigé la Chambre des pairs en Cour prévôtale et recommandé, comme les doctrinaires, qu'on exposât la tête nue des proscrits sous les feux brûlants de l'Équateur. Il eût brisé à coups de canon les barrières des Dardanelles, lancé nos flottes, précipité nos armées, vidé le Trésor, plutôt que de souffrir une injure à la France, une tache à notre drapeau [2]. Né grand personnage le même jour que naissait la dynastie, il savait, pour en avoir fait, comment se font les rois, ce qu'on les paie et ce qu'ils valent. Il n'était pas homme à se laisser endoctriner par des flûteries de voix entre deux fenêtres du château, et à rabaisser son indomptable volonté aux genoux d'un maître. Il ne se serait donc pas contenté d'être un président nominal, un valet de camarilla, une contre-griffe d'expéditionnaire, un porte-queue des commandements de

[1] Peinture vraie.

[2] Allusion à Ancône et à Anvers

la garde-robe, une doublure du manteau responsable, et, laissant la Royauté régner au milieu des splendeurs de son or sur son trône solitaire, il l'aurait arrêtée aux limites où commence le gouvernement, et il lui aurait dit : Tu n'iras pas plus loin !

LE DUC DE FITZ-JAMES

L'Éloquence aristocratique est un mélange d'insolence, de grâce et d'esprit, elle qui se débite du ton de gens qui savent ce qu'ils valent ou ce qu'ils croient valoir et ce que les autres ne valent pas.

François Ier, Henri IV, Brissac, Crillon, le duc de la Rochefoucauld, le cardinal de Retz, le duc de Saint-Simon et les Mortemart, ont été admirables dans ce genre d'éloquence, si l'on peut donner un nom aussi pompeux à quelque chose de si simple, de si léger et de si bon goût.

La cour de Louis XIV eût foisonné d'orateurs-chevaliers qui eussent regardé les questions et les questionneurs de la Chambre du haut en bas. Ils brillaient à l'Assemblée constituante, dans les rangs de la noblesse. Le comte de Mirabeau avait des reparties d'une impertinence adorable. Le prince de Talleyrand daignait les laisser glisser du coin de sa bouche à demi fermée, et il les jetait comme par derrière soi. Le marquis de Chauvelin eut de cette éloquence la malice, le marquis de Castelbajac la pétulance, le marquis de Saint-Aulaire l'urbanité, le marquis de Sémonville la finesse, et le marquis de Lafayette la grâce et la bonhomie.

Ce n'est point là, en effet, de la discussion savante et marchant carrément dans les quatre points du syllogisme parlementaire. C'est une sorte de conversation naturelle, vive, courante, enjouée dans le sérieux, railleuse dans son flegme, dont, si je puis m'exprimer ainsi, le sourcil est arqué et relevé, les yeux fendus et légèrement couverts; qui a tout autour des lèvres des sourires d'un dédain inexprimable ; qui vous décoche ses flèches sans que l'on sache où est son arc, où

est son carquois; qui ne s'enseigne ni à l'école, ni dans les livres, ni dans les greffes, ni dans les boutiques, ni surtout dans les cours citoyennes; qui respire, qui sent la haute compagnie où l'on a vécu; qui peint d'un trait, qui tue d'un mot; qui a des airs à elle, la toilette grande et négligée, la main blanche et la peau unie, et qui cependant est plus près du peuple par je ne sais quelle façon d'esprit et par la naïveté de son tour, qu'elle ne l'est de la bourgeoisie elle-même.

On apprendrait plutôt le grec et l'hébreu que cette langue qu'on n'apprend pas, qu'on ne sait plus, mais qu'on aime à entendre quoiqu'on ne puisse pas la parler, et surtout les avocats.

Même en affaires, M. le duc de Broglie n'avait pas le verbe de M. Guizot. M. le comte de Montalembert et M. le vicomte de Chateaubriand ne s'exprimaient pas de la même manière que M. Berryer. C'est je ne sais quoi qui se dit et ne se déclame point, qui se laisse aller à son allure et qui ne s'aligne pas les pieds en dehors et le cou tendu. La Tribune n'est pour ces orateurs de grande volée qu'un fauteuil, l'Assemblée qu'un salon, et la discussion qu'une causerie. Ils traitent les ministres avec un sans-façon d'égaux, et ils ne parleront pas comme ferait un bourgeois au roi ni du roi. Ils s'inclinent devant lui, mais quoique fort bas ce n'est pas pourtant jusqu'à terre, et il ne leur est jamais arrivé, en se relevant, de s'essuyer les genoux [1].

Nos Assemblées modernes sont infestées par la morgue des magistrats, le bavardage des procéduriers, le pédantisme des professeurs et la brutalité des soudards; elles n'ont pas ce tour vif des gens de belles manières. Elles n'ont pas non plus la simplicité, la virilité, le mâle parler de l'éloquence républicaine. Ce sont deux races d'hommes perdues, et, oratoirement, c'est dommage.

M. le duc de Fitz-James a été le dernier des chevaliers-orateurs.

Sa stature était élevée et sa physionomie mobile et spirituelle. Il avait, à la tribune, les airs, le sans-gêne, le déboutonné d'un grand seigneur qui parle devant des bourgeois. Il ne faisait pas de façons avec eux, il se mettait à l'aise et causait, absolument comme s'il eût été

[1] Comme Shéridan.

en déshabillé. Il prenait du tabac, il se mouchait, il crachait, il éternuait, allait, venait, se promenait d'une estrade à l'autre. Il avait des expressions familières qu'il jetait avec bonheur et qui délassaient la Chambre des superbes ennuis de l'étiquette oratoire. On eût dit qu'il daignait recevoir la Législature à son petit lever.

Son discours était tissu de mots fins, et quelquefois il était hardi et coloré. Il y avait plus de travail qu'il n'en voulait faire paraître dans ce contraste de tons divers, et je ne le blâme point de cela, car l'écueil de presque tous les discours est la monotonie.

Cet orateur était quelquefois simple jusqu'à la trivialité ou métaphorique jusqu'à l'enflure ; c'est qu'il avait plus de facilité que d'instruction, et plus d'esprit que de goût.

Il est du bon ton en France de pouvoir dire : J'ignore un peu de tout, mais je me connais assez bien en affaires étrangères ; manie de roi que cela, manie de grand seigneur, manie aussi de bourgeois. Charles X se vantait d'être très-fort en conversation d'ambassadeurs, et Dieu sait que d'autographes et de pataraffes du Napoléon de la Paix coururent les uns après les autres, dans les ruelles et les antichambres de l'Europe.

Il n'est duc ou baron, de haut ou de bas lignage, qui ne rougirait que son fils dérogeât jusqu'au notariat ou à l'avouerie. Mais, cavalier d'ambassade, oh ! c'est différent. Cavalier d'ambassade ! cela est noble, vraiment noble et du meilleur genre. MM. Dupin, Mauguin et Berryer, tous trois avocats, sans parler des autres, n'ambitionnaient que le portefeuille des Affaires étrangères, et puis qui a ce portefeuille a, d'ordinaire, la présidence du conseil. La diplomatie va de son pas sur le reste et mène la France. Avec cela que nous faisions jouer à cette France un si beau rôle en Europe !

M. le duc de Fitz-James devait naturellement débuter à la Chambre par la Guerre ou par les Affaires étrangères. Parler d'autre chose, c'eût été bon pour un homme de la toque ou de la toge ! les Relations extérieures lui revenaient de droit, avec la tirade obligée sur l'Angleterre. Dans ma jeunesse, s'il m'en souvient, j'avais aussi de grandes colères, en prose et en vers, en vers ronflants et de peu de génie, contre la perfide Albion. Je ne l'imagine guère, il est vrai, moins perfide aujourd'hui qu'alors. Mais la vieille Sainte-Alliance ne le se-

rait-elle peut-être pas encore davantage? L'Angleterre menace notre commerce, notre marine et notre armée, et le reste de l'Europe menace notre liberté; je crois et je dis qu'il faut défendre partout, sur tout et contre tous, l'intérêt français, et nous garder des récriminations systématiques.

Les légitimistes ont contre l'Angleterre deux griefs immortels : l'usurpation de Guillaume et le protestantisme. M. de Fitz-James n'a-t-il été à la tribune que l'écho de leurs passions? a-t-il obéi à de vieilles rancunes de famille ou à un instinct de parti? Était-ce d'ailleurs l'Angleterre seule qui nous traînait à sa remorque? Quelle est la puissance que nous osâmes regarder en face et de qui nous n'eûmes pas peur? Y a-t-il quelque front de bastille qui empêchât le margrave de Bade d'envahir Pantin? Avait-on dépêché vers le petit duc de Modène, pour le prier de ne pas trop se mettre en fâcherie? Étions-nous des mieux avec le grand schah de Perse? Ce n'est pas très-sûr, et il aurait bien pu nous attaquer, savez-vous? La frayeur s'en répandait depuis Saint-Cloud jusqu'aux Tuileries, et plusieurs étaient dejà d'avis qu'il fallait assembler le conseil des ministres pour en délibérer?

M. le duc de Fitz-James avait, comme les gentilshommes à grand ramage, les préjugés de sa naissance, de son éducation, de sa famille, de ses précédents, indépendamment du préjugé de ses affections. Il aimait cependant la liberté, il la comprenait, autant que peut l'aimer et la comprendre un duc et pair.

Bouillant, chevaleresque de tournure et de parole, il avait dû être jadis brave et décidé. Né parmi la plèbe, il aurait eu dans le discours une sorte d'éloquence verte et rude, et dans l'action de l'audace révolutionnaire. C'était une nature forte et heureusement organisée, à laquelle il n'a manqué, autrefois que l'occasion, et depuis que la jeunesse.

Du reste, grand dans ses sentiments comme dans son langage; plein de cet honneur qui est la vie même du gentilhomme et de ce désintéressement qui préférerait la pauvreté à une bassesse; religieux, mais sans hypocrisie; fier de son origine, mais préoccupé des droits et des besoins de la génération nouvelle; jaloux de la dignité de son pays et portant haut son cœur français.

M. de Fitz-James avait refusé, malgré les séductions de Napoléon, les honneurs sénatoriaux de l'Empire, pour garder aux Bourbons sa vieille fidélité, ce qui paraissait annoncer une grande constance de principes. Cependant, il a prêté ensuite serment de pair au roi des Français, avec assez d'inconséquence ; car, dans les idées légitimistes, Louis-Philippe, cousin des Bourbons, était sans contredit beaucoup plus usurpateur que Napoléon, qui ne leur était de rien. On ne s'explique donc pas trop pourquoi M. de Fitz-James a voulu rester pair en 1830, ni pourquoi il a cessé de l'être en 1832. Car il avait franchi le pas le plus difficile qui séparât le faubourg Saint-Germain des Tuileries, en prêtant serment. Que l'abolition de l'hérédité chagrinât les gens portant nom Robin, Robinot, Robinet, à la bonne heure ! mais quand on s'appelle Choiseul, Montmorency, La Rochefoucauld, Crillon, La Trémouille, Rohan, d'Uzès, Richelieu, d'Harcourt, Noailles, Dreux-Brézé, Fitz-James, qu'a-t-on besoin, je vous prie, de l'hérédité ? Chacun d'eux se dit : Il est au pouvoir d'une révolution que je cesse d'être un pair héréditaire ; il n'est pas au pouvoir de personne, peuple ou roi, que je cesse de porter un nom historique.

Après tout, que ce soit repentir, boutade ou prévoyance, toujours est-il que M. de Fitz-James a fait faire un pas de plus à la démocratie. Le descendant des rois d'Angleterre, le gentilhomme des petits appartements, le cordon bleu, le pair de France, avait foulé aux pieds sa couronne ducale et ses écussons ; il avait frappé aux portes de la Chambre des députés ; il avait humblement demandé à entrer dans le premier corps de l'État, dans ce corps qui mutilait les pairs, qui accusait les ministres, qui défaisait les rois et qui régnait par l'impôt.

L'entrée de ce duc et pair à la Chambre des députés a été l'hommage le plus éclatant rendu à la souveraineté du peuple, le témoignage le plus sincère de la puissance de l'élection, la reconnaissance la plus incontestable de la noblesse de la démocratie, l'acte le plus franchement révolutionnaire des hommes féodaux du faubourg Saint-Germain.

On a vu des tyrans de Syracuse apprendre, dans Corinthe, à lire aux petits enfants. On a vu des princes du sang français se faire

maitres d'arithmétique[1]. On a vu des grands seigneurs émigrés devenir professeurs de danse et d'escrime, entrepreneurs de théâtres, peintres d'enseignes, fraters de village, cochers et même cuisiniers[2]; mais c'est qu'ils ne savaient pas autre chose et qu'ils ne pouvaient faire autrement.

M. de Fitz-James, au contraire, a très-volontiers jeté son manteau de duc et pair à son valet de chambre, avec les autres défroques de sa garde-robe, et qui sait si ce manteau fleurdelisé n'a pas couru les ruelles sur les bras d'un marchand d'habits !

M. SAUZET

Les orateurs ne se montrent pas de profil comme les écrivains, mais de face. Ils se drapent, ils gesticulent, ils pérorent sur un théâtre, devant des spectateurs qui les considèrent comme on regarde un mime, de la tête aux pieds. On ne demande compte aux écrivains que de leur pensée. On demande compte aux orateurs de leur figure.

M. Sauzet a des habitudes de corps un peu molles, un peu négligées. Il n'est point musculeux ni articulé. Son teint est blanc et coloré légèrement ; son front se déploie ; ses yeux bleus et à fleur de tête respirent la douceur. Il y a en lui de l'homme et de la femme.

Simple, facile, pas assez barbu et trempé de vigueur pour faire grande résistance ; bonhomme et qui doit être mené par son épouse au logis, s'il est marié, et par sa servante, s'il est veuf.

Ce n'est pas sans peine, assurément, lecteur, que je vous donne le portrait de M. Sauzet en chair et en os, tant il se remue et se tortille sur son fauteuil comme un enfant, de manière à ne pouvoir être attrapé par le burin ! J'ai vu le moment où j'aurais été obligé d'attendre que le daguerréotype perfectionné vînt m'aider à retenir M. Sauzet et à le fixer, en moins d'une minute, dans l'oculaire de la chambre noire. Et puis M. Sauzet aurait peut-être aussi voulu, ils sont tous

[1] Le roi Louis-Philippe.
[2] A Londres et en Allemagne.

comme cela ! que je fisse de lui un Démosthène. Mais ce n'est pas ma faute, à moi, ni la vôtre non plus, lecteur, si le Démosthène de la ville des Canuts ne ressemble pas tout à fait au Démosthène de la ville de Minerve.

Lorsque l'avocat lyonnais parut pour les premières fois dans la Chambre, le sourire errait sur ses lèvres. Soit affabilité naturelle, soit combinaison, il voulait plaire à tout le monde, et surtout aux ministres. Il caressait du regard, l'une après l'autre, les sombres figures de ce banc de douleur où il s'impatientait, où il se dépitait de ne pas encore s'asseoir.

M. Sauzet a ce qu'on appelle de beaux moyens, un organe sonore, un front ouvert, une intelligence prompte et une élocution qui coule avec limpidité.

Sa voix est ample et elle enveloppe son auditoire. Il y a cependant quelques cordes sourdes dans son éclat, et ses désinences fatiguées tombent souvent avec la période.

M. Sauzet est doux, poli, affable, modéré. Il recherche la bienveillance des autres et il leur communique la sienne. Il a dans sa physionomie, ses sentiments et son langage, je ne sais quoi d'honnête et d'engageant qui vous charme et qui vous attire. Avec plus de science du droit et des affaires, il a presque les vives fleurs et le module cadencé d'un autre orateur, demi-dieu de la poésie. C'est M. de Lamartine fait homme.

La mémoire est l'agent principal de son éloquence ; à dix ans, il récitait, mot pour mot, un chapitre de *Télémaque* qu'il n'avait lu qu'une seule fois.

Il peut, tout en parlant, supprimer des fragments entiers de discours et les remplacer par des morceaux nouveaux qu'il enchâsse dans le même tissu, aussi proprement que s'il les rattachait avec des épingles.

Il a l'esprit tourné en pointe, et les calembours lui viennent si familièrement dans la conversation que, lorsqu'il parle à la tribune, il faut qu'il les chasse de devant lui, comme une mouche importune qui bourdonnerait à son oreille.

M. Sauzet est le type de l'orateur provincial. Sa parole ballonnée rend du vent et elle se gonfle plus qu'elle ne se remplit. Elle flatte

l'oreille, mais elle ne va pas jusqu'à l'âme. On dirait qu'il a été gâté par la fréquentation de la Cour d'assises. Il prodigue à pleines mains les roses brillantes du langage, les vibrations d'harmonie, les épithètes ronflantes, les métaphores de collége ; rhétorique usée qui n'a plus guère de titre et de valeur dans le commerce de l'éloquence.

Ce n'est pas que je blâmerais M. Sauzet de recourir, devant le jury et en Cour d'assises, à ces moyens pathétiques, pour sauver des accusés. Ce spectacle d'une femme en pleurs qui embrasse les autels de la miséricorde et de la justice, ces cris déchirants du remords, ces belles têtes de jeunes hommes qui vont tomber sous le couperet du bourreau, comme les lis du printemps sous le tranchant de la charrue, l'innocence aux prises avec les terreurs du supplice, les incertitudes ténébreuses de l'accusation, ces lueurs du doute qui passent devant vous et qui brillent et s'éteignent, ces soupirs entrecoupés, ces lèvres balbutiantes, ces plaintes, ces supplications, ces attendrissantes images d'une jeune famille qui redemande son père, et qui va périr s'il périt, ou d'un vieillard couronné de cheveux blancs et qui se jette à vos genoux pour expier le crime involontaire d'un fils égaré : tout cela est pris dans la nature, tout cela a été beau dans son temps, tout cela fait encore de l'effet sur des jurés faciles à émouvoir et sensibles, comme tous les hommes neufs, au charme de la parole et aux drames remuants de l'éloquence.

Mais, à des députés, à ces convives rassasiés de délicatesses intellectuelles, à ces estomacs blasés, on ne doit présenter les mets oratoires qu'avec des assaisonnements piquants et nouveaux. Il ne faut pas que les spectateurs voient jouer de trop près les machines de la coulisse, de peur que leur illusion ne tombe. Il ne faut pas que le discours ait trop de pompe et sente le théâtre. Le grand art, pour un orateur parlementaire, est de savoir masquer l'art.

On dit que M. Sauzet n'a pas de principes ; mais quel est donc, je vous prie, l'avocat plaidant qui ait des principes ? Quand on a, pendant vingt ans de sa vie, travaillé dans le vrai et dans le faux, quand on a toujours recousu, le mieux qu'on pouvait, les trous des sacs de plaideurs par où s'échappent leur fraude et leur malice, voulez-vous, après cela, qu'on ait des principes ?

Les gens de loi débitent toujours de belles phrases sur ce qu'ils appellent le libre arbitre, en matière de plaidoirie.

Or, savez-vous à quoi se réduit le libre arbitre des avocats plaidants? Pierre fait un procès à Paul ; il prend vite un cabriolet à la course, et il descend chez le plus fameux avocat de la ville qui lui dit : « Votre affaire vaut incomparablement mieux que celle de Paul. » Paul, qui n'a pris son cabriolet qu'à l'heure, arrive, dix minutes après, chez le même avocat qui lui dit : « Votre affaire vaut incomparablement mieux que celle de Pierre ; mais que voulez-vous que j'y fasse ? il m'est arrivé avant vous. » Je ne dis certes pas que l'avocat plaidant soit l'homme du premier venu, toujours, mais presque toujours.

On sait que les avocats plaidants ont dans l'une des poches de leur robe les raisons pour, et dans l'autre poche les raisons contre. Or, ils se trompent quelquefois de poche dans le courant de la plaidoirie, et c'est sans doute pour cela que leur conclusion ne s'accorde pas toujours parfaitement avec leur exorde. Ils ne savent trop comment se décider et ils ne sont jamais bien sûrs d'eux-mêmes. S'ils vous poussent une grosse argumentation, vous les tiendrez en échec avec une objection toute petite.

Tout leur fait question, tout leur est obstacle. Jetez sous leur roue qui marche un grain de sable, ils se baisseront pour le regarder, au lieu de passer outre.

Ils nieront en plein soleil qu'il fasse jour, et, si vous vous mettez à rire, ils chercheront à vous le prouver.

Chose singulière ! Ces hommes qui, toute leur vie, n'ont étudié que le Droit, doutent perpétuellement du Droit.

La loi a presque toujours pour eux deux sens, deux acceptions, double langage et double visage.

Ils voient moins les causes que les effets, l'esprit que la lettre, le droit que le fait, le principe que l'application, et le plan que les détails.

Un gouvernement qui s'établit, monarchique, aristocratique, républicain, quel qu'il soit, doit chercher à gagner l'armée par des honneurs, le commerce par la sécurité et le peuple par sa justice : ce n'est pas la peine qu'il s'occupe des avocats plaidants. Il est à peu près certain de les avoir pour soi.

Les avocats plaidants ont l'art d'entretenir une révolution par les allongements de la parole ; mais ce ne sont jamais eux qui la commencent ni qui la finissent.

Il n'est pas de vérité si nette qu'ils ne ternissent, à force de la polir. Il n'est pas de patience d'oreille qu'ils ne lassent, à force de tourbillonner dans le flux de leur oraison. Il n'est pas de raisonnement, si puissant et si nerveux qu'il soit, qui ne perde entre leurs mains, à force d'être pétri et retourné, son élasticité et sa vigueur.

N'allez pas croire qu'ils entreront tout de suite en matière, parce que vous leur aurez dit : « Eh bien, qu'attendez-vous donc, parlez ! » il faut d'abord qu'ils plissent leur rabat, qu'ils posent leur toque sur l'oreille, qu'ils retroussent avec grâce les plis flottants de leur robe, qu'ils toussent, qu'ils crachent et qu'ils éternuent. Cela fait, ils préludent comme les musiciens qui accordent leur violon, ou comme les danseuses qui battent des entrechats dans les coulisses, ou comme les sauteurs de corde qui essayent leur balancier. Ils se ploient et se contournent dans leurs salutations, et il leur faut un gros quart-d'heure de précautions oratoires, de phrases, de périphrases, de circonlocutions, d'allées et de retours, avant qu'ils ne se déterminent à vous dire enfin : « Messieurs, voici de quoi il s'agit. »

Qu'on ne m'objecte pas : N'êtes-vous point effrayé d'ameuter contre vous tant de toques et de rabats? Vous vous faites là, Timon, de belles affaires et j'admire vraiment votre témérité ! N'admirez rien, car vous savez aussi bien que moi que, quelque mauvaise que puisse être ma cause contre les avocats plaidants, je trouverai d'autres avocats plaidants qui la plaideront, et moi-même donc, est-ce que vous croyez que, pour me défendre, j'aie besoin de personne?

Je l'avouerai, un gouvernement de loups-cerviers serait un gouvernement sans moralité et sans économie. Un gouvernement de sabreurs serait un gouvernement sans douceur et sans justice. Mais un gouvernement d'avocats plaidants serait un gouvernement sans conviction, sans idées, sans principes et, ce qui est peut-être pis, sans action.

Malheureusement pour lui, M. Sauzet, du temps qu'il faisait fonction d'orateur, n'avait pas encore dépouillé sa robe du vieil homme, sa robe d'avocat plaidant. Il épuisait, bons ou mauvais, tous les

moyens qu'il avait dans son sac. Il ne retenait pas assez l'intempérance de son argumentation. Il ne choisissait, il ne triait pas assez ses causes politiques. Il les plaidait toutes, excepté cependant celles, entendons-nous, qui pouvaient le compromettre un peu trop avec la majorité.

M. Sauzet ne sait pas écrire. Sa manière est celle des rhéteurs, flasque et ampoulée. Sa logique ne proportionne point toujours exactement ses conséquences à leur principe.

Lorsque, dans la discussion sur l'indemnité de quelques masures[1], M. Sauzet entourait de ses bras suppliants les statues de la justice; lorsqu'il se frappait la poitrine, et que, d'une voix déchirée, il faisait parler les engagements de son berceau et les recommandations de sa patrie absente; lorsqu'il évoquait l'ombre de ses ancêtres et qu'il étalait devant la Chambre les cendres fumantes de Lyon, qui eût dit qu'il plaidât pour quelques vitres cassées?

Oui, c'est une fausse et aride sensibilité que celle qui s'échauffe et qui se lamente pour des pans de muraille et des attiques écornés par le boulet, et qui reste froide devant l'égorgement des vieillards et des faibles femmes! Il s'agissait bien de toiser un mur lézardé, lorsque le peuple, mitraillé par les balles croisées de l'émeute et des soldats, jetait des cris de faim, et que l'un vous redemandait en pleurant un père, et l'autre un mari!

Ces orateurs qui se lancent à la course, rênes déployées, ces éclats d'une voix solennelle, ces tropes accentués qui s'entassent les uns sur les autres, cette abondante diction qui charrie des ombres et de la lumière, tout cela ne laisse pas que de faire illusion aux auditeurs des tribunes, gens de peu de goût. Les gens d'esprit eux-mêmes, académiciens et courtisans, parfois s'y laissent bien prendre. Ainsi, lorsque M. Sauzet, après son brillant début, traversait le péristyle, essoufflé, tout haletant et la crinière pendante et mouillée de sueur, comme un coursier qui sort de l'hippodrome, ce bon et naïf M. de Laborde, je l'ai entendu de mes propres oreilles, disait: « Faites place, Messieurs, ouvrez vos rangs, laissez passer le plus grand orateur de la Chambre qui va changer de chemise. »

[1] Projet de loi pour l'indemnité des maisons détruites à Lyon.

On prétend que M. Sauzet, dans le procès du Luxembourg, toucha, attendrit l'insensible Cour des Pairs. C'était du nouveau qu'une telle phraséologie pour ces graves sénateurs. Mais j'affirmerais bien que la Chambre des pairs ne se fût pas laissé prendre une seconde fois à ces artifices vulgaires de Cour d'assises.

M. Sauzet, soit penchant d'esprit, soit imitation, soit calcul, est de l'école de M. de Martignac. Moins tempéré, moins gracieux, moins élégant, moins adroit que son maître, mais plus abondant, plus pathétique et plus coloré. Comme M. de Martignac, il pare avec adresse et évite le coup de lance. Il ne se laisse pas facilement désarçonner et il glisse à terre plus qu'il n'y tombe. Comme M. de Martignac, il en est encore à l'adoration de ces formes représentatives et de ce constitutionnalisme creux et métaphysique qu'on appelle le gouvernement pondéré des trois pouvoirs. Comme M. de Martignac, pour dernier trait de ressemblance, M. Sauzet résumait admirablement les opinions d'autrui, et il se tirait des discussions les plus tortueuses avec une souplesse qu'on n'a pas assez louée.

Quelle habileté de dialectique dans le débat qu'il conduisit sur la loi des Mines ! Autant sa parole était pompeuse quand il pérorait, trop pompeuse, autant elle était simple, élégante et belle quand il discutait une loi d'affaires. Il n'oubliait aucune grave objection et il y répliquait à l'instant même. Il ne craignait jamais de s'enfoncer sur le terrain de la discussion, parce qu'il savait où il allait poser le pied. Il ne se laissait pas emporter aux personnalités de l'injure et il ne substituait pas les épigrammes aux raisonnements, ni les hypothèses aux réalités de la question. Son esprit conservait toute sa solidité et toute sa présence et sa marche était toujours progressive, logique et ferme.

Je ne suis pas étonné qu'il ait dirigé le Conseil d'État avec une si remarquable supériorité. Il fallait le laisser à la tête de ce grand corps de magistrature administrative. C'était là son talent, c'était là sa place, belle place !

Ajouterai-je que je ne crois pas avoir jamais entendu depuis M. de Martignac, un rapporteur plus intelligent et plus disert que M. Sauzet. Il devait cet avantage à la réunion des trois qualités qui constituent les rapporteurs éminents, savoir : la clarté, la mémoire et l'impartialité.

Je viens de balancer, je crois, exactement les défauts et les qualités de M. Sauzet, comme orateur, comme président et comme rapporteur, et vous trouverez avec moi, lecteur, que je lui ai fait une part encore assez belle. Mais il ne me serait pas aussi facile de le suivre et de l'excuser dans ses variations politiques.

« Non, disais-je lorsque je vins à tracer pour la première fois le portrait de M. Sauzet, et c'était avant les tristes lois de septembre, non, nous refusons d'y croire, non, nous n'y croyons pas. M. Sauzet n'est point fait pour abjurer sa vie et nos espérances, pour fausser les généreux penchants de sa nature, pour se polluer aux attouchements du ministère, pour gâter, pour flétrir dans le commerce du sophisme les pures et brillantes inspirations de sa jeunesse et de son talent! Qu'il soit plus décidé, plus ferme dans ses opinions! qu'il en ait le courage, qu'il en ait la vertu! qu'il ne tâche point de concilier des impossibilités et de guérir les contraires par les contraires; qu'on ne dise pas de lui qu'il ne se brouillera avec personne parce qu'il n'est avec personne, ni qu'il déserte ou qu'il fuit les principes parce qu'il n'en a aucun. Qu'il ne se tienne pas sur la lisière du bien et du mal, du vrai et du faux, et qu'il ne cherche pas à marcher sur une poutre étroite, suspendue entre deux abîmes. Qu'on sache ce qu'il est, ce qu'il veut et où il tend; car l'éloquence n'est qu'une forme. Le fond de l'orateur politique, c'est la vérité de ses principes, c'est la bonté de sa cause. Or, il n'y a de principe vrai que celui de la souveraineté du peuple ; il n'y a de bonne cause que celle de la liberté ! »

Vaines paroles ! M. Sauzet ne sut pas se retenir au rivage. Il se laissa glisser dans le torrent et il fut enlevé par le flot doctrinaire qui le rejeta ensuite comme une écume.

Alors, moitié dépit, moitié repentir, M. Sauzet resta un moment entre le blanc et le noir, et je le peignis de nouveau en ces traits :

« M. Sauzet n'est décidément ni légitimiste, ni tiers-parti, ni dynastique, ni républicain. Mais il est à la fois un peu de tout cela. Il s'asseoira auprès de Berryer. Il marcherait volontiers avec Dupin. Il soutiendrait le ministère d'Odilon Barrot, et il ne renierait pas complétement Garnier-Pagès. C'est une de ces bonnes, heureuses et pliantes natures que le ciel, dans les trésors de sa miséricorde, avait réservées aux expériences dévorantes de notre bien-aimé monarque. »

M. Sauzet ne tarda pas, en effet, à être dévoré de la manière que j'avais prédite. Il passa les longues manches de la simarre, et il se carra, le mieux qu'il put, dans le fauteuil de d'Aguesseau.

Puis, forcé de quitter le gland d'or et l'hermine, il se fourra dans le train de Thiers, tiraillant des coups de fusil, en enfant de troupe, sans qu'on y fît grande attention.

Vous verrez, disais-je, qu'on le renverra à chanter dans les chœurs, lui qui pouvait être l'un des premiers ténors de la troupe, et qu'au lieu d'avoir une valeur propre et de signifier quelque chose, M. Sauzet ne sera bientôt qu'une utilité secondaire, bonne tout au plus à faire un Garde des sceaux!

Et ne sachant plus où le prendre, j'ajoutais :

« Où siége aujourd'hui M. Sauzet; sur quels bancs et avec qui? quelles sont ses doctrines? quels sont ses amis? qui suit-il? qui mène-t-il? est-ce là une position? est-ce là un caractère? Avoir commencé par demander l'amnistie et avoir fini par voter la confiscation de la presse et les déportations brûlantes de Salazie! quel début et quelle chute! Qui se souviendra que M. Sauzet a été ministre, et qu'est-ce que c'est, je vous prie, que d'être ainsi ministre, ministre à la suite, bouchure du cabinet, servant de camarilla, bedeau de cour, ami de tout le monde, sans système et sans volonté? Qui ne se souviendra pas, au contraire, que M. Sauzet a été le rapporteur des lois de septembre? cruel et désespérant souvenir qui doit empoisonner le reste de sa vie! Et les doctrinaires, son rôle fini, lui ont tourné le dos et l'ont laissé là! ils haussent légèrement les épaules, en passant au pied de la tribune, lorsqu'il y bat de la grosse caisse, et pour plus de pitié, ils ne l'honorent même pas de l'insolence de leurs murmures. Faites donc de la terreur au profit de ces messieurs! livrez-vous à ces démons! vendez-leur votre corps et votre âme! M. Sauzet est-il assez puni! Il est là dans un coin, ce pauvre roi de théâtre oublié, qui se tord les bras et la bouche et qui parade sur les tréteaux avec sa belle robe de pourpre, sans argent et sans spectateurs! »

Depuis, sa fortune a encore viré, et les spectateurs et l'argent lui sont revenus, car le voilà assis au premier poste de l'État, après celui de Roi. Il préside et, par conséquent, il représente la Chambre à ce

qu'il dit, de même que la Chambre représente le Pays, à ce qu'elle dit aussi ; ce serait bien beau, si c'était vrai !

Mais comme la représentation de la France n'est qu'une fiction dans la personne de la Chambre, la représentation de la Chambre pourrait bien n'être qu'une fiction non plus dans la personne de son Président.

Dire, au surplus, quels étaient hier, quels sont aujourd'hui, quels seront demain les principes de la Chambre, c'est chose assez difficile. Dire quels sont, au moment où j'écris, les principes de M. Sauzet, ce serait chose plus embarrassante encore, et en vérité, il n'importe guère de le savoir ni à la Chambre, ni à M. Sauzet lui-même, ni à moi non plus.

Ce que tous les Présidents de la Chambre, sans faire ici d'allusion à personne, comprennent le mieux en fait de principes, c'est que la Chambre leur donne à toucher fort exactement et qu'ils touchent fort exactement en effet une centaine de mille francs pour agiter leur sonnette, pour frapper à coups redoublés sur le bureau avec le manche de leur couteau d'ébène, et pour répéter vingt, trente, quarante fois, dans la même séance, les mots sacramentels que voici : « Que ceux de Messieurs qui sont d'avis d'adopter l'article ministériel veuillent bien se lever, et que ceux de Messieurs qui sont d'avis de ne pas adopter veuillent bien se lever ! »

Ne croyez-vous pas, lecteur, qu'une si intéressante besogne vaut bien cent mille francs, outre le logement, un équipage et des valets, et pour moi, je ne trouve pas vraiment que ce soit trop cher.

D'ailleurs, lorsque Giton et Thersite, ces pestes de la parole, commençaient à haranguer dans l'Aréopage, je pouvais, moi Timon, donner une drachme ou deux à l'huissier de service qui m'entr'ouvrait la porte et, d'une enjambée, j'attrapais les champs.

Mais être officiellement cloué sur son fauteuil, être obligé, comme M. Sauzet, d'ouïr Giton et Thersite depuis le midi jusqu'au soleil couché, sans pouvoir les fuir ni leur échapper, non, pour un tel métier cent mille francs ce n'est pas de trop, et je sais bien qu'à ce prix je ne voudrais pas les gagner[1].

[1] Cette peinture de 1847 explique, en partie et sans en parler, la catastrophe parlementaire de 1848.

LE GÉNÉRAL LAFAYETTE

L'Opinion a ses préjugés comme les partis. Ainsi, il a été dit de trois personnes illustres, de Laffitte, de Dupont (de l'Eure) et de Lafayette, que Laffitte ne faisait pas lui-même ses discours, que Dupont (de l'Eure) était seulement un bon homme, et que Lafayette n'était qu'un niais.

Or, Laffitte a été l'esprit financier le plus vaste et le plus lucide de notre temps. Le bon sens de Dupont (de l'Eure), au point qu'il l'avait, eût été, comme celui de Phocion, la hache de plus d'un discours. Mais Lafayette n'a été qu'un niais; oh! très-niais, je l'avoue; il a cru, comme une foule de niais que nous avons tous été avec lui, aux promesses de la gouvernocratie de juillet.

Il s'est imaginé, le niais! qu'il se rencontrerait des rois qui ne ressembleraient pas à tant d'autres rois; que l'on aimerait la liberté, parce que l'on chevroterait du gosier quelque air de bravoure en son honneur[1]; que nous étions revenus à l'âge d'or; qu'on devait laisser flotter les rênes sur le dos du pouvoir, et qu'il saurait bien se brider lui-même. Depuis, quand il vit que l'on continuait à jouer chaque jour la même pièce sur le grand théâtre, et qu'on n'avait fait, pour tout changement de décoration, que de mettre un coq à la place d'un lis, il se repentit, il pleura amèrement, il se frappa la poitrine, et il s'écria : « Pardonnez-moi, mon Dieu! pardonnez-moi, mes chers camarades! j'ai été dupe et non dupeur! »

Non dupeur, je le crois bien; mais c'était trop pour vous, Lafayette, d'avoir été dupe!

Il y a peu d'hommes à qui la Providence ait donné l'occasion et les moyens de régénérer leur patrie et d'y fonder la liberté. Perdre cette occasion, c'est être coupable envers son pays.

Lafayette a commis deux grandes fautes dont la postérité ne l'absoudra pas.

[1] Allusion au chant de la *Marseillaise* détonné plusieurs fois par jour des fenêtres du Palais-Royal.

En faisant à Napoléon, après Waterloo, une opposition personnelle de tribune et de cabinet, il divisa nos forces, et il aidait par là, sans le vouloir, au démembrement de la France. Il ne comprit pas, comme le grand Carnot, que Napoléon seul pouvait alors sauver la patrie. Oui, l'indépendance nationale doit tellement remplir l'âme d'un citoyen, que (si l'on peut comparer les petites choses aux grandes) je n'eusse pas hésité moi-même, malgré « mes répugnances, » pour parler comme Manuel, à me ranger derrière Louis-Philippe, s'il m'eût été bien démontré que Louis-Philippe pouvait seul, dans telle circonstance donnée, empêcher l'asservissement et le partage de la France. Car, avant toute liberté, avant toute forme de gouvernement, avant toute organisation sociale et politique, avant tout pouvoir intérieur, avant toute chose, je préfère le salut de la nation !

La seconde faute de Lafayette fut sa faute de Juillet.

L'empire était vacant. Lafayette régnait souverainement le troisième jour sur Paris, et Paris régnait sur la France. Trois partis délibéraient : je n'ai pas besoin de les nommer. On sait ce qu'attendaient l'armée, la jeunesse et le peuple. Mais Lafayette se laissa tournoyer entre les mains des orléanistes. On fit jouer devant les yeux du vieillard les reflets du drapeau tricolore. On lui prit les mains, on les couvrit de baisers. On l'étourdit des mots sonores de 1789, de Jemmapes, de Valmy, de Fleurus, d'Amérique, de liberté, de Garde nationale, de Monarchie républicaine, citoyenne, bourgeoise, transatlantique, et que sais-je ? Bref, en place de Grève et devant le Peuple, on le mit sous le gobelet et on l'escamota.

« O comédiens ! comédiens ! s'écria Lafayette, lorsqu'on l'eut arraché de la scène et mis à la porte ; comédiens, vous travestissez la liberté ! ce n'est pas celle que j'avais rêvée et que j'ai servie, non, ce n'est pas celle-là, je ne la reconnais plus ! »

Les comédiens de juillet se moquaient bien de ses plaintes. Ils avaient chaussé le cothurne. Ils promenaient sur le théâtre leur épitoge de soie et de pourpre. Ils avaient changé le poignard du carbonarisme contre un bel anneau d'or. Ils récitaient, la couronne au front, de pompeuses déclamations sur le monstre de l'anarchie, et ils se faisaient applaudir de la foule imbécile.

Lafayette manqua, dans ce moment fatal et décisif, de caractère et

de génie, et, à tout prendre, il eût mieux valu, pour lui et pour nous, qu'il n'y fût pas.

Lafayette n'était pas orateur, si l'on entend par oraison ce parlage emphatique et sonore qui étourdit les auditeurs et qui ne laisse que du vent dans leur oreille. C'était une manière de conversation sérieuse et familière, grammaticalement incorrecte, si vous voulez, et un peu surabondante, mais coupée d'incises et relevée par des tours heureux. Pas de figures ni d'images colorées, mais le mot propre, le mot juste qui exprime l'idée juste ; pas de mouvements passionnés, mais une parole émue par l'accent de la conviction ; pas de logique forte, pressante, travaillée, mais des raisonnements tout unis, qui s'enchaînaient sans effort l'un à l'autre, et qui sortaient naturellement de l'exposition des faits.

Il y avait dans les habitudes de sa personne et sur son visage je ne sais quel mélange de grâce française et de placidité américaine.

Lorsqu'il montait à la tribune et qu'il disait : « Je suis républicain, » personne n'était tenté de lui demander : « Mais que dites-vous donc là, monsieur le marquis de Lafayette, et pourquoi le dites-vous ? » Chacun sentait bien que l'ami de Washington ne pouvait ne pas être républicain.

Il avait son franc parler sur les rois de l'Europe, qu'il traitait sans façon de despotes et comme de puissance à puissance. Il échauffait contre eux, dans sa vaste propagande, tous les foyers de l'insurrection populaire. Il ouvrait aux opprimés de tous les pays sa maison, sa bourse et son cœur.

Il fallait le voir lorsqu'il se roidissait à la tribune contre l'abandon de tous les peuples opprimés. Alors son indignation débordée coulait à longs flots ; sa vertu lui tenait lieu d'éloquence, et sa parole, ordinairement enjouée, s'armait de feux et d'éclairs. Il lui paraissait tout aussi naturel, tout aussi facile de faire passer une révolution que de voter une loi, et il ne s'embarrassait pas que de si peu. Que vous semble, disait-il, si nous renversions cela [1] !

Lafayette avait plus que des idées, il avait des principes, des

[1] Historique. C'était d'un royaume qu'il s'agissait.

principes fondamentaux, auxquels il tenait avec une opiniâtreté indéracinable. Il voulait la souveraineté du peuple en théorie et en pratique.

Mais il ne se souciait pas plus de la tyrannie de tous ou de plusieurs que de la tyrannie d'un seul. Il mettait le fond avant la forme, la justice avant les lois, les principes avant les gouvernements, et le genre humain avant les nations. Il voulait des minorités libres sous une majorité dominante.

Quand les plus forts caractères plièrent, quand les plus beaux génies passèrent, l'un après l'autre, sous les fourches triomphales de Napoléon, et que la nation, folle de gloire et de conquêtes, courut au-devant de son char, Lafayette résista à l'entraînement de la fortune et des honneurs, sans violence envers autrui et sans débat avec lui-même, par la seule immobilité de ses convictions, comme un rocher qui se tient debout au milieu de l'agitation inconstante des flots.

La passion de l'or, qui règne aujourd'hui avec un si tyrannique empire sur les rois eux-mêmes, ne tourmenta pas sa grande âme. La vulgaire ambition d'un trône était trop au-dessous de lui, et tout au plus ce qu'il aurait pu désirer, c'eût été d'être Washington, s'il n'eût pas été Lafayette.

Lafayette éprouvait, même dans sa vieillesse, le besoin des cœurs affectueux, celui d'être aimé par tout le monde. Mais ce noble penchant, si doux à suivre dans la vie privée, est presque toujours dangereux dans la vie politique. Un véritable homme d'État doit savoir immoler ses amitiés et sa popularité même.

Tant qu'il resta Commandant des gardes nationales du royaume et qu'il marcha quasi de pair avec Louis-Philippe, les camarillaires abritèrent leur peur sous sa renommée, et ils recueillirent ses paroles dans un silence respectueux; mais, lorsque après s'en être servi et l'avoir usé, la Cour le congédia avec Dupont (de l'Eure), Laffitte et Odilon Barrot, les doctrinaires ne se gênèrent plus, et ils commençaient déjà à passer des chuchottements de l'indifférence aux murmures.

Mais l'Opposition, qui n'a pas la mémoire ingrate des courtisans, lui garda toujours sa vénération, et quand l'auguste vieillard paraissait

dans ses assemblées, tous les députés de la gauche se levaient spontanément pour lui rendre hommage.

Juillet a été fait soudainement par la jeunesse des écoles, de la bourgeoisie et du peuple, sous la conduite de deux vieillards, Laffitte et Lafayette. Laffitte l'a commencé avec le levier de sa popularité et de son crédit, et Lafayette l'a achevé avec le drapeau tricolore et les baïonnettes de la garde nationale.

Étranges inventions du génie moderne! Le télescope a peuplé le ciel de mondes et d'étoiles. La boussole a découvert l'Amérique. La poudre a changé le système de la guerre. Le papier-monnaie a renversé la féodalité par la substitution de la richesse mobilière, commerciale et industrielle, à la richesse et à la supériorité foncières. L'imprimerie a ajusté cent embouchures nouvelles à la trompette de la Renommée. La vapeur a remplacé sur terre et sur mer la force motrice des chevaux, de l'eau et du vent. La télégraphie a franchi les plaines, les montagnes et les vastes mers. Enfin la garde nationale a ôté le gouvernement des mains du prince pour le transférer aux mains du pays. En effet, la garde nationale de chaque village est maîtresse du village, la garde nationale de chaque bourg du bourg, la garde nationale de chaque cité de la cité, et les gardes nationales réunies de tous les villages, de tous les bourgs et de toutes les cités, sont et seront maîtresses de la France. Ce que je dis de la France, je le dirais de toute l'Europe ; car on peut prétendre et non sans vérité que, dans tout le reste de l'Europe, aux premiers coups du tocsin universel, les fusils seraient prêts, que les matrices seraient prêtes, que le drapeau serait prêt, et qu'il n'y aurait partout, en quelque sorte, qu'à battre un ban et qu'à nommer les officiers.

Et comme s'il y avait en ceci je ne sais quel dessein de la Providence, il est arrivé que la plus révolutionnaire de toutes les institutions a été inventée et mise en pratique par le plus révolutionnaire de tous les hommes. Oui, Lafayette a été l'homme le plus franchement et le plus résolûment révolutionnaire de notre temps. Il entrait avec feu, avec impétuosité dans toutes les conspirations qui avaient pour but de jeter bas quelque despotisme, et la vie n'était pas pour lui un enjeu de grande importance. Martyr de sa foi politique, il serait monté sur l'échafaud et il aurait présenté sa tête au bourreau avec

la sérénité d'une jeune fille qui, le front couronné de roses, s'endort à la fin d'un banquet.

On assure que, vers le soir où l'on enterra le général Lamarque, la pensée horrible vint à des conspirateurs de tuer Lafayette dans la voiture où ils le reconduisaient en triomphe et d'exposer à la manière d'Antoine son cadavre sanglant devant le peuple, pour le soulever ; ce qui ayant été raconté à Lafayette, il ne fit qu'en sourire, comme s'il eût trouvé cela naturel et le stratagème fort ingénieux.

J'ai idée, sans l'affirmer, car qui pourrait l'affirmer ou le contredire, que Lafayette mourant se flattait, dans les derniers bercements de sa pensée, qu'une insurrection populaire pourrait bien éclater sur le passage de ses restes et illustrer ses funérailles !

Il y a des amis fougueux de la démocratie qui seraient on ne peut pas plus aristocrates, s'ils étaient nés parmi les aristocrates. On a peine à démêler si ces libéraux-là le sont par dépit ou par conviction, et leur amour de l'égalité n'est souvent que la concupiscence orgueilleuse des priviléges qu'ils n'ont pas. On se tient en garde contre eux, tant il y a eu de mécomptes, et l'on n'a vraiment pas tort.

Mais Lafayette n'avait gardé de la vieille aristocratie que cette naïveté spirituelle et fine qui est la grâce du discours, et que cette élégante simplicité de manières qui s'est perdue et qu'on ne retrouvera pas. Son âme était toute plébéienne. Il aimait le peuple du fond de ses entrailles, comme un père aime ses enfants ; prêt, à toute heure du jour et de la nuit, à se lever, à marcher, à combattre, à souffrir, à vaincre ou à être vaincu, à se sacrifier, à se donner pour lui tout entier avec sa renommée, sa fortune, sa liberté, son sang et sa vie.

Illustre citoyen ! contemporain à la fois de nos pères et de nos enfants, placé, comme pour l'ouvrir et pour le fermer, aux deux extrémités de ce demi-siècle héroïque, vous aviez vu périr la Révolution de 1789 sous le sabre d'un soldat, et la révolution de 1830 sous le martinet des doctrinaires, et, malgré leur double évanouissement, vous ne vous repentîtes pas de ce que vous aviez fait pour elles, car vous saviez que chaque chose vient en son temps et que, pour germer et fleurir plus ou moins tard, rien ne se perd de tout le grain qui se sème dans les champs de l'avenir ! Vous saviez que toutes les nations, les unes par des chemins droits, les autres par des routes obliques, s'a-

vancent vers leur émancipation, avec l'irrésistibilité du courant qui emporte les eaux de tous les fleuves vers la mer, et vous marchâtes, la tête haute et l'espoir au cœur, dans les voies de la démocratie ! Je vous rends grâce, généreux vieillard, de n'avoir pas douté de la souveraineté éternelle des nations et d'avoir toujours saintement préféré les proscrits à leurs oppresseurs et le peuple à ses tyrans ! Quand le voile d'une patriotique mais déplorable illusion tomba de vos yeux et vous montra la génération actuelle avec ses chairs gangrenées et ses langueurs mourantes, vous portâtes votre regard consolé sur la vitalité, la moralité et la grandeur des générations futures ; vous ne vous laissâtes point surmonter, comme Benjamin Constant, par l'invincible mélancolie du dégoût, et vous fûtes digne de la liberté, parce que vous ne désespérâtes jamais d'elle !

MAUGUIN

C'était dans les commencements de la Révolution de juillet. L'Europe ne partageait pas encore bien décidément la franche admiration de Talleyrand pour le Napoléon de la paix. Le Château, qui n'a jamais trop su à quel saint se vouer, hésitait entre l'alliance des rois et l'alliance des peuples.

Mauguin n'hésita pas, lui ! Il se sentit pris tout à coup à la tribune de la même fièvre belliqueuse que le général Lamarque. Oh ! qu'il faisait beau les voir, comme feu M. de Malbrouck, s'en aller tous deux en guerre ! Ne les arrêtez point, les voilà partis ! Ils entraînent sur leurs pas et déploient les bataillons de la Grande armée. A leur ordre, Toulon vomit ses flottes pour bloquer Ancône et soulever l'Adriatique, tandis qu'une expédition de nos meilleures troupes, longeant le littoral d'Alger, de Tunis et de Tripoli, ira renouveler sur les plages du Nil les prodiges de Bonaparte. Le Rhin est franchi, la Belgique s'insurge, Vienne capitule, Cracovie ouvre ses portes et, grossie des phalanges de la Courlande et de la Bessarabie, la propagande victorieuse se fraye une large voie jusqu'au Tanaïs. Là, même

arrivé, Mauguin ne se reposait pas, et comme je ne suis ni si bon géographe ni si expert stratégicien que lui, je ne saurais nombrer et je craindrais d'estropier les noms des provinces prusses et russes, valaques et morlaques, dont il parachevait l'invasion. Ils organisaient sur leur chemin, Lamarque et lui, des Révolutions et des chutes d'empires. Ils fondaient des États. Ils passaient des Traités d'alliance et de commerce. Ils promenaient le drapeau tricolore à la suite de leurs trompettes. Ils appelaient à la liberté les Kalmouks, les Kirguises et les Kurdes, et je ne me souviens pas trop s'ils ne fabriquaient pas aussi de petites Chartes pour tous ces braves barbares, enchantés d'être vaincus[1].

Les dames, habituées des Tribunes, qui sont toujours, comme on sait, sensibles à la gloire, criaient : Bravo, Lamarque ! bravo, Mauguin ! et elles laissaient discrètement glisser du coin de leurs mouchoirs parfumés des vers, des lauriers et des fleurs.

Moi-même, qui ne m'éblouis guère, j'étais surpris, émerveillé, qu'on pût faire, en si peu de temps et avec de si faibles moyens, des conquêtes si prodigieuses et si rapides. Je n'étais pas vraiment sans crainte pour la Russie, la Prusse et l'Autriche, et je m'attendais à lire, chaque matin, dans la partie officielle du *Moniteur*, que Lamarque et Mauguin avaient daigné admettre à leur petit lever les députations des nations affranchies par le bonheur de leurs armes, et que ces Messieurs leur avaient dit, selon l'usage des conquérants : « Nous recevons toujours avec un nouveau plaisir l'expression de votre dévouement ; » lorsque le choléra vint tout à coup interrompre le cours de ces oraisons triomphales et frapper inglorieusement l'un de nos Alexandres, lequel, si la fortune eût été juste, n'aurait dû mourir qu'à la Tribune, dans l'expression de sa victoire[2] !

En perdant le général Lamarque, l'avocat Mauguin perdit son emploi de chef d'état-major de la nouvelle Grande armée, et même je dois dire à sa louange qu'il eut assez de désintéressement et de modestie pour ne pas réclamer, malgré ses brillants faits d'armes, son traitement de demi-solde.

[1] Voyez les premiers discours de Mauguin, en 1831.
[2] Le général Lamarque mourut du choléra en 1832.

Bientôt, afin de pouvoir continuer ses expéditions géographiques, Mauguin passa du département de la Guerre au service des Colonies, et lui, qui voulait affranchir les Morlaques, ne voulut pas affranchir les Nègres, qui valent bien à peu près les Morlaques. Qu'on dise, après cela, que les avocats n'ont pas de logique !

Mauguin a aussi la prétention, prétention fondée, d'être un très-habile diplomate et même le plus habile de tous. Ne croyez pas que vous lui apprendrez sur ce chapitre rien qu'il n'ait appris. Il sait par cœur Grotius et Puffendorff. Il a pâli sur les manuscrits des archives de Versailles. Il connaît les Traités patents et les clauses additionnelles. Il n'est point de marches et de contre-marches d'armées dont le secret lui échappe. Il prévoit la destination des flottes, et il vous dira vers quel point du globe elles doivent cingler, avant même que l'amiral ne soit en mer et qu'il n'ait décacheté ses dépêches. Le télégraphe a beau multiplier et croiser en cent façons ses longs bras, ils ne lui dissimuleront rien. Ses communications, croyez-le bien, lui viennent de bonne source. Il a ses espions rangés le long des frontières, ses journaux, ses correspondances privées, ses intelligences, ses lettres chiffrées, et j'allais dire ses ambassadeurs. Il ne lui manque plus que les fonds secrets pour être tout à fait Ministre des affaires étrangères. Aussi est-ce à ce poste qu'il aspire. Car ne lui parlez pas, à lui légiste, d'être Garde des sceaux. Garde des sceaux ! Fi donc ! il n'est pas fait pour ce métier-là !

Au surplus, je l'ai déjà dit : mener les Affaires étrangères, c'est la marotte de nos avocats et de nos rois de ce temps-ci. Ils ont tous, avocats et rois, rois et avocats, avocats surtout, la prétention de savoir parfaitement ce qu'on fait chez les autres, mieux que les autres eux-mêmes. Que ne nous mettent-ils un peu plus au fait, ces avocats et ces rois, ces rois et ces avocats, de ce qui se passe chez nous?

Faut-il donc qu'il y ait dans toutes nos natures françaises, et particulièrement chez les démocrates de naissance, un faible d'aristocratie qui se découvre toujours par quelque endroit ? Nos avocats décapuchonnés ne sont pas peu fiers de traiter, d'égal à égal, avec les gens portant couronne. Ils s'imaginent bravement que l'Europe les ouit parler, que l'Europe les regarde, que l'Europe a pour eux la considération la plus distinguée, qu'ils font bien de la peur à l'Europe ou

qu'ils lui font bien du plaisir, et qu'il est infiniment plus relevé, plus noble, sans aucune comparaison, de toucher dans la main d'un ambassadeur de Bohême, que dans la main d'un juge de Meaux ou de Péronne.

Je m'imaginais, tant je connais peu les hommes! que Mauguin en se faisant vieux serait aise de rester un peu plus au logis. Mais que voulez-vous? le goût de la guerre et des voyages caucasiques l'a repris et le voilà qui s'est remis en campagne; jadis c'était contre les Cosaques [1] et aujourd'hui c'est avec les Cosaques, et contre qui? Contre l'Angleterre [2]. Pauvre Angleterre, que je la plains!

Décidément Mauguin est l'orateur et le poëte de la politique descriptive. Il s'est constitué, dans le parlement français, le protecteur de la Confédération russe. Oh! oh! le voici qui coupe en deux la presqu'île de Sumatra, prend à revers l'Indus, jette à la mer les comptoirs de l'opulente Calcutta et plonge ses bataillons gallo-slaves dans les profondeurs et les gorges du pays des Sikes! Pour moi, je ne doute pas un seul instant que tout ce tapage de stratégie routière ne fasse bien peur à l'Angleterre, et je ne sais trop comment elle pourra s'en démêler : je voudrais seulement que Mauguin, si cela lui est possible, ne tuât pas l'Angleterre d'un seul coup, et je l'en prie et l'en supplie au nom de notre jeune et brave armée qui, l'Angleterre une fois détruite et rasée comme un ponton par Mauguin, n'aurait plus à tirer le moindre coup de fusil pour s'entretenir la main. Il ne faudrait vraiment pas laisser tout à fait sans occupation le courage de nos enfants. Mais nous sommes sans pitié, sans discrétion, et nous abusons de nos avantages! Nous avons déjà parfaitement nettoyé la question d'Orient. Nous sommes partout triomphants de l'Angleterre, depuis les mers de la Chine jusqu'au détroit de Gibraltar, et nous nous entendons aussi bien en Confédérations russes qu'en Colonisations africaines et qu'en bombardements syriaques. Si nous en restions là pour le moment, qu'en dites-vous? sauf à recommencer à l'ouverture de la session prochaine une tout aussi belle campagne, que nous mènerions tambour battant cette fois-ci depuis l'huissier qui crie

[1] Voyez sa campagne de guerre avec le général Lamarque, 1831-1832.

[2] Voyez au *Moniteur* les discours de Mauguin, en 1840.

derrière le fauteuil du président Sauzet : Silence, Messieurs ! jusqu'à l'huissier qui se tient auprès du banc des ministres, pour porter leurs billets doux et leurs invitations à dîner.

En vérité, Mauguin, s'il n'était pas si grand conquérant, devrait bien être rassasié de tant de gloire, et il me semble qu'après avoir ratifié et scellé avec le sceau de cire verte le traité d'alliance de la France et de Nicolas Ier, empereur de toutes les Russies, il ne ferait pas mal de porter son auguste sollicitude sur l'Intérieur où il n'y a pas moins de friches et d'abus à déraciner par la racine que dans les steppes de Novogorod.

Avons-nous assez déraisonné, tous tant que nous sommes de Français dans ce bon pays de France, pendant trois mois et plus, sur l'insurrection des Druses, sur les faveurs de la sultane Validé, sur l'émir Beschir, sur la fidélité et le dévouement inaltérable d'Ibrahim et de son père Méhémet, et sur ces braves et honnêtes détrousseurs de Damas et du Liban ? Nous, loyaux députés, nous, négociants de toiles, fournisseurs de goudrons pour la marine, avocats de murs mitoyens, professeurs de grammaire, agioteurs de chemins de fer, et juges en jugerie, nous rangions les escadrons de Soliman-Pacha, absolument comme si nous eussions passé la revue dans la cour des Tuileries. Nous comptions toutes les batteries de Saint-Jean-d'Acre par le flanc et par le travers, comme nous compterons bientôt les canons de nos aimables bastilles pointés sur nos aimables[1] faubourgs. Nous répétions, mot pour mot, tout ce que disaient ou que ne disaient pas Méhémet, Kosrew, Reschid, Abdul, la Sultane, Napier, Stopford, Beschir, Ponsomby, l'eunuque noir, le séraskier, l'internonce, le mufti et le capitan, tout, excepté ce qu'aurait dû dire notre cher et féal ambassadeur, monseigneur le comte Alexis Pontois qui ne disait rien, et cela comme si nous eussions été admis en tiers dans la conversation intime de tous ces illustres personnages ! et puis, quand nous eûmes été bien exclus, sans qu'on nous eût donné d'avertissement préalable, bien bafoués, sans qu'on nous eût permis la plus petite réplique, et bien battus sans que nous eussions eu le moindre combat, un ministre de ce temps-là, je ne sais plus lequel, car ils changent tous les quinze jours, s'en vint

[1] Dicton de cour.

me dire à l'oreille, dans un accès de gaieté, que le gouvernement de Sa Majesté très-chrétienne le roi des Français, j'en ris encore, ne savait pas le premier mot de ce qui se passait là-bas. Et voilà justement pourquoi nous donnons cent mille francs aux ambassadeurs qui nous représentent si bien par devers le Grand-Turc, et pourquoi, grâce au voyage de Mauguin en Russie, à son traité d'alliance scellé en cire verte, aux informations parfaitement exactes que nous avons recueillies en Orient, et aux grands combats de plume et de langue que nous avons livrés, nous sommes devenus sur terre et sur mer si redoutables *relativement* à l'Angleterre[1] !

Ça va donc déjà très-bien, mais ça ira mieux encore lorsque Mauguin sera ministre des Affaires étrangères, car vous verrez que toutes les toques et tous les rabats de la Chambre y feront leur couchée dans cet hôtel de la rue des Capucines ! Il y a conjuration flagrante et main basse de la judicature sur le portefeuille des Relations extérieures. Les avocats, sans quitter leur sac et leur bonnet carré, tirent le canon, mettent les flottes à la voile, griffonnent des dépêches, expédient des courriers, signent des traités qui ne sont pas de la Quadruple alliance, et font asseoir devant eux, sur la sellette, les généraux d'armée, les ambassadeurs et les rois. L'avocat parle, l'avocat négocie, l'avocat guerroie, l'avocat règne, l'avocat gouverne, l'avocat fait tout, et aussi rien ne se fait.

Je dis que rien ne se fait de ce qui serait à faire. Car supposez que, de la part de la confédération Mauguin et compagnie, on nous permît d'établir quelques huttes en paille de riz, le long des côtes inhabitées du Coromandel ; admettons même que nous gagnassions à l'alliance russe le royaume de Cachemire avec une ou deux ménageries de chèvres du Thibet pour notre Jardin des Plantes et la vice-royauté de Caboul pour Mauguin, nous en serions, n'est-ce pas, bien avancés? Ce qui me touche davantage et ce qui n'occupe guère nos sublimes orateurs, c'est la condition misérable et précaire des laboureurs du centre de la France et des artisans de Paris, de Lyon et de Nantes ; c'est la servitude corporelle et spirituelle, c'est la crasse ignorance, c'est l'abâtardissement moral de tant de créatures humaines nées

[1] Dicton de boulevard.

sur la même terre et sous les rayons de la même civilisation que nous ; c'est la corruption des abus qui coule à plein flot, c'est la confiscation de nos libertés par l'excès des lois de septembre, après la confiscation de notre argent par l'excès de l'impôt.

Je m'arrête, car aussi bien j'aperçois d'ici Mauguin qui sourit de pitié en nous voyant raser d'aussi près la terre, nous pétris d'un limon si grossier, nous qui manquons de souffle, d'ailes et de ressort, nous qui n'entendons absolument rien aux finesses de la grande politique, à l'alliance combinée de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie avec Mauguin, à ses pérégrinations chez les Mongols, à ses courses géographiques, à ses volées, à ses bordées, à ses charges à fond à travers les océans et les déserts inconnus de la mappemonde, à ses rafles des possessions anglaises dans l'Inde, et à sa vice-royauté de Caboul !

Si, toutefois, au lieu d'être vice-roi de Caboul, Mauguin s'opiniâtrait à vouloir se mettre sous le bras le portefeuille maroquiné des Relations extérieures, pourquoi ne lui passerait-on pas cette innocente fantaisie ? pour moi, j'en fais la proposition formelle au Conseil des ministres, et voici ce que j'aurais à faire valoir au regard de cette candidature.

Mauguin a un vif, un très-vif sentiment de la nationalité, une vue nette et prompte des intérêts commerciaux de la France, une aptitude laborieuse et rompue aux affaires, une conversation sémillante et fine et les grandes manières de Cour. Qu'est-ce que ce nom d'ancêtres qui lui manque ? Bon ! vous vous arrêtez à cela ? le nom bourgeois mais illustré de Mauguin n'est pas au-dessous du nom de tant de ducs et pairs qui traînent la qualité de leurs aïeux dans la poussière et dans l'oubli. Il vaut bien, après tout, M. Guizot, qui vaut bien M. Thiers, qui valait bien M. Soult, qui valait bien M. Maison, qui valait bien M. Mortier, qui valait bien M. de Broglie, qui valait bien M. Sébastiani, qui valait bien M. de Polignac[1]. Quant à moi, si je pouvais donner un tour de roue à sa fortune, je le ferais bien volontiers. Mauguin est encore un homme de juillet que la Cour, vous le verrez, usera à son service, en désespoir de cause. Il me tarde de contempler à l'œuvre, l'un après l'autre, tous ces Charlemagnes de la basoche,

[1] Tous anciens ministres des affaires étrangères.

tous ces bâcleurs de Chartes, tous ces faiseurs de rois, tous ces augustes fondateurs de dynasties. Nous saurons comment ils s'en tireront, et s'ils ne s'en tirent pas, alors il faudra bien convenir que toutes les expériences sont faites, qu'il existe entre certaines choses certaines incompatibilités, et qu'il y a lieu à aviser.

Mauguin a encore une autre manie que celle de la conquête, de la diplomatie et de l'esclavage. Il tient beaucoup à passer, pardon du néologisme, pour un homme *gouvernemental.* Il croit, de la meilleure foi du monde, que la plupart de ses collègues de l'Opposition n'entendent rien ou presque rien aux matières d'État ; qu'ils ne chérissent, qu'ils ne respectent pas suffisamment la Centralisation ; qu'ils font trop de petite controverse ; qu'ils se noient trop dans les détails et qu'ils ne sauraient, comme lui, organiser un plan d'administration et mener à bout de vastes desseins.

Thiers (il était alors ministre de je ne sais quel département), pour annuler l'opposition incommode et revêche de Mauguin, avait soin de l'entretenir dans ces idées-là ; pareil au reptile tentateur, il s'approchait de Mauguin en rampant ; il le contournait, il l'enveloppait, et, se glissant jusqu'à son oreille, il lui sifflait ces mots :

« Comment pouvez-vous, monsieur Mauguin, vivre avec des gens de l'espèce de ceux que nous combattons, gens à étroite cervelle ? ne voyez-vous donc pas que vous êtes le seul d'entre eux qui compreniez ce que c'est que le gouvernement, et quand vous serez assis à notre place sur ce banc d'angoisse et de douleur, oh ! vous ferez comme nous, monsieur Mauguin ! aidez-nous donc, car en travaillant pour nous qui ne faisons que vous préparer les voies, vous travaillez pour vous-même. »

Mauguin n'a que trop cédé à l'insinuante fourberie de ces louanges, et il ne s'est pas aperçu que, pour obtenir un sourire de Thiers, il s'aliénait l'austère amitié de l'Opposition.

Pourquoi ? pour désertion de nos principes ! non. Pour trahison de notre cause ! moins encore. Mais goût du paradoxe, fantaisie de thèse, excentricité d'opposition, indiscipline, vanité et rien de plus.

Disons à sa louange que, membre du Gouvernement provisoire qui faisait les ministres, il aurait pu se faire ministre lui-même, il ne l'a pas voulu. Il eût été proscrit par Charles X victorieux, et il a montré,

à l'hôtel de Grève, qu'il était capable de courage civil. Sa vie politique a été toute parlementaire, elle est pure et il n'a aucune mauvaise action à se reprocher. Qu'il aime l'égalité par désintéressement ou par orgueil, peu importe, il l'aime. Qu'il défende la Centralisation, nous ne l'en blâmerons guère, nous particulièrement. Tous les hommes d'État reconnaissent la nécessité d'un pouvoir fort dans un pays où l'imagination est la faculté dominante, et où elle transporte les esprits, avec une oublieuse facilité, d'un système à un autre. Mauguin aime, d'un patriotique excès, l'indépendance de notre nation qu'il préfère à la liberté même. Il pense que cette nation si mobile et si vive, si chevelaresque et si étourdie, a besoin d'être occupée, d'être éblouie par le spectacle des grandes choses et de se sentir gouvernée. Il n'a pour aucune sorte de Dynastie aucune sorte de tendresse personnelle ni de préjugés. Il a même, au fond de ses concessions monarchiques, des instincts de tribun, et je crois qu'il s'accommoderait de la République aussi volontiers que de la Royauté, pourvu que la République eût de l'unité, de la puissance et de la grandeur.

Chose singulière ! après dix-sept années d'exercices parlementaires, Dupin marche aujourd'hui tout seul, Sauzet tout seul, Mauguin tout seul. Or, n'être d'aucun parti, lorsqu'on est au milieu des partis, ou ne pas savoir les conduire lorsqu'on en aurait le talent, c'est n'avoir ni opinion, ni plan, ni système, ni principes, ni caractère, ni politique, grande ou petite. On peut être, ainsi tourné, un brave citoyen, un ministre, un président, un académicien, un procureur du roi, un orateur, un avocat, un homme aimable, mais on n'est pas un homme d'État. C'est là cependant ce qui les tourmente tous, bâtonniers de l'Ordre et plaidants. Être homme d'État ! Ils le veulent tous, et Mauguin plus que les autres.

Du reste, et pour les choses du dehors, toujours parfaitement informé par les consuls, par les agents et par les chargés d'affaires qu'il entretient à l'étranger, et cela au point que, lorsqu'il montait naguères encore à la tribune et que ce grand diplomate affirmait qu'il en savait long et même plus long que les ministres ne le croyaient et ne l'eussent voulu, qu'il ne dépendait que de lui, en effet, de laisser transpirer un secret d'État, mais qu'on devait comprendre que dans sa position il ne lui était pas permis de s'expliquer davantage, la Chambre

se tournait vers moi en souriant et semblait me dire : Mon Dieu, Timon, que vous l'avez bien peint !

Mais c'est assez de l'homme politique ; un mot sur l'orateur, allez à la Chambre, allez voir, et voir à votre aise cet agréable voyageur.

Vous le reconnaîtrez sans peine. C'est celui qui siége à l'extrémité des bancs de la droite, qui a une figure ouverte, des yeux fins et spirituels, un organe ferme et net, des gestes nobles, une récitation un peu emphatique.

Vous venez de le reconnaître, vous venez de l'entendre ; n'est-ce pas qu'il est l'un des trois parleurs d'esprit de la Chambre : Thiers nous éblouit par le prisme de ses facettes, Dupin par ses vives arêtes, et Mauguin par les lueurs soudaines de ses reparties.

Comme il cause bien ! Vous êtes de mon avis, n'est-ce point qu'il cause bien ? Il cause aussi bien qu'il parle. Il aime à joûter contre le premier interlocuteur venu. Il se fait le centre des députés qui bourdonnent dans la salle des Conférences, et, ainsi qu'aux succès de tribune, il vise aux succès de couloirs.

N'est-ce pas aussi qu'il est très-accort de sa personne, et qu'il a des manières enjouées et liantes ? Il captive, il séduit, il est aimable. J'aime Mauguin, quoiqu'il n'en veuille pas convenir, apparemment parce qu'il lui semble que, lorsqu'on aime les gens, on ne saurait en dire trop de bien. Mais c'est là les flatter et non pas les aimer, et moi, j'aime assez Mauguin, assez véritablement pour dire de lui tout ce que j'en pense : du bien et du mal, et certes plus de bien que de mal, et je continue :

Il n'est pas aussi long, aussi diffus, aussi avocat que les autres avocats. Sans doute, il gâte quelquefois sa diction en voulant trop la soigner, mais sa phraséologie est plus déclamatoire dans le ton que dans les mots, dans l'accentuation que dans les idées. On peut surtout lui reprocher de préméditer ses effets oratoires, de laisser transparaître la trame de son discours et de ne pas s'abandonner assez à la nature. Du reste, il est précis dans ses exordes ; il dresse bien les différentes thèses de son sujet : il les suit, il les pousse avec vigueur dans toutes leurs directions, et sa manière est savante et travaillée. Il est, par-dessus tout, habile.

Mauguin, par sa longue pratique du barreau, par la spécialité de ses études, par la trempe brillante et souple de son esprit, a jeté de vives lumières sur toutes les questions de droit civil et criminel, de commerce, de douanes et de finances.

J'aime cette comparaison de Mauguin, car elle est belle : « Les lumières sont comme les fluides qui pèsent sur leurs bords. Elles cherchent toujours à s'étendre. »

Quelquefois, lorsqu'il s'animait, et que, chez lui, le naturel l'emportait sur l'art, il cessait d'être rhéteur, il devenait orateur, il s'élevait jusqu'à la plus haute éloquence. Alors il faisait frémir, pâlir et pleurer sur les déchirements de la Pologne expirante. Il criait du fond de son cœur, il soupirait, il se troublait, il vous émouvait. Mais ces effusions de l'âme n'étaient pas communes chez Mauguin, et elles n'échappent guère qu'à des orateurs plus vrais, plus fougueux et plus irréguliers. Mauguin était trop maître de lui-même pour trouver le pathétique, qui ne se rencontre que lorsqu'on ne le cherche pas. Mais il maniait, avec un avantage décidé, le sarcasme poignant et l'ironie à lame fine.

C'était un rude interpellateur que Mauguin. Il était fécond, ingénieux, hardi, pressant. Il ne se laissait intimider ni par les ricanements, ni par les murmures. Il se refroidissait de la colère de ses adversaires.

Je l'ai vu beau, lorsque, du haut de la tribune, il luttait contre Casimir Périer, son redoutable ennemi. Le ministre, épuisé, hors d'haleine, lançait sur lui les éclairs de son œil de feu. Il bondissait sur son banc ; il brisait entre ses dents des exclamations entrecoupées de menaces. Mauguin, du coin de sa lèvre souriante, lui décochait de ces traits qui ne font pas jaillir le sang, mais qui frémissent sous l'épiderme. Il voltigeait autour du ministre et se posait en quelque sorte sur son front, comme le taon qui pique un taureau mugissant. Il entrait dans ses naseaux, et Casimir Périer écumait, frappait du pied l'arène, se débattait sous lui et demandait grâce.

Résumons l'homme.

Mauvais politique, par insouciance de convictions plutôt que par faiblesse de caractère, mais excellent orateur, quelquefois à l'égal des plus grands ; par intervalles, éloquent ; toujours plein, lucide,

concis, ferme, incisif; esprit à ressources, étendu, pénétrant, flexible; serein dans l'orage, maître de ses passions, moins pour les réprimer que pour les conduire, et ne suspendant ses impatiences que pour mieux affiler et relancer les traits amortis qu'on lui jetait; homme de grâce et de séduction, un peu présomptueux, avide de louange, et qu'on ne pouvait, pour tout dire en un mot, aimer fortement ni haïr.

LAFFITTE

Y a-t-il eu un ministre qui soit entré dans les affaires avec plus de dévouement et de sincérité, et qui en soit sorti avec un cœur plus français et des mains plus pures? Combien, rois et particuliers, n'ont-ils pas abusé de la facilité de ce bon et aimable caractère? Quel organe flatteur? Quelle verve de causerie! Quelle fluidité variée, abondante, limpide, spirituelle! Quel enthousiasme naïf de jeune homme pour ce qui était beau et bon, juste et vrai! Comme il unissait bien aux grâces de la cour, lorsque la cour avait des grâces, la simplicité et la bonhomie d'un négociant! Ne valait-il pas mieux cent fois entendre Laffitte et Dupont, si substantiels, si pleins, si lucides, que tant de rhéteurs bavards et tant d'avocats de province qui tirent leur montre et discourent à l'heure, et qui oublient que la parole n'a pas été donnée à l'homme pour ne fabriquer que des mots, mais pour exprimer des idées?

La vie privée de Laffitte a été un cours de morale en action. Sa vie publique a été un cours de politique à l'usage des peuples qui, pouvant se conduire eux-mêmes, s'attellent, le dos écrasé, au lourd char d'un maître.

Laffitte avait le génie financier, plus rare que le génie oratoire. Il avait résolu les problèmes de la conversion des rentes, des banques et de l'amortissement, avec une propriété de termes qui parait la science sans la cacher. Ses discours sur l'ensemble du budget sont des modèles d'exposition théorique, et ses discussions sont des modèles du genre délibératif appliqué au maniement des chiffres. Sous

la Restauration, il a fondé le crédit public, et il a depuis fondé le crédit privé, ne voulant pas qu'il se passât un seul jour de sa belle vie qui fût perdu pour son pays.

Le fond du caractère de Laffitte était républicain, non pas qu'il crût à la possibilité actuelle de cette forme de gouvernement, mais il pensait, avec Lafayette, Chateaubriand, Arago, Dupont (de l'Eure) et s'il m'est permis d'ajouter avec moi[1], que les Européens y gravitent et qu'elle sera un jour la plus haute expression de la civilisation la plus avancée[2].

Cette âme si douce et qu'on pouvait croire faible, résistait et se fortifiait dans les vives et pressantes conjonctures. Alors Laffitte luttait courageusement contre les périls, il les abordait avec énergie et il les surmontait par sa décision.

L'ingratitude, d'où qu'elle partît, soulevait ses nobles dégoûts, et l'oppression de la liberté, de quelque prétexte qu'elle se couvrît, allumait son indignation. Il lui échappait alors à la tribune de ces mots qu'il semble qu'un donneur de couronnes comme lui, qu'un fondateur de dynastie comme lui, puisse seul dire hardiment et impunément, et le ministre interpellé d'entendre ou de répondre ne savait plus que rougir et baisser les yeux.

Laffitte a supporté ses revers avec la même sérénité que sa fortune et il lui a été donné de faire des ingrats dans les plus bas et dans les plus hauts lieux. Aucun homme de notre temps n'a été plus magnifique. Car, après avoir ouvert sa maison à tous les proscrits et sa bourse à tous les malheureux, il a fini par octroyer un sceptre. Qui présidait la Chambre des députés le 29 juillet ? Qui était l'âme, le chef, le meneur du Palais-Royal? Qui a poussé, décidé Lafayette, Lafayette étranger et plutôt hostile que favorable aux d'Orléans? Qui a rapproché le palais Bourbon de l'Hôtel de Ville? Qui a, en un mot, conduit et terminé toute l'affaire, si ce n'est Laffitte? Oui, c'est Laf-

[1] « Le Consulat a sauvé la République et l'avenir de la révolution d'une ruine complète, et ce fait, tous les républicains consciencieux, tels que Carnot, Thibaudeau, Cormenin, Carrel, l'ont reconnu : dire le contraire, c'est nier l'évidence. »

(Lettre de Louis-Napoléon, aujourd'hui empereur, écrite en 1845 à M. de Lamartine.)

[2] Cette opinion a toujours été celle de l'auteur.

fitte qui a ramassé la couronne de France, gisante à terre entre deux pavés, et qui l'a mise sur le front de Louis-Philippe.

Moi, Timon, qui ne me suis jamais senti de tempérament, de même que mes vigoureux compagnons, à pouvoir engendrer un Roi, j'assistais comme un amateur plutôt que comme un législateur à la séance secrète du 29 juillet, où les destinées de la France se décidèrent, en trois minutes, selon l'usage des révolutionnaires gaulois, lesquels, on le sait, ne vont pas mal vite en besogne. Seulement, ce qui est assez rare dans ce pays-ci, j'avais la tête à moi, et je n'étais pas dans le travail de l'enfantement comme les trente-six pères de la patrie qui m'entouraient[1]. J'ai donc su mieux qu'eux, beaucoup mieux que Laffitte lui-même qui nous présidait, ce que Laffitte faisait et surtout ce qu'il était en puissance de faire, et j'ai vu dans cet instant solennel la future royauté osciller sur la pointe d'une aiguille.

S'il m'était permis de discuter un homme, comme il m'est permis de discuter Dieu! Si j'habitais un pays où véritablement la liberté de la presse existât! mais les lois de septembre m'arrêtent au moment que j'allais peindre[2]...

Des trois personnes qui créèrent et soutinrent par leur patriotisme, leur crédit et leur vertu, le jeune et révolutionnaire Établissement de juillet, il ne reste plus que Dupont (de l'Eure)[3].

Dupont (de l'Eure), espèce de Romain, mais des meilleurs temps de la vieille Rome; honnête sans ostentation et sans pruderie; républicain par ses principes, par ses mœurs, par son caractère et par ses vertus; autre paysan du Danube, simple, franc, brusque jusqu'à la rudesse, incommode aux flatteurs, plaidant à la cour et dans un sénat corrompu la cause de l'épargne et de l'égalité; jugement à visière droite et qui ne se laissait pas arrêter sur son chemin par les belles phrases, le sophisme des parades et l'hypocrisie des protestations; esprit qui brillait à un aussi haut point par l'exquis de son bon sens, que d'autres par l'éclat de leur éloquence; personnage rare en tous les temps, en un temps surtout où les apostats de l'honneur

[1] Séance du 29 juillet 1830.
[2] Allusion à Louis-Philippe.
[3] Depuis, et en 1848, président du gouvernement provisoire; aujourd'hui, 1868, mort.

et de la liberté marchent effrontément dans le mépris et posent eux-mêmes sur leurs fronts des couronnes d'or ; homme enfin à qui il n'aura manqué, pour que sa vertu eût je ne sais quoi de parfait et d'achevé, qu'un peu de proscription, que cependant je ne lui souhaite pas.

ODILON-BARROT

Odilon-Barrot n'a pas, comme Mauguin, l'une de ces figures mobiles et ondoyantes qui tournent sans cesse sur elles-mêmes et qui, reflétant l'ombre et la lumière, la force et la grâce, plaisent, lorsqu'elles sont peintes, par la variété des ornements et par la vivacité hardie des traits et de la couleur.

Odilon-Barrot a plutôt la sagesse imposante et composée du philosophe, que les caprices et la fougue brillante des improvisateurs.

Sa raison, comme un fruit précoce mais sain, a mûri avant l'âge. Il était, à vingt-quatre ans, avocat aux Conseils et à la Cour de cassation. Nicod était le dialecticien de sa compagnie, Odilon-Barrot en était l'orateur.

Moitié homme de palais, moitié homme politique, Odilon-Barrot avait déjà placé son nom, sous la Restauration, à côté des noms célèbres de l'Opposition, et la liberté le comptait avec orgueil parmi ses défenseurs.

Odilon-Barrot étudie peu et lit peu, il médite. Son esprit n'a d'activité et ne veille que dans les hautes régions de la pensée. Ministre, il languirait et se laisserait surprendre dans l'application. Il serait plus propre à diriger qu'à exécuter, et il excellerait moins dans l'action que dans le conseil. Il négligerait les détails et le courant des affaires, non pas qu'il y fût impropre, mais il y serait inattentif.

Odilon-Barrot répandait sa fécondation sur un sujet plus qu'il ne l'en tirait. Il n'en cueillait que la fleur, il n'en touchait que les sommités. Il réfléchissait plutôt qu'il n'observait.

Ce qui le frappait d'abord dans un sujet, c'était l'ensemble, et cette manière d'envisager les choses lui venait de l'aptitude particulière de son esprit, de l'exercice de la Tribune et des procédés de son ancien métier d'avocat à la Cour de cassation. Personne ne savait mieux qu'Odilon-Barrot abstraire et résumer une théorie, et je regardais Odilon-Barrot comme le premier généralisateur de la Chambre[1]. Il possédait même cette faculté à un plus haut degré que Guizot, qui ne l'exerçait que sur certains points donnés de philosophie et de politique, tandis qu'Odilon-Barrot improvisait ses généralisations avec une remarquable puissance, sur la première question venue. Tous deux étaient dogmatiques comme les théoriciens. Tous deux affirmatifs, mais Guizot davantage; car Guizot doute moins qu'Odilon-Barrot. Il prend plus vite son parti, et il mène une résolution tout droit à son but avec le vif et le roide de son caractère.

Odilon-Barrot est honnête homme, qualité que j'ai honte de louer et que cependant il faut bien que je loue, puisqu'elle est si rare. Pas meneur, pas intrigant et guère ambitieux. Sa réputation politique est belle et sans tache, et sa parole est toujours prête pour les causes généreuses, toujours au service des opprimés.

Odilon-Barrot a une physionomie belle et méditative. Son front vaste et développé annonce la force de sa pensée. Son organe est plein et sonore, et sa parole est singulièrement grave. Il a dans sa mise un peu de recherche, qui ne lui messied pas. Sa pose a de la dignité sans être théâtrale, et ses gestes ont une simplicité noble.

Lorsqu'il parle, il anime, il accentue, il échauffe, il colore son expression, qui est froide et terne lorsqu'il écrit. Sa discussion est solide et savante, forte de moyens, suffisamment ornée et toujours dominée par sa haute raison. Il s'attache moins volontiers, dans une cause, au point de fait qu'au point de droit. Il le prend, le creuse, le retourne, et il en tire ce qu'il renferme d'aperçus neufs et de considérations larges et saillantes.

Sa méthode, toutefois, n'était pas sans défaut. Il s'embarrassait assez souvent parmi les lenteurs de son exorde. Il s'égarait aussi dans

[1] Voyez sa belle discussion sur la loi du Conseil d'État.

l'étendue de ses pensées, et il renouait péniblement leur fil lorsqu'il se brisait. De même, il ne précipitait pas assez vite ses harangues vers leur fin. Peut-être, au surplus, cela me choque-t-il plus qu'un autre parce que j'aime par-dessus tout les discours substantiels et serrés. Je dois convenir cependant qu'Odilon-Barrot était plus abondant que diffus, et il y avait du plaisir à aller avec lui à la chasse des idées, tandis que les rhéteurs vulgaires ne poursuivent et n'abattent que des phrases.

Odilon-Barrot était plus raisonneur qu'ingénieux, plus dédaigneux qu'amer, plus tempéré que véhément. Son regard ne jetait pas assez de flamme. On ne sentait pas assez sa poitrine se soulever et son cœur bondir contre l'oppresion de l'arbitraire. Trop souvent sa vigueur s'affaissait et tombait, et son arme lui était lourde avant la fin du combat.

Maître de ses passions et de sa parole, il calmait en lui et autour de lui la colère des centres et les soulèvements orageux de la gauche. Il préparait, il couvrait la retraite, dans les pas difficiles, avec l'habileté d'un stratégiste consommé ; c'était le Fabius Cunctator de l'Opposition.

Malheureusement, cette tactique de temporisation, lorsqu'elle est trop souvent répétée, amollit les courages parlementaires qui ne sont pas déjà bien osés. Le rôle de l'Opposition n'est pas de se cacher derrière les bagages de l'ambulance, mais de se porter vivement au front de bataille. Quand le peuple ne voit pas ses défenseurs monter sur la brèche et faire feu, il s'attiédit, bâille, se détourne et s'en va à d'autres spectacles.

Les Orateurs sont les enfants gâtés de la Presse, et comme les enfants gâtés battent leur nourrice, les Orateurs font à la Tribune bon marché de la Presse. C'est bien aussi la faute de celle-ci, tant opposante que ministérielle, car vous la voyez se récrier à chaque mot qui tombe de la bouche de ses héros parlementaires et les recueillir bien précieusement dans ses linges les plus fins, pour autant de reliques vénérables et saintes. Il n'y a peut-être pas un seul de nos orateurs dynastiques ou ministériels à qui l'on n'ait répété cent fois qu'il était beau, sublime, admirable, et qui, tout enfumé de louanges, ne se crût en effet une merveille d'éloquence, allant de pair avec Démosthène.

Étonnez-vous maintenant s'il prenait à ces messieurs des bouffées de vanité incroyables, et si la tête leur tournait sous le vent de ces adorations.

Ç'a été un malheur pour Odilon-Barrot de n'avoir pas eu auprès de lui un seul ami, c'est-à-dire un seul homme qui lui eût dit la vérité. On nous l'a gâté à force de révérer son éloquence et ses vertus. On lui en souffla tant qu'il en devient bientôt enflé et boursouflé. On allait jusqu'à lui faire accroire que les conséquences qu'il demandait s'accordaient toujours exactement avec les principes qu'il n'avait point, que ses vagues théories ne s'évaporaient pas en nuages, et que sa modération ne tombait jamais dans les langueurs de l'impuissance.

Qui, parmi mes contemporains, ne se souvient de l'Opposition de quinze ans[1] ? Rare mais serrée, la nuit, le jour, elle veillait, s'armait marchait, combattait. Elle n'attendait pas que le péril vînt au devant d'elle, elle courait au devant de lui. Un ministre n'avait pas achevé de violer le domicile du citoyen le plus obscur, qu'il était pris sur le fait, dans le flagrant délit, et interpellé. Une liberté, si petite qu'elle fût, n'était pas menacée, qu'elle était déjà couverte. Un acte arbitraire était à peine commis par le Pouvoir, qu'il était déjà dénoncé par l'Opposition. Tous les députés de la Gauche étaient solidaires de pensées, de doctrines, de votes et d'action. C'était le bon temps du parti, le temps de la jeunesse et de l'espérance !

Mais, depuis la Révolution de juillet et dans les premières Législatures, l'Opposition dynastique a marché divisée sous des chefs mal unis. Elle ignorait ce qu'elle voulait et où elle allait. Elle avait plutôt des dégoûts que des espérances, et des répugnances que des principes. Gênée dans son cercle bourgeois, elle ne se ranimait, elle ne se rafraîchissait plus aux sources de l'inspiration populaire. On eût dit qu'elle portait sur son front la tache de son péché originel, de cette grande usurpation qu'elle avait commise en 1830 sur la souveraineté du peuple, et que, désespérée, repentante, lasse des autres et d'elle-même, elle voulait cacher à tous les yeux et traîner dans la solitude ses remords et sa douleur.

Elle ne savait pas même jusqu'où elle s'avançait vers les centres

[1] Celle de Manuel, de C. Périer, de Lafayette.

dont le tiers-parti lui barrait le chemin, ni où elle s'arrêtait vers l'extrême Gauche. Elle ne pouvait, elle ne savait ni se définir elle-même, ni se compter, ni se faire conduire, ni où elle planterait son drapeau, ni sous quel pavillon elle se reposerait, ni quel était le mot d'ordre, ni quel jour on donnerait la bataille, ni pour quelle cause, ni qui commanderait. Avait-elle deux chefs? N'en avait-elle qu'un? Était-ce Odilon-Barrot? Était-ce Mauguin? Si Odilon-Barrot voulait prendre le commandement, Mauguin dépité, comme un autre Achille, boudait dans sa tente, livrant les Grecs aux flèches d'Hector et au courroux des dieux. Nulle réunion, nulle combinaison, nul plan, nul système. Odilon-Barrot était trop absorbé dans ses rêvasseries politiques pour discipliner ses troupes. Mauguin était trop aventureux pour qu'elles se confiassent au caprice de ses destins. L'un était trop abstrait, l'autre trop léger. Ils ne voulaient pas être soldats, ils ne savaient pas être chefs.

L'Opposition dynastique agissait avec une lenteur de mouvements, une circonspection de périphrases et une surabondance de précautions académiques qui ne vont pas au caractère français. On était toujours tenté de dire à ses orateurs : Au fait! au fait! arrivez au fait!

Elle n'attaquait pas, elle résistait; elle dissertait et n'argumentait point; elle complimentait le ministère sur ses bonnes intentions, tandis qu'il péchait encore plus par l'intention que par le fait; elle débutait par le courroux pour finir par le dégoût; elle s'arrêtait au milieu des conséquences, de peur du principe ; elle ne disait pas d'une institution fausse qu'elle était fausse, mais qu'elle était mal appliquée; elle voulait d'une monarchie sans les conditions de la monarchie, et elle demandait ce que la république seule peut donner, tout en se défendant de vouloir la république. Les forts se fâchaient de son peu d'énergie. Les faibles, eux-mêmes, craignaient, en s'appuyant sur elle, qu'elle ne fléchît sous eux. Sa temporisation n'était que de l'inertie, et sa modération n'était que de la pusillanimité.

Comme elle ne savait pas elle-même ce qu'elle voulait, les patriotes du dehors ne savaient pas ce qu'ils devaient vouloir. Chaque session se passait à entendre des discours fort beaux, peu concluants, à trois semaines de là enterrés dans l'oubli. Qui s'en souvient, et que di-aient-ils?

Vous avez vu ces herbes arides qui poussent dans les fentes d'un mur ; il est bon qu'elles soient un peu agitées par le vent pour que leurs filaments s'affermissent. Il en est de même du ministère ; les molles et bruissantes attaques de l'Opposition, au lieu de l'ébranler, l'enracinent.

L'Opposition dynastique ne s'occupait ni de l'instruction ni de la moralisation du peuple. De la phraséologie constitutionnelle elle en dépensait, en Chambre, tant qu'on voulait, mais d'écus et de temps au dehors, point. On ne la voyait à la tête d'aucun établissement intellectuel. Elle ne dirigeait rien, ne centralisait rien, ne vivifiait rien. La session close, chacun d'eux prenait sa volée vers le clocher de son endroit, rentrait dans son nid et s'y blottissait chaud et reposé, jusqu'à la saison des orages parlementaires.

Le peuple se disait : « L'Opposition dynastique ne croit pas que nous valions la peine qu'on nous confie, à nous pauvres et stupides hères, le droit d'élire et d'être élu. Elle ne se dévoue pas non plus à nous soulager et à nous instruire, et alors à quoi nous sert l'Opposition ? Que nous importe à nous, s'il y a un roi, qui régnera de Pierre ou de Jacques, puisque nous n'avons aucune prétention à régner ? Que nous importe à nous qui sera ministre, puisque nous n'avons aucune prétention à être ministre ? Ç'a été sans doute un grand bonheur pour l'Opposition dynastique, puisqu'elle le dit, qu'il y ait eu une Révolution de juillet, mais pour nous, jusqu'ici du moins, nous ne nous en apercevons guère. »

L'Opposition radicale, je suis assez franc pour l'avouer, méritait une bonne partie des mêmes reproches. Que faisait-elle pour le peuple, tout en parlant sans cesse du peuple ? Rien, pas la moitié, du moins, de ce qu'elle aurait pu et qu'elle aurait dû faire pour lui.

La différence qu'il y avait entre M. Odilon-Barrot et nous, c'est que nous voulions les conséquences de notre principe, au lieu qu'il ne voulait pas le principe de ses conséquences. Une autre différence, c'est qu'il ne voulait pas de nous, et que nous, au contraire, nous voulions de lui. Nous en voulions pour voir enfin résoudre cet insoluble problème d'une Monarchie qui danserait sur la corde sans balancier.

M. Odilon-Barrot n'était pas, comme moi, comme tant d'autres,

maître de son individualité politique. Il a été plus qu'une personne, il a été dans la Chambre et dans la Nation la tête d'une opinion collective, le représentant de la Bourgeoisie libérale, le chef avoué et incontestable d'un parti puissant. Odilon-Barrot guidait au combat la plus nombreuse phalange de la Chambre. Le reste n'était que soldats de rencontre, agrégations fortuites, bataillons accidentels, officiers sans troupes, tirailleurs, guérillas, aventuriers et mercenaires. Mais à force de dire à ses gens d'être bien raisonnables, bien sages, de ne pas fourbir leurs armes, de ne pas faire trop de bruit, d'attendre, d'attendre toujours et d'attendre encore, Odilon-Barrot les a rendus précautionneux, traînards de la jambe et presque trembleurs. Il avait si bien rogné les ailes à l'Opposition dynastique, de peur apparemment qu'elle ne s'échappât, qu'elle ne pouvait plus ni voler ni même marcher. Il avait tellement châtré les organes de sa virilité, qu'elle était, comme un vieillard, tombée dans la caducité de l'impuissance.

Au lieu de renvoyer à ses adversaires flèche pour flèche, elle se contentait très-chrétiennement d'étancher son sang et de poser des appareils sur sa blessure. Au lieu de couler toujours dans le même lit et de garder son nom, elle s'était mêlée avec d'autres fleuves venus d'autres sources, de manière à ce qu'on ne pouvait plus reconnaître ni sa pente, ni son eau; elle n'avait plus d'individualité propre et distincte; elle allait et venait comme un corps fluctuosé, d'un rivage à l'autre; elle éclatait et se dissipait; elle s'étendait et se repliait; elle n'avait plus de limites, parce qu'elle n'avait plus d'empire, et qu'elle transférait son territoire et son drapeau où le caprice des vents la portait et la retenait; elle s'était alliée à qui voulait d'elle, mais sous la condition bizarre de ne jamais profiter de la victoire; elle prêtait à qui voulait lui emprunter, mais à la charge qu'on ne lui rendît pas; elle donnait et ne recevait jamais; elle s'enchaînait à des partis qui restaient libres d'elle; elle assumait tous les devoirs sans revendiquer les droits, toutes les charges sans jouir des bénéfices; elle avait peur de ses ennemis, au point de ne pas les regarder en face; elle avait peur d'elle-même, au point de ne pas se compter; elle prenait ses illusions pour des sentiments, et ses sentiments pour des maximes; elle était polie et courtoise, mais elle était dupe; elle était honnête, désintéressée, vertueuse, éloquente, mais elle n'était

pas habile ; elle faisait les affaires du pouvoir, mais elle ne faisait pas celles de la France.

N'eût-il pas mieux valu laisser les égouts de la corruption se dégorger, sans se mêler à leurs fanges, répudier des conjonctions adultères et déshonorantes, se serrer autour de son drapeau, combattre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour l'éternelle vérité des principes, et dire comme François Ier en rendant son épée : « Tout est perdu, fors l'honneur? »

Mais c'est que l'Opposition dynastique n'en eût pas été réduite là, et que rien n'eût été perdu pour elle, ni l'honneur, ni le reste.

J'insiste, parce que cette anomalie est le trait le plus caractéristique de la physionomie d'Odilon-Barrot ; on ne vit jamais tant de force et tant de faiblesse, tant de combats avec une si grosse troupe et si peu de victoires, tant de discours et si peu d'action, tant de bruit et si peu d'effet. A quoi ou à qui s'en prendre : A la fatalité? au vice du principe? au défaut de tactique? à la couleur du drapeau? aux soldats ou au général? Que voulait-on de plus cependant, et quand sera-t-on mieux servi? Odilon-Barrot, avec des élections libres, eût été alors, s'il l'eût voulu, nommé dans plus de vingt colléges.

Situation sans exemple dans nos annales ! fortune inouïe et qui semblait lui être venue en dormant! mais aussi, responsabilité plus grande que celle d'aucun ministre. N'entendait-il pas la France électorale lui crier : « Varus, rends-moi mes légions ! »

C'est pourtant dommage! quelle belle et brave troupe vous aviez à conduire, et où ne vous aurait-elle pas mené, Varus, si vous aviez su éviter les défilés et les gorges de la Germanie? Quels vaillants soldats! Mais puisqu'ils défilent devant moi, pourquoi n'en ferais je pas, à la hâte, le dénombrement?

C'est vous d'abord, Bordelais aux yeux pleins de feu, à la figure pâle et contemplative. Combien n'y avait-il pas du girondin dans la pompe et le coloris de votre langage? Vous faisiez parler votre cœur avec une religieuse abondance, et les mots sacrés de patrie, de conscience, de vertu s'échappaient onctueusement de vos lèvres. On voyait que vous vous berciez avec complaisance dans le vague de ces grandes et flatteuses images, et que vous aimiez à vous enivrer du son de vos propres paroles. Je crains qu'il n'y eût plus d'imagination et de ten-

dresse d'âme dans votre talent, que de logique. Mais vous possédiez je ne sais quoi de candide qui touche et qui plaît. Vous aviez vraiment les entrailles et l'organe d'un orateur[1].

Lorsque se discutait le tripotage des *créances américaines*, vous avez pu voir ce que c'est que de s'engager dans une fausse route. Comme vous vous étiez servi de termes mystérieux, couverts, inexplicables en apparence, pour dire, pour ne pas dire où les créances avaient passé, Guizot, sa férule au bout du poignet, courut à la tribune, et du ton d'un maître qui appelle à lui un écolier, il vous somma d'expliquer vos hiéroglyphes.

Vous balbutiâtes, et il faisait plaisant de voir le doctrinaire vous tenir dans ses griffes comme un pauvre oiseau, et ne pas vouloir vous lâcher jusqu'à rétractation formelle de ce que vous aviez dit ou pas dit. Il n'y avait pas, en vérité, de quoi tant se courroucer. Personne n'a jamais prétendu que Guizot eût pillé, volé, trafiqué, brocanté, vendu, revendu, escompté, grapillé et gaspillé la créance américaine. Eh! mon Dieu, monsieur Guizot, vous savez bien que ce n'était pas de vous qu'on parlait : on vous tenait pour un honnête homme. Vous n'achetiez pas, vous, des actions verreuses dans les cavernes de l'agiotage. Vous ne faisiez point, vous, passer vos billets, vos lettres de change et votre or en barre aux banques d'Angleterre et des États-Unis. Vous n'étiez pas, vous, un gros capitaliste, vous n'étiez pas, vous, un immense agioteur. Fallait-il donc qu'on vous écrivît les noms avec le doigt? Allons, allons, un peu de bonne volonté et vous eussiez fini par ne pas ignorer ce que personne n'ignorait.

Vous aussi, n'étiez-vous pas un des talents de la troupe, vous, homme érudit en droit civil, criminel, administratif, diplomatique et commercial, je ne dis pas ecclésiastique, car nous ne nous entendons pas beaucoup sur ces matières où j'ai eu l'honneur de vous combattre et peut-être de vous battre. Homme consciencieux, où prenez-vous d'être éloquent, lorsque parfois vous l'êtes? Eh! dans votre cœur[2]. Fureteur de pièces, de documents secrets et de traités inofficiels, où alliez-vous

[1] Ducos, mort ministre de Napoléon.

[2] Quoique Timon ait eu depuis gravement à se plaindre de l'orateur auquel il fait ici allusion, il a tenu pour cela même à conserver cette louange de son adversaire.

déterrer tout cela ? Eh ! mon Dieu, où votre science et votre ardeur vous guidaient, où les autres n'allaient pas, où ils ne savaient pas étudier, explorer, butiner. Non, il n'y en avait pas qui sussent comme vous secouer la poussière des archives et des vieux livres, compulser, extraire, déchiffrer les manuscrits, collationner les éditions, conférer les passages et rapprocher curieusement les dates, amalgamer ensuite le tout dans une exposition nourrie de faits, de calculs et de citations, Vous ne dressiez pas de ces théories qui tombent en belle cadence et qui flattent agréablement l'oreille, à la manière des rhéteurs ampoulés du parti social. Vous argumentiez sur pièces et sur chiffres, car les ministres, qui se moquent bien des théories, ne se moquent pas autant des faits. Si les faits ne sont pas vrais, ils les nient ; s'ils sont vrais, ils les nient toujours. Mais vous leur étaliez sous les yeux les textes, et s'ils ne voulaient pas les lire eux-mêmes, vous les leur lisiez ; vous les désespériez et les mettiez au supplice. Pauvres gens ! qu'avaient-ils donc fait pour mériter qu'on les traitât ainsi [1] ?

Vous marchiez aussi parmi les rangs de cette phalange, vous laborieux et opiniâtre investigateur de chiffres, qui portiez la lumière dans les sombres arcanes du budget, et qui élucidiez avec une habileté supérieure les hautes questions de comptabilité et de finances. Un jour qu'il avait proposé de faire rentrer dans la Charte les ministres qui en sortaient, deux de Messeigneurs, en quittant la séance bras dessus bras dessous, se disaient : « Il faut que ce soit un bien méchant homme que cet homme-là ! » C'est tout naturel : ceux qui défendent les principes sont toujours très-méchants aux yeux de ceux qui les violent.

Celui-ci, dont les cheveux avaient blanchi avant l'âge, dont la figure était si pâle et que la mort a surpris dans un dilemme, c'était Nicod, dialecticien puissant, esprit large et vigoureux, qui abordait son sujet sans indécision et qui le dominait sans fatigue. Les pensées de Nicod coulaient vives et abondantes. Sa force n'avait rien de trop tendu ni de trop saillant. Démocrate par conviction, indépendant quoique avocat général, passionné mais pour la justice. Quand il s'animait, quand il s'indignait sur la violation d'un principe, il trou-

[1] Mosbourg, mort depuis.

vait l'éloquence en ne défendant que le droit et en ne cherchant que la vérité.

Voici BIGNON que j'aperçois et que l'impitoyable mort a aussi déjà enveloppé de ses ombres ; Bignon, écrivain habile, discoureur ingénieux et savant ; amoureux de notre nationalité, mais modéré jusqu'à la timidité. Il y en a qui trahissent leur mandat par l'abus de la parole, il y en a qui le trahissent par l'abus de leur silence. Depuis longtemps on demandait pourquoi Bignon, le premier diplomate de la Chambre, ne parlait plus sur les affaires étrangères. Étions-nous donc redevenus les vainqueurs de l'Europe? Bignon n'était pas si fier! Il avait l'honneur d'être député, le premier honneur du pays, et il se laissa contre-griffer pair de France. O faiblesse de l'âge!

Passez, passez devant moi, vous, jurisconsulte opiniâtre, dialecticien subtil et questionneur embarrassant.

Vous, si exact et si pénétrant.

Vous, doctrinal plutôt que doctrinaire, métaphysicien profond et solide, chaud et rayonnant écrivain ! Vous conceviez avec fécondité et vous enfantiez avec peine. Lorsque vos pensées et vos sentiments débordaient, vous ne pouviez les contenir. Il semblait qu'ils vous inondassent, qu'ils vous prissent à la gorge et que vous fussiez étouffé. Vous eussiez voulu les rendre tous à la fois, et votre parole incomplète n'y pouvait suffire. Vous les cherchiez qui s'enfuyaient, vous vous troubliez, vous vous embarrassiez, vous vous interrompiez, et, pour les rappeler, vous frappiez à coups redoublés sur le marbre sonore de la tribune. Il y a des orateurs que les mots suffoquent, chez vous c'étaient les idées.

Vous, observateur naïf et piquant, qui touchiez avec adresse aux sujets les plus scabreux et qui disiez aux ministres, en riant, de bonnes vérités qui ne les faisaient pas rire. Officier d'ordonnance d'Odilon-Barrot, n'est-ce pas vous, oh ! oui, c'est bien vous qui narrâtes le banquet de Thorigny avec une richesse de description et une habileté de parti dont je crois bien vous avoir déjà fait mon compliment.

Quel est celui-ci ? je crois le reconnaître ; n'est-ce pas l'élève et le brillant héritier de Benjamin Constant? Moins souple peut-être, moins rompu à la langue des affaires, ne sachant pas aussi bien que son

maître se tordre comme un serpent autour d'une thèse et l'enlacer dans les mille plis de l'argumentation. Moins dialecticien, moins fécond, moins naturel et moins ingénieux, mais peut-être plus habile et plus exercé dans l'art de réduire avec précision les idées en axiomes ; plus étincelant dans la variété de ses antithèses, plus religieux dans ses moralités politiques, plus châtié, plus pur dans les formes de son langage, et le seul député dont les discours écrits aient pu captiver, par l'éclat soutenu du style et des pensées, l'attention d'une Chambre distraite, nonchalante et fort peu sensible à toutes les peines qu'on se donnait de lui faire de l'éloquence.

Vous, intègre magistrat, rapporteur impartial et sagace, et qui depuis... mais alors vous étiez dans les mêmes rangs.

Vous, spécialité financière et maritime ; utile et sincère député, qui remplîtes la Chambre d'un frémissement d'horreur, lorsque vous peignîtes devant elle, avec de si vivantes couleurs, les tortures de la détention sous le ciel morne et dévorant du Sénégal.

Vous, dissertateur consciencieux, qui récitiez d'une voix sourde et psalmodiante des discours appris, laborieusement travaillés. Publiciste instruit, libéral modéré et l'un des plus honnêtes gens de la Chambre.

Vous, philanthrope universel, champion de l'humanité, homme vertueux et pur, qui trouviez dans votre belle âme des mouvements d'éloquence, et qui aviez préféré les palmes de la députation élective aux stigmates brûlants et ineffaçables de la pairie ministérielle.

Vous, intrépide général, énergique et vrai patriote, dont le nom ne périra pas tant que la fidélité au malheur sera honorée parmi les hommes, et tant que le rocher de Sainte-Hélène restera debout au milieu des mers. Liberté illimitée de la presse ! s'écriait-il à la fin de chacun de ses discours, et en effet tout le gouvernement représentatif est là. Si l'ami de Napoléon était autant libéral, il ne fallait donc pas que Napoléon fût autant despote ! C'est que, malgré l'absolu de son gouvernement, il y avait plus d'idées de liberté dans la tête de Napoléon, que dans celle de tous les rois vivants de l'Europe actuelle.

Vous, député de Tournus, qui vous êtes avisé, je ne sais pourquoi, de me peindre en pied avec un manteau de pourpre, une figure d'artiste et des beautés de fantaisie qui font plus d'honneur à votre ima-

gination qu'à votre jugement. Pour moi, je ne ferai même pas votre ébauche oratoire, et je ne veux pas qu'on vienne me dire : « Ah ! Timon, Timon, vous louez qui vous loue et vous avez donc aussi des compères ! »

Vous, élève de Carrel, athlète infatigable de la presse, qui multipliâtes sous votre plume habile et pure les amis de la liberté, et qui ne laissâtes jamais sans flétrissure ni une apostasie de parti ni une trahison de principes.

Vous, patriarche de la Gauche, excellent homme, philanthrope sévère, courageux citoyen, littérateur érudit, qui prîtes au sérieux et jusqu'à votre dernier soupir le rôle si beau, lorsqu'il est bien rempli, de député de la France. Exact à votre poste, vous arriviez le premier à la Chambre et vous en sortiez le dernier. Cloué sur votre banc, vous suiviez continuellement des yeux de l'intelligence, les discussions les plus épineuses et les plus fatigantes. Il n'y avait pas de loi importante qui vous trouvât muet, de fourberie ministérielle qui échappât à la pénétration de vos regards, ni de thèse économique sur laquelle vous ne répandissiez les lumières de votre esprit fécond, sagace et appliqué. Quels que soient, même après la mort, l'acharnement et l'injustice des partis, ils ne vous ôteront pas votre nom de député-modèle.

Et vous aussi, je ne vous oublierai pas, vous, espérance d'un autre règne ministériel, d'un règne plus libéral et que vous hâtiez de tous vos vœux : qui n'aviez quitté qu'à regret Odilon-Barrot et qui, si vous en eussiez été prié, vous fûtes rattaché à sa fortune.

Voilà les chefs de file de la troupe brave, spirituelle et savante, qu'Odilon-Barrot n'a su conjoindre ni discipliner[1] ! Les uns, las de battre le tambour toujours à la même place, ont filé dans les rangs de l'extrême Gauche. D'autres, et c'étaient les condottieri du parti, voyant qu'on ne les occupait pas, ont voulu guerroyer pour leur propre compte. Ils ont passé avec armes et bagages dans le camp ministériel. Ils ont mis de côté leur rapière rouillée. Les voici dorés

[1] Les chefs de file auxquels s'adressent les apostrophes ci-dessus sont, dans l'ordre même de ces apostrophes : MM. Charamaule, Charlemagne, Dubois, Havin, Pagès, Réal, Roger, de Sade, de Tracy, le général Bertrand, Chapuys de Montlaville, Chambolle, Salverte, Billault.

sur toutes les coutures, en fleur de santé, repus, et ils dorment! Les autres, moins prompts, moins âpres à la curée, mais impatients de servir, ont franchi les bordures et les haies de l'Opposition dynastique, et ils se sont répandus en maraudeurs, pour les vendanger, dans les vignes de Thiers; mais après avoir bien cuvé le vin de la contrebande, ils auraient pu revenir au logis.

Odilon-Barrot n'a, d'ailleurs, presque jamais eu dans son généralat la moindre peine à se donner. A mesure qu'il commettait une faute, on la réparait. A mesure qu'il s'abandonnait, on le soutenait. A mesure qu'il se faisait dans ses rangs un vide, on le comblait. Ainsi, tandis qu'une partie des siens, faute de les avoir retenus, échappait à Odilon-Barrot, il se formait et il se rassemblait sur ses ailes dégarnies une petite phalange, aristocratique d'origine, constitutionnelle de principes, populaire de sentiments, jeune, agile, ingénieuse, dévouée, experte aux exercices de la philosophie, de l'histoire et de l'économie politique, amie d'un progrès mesuré mais continu, que la corruption de ce qu'elle voyait indignait, que la stérilité de ce qu'elle entendait dégoûtait, que la lutte acharnée de tant d'ambitions puériles et sordides fatiguait, que l'amélioration du sort du peuple préoccupait, et qui aurait voulu dégager la politique de cet amas de fictions nuageuses dont on l'enveloppait, et la faire briller de quelques rayons nouveaux et purs. Dans cette petite troupe d'officiers, marchaient à rangs inégaux, mais pressés, MM. de Tocqueville, de Beaumont, de Jouvencel, de Lasteyrie, de La Sizeranne, de Chasseloup, de Lanjuinais, de Corcelles, de Grammont.

Tout armés, tout équipés et prêts à monter en selle, ils n'attendait, pour charger, qu'un signe d'Odilon-Barrot. Mais il aurait fallu vouloir, et Odilon-Barrot savait-il vouloir? Était-il donc fait cependant pour servir d'appoint au compte de Thiers et pour ajouter un zéro à son unité? Ne comprenait-il donc pas que l'Opposition parlementaire ne devait pas rester, comme une espèce de Jupiter Olympien, au sein d'une majestueuse immobilité, à regarder avec indifférence passer devant soi les choses du ciel et de la terre? Son rôle était le mouvement et le mouvement perpétuel. Quand elle ne pouvait, comme l'extrême gauche, recueillir que des principes, elle aurait dû recueillir des principes. Quand elle pouvait recueillir à la fois et les prin-

cipes et les faits qui mettent en action les principes, elle devait aller de la théorie à la pratique et enlever le gouvernement à la pointe de ses baïonnettes. On a reproché à Odilon-Barrot d'être trop ambitieux. Je lui reprocherais plus volontiers de ne l'avoir pas été assez. Il prêtait ses fonds à des gens qui s'en servaient pour eux-mêmes, et qui ne lui rendaient ni capitaux ni intérêts. C'était un métier de dupe.

ARAGO

Puisque vous voulez bien, Arago, poser devant moi, permettez-moi, pendant que je nettoie ma palette, de vous adresser une question.

Comment se fait-il que les hommes de science et de littérature, dont la plupart sont glorieusement nés dans les rangs du peuple, que ces hommes qui sont la parure éclatante de la France et qui constituent la seule et véritable aristocratie, puisqu'il n'y en a plus d'autre aujourd'hui que celle du talent, mettent leur âme aux pieds du ministère, qu'ils en soient les complaisants apologistes, qu'ils n'aient pas le moindre souci de l'oppression systématique de la liberté, et qu'ils aient perdu jusqu'au sentiment de leur dignité politique? Pourquoi le même phénomène se reproduit-il en Autriche, en Bavière, en Prusse, en Russie, en Hollande, en Italie et dans tous les pays de l'Europe? Car, chose étrange! ce n'est point tant dans la classe des riches, des puissants, des grands seigneurs, où le despotisme trouve ses plus ardents, ses plus dévoués et ses plus opiniâtres sectaires, c'est bien plutôt, disons-le à leur honte, dans la classe des professeurs, des académiciens, des lettrés et des savants. Ce sont eux qui ont la direction et la rédaction des journaux, des manifestes, des notes secrètes, des déclarations, des pamphlets que l'Europe absolutiste lance sur nous et que nos ministres et nos camarillaires reçoivent avec autant de respect et d'humilité que le dernier des musulmans recevrait un firman du Grand Turc. Cet inexplicable abaissement, cette dégradation volontaire des plus nobles enfants, des êtres de choix, des pri-

vilégiés de l'espèce humaine, faut-il les rapporter à la profonde corruption de notre nature, ou faut-il croire, avec Rousseau, que l'homme qui pense est un animal dépravé, que la liberté n'est pas faite pour lui, et qu'il doit être mené à coups de verges par les rois et les grands de la terre ?

Dites-nous, Arago, comment résoudre ce désolant problème? Dites-nous si vous ne penseriez pas qu'on puisse attribuer la servilité politique, presque universelle, des savants, à cette mauvaise organisation sociale qui les met à la pitié et merci de tous les gouvernements? N'est-ce pas en flattant l'ambition, la vanité et l'amour des jouissances, excités, développés chez eux au plus haut point par la culture de l'intelligence, que le pouvoir les a pervertis? L'oppression physique du pauvre et l'oppression morale du savant ne seraient-elles pas les fatales mais inévitables conséquences de nos Constitutions tant vantées? Artistes, chimistes, mathématiciens, naturalistes, il faut qu'ils se vendent au pouvoir ou qu'ils meurent de faim. Car le savant ne naît point, d'habitude, comme les fils aînés d'un roi, avec douze millions de liste civile en expectative, ni comme les fils cadets avec des apanages de cinq cent mille francs qui valent un million. Si l'on n'a point confessé tout haut, devant témoins, par trois fois et les mains croisées sur sa poitrine, que l'on aime son roi, pas de chaires en Sorbonne, à l'École normale et dans les colléges, pas d'inspections générales, pas d'entrées au Conseil d'État, pas de missions à l'étranger, pas de décorations rouges à la boutonnière, pas de fauteuils à l'Acamie, pas de commandes d'ouvrages, de mémoires, de statues et de tableaux, pas de pensions sur les fonds arbitraires de l'instruction publique! Fussiez-vous un Chénier, un Monge, un Chateaubriand, un David, un Carnot, un Condorcet, vous ne seriez pas trouvé digne d'aller vous asseoir parmi les jugeoteurs les plus obscurs du Luxembourg. Il vous sera même interdit, de par le grand maître de l'Université, qui peut n'être qu'un âne, de professer publiquement votre science. Vous dormirez sur votre génie comme sur des monceaux d'or renfermés et scellés dans un coffre à triple serrure. Si, dans notre France, un savant ne veut pas se faire valet de roi ou de ministre, il n'est plus qu'un esclave, un ilote, un moins que cela. N'est-ce pas là, Arago, la cause, la vraie, la seule cause de l'humble prosternation

du monde savant devant le pouvoir, et qu'aurions-nous besoin de l'aller chercher avec vous, cette cause, dans les astres? Elle est plutôt dans cette boue de corruption qui nous empêche de marcher vers les glorieuses destinées de l'avenir ; elle est dans le vice, hélas! irremédiable, je le crains bien, de notre organisation sociale et politique.

Pour vous, Arago, vous avez su vous affranchir, par un effort rare et presque héroïque, de cette dépendance servile où le pouvoir retient tant de beaux génies et de nobles caractères, et vous avez préféré de rester avec nous, que d'aller vous asseoir aux pieds d'un principicule dans les boudoirs de la Cour, ou de gouverner votre pays avec les oppresseurs de la liberté !

Quand je dirais d'Arago qu'il est le plus savant des savants européens, je ne le flatterais pas beaucoup. Mai je lui plairai, faiblesse de l'homme ! si je dis qu'il est un écrivain supérieur, et je dirai vrai. S'il n'avait pas voulu n'être que de l'Académie des sciences, il serait de l'Académie française; car il possède les secrets de la langue aussi bien que les secrets des cieux.

Singulière société que la nôtre ! Un prince fait pour être évêque sera commandant de troupes. Un fat naît duc, il est pair de France. Un sot a dix mille livres de rente, il est électeur et éligible. Si Arago n'avait eu que du génie, il ne serait pas même électeur de son village, il serait resté un simple paria. Mais il paye, de hasard, cinq cents francs de contributions, et le voilà député de la France ! La civilisation va au rebours du gouvernement. L'une avance, l'autre recule.

Nos Chambres, qui ne reconnaissent pas la supériorité du talent et de la vertu, mais la supériorité exclusive de la propriété foncière, ne sont, dans la réalité, de quelque nom libéral qu'on les décore, que des Chambres féodales. Les députés censitaires d'aujourd'hui sont tous plus ou moins aristocrates ; aristocrates de fortune, ce qui est plus que de l'être de naissance; aristocrates de privilége, ce qui est plus que de l'être de haute et basse justice, comme les barons du moyen âge, puisque les députés sont membres du souverain, qu'ils font et défont les rois et les ministres, et qu'ils octroient l'impôt si la fantaisie ne leur prend pas de le refuser. Et voilà les gens qui sont chargés de faire des lois dans l'intérêt de la France ! C'est bien là, on l'avouera, l'établissement électif le plus déraisonnable qui soit au

monde, car est-il possible que la conséquence soit logique, lorsque le principe ne l'est pas? Étonnons-nous après cela qu'il y ait dans la Chambre tant de propriétaires fonciers et si peu savants !

Ce n'est pas qu'à mes yeux la première et la plus noble de toutes les sciences ne soit la science politique, car elle apprend aux hommes à être moraux, religieux, heureux et libres ; science qui est autant au-dessus des autres sciences, que l'homme est au-dessus des animaux et l'esprit au-dessus de la matière ; science haïe de tous les gouvernements européens sans exception, parce qu'elle condamne sévèrement leurs actions et leurs maximes. Ils pensionneront, au contraire, ces gouvernements, ils honoreront, ils décoreront, ils caresseront, ils enrichiront les naturalistes qui font l'anatomie comparée d'un éléphant et d'un ciron, et qui descendent dans les profondeurs de l'Océan pour y décrire les infiniment petites excroissances d'un polype ou d'un herbage. La plupart de ces savants-là sont d'ordinaire illibéraux, parce que l'étude de l'homme, de ses phénomènes intellectuels, de ses appétits physiques et de ses besoins moraux ne les intéresse guère, et j'avoue que j'aime mieux les voir siéger à l'Académie qu'à la Chambre, derrière le banc des ministres. Mais je n'en dirai pas autant de ces autres savants, chimistes, physiciens, mécaniciens, ingénieurs, hydrauliciens, architectes, dont les théories éclairent, fécondent et dirigent les applications usuelles de l'industrie. De ces savants-ci, il n'y en a pas de trop dans la Chambre, il n'y en a pas assez. On ne peut plus s'en passer, aujourd'hui que toute l'énergie de la nation semble s'être misérablement concentrée dans l'exploitation des intérêts matériels, et que les canaux, les chemins de fer et les travaux publics absorbent une si grosse part du budget.

Les savants, quand ils sont lettrés comme Arago, initient la Chambre aux mystères de l'art ; ils comparent les divers produits de la fabrication ; ils évaluent avec plus de justesse la dépense et la recette ; ils sondent le terrain des expériences ; ils déjouent les ruses de la spéculation ; ils dissipent les illusions de la présomption et de l'ignorance ; ils disent ce qui est exécutable, ce qui n'est que probable, ce qui est impossible ; ils mettent les financiers et les praticiens sur les voies de l'économie ; ils apportent, en quelque sorte, sur le bureau, les pièces du procès, décomposent la matière, font voir l'intérieur des

corps, enseignent le jeu divers des machines, résolvent les problèmes, et illuminent toutes les parties d'une thèse. C'est ainsi que le savant rapport d'Arago sur les chemins de fer a remué plus d'idées que tous les projets des commissions et des ministres. Ce rapport est un chef-d'œuvre d'exposition et d'analyse.

Lorsque Arago montait à l'estrade, la Chambre, attentive et curieuse, s'accoudait et faisait silence. Les spectateurs des tribunes publiques se penchaient pour le voir. Sa stature était haute, sa chevelure était bouclée et flottante, et sa belle tête méridionale dominait l'assemblée. Il y avait dans la seule contraction musculeuse de ses tempes une puissance de volonté et de méditation qui révélait un esprit supérieur.

A la différence de ces orateurs qui parlent de tout, sur tout et qui ne savent, les trois quarts du temps, ce qu'ils disent, Arago ne parlait que sur des questions préparées qui joignent à l'attrait de la science l'intérêt de l'occasion. Ses discours avaient ainsi de la généralité et de l'actualité, et ils s'adressaient en même temps à la raison et aux passions de son auditoire. Aussi, ne tardait-il pas à le maîtriser. A peine était-il entré en matière, qu'il attirait et qu'il concentrait sur lui tous les regards. Le voyez-vous qui prenait, pour ainsi dire, la science entre les mains! Il la dépouillait de ses aspérités et de ses formules techniques, et il la rendait si perceptible, que les plus ignorants étaient aussi étonnés que charmés de le comprendre. Sa pantomime expressive animait tout l'orateur. Il y avait quelque chose de lumineux dans ses démonstrations, et des jets de clarté semblaient sortir de ses yeux, de sa bouche et de ses doigts. Il coupait son discours par des interpellations mordantes qui défiaient la réponse, ou par de piquantes anecdotes qui se liaient à son thème et qui l'ornaient sans le surcharger. Lorsqu'il se bornait à narrer les faits, son élocution n'avait que les grâces naturelles de la simplicité. Mais si, face à face de la science, il la contemplait avec profondeur pour en visiter les secrets et pour en étaler les merveilles, alors son admiration pour elle commençait à prendre un magnifique langage, sa voix s'échauffait, sa parole se colorait et son éloquence devenait grande comme la science elle-même.

JAUBERT

« Orateur bilieux, âcre, pétulant, irritable, agressif; mais sûr, honnête, loyal, indépendant, courageux, tenace, se jetant seul et tête baissée dans la mêlée, et ne reculant pas devant le ridicule, qui est peut-être le plus réel et le plus effrayant de tous les périls français. »

Tel j'avais peint Jaubert en 1836, et j'ajoutai :

« Cet orateur n'est déjà plus une simple utilité, un choriste, une doublure. Son improvisation, il est vrai, n'est ni forte de pensées, ni remarquable par la généralisation philosophique, ni relevée par des figures, ni véhémente par l'action, mais elle est pleine d'ironie, de verve et d'à-propos.

« Il étudie avec un labeur intelligent et consciencieux les thèses de l'économie politique, et, sans être homme de l'art, il traite mieux que les gens de l'art la matière des travaux publics dans ses rapports avec la législation.

« Il sert l'Opposition elle-même par la spécialité et la précision de ses connaissances, le piquant de ses révélations indiscrètes, la manière hardie et militaire avec laquelle il attaque les questions, et les bonnes vérités qu'il sait dire à tous les partis, y compris le nôtre.

« Jaubert est maintenant le porte-arquebuse de Guizot. L'un dogmatise, l'autre exécute ; l'un ordonnance la bataille, l'autre se pose en tirailleur et fait feu, souvent avant l'ordre.

« On peut dire qu'à eux deux ils régentent l'école. Pendant que Guizot, en capuchon et la robe retroussée, récite gravement les *oremus* de la doctrine, Jaubert remplit le terrible emploi de frère fesseur. Il fait sa ronde dans la Chambre et il sangle, à droite et à gauche, de bons coups de martinet.

« Il est, comme son maître en pédagogie, pour les vieux us et coutumes et il n'aime pas les nouvelles méthodes. Napoléon est son héros, non parce qu'il était un homme de génie, mais parce qu'il était passa-

blement despote et qu'il savait bien tenir sa classe. Car savoir bien tenir sa classe, Jaubert ne voit rien au delà.

« La classe finie et le martinet accroché derrière la porte, il sort, vous l'abordez, vous ne le reconnaissez pas. Ce n'est plus le même homme, c'est un commerce affectueux, c'est une élégante politesse de manières, c'est une facilité de mœurs douce et charmante.

« Jaubert a la parole alerte et réveillée, et il ne se le fait pas dire à deux fois pour monter à la tribune et pour taper sur ses adversaires. Né quarante ans plus tôt, il eût été, dans la Convention, un révolutionnaire de première force. Sa violence bouillonne et ne peut se contenir. Ses lèvres émincées, en se pressant, distillent du fiel, et ses yeux noirs lancent des éclairs de colère.

« Il est dur au frein, et, si peu que vous tiriez la bride, il se cabre. S'il plaît aux impétueux, il gêne les politiques. Il furète, bat les buissons, donne de la voix, fait la chasse pour lui-même, et, mal dressé qu'il est, ne revient pas quand on l'appelle.

« Il gronde les siens, grommelle entre ses dents, mord ses adversaires, et il mord crûment et sans édulcoration oratoire. Sans doute, il ne faudrait pas que la discussion parlementaire fût toujours sur ce ton-là. Mais il n'y a pas de mal que, de temps en temps, une main un peu âpre déchire la toile derrière laquelle se jouent les farces politiques, et fasse voir les acteurs en déshabillé de coulisse.

« Jaubert brusque la question, et, lorsqu'elle en dévie, il la remet dans ses voies. Il interpelle les ministres et il les serre à la gorge, dans un défilé si étroit, entre deux murailles si roides, qu'il n'y a pas moyen de s'échapper et qu'il faut répondre oui ou non. C'est un moustique dont le bourdonnement continuel importune l'oreille. On a beau le chasser, il revient. Il voltige autour du banc de douleur, se pose sur le front et sur les mains des ministres, s'attache à leurs reins, suce leur sang et leur fait avec son aiguillon mille piqûres cruelles. Leur peau gonfle, ils se démangent, et la plaie s'envenime.

« Il fallait voir Jaubert, ardent à la poursuite de Thiers, et, tout couvert de poussière, baigné de sueur, le souffle anhélant, presser les talons du petit ministre et mettre déjà la main sur le bonnet du renégat. Thiers fuyait, à toute vitesse, dans les mille détours de son

argumentation captieuse. Mais aussi par où prendre Thiers, qui glisse de tous côtés entre vos doigts? Comment pouvoir saisir ce Protée, cette apparence, cette ombre? »

Tel était, ne l'oubliez pas, tel était Jaubert à la date de 1836.

Depuis, et l'an 1840 venu, Jaubert, je ne sais par quel caprice, a profité d'une absence de Guizot pour quitter la classe, non sans emporter sa férule, et il s'est mis en campagne, à cheval sur les gros canons de Thiers; belle campagne, vraiment, qui a fait grand'peur à l'Europe et qui nous a placés dans une fière posture!

Mais d'où peut venir ce revirement de stratégie, et qui en donnera le mot? C'est moi donc qui disais en 1836 de Jaubert, comme vous venez de le lire et comme je le répète, qu'il est « fanatique par fougue de tempérament de tous les partis qu'il servira. »

Mais voici bien une autre métamorphose! Après avoir dans la dernière session et du haut de la tribune fait la guerre à l'Angleterre et lancé sur ses vaisseaux quelques boulets perdus d'Aboukir et de Trafalgar, Jaubert a tout à coup pris en dégoût Thiers et la gloire. Il a très-sincèrement abdiqué l'Empire, et il s'est retiré comme Dioclétien dans ses jardins de Salone. Le croiriez-vous? Il ne songe plus le moins du monde à la fameuse question d'Orient, à Beyrouth, à Saint-Jean d'Acre, à ce vieux Méhémet, à ce jeune Abdul-Mézid, à ses vizirs, ni à son harem. Il ne met plus bravement le feu à ses batteries de trois ponts. Il ne médite plus la prodigieuse conquête des îles Baléares. Il ne regarde plus par la lunette d'approche de Thiers s'il ne serait pas géographiquement à propos de faire revenir notre flotte d'Athènes à Toulon, pour qu'elle fût, d'aventure, plus près d'Alexandrie.

Il a fait de son cabinet une serre et de son portefeuille un herbier. Tantôt il respire la voluptueuse senteur des roses. Tantôt il trempe délicatement son pinceau dans une décoction de je ne sais quelle eau chimique, et à quoi vous imaginez-vous qu'il s'occupe, ce grand vainqueur de l'Angleterre? A chasser des mites. Il ébarbe, ce profond politique, les corolles de ses géraniums et de ses camélias. Il décrit, il range une à une leurs familles charmantes, leurs variétés et leurs généalogies, dans son catalogue de maroquin. Le scalpel à la main, il pénètre, il s'insinue dans la haute région des graminées; il assiste au petit lever des tubéreuses, il s'attendrit sur l'anémone, il s'épanouit

avec la tulipe. Huissier, n'annoncez personne et ne le dérangez pas; ne lui dites pas que Guizot le prie d'aller voir en Grèce ce qu'il y aurait à faire en Égypte, que Thiers lui repropose d'entrer dans son quatrième ministère qui ne sera pas le dernier, ni même que monsieur Pataille va faire un discours. Vous verriez que Jaubert serait homme à refuser des offres aussi tentantes, et qu'il s'obstinerait à ne vouloir écouter ni Guizot ni Thiers, ni même monsieur Pataille! De plus graves soucis le retiennent. Ne croyez-vous donc pas qu'il est complétement absorbé dans la contemplation de sa fibrine ou de son herbacée? Comme elle, il attend le matin pour s'ouvrir; comme elle, il attend le soir pour se replier. Il ferme l'œil et il se berce aux fantaisies les plus étranges de la métempsycose. Il a passé dans le corps d'un rhododendron. Il plonge sa tige et ses racines dans la terre de bruyère. Il étale coquettement ses fleurs au soleil. Il répand autour de lui la poussière de ses étamines; il se hérisse de piquants en souvenir de son ancienne profession, et jusqu'à la session prochaine, il se croit plante[1].

DUPIN

Le caméléon qui change de couleur à mesure qu'on le regarde, l'oiseau qui fait mille crochets et qui s'échappe dans l'air, le disque de la lune qui se dérobe sous l'œil au bout du télescope, la nacelle qui, sur une mer agitée, monte, descend et reparaît au sommet des vagues, une ombre qui passe, une mouche qui vole, une roue qui tourne, un éclair qui brille, un son qui fuit, toutes ces comparaisons ne donnent qu'une imparfaite idée de la rapidité des sensations et de la mobilité d'esprit de Dupin.

Comment parviendrai-je à esquisser sa disparate et changeante physionomie, et par où le saisir et le prendre?

Je vous dis, Monsieur, que si vous vous remuez toujours sur votre

[1] Si bien plante, qu'il en est devenu membre de l'Académie des sciences, section de botanique, et l'un des bons.

chaise, que si vous tournez à tout moment la tête et que si vous ne posez pas mieux que cela, je vais briser ma palette et jeter là mes pinceaux ! Vous voulez que je vous fasse ressemblant, n'est-ce pas? Eh bien, laissez-moi, de grâce, vous examiner pendant quelques minutes seulement. N'allez pas me gronder non plus si les proportions de votre visage ne sont pas toujours d'accord entre elles et si quelques-uns de vos traits grimacent. Je suis peintre, et pour imiter la nature, je dois faire le tableau conforme au modèle.

Il y a dans Dupin deux, trois, quatre hommes, une infinité d'hommes différents. Il y a l'homme de Saint-Acheul et l'homme gallican, l'homme du château et l'homme des boutiques, l'homme de courage et l'homme de peur, l'homme de prodigalité et l'homme d'économie, l'homme de l'exorde et l'homme de la péroraison, l'homme qui veut et l'homme qui ne veut pas, l'homme du passé et l'homme du présent, jamais l'homme de l'avenir.

Il est auteur, avocat, magistrat, président, orateur et diseur de bons mots.

Il a écrit beaucoup, même en latin, en méchant latin sans doute, mais enfin c'est toujours du latin, qu'il a appris tard, presque sans maître et avec une force d'intelligence rare. Il a formulé une multitude de Traités élémentaires sur le Droit, tant bons que mauvais, qu'on pourrait enfiler les uns au bout des autres comme des chapelets et qui composent tout son bagage d'auteur. Ces petits Traités ne sont guère que des compilations de science commune, brefs, concis, judicieux, mais sans originalité.

Dupin n'est pas doué de cette faculté d'investigation patiente et appliquée qui creuse une matière et qui arrive profondément jusqu'aux sources des principes. Il voit de près, juste et vite ; il ne voit pas de loin et longtemps. Il a la philosophie de l'expérience, il n'a pas la philosophie de l'invention. Il ne sait pas créer, il arrange. Il broche un Manuel comme il bâcle une Charte[1]. Il ne composerait pas un livre.

Avocat, il plaidait d'une manière vive, acérée, heurtée, saccadée, avec habileté mais sans méthode, avec force mais sans grâce. Il por-

[1] La Charte de 1830, par exemple, dont il a été le rapporteur.

tait le respect jusqu'à la superstition pour la toge et les perruques de l'ancien Parlement. Il se montrait très-entêté sur ce qu'il appelait les prérogatives de son Ordre, et vous l'eussiez vu prêt à se dévouer, à mourir s'il l'eût fallu, pour la défense de sa toque et de son rabat, ce qui est assurément fort héroïque. Il compulsait Justinien pour y trouver des apophthegmes, l'histoire pour y ramasser des citations, et les vieux auteurs pour en extraire des rébus, et il mêlait le tout avec des hilarités de son cru, ce qui en faisait un assaisonnement piquant et singulier. Brusque, impétueux, inégal, allant par bonds, enfileur d'anecdotes, prodigue de saillies, il amusait l'auditoire, le barreau, les juges et les clients.

Procureur général de la cour la plus grave de France, Dupin n'a gardé de son talent d'avocat que le côté sérieux et solide. Il ne possède pas la vaste érudition de Merlin, ni les trésors de sa jurisprudence, ni son argumentation déliée et un peu subtile. Mais il a une raison droite, un jugement sûr, et ses réquisitoires sont des modèles de clarté, de précision et de logique[1]. Il est légiste plutôt que législateur, amoureux des textes plutôt que de l'esprit. S'il y a deux interprétations, l'une philosophique, l'autre vulgaire, c'est le vulgaire que, par instinct, il choisira. Il a beaucoup de sens judiciaire et peu de génie. Mou, inconsistant, et presque lâche dans les causes politiques, mais dans les causes civiles, ferme, progressif, impartial et digne.

Président de la Chambre, Dupin avait de grandes qualités et quelques défauts. Il savait les précédents et la jurisprudence. Il appliquait avec sagacité le Règlement et il maintenait les priviléges parlementaires contre les empiétements des ministres. Debout, ses yeux faisaient la ronde sur tous les points de la salle. Il régentait, comme un pédagogue, les députés bruyants et indociles, et il leur donnait, de temps en temps, sur les doigts, de bons coups de martinet.

Personne ne débrouillait mieux que lui le fil des pelotons législatifs. Si, par hasard, une question tombait entre les mains d'orateurs

[1] Encore aujourd'hui, à quatre-vingt-deux ans, ses réquisitoires sont des modèles.

confus et embarrassés qui la hérissaient d'amendements, de sous-amendements, de distinctions et de sous-distinctions, et qui, ne pouvant plus la comprendre, la laissaient là, Dupin la ramassait, la nettoyait et la dévidait. Il lui restituait son sens, son économie, ses divisions, son principe et ses conséquences. Il résumait admirablement les débats, et il exposait avec tant de netteté l'ordre logique de la délibération, que les moins clairvoyants s'y reconnaissaient et disaient : C'est cela !

Si quelque député malencontreux s'approchait trop près de lui, il se roulait comme un hérisson, et les ministres eux-mêmes n'osaient pas se frotter à ses piquants. Si quelque orateur novice débutait au milieu des causeries et se retournait pour réclamer le silence, Dupin lui jetait, pour toute réponse, un sarcasme désolant qui étourdissait le pauvre homme et vous le tuait. Non pas que Dupin fût méchant, mais il oubliait quelquefois qu'il présidait, et quand un bon mot le démangeait, il fallait qu'il se grattât.

Il y a encore deux hommes à peindre dans Dupin : le politique et l'orateur.

Dupin est la personnification la plus expressive et la plus vraie du bourgeois; non pas du bourgeois élégant et poli de la Chaussée-d'Antin qui singe le gentilhomme, non pas du petit bourgeois qui porte les galons de laine et qui en vend, mais du bourgeois rentier, du bourgeois fonctionnaire, du bourgeois propriétaire, du bourgeois avocat, du bourgeois notaire, du bourgeois négociant, du gros bourgeois qui n'a pas de goût pour les grands seigneurs et qui fait fi du prolétaire. *Vivre chacun pour soi* et *chacun chez soi*, voilà ses maximes favorites de philanthropie intérieure et de politique étrangère. Advienne ensuite du peuple que pourra !

Il a l'instinct roturier, il n'a pas l'instinct révolutionnaire. Il a été légitimiste après avoir été impérialiste. Il est aujourd'hui philippiste et demain il sera républicain, pour redevenir bonapartiste, sans qu'il en fût trop marri. Mais, au demeurant, les bourgeois qu'il représente, n'ont-ils pas été tour à tour et ne seraient-ils pas encore tout cela ?

Dupin va parler : sera-t-il aujourd'hui noir ou blanc? c'est à choisir. L'un et l'autre à la fois, c'est encore mieux, ou l'un après l'autre, de-

vant, derrière, comme vous voudrez et sans que cela le gêne le moins du monde. Car il lui prend toujours trois ou quatre envies de partir de trois ou quatre pieds différents, et il se jette ordinairement par le travers du premier flot, sans savoir et sans s'inquiéter, au surplus, comment il abordera le rivage : planche, liége, cordage, voile ou vapeur, tout lui est bon ; il se fie à son étoile.

Quelquefois, il a des bouffées de bon sens plus grosses qu'il n'en arriva jamais à nul homme de France. Il s'indignera tout à coup de quelque violation de la loi, de quelque dilapidation du trésor, de quelque grave et solennelle injure à l'honneur national. Alors sa probité se crispe, son patriotisme s'émeut et bouillonne. Le feu de l'opposition lui monte au visage. Il trépigne sur son siége. Il renfonce son chapeau sur ses yeux jusqu'aux bords. Il tire sa brave lame du fourreau, et le voilà qui vous la prend à deux mains et qui va tout ravager! Mais un vent de la Cour passe de nuit sur ce front superbe et triomphant, et ce vent l'a courbé. Le lion, devenu agneau, retire ses griffes en dedans et on vous le mène à la laisse. Il bêle encore de petits murmures, et puis il va se coucher aux pieds de son maître.

Dupin ouvre d'assez mauvaise grâce les cordons de la bourse nationale, mais enfin il l'ouvre. Il s'est fait inscrire pour parler contre et il parlera, mais pour. Il a promis de dire, dès l'entrée, le mot qui dit tout, le mot décisif et il finira par ne pas même conclure. Il a juré ses grands dieux qu'il ferait tempête et le zéphyr n'a pas plus de douceur que le souffle de ses paroles; qu'il irait droit au droit et il reste dans le fait ; qu'il traiterait l'une des questions et c'est l'autre; qu'il argumenterait solidement sur la thèse principale et il n'effleure que l'accessoire. Le flux n'arrive en mer que douze heures après le reflux; mais dans la tête de Dupin, le flux et le reflux ballottent sa volonté, en sens contraire, dans la même minute : il est plus mobile que la mer la plus agitée.

Un jour, un éditeur, ce n'était pas le mien, fit la biographie de tous les députés et il les mit et les classa, d'après leur opinion et leurs faits et gestes, qui ministériel, qui opposant, qui à gauche, qui à droite, qui dans les entre-deux, qui au centre, qui quelque part. Mais quand il s'en vint à la lettre D, et au tour de Dupin, il ne sut pouvoir

dire s'il était pour ou contre, ou ni pour ni contre, ni que faire de sa place et force lui fut, ne sachant où le mettre, de ne pas le mettre du tout. Notez bien, à la louange de la Chambre autant que de Dupin, que Dupin sortait d'être nommé, presque à l'unanimité, Président de cette Chambre, et avouez, lecteur, que c'est là un trait charmant!

Dupin en est encore à se dire gallican, et il se préoccupait beaucoup plus, en manipulant la Charte, de savoir s'il faisait pièces aux ultramontains, que de savoir si le principe même du gouvernement n'était pas changé du tout au tout. La Révolution de juillet étant tombée dans les mains d'hommes de cette portée, comment vouliez-vous qu'elle tournât autrement? Dupin s'est imaginé que le peuple s'était battu, à la plus grande ardeur du soleil, pendant trois jours, uniquement pour camper son maître sur le trône, et lui Dupin sur les fleurs de lis de la Cour de cassation. Vraiment, le peuple avait mieux à faire!

Dupin a quatre antipathies : les loups-cerviers, les aristocrates, les ultramontains et les traîneurs de sabre. Il craint toujours que les éperons de ces derniers ne déchirent le bas de sa toge, et il bride à la Chambre le parti militaire.

Il a du courage et il n'a pas de courage. Il a eu du courage lorsque des bandes de forcenés assiégeaient son hôtel et hurlaient contre lui des chants d'assassinat. Il n'a pas eu de courage lorsqu'il a refusé de porter la parole à la Cour de cassation et à la Chambre contre les infamies de l'abominable état de siége.

Il n'est ni ambitieux ni désintéressé, ni sans simplicité ni sans ostentation. Il poursuit ardemment la fortune si elle lui résiste, et si elle s'offre à lui, il la rate.

Il a de l'esprit autant et plus qu'on en puisse avoir et il en fait peu de cas. Mais si vous voulez lui plaire, dites-lui qu'il a beaucoup de constance dans ses opinions, et il vous croira.

On l'appréhende aux Tuileries plus qu'on ne l'y aime ; on l'y tolère plus qu'on ne l'y attire ; car il est brusque dans ses manières et âpre dans son langage. C'est une espèce de paysan du Danube qui a chaussé les talons rouges. Regardez derrière la porte du salon de Diane, et vous verrez les souliers ferrés qu'il y a laissés en entrant.

Il est gauche à la Cour et mal appris. Il y offense, par ses lazzi, de princières susceptibilités. Les excursions de sa faconde importunent; mais on ne l'empêche pas de courir à travers plaine, parce qu'on sait qu'il revient au gîte et se laisse prendre facilement par les deux oreilles.

Dupin est le plus rustre des courtisans et le plus courtisan des rustres. Il ne faut pas s'y tromper : les courtisans de cette espèce ne sont pas les moins maniables. Le dessus de l'écorce est rude au toucher, mais le dessous en est lisse.

Il a pour son Roi toute la tendresse d'un procureur, et il est probable que, dans l'intimité de leurs augustes confidences, son Roi l'entretient plus volontiers de la rédaction de quelque bail à long terme que du génie des ministres, et des arrangements de sa domesticité que de la politique du Grand Turc.

Vingt fois Dupin a été sur le point de saisir le portefeuille. On le lui a même fourré dans la main, et il l'a laissé tomber à terre. Il a les caprices et l'humeur d'un enfant ; il veut et il ne veut pas ; il rit et il pleure ; il saute à votre cou d'un air gai et confiant, et puis il va dans un coin pour y bouder ; il fait la moue, et si vous vous approchez de lui, il vous égratigne.

Il est hardi, résolu, beau parleur dans les coulisses ; mais sitôt qu'il monte sur le théâtre, il trébuche, oublie son rôle, balbutie, rabat sa perruque sur ses yeux et fait le muet.

Dupin a longtemps passé pour le général du tiers-parti. Du Tiers-parti ! qu'était-ce donc que le Tiers-parti ?

Vous savez qu'après la mort de Casimir Périer, la majorité triomphante se disloqua. Les apostats de juillet, les légitimistes honteux, les sabreurs, les doctrinaires de pur sang, les fonctionnaires ambitieux et les loups-cerviers firent bande à part et formèrent le gros de l'armée.

Mais quelques combattants se mirent à déserter, ne voulant point, par pudeur ou par prévoyance, s'enrégimenter sous la férule des doctrinaires. Ils voyaient poindre dans l'avenir un ministère naissant, et, vingt fois, ils ont été sur le point de saisir et ils ont même attrapé pendant quelques minutes l'ombre après laquelle ils couraient. Cette fraction de dissidents s'appela le Tiers-parti. Que faisait-il, ce parti ?

que voulait-il ? avait-il des chefs ? avait-il des soldats et où étaient-ils? On dit qu'assis sur les confins du Ministère et de l'Opposition, ils inclinaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mais ils se cachaient si bien qu'on eût usé ses yeux à les chercher, et ils passaient si vite d'un principe à l'autre, qu'on eût usé son intelligence à les définir. Il n'y avait que leur main droite qui sût exactement de quelle couleur était la boule que tenait leur main gauche et le secret de leur vote se perdait dans l'urne. Ils ne se trahissaient point, parce qu'ils ne se connaissaient point. Ils ne se comptaient point, parce qu'ils ne savaient pas quels ils étaient. Ils convoitaient le pouvoir, et ils n'osaient ni le prendre ni le retenir. Ils étaient ministres trois jours [1], et puis après ils n'étaient plus rien, ni ministériels ni opposants. Personne n'aurait pu dire qu'ils fussent ni vivants, ni mourants, ni morts. Ils n'avaient pas la force d'amener à terme une résolution, un vote, un principe et leur fécondité n'était qu'une succession des fausses couches. Singulières gens que la divine Providence avait très-probablement composés, ainsi que nous, de chair et d'os, qui buvaient, mangeaient, parlaient et votaient comme le reste des mortels et avec lesquels nous avons vécu, siégé, discuté et légiféré une bonne moitié de la journée, pendant des années entières, sans que nous puissions dire bien précisément quel était leur nom et s'ils en avaient un, ni quelle était leur opinion et s'ils en avaient une.

N'importe, le Tiers-parti passe pour avoir existé dans les temps fabuleux, et Dupin passe pour l'avoir conduit de la façon que vous l'allez connaître.

Comme il faisait beau voir cet habile et éloquent général, lorsque, quittant sa tente, il haranguait ses gens avec les façons d'un empereur romain, et de la sorte :

« Officiers et Soldats du Tiers-parti, mes chers camarades, l'heure est venue de montrer que vous n'êtes pas des êtres de raison, des corps dubitatifs, des impalpabilités, des fantômes. Paraissez enfin au grand jour, et faites voir qui vous êtes, combien vous êtes et surtout ce que vous savez faire ! Les Dieux n'accordent leur faveur qu'aux guerriers hardis et persévérants. Honte à ceux qui lâchent pied avant d'avoir

[1] Allusion au petit ministère de trois jours.

combattu ! Si la main vous tremble, si le cœur vous manque et si vous vous sentez prêts à vous évanouir comme Monseigneur le comte Camille de Montalivet, regardez mon panache multicolore et suivez-le, il vous conduira au chemin de la victoire. Mais si la fortune trahissait ma constance et votre valeur, Officiers et Soldats, souvenez-vous qu'il est digne de vous et de moi, qu'il est beau, qu'il est glorieux de rester, chacun de nous, ferme à son poste, et, s'il le faut, d'y tomber mort, la face tournée vers l'ennemi ! »

Ce disant, Dupin affilait sa parole et s'équipait de pied en cap. Posté sur la hauteur, le Napoléon de la tribune braquait sa lorgnette sur toute l'armée, et quand les feux étaient nourris et que le gros du Tiers-parti était engagé, il entrait en lice, il tirait les flèches de son carquois et il les lançait, en se retournant, contre qui ? contre les siens. Puis, il partait d'un rire moqueur, faisait une pirouette, battait de son pied l'arène et se dérobait. Où est-il ce vainqueur de ses propres troupes ? Où est-il ce grand capitaine ? Qu'on le cherche pour le couronner de palmes ! On va, on vient, on court de tous côtés, on furète à droite, à gauche, chez vous, chez moi, chez lui, dans tous les coins de sa tente et jusque parmi les bagages du camp ennemi. C'était en vain : on ne savait absolument ce qu'il était devenu, et l'on dit que, pour le retrouver, il fallut allumer les torches et battre la générale.

Dupin, qu'il en convienne, se trouvait dans la plus fausse des positions. L'antipathie de son opinion, l'irritabilité de son caractère et la vigueur de son talent le portaient à faire aux doctrinaires une guerre ouverte, ardente, impétueuse, et il fallait qu'il exhalât sa colère en sarcasmes de couloirs, et qu'il se condamnât à un mutisme dont son cœur s'indignait, dont ses lèvres frémissaient. Hélas ! il subissait la peine de son passé.

S'il eût voulu secouer la honte de ce passé sur la tête des doctrinaires, ceux-ci, qui jusqu'ici l'avaient ménagé, lui eussent répondu : « De quoi vous plaignez-vous? N'avez-vous pas trempé comme nous, il y a dix-sept ans, dans l'usurpation de la souveraineté nationale ? N'avez-vous pas, comme nous, en fidèle et obéissant serviteur et sujet, voté à votre maître l'énormité de sa Liste civile ? N'avez-vous pas octroyé annuellement, comme nous, au gouvernement de votre choix, le don gra-

cieux de plus d'un milliard ? N'avez-vous pas, comme nous, refoulé au fond des cœurs les sympathies excentriques de juillet, en faisant entendre ces nobles et généreuses paroles, *chacun chezsoi,chacun pour soi?* N'avez-vous pas, dans votre ministérielle indignation, lacéré le compte-rendu et déclamé comme nous, d'une grosse voix, contre vos amis actuels de l'Opposition ? N'avez-vous pas, comme nous, trouvé admirable cet infâme État de siége et toutes ces lois perverses et sauvages qui ont corrompu le peuple, violé la Charte, et opprimé la liberté ? Si nous sommes coupables, vous êtes notre complice ; mais si nous sommes innocents et glorieux, pourquoi ne vous jetez-vous point dans nos bras, et que ne venez-vous partager avec nous les bénédictions d'un peuple reconnaissant et la joie de notre triomphe ? »

Certes, Dupin n'aurait rien eu de solide à répondre à cette foudroyante allocution des doctrinaires. Aussi que faisait-il ? il ne répondait pas.

Dupin était de ces hommes qu'on ne peut pas avoir sûrement pour ami politique et qu'on ne doit pas avoir pour ennemi. Il était un embarras à peu près égal pour le ministère avec lequel il n'était pas, et pour le ministère avec lequel il aurait été. Il n'était point assez souple, assez conciliant, assez insinuant pour dénouer les mille difficultés de mille affaires. Il avait l'esprit façonné en serpe qui scie plus qu'elle ne tranche. S'il eût été ministre, il eût défait le lendemain le plan de la veille, et, dans ses moments de joyeuse humeur, il eût passé tous ses collègues au fil de ses bons mots.

Il n'a dépendu que de Dupin d'être l'homme le plus populaire de France, et il eût été à un point où, nous avons beau faire, nous n'arriverons jamais, tous tant que nous sommes. C'était une belle position à prendre, la plus belle ! Mais Dupin a mieux aimé être l'homme de la grosse bourgeoisie. Tout ce que je puis dire, c'est que j'en suis fâché pour nous et pour lui.

Dupin figurerait mal dans les petits soupers de la Cour avec l'épée au côté et l'aiguillette d'or nouée sur l'épaule gauche, et il conviendra des premiers qu'il avait bien mauvaise grâce à chevaucher, en Don Quichotte, tout bardé de l'armure féodale, sur le dada de l'Apanage. Il aurait dû laisser ces héroïques coups de lance aux Chevaliers de la triste figure.

La flatterie, qui gâte les présidents et les rois, a aussi gâté Dupin qui ne s'est pas moins gâté lui-même, et j'ai eu grand'pitié de lui lorsqu'il s'en est venu nous dire, dans un accès de vanité comique : « Messieurs, vous en croirez ce que vous voudrez, mais apprenez que je suis Démosthène à la tribune, Cicéron au barreau, et Caton l'Ancien dans les champs[1]. » Non, monsieur Dupin, nous ne vous en croirons pas : car ces trois fiers républicains que vous dites représenter à vous tout seul ne seraient pas descendus jusqu'à porter la livrée de Louis-Philippe et à baiser le bas des jupes des Demoiselles royales. Il n'y a rien de commun, il faut bien que Dupin le sache, entre un pauvre petit Welche comme lui, et tous ces glorieux Grecs et tous ces glorieux Romains !

Démosthène, après avoir dévoué aux dieux infernaux Philippe de Macédoine, mourut, frappé du poignard d'un sicaire, en embrassant les autels de la liberté, et Dupin, que nous sachions, n'avait guère envie de lancer de pareilles imprécations à Philippe d'Orléans, ni de mourir de la même manière que Démosthène.

Cicéron combattit dans le sénat romain le fourbe et doucereux Octave qui donnait des poignées de main à tout le monde et qui méditait déjà le renversement de la République, et Dupin a présidé bourgeoisement une Chambre de loups-cerviers, de jugeurs, de procureurs, de camarillaires et de fournisseurs de bois, de houilles, de lainage, de cuir et de bonnets de coton, qui n'ont pas la moindre ressemblance avec une Assemblée de rois.

Enfin Caton l'Ancien vivait de brouet noir dans la frugalité des champs et ne tirait guère de mandats à vue sur le trésor de Rome, tandis que Dupin s'enluminait de roses et de vin, au feu de mille bougies dans ses fêtes étincelantes, et cumulait tout ce qu'il est possible de cumuler d'or et de billets de banque, après m'avoir loué, moi qui vous parle, de mon courage à combattre les abus du cumul[2] !

Dupin n'a jamais eu qu'une ambition vulgaire et facile à contenter. S'il n'a voulu être que président de la Chambre, procureur général

[1] Allusion au portrait de M. Dupin, peint par lui-même dans le *Dictionnaire de la conversation*.

[2] Session de 1829.

à la Cour de cassation, Académicien et grand'croix de la Légion d'honneur, il fallait qu'il fît des discours et non des pamphlets. Mais s'il voulait arriver à la postérité, il fallait qu'il fît des pamphlets et non des discours[1].

Je ne veux pas dire cependant que Dupin, pour n'être pas tout à fait aussi éloquent que Cicéron, ni aussi logicien que Démosthène, ne soit pas un très-remarquable improvisateur. Sans doute, son élocution n'est pas aussi savante de méthode, aussi haute de pensée, aussi pure de forme que celle de Berryer; mais elle est peut-être plus substantielle, plus animée et plus pittoresque. Vues à la loupe du goût, les saillies oratoires de Dupin paraissent un peu raboteuses, mais à distance elles saisissent par leur naturel et par leur grossièreté même. Il tire ses comparaisons des choses communes, des habitudes de la vie, des usages, des mœurs, des termes de droit et des façons de parler proverbiales, et il fait rire ses auditeurs d'un rire franc et national. Il a parfois l'éloquence du gros bon sens, et il l'a d'une manière neuve, rare, originale, admirable.

Vif, bouillant, plein de feu, il électrise une Assemblée. Il ne la laisse pas respirer, et lorsqu'il entre dans une bonne cause et qu'il est en veine, il la suit avec une vigueur et une précision étonnante. Alors toutes ses idées s'enchaînent, tous ses mots portent, toutes ses preuves se déduisent l'une de l'autre. Alors, il est nourri, pressant, nerveux, concis et d'une éclatante lucidité. Alors Dupin est comparable à tout ce qu'il y a eu de plus rationnel parmi nos dialecticiens et de plus véhément parmi nos orateurs.

Malheureusement, Dupin est souvent inégal et il tombe dans le trivial et le bas. Son imagination le domine. Si quelque bon mot passe devant lui pendant qu'il gesticule à la tribune, il l'attrape à la volée, et le prenant par le milieu du corps, il le lance sur la Chambre, au risque de blesser la première tête venue.

Il a plus de virilité dans la parole que dans les principes, plus de puissance d'argumentation que de jugement, et plus d'indépendance de tête que de cœur. Il a été mêlé à tant d'événements politiques et il a plaidé le vrai et le faux dans tant et de si diverses causes, qu'on ne

[1] Allusion à son mot contre M. de Cormenin : « Que ne fait-il des discours ? »

saurait trop dire s'il a fait plus de bien que de mal à la liberté, ni aussi plus de mal que de bien à lui-même.

Ces sortes d'orateurs, genre rare à ce point-là surtout, sont des hommes d'entrain et qui ne parlent jamais mieux que lorsqu'ils parlent à la minute. Ils se trémoussent, ils se frottent sur leur banc et ils prennent feu comme une allumette chimique.

Le voyez-vous, cet inflammable orateur qui entre brusquement dans la salle ! Il s'assied, il se lève, il s'agite, il se démène, étend la main, monte à la tribune et pérore. Ne lui demandez pas pourquoi il a commencé, ne lui demandez pas surtout comment il finira. Est-ce que vous devez vous étonner s'il parle pour et s'il vote contre ? Est-ce que vous ne savez pas qu'il s'abandonne au courant de ses inspirations, sans se douter où elles l'entraînent ? Il part, et chemin faisant, il bat les buissons pour y fureter des arguments. Chasseur hardi, vous le cherchiez des yeux sur la montagne et le voilà qui s'amuse dans un pré à cueillir des fleurs. Puis il repart, va, vient, s'égare, se retrouve et disparaît. Fiez-vous donc à ces politiques inconsistants que leurs amis du matin ont le soir pour adversaires, à ces étranges logiciens qui posent un principe et qui reculent devant ses conséquences, à ces esprits légers qui voltigent après une image et qui tournoient sur eux-mêmes comme la feuille légère, au gré du vent qui souffle et qui les emporte !

Cependant, qui le croirait, Dupin insiste encore, insiste toujours et veut, contre vents et marées, passer pour un homme constant, très-constant.

Constant ! sur quoi ? Constant ! avec qui ? peut-il le dire, et nous ? Hélas ! nous ne pouvons pas nous changer. Faibles et volages mortels, nous sommes ce que les dieux nous ont faits. A chaque rayon son ombre, à chaque qualité son défaut. Si Dupin n'avait pas la mobilité qu'il a, il n'aurait pas le talent qu'il a. Veut-il n'avoir pas sa mobilité ou n'avoir pas son talent ? Soit, mais qu'il choisisse.

Que les gens d'esprit ont des façons singulières ! Dupin veut absolument être un autre que lui-même. C'est son idée fixe. Il se mire avec coquetterie dans son miroir, et comme il change de physionomie à mesure qu'il se regarde, par l'effet apparemment de la grande habitude, il vient tout à l'heure même de me dire, en voyant son portrait :

« Ce n'est pas moi que vous avez crayonné, je ne suis pas Dupin ! — Comment donc, vous n'êtes pas Dupin? mais je vous assure que c'est bien vous qui posez en ce moment devant Timon. C'est vous que je vois, c'est vous que je peins, c'est vous, c'est bien vous que je viens de peindre ! »

Allons, voyons, que voulez-vous que je fasse pour vous apaiser? Voulez-vous, par exemple, que je dise que d'autres orateurs ont été aussi inconstants que vous ; que les Grecs et les Romains ont flotté, ni plus ni moins que vous, dans les sentences du forum, de la tribune et de l'écritoire ; que Voltaire, Pascal, Fénelon, Rousseau, Chateaubriand, Lamennais, Lamartine, ont varié en toutes sortes de matières ; enfin, et ceci vous plaira davantage, qu'il s'est rencontré des pamphlétaires, de ces maudits pamphlétaires qui auraient été d'abord torys puis radicaux, d'abord légitimistes puis quasi républicains, d'abord républicains puis constitutionnels, d'abord radicaux puis impérialistes, d'abord absolutistes puis radicaux, d'abord libéraux puis monarchistes, d'abord monarchistes puis libéraux? Morts ou vivants, mettez à ceux-ci le nom que vous voudrez, avec le leur mettez-y le mien, ne vous gênez pas, faites à votre envie !

Mais vous entendez bien, monsieur Dupin, que, pour gagner vos bonnes grâces, je n'irai pas perdre celles du public et gâter l'un de mes meilleurs portraits. Après tout, si vous vous fâchez, si je ne suis pas académicien de votre main, je le serai de la mienne ou plutôt de la vôtre, lecteur, ce qui vaut bien l'autre, n'est-ce pas?

Toutefois, je me sens pris de pitié (Dupin va dire que c'est de remords), et je voudrais, avec votre permission, lecteur, consoler ce pauvre affligé et verser un peu de baume sur sa blessure. Je voudrais dire, et si je ne le disais pas j'aurais tort, que Dupin a d'excellentes parties morales ; qu'il est généreux, inoffensif, pas rancunier et j'en suis la preuve ; qu'il a un vif sentiment de la justice et du droit ; qu'il a de l'indépendance, quoiqu'un peu rétive ; qu'il est épargneux de l'argent du trésor, si ce n'est pour lui et pour son maître ; qu'il est bienfaisant, charitable et naturellement ami du peuple.

Ajouterai-je à sa peinture cet autre trait, qu'il a du faible pour les privilégiés, et que cependant il n'aime pas le privilége ; qu'il a du

faible pour la Cour, et que cependant il n'aime ni la Cour ni les courtisans.

Dois-je enfin répéter, et sur ce point Dupin ne trouvera pas mon résumé trop long, qu'il est étincelant de verve, de sarcasme et de gaieté dans la conversation familière, subtil et profond, clair, nerveux et savant dans ses réquisitoires, ingénieux et original dans sa littérature.

Encore un mot pour compléter son portrait :

Dupin a la voix pleine, grave, sonore, accentuée dans le médium, quelquefois forte et entraînante. Son visage est couturé, tacheté, haché, plissé ; mais quand cette physionomie est en mouvement, que la passion l'anime et que l'argumentation la contracte, elle ne manque ni d'élévation ni de noblesse. Ses yeux caves petillent de feu, ils brillent au fond de leur orbite, comme deux petits diamants, et vraiment, je n'appelle pas cela un homme laid.

Notez, lecteur, que ceci est tout frais de pinceau et du pur ajouté. Dupin sera-t-il satisfait? Il devrait l'être, et vous verrez cependant qu'il ne le sera pas si je ne dis qu'il est constant. Eh bien, non ! je ne le dirai point.

BERRYER

La Chambre était, pour les députés légitimistes, une petite Église qui avait ses dogmes invariables, ses pompes cachées, ses mystères, sa liturgie, ses psaumes, et où ils chantaient ensemble les louanges de leur Seigneur et Maître. Ils ressemblaient aux enfants d'Israël, séparés de leur patrie et qui pleuraient, dans le secret du tabernacle, l'exil de leur Dieu et le renversement de leur temple et de leurs saintes lois.

A leur tête et le premier entre tous, éclatait Berryer.

Berryer a été longtemps le seul orateur et presque le seul député de son parti. Non pas qu'il n'y eût à la Chambre un certain nombre de légitimistes honteux qui se groupaient dans les hauteurs du centre

et qui eussent fait bon marché de la quasi-légitimité, si Henri V eût reparu, le drapeau blanc à la main, à vingt-cinq ou trente lieues de Paris. Mais ces légitimistes déguisés ne révélaient qu'au scrutin leurs secrets penchants, et, le reste du temps, ils ficelaient si bien le masque du juste-milieu à l'entour de leur visage, qu'il était impossible de l'en arracher. Si Berryer, entraîné par la pente de l'improvisation, laissait échapper quelques regrets un peu trop vifs sur l'absence de son roi, les légitimistes honteux étaient les premiers à faire entendre un murmure de fâcherie, et je crois que s'ils avaient tenu quelque pierre, ils n'auraient pas balancé à la lui jeter à la tête, le public des tribunes les regardant faire ; mais dans les couloirs, ils ne jouaient plus ce rôle de courroucés, et, s'ils rencontraient Berryer à l'écart, ils lui froissaient l'épaule, lui serraient discrètement les doigts et lui disaient : « Oh ! que vous avez raison, monsieur Berryer ! Allez, nous sommes avec vous ! Qui ne regretterait pas ces excellents princes ? » Berryer admirait beaucoup la haute prudence de ces nobles procédés, mais il aurait voulu qu'on lui fournît un peu plus d'aide lorsqu'il montait à la tribune.

Pour bien juger le tour d'idées, le tour d'éloquence de Berryer, il faut se placer dans l'inexprimable position où il se trouva. Comme chef d'un parti parlementaire, il ne pouvait paraître à la tribune qu'à la condition de se couvrir la face et de refouler ses sentiments royalistes dans le fond de son cœur. Il ne lui était pas interdit d'être éloquent, mais pourvu que ce ne fût pas pour la défense de sa cause, ni de triompher, mais pourvu que d'autres ramassassent les dépouilles de sa victoire : on lui permettait tout, si ce n'était qu'il fût ce qu'il était.

Peut-être aussi ce sentiment d'indulgence, de convenance, de loyauté, qui, surtout dans une Assemblée française, environne un athlète courageux et luttant seul contre un bataillon d'adversaires, a-t-il servi Berryer mieux que n'aurait pu le faire l'adhésion d'un nombreux parti. Peut-être la difficulté même de cette position extraordinaire a-t-elle donné à son talent plus d'énergie et plus d'éclat, comme on voit le jet d'eau s'élancer avec plus de force du tube étroit qui le renferme.

Berryer est, après Mirabeau, le plus grand des orateurs français.

Oui, depuis Mirabeau, personne n'a égalé Berryer : ni le général Foy, qui récitait plutôt qu'il n'improvisait, et qui ne réunissait pas la dialectique serrée des affaires à la puissance d'organe et à la vaste éloquence de Berryer ; ni Lainé, qui n'avait qu'un son harmonieux et pathétique ; ni de Serre, qui, lourd et embarrassé dans ses exordes, ne laissait échapper que par intervalles le cri de sa passion oratoire ; ni Casimir Périer, dont la véhémence ne se déployait que dans l'apostrophe ; ni Benjamin Constant, dont le talent avait plus de souplesse et d'art que de mouvement et d'énergie ; ni Dupin qui n'a point l'élocution et la sensibilité ; ni Guizot à qui manquent l'ampleur des formes, la passion du geste et le don merveilleux de l'électricité vocale ; ni Lamartine qui a plus d'éclat que de chaleur et plus de coloris que de logique ; ni Manuel, enfin, qui était doué d'un jugement sûr et courageux, mais qui, plus dialecticien qu'orateur, n'arrachait pas, comme Berryer, des frémissements involontaires à son auditoire ravi et transporté.

La nature avait traité Berryer en favori. Sa stature n'était pas élevée, mais sa belle et expressive figure peignait et reflétait toutes les émotions de son âme. Il vous fascinait de son regard fendu et velouté, de son geste singulièrement beau comme sa parole. Il était éloquent dans toute sa personne.

Berryer dominait l'Assemblée de sa tête haute. Il la portait en arrière comme Mirabeau, ce qui la dilatait et l'épanouissait.

Il s'établissait à la tribune et il s'en emparait comme s'il en eût été le maître, j'allais dire le despote. Sa poitrine se gonflait, son buste s'étalait, sa taille s'allongeait et l'on eût dit un géant.

Son front rugueux s'échauffait, et quand sa tête bouillait, chose étrange ! ses pores transsudaient du sang.

Mais ce qu'il avait d'incomparable, ce qu'il avait par-dessus tous les autres orateurs de la Chambre, c'était le son de la voix, la première des beautés pour les acteurs et pour les orateurs. Les hommes rassemblés sont extrêmement sensibles aux qualités physiques de l'orateur et du comédien. Talma et mademoiselle Mars n'ont dû leur renommée qu'au charme de leur voix. Donnez à mademoiselle Mars, donnez à Talma une voix commune, quels que fussent la profondeur de leur jeu et le sentiment exquis de leur art, mademoiselle Mars et

Talma eussent vécu ignorés. C'est par l'organe, souvent plus que par les raisonnements, qu'on agit sur une Assemblée. Tel ministre, si vide d'idées qu'il fût, si faible de dialectique, ébranlait les centres par les accords de sa voix vibrante et pathétique, et nous ne croyons pas qu'il soit descendu une seule fois de la tribune sans exciter les plus vifs applaudissements.

Mais Berryer ne doit pas seulement sa prééminence au hasard de ses qualités extérieures, il est maître aussi dans l'art oratoire. La plupart des autres parleurs s'abandonnent à la verve de leurs inspirations, et ils rencontrent dans le désordre de leurs excursions de beaux mouvements, mais ils manquent de méthode. On ne sait pas toujours bien, et ils ne le savent pas eux-mêmes, d'où ils partent et où ils veulent arriver. Ils se reposent en route et font halte pour reconnaître leur chemin. Ce qui rendait Berryer supérieur à eux, c'est que, dès le seuil de son discours, il voyait, comme d'un point élevé, le but où il tendait. Il n'attaquait pas brusquement son adversaire; il commençait par tracer autour de lui plusieurs lignes de circonvallation ; il le trompait par des marches savantes ; il s'en rapprochait peu à peu, il le débusquait de poste en poste, il le suivait, il l'enveloppait, il le pressait, il l'étreignait dans les nœuds redoublés de son discours. Cette méthode est celle des larges esprits, et elle fatiguerait bientôt un auditoire aussi inattentif qu'une Chambre française, si Berryer n'eût pas soutenu sa préoccupation légère par la puissance de sa voix, l'animation de son geste et la noblesse élégante de sa diction.

D'ailleurs, après s'être laissé entraîner à la suite de l'orateur, et au moment où l'on se croyait dévié de sa route et comme égaré, l'on se sentait ramené au but par un détour ingénieux.

Mirabeau ne grandissait que sous la contradiction et l'obstacle. Il lui fallait des indisciplines et des rébellions à gouverner. C'était un lutteur, un homme de guerre. Il n'était jamais plus beau que dans le feu de la bataille.

Mirabeau était assiégé de murmures au point d'en être interrompu. Au contraire, Berryer parlait au milieu d'un silence attentif, dans un sénat respectueux.

On l'écoutait et l'on eût dit que son auditoire répétait tout bas

en chœur les notes qui s'échappaient de ce bel et mélodieux instrument.

Il subjuguait l'Assemblée, il se la soumettait, comme le magnétisé qu'on fait, à volonté, parler, se taire, marcher, s'arrêter, poursuivre, dormir ; mais aussi dès que le magnétisé se réveille, le charme est rompu. De même, lorsque l'Assemblée s'ébranlait et descendait de ses gradins pour aller voter, l'intérêt matériel, les principes ou les passions reprenant le dessus, elle scrutinait contre le plus grand de nos orateurs, non plus que si elle venait d'ouïr le patois inintelligible d'un compatriote de monsieur de Pourceaugnac.

Berryer impuissant, délaissé dans la sphère légitimiste de ses principes, savait très-bien, d'ailleurs, qu'il ne pourrait faire apparaître le plus petit bout de son drapeau blanc sans que l'orage universel qui se fût élevé et qui eût soufflé avec violence ne l'eût condamné à le replier bien vite. Ce n'est pas qu'il se mît à la traînée des libéraux, et qu'il s'accrochât aux pans de leur habit ; mais il se plaçait librement, fièrement sur le terrain de l'Opposition, et il se servait des armes mêmes de cette Opposition qu'il maniait d'une façon admirable.

Il questionnait, il interpellait, il étourdissait son adversaire, afin qu'il se découvrît à l'improviste, et qu'il le perçât sur-le-champ au défaut de la cuirasse.

Il ébranlait sur sa base un fait, un document, mais il avait soin de ne pas le renverser entièrement, et il lui suffisait qu'il se soutînt, tout disjoint qu'il était. Les doutes qu'il exprimait valaient pour autant d'affirmations, de lui à ses auditeurs ; mais, des ministres à lui, ils ne valaient que comme des doutes, et il ôtait ainsi, d'avance, une partie de ses avantages à leur réponse.

Si quelque croupier des fonds secrets de police, si quelque familier des cuisines du château, se sentait piqué au vif, il pouvait bien laisser échapper de son œsophage un gémissement caverneux et sourd ; mais n'ayez garde qu'il interpellât l'orateur, de peur que Berryer, en se retournant pour voir qui se permettait ainsi de lui répondre, ne l'écrasât d'un revers de sa massue[1].

[1] Allusion aux souteneurs d'apanage.

Mais si quelque ministre marmottait une interruption saisissable, Berryer se retirait un peu en arrière de la tribune et le regardait s'enferrer ; et puis, revenant tout à coup sur lui comme sur une proie, il le secouait, le soulevait et, le laissant retomber, il le clouait et l'aplatissait sur son siége par une réplique foudroyante [1].

Sa vaste et fidèle mémoire contenait sans effort les dates les plus compliquées, et son doigt se posait sans hésitation sur les passages dispersés des nombreux documents qu'il analysait et qui fortifiaient la trame de ses discours.

Rien n'égalait la variété de ses intonations, tantôt simples et familières, tantôt hardies, pompeuses, ornées, pénétrantes.

Sa véhémence n'avait rien d'amer et ses personnalités n'avaient rien d'injurieux.

Il tirait d'une cause tout ce qu'elle renfermait à la fois de spécieux et de solide, et il la hérissait d'arguments si captieux et si serrés qu'on ne savait plus par où l'aborder ni la prendre.

Lorsqu'il avait parcouru la série de ses épreuves, il s'arrêtait un court moment; alors, il les entassait les unes sur les autres, et il en faisait un monceau sous lequel il accablait ses adversaires.

Il enchaînait, il retenait, il délassait l'attention de ses auditeurs pendant plusieurs heures de suite; il les promenait, sans les égarer, sous le péristyle et à travers les belles colonnades de ses harangues. Il les tenait suspendus au prestige de sa magnifique parole.

Homme du monde, homme de dissipation et de plaisir, et d'un caractère enjoué, Berryer n'était pas naturellement laborieux. Il était doué cependant d'une grande aptitude pour les affaires. Nul, quand il voulait, n'approfondissait mieux une question, n'en rassemblait les détails avec une investigation plus curieuse, n'en composait un ensemble plus savant et mieux ordonné.

Peut-être, au milieu de sa vaste diction, n'était-il pas quelquefois très-correct; mais ce défaut, commun à tous les improvisateurs parlementaires, ne nuisait pas à l'effet de ses discours. Nous avons déjà dit

[1] Allusion à un garde des sceaux.

qu'il ne fallait ni analyser ni lire nos orateurs, il faut les entendre. Leur renommée serait plus grande si la presse ne les reproduisait pas. Ils ont un ennemi dans chaque sténographe.

Depuis l'établissement de notre gouvernement constitutionnel, il y a eu dans la longue et immense carrière de nos orateurs des éclairs de génie, quelques axiomes saillants, quelques vives pensées, quelques mots spirituels, quelques phrases à effet, quelques mouvements oratoires : mais il n'y a pas eu un seul discours qui puisse passer, à la lecture, pour un véritable modèle d'éloquence. On les a colligés tous, imprimés dans les recueils, édités avec luxe, et que sais-je ? dorés sur tranche, mais personne ne les lit[1].

C'est comme une amphore débouchée dont l'ambroisie s'évaporerait et qui ne serait plus digne d'être servie à la table des Dieux.

La Pythonisse aussi est belle sur son trépied et dans son temple ; mais hors de là, ce n'est plus qu'une femme décrépite et je ne vois plus que sa vieillesse, sa laideur et ses haillons.

Oui, l'impression tue les orateurs, et si j'étais à la place de Berryer, je poursuivrais par toutes voies, même en police correctionnelle, tout éditeur qui m'aurait fait l'injure de publier mes discours, encore bien que, pour se défendre, il produisît devant le juge ma signature au pied du bon à imprimer, car il n'aurait pu l'extorquer évidemment que par surprise et par trahison?

Mais quoi, à nous entendre, il ne resterait donc plus de Berryer, lui mort, que son nom ! Eh ! que reste-t-il, je vous prie, de Paganini ? Que reste-t-il d'Apelles et de Phidias, des comédies de Ménandre, des soupirs de Sapho, de la sagesse de Socrate et de la grâce d'Aspasie? Un nom seul, un nom !

Rien de plus, et pour Berryer, pour sa gloire, c'est assez ! Arracherez-vous maintenant cet orateur de son trépied et le traînerez-vous, pour nous le montrer sans inspiration et sans voix, au bas des

[1] Allusion aux discours imprimés de MM. C. Périer, Foy, Salverte, Pasquier, B. Constant, Dupin, R. Collard, Thiers, Guizot et autres, qu'en effet personne n'achète ni ne lit.

M. Berryer est le seul qui ait eu assez soin de sa réputation, pour ne pas souffrir qu'on imprimât les siens.

degrés du péristyle? Ferez-vous reproduire par un sténographe cette inimitable voix dont les cordes vont remuer la fibre des organisations nerveuses? Voyez, lorsqu'il les a mises en rapport avec lui, comme il leur communique, par une sorte de retentissement soudain, les rapides émotions de son âme! C'est que non-seulement il était orateur par la passion et par l'éloquence, mais il était encore musicien par l'organe, peintre par le regard, poëte par l'expression.

Il fallait le voir couvrir son adversaire, le saisir et s'en emparer! il le captivait, il l'étreignait entre ses redoutables serres, et lorsque, sans l'avoir meurtri et déchiré, il le rejetait du haut de la tribune, vous voyez le ministre confus, humilié, courbé sur son banc de douleur, cacher entre ses deux mains la rougeur de son front et le cynisme de ses apostasies[1]!

Berryer n'imitait pas ces députés de la Restauration, sentimentalement niais qui, pour toute réponse aux arguments de l'Opposition, s'écriaient : « J'aime mon Roi, ô mon Roi! »

Berryer ne s'en tenait pas là, et s'il aimait aussi *son* roi, ce que nous croyons, au moins il ne le faisait pas trop voir. Il évitait, en homme qui savait sa Chambre, de marcher sur le terrain brûlant des personnalités dynastiques, et il aimait mieux aborder de grandes thèses de nationalité où son talent plus libre s'élançait, s'élevait et se déployait. Il ne s'évertuait pas à justifier, article par article, les bévues de la Restauration. Il les avouait, et, dans la brillante accumulation de ses souvenirs historiques, il démontrait que les précédents gouvernements, pour avoir manqué aux devoirs éternels de la justice, ont tous échoué sur les écueils et disparu dans la tempête. Cette manière est pleine de grandeur, car elle permettait à Berryer de planer, avec toute l'étendue de ses ailes d'aigle, dans la haute région des principes. Elle est pleine aussi d'habileté, car, sans qu'il parût s'occuper des ministres, elle laissait les auditeurs eux-mêmes leur faire l'application immédiate et particulière des objections générales de l'orateur.

Berryer ne demandait pas grâce pour le dogme de la légitimité. Il n'expliquait point, il ne justifiait point ce qui n'était pas, ce qui ne

[1] Allusion à sa fameuse imprécation contre le ministre de la justice.

pouvait pas être mis en question dans la Chambre ; mais il changea e point d'attaque, et c'est avec leurs propres armes qu'il combattait es ministres. Il les pressait, il les poussait, de conséquence en conséquence, jusqu'aux extrémités de l'argumentation délibérative et, la souveraineté du peuple à la main, il les acculait dans la violation de la Charte et dans le parjure de leurs serments.

Ainsi pourtant tous les défenseurs des pouvoirs déchus qui ont pesé sur la France sont obligés, pour faire illusion au monde, d'invoquer le saint nom de la liberté. Ah ! ne nous en plaignons pas ! il faut que la vérité soit dans notre cause, puisque nos adversaires eux mêmes la confessent. Il faut que la force y soit aussi, puisqu'ils viennent y tremper leur glaive et jusqu'à leur bouclier.

Toutefois, ne nous abusons pas. Au fond du cœur, Berryer n'a pas notre principe et sur ses lèvres parlementaires il n'a pas même le sien. Oui, son principe à lui, ce légitimisme vivace et brûlant qui le consume, il ne le défendait pas à la tribune, il le cachait, il le refoulait en lui-même, et il semblait qu'il en redoutât l'explosion. Il se jetait dans des voies de côté, comme s'il craignait de marcher sur la grande route de Goritz, comme si cette route était pour lui barrée par le travers et bordée d'abîmes et de précipices ! Il ne cherchait pas non plus à raisonner, à discuter, à prouver sa cause ; c'était une éloquence de mouvement plus que de dialectique, d'action plus que de pensée, de sentiment plus que de démonstration ; c'était Berryer, c'était un orateur, un grand orateur qu'on entendait, mais ce n'était pas un légitimiste. Ce n'était pas un homme politique, c'était un orateur, je le répète, un de ces orateurs qui ne s'appartiennent pas à eux-mêmes, qui sont pour le moins autant entraînés qu'ils ne vous entraînent et qui s'impressionnent malgré eux, à la façon de Thiers et de tous les artistes d'une organisation nerveuse et sensible.

Ne croyez pas, en effet, qu'il poursuivît, qu'il sollicitât ses inspirations, elles lui venaient d'elles-mêmes. Il frémissait dans tous les membres, des pieds à la tête. Il s'attendrissait, il pleurait, il se courrouçait, il pliait, il succombait sous les émotions de l'Assemblée, comme sous les siennes. Une fois entré dans le courant populaire de la liberté, il ne lui résistera point ; il roulera avec le torrent, il mugira avec la tempête. On sentait à ses tempes qui se gonflaient, à sa

voix qui tremblait, à ses yeux qui dardaient mille jets de flamme, qu'il ne pouvait rester à l'étroit dans sa légitimité ; que les chaînes qu'il secouait lui pesaient ; que l'air lui manquait, que le terrain lui manquait, qu'un auditoire royaliste lui manquait, et il lui fallait à lui, à cet homme orageux, haletant, il lui fallait de l'air, un terrain, un auditoire. Il fallait qu'il passionnât les spectateurs, qu'il répandît son âme, qu'il se jouât dans les ondulations de sa voix harmonieuse, qu'il luttât contre l'espace et qu'il se déployât hautement dans son vol. Alors il oubliera qu'il est légitimiste, pour ne se souvenir que de ce qu'il est Français ; alors il se fera national ; il s'appuiera comme Antée, pour renouveler ses forces, sur le sol généreux de la patrie ; il se plongera, il s'absorbera dans la splendeur de la France et il en sortira la tête couronnée de superbes rayons. Il se promènera avec l'Assemblée autour de notre carte géographique ; il posera sur nos frontières, comme autant de géants vivants et armés, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, la Prusse, la Belgique ; il nous représentera environnés d'une ceinture de fer, d'ennemis et de ruines, et dans son patriotique enthousiasme, il s'écriera : « Je remercie la Convention d'avoir sauvé l'indépendance de la France ! »

Une autre fois, indigné, révolté des lâches concessions de notre diplomatie, et la main étendue au-dessus de la tribune avec un geste d'une beauté singulière : « Cette main, s'écriera-t-il, se sèchera avant de jeter dans l'urne une boule qui dise que le ministère est jaloux de la dignité de la France. Jamais ! jamais ! »

Et, comme ne pouvant maîtriser son émotion patriotique, il se tournera incidemment vers Thiers arrivé là par le fil de la discussion, et il lui dira : « Je vous honore, monsieur, parce que vous avez fait deux actes honorables en soutenant Ancône et en donnant votre démission. Quelque distance qui doive naturellement subsister entre nous deux, faites encore pour la France quelque chose d'utile et de grand, je vous applaudirai, parce qu'après tout je suis né en France et que je veux rester Français ! »

Une autre fois, il mettra la Russie aux prises avec l'Angleterre et il rougira de ce que sa brave, sa glorieuse France reste devant elles la spectatrice impuissante de leurs combats et du partage de leurs conquêtes :

« Voyez ce vaste antagonisme politique et militaire qui s'étend depuis les frontières de la Tartarie jusqu'aux rives de la Méditerranée, entre deux nations qui doivent lutter un jour l'une contre l'autre.

« Voyez du fond du monde jusqu'à nos frontières l'Angleterre établir sa parallèle guerroyante contre la Russie qui la menace à son tour sur les limites de ses magnifiques colonies de l'Inde.

« Considérez ces grandes expéditions à cinq cents lieues de leurs frontières. D'un côté l'expédition de Caboul, de l'autre la tentative de Kiwa. Voyez ces deux grandes nations marcher à travers le monde, pour dresser leurs lignes de précautions l'une contre l'autre.

« Quoi, Messieurs, la France ne sera qu'une puissance continentale, en dépit de ces vastes mers qui viennent rouler leurs flots sur nos rivages et solliciter en quelque sorte le génie de notre intelligence! »

Cet image est fort belle, et Berryer, ainsi que tous les grands orateurs, affecte surtout le style figuré, dans les divers procédés de son éloquence.

Il y a, en effet, plusieurs manières d'agir puissamment sur les Assemblées. C'est de s'adresser, ou à leur logique par la vigueur et le serré des raisonnements, ou à leur esprit par la vivacité et le piquant des mots, des allusions et des reparties, ou à leurs cœurs par les émotions de la sensibilité, ou à leurs passions par la véhémence des invectives, ou à leur imagination par l'éclat des figures oratoires. Mais le plus souvent c'est par la figure, c'est par l'image que l'éloquence produit ses plus grands effets. La prosopopée des guerriers morts à Marathon, les citoyens romains attachés sur l'infâme gibet de Verrès, la nuit, la nuit effroyable où la mort d'Henriette retentit comme un coup de tonnerre, la poussière vengeresse de Marius, l'apostrophe des baïonnettes et la roche tarpéienne, de l'audace, de l'audace et toujours de l'audace, la République qui, comme Saturne, dévore ses enfants, la voix éclatante des lacs et des montagnes, le char qui porte les funérailles de l'Irlande, le turban qui marque sur la carte la place de l'empire turc, l'Algérie, dont le fruit ne se présente pas même en fleur sur l'arbre arrosé de notre sang, les pères de la Révolution, ces

nobles esprits qui se penchent du haut des cieux, c'est là de l'éloquence d'images[1].

Quel dommage que Berryer, qu'un si puissant orateur ne combattit pas dans nos rangs? Comment ne comprit-il pas que le principe de la souveraineté du peuple était le seul vrai, le seul que la raison avoue, le seul que l'avenir de toutes les nations glorifiera[2].

Déjà Napoléon, déjà Chateaubriand, déjà Lamennais, déjà Béranger, ont proclamé l'ère future de la démocratie européenne. Malheureusement, les orateurs n'ont pas la vue aussi longue. Ils s'absorbent, ils s'épuisent dans les passions et les préjugés du moment. Ils se contentent de rendre admirablement, avec l'instrument de la parole, les bruits du jour que leur oreille écoute. Ils s'amusent à charmer, sur le pont du navire, l'auditoire qui les entoure et qui bat des mains; mais ils n'embrassent pas de leur regard la vaste étendue des mers. Ils n'interrogent pas le souffle des vents ni la marche des étoiles, et ils ne cherchent pas à découvrir au loin les rivages où le vaisseau fatigué qui porte l'Europe doit se reposer et jeter ses ancres, les ancres de l'unité.

* * *

Que les descendants des héros palestins ou des fruiteries de la cour s'attachent par les cordons de leur épée ou de leur serviette à l'antique race des Bourbons, je trouve cela tout naturel et ma foi politique n'en est pas ébranlée[3].

Mais qu'un roturier de la meilleure espèce qui, quoique de leur société, n'est pas de leur compagnie, que M. Berryer combatte pour

[1] Ces images sont empruntées à Démosthène, Cicéron, Bossuet, Mirabeau, Danton, Vergniaud, O'Connell, Grattan, Lamartine, Berryer, Guizot.

[2] Vérifié depuis et de jour en jour.

[3] Cette seconde partie du portrait de Berryer est inédite. Elle avait été demandée à M. de Cormenin par le directeur d'une revue légitimiste. (*Note de l'Éditeur.*)

la cause de la légitimité, voilà de quoi me jeter non pas dans le doute de mes principes, mais dans l'admiration, dans le respect d'une telle persévérance et d'une telle sincérité.

Rare et singulière fortune d'Henri V, d'avoir rencontré Berryer pour orateur et Chateaubriand pour écrivain ! Et lorsqu'on a eu un tel bonheur, dites-moi donc, on peut bien se passer de couronne ! De pareils sujets ne valent pas sans doute trente sept millions de citoyens libres, mais ils auront par la grandeur de leur génie et de leur renommée défendu la mémoire de leur prince des injures de l'oubli, mieux que ne l'eussent fait des victoires et des restaurations, et, qu'importe aux prétendants, une fois morts, qu'ils aient régné ou non, pourvu qu'ils vivent dans l'histoire ?

M. Berryer ressemble à ces poteaux de haute stature, dont les passants ne peuvent plus lire l'inscription effacée et que nos ancêtres avaient placés sur la route des temps, comme pour attester leur fidélité héroïque à soixante générations de rois qui n'existent plus.

Deux orateurs ont toujours eu mes sympathies, Lamartine et Berryer. Les beaux caractères ! les aimables gens ! jamais la colère ne mit son amertume sur leurs lèvres ! Jamais leur trait blessant ne déchira l'honneur de leurs ennemis ; la pitié, la douce pitié fut toujours le sentiment de leur cœur et l'invocation de leur éloquence. Aussi, ne sais-je si je dois plus les admirer que les aimer, ou plus les aimer que les admirer, si ce n'est que je suis bien tenté de faire l'un et l'autre ; mais je ne connais pas assez M. Berryer pour en dire tout le bien qu'il mérite, et que j'en dirais si j'étais de sa privauté.

C'est à son portrait oratoire que je veux ajouter quelques coups de pinceau.

Berryer a été un orateur accompli. Il n'était pas aussi orné que Cicéron, aussi nerveux que Démosthène, aussi véhément que Mirabeau, aussi populaire qu'O'Connell ; mais il avait la figure, l'entrain et le son.

Sa belle tête, posée sur un large buste, s'étalait avec majesté ; ses yeux rayonnaient de flammes et toute sa personne de tribun était pleine de force et de grâce.

Qu'y avait-il donc de si prestigieux pour moi dans cet orateur ? Était-ce la vérité de son principe ? Non, puisqu'il n'était pas vrai pour

moi. Était-ce l'enchaînement de ses preuves logiques? Non, les orateurs ne sont pas des logiciens. Était-ce la profondeur de ses pensées? Non, les orateurs ne sont pas des philosophes. Était-ce l'inattendu frappant des vues et des propositions de l'homme d'État? Non, Berryer n'était pas ministre. Qu'était-ce donc? Le geste? Non, c'était sa voix. La voix, c'est l'action, et l'action, c'est tout l'orateur.

Nulle autre voix que j'aie entendue n'est comparable à celle de Berryer.

La voix de Thiers était criarde et glapissante et, la première fois que je vis paraître à la tribune ce petit homme et que j'entendis les fêlures de ce gosier provençal, je pris bien vite mon chapeau et je m'en allai.

La voix de Royer-Collard était lourde et dogmatique, comme une dissertation de philosophie.

La voix de Guizot avait de la fermeté dans le médium, mais point de sensibilité dans les cordes basses.

La voix de M. de Martignac était claire, brillante, accentuée, mais elle manquait de nerf et d'ampleur.

La voix de Casimir Périer n'exprimait dans son intonation stridente que les éclats de la colère et de l'imprécation.

La voix d'Odilon-Barrot était belle et solennelle dans son exorde, mais elle se fatiguait et s'enrouait dans ses péroraisons.

La voix de Lainé était grave et sympathique, mais elle tombait bientôt aux pieds de l'hémicycle.

La voix de Lamartine était monotone comme une lyre qui n'aurait qu'une corde.

La voix de Ledru-Rollin s'emportait vers le lustre et se perdait dans la déclamation.

La voix de Michel (de Bourges), habilement travaillée, avait de beaux effets, mais elle était sourde et quelquefois commune.

La voix de M. de Falloux était un peu aigrelette et un peu fluette.

La voix de M. de Montalembert, faite pour le dédain et pour l'ironie, manquait de souplesse et de véhémence.

La voix de M. Dupin, forte et vibrante, avait des vulgarités et de la rudesse.

La voix de M. de Villèle, pointue et nazillarde, déchirait le tympan.

La voix du général Foy s'enflait comme une cymbale.

La voix de M. Barthe rendait le son métallique de l'harmonica.

La voix de M. Benjamin Constant bégayait et zézéyait, comme celle d'un enfant.

Enfin, chez M. Jules Favre, un hoquet malencontreux entrecoupe et trouble parfois la limpidité de son verbe.

On ne saurait croire combien nous autres Parisiens, purs Athéniens de la droite ligne, nous sommes sensibles à la musique des sons.

Toutes ces *s* sifflants, ces *r* redoutables, ces patois de province, ces locutions barbares, ces germanismes, ces enrouements de troubadours, ces désinences endormies, ces vices de langue et de langage, nous affectent désagréablement ; nous en avons mal aux nerfs, nous nous resserrons sur nous-mêmes, nous nous croyons presque en mauvaise compagnie et nous avons peur que les étrangers ne nous demandent si ces parleurs allobroges et périgourdins sont français, et de chez eux ou de chez nous. Si encore nous pouvions leur dire, aux étrangers : Il est vrai, Messieurs, que tous ces parleurs-là parlent bien mal, qu'ils sont insupportables à ouïr et qu'ils écorchent vos oreilles et les nôtres ; mais prenez leurs discours et mettez-les dans votre poche. Hélas ! depuis plus de soixante ans nous n'avons eu, en fait d'éloquence politique, que des pages, des fragments, des mots, mais pas un discours, pas un seul ! Ils n'ont rien ajouté au trésor des lettres françaises, et si aucun d'eux ne reste comme un modèle oratoire, j'ai donc raison de dire que la palme du genre parlementaire est au porteur de la plus belle voix, à Berryer. Sa voix merveilleuse avait toutes les qualités du son. Je crois l'entendre encore : elle brille, elle résonne, elle peint, elle pleure, elle tonne, elle supplie, elle attire, elle subjugue.

Ne vous drapez pas dans votre manteau, ne tordez pas vos muscles, ne lancez pas l'éclair de vos yeux, ne gesticulez pas, orateur, parlez ! parlez sous l'éclat du jour ! parlez dans la profonde nuit ! parlez, je vous attends, je suis ravi, j'écoute ! parlez, que m'importe le fond de vos discours ? Je sais peut-être mieux que vous ce que vous allez dire, mais c'est comme vous que je le voudrais dire, c'est comme vous le savez, que je ne le sais pas ! Je ne vous ai pas fait venir à la tribune, je ne vous ai pas crié de tous côtés : Parlez, Berryer, parlez, non pour

nous convaincre mais parlez pour qu'on entende les divins sons de votre voix, parlez pour nous séduire, parlez, enchanteur, pour nous enchanter !

Oh ! que vous avez bien fait de n'avoir pas voulu siéger aujourd'hui dans nos Chambres muettes[1] !

Vous êtes comme ces poëtes qui suspendent leur lyre aux branches d'un chêne et qu'en tombant sur elle la foudre a brisée. Vous êtes comme ces prêtres exilés du sanctuaire, qui n'ont plus qu'à prier intérieurement et qui ne peuvent plus monter à l'autel des sacrifices !

Vous ne connaîtrez pas Berryer, générations nouvelles qui ne l'aurez pas entendu il y a trente ans lorsqu'il fallait l'entendre, et qui le lirez. Vous détournerez les yeux devant les restes froids de son éloquence sténographiée. Quels discours sans chair et sans coloris ! dites-vous, quelles flasques enluminures ! quels spectres inanimés, et à quoi songeaient nos pères de nous vanter cet orateur ? et vous, Berryer, si vous m'en croyez, ramassez vos harangues, jusqu'à la dernière, et brûlez-les au pied de la tribune. Descendez-en ! Ne nous parlez pas ! Écoutez-vous dans les échos du passé ! ne nous parlez plus ! Que nous font vos harangues de l'ancien Parlement? et que nous disent-elles, que nous ne sachions déjà et que nous n'ayons oublié, et qu'en avez-vous besoin pour la survivance de votre nom? Vous vivrez, Berryer, comme ont vécu Rubini et Malibran, qui n'ont laissé pareillement leur nom que dans un son, et qui n'ont ravi que l'oreille de nos pères. Mais le rossignol lui-même, dans la nuit des bois, n'enchante aussi que les fauvettes.

LAMARTINE

Voilà, cher lecteur, je vous en préviens, le plus difficile de mes portraits. Vingt fois, je l'ai touché et retouché, ôté de place et remis sur le chevalet. Que de reproches n'ai-je pas reçus de tous ceux qui

[1] Hélas, il a fait depuis comme les vieillards, il a faibli, il a siégé.

m'ont fait l'honneur de venir le voir dans mon atelier? Vous le faites trop beau, vous le faites trop laid. Il est plus libéral, il est plus royaliste; il est plus conservateur, il est plus républicain; il est plus socialiste, il est moins socialiste; il est plus religieux, il est moins religieux que vous ne l'avez peint.

Je ne sais plus vraiment auquel entendre. J'ai été sur le point de jeter là mes pinceaux, et ce portrait n'a pas cessé d'être un seul instant le tourment de ma palette. Comment donc faire, mon Dieu, pour contenter, je ne dis pas les poëtes, qui ne sont jamais contents, si on ne les loue par-dessus les autres et par-dessus eux mêmes, mais le public qui veut de l'unité dans un portrait, mal ressemblant pourtant s'il avait cette unité-là, et mes advesrsaires qui me reprochent d'avoir changé quatre fois de couleurs lorsque Lamartine changeait quatre fois de visage. Comment donc faire?

Qu'on me dise s'il n'était pas alors tel que je l'ai crayonné alors! C'est tout ce qu'il faut pour ma justification, car je ne suis pas obligé de peindre les gens autrement que je ne les vois, et qu'ils ne sont au moment où je les peins.

Je prends même d'avance mes précautions, et je ne réponds pas que Lamartine soit, en 1848 et années suivantes, ce qu'il est, ce que je crois du moins qu'il est en 1847 [1].

N'est-ce pas aussi un peu sa faute de dire qu'il n'appartient à aucun parti. Hélas, je le crois, puisque je le vois; mais n'appartenir à aucun parti, dans une Chambre où tout débat se conduit par une action commune et se résout par un vote commun, se mettre à l'écart, combattre seul et en tirailleur, et voter à l'aventure, c'est ne pas comprendre son importance et son devoir; c'est méconnaître sa destinée; c'est ne pas vouloir être guidé par personne, ni soi-même guider les autres; c'est ne pas vouloir, lorsqu'on en a la position, la renommée, le talent, être homme d'État; c'est ne pas vouloir faire triompher sa cause si on la croit la meilleure, ni servir utilement son pays; c'est jouer le rôle d'une lyre; c'est tourner sur un pivot, à tous les vents de la girouette; c'est mettre votre peintre, pardonnez-moi de vous le dire, dans l'impossibilité de vous peindre ressemblant, en appparence

[1] Dernière prévision qui a été parfaitement vérifiée.

du moins, lorsqu'il vous peint si divers, si contraire à vous-même, si multiforme de précédents.

Pourtant voyons, puisque vous le voulez, puisque c'est peut-être cela d'ailleurs, je vais chercher à vous excuser en vous expliquant.

Mais on ne m'en laisse pas le temps, et à l'instant même on me fait cette objection : d'abord légitimiste, puis socialiste, puis conservateur. puis dynastique, puis libéral, puis presque républicain, puis catholique, puis rationaliste, qu'a-t-il été, que n'a-t-il pas été, qu'est-il encore? Veut-on que je dise que je n'en sais rien, que je n'y puis rien, que je ne veux répondre à rien ni de rien? Non pas, j'aime mieux demander où tend l'objection et ce qu'il en faut conclure. Est-ce que les reproches d'inconsistance politique, sociale, religieuse, peuvent sérieusement atteindre un poëte, un poëte lyrique surtout!

Définir le poëte lyrique, c'est définir Lamartine. Poëte avant tout, le poëte chez lui emporte le député, le politique, l'homme d'État.

Or, qu'est-ce qu'un poëte lyrique? c'est un esprit vaste, divers, universel, mouvant comme la nature qu'il peint, comme la nature dont pas un jour qui se succède, pas un flot qui passe, pas un oiseau qui soupire, pas un souffle qui murmure, pas une fleur qui se colore, pas un insecte qui respire, pas une feuille d'arbre qui tremble, pas un homme parmi tant de millions d'hommes qui vivent, pas un monde parmi tant de mondes étoilés qui roulent dans l'espace, ne se touche, ne se confond et ne se ressemble, voilà le poëte lyrique et voilà Lamartine!

Il chante lorsqu'il parle, il chante lorsqu'il écrit, il chante lorsqu'il médite, il chante lorsque la nuit tombe, il chante lorsque le jour se lève, il chante lorsque le vent gémit, il chante lorsque l'oiseau gazouille, il chante lorsqu'il chante, il chante toujours.

Si je l'ai jugé comme je jugerais les autres hommes, si je lui ai demandé une constance d'opinion et une conformité de langage qui n'étaient pas dans sa nature, et dont il ne me devait pas compte, j'ai eu tort, j'ai dit une sottise et je m'en punirai.

Autant eût valu que je reprochasse à l'année d'avoir quatre saisons, ou au soleil, tantôt de plonger la terre, en se retirant, dans les ténèbres de la nuit, tantôt de répandre ses doux rayons sur le front des vierges.

Ainsi Lamartine a ses saisons, ses rayons et ses ombres.

Quelles métamorphoses inouïes dans cet homme à part! Il y a quelques années, il défendait la politique rétrograde que nous attaquions, et aujourd'hui il fait sur les terres illimitées du socialisme des pointes, des lancés à nous effrayer, moi du moins. Ce n'était qu'un prosateur lourd, diffus, nuageux, et aujourd'hui il écrit des pages qui ont la profondeur de pensée et le style de nos plus grands maîtres. Ce n'était qu'un récitateur de mémoire, et depuis il improvise sur le premier sujet donné, avec une fougue, une audace, une grâce, une délicatesse d'à-propos, une richesse d'images, une abondance de mouvements, un bonheur d'expression, dont aucun orateur vivant n'approche.

D'autres font jaillir les éclairs de l'esprit de leur glaive oratoire; d'autres se retranchent dans la défense de leurs traitements, qu'ils n'abandonneront qu'avec la vie[1]; d'autres plaident la cause de l'agiotage, des houilles et du tabac. Mais les causes que Lamartine préfère sont les causes de la justice et de l'humanité.

J'entends les causes de l'humanité française, telles que le soulagement de nos pauvres, la liberté de notre enseignement, le salut de nos enfants trouvés, etc.

Mais quant à la cause de l'humanité en général, de la justice en général, je regrette que M. de Lamartine se soit laissé atteindre, infecter, au moins une fois, de cette mauvaise maladie, de ce patriotisme véreux, de cet égoïsme sec et sans entrailles qui ferait sacrifier à l'intérêt de notre pays tout le reste de l'Univers. Tant a de faux et fatal empire sur les esprits les plus généreux et sur les cœurs les plus chrétiens la passion de la conquête!

Ainsi, Lamartine ne voulait-il pas en 1840 que nous prissions un Ancône en Orient, Saint-Jean-d'Acre par exemple, et cela sans la moindre agression de la part du Sultan? Pourquoi pas plutôt Malte aux Anglais? Oh! non, parce que les Anglais sont forts; et pourquoi Saint-Jean-d'Acre au Sultan? parce que le Sultan était faible, à moins que ce ne fût parce qu'il était Turc; la belle morale!

Que l'Angleterre prît et gardât Alexandrie qui ne lui appartenait

[1] Allusion à Soult.

pas, honte! trois fois honte! mais que la France prît et gardât Saint-Jean-d'Acre qui ne lui appartenait pas, gloire! trois fois gloire! C'est au poids de ces exclamations que Lamartine avec tout ce que nous avions de mieux alors, en fait de ministres, d'orateurs, de guerriers, de journalistes, de moralistes et de vaudevillistes, pesait les actions politiques des gouvernements européens. Gloire et honte si judicieusement adjugées et infligées, mots sonores, que me voulez-vous? Empire de la phrase, quand cesseras-tu de nous assujettir? Justice, éternelle et impartiale justice, quand règneras-tu sur toutes les nations?

Lorsque Lamartine, élève de Mauguin, récitait mot à mot ses discours appris, sa parole était flasque, molle, traînante, embarrassée et ne quittait pas les basses régions de la phraséologie; mais il s'est rendu tellement maître de son improvisation, qu'il ne se retient plus aux rampes de la tribune. Il s'abandonne à toute la puissance de son vol de cygne; il fend les eaux et il se déploie, de même qu'un navire aux voiles de pourpre doucement enflées par les zéphyrs se joue sur les ondes d'un lac tranquille.

Il parle une espèce de langue magnifique, pittoresque, enchantée, qu'on pourrait appeler la langue de Lamartine, car il n'y a que lui qui la parle et qui la puisse parler, et d'où s'échappent avec profusion, comme autant de jets lumineux, une foule de pensées heureuses et de termes figurés qui surprennent, qui charment, qui captivent, qui remplissent, qui ravissent l'oreille et l'âme de ses auditeurs.

Sans doute, cette pompe de sons et d'épithètes, dans un autre orateur paraîtrait trop recherchée, ces figures trop lyriques, cette diction trop éblouissante, ces désinences trop cadencées; mais on ne tarde pas, en l'écoutant, en le voyant, à comprendre, à sentir que, dans sa sorte de génie, il ne pourrait pas s'exprimer autrement qu'il ne s'exprime, qu'il y a autant de naturel dans la sublimité de son langage que dans la vulgarité d'un avocat avocassant, et que ces belles phrases, ces beaux sentiments, qu'on croirait d'abord préparés, appris et répétés dans sa tête, ne lui viennent que du cœur.

Ici, lecteurs, je suspends un instant mon pinceau, car il s'agit de mon pinceau lui-même; car je sens le besoin de répondre aux critiques qui m'ont fait, qui me font encore l'honneur de m'attaquer pour avoir

passé et repassé à la brosse la peinture plus que décennale de mes orateurs vivants. Je répète à ces Messieurs et je les prie de vouloir bien considérer que ce n'est pas moi qui ai changé, mais ceux que j'ai peints, et que si je ne les eusse pas montrés tels qu'ils étaient au moment où ils posaient devant moi, ils se seraient plaints que je ne les faisais pas ressemblants et ils n'auraient pas voulu prendre mes portraits pour s'y mirer à leur aise. Je vous demande si Phidias aurait représenté Jupiter, le souverain tonnant des dieux et des hommes, avec les grâces de sa jeunesse blonde, et si l'homme d'État qui gouverne pendant vingt ans, et si l'orateur qui vieillit dans les luttes de la tribune, ne montrent pas tour à tour à nos yeux les faces diverses et grisonnantes de leur physionomie, de leur caractère et de leur talent. Ils changent parce que tout change autour d'eux, et que c'est la loi de la nature et de la triste condition des hommes. Qui a plus changé (pour ne prendre ici que deux orateurs) que Guizot et que Lamartine ?

Guizot débute à la tribune sous M. de Polignac ; il est lourd, sec, dogmatique, nuageux ; il continue, dans les premières années de la Révolution de juillet, à s'envelopper de sophismes ; il se dissout et s'évapore dans la subtilité métaphysique de ses distinctions. Il est de plus amer et violent dans ses incriminations et dans ses récriminations. J'ai dû dire aussi qu'il était alors, plutôt rhéteur qu'orateur, parce qu'en effet, il était alors plutôt rhéteur qu'orateur. Mais il s'aperçoit bientôt que la tribune aux Harangues n'est pas une chaire de Lycée ; il modère, il adoucit l'âpreté de ses sarcasmes. A force de manier les affaires, il en prend le langage clair et ferme ; sa phrase change de forme et coule avec plus d'abondance. Il descend des régions nébuleuses de l'abstraction dans les réalités de la politique ; son éloquence prend plus de vie et de mouvement ; elle s'anime, elle se colore, elle se déploie, elle s'élève, elle plane avec majesté. J'ai ajouté qu'il avait fait voir en maintes occasions une indomptable énergie, et qu'il avait, dans sa jeunesse, étudié, compris, doctriné et pratiqué la liberté plus que nous, plus que moi, si vous voulez. Or, tout cela n'est-il pas arrivé et n'est-il pas vrai, et si tout cela est arrivé, si tout cela est vrai, pourquoi tout cela n'aurait-il pas été dit, tantôt dans une édition, tantôt dans une autre, à mesure que nous marchions de l'année 1830 à l'année 1847 ? Ne devais-je pas vous le montrer changé

et changeant, à mesure qu'il changeait? N'est-ce pas ce que vous demandez vous-même à votre peintre, chers lecteurs qui m'honorez d'une si longue faveur et qui me soutenez seuls depuis dix-sept ans envers et contre tous, et si Guizot se refaisait opposant et libéral, ne voudriez-vous pas que je vous le fisse voir tel dans une vingtième édition que vous auriez encore le mauvais goût d'acheter?

Pour Lamartine, auquel je reviens, je suis tout à fait d'accord avec mes critiques qui ne s'en doutaient pas plus que moi, et je ne comprends vraiment point comment nous avons pu, eux croire, et moi dire que Lamartine n'improvisait pas. Sans doute, il n'improvisait pas quand nous avons cru et que nous avons dit qu'il n'improvisait pas; mais aurions dû deviner que Lamartine était par excellence un improvisateur. Profanes! Nous n'avions pas senti, en le lisant, que Lamartine était le seul qui, parmi les grands poëtes modernes, eût improvisé des vers. Improviser des vers et quels vers admirables, coulants, mélodieux, dans la plus didactique et la plus incolore des langues! de quel génie ne faut-il pas que le ciel l'ait doué? Voilà pourtant ce que mes critiques et moi nous n'avons pas su deviner! Mais nous ne sommes donc que des barbares! mais nous n'avons donc pas d'oreilles pour écouter ces accords frémissants et divins d'une lyre toujours inspirée! Comment n'avons-nous pas vu qu'en discourant au lieu de chanter, Lanartime conservait le don intérieur de sa langue et qu'il ne faisait que changer de mètre et de lyre? Oui, je me suis trompé, et si je l'ai dit trop tard, c'est que lui-même il avait trop tardé à répandre sur tant de sujets les inépuisables trésors de son éloquence.

Si vous ne voulez pas varier avec Lamartine, alors attachez-vous à ses pieds et retenez à terre ces ailes sublimes qui le portent dans l'espace, à travers les mondes réels de la création de Dieu, et les mondes fantastiques de l'imagination des poëtes.

S'il a été légitimiste, puis socialiste, et ensuite conservateur et s'il est aujourd'hui libéral et demain républicain, que m'importe? Est-ce que j'aurai le pauvre goût de demander à un tel poëte l'opiniâtre opinion d'un sot?

Ainsi que l'abeille des champs butine son miel sur les grands cèdres et sur l'humble violette, sur les roses et dans la corolle des cytises

amers; ainsi Lamartine, cette abeille de la politique, n'a pris et recueilli, en voltigeant au-dessus d'eux, que ce qu'il y avait de meilleur et de plus pur dans le parti social, dans le parti républicain, dans le parti légitimiste et dans le parti conservateur.

C'est de la sorte qu'il a appartenu tour à tour à chacun de ces partis, et qu'il leur appartient peut-être encore, sans cesser d'être lui-même.

Je n'irai donc pas me plaindre comme un artiste vulgaire, si Lamartine couvre et s'il surcharge ma palette de ses merveilleux et changeants reflets, et je le peins, chaque fois qu'il se présente à moi sur un rayon de l'arc-en-ciel, comme il brille, comme je le vois, comme je l'aime!

Que tel rejeton noble qui a poussé sa tige étiolée entre les bancs de la Chambre monte à la tribune et qu'on ne nous le nomme point par son nom, nous ne pourrions vous dire si c'est un duc ou un perruquier; mais que Lamartine se lève de son siége, à son geste fier, aux premières paroles qu'il laisse tomber, les étrangers auront bien vite reconnu les grandes manières, le port élégant et le ton poli des anciens chevaliers français. On a dit de Caton, je crois, qu'il était le dernier des Romains, eh bien, par l'ensemble, par la distinction de sa personne publique et privée, Lamartine est le dernier des grands seigneurs.

Je me suis souvent demandé ce que Lamartine eût fait sur les bancs de la Convention? et il me semble qu'il eût, par ses touchants appels, jeté dans plus d'un de ces cœurs farouches les attendrissements de la miséricorde et de la pitié; ce qu'il eût été sous Napoléon? un magnifique ambassadeur du grand Empereur et de la grande Nation; ce qu'il serait aujourd'hui si on le faisait ministre? il entrerait dans son cabinet avec l'enthousiasme naïf d'un homme de bien, et trois mois après, las de son impuissance, abreuvé de dégoûts, il rendrait à l'huissier de service son portefeuille rouge, et il irait respirer sous les ombrages de sa chère solitude un air plus pur que l'air empoisonné des grandeurs et du pouvoir.

Personne, à la Constituante, à la Convention et dans nos conventicules actuels, n'a eu de physionomie oratoire pareille à la sienne, de près ni de loin. Si un tel homme venait à disparaître de la Chambre, sa place y serait vide à toujours, et il semble qu'on en verrait sortir avec lui la superbe éloquence des images, la poésie des affaires, la

défense animée des thèses sociales, la générosité des théories populaires et la chevalerie des grands sentiments.

Et je ne crois pas qu'on m'accuse d'en dire trop, ni d'en dire trop peu, si aujourd'hui, 30 janvier 1847, j'affirme que Lamartine est le plus fleuri, le plus lyrique, le plus humanitaire de nos orateurs, le plus mélodieux de nos poëtes sans en excepter Racine lui-même, le premier de nos improvisateurs, un prosateur éminent, un vaste esprit, un grand cœur.

* * *

Lorsqu'une Chambre n'est travaillée que par deux principes comme celui de la nationalité et celui du privilége, les nuances d'opinions s'effacent, les individualités disparaissent, et il n'y a, en présence l'un de l'autre, que deux drapeaux, deux camps, deux corps de bataille. C'est ce qui arriva sous la Restauration.

Benjamin Constant, Casimir Périer, Stanislas Girardin, Chauvelin, Bignon, Dupont (de l'Eure), Foy, Manuel, Laffitte, marchaient à la tête de la nationalité, contre le privilége défendu par Corbière, Villèle, Labourdonnaye, Sallaberry et Marcellus.

La Chambre, qui n'est qu'un large miroir, reflétait alors, comme elle reflétera toujours, l'opinion du dehors. Les orateurs de la droite représentaient la noblesse, le clergé, la magistrature, la garde royale, les fonctionnaires et la cour. Les orateurs de la gauche représentaient la jeunesse, les soldats, la bourgeoisie moyenne, le barreau, les artistes et le peuple.

Mais quand le privilége n'ose plus marcher le front levé de peur de passer pour rétrograde, et que la nationalité n'ose plus se déployer

[1] La dix-septième édition du *Livre des Orateurs* contenait deux portraits de Lamartine. L'un dans le texte courant, l'autre en appendice, à la fin du second volume. Nous avons pensé que ces deux morceaux, loin de faire double emploi, ne pouvaient que gagner en intérêt s'ils étaient rapprochés; car ils se complètent et s'éclairent l'un par l'autre. Le lecteur, nous l'espérons, sera de notre avis.

(*Note de l'Éditeur.*)

de peur de passer pour révolutionnaire, les partis alors s'en vont à la dérive. Il n'y a plus de liens communs, plus de doctrines arrêtées, plus d'état-major, plus de vaste tente où les chefs puissent se réunir pour tracer avec uniformité leur plan de campagne. On y compte presque autant de généraux que de soldats. On s'arme, on s'équipe, on se bariole à sa fantaisie. L'un porte un shako, l'autre un blanc cimier; celui-ci un bonnet rouge, celui-là va sans cocarde. Chacun fait la guerre pour soi, se poste dans la plaine ou sur la montagne, tiraille à droite ou à gauche et perd sa poudre et son plomb.

Ce pêle-mêle parlementaire reproduit exactement la confusion de la société actuelle. La jeunesse rêve les formes républicaines. Les hommes mûrs regrettent l'ordre glorieux de l'Empire. Le clergé et la noblesse, en partie, invoquent Henri V. Les artisans et les laboureurs veulent du travail. Le corps électoral veut le monopole. La bourgeoisie veut le repos, n'importe comment ni sous qui. Le parti militaire veut le despotisme. Le parti doctrinaire veut du pouvoir et de l'argent. Le parti national veut la liberté et l'égalité, et le parti social ne sait ce qu'il veut.

Qu'est-ce donc que le parti social? Le parti social est un mélange de saint-simonisme, de romantisme et d'un libéralisme bâtard, étourdissant de mots et vide d'idées.

Chaque parti cherche dans les Chambres un représentant de son opinion, parce que les plus belles théories restent, en dehors des Chambres, à l'état de théories. Mais dans les Chambres, les théories, lorsqu'elles triomphent, prennent le nom et l'autorité des lois et elles se tournent en applications. Or, toutes les opinions, par l'invincible pente des choses humaines, aboutissent à une application. Il n'y a pas d'utopie qui ne prétende à se réaliser. Il n'y a pas de désintéressement qui ne veuille finir par le pouvoir.

Le parti social n'a pas été en reste des autres partis et il avait cru trouver son représentant dans M. de Lamartine[1].

Il y a dans M. de Lamartine deux personnages : le poëte et le politique; mais comme le politique n'est souvent en lui que le reflet du poëte, il faut d'abord définir le poëte.

[1] Ceci était écrit en 1834.

Or, voici comment j'ai entendu les critiques les plus accrédités de mon temps définir et juger M. de Lamartine.

Je ne fais ici que résumer leur opinion.

« La France, disaient-ils, a eu ses révolutions en littérature comme en politique.

« Sous Montaigne et Amyot, notre langue n'était guère que du grec et du latin écrits en français. Il semble que leurs lèvres soient encore suspendues aux mamelles de l'antiquité, pleines d'un lait si abondant et si pur.

« Le style du siècle de Louis XIV atteint la perfection de l'homme fait. Il a de la maturité, du nerf et du coloris, de la majesté et de la grâce. Il n'a de force cependant que ce qu'il faut pour n'être pas tendu. Il n'a d'originalité que ce qu'il faut pour n'être pas bizarre. Il n'a de naïveté que ce qu'il faut pour n'être pas vulgaire. Il n'a de pompe que ce qu'il faut pour n'être pas emphatique. On croit voir encore le sang des Grecs couler dans ses veines qu'il enfle et qui bleuissent sous sa peau.

« Plus tard, l'invasion des termes philosophiques et industriels, ainsi que les dérivés des idiomes slaves et bretons, gâtèrent la langue en l'enrichissant, comme un fleuve, grossi du mélange de plusieurs ruisseaux, perd la limpidité de sa source.

« Voltaire, presque seul, garda le feu sacré de l'antiquité, et il est, par l'universalité de ses connaissances, la pureté exquise du goût et la justesse de son esprit, fort au-dessus de tous nos lettrés actuels qui, nous le savons, n'en conviendront pas.

« Il y a plus de vraie philosophie dans une page de Voltaire que dans toutes les pages réunies de ces messieurs qui visent beaucoup trop à la sublimité et à la profondeur. Voltaire est l'un des derniers maîtres du bon sens. Savez-vous ce que les Lycophrons de nos jours, qui creusent leur style sous terre, lui reprochent, à ce Voltaire, à ce petit génie? c'est d'être trop clair. Le soleil aussi est trop clair pour les taupes.

« De même que notre prose littéraire, notre poésie ne ressemble plus à la poésie antique.

« Ce n'est plus l'une des Grâces que le brillant génie d'Athènes

couronnait de fleurs. C'est un spectre hurleur qui secoue ses ossements entre les fentes des tombeaux.

« M. de Lamartine semble avoir répandu toute son âme de poëte dans ses premières *Méditations*. Il chantait, et Naples, la voluptueuse Naples nous apparaissait dans ses vers. Ces beaux rivages d'Italie, ces îles de fraîcheur, ces brises parfumées, ces molles plaintes de l'amour, ces notes voilées qui tombaient de sa lyre, nous jetaient dans une sorte de vague et mélancolique tristesse ; ce n'était ni pur comme l'antique, ni sévère comme le christianisme, ni positif comme le siècle ; mais c'était une poésie tendre et rêveuse qui avait du charme comme une ombre qui passe, un flot qui murmure, une vierge qui soupire, une harpe qui gémit.

« S'il y avait eu dans ce temps-là un peu de critique littéraire, on eût appris à M. de Lamartine, qui savait écrire, à penser. Il chante trop négligemment. Il rompt la liaison grammaticale des mots et la liaison rationnelle des idées. Il affecte toujours le même son, un son monotone. Il emploie toujours la même couleur, la couleur bleue. C'est le bleu de l'œil, le bleu du firmament, le bleu de la mer, le bleu du cadavre, du bleu, toujours du bleu ! Il choisit une pierre de tombeau, il la tourne et la retourne ; il la mesure à l'équerre et il la cube ; il dessine et colorie les plus petites herbes qui végètent à l'entour ; il dépeint, une à une, les feuilles de cyprès qui l'ombragent ; ensuite, il use la pierre avec ses habits, ses pleurs et ses gémissements. Mais est-ce bien là une douleur de poëte, vraie, profonde, naturelle, sentie ? Oh ! que nous sommes plus touchés d'entendre Malherbe s'écriant :

Elle était de ce monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

« Décrire, analyser, comme Dubartas et Ronsard, les plus secrètes beautés d'une femme, les cils et l'iris de ses yeux, les taches de sa peau, l'émail de ses dents, les veines de son sein, les délicatesses de sa taille, même avec accompagnement de métaphysique langoureuse, c'est revenir à l'enfance de l'art.

« Praxitèle ne surchargeait point Vénus d'ornements coquets, de roses, de fleurs bleues et de plumes d'autruche. Il ne lui mettait pas du fard sur les joues et des rubis à chaque doigt. Il la faisait nue, mais décente, belle et dans la simplicité de la nature. Tous les grands génies ont été simples, tous, Homère, Virgile, Racine, Shakspeare, Raphaël.

« Les vrais poëtes ont été d'aussi merveilleux logiciens que les philosophes. Qui a mieux connu le cœur humain que Molière, mieux peint que le vieux Corneille la grandeur de la vertu, mieux soupiré que Racine les faiblesses de l'amour? Qui eut jamais un goût plus sain, un esprit plus exact que Voltaire? Et de nos jours, y a-t-il un homme de gouvernement, de barreau ou de tribune, dont le jugement soit plus droit que celui de notre Béranger? C'est que la poésie, la vraie poésie, n'est que la raison ornée par l'imagination et par le rhythme.

« Malheureusement, on ne peut en dire autant des poésies de M. de Lamartine. Il jette des cris sublimes, des cris de l'âme. Il rend des sons inattendus qui ravissent l'oreille. Mais aussi quel désordre d'imagination! que de notes fausses et saccadées dans sa mélodie! quelle prodigalité d'épithètes ambitieuses! quel abus du descriptif, de l'inversion, de la métaphore et de la couleur! De plan et d'ordonnance, point. De progression dramatique, aucune. M. de Lamartine semble trop avoir oublié que les mots ne sont pas des idées, ni le heurt des sons de l'harmonie, ni la confusion de la science, ni la physiologie de la douleur.

« Si la langue française vient à mourir, Lamartine sera quelquefois, nous ne disons pas toujours, par l'incohérence de ses pensées et de son style, l'un des auteurs les plus difficiles à expliquer, et il fera le désespoir des écoliers et des commentateurs. »

C'est ainsi que j'ai entendu les critiques juger M. de Lamartine comme poëte. Mais je l'ai vu juger encore plus sévèrement comme député et comme orateur, par les puritains de la gauche, et voici ce qu'ils en disaient :

« M. de Lamartine, comme orateur politique, vit sur sa réputation de poëte. Il n'a rien de passionné, rien d'inspirateur dans le regard, le geste et la voix. Il est roide, compassé, sentencieux, impassible. Il

brille et n'échauffe point. Il est religieux et n'a point de foi. Il ne sent pas assez ses entrailles remuer, ses lèvres trembler, et sa parole s'animer et vivre.

« Ce n'est pas que M. de Lamartine se distingue dans ses poésies lyriques par les qualités des siècles d'Auguste et de Louis XIV, c'est-à-dire par la savante ordonnance du plan, l'observation des caractères, la gradation de l'art, la sagesse des détails, la pureté du trait, l'enchaînement et la justesse des pensées. Mais du moins la contrainte du mètre et de la rime force ses idées à un certain ordre qu'il ne suit pas dans ses harangues. Son style oratoire, encore plus brillanté que brillant, plus monotone qu'harmonieux, plus gonflé que plein, n'a pas l'allure libre, dégagée, ferme et naturelle de la belle prose. Il abandonne l'idée pour courir après les doux sons d'oreille et les effets de prosodie. Il se complaît et se berce dans les désinences euphoniques. Il noie sa pensée dans un déluge de tropes et de métaphores et ses motions parlementaires finissent parfois en queue de strophes.

« En fait de musique, nous n'aimons que celle des beaux vers, à moins que ce ne soit celle de Rossini.

« Le Parlement n'est pas un théâtre où les acteurs doivent venir débiter des amplifications flûtées et des périodes arrondies, pour l'amusement des spectateurs. Vous dites que vous représentez le peuple ! Parlez donc comme parlerait le peuple qui parlerait bien.

« Au surplus, il n'y a pas d'auditoire plus mêlé que celui de la Chambre, et les députés de province se laissent émerveiller par le reflet scintillant des couleurs, dont s'offense la délicatesse des hommes de goût. Le genre délibératif a ses règles et ses beautés, qui ne sont point les règles et les beautés du genre lyrique. Le style de l'orateur doit être plein, mais clair. Ses pensées doivent être grandes, mais simples. Elles doivent marcher et s'enchaîner dans un ordre précis et rigoureux. Or, M. de Lamartine est diffus et redondant. Il n'a ni profondeur d'idées, ni vigueur d'argumentation. Il se rencontre des gens cependant qui prennent ces dithyrambes de tribune pour de l'éloquence. On a bien raison de dire que nous sommes en pleine anarchie, car non-seulement il n'y a plus en France de vertu politique,

mais encore il n'y a plus même ce qu'il y a eu de tout temps, il n'y a plus de goût.

« Nous insistons : la phrase oratoire de M. de Lamartine a plus de couleur dans le tissu que de fermeté dans la chair, plus d'éclat que de profondeur, plus de relief que de nerf, plus de sonorité que de substance, plus d'abondance que de précision, plus de développement que de suite.

« Loin de nous, ajoutaient ces puritains de ne pas rendre une pleine justice aux sentiments moraux et religieux de M. de Lamartine, à l'élévation de son caractère, à ses charmantes qualités, à son noble cœur. Il sait trouver de généreuses paroles contre l'arbitraire et les vengeances du pouvoir, et nous le remercions de ses inspirations d'honnête homme. Mais comme il ignore la langue des affaires, qu'il n'attaque point les abus par le côté positif et qu'il ne descend point aux applications, les ministres le laissent volontiers errer et se perdre dans le vague de ses oraisons. Ils se moquent bien des beaux sentiments !

« Quand M. de Lamartine leur prêcherait toute la journée, en manière de Bible, des moralités parlementaires, qu'est-ce que cela, je vous prie, peut faire aux aurivores du ministère! Ils n'ont jamais prétendu gagner le ciel par leurs bonnes œuvres. Eh! mon Dieu, pourvu qu'on les laisse en paix sur la terre, avec leurs portefeuilles, leurs fonds secrets, leurs télégraphes, leurs pots-de-vin et leurs traités d'Amérique, d'Orient et d'Afrique, ils n'en demandent pas davantage. Si M. Mauguin lit à la tribune un petit billet honnête et bien tourné de M. de Polignac, sur les documents venus d'outre-mer et entachés de faux matériels ; si M. Berryer imprime les brûlures de sa parole au front des signataires du fameux traité, les ministres crieront à l'alliance carlo-républicaine qui s'avise méchamment d'appeler les choses par leur nom. Mais si un député de l'Opposition jette la proie de son vote aux loups-cerviers des deux mondes, M. Fulchiron sautera de banc en banc, renversant sur son passage plumes, écritoires et chapeaux, pour aller presser ce député dans ses embrassements vengeurs. Si M. de Lamartine propose à son tour de faire payer vingt-cinq millions par les ouvriers français aux banquiers américains, les ministres eux-mêmes riront beaucoup de cette sensibilité logique qui

consiste à soulager les gens de leur misère en leur prenant leur argent.

« Qu'un poëte chante, sur la même lyre, les souffrances de la croix et les mystères d'Isis; qu'il célèbre du même ton la pureté des vierges chrétiennes et les grâces de la blonde et voluptueuse Néère ; qu'il ait, presque en même temps, des odes d'enthousiasme pour Napoléon et des chants graves pour la liberté, à la bonne heure ! Passions du cœur, diversité de caractères, chute d'États, héros, guerres, fêtes, scènes de la nature, fleurs des champs, éruption de flammes, orages des montagnes, doux souffle des vents, tonnerre, mers, cieux, astres de l'immensité, tout l'univers est à lui.

« Mais lorsque le poëte se fait député, lorsqu'il daigne s'asseoir avec le vulgaire de ses compagnons sur les banquettes du Parlement, on lui demande et l'on a droit de lui demander : D'où venez-vous, où allez-vous, que voulez-vous ? il ne s'agit plus ici de chanter, de tenir l'œil fixé sur le firmament bleu et de se percher dans les nuages. Êtes-vous homme ou oiseau, ange ou diable ? Habitez-vous le ciel ou la terre ? Voulez-vous être légitimiste, républicain ou ambassadeur ? Voyons, dites-le, qu'on le sache, qu'on vous nomme, et partez !

« Vous nous apprenez qu'il y a eu deux drapeaux, le blanc et le tricolore. Nous le savions bien ; mais ce que nous ne savons pas, c'est quel est le vôtre. Vous tirez de votre téorbe d'égales louanges pour nos soldats et pour les Vendéens, mais de quel côté plantez-vous donc votre tente ? Vous versez d'évangéliques larmes sur la dureté de cœur des ministres, et puis, quand vient le moment de scrutiner, il se fait une espèce de révolution païenne au bout de vos doigts, et la boule blanche s'en échappe ! Vous appuyez de mauvaises lois pour être agréable aux ministériels, et vous dites que ces mauvaises lois ne valent rien, pour être agréable à l'opposition ! Vous vous apitoyez sur l'indigence des prolétaires français, et vous leur faites payer vingt-cinq millions la philantrophie américaine de votre vote ! Vous louez le ministère d'avoir maintenu ce que vous appelez l'ordre public, et vous l'accusez de faire un procès à ceux qui se sont indignés contre cet ordre-là ! Vous trouvez admirable le grand Périer, le petit Thiers et sa compagnie, et puis quand le petit Thiers vous demandait des fonds secrets pour continuer le sujet de vos admirations, vous repoussiez les fonds secrets ! Vous

flétrissez l'esclavage, et, au même moment, vous prétendez que la loi de la société peut enchaîner le citoyen ! Vous professez l'émancipation des nègres, et vous votez au gouvernement de l'or et des gendarmes pour empêcher l'émancipation ! Vous plaidez éloquemment la cause des enfants trouvés, vous pleurez sur la misère du peuple, et vous vous opposez à la conversion des rentes servies par l'argent du peuple! Tâchez donc d'accorder un peu mieux, dussiez-vous déplaire au ministère, votre péroraison avec votre exorde, et vos conclusions avec vos prémisses !

« Mais où M. de Lamartine a été tout à fait au-dessous de lui-même, c'est quand il a voulu, par un bizarre et inexplicable caprice, défendre la loi de Disjonction. Dans tout autre pays et avec une toute autre Chambre, un ministère qui se serait permis de faire évader le coupable et de mettre en jugement les complices, aurait été lui-même poursuivi pour violation de la loi. Si le jury de Strasbourg n'avait pas, d'une seule voix, aquitté les compagnons de Louis Bonaparte, il aurait manqué à la loi divine qui est la loi de la conscience, et à la loi humaine qui est la loi de la raison.

« Tout le discours de M. de Lamartine dans ce malheureux débat n'a été qu'une longue aberration et qu'un entassement de contradictions et d'inconséquences de toute espèce.

« Il dit qu'il aime par-dessus tout la liberté et l'égalité, et il débite le discours le plus aristocratique de la session ! Il flétrit la loi de Disjonction du nom de coup d'État législatif, et il vote pour ce coup d'État ! Il vote l'immuabilité de la Charte, et il veut d'une seconde Assemblée constituante ! Il entend préserver la patrie, et il excuse l'attaque à main armée de la patrie ! Il ne fait que d'apprendre la distinction de la connexité d'avec l'indivisibilité, et il disserte, comme Barthole, sur cette distinction de jurisprudence pure ! Il demande qu'on obéisse aux lois, et il sape l'inviolabilité du jury ! Il réprouve les révolutions militaires, mais il s'accommoderait assez volontiers des révolutions populaires, pourvu, voyez-vous, qu'elles ne vinssent que de temps en temps, et tout le reste du discours est aussi rationnel !

« Au surplus, M. de Lamartine n'était pas là sur son terrain, et l'on ne doit pas s'étonner qu'il battît un peu la campagne. Comment

parlerait-il la langue des affaires? il ne sait point l'argot, heureusement pour sa muse. Mais il brille dans les questions littéraires qui ont fait l'étude et la gloire de sa vie, et dans les questions de sentiment, poésie des nobles cœurs.

« Nous écoutons d'une voix attentive, lorsque M. de Lamartine, barde pieux, chante un hymne à la religion. Nous rions, lorsque M. Thiers, railleur et sceptique voltairien, se recommande de la divine Providence. C'est que l'un croit à quelque chose, et que l'autre ne croit à rien.

« Mais si M. de Lamartine, au lieu de chanter raisonne, nous avons à voir s'il n'aurait pas manqué, dans son argumentation, aux règles de la logique, et nous ne laisserons point non plus passer ses chiffres pour cause, sans vérifier l'addition.

« M. de Lamartine approche quelquefois plus de la vérité que les autres orateurs, entraîné qu'il est, à son insu, par les inévitables conséquences des principes qu'il pose, et on lui laisse achever des phrases radicales qu'on n'eût pas permis à Michel (de Bourges) ou à Garnier-Pagès de commencer. C'est que l'auditoire parlementaire n'attache pas d'importance sérieuse à l'opinion des poëtes. Il sait qu'ils suivent en politique, à travers les événements, comme en poésie, à travers les plaines, les caprices sombres ou riants de leur imagination; pareils à ces harpes d'Éolie qui, suspendues dans les bois sacrés, frémissaient mollement à la passée des zéphyrs, ou qui vibraient d'une corde éclatante au souffle de la tempête.

« Que M. de Lamartine ne se fasse pas illusion : si la Chambre lui prête une attention universelle et bienveillante, lorsqu'il parle de littérature et de morale, c'est que, par un secret et complaisant retour sur soi-même, il n'y a pas un seul député, ministériel ou puritain, qui ne se pique d'être un homme sensible et un esprit délicat, et qui, par l'attention du moins qu'il a prêtée à vous ouïr, ne veuille le faire accroire.

« Lorsque M. de Lamartine défend les lettres humaines, il ne compose que trop souvent son discours d'hexamètres rompus, de sons d'oreille, de phrases inachevées. *Ægri somnia !*

« Voyageur de nuages, il se plaît dans une sorte de métaphysique aérienne et quintessenciée, qu'il s'imagine être de la science sociale

et qui n'est qu'une sorte de déisme rêveur appliqué aux choses de la terre. Il construit dans ses songes des définitions dont le sens échappe à l'analyse.

« Voici, par exemple, sa théorie parlementaire sur la littérature :

« Le beau est la vertu de l'esprit. En restreignant le culte, craignons d'altérer plus tard la vertu du cœur. »

« Ceci est un peu trop de la nature du logogriphe, et que dire de tous ces députés béats qui y applaudissaient ?

« Étrange, mais trop commun travers des plus nobles esprits ! M. de Lamartine ne se tient en haute estime de lui-même que comme publiciste, et peut-être comme financier. Il se dédaigne comme poëte. Qu'est-ce, en effet, pour M. de Lamartine, qu'un poëte ! Un poëte ! allons donc !

« Ce n'est que par manière de passe-temps qu'il se fait apporter sa lyre, et si on l'avertit que la compagnie des neuf Muses est assemblée dans leur salon d'en haut et qu'elles attendent de ses nouvelles, M. de Lamartine prendra négligemment la plume et il daignera leur écrire en vers, comme monseigneur le duc de Broglie daigne quelquefois aussi nous écrire en prose.

« Nous ne nions pas que le talent de M. de Lamartine ne se soit rompu, assoupli. Il parle, il retorque même avec une brillante facilité, quelquefois avec un grand bonheur de tour et d'expression, toujours avec cette conviction, d'autant plus dangereuse pour le vulgaire des assemblées et pour l'orateur lui-même, qu'il ne doute de rien parce qu'il ne découvre, dans la vision précipitée et par conséquent incomplète de son imagination, que la moitié de l'objet, tandis que l'autre lui échappe. En poésie, M. de Lamartine jette ses feuilles à l'imprimeur, et en prose, ses paroles à l'auditoire, comme elles lui viennent, à la main courante et sans s'embarrasser de ce qui précède et de ce qui suit : pour tout dire, M. de Lamartine ne travaille pas assez, et sans les méditations longues, opiniâtres et profondes de l'étude, il n'y a pas de logique possible. Or, il faut le répéter aux écrivains et aux orateurs parlementaires, on ne vit que par la logique.

« Notre gouvernement représentatif a été arrangé de la sorte que les gens d'imagination y sont peu propres. Notre législation a une langue technique qu'il faut avoir apprise. Elle est hérissée de

termes de droit, quelquefois barbares, et toute semée des arguties de l'école. C'est pour cela que les avocats subtils et retors abondent dans les Chambres. Ils y sont à leur place naturelle. Car faire les lois, c'est discuter, et ils sont des hommes de discussion. Nous ne dirons pas cependant avec Platon : Prenez les poëtes par la main, et après les avoir couronnés de fleur, reconduisez-les poliment aux frontières de la République. Nous ne dirons pas, avec Paul-Louis, que les gens de lettres, en général, dans les emplois, perdent leur talent et n'apprennent point les affaires ; ni avec Laffitte, que M. de Lamartine peut être très-poétique, mais qu'il n'est pas très-logique.

« Toutefois, nous sommes bien forcés de convenir que les poëtes seraient assez mal placés au tribunal de police correctionnelle, au conseil d'État, à l'école des ponts et chaussées, aux bureaux du timbre et de l'enregistrement, et même dans les ambassades. Nous scandaliserions beaucoup trop de ces messieurs, si nous allions dire et prétendre que certains maires de campagne, ayant du sens et de l'expérience, gouverneraient peut-être plus sagement qu'eux les affaires de l'État.

« Si M. de Lamartine nous trouve un peu sévères, nous autres puritains, c'est qu'il n'aurait pas dû sortir de son rôle naturel, et que s'étant fait homme d'État, nous devons dire ce que nous pensons du caractère inconsistant et des inconséquences de l'homme d'État.

« Quand on veut de l'amélioration sociale, on doit vouloir de l'amélioration politique. Quand on a de la logique, on ne parle pas pour afin de conclure contre. Quand on est député, il faut que l'on sache ce qu'on veut, que l'on sache ce qu'on est, que l'on sache où l'on siége, que l'on sache où l'on va. Quand on aime sincèrement la gloire, on ne tresse que pour des fronts glorieux les lauriers de la poésie. Quand on aime sincèrement le peuple, on ne demande pas pour lui du pain, mais du travail, de l'honneur et de l'égalité. Quand on aime sincèrement la liberté, on ne vote pas avec ses ennemis. »

Tels étaient les reproches classiques d'un côté, politiques de l'autre, que les critiques et les puritains adressaient, il y a plusieurs années, à M. de Lamartine, comme poëte, comme orateur, et comme homme d'État.

Qu'on me permette, à mon tour, de le considérer sous ces trois aspects.

Sans doute M. de Lamartine n'est pas un poëte d'un goût classique. Il n'a pas été moulé dans le creux de l'antique Apollon, mais il est original, comme le sont les hommes de génie, à sa manière.

Il est négligé, mais il est simple, précisément parce qu'il est négligé. Il se joue de la rime, et la mélopée, sous ses doigts, se transforme, se module et se ploie à toutes ses inspirations, à toutes ses fantaisies. Les sphères célestes ne roulent pas dans l'immensité avec plus d'harmonie que ses vers. Le ruisseau ne coule pas dans la prairie avec un plus léger murmure. Le jeune oiseau n'a pas un chant plus frais. Les lacs de Sicile, enflés de molles brises, ne s'illuminent pas, le soir, de rayons plus purs et plus doux.

Et ce n'est pas seulement sa voix qui chante, c'est son âme qui soupire et qui parle à mon âme, qui vibre en moi, qui fait frémir tout mon être et qui m'inonde de sa tendresse et de ses pleurs. C'est sa méditation qui me ravit sur des ailes de flamme, dans les régions de l'éternité, de la mort, du temps, de l'espace et de la pensée où je n'avais jamais pénétré et qui exprime des vérités métaphysiques dans un langage pittoresque, sensible, inouï.

Je ne sais si la césure de son vers n'est pas quelquefois brisée, si sa rime n'est pas toujours suffisante, si l'idée ne flotte pas dans le vague, ne s'embarrasse pas dans la contradiction, si les cordes de sa lyre ne rendent pas de son toujours le même, et je ne veux pas le savoir. Est-ce que les rames pareilles ne frappent pas l'onde d'un bruit égal et mesuré? Est-ce que je me plains à la fauvette de ce qu'elle chante ses doux chants et de ce qu'elle les recommence? Est-ce que le rossignol ne m'enivre pas toujours, toujours, de sa mélodie, la beauté de son regard, et la violette de son parfum? Est-ce que je détourne mon oreille du bruit lointain de la cascade et mes yeux de l'éclat fixe des étoiles? Est-ce que l'âme qui souffre ne jette pas éternellement le même cri? Est-ce que la mère qui vient de perdre son fils ne se complaît pas dans les inconsolables répétitions de sa douleur? De même, est-ce que je demande à Lamartine de prouver, dans un syllogisme cadencé, la vérité de ce qu'il chante? Je ne lui demande que de

rêver sur sa lyre et je rêve, de soupirer et je soupire, d'aimer et j'aime, de jouir et je jouis!

Qui pourrait méconnaître, sans injustice, que Lamartine et Victor Hugo ont enrichi de leurs perles et de leurs diamants notre couronne poétique déjà si éclatante? Tous deux, irréguliers dans leur marche et rebelles au frein de la grammaire; tous deux, sans doute, plus soucieux du mot que de l'idée, de l'inversion que du sens droit, de la nouveauté que de la méthode, de l'inattendu que de la gradation, et parfois de la rime que de la raison ; tous deux, un peu assoupissants dans leur monotonie, un peu étourdissants dans leur fracas. Mais tous deux, esprits puissants, génies originaux, venus pour renouveler une littérature épuisée. L'un jetant de la flamme et des étincelles, comme une escarboucle d'Orient; l'autre soupirant, comme la lyre de Fingal dans les bruyères désolées. L'un emporté dans sa fougue lyrique, trop prodigue de sa force et de ses richesses, désordonné, fantasque, quelquefois sublime; l'autre plus religieux, plus méditatif, plus enveloppé de voiles et de mythes, plus en communication avec le ciel et chantant comme s'il priait. L'un tordant son rhythme et violant la Muse que l'autre caresse. L'un le bras tendu, semblant tirer avec effort de son archet des sons enflés et victorieux; l'autre se laissant aller, comme une eau limpide, à son facile et coulant génie. L'un plus précis, mais plus martelé dans ses moralités philosophiques; l'autre plus inspiré, mais plus nuageux. L'un mêlant l'homme avec un art plus dramatique aux scènes de la nature; l'autre plus tendre, plus ému, plus persuasif, plus éloquent dans la peinture des sentiments intimes et des labyrinthes mystérieux de la pensée. L'un plus éblouissant, plus tonnant que la foudre qui rebondit de rochers en rochers et qui se brise en éclairs dans les gorges profondes de l'Hémus; l'autre plus pensif plus rêveur, que les vierges d'Israël au bord du fleuve solitaire qui les séparait de leur patrie. L'un allant à l'esprit, l'autre au cœur. L'un au sexe qui raisonne et qui agit, l'autre au sexe qui sent et qui aime.

C'est un phénomène qui n'a peut-être pas d'autre exemple, qu'un orateur ait commencé, à plus de quarante-cinq ans passés, à haranguer sans préparation. Mais ceci s'explique : Lamartine est le premier, le seul improvisateur de nos poëtes. Les vers s'échappent de sa veine,

comme l'eau d'une source. Lamartine n'est jamais monté sur le trépied; il n'a jamais été agité du dieu de la Pythonisse, jamais laissé flotter ses cheveux au vent, jamais pâli sous les frémissements de l'inspiration, jamais creusé, jamais labouré, en suant à grosses gouttes, le sillon de la pensée. Sa poésie est limpide, facile, enchaînée comme un discours, et son discours est nombreux, orné, coloré, retentissant, mélodieux comme la poésie.

Consolez-vous, Lamartine, si vous n'êtes pas aussi grand politique, aussi grand logicien que vos flatteurs vous le disent, que vous croyez l'être et que vous seriez désespéré qu'on ne le crût point ; consolez-vous, car ne faut-il pas toujours consoler les poëtes? Si vous n'aviez pas vos défauts, vous n'auriez pas vos qualités ; si vous n'étiez pas mobile, vous ne seriez pas impressionable ; si vous n'étiez pas impressionable, vous ne seriez pas poëte ; si vous ne rendiez pas des sons harmonieux, vous ne seriez pas une lyre ; si vous aviez la précision de la prose, vous n'auriez pas la cadence du vers ; si vous aviez la logique du raisonnement, vous n'auriez pas le vague exquis de la sensibilité ; si vous aviez la pureté du dessin, vous n'auriez pas la richesse du coloris ; si vous saviez parler la langue des affaires, vous ne sauriez pas parler la langue des dieux !

Oui, Lamartine, consolez-vous de n'être pas, comme on le prétend et comme je serais presque tenté de le croire, le premier de nos politiques, ce qui d'ailleurs serait peu de chose. Votre sort est assez beau, et, pour moi, je préférerais quatre ou cinq de vos strophes à tous leurs discours de tribune, en y joignant les vôtres. Vous vivrez, illustre poëte, quand les maîtres actuels de la parole ne vivront plus, eux et leurs œuvres, et quand deux ou trois noms seuls surnageront dans le vaste naufrage de nos gouvernements éphémères. Vous vivrez, et nos neveux, en rêvant sur la fin d'un beau soir, aimeront à répéter ces stances qui tombent avec tant de grâce et de mollesse :

Doux reflet d'un globe de flamme,
Charmant rayon, que me veux-tu ?
Viens-tu dans mon sein abattu
Porter la lumière à mon âme ?

Descends-tu pour me révéler
Des mondes le divin mystère,
Ces secrets cachés dans la sphère
Où le jour va te rappeler ?

Une secrète intelligence
T'adresse-t-elle aux malheureux ?
Viens-tu la nuit briller sur eux
Comme un rayon de l'espérance ?

Viens-tu dévoiler l'avenir
Au cœur fatigué qui t'implore?
Rayon divin, es-tu l'aurore
Du jour qui ne doit pas finir ?

Mon cœur à ta clarté s'enflamme,
Je sens des transports inconnus ;
Je songe à ceux qui ne sont plus,
Douce lumière, es-tu leur âme?

Vous vivrez, et tant qu'il sera bruit de Napoléon, qui ne redira ces magnifiques vers :

Ta tombe et ton berceau sont couverts d'un nuage.
Mais, pareil à l'éclair, tu sortis d'un orage ;
Tu foudroyas le monde avant d'avoir un nom.
Tel le Nil, dont Memphis boit les vagues fécondes,
Avant d'être nommé, fait bouillonner ses ondes
    Aux solitudes de Memnon.

C'est ici qu'il faut que je dise que M. de Lamartine a la taille haute, des yeux bleus, le front étroit et saillant, les lèvres fines, les traits fiers et réguliers, le port élégant, les gestes nobles et une sorte de désinvolture, un peu roide, de grand seigneur. Les femmes, enchantées de ses vagues mélodies qui vont si bien à leur âme, ne cherchent que lui dans la foule des députés et se demandent : Où est-il ?

Où il est ! Ce n'est pas heureusement dans les nuages du parti social. Il en est descendu plus qu'à mi-corps. Il a reployé ses ailes

d'ange, il a touché terre et il a bien voulu se mêler au reste des mortels.

Comme orateur, car j'ai à le considérer sous ce second aspect, M. de Lamartine a grandi, d'année en année, et il est aujourd'hui en pleine possession de la gloire parlementaire[1]. Il a un heureux tour d'imagination, une mémoire étendue, souple et fraîche, qui retient et rend tout ce qu'il y met, qui n'hésite pas devant les interruptions, se joue à l'aise dans sa marche, et suit, sans se perdre, le fil incertain de mille détours; du calme dans les orages de la tribune, d'ailleurs peu violents autour de lui; une rare et merveilleuse faculté de s'approprier les idées des autres, qui n'a peut-être pas sa pareille dans l'Assemblée ; une perception vive des difficultés de chaque sujet; une richesse de palette qui se charge de toutes les couleurs et qui les broie, les fond, les varie, les assortit, les multiplie et les répand en fleurs, en ondes, en nuances, dans tous ses discours ; un beau développement de phrases enchaînées ; une élocution large et nourrie, une réplique animée, une cadence, un nombre, une harmonie, une abondance d'images, de sons, de mouvements qui remplissent l'oreille sans la fatiguer, et qui ressemblent de si près à la grande éloquence, qu'on pourrait bien s'y tromper.

Moi qui préfère, en parlement, je dois le dire, les argumentateurs aux orateurs, les logiciens aux imaginatifs, et la langue des affaires à la langue des Muses, je serais plus touché d'un discours mâle et nerveux, que de ces styles mélodieux, rosés et fleuris. Mais je dois convenir aussi que cette pompe de langage, qui ne serait chez d'autres que de la recherche, de l'affectation, de la rhétorique vaine et perlée, est naturelle chez Lamartine. Il parle comme il chante. C'est du pur lyrique, du lyrique de source, sans mélange et sans effort.

Oui, j'aime sa phrase balancée et rhythmique, quoiqu'elle soit plus propre à rendre les oracles d'Apollon qu'à exprimer les passions du Forum. Je l'aime parce qu'elle roule dans le limon du fleuve, avec une sorte de gémissement doux et plaintif, comme les membres dispersés d'Orphée[2]. Je l'aime parce que, si ce n'est pas de la prose de discours,

[1] 1842.

[2] *Membra discerpta poetæ.*

de cette grande et belle prose que personne ne me fait entendre, c'est du moins de la prose de poésie. Il n'y manque que la rime, et pour nous délasser du patois périgourdin de nos Messieurs parlementaires, bien me fâche que le poëte législateur ne nous parle pas quelquefois en vers. Prends ta lyre, ô Lamartine ! car j'ai l'oreille encore pleine du gravier de leur prose. Par grâce, des vers, des vers !

Moins orateur que poëte, moins homme d'État qu'orateur, j'ai à le voir maintenant sous cette troisième face.

M. de Lamartine se laisse trop dominer par son imagination qui le mène et le promène à travers les routes unies ou tortueuses de mille systèmes. Nous savons à peu près ce qu'il ne veut pas. Ainsi, il ne veut pas de la légitimité, ni de l'empire, ni de la république, ni de l'aristocratie, ni de la camarilla ; mais ce qu'il veut, c'est plus difficile à connaître. Voici, du reste, son principe, et comprenne qui pourra : « C'est la constitution organique et progressive de la démocratie tout entière, le principe expansif de la charité mutuelle et de la fraternité sociale, organisé et appliqué à la satisfaction des intérêts des masses. »

Certes, pour les témérités audacieuses de cette autre Charte, M. de Lamartine n'a pas à craindre d'encourir l'application des lois de septembre, ni d'être mandé de la part de monsieur le procureur du roi devant monsieur le juge d'instruction, séant en son cabinet, au Palais de Justice.

Mais si, pour mettre en pratique ces grandes et nuageuses théories, M. de Lamartine enviait, comme il les envie, les hauts postes et commandements du pouvoir exécutif, je le connais mieux qu'il ne se connaît lui-même, et je ne lui donne pas trois mois d'ambassade ou de ministère sans qu'il n'éprouvât de violents dégoûts, des nausées et des regrets sans fin de sa vague et chère indépendance. L'homme-poëte est ainsi fait !

Pour sa gloire, pour son repos, pour la tendresse de ses amis, souhaitons que M. de Lamartine ne soit ni ministre, ni ambassadeur. Il ne connaît pas les maîtres et les valets, les hauts roués et les bas roués avec lesquels il faudrait qu'il se confondît et qu'il vécût. Il ne sait pas jusqu'où peut descendre leur jactance. Il ne sait pas jusqu'où

peut monter leur frayeur. Il ne sait pas combien leurs attouchements ont déjà souillé de pures et innocentes renommées. Il n'est pas fait pour être leur dupe. Il est encore moins fait pour être leur complice.

Ces caresses interressées du pouvoir, ces entraînements d'une imagination poétique, ces menées de parti, ces embarras de doctrine, ces aberrations de logique, ne pervertiront pas l'excellent fond de Lamartine. Par instinct, par sentiment, il est généreux, dévoué au peuple, impatient de théories et d'actions charitables ; prêt à dire et à faire ce qu'il y a d'utile, de grand et de national ; indépendant et courageux dans ses opinions, parfois même presque radical, plus radical que moi-même ; enfin, pas le moindre fiel sur ces lèvres-là, une naïveté de poëte et une honnêteté de cœur qui ont quelque chose de virginal !

Non, quelle qu'ait été trop souvent l'erreur de votre politique, de votre scrutin et de vos discours, non, Lamartine, vous ne pouvez haïr la liberté, car vous avez une belle âme ! Non, vous n'êtes pas assez malheureux pour croire que les gouvernements peuvent être impunément injustes, violents et corrompus ; que la nécessité entre avec son coin de fer dans les choses humaines pour les briser et pour les séparer aveuglément ; que la sanction d'un principe ne réside que dans son triomphe, et que les révolutions achetées par le sang des citoyens ne doivent amener, pour tout enseignement et pour toute consommation, que la lâche oppression du peuple.

Honte à ces doctrines, et nous avons besoin de croire, Lamartine, et nous croyons du fond du cœur, que vous ne les partagez pas, qu'elles vous font horreur, qu'elles vous font mal, et que vous répéteriez avec nous, comme nous : Honte à ces doctrines ! car, vous le savez, nous ne passons pas, nous, d'un camp à l'autre, avec les caprices de la victoire. Nous avons planté notre drapeau sur les terres de la patrie. Nous voulons la liberté, non dans les phrases, mais dans les choses ; non dans les mensonges d'une Charte, mais dans les réalités de la vie politique ; non dans les priviléges de quelques-uns, mais dans l'égalité de tous. Nous ne croyons pas que la vérité soit condamnée à pactiser avec l'erreur, que les lois éternelles de la justice et de la morale cessent de gouverner le monde, que les principes aient à demander grâce à

la nécessité, que l'insolence du fait doive surmontei le droit, et que la souveraineté du peuple puisse mourir.

Nous avons peine à suivre M. de Lamartine dans ses transmutations, car il était presque légitimiste et le voici presque radical.

THIERS

Thiers n'a pas été bercé, en venant au monde, sur les genoux d'une duchesse.

Né obscur, il lui fallait un nom. Avocat manqué, il se fit littérateur, et il se jeta à corps perdu dans le parti libéral, plutôt par circonstance et par nécessité que par goût. Alors il se mit à admirer Danton et les hommes de la Montagne, et il poussa jusqu'à l'exaltation le fanatisme calculé de ses hyperboles. Dévoré de besoins, comme les gens à imagination vive, il dut les commencements de sa fortune à Laffitte, et sa réputation à son propre talent. Cependant, sans la révolution de 1830, Thiers n'eût été peut-être, et c'eût été grand dommage, ni député, ni ministre, ni même académicien ; il aurait vieilli dans l'estime littéraire de quelque coterie de province.

Depuis, Thiers a changé de rôle: il s'est fait auteur, fauteur et panégyriste de dynasties, souteneur de priviléges, donneur et exécuteur d'ordres impitoyables ; il a irréparablement attaché son nom à l'état de siége de Paris, aux mitraillades de Lyon, aux magnifiques exploits de la rue Transnonain, aux déportations du Mont-Saint-Michel, aux embastillements, aux lois contre les associations, les crieurs publics, les cours d'assises et les journaux.

Ses amis, Dupont (de l'Eure), Carrel, Laffitte, il les a quittés ; ses doctrines libérales, il les a reniées ; il a été pour la dynastie un instrument bon à tout, propre à tout, de ces instruments qui plient et ne rompent jamais, qui se courbent jusqu'à joindre les deux bouts, et qui se redressent comme une flèche, tant ils sont souples !

Sans doute, des ministres aristocrates ont plus de flatterie dans la parole ; mais ils ont plus de roideur dans le caractère. Ils s'entendent

mieux à hocher avec grâce la tête et l'échine. Ils se baisseront jusqu'à terre pour ramasser le chapeau de leur maître, mais ils se relèveront le front haut. Ils traitent avec les rois de gentilhomme à gentilhomme. Ils s'estiment au-dessus d'un portefeuille. Aussi, soit instinct de domination, les rois choisissent plus volontiers leurs ministres parmi les bourgeois que parmi les nobles. Ils savent que ceux-ci ne les serviront qu'en serviteurs, tandis que ceux-là presque toujours les serviront en domestiques.

Si donc il arrive que, dans une monarchie, un homme né de peu, mais avec du génie, ait reçu une éducation plus lettrée que morale, et que, porté sur les bras de la fortune, il ait gravi au sommet du pouvoir, son élévation lui tournera bientôt la tête. Comme il se trouve isolé sur les hauteurs où il est parvenu, et qu'il ne sait où s'appuyer, n'ayant ni considération propre, ni entourage, n'étant plus et ne voulant plus être peuple, et ne pouvant être, quoi qu'il veuille et quoi qu'il fasse, noble et grand seigneur, il se mettra après les chausses de son roi, il les lui pressera, il les lui léchera, et il ne saura par quelles contorsions de servitude, par quelles caresses de supplication, par quelles simulations de dévouement, parquelles génuflexions, par quels baise-pieds, lui témoigner son humilité et le terre-à-terre de son adoration. Les personnages de cette espèce sont comme ces prédestinés de la géhenne, qui ont fait un pacte avec le diable. Ils sont marqués de son ongle et, s'ils veulent détourner la tête, rompre un anneau de leur chaîne, faire un pas, le maître infernal, à qui leur corps s'est livré, à qui leur âme s'est vendue, leur crie : Tu es à moi!

Thiers, pris au détail, a un front large et intelligent, des yeux vifs, un sourire fin et spirituel. Mais à l'aspect, il est trapu, négligé, vulgaire. Il a dans son babil quelque chose de la commère, et dans son allure quelque chose du gamin. Sa voix nasillarde déchire l'oreille. Le marbre de la tribune lui va à l'épaule et le dérobe presque à son auditoire. Il faut ajouter que personne ne croit en lui, pas même lui, surtout lui! Disgrâces physiques, défiance de ses ennemis et de ses amis, il a donc tout contre soi, et cependant, lorsque ce petit homme s'est emparé de la tribune, il s'y établit si à l'aise, il a tant d'esprit, tant d'esprit, qu'on se laisse aller, malgré qu'on en ait, au plaisir de l'entendre

Il baisse, d'habitude, la tête sur son menton, lorsqu'il se dirige vers l'estrade; mais lorsqu'il y est grimpé et qu'il parle, après un peu de silence, il relève si bien la tête, il se dresse si haut sur la pointe des pieds, qu'il domine toute l'Assemblée.

Quoiqu'il commence presque chaque alinéa de ses discours par cette obséquieuse formule : *Permettez-moi, Messieurs*, ou : *Je vous demande pardon*, il se passe très-bien de la permission et il se croit fort au-dessus du pardon de personne. Mais il y a tant de gens vaniteux dans une Chambre française ! il faut se faire si humble avec eux ! moyennant cette petite précaution, on vous permet de tout oser, de tout dire. C'est le passe-port de beaucoup d'impertinences.

On ne peut pas dire que Thiers procède par saillies à vives arêtes comme Dupin, ni qu'il ait la parole grave d'Odilon-Barrot, ou le sarcasme moqueur de Mauguin, ou l'ondoyante éloquence de Sauzet, ou la raison supérieure de Guizot, ou la véhémence oratoire de Berryer ; c'est une sorte de talent à part, qui ne ressemble, de près ni de loin, à celui de personne.

Ce n'est pas, si vous voulez, de l'oraison, c'est de la causerie, mais de la causerie vive, brillante, légère, volubile, animée, semée de traits historiques, d'anecdotes et de réflexions fines, et tout cela est dit, coupé, brisé, lié, délié, recousu avec une dextérité de langage incomparable. La pensée naît si vite dans cette tête-là, si vite, qu'on dirait qu'elle est enfantée avant d'avoir été conçue. Les vastes poumons d'un géant ne suffiraient pas à l'expectoration des paroles de ce nain spirituel. La nature, toujours attentive et compatissante dans ses compensations, semble avoir voulu concentrer chez lui toute la puissance de la virilité dans les organes de son larynx.

Son verbe vole comme l'aile de l'oiseau-mouche, et vous perce si rapidement qu'on se sent blessé sans savoir d'où le trait part.

Il y aurait dans ses discours mille contradictions à relever ; mais il ne vous en laisse ni la place ni le temps.

Il vous enveloppe dans le labyrinthe de ses argumentations où mille routes se croisent et s'entre-croisent, et dont lui seul tient le fil.

Il reprend, par un côté qu'on n'a pas vu, la question qui semble épuisée, et il la renouvelle par des raisons si ingénieuses !

Vous ne le trouverez jamais en défaut sur rien : aussi fécond, aussi vif dans la défense que dans l'attaque, dans la réplique que dans l'exposition. J'ignore si sa réponse est toujours la plus solide, mais je sais qu'elle est toujours la plus spécieuse.

Il s'arrête quelquefois tout à coup pour riposter aux interrupteurs, et il décoche son trait avec une prestesse d'à-propros qui les étourdit.

Si une théorie a plusieurs faces, les unes fausses, les autres vraies, il les groupe, il les mêle, il les fait jouer et rayonner devant vous d'une main si vive que vous n'avez pas le temps d'attraper le sophisme au passage. Je ne sais si le désordre de ses improvisations, si l'incohérent entassement de tant de propositions contraires, si le bizarre mélange de toutes ces idées et de tous ces tons, est un effet de son art ; mais il est de tous les orateurs celui dont la réfutation est la plus facile quand on le lit, la plus difficile quand on l'écoute. Il est le roué le plus amusant de nos roués politiques, le plus aigu de nos sophistes, le plus subtil et le plus insaisissable de nos prestidigitateurs. C'est le Bosco de la tribune.

Il prie, il supplie toujours qu'on lui laisse dire la vérité. Eh ! mon Dieu ! ne dites pas tant que vous allez la dire, mais dites-la.

Il est téméraire et puis timide. Il veut agir, il court, il va se préciter, et le voilà qui se cache et se retire dans sa force, à ce qu'il dit. Il aperçoit tous les points de difficulté et il n'en résout aucun. Il prend la mappemonde entre ses mains, il prendait aussi bien l'urne du scrutin, et il vous fait un cours de géographie. Il démonte les cercles, les globes, l'équateur, les solstices, toutes les pièces. Il relève les côtes, sonde les golfes, aborde et signale les promontoires, les écueils, les ports, les cités, les montagnes, l'embouchure des fleuves. Il fait le tour du monde et revient chez nous, chez lui, après avoir beaucoup vu, beaucoup parlé, beaucoup voyagé et peu marché, beaucoup enseigné et peu appris.

On lui proposerait le commandement d'une armée, qu'il ne le refuserait pas, et moi, je ne sais point, foi de Timon, s'il ne gagnerait pas la bataille. Je vous jure que j'ai entendu de mes propres oreilles des généraux engoués de lui me dire qu'ils serviraient volontiers sous ses ordres.

Vous riez, mais non, je parle très-sérieusement, et s'il avait eu quatre pouces de taille de plus, et qu'il eût su la charge en douze temps, il aurait été petit caporal et tranché du Napoléon.

Ne le tirez pas, je vous prie, de son illusion, lorsqu'il se travaille, se manœuvre et s'épanouit à la tribune, dans ses enfilées stratégiques. Car alors il se croit vraiment et de bonne foi général non pas d'un simple corps d'armée, mais généralissime et au besoin amiral, à ce point que, pour aller de Grèce en Égypte, il fera revenir la flotte à Toulon, afin de l'avoir au bout de sa lunette, en façon de Bonaparte.

Cette autre fois, il ira droit à Soult et il lui contredira bravement qu'il n'est pas sorti de Gênes avec son armée par la porte de France, mais par la porte d'Italie, et si Soult a été blessé à la bataille de Salamanque, il soutiendra, aux applaudissements de la Chambre, que c'était à la jambe gauche, et non pas à la droite, comme Soult l'avait cru jusqu'ici et il le lui prouvera si bien que le vieux général, pour mieux s'en assurer, mettra involontairement le doigt dans le trou de sa blessure.

Quelquefois, il s'attendrit sur lui-même et personne alors ne sait mieux que lui mimer la victime. Ou bien, il se donne des accents de Caton misanthrope et il tire de sa poitrine un profond gémissement sur les perversités de l'opinion.

Il fait aussi à merveille le doucereux, et, au moment où vous croyez qu'il vous caresse, il vous griffe. Ah ! le petit traître !

Il aime la possession du pouvoir, non pas pour ce que le pouvoir est en lui-même, mais pour le bien-être que le pouvoir procure. Guizot en a l'orgueil, et Thiers le sensualisme. Cela vient de ce que, pendant la moitié de sa vie, il en a été sevré.

Thiers est un démon d'esprit. Il en a, je crois, à tous les coins des lèvres et jusqu'au bout des ongles. Son organisation ressemble à celle de Voltaire : vive, délicate, mobile.

Il a les caprices et la mutinerie d'un enfant, avec des prétentions à la gravité d'un philosophe.

Il est plus homme de lettres qu'homme d'État, et plus artiste qu'homme de lettres. Il se passionnera beaucoup pour un vase étrusque, peu pour la liberté.

Il a, comme un homme de gouvernement, pas souvent, quelquefois, la conception des grands desseins ; il a, comme une femme, l'audace des petites choses.

Son courage est un peu celui des gens frêles et maladifs, cette sorte de courage fébrile et à ressauts, qui finit par des attaques de nerfs et par l'évanouissement. On ne vous passe d'avoir de ces faiblesses-là que sur un canapé. Il ne faut pas s'évanouir en politique.

Alerte orateur, incertain ministre, l'action le refroidit et le cloue à son fauteuil. La parole, au contraire, l'échauffe et l'emporte.

Son enthousiasme d'autrefois pour nos fameux révolutionnaires n'était qu'un enthousiasme de jeune homme et d'écolier, où se mêlait, à son insu, le dépit de n'être rien alors, avec le vague espoir de devenir un personnage. Mais l'abus des privautés du ministère a bientôt efféminé ce tempérament conventionnel, et il a descendu, quatre à quatre, l'escalier qui mène du grenier au salon, s'installant dans les beaux sofas à crépine d'or, comme s'il ne se fût jamais assis sur la paille ; grand seigneur par instinct, comme d'autres le sont par naissance et par habitude.

Ministre ou non, en France, hors de France, ces manières ne le quittent point. Cependant il pourrait peut-être ne pas se faire publier et afficher par tout l'univers, quand il voyage comme un simple particulier, pour son plaisir ou pour le nôtre [1]. Il est de bon goût de laisser ces sortes d'annonces aux montreurs de bêtes, aux actrices et aux princesses.

Jadis les maires et les échevins apportaient aux ducs de Montbazon et de Montmorency les clefs de leur gouvernement dans des plats d'or. Aujourd'hui on frète des vaisseaux, on tire le canon, on manœuvre le télégraphe pour les Montbazons de l'écritoire et les Montmorencys de la basoche. Il ne leur manque plus que de se faire accompagner par des écuyers avec des faucons sur le poing, des gentilshommes d'honneur et des pages.

Sceptique par insouciance, en morale, en religion, en politique, en littérature, il n'y a pas de vérités qui touchent profondément Thiers, pas d'empressement à la cause du peuple qui ne le fasse sourire.

[1] Allusion à ses voyages en Italie.

C'est une étoffe lustrée qui chatoie et qui reflète au soleil toutes sortes de couleurs, sans en avoir une qui lui soit propre, et dont le tissu peu serré laisse voir le jour à travers.

Ne lui demandez pas des convictions, il doute ; des preuves de virilité, son tempérament s'y refuse. Vous ne voulez pas qu'il raille, mais si tout lui paraît plaisant ! Vous ne voulez pas qu'il se moque de vous, mais il se moque bien de lui-même !

Confiez-lui, si vous voulez, la Marine, la Guerre, l'Intérieur, la Justice, la Diplomatie ; mais ne mettez pas à sa disposition des millions et surtout des centaines de millions, car ils passeraient comme l'eau dans le crible de ses doigts, ministériels, s'entend. A sa facilité de dépenser de l'argent, il joint une certaine manière d'en rendre compte qui n'est pas celle de tout le monde, et il appelle cela très-spirituellement *l'art de grouper les chiffres*[1].

On ne saurait jauger au juste la capacité de son appétit politique. On peut seulement affirmer qu'il a été et qu'il serait encore mille fois plus, le cas venant, un immense consommateur d'hommes, de chevaux, de navires, de matériel et d'écus. Vous ne diriez pas, à voir ce petit homme, qu'il a l'estomac plus vaste qu'un autre. Mais comme Gargantua, en une bouchée, il avalerait le plus gros Budget.

Ministre souple et tenace à la fois, indifférent et arrêté, il ne cède que pour revenir, il ne vous accorde que pour vous reprendre, il ne vous laisse d'autre choix que celui qu'on ne peut s'empêcher de lui offrir, et au bout de ses concessions, vous trouvez toujours ceci : Faites l'un ou l'autre, pourvu que vous fassiez l'autre ; donnez-moi telle ou telle chose, pourvu que vous ne me donniez que celle que je vous demande[2].

J'aime, au surplus, ce discoureur naturel, vif, à la libre allure. Il converse avec moi et ne déclame point. Il ne psalmodie pas toujours sur le même ton, comme les frères prêcheurs de la doctrine. Il finit bien à la longue aussi par m'étourdir de son babil. Mais c'est une espèce dé gazouillis qui me délasse encore de la monotonie oratoire,

[1] Allusion à ses discours.
[2] Allusion à ses discours de 1840.

cet éternel ennui, le premier des ennuis pour un auditeur, pour un martyr parlementaire condamné à la subir depuis midi jusqu'à six heures de relevée.

Il fait plus qu'émouvoir, il fait plus que convaincre, il intéresse, il amuse celui de tous les peuples qui aime le plus qu'on l'amuse, qu'on l'amuse encore, qu'on l'amuse toujours, même dans les choses les plus graves.

Thiers rencontre à chaque pas sur son chemin fleurs, rubis, perles, diamants. Il n'a qu'à se baisser, il les ramasse, il les assemble, et ils prennent à l'instant même, entre ses mains, la forme d'une guirlande, d'une agrafe, d'une bague, d'une ceinture, d'un diadème ; tant cet esprit a de richesse, de flexibilité, de fécondité et d'éclat !

Il médite sans effort, il produit sans épuisement, il marche sans fatigue et c'est le voyageur d'idées le plus rapide que je connaisse. Les temps passent devant sa mémoire, dans leur ordre et selon leurs figures, et la nature, que les autres cherchent, vient à lui sans qu'il l'appelle, avec toutes les pompes de sa majesté et toutes les grâces de son sourire. Avez-vous vu, sur les bateaux à vapeur qui sillonnent nos fleuves, cette glace suspendue où se mire le rivage? tandis que le bateau marche, elle reflète et voit fuir rapidement les beaux villages, les églises aux flèches acérées, les prairies verdoyantes, les montagnes chevelues, les voiles frémissantes des navires, les blonds épis des guérets immobiles, les troupeaux de la vallée, les nuages du ciel, les animaux et les hommes. C'est là Thiers : espèce de miroir parlementaire, il reflète les passions des autres et il est sans passions ; il pleure et il n'a point de larmes dans les yeux ; il se perce d'un poignard qui ne lui tire pas une goutte de sang. Pure comédie que tout cela, mais quelle comédie et quel comédien ! quel naturel, quelle souplesse ! quelle verve d'imitation ! quelles inflexions de ton inattendues ! quelle transparence, quelle lumière dans ce style ! quelle grâce de négligé dans cette parole ! Vous me trompez, comédien ! et vous voulez me tromper. Vous jouez admirablement votre rôle, mais ce n'est qu'un rôle ; je sais tout cela, et cependant je me laisse ravir à votre séduction ; je cède, tant que vous parlez je suis sous le charme, et je préfère presque mieux entendre l'erreur dans votre bouche que la vérité dans la bouche d'un autre.

Comme il a été beau dans son rôle des Bastilles ! Certes j'ai assisté à tout ce qui s'est joué de mieux en drames, grands opéras, opéras-comiques, vaudevilles et pièces de circonstance, sur le théâtre du Palais-Bourbon. Mais je dois avouer que les fortifications de Paris sont la plus étonnante des mystifications et autres péripéties que j'aie encore vues. Jamais meilleur acteur ne joua plus fol intermède. Il se drapa, il se grima dans ce rôle avec tant d'art, avec de si ingénieuses fantaisies, il anima tellement la scène, il fit une si grande illusion de main et d'optique à tous les spectateurs, qu'ils ne purent s'empêcher, même ceux qui étaient venus pour le siffler, de s'écrier : Bravo ! parfaitement joué ! parfaitement joué ! et, à la fin, il prestidigita si bien qu'il mit la Chambre sous son gobelet, et puis, quand il se leva, il n'y avait plus de Chambre, et le tour était fait !

Thiers m'a souvent donné l'idée d'une femme sans barbe, d'une femme instruite et spirituelle, non pas debout, mais assise à la tribune, qui broderait une causerie sur mille sujets, voltigeant de l'un à l'autre avec une grâce légère, sans que le travail de son intelligence parût sur ses lèvres toujours en mouvement.

Il est plus souple qu'un ressort de l'acier le plus fin. Il se tend, il se détend, il s'abaisse ou s'élève avec son sujet. Il se roule en spirale autour de chaque question, depuis le tronc jusqu'au sommet. Il monte, descend, remonte, se suspend aux branches, se blottit dans le plus épais de la feuillée, paraît, disparaît et fait mille tours de passe-passe avec l'agilité jolie d'un écureuil.

Par le premier rayon de soleil qui glisse sur les vitraux du Cintre, il fait miroiter son prisme à facettes aux yeux des alouettes parlementaires qui voltigent à l'entour et qui tombent dans ses lacs.

Il extrairait de l'argent d'un rocher.

Où les autres ne font que glaner, il moissonne.

Il bat de l'aile, il se déploie, il se nuance tour à tour de pourpre, d'or et d'azur. Il ne parle pas, il roucoule, il ne roucoule pas, il siffle, il ne siffle pas, il serine et il est si éblouissant de couleur et de mélodie, qu'on ne sait ce qu'on admire le plus de sa voix ou de son plumage.

Thiers est en état de discourir trois heures durant sur l'architecture, la poésie, le droit, la marine, la stratégie, quoiqu'il ne soit ni

poëte, ni architecte, ni jurisconsulte, ni marin, ni militaire, pourvu qu'on lui donne une après-dînée de préparation. Il a dû étonner ses plus vieux chefs de division, lorsqu'il dissertait d'administration avec eux. A l'entendre parler de courbes, d'assises, de déchets, de mortier hydraulique, vous l'auriez cru maçon, sinon architecte. Il disputerait de chimie avec Gay-Lussac, et il apprendrait à Arago à braquer un télescope sur Vénus ou sur Jupiter.

Son discours sur l'état de la Belgique est un chef-d'œuvre d'exposition historique. Dans l'affaire d'Ancône, il expliqua des positions stratégiques, des bastions, des polygones, des fronts d'attaque, des retours, à l'émerveillement des officiers du génie. On l'eût pris pour un homme du métier, pour un savant homme.

Beaux-arts, canaux, routes, finances, commerce, histoire, presse, politique transcendante, affaires de rues, théâtres, guerre, littérature, religion, municipalités, moralité, plaisirs, choses grandes, choses médiocres, choses petites, que lui importe? Il est à tout. Il est prêt sur tout, parce qu'il n'est prêt sur rien. Il ne parle pas comme les autres orateurs, parce qu'il parle comme tout le monde. Les autres orateurs se préparent plus ou moins, mais lui improvise. Les autres orateurs pérorent, mais lui cause, et le moyen d'être en garde contre un homme qui cause comme vous et comme moi, mieux que vous, que moi, que personne! Les autres orateurs laissent passer dans la coulisse quelque petit bout de cothurne, et, par le reflet de la glace, on voit s'agiter les plumes de leur cimier. Il sont lacés, habillés, et la pointe du pied en avant. Ils n'attendent que le lever du rideau pour faire leur entrée. Au contraire, vous saisissez Thiers au débotté, et vous lui dites : Allons, dépêchez-vous, la salle se garnit et le public s'impatiente et vous attend ; prenez votre masque et jouez ce que vous voudrez, un ministre, un général d'armée, un artiste, un puritain, mais jouez! Thiers ne se donnera pas le temps de s'essuyer le front et de boire un verre d'eau sucrée. Il ne se rhabille même pas, il entre en scène, il salue, il se pose, il mime devant les spectateurs, il improvise les caractères, il file le dialogue, il dénoue les imbroglios et il apprend son rôle en le jouant ; il en joue quelquefois deux, tourne les talons, jette son masque, en reprend un autre et, toujours le même, il est toujours divers, toujours en situation, toujours comédien accompli.

J'ai cependant à lui reprocher de rire quelquefois, lorsqu'il est trop en train, en descendant de la tribune. Or, un bon comédien qui veut faire illusion au public sur la vérité de son rôle, ne doit jamais rire de la farce qu'il vient de jouer. Sous ce rapport-là, je le reconnais, Thiers a encore des progrès à faire.

Si Thiers parlait moins vite, il serait moins écouté. Mais il précipite sa phrase avec tant de volubilité[1] que l'intelligence de la Chambre ne peut ni le précéder ni même le suivre. A ce point de vue, son défaut devient une qualité et il est plus artiste qu'il ne veut l'être. Il finit quelquefois, il est vrai, par se noyer dans les détails, et il s'égare, de droite et de gauche, si loin du but, qu'il lui arrive de ne pas conclure. Ne serait-ce pas là encore, le cas avenant, une habileté plutôt qu'un défaut de son art ?

Une fois parti, il galoperait, sans débrider, depuis matines jusqu'à vêpres.

Si le Tout-Puissant avait pu prévoir qu'un jour il créerait Thiers, il eût sans doute allongé le cercle des jours et des nuits, et, pour lui laisser plus de temps à parler, il eût fait tourner la terre autour du Soleil en quarante-huit heures au lieu de vingt-quatre.

Il est rare que ces grands causeurs soient de grands politiques. Souvent il leur arrive de dire ce qu'il ne faudrait pas dire, et de ne pas dire ce qu'il faudrait dire. Ils sont, d'ordinaire, vains, étourdis, tranchants, présomptueux. En les poussant à discourir, ce qu'ils ne refusent jamais, on les fait tomber dans les piéges de l'indiscrétion. Il faut plus de retenue pour les affaires d'État.

Je serais presque tenté de croire que Thiers a trop d'esprit pour être ministre. Défiez-vous, pour gouverner, des hommes qui parlent trop et surtout de ceux qui parlent trop bien !

Chaque gouvernement a ses défauts. Dans les gouvernements représentatifs, les Orateurs seuls mènent les majorités et les majorités seules font les ministres. Tout ministre influent doit être orateur, mais tout ministre orateur peut n'être pas homme d'État. Colbert et Sully n'étaient pas orateurs : ils n'auraient pu être ministres de notre temps. J.-J. Rousseau ne pouvait pas assembler deux phrases en public. Talleyrand serait resté court au bout d'une conversation parlementaire d'un quart-d'heure. Chateaubriand anonne, et Montesquieu n'au-

rait vraisemblablement pas pu lutter de parole contre le dernier clerc du dernier avoué de Brives-la-Gaillarde.

Certes, Dupin préside, orationne et réquisitionne à merveille, et cependant autour du tapis vert des ministres, il n'aurait pas deux idées à la queue l'une de l'autre, et il changerait quarante-cinq fois d'avis en quarante-cinq minutes. Thiers a plus de tenue, il est moins inégal, moins caustique, moins versatile. Il ne mettra pas ses maximes en épigrammes. Il ne tuera pas ses collègues d'un bon mot. Mais a-t-il l'esprit de suite, de direction, de persévérance, de sagesse, si nécessaire aux grandes affaires ? ne cède-t-il pas trop facilement à l'empire d'un système, au caprice d'une idée ? n'est-il pas tantôt trop irrésolu, trop flottant, tantôt trop brusque, trop décidé ! n'a-t-il pas plus de feu que de jugement ? son imagination d'artiste ne l'emporte-t-elle pas à la dérive ? ne se laisse-t-il pas éblouir et déterminer plutôt par la grandeur des choses que par leur utilité, par l'aventureux plutôt que par le possible ? Il ne croit pas au dévouement de la vertu, ni aux miracles de l'honneur ; il ne croit fermement qu'à la puissance de l'or ; cet or, il le prodiguerait par tonnes pour bâtir un arc de triomphe, ou pour quelque folle conquête. Il ne sait pas que l'argent du trésor est le chyle et le sang du peuple ; que ce sang est précieux et qu'il faut le ménager ; que l'économie est la première des vertus publiques et que le meilleur des gouvernements est, à tout prendre, celui qui coûte le moins.

Avez-vous vu, par hasard, Thiers dans les bureaux de la Chambre ? Avez-vous admiré les ressources de ce brillant esprit ? L'avez-vous vu luttant contre M. de Salvandy sur la question espagnole ? C'était le combat du toréador, vif, agile, plein d'audace, avec un bœuf colossal et lourd. M. de Salvandy, tout caparaçonné, suait et soufflait dans son argumentation. Thiers espadonnait autour de sa tête et de ses reins et lui faisait mille blessures. A la fin, il le prit par les cornes et le renversa sur l'arène, à la risée des spectateurs.

Les *clowns* qui montent sur les chevaux de Franconi font illusion à la foule, lorsqu'ils agitent dans leurs mains plusieurs petits drapeaux multicolores. Ce que les *clowns* font en chevauchant dans le cirque, Thiers le fait, en parlant à la Tribune.

Quand il s'aperçoit que sa conversation languit et que l'on com-

mence à bâiller, il se tourne brusquement vers la droite qui ne s'attend pas le moins du monde à cette sortie-là, et il lui lance à bout portant quelques phrases de réchauffé qu'il tient en réserve, sur la victoire de Jemmapes et sur le drapeau tricolore. Cette tirade quasi-révolutionnaire ne manque jamais son effet et les traîneurs de sabre ramassent l'orateur désarçonné qui se remet bien vite en selle.

Une autre fois, il s'agira de savoir si Thiers a pu créer des régiments par une simple ordonnance, sans Chambres et sans loi. Ce sera là toute la question. Eh bien! Thiers passera à travers cette question constitutionnelle et il poussera une pointe excentrique sur l'héroïsme des officiers de l'Armée, pour se faire applaudir par leurs camarades de la Chambre. On rira de ce bon tour. Riez, Messieurs, riez tant qu'il vous plaira. Riez surtout de vous-mêmes et à vos dépens, car il a gagné sa cause qui n'est pas la vôtre!

Jadis sa voix de fausset tombait, s'attendrissait et se mouillait de larmes, s'il venait à parler de *son* roi, des vertus de *son* roi, de *ses* dignes ministres, de *leur* noble et paternelle administration [1].

Que dites-vous, en passant, de cette noble et paternelle administration, qui a étranglé la liberté de discussion et qui nous a infligé les aimables lois de septembre? Thiers devait joliment rire le soir dans sa petite loge d'Opéra, et comme il devait trouver que nous étions *bonnes gens* [2]!

Il a tant de talent ministériel avec tant d'inconsistance, et tant de ressources oratoires avec tant d'étourderie, qu'on ne peut guère s'en servir ni s'en passer. Thiers est un secours qui sera toujours un embarras.

Aujourd'hui mis à la réforme, demain replacé en activité de service, il pourra, par intervalles, commander l'armée parlementaire. Mais il n'aura jamais de soldats à lui, car on ne peut le reconnaître ni à la forme de sa tente, qu'il dresse tantôt sur un terrain, tantôt sur l'autre, ni à la couleur de son drapeau, qui a un peu de rouge, un peu de bleu et un peu de blanc, mais qui n'est ni rouge, ni bleu, ni blanc.

[1] Allusion à ses discours de ministre.
[2] Mot de la duchesse de Berry, à propos des d'Orléans.

Les hommes sans consistance politique sont merveilleusement propres à gouverner des Assemblées sans principes. D'ailleurs, en France, on passe tout aux gens d'esprit, même de changer d'opinion. Il n'y a que les sots à qui il ne soit pas permis d'être inconstants.

Je me suis trompé jadis, et qui ne se serait pas trompé avec moi, lorsque j'ai dit que, malgré son talent, Thiers n'arriverait jamais au premier poste de l'État, parce que la considération lui manquait. La considération vient d'une haute probité, comme celle de Dupont (de l'Eure) ; la considération vient d'un caractère politique qui ne s'est jamais démenti, comme celle du général Lafayette ; la considération vient d'une immense fortune acquise par de longs travaux, comme celle de Casimir Périer ; la considération vient d'un patronage de longue date et d'une générosité princière, comme celle de Laffitte ; la considération vient d'une haute dignité, et même, il faut le dire, dans le préjugé de nos mœurs, d'une haute naissance, comme celle de M. le duc de Broglie ; la considération vient de la subordination militaire, de l'éclat des victoires et des services rendus par une glorieuse épée, comme celle du maréchal Soult ; la considération vient de l'illustratration des ancêtres ou de la gravité personnelle, comme celle de M. Molé ; la considération vient d'une vie digne et modeste, comme celle de Royer-Collard ; la considération enfin vient quelquefois de la grâce des manières et de l'affabalité polie du langage, comme celle de M. de Talleyrand, et celle-là n'est pas à dédaigner dans un pays où la *pensée immuable* dépêche ses ordres au Cabinet et où les Ministres ne sont guère que des expéditionnaires et des commis. Or, à laquelle de toutes ces sortes de considérations Thiers prétend-il ? Nous serions fort embarrassés de le dire, et lui aussi.

Et pourtant Thiers a été deux fois premier ministre, quoiqu'il lui manquât quelque chose de ce côté-là, et, remarque plus extraordinaire, il est tombé en disgrâce, et il n'a pas été envoyé, pour l'amusement des sultanes, en ambassade chez le Grand Turc.

Aussi les Doctrinaires, qui, dès les premiers temps de leur règne, l'avaient pris à leur solde, ne l'ont jamais eu en estime. Tout en lui passant la main sur le dos pour le flatter, ils craignaient ses bonds

sautés et ses coups de griffe. Ils ne le faisaient pas asseoir avec eux sur leur canapé. Ils le tenaient à lointain. Ils le regardaient comme un homme sans trop de consistance, lié avec eux par la solidarité des mêmes méfaits, mais qui n'était pas à la hauteur de leurs axiomes, et dont l'habit, si bien brossé qu'il fût, laissait toujours apercevoir, dans quelque coin de ses parements, plus d'une tache de fange révolutionnaire.

Thiers, à son tour, subissait leur joug superbe avec impatience ; il se pliait, se tordait et se baissait devant eux, mais c'était pour les prendre en dessous. Caché dans son terrier, il y creusait leur ruine. Il travaillait des pieds et des mains sous l'édifice de leurs grandeurs. C'était la taupe du ministère.

Il avait fait, vers ce temps-là, de bien remarquables progrès en religion. On ne parlait plus à la Cour et à la Tribune, que de Dieu et de ses Anges, du Paradis, de la sainte Vierge, de la sainte Église, des saintes bénédictions du Ciel, des saints Mystères, des saints Miracles, et de la Providence appliquée à la Politique. C'était, dans la bouche des étranges hommes qui prononçaient ces mots, un autre genre de blasphème. Les philosophes de la rue de Grenelle s'agenouillaient humblement sur des brocards d'or et de pourpre, et le rationalisme s'était fait dévot. Comment voulez-vous qu'avec cela on ne sauvât pas la dynastie ?

Au demeurant, Thiers, sans être tout à fait un saint homme, n'est pas un méchant homme ; il n'a la force ni d'aimer, ni de haïr. On peut le pousser à des excès, il ne s'y portera pas de lui-même. S'il est léger de caractère, s'il est osé dans ses propos, il doit ces défauts à sa mauvaise éducation : où aurait-il appris à vivre ? mais il ne fera point le mal pour le mal.

Je ne le crois pas non plus homme d'argent, à le prendre pour lui, et c'est de la bonne foi à moi, c'est presque du courage de le dire ; car je m'étais pendant longtemps, j'avais tort, persuadé le contraire.

Je dois dire aussi que Thiers a résigné son portefeuille pour des causes honorables et même logiques au point de vue où il s'était placé ; qu'il s'est comporté non sans dignité ni désintéressement, et que ni lui ni Guizot n'ont pas, en sortant de charge, imité ces ignobles

personnages que nous avons vus emporter jusqu'aux serviettes du buvetier [1].

Enfin, je tiens Thiers, je le répète, pour un homme de merveilleux esprit, esprit d'une facilité d'expédients, d'une souplesse de forme, d'une lucidité, d'un à-propos, d'une finesse et, en même temps, d'un naturel qui plaît d'autant plus qu'il contraste davantage avec les magnificences ambitieuses de la Tribune.

Mais aussi quelle affectation de parler toujours de sa probité ! quelle cruelle et détestable ironie de vanter sa fidélité à la liberté, lui qui l'a tant trahie ! lui, l'admirateur de la Convention, qui s'attacha à la queue d'une majorité quasi-légitimiste ! lui, sorti des rangs du peuple, qui a plaidé pour l'hérédité de la pairie ! lui, le panégyriste du républicain Danton, qui se mettait à deux genoux pour jouer avec les boucles de souliers de son roi et qui se faisait le confident intime des petits secrets de la garde-robe ! lui qui, plus que tout autre, aurait dû rester homme de tribune, et qui se complaisait et s'enfermait dans la manutention suspecte des fonds secrets et des télégraphes !

Thiers a cru qu'un parvenu de cour, champignon poussé dans les boues révolutionnaires, arriverait à la hauteur d'un chêne et protégerait éternellement les Tuileries de son ombre. Mais quand l'orage est passé, les champignons rentrent en terre. Les rois ne se servent de nous autres, gens de peu, que quand ils en ont besoin ou que quand ils en ont grand'peur. Les monarchies ne s'assimilent bien qu'aux aristocraties. Celles-ci sont les branches et les feuilles du même arbre; elles n'ont ensemble que la même vie et elles tirent du même fumier leur même et commune nourriture. Voilà ce que Thiers n'a pas vu, et cela fait peu d'honneur à son jugement.

Après sa première démission, Thiers a ramé entre Charibde et Scylla, avec une incroyable souplesse d'aviron, évitant la gauche sans donner à droite; on voyait bien qu'il venait de passer par le ministère des affaires étrangères. Ses discours d'alors, appris d'avance et travaillés extrêmement, sont de petits chefs-d'œuvre à l'usage des ambi-

[1] Allusion au vers de Boileau :

Il eût du buvetier emporté les serviettes,
Plutôt que. . . . .

tions déçues et pleines d'espérance. Il y fait sentir à l'Opposition dynastique, avec une bienveillance caressante, le prix de sa nouvelle amitié. Il y assure, en passant, M. Molé qu'il peut à demi compter sur sa dédaigneuse protection, et il y accable Guizot sous la moquerie de sa défaite, mais tout cela à pas de loups, à mots couverts. Aux bons entendeurs, cela signifiait que chacun des deux partis serait trop heureux d'en revenir à lui. Mais allié trop incertain de l'un, allié trop récent de l'autre, Thiers n'était pas assez libéral pour l'Opposition, et pas assez royaliste pour les Doctrinaires[1].

Contre mon habitude, j'allonge, j'allonge un peu ce portrait. Mais, lecteur, il le faut bien, j'ai affaire au plus parleur de nos parleurs, et j'ai promis de vous le donner ressemblant. Si cependant je commençais à vous ennuyer, vous n'auriez qu'à me le dire et je quitterais la plume. Mais je ne crois pas que le peintre, ou plutôt son modèle, vous fatigue encore, et je vais profiter de son interrègne ministériel, où me voilà arrivé, pour résumer le personnage.

Prêt à tout, à travailler, à s'attabler, à causer, à flaner, à se réveiller, à dormir; propre à tout, aux calculs, aux finances, à l'histoire et à la géographie, à la stratégie, aux lettres, aux beaux-arts, aux sciences d'application, à l'économie sociale, aux travaux publics, aux spéculations de la politique; ne doutant de rien, si ce n'est quelquefois de lui-même; ne pouvant se passer des autres qui ne peuvent se passer de lui; ni trop constitutionnel, pour effrayer la cour, ni trop monarchique pour déplaire aux constitutionnels; homme de circonstance dans un pays de circonstance; homme du moment dans nos gouvernements du moment; ne croyant à rien dans une société où l'on ne croit à rien et parfaitement fait à son image; le plus habile des écrivains et des hommes d'État qui aient jamais monté sur ses affûts volants l'artillerie des journaux; parleur prestigieux, universel et sans fin[2]; artiste en affaires, par-dessus tout artiste; dédaigneux des Chartes et des lois pour les avoir impunément violées; dédaigneux

[1] Voyez ses discours de ce temps-là.

[2] Les orateurs vieillissent, mais les causeurs ne vieillissent pas, qu'ils soient hommes ou femmes; ces sortes de langues n'ont point de sexe. Il serait trop dommage que M. Thiers cessât d'être député, tant qu'il ne cessera pas de broder sur son banc les mille et une arabesques de sa parole.

des hommes pour les avoir, j'allais dire corrompus, mais il sera plus poli de dire séduits; tournant sa barque de fortune au vent de tous les systèmes et tendant toutes ses voiles à la fois, dût-il échouer l'instant d'après contre mille écueils; présomptueux et dégoûté, osé et trembleur; prenant sa course pour dévorer l'espace et s'arrêtant devant un caillou; vagabond d'idées, faiseur de plans, chercheur d'expédients, embaucheur d'aventures; bâtard de principes comme ce qu'il sert; si brouillé, si mêlé à toutes les coteries, à tous les secrets d'État, à toutes les allées, à tous les retours, à toutes les faiblesses, à toutes les peurs, à toutes les petitesses, à toutes les domesticités, à toutes les garde-robes de l'autre règne, et si adhérent, si collé à ses flancs et à ses os, comme la tunique de Nessus, que le règne n'aurait su l'en détacher, sans s'arracher des lambeaux de chair et sans se déchirer soi-même ses propres entrailles; enfin véritable Français, Français de notre siècle, tel qu'on dit qu'il nous les faut et qu'il serait peut-être impossible qu'ils ne fussent pas, Thiers, qu'il soit ministre, député, citoyen, devait être toujours, sous l'espèce de monarchie où nous vivions, l'un des hommes, non pas les plus considérés, mais le plus considérable de tous, le mot est lâché et je le maintiens[1].

J'aurais souhaité, pour ma part, que Thiers ne fît pas tant de passées et de repassées au travers de tout son gâchis de premières présidences du conseil, où j'ai déjà bien de la peine à me retrouver; et je vous laisse à penser ce que ce serait si l'on s'avisait de vouloir classer, comparer, énumérer, définir, admirer les positions et les mérites de ses collègues. Vraiment, c'est à s'y perdre, et pour augmenter la confusion, quand la compagnie de Thiers vient à manquer, bilans et comptes de gestion encombrent aussitôt le bureau de la Chambre. Ministres, directeurs, chefs, commis, et jusqu'aux garçons de caisse, ils ont tous hâte de se faire coter et apurer à la tribune, dans les journaux et au trésor[2]. Thiers, le liquidateur en chef, demande la parole vingt-cinq fois de suite, ergote comme un procureur sur chaque article, se prétend plus net que Barême, masque une dépense, esquive un zéro, dis-

[1] C'est après lui, en effet, que Louis-Philippe, qui se noyait, criait qu'il le sauvât.

[2] Historique.

pute un centime[1]. Et puis, se montant la tête peu à peu, il roidit ses petits bras et il menace de la colère des dieux et du mépris du genre humain quiconque trouverait à reprendre à tant de génie et à tant de braves épargnes[2].

A son exemple, chacun des ex-ministres, chacun des co-associés soi-disant responsables de ce fulgurant Agamemnon, babille et bataille pour son petit bout de ministère. Il s'imagine que la France a les yeux fixés sur lui et que déjà la postérité s'en inquiète. Rentrez dans vos boutiques, marchands de paroles, rentrez ! le couvre-feu parlementaire vient de sonner, et que chacun aille se coucher ! Bonsoir.

Eh ! que feront, je vous prie, à la postérité, ces misérables querelles de portefeuille entre le *quoique* et le *parce que*, entre Pierre et Paul, entre Jean et Jacques ? Pour signaler ces grands ministères à l'admiration de nos neveux, pour leur élever des phares sur les rivages du temps, on a épuisé tous les jours du calendrier grégorien. C'est le 2 *novembre*, le 13 *mars*, le 11 *octobre*, le 22 *février*, le 6 *septembre*, le 15 *avril*, le 12 *mai*, le 1er *mars*, le 29 *octobre*..., le je ne sais plus quel autre quantième de tel autre mois, de tous les mois que Dieu fasse. Heureusement qu'il ne leur a pas pris, à tous ces gens-là, la fantaisie de s'appeler le ministère de saint Polycarpe, de saint Turiafe, de saint Nicolas, de saint Pacôme, de saint Bonaventure ; sans quoi, au train dont ils y vont, tous les saints du Paradis auraient fini par y passer.

Les noms, au surplus, les dates, les principes, les systèmes et les personnes, n'importent guère à Thiers, et ce n'est pas de cela qu'il s'occupe. Démissionnaire ou renvoyé, il est toujours à l'affût du ministère, même quand il ne paraît viser à rien et il se tient sur les lisières de la Chambre, tout prêt à fondre sur sa proie. C'est ainsi que pour la seconde fois, et j'y ai eu ma part, il s'est reglissé au pouvoir entre deux scrutins[3].

Mais ses inexorables précédents l'ont étreint dans leur chaîne, et il a été faible parce qu'il avait déjà été faible ; inconséquent parce qu'il avait déjà été inconséquent ; allant, à l'extérieur, de l'Angleterre à la

[1] Historique.
[2] Allusion au *rendu-compte* parlementaire de son ministère dernier.
[3] A l'aide du rejet de la loi sur la dotation Nemours.

Russie et de la Russie à l'Angleterre, et, à l'intérieur, du peuple à la Cour et de la Cour au peuple, sans pouvoir jamais choisir ni se décider.

C'est aussi un peu la faute du Parlement. Qui se fera une idée de l'empire de la phraséologie dans les Chambres françaises? on les abuse, on les ébranle, et elles oublient toutes les fautes, tous les faits antérieurs, tous les crimes même. Elles résisteront aux exemples, aux chiffres, à l'expérience, à la logique. Elles ne résisteront pas, cela leur est impossible, aux artifices travaillés des parleurs et des sophistes. Le gouvernement représentatif a le favoritisme de la parole. On fait un diplomate d'un débutant, parce qu'il a le filet de la langue bien attaché au palais et qu'il peut débiter des milliers de phrases, mais quels diplomates !

Ministre des affaires étrangères, Thiers s'est trompé comme un enfant et à peu près sur toutes choses. Il n'a pas compris que les principes font seuls les révolutions et les révolutionnaires ; que les principes font seuls les monarchies, les aristocraties, les républiques et les Chambres ; que les principes font seuls la morale et la religion, la paix et la guerre; que les principes mènent le monde.

A la vérité, Thiers affirme qu'il n'y a pas de principes, c'est-à-dire que lui Thiers n'en a point, voilà tout.

Il s'était déjà trompé en 1837 sur l'Espagne qui ne pouvait pas, disait-il, se défendre toute seule contre les carlistes, et il s'est trompé de nouveau en 1840, et dans un sens contraire, sur la Syrie qui devait, disait-il, se défendre toute seule contre les Anglais.

Il n'était qu'en été et il voulait faire la guerre au printemps d'après; mais l'Égypte eût été conquise, Méhémet décapité, Alger bloqué et la France envahie dès l'automne[1].

Il eût d'ailleurs fallu opposer les idées au canon. Or, Thiers n'avait ni idées, ni canons. A la fin, croyant faire pièce à Louis-Philippe et peur à l'Europe, il a caché le gouvernement parlementaire derrière le roi, et la France derrière une rocaille. Voilà-t-il pas une fière politique !

Dans cet état et le coup manqué, ce n'était pas assez de nous dire

[1] Voyez l'Appendice.

que sa responsabilité l'avait souvent empêché de dormir. Tant pis, monsieur, et c'est là le mal. Un ministre, passé minuit, doit toujours dormir. Il fallut réveiller de leur profond sommeil Alexandre, Condé et Napoléon, le matin des batailles d'Arbelles, de Rocroy et d'Austerlitz. Thiers, il est vrai, que je sache du moins, n'a encore gagné aucune de ces batailles-là.

Un ministre doit envisager tous les périls de l'État sans se troubler et d'une vue haute et ferme ; il n'est ministre que pour cela. Ne dites pas que Thiers était dominé par la Cour. Mauvaise excuse ! il n'avait que deux partis à prendre, ou de surmonter le pouvoir occulte qui le refoulait, ou de donner sa démission. Malheureusement, ce n'est toujours qu'après l'événement que Thiers sait qu'il fallait faire ce qu'il n'a pas fait, ou qu'il ne fallait pas faire ce qu'il a fait. Il part toujours trop tôt pour arriver trop tard.

En résumé, il a, dans son dernier ministère, plus ménagé ses adversaires qu'il n'a su servir ses amis. Il s'est contenté d'une majorité de mobilier et d'inventaire, au lieu d'une majorité de sympathies et de principes. Il n'a su ni éviter les piéges de ses subordonnés, ni fuir les caresses de son maître ; ni dissoudre la Chambre, ni la convoquer ; ni entrer dans l'alliance, ni en sortir ; ni faire avancer à temps la flotte, ni la rappeler ; ni employer de ces paroles tempérées et douces qui apaisent ; ni faire de ces actions brusques et décisives qui intimident; ni négocier, ni vaincre, ni gouverner.

Lui qui, à entendre ses trompettes, devait rompre la quadruple alliance, ouvrir à coups de lances les barrières du Rhin, raser au niveau d'un ponton les vaisseaux de l'escadre anglaise, arborer le drapeau tricolore sur les forts d'Alexandrie, se promener en triomphe dans le lac français de la Méditerranée, et, de sa corne ministérielle, verser des torrents de richesses et de prospérités sur son pays, le voilà qui nous a laissé pour tout legs les misérables dédains et la moquerie des Cosaques, des Pandours, des laquais et des boxeurs de Londres, la résurrection du camarillaire, la recrudescence des lois de septembre, cinq cents millions de dettes et l'embastillement de Paris.

Quand Thiers remonte, d'un coup de bascule, sur le char ministériel, il faut bien se garer de ses courses de Phaéton, et je confesse

que, pour ma part, je ne suis point très-rassuré et que je suis toujours prêt à crier : « Propriétaires, serrez vos grains, l'impôt va doubler. Pères de famille, embrassez vos fils pour la dernière fois peut-être, ils vont partir. Rentiers, vendez vos inscriptions, les fonds baissent. Soldats, tirez vos sabres, le sang va couler. Fournisseurs, l'eau se trouble, apprêtez vos nasses. Roi, quel dé de fortune y a-t-il au fond de votre cornet? Et vous, Liberté, l'arme au bras, garde à vous ! »

Puisque le plus grand homme d'esprit de tous nos gens d'esprit nous menait là, je fais tous les soirs ma prière à Dieu, pour qu'il nous donne à gouverner à un véritable sot. Si nous n'en sommes pas moins mal, nous serons du moins autrement[1].

*
* *

J'ai fini de peindre l'homme oratoire, je m'arrête.

L'homme politique s'enfonce, pour moi, avec les songes de son temps, dans la nuit de l'histoire. Ne réveillons pas les morts.

Cet homme qui, dans nos anciens parlements, rangeait devant lui en bataille les phalanges triomphantes de l'Orléanisme, est aujourd'hui seul assis sur son banc, parmi quelques rares opposants de toute date et de toute opinion, dont il contrarie, plus qu'il ne seconde, les passions et les desseins, s'ils ont eux-mêmes des passions et des desseins.

Un autre homme en face de lui, notre grand orateur, du temps qu'il y avait et qu'il pouvait y avoir des orateurs, suit de sa fidèle pensée le pâle fantôme d'une dynastie qui s'éteint.

Que sont-ils venus faire devant nos générations indifférentes, qui ne comprennent plus rien aux lettres viriles de la liberté, tous deux blanchis par l'âge, tous deux seuls, tous deux étrangers l'un à l'autre, de souvenirs et de regrets, et ne pouvant même s'appuyer l'un sur l'autre? Elles errent sur le rivage, ces deux ombres du passé, parmi les ombres du présent, et elles ne peuvent plus montrer, l'une

[1] Là, l'auteur a substitué à la prosopopée de la France, qu'il faisait parler dans l'édition de 1847, les lignes qu'on va lire.

que la curiosité de sa merveilleuse causerie, l'autre que les restes de son merveilleux gosier.

Je crois voir le vieil Homère mendiant le pain de sa gloire devant ces Grecs, dont les chants de sa puissante *Iliade* ravissaient l'oreille de leurs pères.

Cependant, que toutes les nations de l'Europe, lasses de nos mornes parlementairies et agitées d'un souffle d'en haut, tournent leurs regards vers un nouvel horizon et s'invitent secrètement aux fêtes de l'unité.

La péroraison du portrait de M. Thiers, où Timon faisait parler la France (édition de 1847), s'est accomplie quelques mois après qu'elle fut tracée, et si la France y a perdu le gouvernement parlementaire, qui a du bon et encore plus du mauvais, elle y a gagné le suffrage universel, dont Timon fut le promoteur, et qui, ayant aussi du bon, du très-bon, lorsqu'il est sincère et pur, a aussi du mauvais, du très-mauvais, lorsqu'il est frelaté[1].

M. Thiers, dont Timon espérait le retour libéral, soit conviction, soit dépit de ne plus gouverner, s'est mis dans les rangs de l'Opposition, si l'on peut dire qu'il puisse y avoir une Opposition, avec une majorité désignée et des ministres constitutionnellement présents de fait et seulement par permission, et irresponsables de droit.

Aussi Timon, las de tant de guerres, d'oppressions et de ruines qui pèsent sur les sujets de trente États, et se tournant vers l'avenir, marche résolûment à l'unité de l'Europe avec les intrépides dont la foule va se grossir.

Il est douteux que les historiettes en vingt-cinq volumes de M. Thiers aient beaucoup à gagner à ce changement de décoration, non plus que les *Orateurs* de Timon, qui verraient s'arrêter tout à coup, dans une Assemblée plus tempérée et infiniment réduite, la fluidité chatouilleuse de leur verbe; mais qu'importe ce qui convient le mieux à l'intérêt et à la vanité des peintres, des historiens et des orateurs? C'est l'intérêt et le bonheur du peuple européen qu'il faut seulement avoir en vue et en attente.

[1] Ce qui l'empêche, par parenthèse, de se répandre dans le reste de l'Europe et le met en suspicion.

Nous ne désespérons pas que M. Thiers, qui a tant d'esprit, ne se laisse attirer et convaincre par la largeur du plan européen de Timon, et qu'il ne se porte à son aide avec tant d'autres grands et généreux esprits.

Qu'y a-t-il de plus vaste, et en même temps de plus facile à réaliser que ce plan-là ?

Quoi qu'il en soit, et pour rentrer dans notre sujet, il était trop tard, en 1847, de relever ce qui tombait ; oui, c'était trop tard. La France, qui en voulait finir, fit maison nette du roi, de la Charte et de tous les ministres sans principes du régime usurpateur de Juillet.

Je sais bien que l'expérience n'a jamais corrigé les rois, les ministres, les hommes d'État et les parlementaires sans principes, et que lorsqu'ils tombent de leurs grandeurs à plat de terre, ils disent que c'est bien malheureux pour eux et pour leur pays, mais que ce n'est pas leur faute. Qu'importe ce qu'ils disent, pourvu qu'ils aillent et que les nations de l'Europe marchent, comme elles y marchent, vers leur unité !

GUIZOT

Guizot[1] est de petite et grêle stature, mais il a une figure expressive, l'œil beau, et singulièrement de feu dans le regard.

Sa voix est pleine, sonore, affirmative ; elle ne se prête pas aux flexibles émotions de l'âme, mais elle est rarement voilée et sourde. Il se compose un extérieur austère, et tout en lui est grave, jusqu'au sourire. Cette sévérité de mœurs, de port, de maximes et de langage, ne déplaît pas, surtout aux étrangers ; peut-être est-ce à cause de son contraste avec la légèreté de l'esprit français.

C'est un pédagogue dans sa chaire, qui laisse toujours passer sous sa robe le petit bout de sa férule. C'est un calviniste dans son prêche, qui enseigne la crainte plutôt que l'amour de Dieu.

Il est bon littérateur, historien distingué, et il tient la plus haute place parmi les publicistes de l'école anglaise. Il est très-versé dans

[1] Ce portrait a été fait par Timon il y a vingt-cinq ans.

l'étude des langues anciennes et modernes. Il n'a pas la grande manière de Royer-Collard ; mais il a plus d'abondance d'idées que lui ; il est plus étendu, plus applicable, plus positif. On voit qu'il a été mêlé davantage au maniement des affaires humaines.

Comme tous les prédicants de l'école génevoise, de cette école âpre et rude, il procède dogmatiquement. Il néglige les fleurs du langage. Il manque de variété, d'imagination et de verve, mais non pas d'énergie. Sa passion se révèle dans l'éclat de ses yeux et transpire sur la pâleur de son visage qu'elle colore et teint subitement ; mais elle s'absorbe vite et elle est plus concentrée qu'extérieure. Il regarde l'Opposition en face et d'un front haut. Il la désigne avec un geste superbe et il lui lance des sarcasmes collectifs, qui laissent dans la plaie leur trait envenimé.

Guizot traite les questions politiques d'un point de vue toujours élevé. C'était le procédé de son maître, Royer-Collard. Il choisit une idée, il la formule en axiome, et il établit autour de cet axiome l'échafaudage de ses raisonnements. Il y revient sans cesse ; il la présente seule à la vue du spectateur ; il y attire, il y fixe son attention. Son oraison n'est que le développement d'un thème. Si l'idée est vraie, tout le discours est vrai ; si l'idée est fausse, tout le discours est faux. Mais les députés de la majorité prévenue à laquelle il s'adresse ne conviennent jamais que la thèse soit fausse, et Guizot conserve auprès d'eux tous les avantages de sa méthode.

Cette méthode a de l'habileté dans les assemblées délibérantes ; car ce n'est pas avec une grande quantité d'idées que l'on entraîne des auditeurs plus ou moins distraits ; c'est avec une seule idée, adroitement choisie, travaillée, dogmatisée et reproduite sous toutes sortes de formes. Aussi est-ce là la méthode habituelle des professeurs, et il ne faut pas oublier que Guizot et Royer-Collard ont été professeurs. Un professeur qui ne se répéterait pas ne serait pas compris ; il ne le serait pas davantage s'il formulait à la fois devant ses auditeurs un grand nombre d'axiomes, car leur attention se diviserait. Les professeurs embrassent donc tous nécessairement cette méthode ; ils la transportent, par instinct et par habitude, de la chaire à la tribune.

Guizot n'a marché qu'en tâtonnant dans la carrière oratoire, et son

éloquence, avant de briller, a traversé des masses de nuages. Dans les commencements, il parlait longuement, à la manière des professeurs; il argumentait scolastiquement, à la manière des théologiens. Il était monotone comme les premiers, roide comme les seconds. Il aimait à se jouer dans les abstractions. Il se servait volontiers de formules équivoques, telles que les *classes moyennes*, la *quasi-légitimité*, le *pays légal;* et lorsqu'il avait rencontré l'une de ces formules, il s'y attachait, quittait le fait, perdait de vue la terre et s'élevait dans les généralités, où il lui arrivait souvent de se dissoudre et de s'évaporer.

Il eût fort bien joué le rôle de grand prêtre des Druides, dans les bois sacrés de nos aïeux. Ses respectueux lévites n'osaient pénétrer dans le tabernacle de son génie. Il les tenait prosternés à distance, et il se faisait adorer de loin.

Quoiqu'il se soit depuis fort rabattu sur le positif, il affectionne encore les hautes synthèses de la politique et de la philosophie. Mais il manque de foi, de foi vive, de cette foi qui éclaire les replis tortueux de la conscience et du doute, parce qu'elle porte devant soi un flambeau, le flambeau de la vérité.

L'Éclectisme l'assiége, le surmonte dans tous les sens et le bat de ses vagues changeantes. Il tend sa voile aux quatre vents, et il doit se faire d'effroyables tempêtes dans son esprit. En politique, il ne croit ni à la légitimité du droit divin, ni à la souveraineté du peuple. En religion, il n'est ni juif, ni mahométan, ni protestant, ni catholique, ni athée. En philosophie, il n'est ni pour Descartes ni pour Aristote, ni pour Kant ni pour Voltaire. Est-il religieux cependant? oui, mais de quel dogme et de quelles pratiques? Est-il déiste? que vous en dirai-je? je n'en sais rien, et lui! Est-il philosophe? oui, mais de quelle philosophie? Est-il libéral? oui, mais de quel libéralisme? N'importe, il s'étudiera, par jeu de thèse, à amalgamer en tout les contraires. Ainsi, il mêlera la pureté des principes démocratiques avec les corruptions de sa monarchie. Il voudra que deux religions ennemies, non-seulement se tolèrent sur leur co-existence, mais encore qu'elles s'accomodent sur leurs mystères, et qu'elles fassent ensemble la pâque sur le rebord du même autel.

Ses admirateurs, au milieu de la nuit dont il les enveloppe, ne pres-

sent que le vide, n'embrassent que des ombres sans chair et sans os, et cependant il s'écrient : Nous les tenons ! Vous tenez quoi ? des vérités ! je vous défie de les faire sortir de vos nuages et de les montrer au jour.

Hélas ! depuis tant d'années, votre malheureuse, votre fatale école de l'Éclectisme gouverne la jeunesse dont elle abuse les généreux instincts, dont elle embrouille la vive et pure intelligence. Regardez autour de vous ! Cette école n'a engendré que des esprits faux, que des cœurs sans foi, sans flamme et sans amour de la patrie, des cœurs que les grands sentiments n'ont jamais dilatés, que la soif des plaisirs égoïstes et brutaux consume, que le spleen du doute tue, des cœurs éteints et mourants !

Ah ! je passe encore à ces hommes leurs fautes politiques. En trois jours, et qui le sait mieux que nos conservateurs-révolutionnaires, en trois jours on renverse un gouvernement, une dynastie, une Charte ; en moins de temps que cela, on peut réparer dix-sept ans d'égarements et de honte.

Mais l'empoisonnement moral et systématique des âmes, mais la perversion des générations lettrées, mais cette lèpre hideuse, cette gangrène intellectuelle, ce mal que ne connurent jamais nos pères et qui aplatira l'impuissance de nos enfants sous le sabre de quelque despote, ce mal, le guérirez-vous ? Est-ce vos élèves frappés d'une précoce et lente consomption, qui pourraient suffire aux luttes viriles de la liberté ? Est-ce ces intelligences pétrifiées par vos doctrines, qui marcheraient hardiment dans les voies progressives de l'esprit humain ? Est-ce ces bras énervés, ces courages flétris qui serviraient de remparts à notre indépendance et même d'instruments à un despotisme glorieux ? Et vous vous étonnez que les prêtres disputent à votre pâture ces restes d'âmes que vous n'avez pas su sauver !

Oui, les pères de l'école moderne, avec leurs importations nébuleuses de Genève, de Berlin et d'Écosse, ont gâté la philosophie, la jeunesse et la langue. Si cette belle langue française passe un jour à l'état de langue morte, nous avertissons la postérité que tous ces chefs de l'éclectique Université, que tous ces professeurs de métaphysique quintessenciée, seront pour elle des auteurs intraduisibles, puisque nous, leurs contemporains, nous ne les comprenons pas.

En effet, MM. Cousin et Jouffroy, pour exprimer des idées qui ne sont pas des idées, se sont construit une langue qui n'est pas une langue; langue toute boursouflée de propositions fausses, toute hérissée de termes inféconds qui ne peuvent pas aboutir; langue creuse sans être profonde, affirmative sans certitude, raisonneuse sans logique, dogmatique sans conclusion et sans preuves, lente à se mouvoir, épaisse de salive et qui mouille à peine des lèvres arides et desséchées.

Mais que Guizot quitte sa chaire de prédicant et qu'il monte à la tribune, aussitôt, chose étrange! sa pensée se dégage et s'éclaircit sans perdre son ampleur et sa gravité; elle se colore sans trop se charger d'ornements; elle se nourrit de faits et d'exemples; elle se mesure au pas de tout le monde, et elle se développe et s'avance dans un ordre à la fois naturel et savant.

Comment expliquer ce contraste de l'homme et cette bizarre transformation de la pensée? Serait-ce que le professeur dans sa chaire s'appartient à lui-même, qu'il garde toute son individualité, qu'il est tout d'une pièce, tandis que l'auditoire, avec ses passions, ses idées, sa langue même, entre toujours plus ou moins et s'établit, malgré l'orateur, dans le discours de l'orateur?

Il est certain que dès que Guizot sort de ces théories nuageuses, et qu'il entre dans le positif des affaires, il y apporte une lucidité d'idée et d'expression qu'on n'a pas assez louée. Il va droit au but et il ne dit que ce qu'il faut dire et il le dit bien. Commissaire du gouvernement sous M. de Serre, il a été le plus remarquable de tous les commissaires que nous ayons entendus depuis vingt-cinq ans. Ministre, il a défendu son budget de l'instruction publique et des affaires étrangères avec plus de précision, de science et d'habileté qu'aucun autre ministre.

Nous qui, assis côte à côte de Guizot, l'avons vu à l'œuvre, comme maître des requêtes, dans le Comité du contentieux, où on ne lui confiait guère que le rapport des mises en jugement d'un garde forestier ou de quelque maire de village, nous avons peine à revenir sur son aptitude merveilleuse à toutes sortes d'affaires. C'est que personne aujourd'hui n'en a manié plus que lui de petites et de grandes; il les pénètre à première vue; il les débarrasse de leurs plis et contre-plis; il les résume par la puissance de son esprit généralisateur, et il les

produit devant la Chambre, avec une clarté d'analyse et d'exposition qui ne laisse rien à désirer.

Son élocution, sans être habituellement vive ni colorée, est toujours pure et châtiée. Il est peut-être le seul de nos improvisateurs dont les discours littéralement reproduits par la sténographie soient supportables à la lecture. C'est qu'il est le plus grammairien et le plus lettré d'entre eux.

Guizot ne se livre point ; il est bardé et n'a pas de défaut à son armure par où le glaive de l'objection puisse se glisser et faire plaie. Mais il n'a pas non plus de ces emportements heureux, de ces élans du cœur, de ces traits d'imagination, de ces pensées touchantes, de ces tours vifs qui échappent au véritable, au grand orateur, qui s'emparent de lui malgré lui, qui le transportent de sa propre émotion et qui la font passer dans notre âme et dans nos entrailles. Guizot n'est point ce qu'on appelle éloquent dans le sens des mouvements, de la passion, de la véhémence oratoire.

Il l'a été pourtant une fois lorsque, ravi d'admiration pour les Constituants de 1789, il s'écriait : « Je ne doute pas que, dans leur séjour inconnu, ces nobles âmes, qui ont voulu tant de bien à l'humanité, ne ressentent une joie profonde, en nous voyant éviter aujourd'hui les écueils contre lesquels sont venues se briser tant de leurs belles espérances. »

Il n'a pas été moins éloquent lorsque, dans la Coalition, il luttait avec une impétueuse énergie contre les murmures, les cris et les trépignements des centres. A mesure que grondait l'orage, il se retenait, il se cramponnait au marbre de la tribune ; de moment en moment, il pâlissait, pâlissait de colère ; son œil dardait des éclairs et des foudres, et, environné d'ennemis, il leur donnait des coups de bec d'aigle, à leur arracher la chair et les yeux.

Enfin, dans cette longue et fameuse séance où l'Opposition, telle qu'une mer houleuse, roulait sur lui ses vagues, Guizot, s'attachant des deux mains à la tribune comme à un rocher, se dressant de toute sa hauteur, et regardant l'Opposition en face, lui lança ces paroles :

« Quelle que soit la fureur redoublée de vos cris, ils n'ébranleront pas mon courage et vous aurez beau faire, vous n'élèverez pas vos injures à la hauteur de mes dédains. »

Certes, c'est là de l'éloquence de situation ! C'est fier, c'est inexprimable, c'est beau, c'est très-beau, ou je ne m'y connais pas[1].

Il passe dans l'Opposition pour être cruel. Ses yeux flamboyants, sa figure blême, ses lèvres contractées lui donnent l'apparence d'un proscripteur. On lui attribue le fameux mot : *Soyez impitoyables ;* mot affreux, s'il eût été prononcé ! Mais il ne l'a pas été.

Guizot me ferait plutôt l'effet d'un sectaire que d'un terroriste. Il a encore plus d'audace de tête que de résolution de cœur et de main. La profonde estime, le contentement inaltérable, la haute admiration qu'il a de lui-même remplissent trop toute son âme pour y laisser quelque place à d'autres sentiments. Il s'enfoncerait la tête la première dans l'Océan, qu'il ne conviendrait pas qu'il se noie, et il croit à sa propre infaillibilité avec une foi violente et désespérée.

Il ressemble à ces anges d'orgueil qui bravaient la colère du Dieu vivant et qui, les ailes renversées, étaient précipités dans les profondeurs de l'abîme.

Pourquoi ne dirais-je pas, tant j'ai envie d'être sincère, que Guizot, comme homme privé, a des mœurs rigides et qu'il est digne, par la haute moralité de sa vie et de ses sentiments, de l'estime des gens de bien ? J'ai vu sa douleur paternelle et j'ai admiré la sérénité de son stoïcisme. Il y a certes une grande fermeté dans cette âme-là[2].

Je n'écris point ici, et on le voit bien, comme un homme de parti, pour flatter les passions de mes amis, mais comme un homme véridique et sérieux, pour préparer le jugement de la postérité.

Lorsque, il y a plus de quarante ans, Guizot allait volontairement à Gand comme transfuge, tandis que j'allais volontairement aux frontières comme soldat et qu'il me faisait ainsi volte-face, il avait plutôt le sentiment libéral et j'avais plutôt le sentiment national. Il craignait plutôt le retour du despotime et je craignais plutôt le retour de l'étranger.

Mais dans l'appréciation des hommes politiques et de leurs actions, j'avoue franchement qu'il faut tenir quelque compte des époques, des

[1] Cette séance est postérieure aux premiers portraits de M. Guizot.

[2] Allusion à la perte de son fils, dont . Guizot suivit à pied le convoi avec une grande fermeté d'âme.

entraînements de parti, des manières de sentir, des positions, des précédents. Guizot eût-il alors regardé Napoléon comme un tyran, d'autres en ont fait autant sans cesser d'aimer pour cela la France et la liberté.

Et moi aussi j'ai été, sous Napoléon, comme tous les jeunes gens de mon âge, fou de la gloire militaire, et je trouverais absurde qu'on s'en vînt me dire aujourd'hui : Comment, vous ne voulez plus ravager l'Europe ? Non, Messieurs, et c'est vous qui êtes rétrogrades, si vous le voulez, puisque vous remontez, par vos tendances, à une génération en arrière de nous.

Pareillement, lorsque vous aurez tant d'objections vivantes et actuelles à faire au premier ministre de 1847, à propos des affaires de 1847, qu'est-il besoin d'exhumer, pour les lui jeter à la tête, les ossements de Waterloo ?

Je voudrais bien savoir quels sont parmi les hommes qui, lorsque les Bourbons mirent le pied sur notre territoire, étaient alors en âge et en mesure d'avoir des opinions politiques et depuis sont devenus des personnages d'État, de presse et de tribune, ceux qui ont exactement les mêmes sentiments qu'ils avaient alors, et qui y ont, jour par jour, conformé leurs actions ? C'est à ces rares et invariables personnages, s'il y en a, qu'il appartient de crier à Guizot : Vous avez été à Gand ! vous avez été à Gand ! Mais où sont-ils, ces personnages ? pour moi, je ne les connais pas.

Tous ces arguments braillards et vieux d'un tiers de siècle n'ont pas la moindre valeur, et, en thèse, il est juste de ne demander devant la Chambre compte à qui que ce soit de ses actes politiques, que du moment qu'il est entré sérieusement dans la vie politique, comme député ou comme homme d'État.

Guizot rend, d'ailleurs, volontiers hommage à la sincérité de ses adversaires. Mais nourri dans les vieilles doctrines de l'Oligarchie anglaise, il s'imagine que cette forme est le beau idéal des formes du gouvernement, et il se persuade qu'il est beaucoup plus progressif que les démocrates les plus avancés. Qu'y voulez-vous faire ? Laissons-le dire.

Le véritable gouvernement pour lui, c'est l'Aristocratie, l'aristocratie des grands seigneurs, qu'il aimerait assez, s'il eût été noble,

l'aristocratie des bourgeois dont il veut, parce qu'il est bourgeois.

Il a une sorte de roideur dictatoriale qui en impose toujours à son propre parti et à ses adversaires. Les Assemblées législatives, et surtout les majorités qui gouvernent et qui ont besoin, lorsqu'elles n'en ont pas, qu'on leur fasse une volonté, aiment beaucoup les hommes délibérés ; elles aiment qu'on les mène, et elles se sentent soulagées ainsi de la peine de se conduire elles-mêmes. Guizot a cette morgue tranchante qui ne le rend pas aimable à la majorité de la Chambre, mais qui le lui rend nécessaire. Il pose nettement la question dans les moments décisifs, et il met volontiers le marché à la main de ses adversaires. Cette tactique, qui jette l'Opposition dans la plus fausse des situations, la situation défensive, lui réussit toujours lorsqu'il est ministre : et il a eu le bonheur, il faut le dire, de ne rencontrer en face de lui, à la tête de l'Opposition et du Tiers-parti, que des hommes de talent sans doute, mais un peu mous, un peu flottants qui, en éludant la question du oui ou du non, lui laissaient presque tout l'avantage de l'offensive.

Il ne faut pas croire que Guizot soit dépourvu de dextérité, et cette nature roide se détend et s'assouplit à l'occasion. Il s'est maintenu à la tête de son parti, moins par la hauteur de ses maximes que par son habileté à flatter deux vilains défauts, la peur et l'orgueil. Quand il voyait que la généralité philosophique ne mordait pas, il faisait frayeur aux centres des périls que courait leur personne et surtout leur fortune, chose à quoi ils tiennent par-dessus tout, et puis quand leur effroi était monté par degrés jusqu'au tremblement des membres, il leur disait bravement qu'ils avaient sauvé le royaume en foulant sous leurs pieds le monstre hideux de l'anarchie, qu'ils avaient l'estime de tous les gens de cœur, de tous les gens de bien, de l'Europe entière, et que peu s'en fallait, si peu que rien, qu'ils ne fussent tous, tous des héros, ce qui est toujours très-agréable à s'entendre dire.

D'aucuns ont prétendu que Guizot avait une sorte de courage personnel ; je le crois, mais de courage politique, qu'en sais-je et qu'en pourrais-je dire? Je ne l'ai jamais vu à l'épreuve, ni à la tribune, ni dans la presse.

A la vérité, il se pose dans nos Chambres pacifiques en triomphateur d'émeutes, lui et les siens. Guizot n'ignore pas cependant que,

dans ces victorieuses journées, l'on n'a jamais été moins de cent contre un, et que, d'ailleurs, ni lui ni pas un de ses grenadiers parlementaires n'a brûlé une seule amorce; mais il espère que ses co-vainqueurs ne s'en souviendront pas. Il sait parfaitement à quelles gens il parle.

Je ne voudrais pas cependant qu'il se vantât aussi fort, devant la majorité, des périls qu'il a personnellement courus et des violences qu'il a subies pour l'amour d'elle. L'inféodation électorale de son collége, cent mille francs de traitement annuel, sans compter les accessoires, la grand'croix de la Légion d'honneur, trois fauteuils à l'Institut, les ministères de l'intérieur et des affaires étrangères, la grand-maîtrise de l'Université et l'ambassade de Londres, voilà depuis dix-sept ans les horribles violences que Guizot s'est laissé faire et les périls mortels qu'il a courus, et pas une égratignure!

Arrangez cela, tant l'homme est inexplicable! avec beaucoup de désintéressement privé et toute l'insouciance des gens de lettres!

Grave dans sa vie publique, opiniâtre dans son but plus que dans ses maximes, ambitieux par système et par tempérament, laborieux et tranchant, il a toutes les qualités et tous les défauts qui constituent un chef doctrinaire.

Vainqueur et ministre, Guizot ne s'amollit pas aux délices de la victoire. Il vous poursuit dans votre fuite, vous met le pied sur la tête et vous écrase. Vaincu et de l'Opposition, il supplée au nombre par la tactique. Il suppute ses forces, les jours de bataille; il veille sur ses gens et les gourmande du geste et de la voix, donne le mot et se met, de sa personne, sur les lisières du camp, pour empêcher les désertions et rallier les incertains. Sa troupe marche bien unie sous ce chef adroit et déterminé. Elle n'est pas nombreuse, et elle se compose plutôt d'officiers que de soldats; troupe dorée, aguerrie, indépendante, présomptueuse, colère à l'occasion, souple dans ses évolutions et qui travaille en dessous et sape à la mine, jour et nuit, quand elle ne croit pas que le temps soit venu de dresser les échelles et de monter à l'assaut. Il faut que chacun des troupiers de M. Guizot ait toujours le sac sur le dos et la capsule sur la batterie, prêt à faire feu, tandis que lui, posté sur la montagne, et sa lorgnette braquée en façon d'empereur, il indique les positions dont il faut s'emparer,

l'une à l'arme blanche, l'autre avec des feux de peloton nourris, celle-ci en la faisant sauter en l'air, celle-là en pénétrant par les trahisons de la contrescarpe. Il ne permet ni qu'on fasse un faux mouvement, ni qu'on donne avant l'ordre, ni qu'on perde une cartouche.

Mais qu'est-ce que tout cela, si ce n'est de la guerre? Aussi est-il vrai de dire que, depuis qu'il est aux affaires, Guizot n'a pas fait du gouvernement, mais du guerroiement. Il a campé le pouvoir dans une forteresse bastionnée, crénelée, percée de meurtrières, garnie de bons gendarmes qui veillent sur les remparts, et de bons canons qui font feu à tout moment sur tout passant.

Il a usé un esprit puissant, de hautes facultés, une expérience consommée, un cœur ferme, au service d'un principe tellement faux, que Guizot me permettrait de dire qu'il est faux, mais qu'il ne me permettrait pas de le prouver [1].

Qu'on ne nous dise pas que, dans les dernières années de son long ministère, Guizot a redonné plus de force au pouvoir, plus de dignité à la magistrature, plus d'obéissance aux lois, plus d'ordre à l'administration, plus de crédit aux finances, plus de progrès à l'industrie, plus de sécurité aux intérêts matériels; cela est vrai et cela est bien. Mais d'un autre côté, n'a-t-il pas laissé la religion se perdre, les mœurs se corrompre, l'égoïsme se renfler et les flammes de la liberté s'éteindre? La France ne sent-elle pas que la vie morale lui manque? L'amour des richesses n'a-t-il pas envahi tous les cœurs? Y eut-il jamais, dans nos départements, depuis trente ans, moins d'esprit national, et ne sommes-nous pas arrivés à ce point de consomption politique, que nous devons savoir gré à Guizot (triste et désolant éloge!) de n'avoir pas aboli la liberté de la presse, lorsqu'au dehors toutes les puissances de l'Europe, sans excepter l'Angleterre, y eussent acclamé, et lorsqu'au dedans, il n'eût pas rencontré, dans les langueurs hébétées du pays, plus de sérieuses résistances que Napoléon après le 18 brumaire [2]?

Avec tout ce qu'il faut, du reste, pour le gouvernement des États,

[1] Allusion aux lois de septembre.
[2] Et que Napoléon III après le coup d'État de décembre.

il a manqué de tendresse et de génie, et il était plus propre à diriger le sénat d'une république protestante, qu'à mener ce grand royaume de France.

Je ne sais s'il vaut mieux pour tout cabinet régnant avoir Guizot pour ami que pour ennemi, car ses alliances coûtent plus cher que ses haines. S'il veut bien remorquer à son char un ministre qui tombe en défaillance et qui va s'évanouir, il faut que celui-ci se laisse attacher les menottes et qu'il le suive, le cœur gros de honte et de soupirs, à la manière des rois vaincus par les Romains. Il le tire après lui par sa toge déchirée, et après l'avoir bafoué de moquerie, il daignera peut-être lui laisser la couronne et la vie. Mais quelle vie et quelle couronne!

Guizot serait tout au plus le chef de quelques sectaires, s'il n'avait établi ses batteries que dans le centre du parlement. Mais il a su bâtir, au-dehors, des citadelles, des forts détachés, du haut desquels il foudroie ses adversaires épars et désunis.

Il a très-bien senti que, dans une forme de gouvernement où ce sont les idées qui règnent, il fallait d'abord accaparer et retenir les gens qui exploitent la fabrique des idées. Les journaux ministériels, même quand il n'est pas ministre, sont remplis de ses créatures, qui, chaque matin, entonnent ses louanges et font son ouvrage. Il a si bien occupé toutes les avenues des académies, que l'on ne peut plus y entrer sans son agrément. Les trois quarts des sous-préfets, des préfets et des procureurs généraux sont des doctrinaires sifflés par lui et qui répètent ses leçons. Tous les pédants en *us* et en *i* de l'Europe allemande et scythe tombent en extase devant la profondeur incompréhensible de son génie, et les ambassadeurs de la Sainte-Alliance, dont il fait si bien les affaires, le recommandent dans leurs notes secrètes. Il a, lui ou son système, repeuplé le Conseil d'État, recruté la Chambre des pairs, et placé en sentinelles dans la garde-robe, dans les antichambres et peut-être même dans les cuisines du Château, des doctrinaires de toute sorte de sexe, en jupon, en bonnet de laine et en épaulettes.

Ministre ou non, il règne dans les petits appartements des Tuileries, aussi bien que sur le canapé de la Doctrine. La Cour est doctrinaire, doctrinaire avec une intelligence bornée, je le sais bien, avec une proli-

xité de langage molle et intempérante, et avec quelque pauvreté, non d'écus assurément, mais d'idées.

Aussi, je suis loin de dire que Guizot ne soit de beaucoup supérieur à la Cour par l'entendement, par le caractère et par la parole. Mais de ce que la Cour ne peut aller, pour l'esprit, de pair avec Guizot, la Cour n'en est pas moins une bonne et franche doctrinaire, qui s'en fait honneur, et qui a voulu avec lui le monopole électoral, l'hérédité de la pairie, les intimidations de septembre, la loi de disjonction, les gros budgets, les apanages, les dotations, les bastilles, la paix armée et autres inventions et trouvailles législatives et gouvernementales de cette force et de cette portée-là. En sorte qu'on peut dire que la Cour et Guizot, Guizot et la Cour mènent la France de compagnie, et voilà le dix-septième an qu'elle est menée comme nous voyons. Casimir Périer, Mortier, Broglie, Molé, Soult et Thiers ont été les premiers ministres du système, mais ils n'étaient pas le système. Légitimistes, tiers-parti, dynastiques, anti-dynastiques, ils ont beau, tous tant qu'ils sont dans cette Chambre, bruire et s'agiter, je vous le prédis, les doctrinaires prévaudront avec ou sans portefeuille, à moins que la Cour ne change ou que ce ne soit Guizot.

Je n'ai point à m'occuper ici de la Cour; mais comment Guizot, pour ne parler que de lui, a-t-il pu mettre sa belle intelligence au service des camarillaires et des loups-cerviers? Comment lui, qui est honnête homme, lui, qui a vu de si près le fond de tant de cœurs faux, de tant de consciences gâtées, de tant de corruptions vénales ou vaniteuses, ne rougit-il pas jusqu'au bord des paupières de ce lâche métier qu'il fait? Comment, lui calviniste, lui persécuté dans ses ancêtres pour la liberté de la discussion religieuse, lui venu au monde et grandi par la liberté de la discussion politique, a-t-il pu interdire à tant de manipulateurs souverains de chartes, de serments et de rois, la faculté du libre examen? Comment lui, qui avait demandé l'abolition de la peine de mort, a-t-il pu proposer de condamner des écrivains au supplice mille fois plus cruel de la déportation, dans les mornes inhabitables d'une île lointaine et sous un ciel de feu? Comment lui, qui est un homme de pensée et d'art, a-t-il pu mettre les intérêts matériels, si brutaux et si épais, au-dessus des intérêts moraux, au-dessus de l'amour de la patrie et de la liberté, au-dessus de

tous ces nobles penchants qui sont la vie, le charme et la grandeur des peuples civilisés? Dieu a permis qu'il fît tout ce mal en punition de son orgueil.

Il a tant soufflé aux gros bourgeois ses maximes égoïstes; il leur a tant répété qu'ils étaient les rois de la science, de la parole et de la pensée, qu'ils étaient les maîtres absolus du sol et de l'industrie, que tout leur appartenait par droit de suprématie sociale, et que le reste de la nation n'était qu'un ramas d'ilotes et de barbares, qu'on a vu les gros bourgeois s'arranger en conséquence; qu'ils se sont plongés, repus et engourdis, dans les charnelles délices de la matérialité; qu'ils se sont distribué et partagé tous les emplois dans la garde nationale, dans les conseils de département, dans la magistrature, dans l'armée, dans les corps législatifs, dans toutes les administrations; qu'ils ont battu des mains aux lois de monopole sur les élections, le jury, le recrutement, les céréales et les douanes, aux listes civiles les plus monstrueuses, aux apanages, aux dotations, aux abus ducaux et princiers, à toutes les dilapidations de ville et de cour, et qu'ils ont attaché et lié la nation toute vivante à une sorte de glèbe électorale et fiscale, plus insupportable peut-être que le vasselage de la féodalité.

Guizot, au lieu de suivre le siècle dans ses ondulations, dans ses transformations successives et dans ses voies de progrès, a voulu construire une société de fiction, moitié anglaise, moitié doctrinaire, qui allât tout d'une pièce et qui s'en ira tout d'une pièce aussi, car c'est une œuvre contre nature; et, à la fin, la nation, cette nation de trente-sept millions d'hommes libres, demandera ce que tout cela signifie, et il faudra bien que ces intendants étourdis et dissipateurs lui rendent leurs comptes. Alors, il se fera des craquements effroyables dans cet édifice fondé sur le sable et battu de tous côtés par la tempête, et c'est à qui, dans le tremblement universel du sol, déménagera au plus tôt, et peut-être Guizot, ce prétendu conservateur, sera-t-il le premier à jeter le cri du *sauve qui peut* général!

Guizot ne serait qu'à moitié peint, si on ne le comparait pas à son rival, et je veux finir par leur parallèle.

Guizot et Thiers sont les deux hommes les plus éminents que le bouillonnement de Juillet ait fait monter à la surface des affaires.

Nés tous deux de la presse, ils ont étranglé leur mère au sortir de leur berceau, après avoir sucé son lait jusqu'au sang.

Tous deux, comme les inquisiteurs, ont allumé les flammes du bûcher de septembre[1], autour des écrivains, et ils ont dit : Croyez ou brûlez !

Tous deux représentent dans le gouvernement, l'un les bourgeois constitutionnels de la légitimité, l'autre les bourgeois dynastiques de la révolution actuelle.

Tous deux ne sont pas dévots à la personne du prince et royalistes *quand même*. Ils ne sont pas plus branche cadette que branche aînée, ou branche quelconque. Ils ne sont conduits que par ambition de fortune ou par entêtement de système, et ils accommoderaient bien volontiers Louis-Philippe, n'en doutez pas, le cas échéant, à la façon dont ils ont accommodé Charles X.

Malheureusement, depuis dix-sept ans, timoniers inhabiles et trembleurs, ils n'ont fait que tourner avec leur petite barque, dans leur petit archipel, autour des mêmes écueils; ils se cachent dans les anses; ils ne tentent point la grande mer.

La France, malgré les entraves du monopole et des impôts, marche d'elle-même dans la carrière florissante de l'agriculture et de l'industrie, et ils croient que c'est eux qui la poussent. La France pèse sur l'Europe du contre-poids d'un milliard et demi de revenu et de trente-sept millions d'hommes, et ils croient qu'ils n'ont qu'à mettre, lui Thiers ou lui Guizot, leur petit doigt dans la balance politique du monde, pour la faire pencher.

Il y a un gouvernement qui est bâtard et un gouvernement qui est légitime. Le bâtard est né de l'accouplement du monopole et de la corruption. Le légitime est né, ou plutôt est à naître, de l'accouplement de la nationalité et du droit. Plairait-il à messieurs Guizot et Thiers de nous dire s'ils sont bâtards ou légitimes, dans l'ordre, s'entend, de la filiation politique?

Du reste, entre Thiers et Guizot, antagonisme presque du tout au tout, de caractère, d'opinion et de talent : l'un ductile, causeur, familier, malin et câlin ; l'autre impérieux, austère et gourmé. L'un,

[1] Allusion aux lois draconiennes de septembre.

que ses vieux retours de jeunesse entraînent à la dérive vers la gauche[1]: l'autre, que les surprises du quasi-légitimisme portent vers la droite.

Guizot, à force de science et de gravité, peut, auprès des grands seigneurs de la diplomatie, passer pour un aristocrate. Thiers, malgré la pétulance et l'éclat merveilleux de son esprit, ne s'élèvera pas, à leurs yeux, au-dessus d'un parvenu.

Les ambassadeurs de la Sainte-Alliance verront presque dans Guizot conservateur un semblant de légitimiste. Ils ne verront toujours dans Thiers qu'un révolutionnaire, lors même qu'il adoucirait sa voix, qu'il baisserait le ton et qu'il rentrerait ses ongles sous la peau. C'est que les aristocraties sont sœurs comme les démocraties. On fera à Molé ou à de Broglie des confidences qu'on ne fera pas à Thiers. Ce n'est rien que cela sous un gouvernement de nationalité qui tirerait sa force des principes et non des hommes. C'est quelque chose sous un gouvernement d'exception, qui ne tire sa force ni du peuple ni de lui-même.

Guizot est circonspect d'action, Thiers est hardi de parole.

Guizot fait les doux yeux et Thiers les gros yeux aux puissances de l'Europe, qui se moquent de l'un et de l'autre.

Guizot couche la France sur un lit de repos, de peur de rupture d'un anévrisme. Thiers la ferait courir à travers l'espace, comme une comète échevelée.

Dès que Guizot réapparaît au pouvoir, vous êtes sûr que la presse, grande ou petite, sera traquée comme une bête fauve, dans tous ses halliers. Dès que Thiers réapparaît au pouvoir, vous êtes sûr qu'il éclatera des bruits de guerre. Oh! qu'ils sont bien tous deux, à l'intérieur et à l'extérieur, nos deux bons anges, les anges gardiens de la paix et de la liberté!

Thiers dominerait la presse plutôt par la séduction, Guizot plutôt par la terreur. Après tout, qu'est-ce que la liberté de la presse telle que Guizot et Thiers nous l'ont faite? Une liberté de presse qui ne peut pas sonder le principe du gouvernement! mais, en vérité, n'est-ce pas une liberté pour rire? Un potier de terre qui ne peut

[1] Jusqu'à être représentant du peuple (historique), 1848; jusqu'à être député de l'extrême gauche, 1864.

pas même cogner du doigt la cruche qu'il vient de pétrir pour savoir quel son elle rend ! Qu'est-ce qu'un tel potier? qu'est-ce qu'une telle cruche[1]?

Guizot l'éclectique et Thiers le fataliste ne condamneront pas au feu éternel celui qui voudrait discuter Dieu; mais ils condamneront au supplice de Salazie[2] celui qui voudrait discuter le roi. C'est que Dieu, le grand Dieu du ciel et de la terre, à leurs yeux, n'existerait-il pas ; mais le roi existe-t-il? Ces Messieurs, pour mieux s'en assurer, mettent la main sur leur portefeuille rouge et ils s'écrient : Le roi existe !

Guizot est corrupteur par système et Thiers par expédient ; l'un plutôt à la manière anglaise, l'autre plutôt à la manière du Directoire.

Guizot procède par maximes, Thiers par saillies.

Guizot, en montant dans les ombres des abstractions philosophiques, rencontre quelques vives échappées de lumière. Thiers aime mieux ne pas s'élever jusqu'aux nues, que de s'y perdre. Il a plutôt des pieds que des ailes.

Guizot ne jette pas sur le tapis trop de motions à la fois. Thiers, au contraire, vide son cornet ; il joue à l'aventure et risque son va-tout.

Thiers reconnaîtra plus volontiers la souveraineté du peuple[3], et Guizot la souveraineté du parlement.

L'un a pour point de départ la révolution de 1688, et l'autre la révolution de 1793.

L'un aimerait mieux le genre humain, l'autre sa patrie.

Guizot a plus de foi dans les idées, Thiers dans le tranchant du sabre ; Guizot dans l'inertie résistante de l'intérêt bourgeois, Thiers dans l'action insurrectionnelle des masses.

Guizot se pose comme chef des conservateurs ; conservateurs de

[1] Encore avait-on alors le jury, dont il n'est pas démontré qu'accompagné de ses pénalités afflictives et ruineuses, personne voulût.

[2] Tombe brûlante de l'île Bourbon, où l'on voulait déporter les écrivains de l'opposition.

[3] Représentant en 1848.

quoi ! Thiers comme chef des progressistes ; mot nouveau dans sa bouche, si ce n'était la chose !

Guizot flatte toujours la majorité ; il la couve de son regard noir, de peur qu'elle ne se débande, et il vante à tout propos la constance inébranlable, l'étroite union et le courage héroïque de ladite majorité, quoiqu'il sache au fond parfaitement à quoi s'en tenir sur ces trois choses, tout aussi bien que vous et moi[1]. Thiers, que parfois la majorité impatiente et déroute, la mènerait plutôt à coups de fouet, et comme il préfère la *qualité* à la *quantité*[2], il se tourne avec des regards caressants vers les extrémités de la Chambre.

Guizot et Thiers ne traitent pas leur majorité de la même façon et du même air. Dirai-je qu'avec elle, l'un est plus insolent, l'autre plus impertinent ?

Thiers et Guizot ont encore deux autres façons d'agir avec leur majorité, qui valent la peine d'être sues. L'un sonne le tocsin, joue des baguettes et bat la générale. L'autre pince la fibre agacée de l'intérêt personnel ; c'est avec l'appoint de ses députés fonctionnaires, que Guizot atteint le chiffre de la moitié plus un, et dût son orgueil philosophique s'en révolter, le plus transcendant de ses arguments sera toujours, auprès de cette majorité, l'argument du pot-au-feu.

Guizot est trop présomptueux pour ne pas mépriser les injures, et Thiers est trop insouciant pour s'en souvenir.

Hors des affaires, Guizot se sert du pouvoir parlementaire pour forcer la main du pouvoir personnel ; dans les affaires, il se sert du pouvoir personnel pour mater et réduire le pouvoir parlementaire.

Hors des affaires et membre de l'Opposition, Thiers dresse ses batteries contre le ministère sur le terrain des abus intérieurs, et il lui fait, pour le gêner dans sa marche, une guerre de crocs-en-jambe ; dans les affaires et ministre, il transporte le débat sur le terrain des relations extérieures, parce qu'il est maître là d'agir au large et presque sans contrôle et de ne dire que ce qu'il veut.

Guizot surmonte les objections par sa ténacité ; Thiers leur échappe

[1] On a vu à l'emploi ces trois belles qualités dans la journée du 24 février.

[2] Mot étourdi qui scandalisa fort les centres.

par sa souplesse. Il glisse entre vos doigts comme une anguille visqueuse ; il faut le prendre aux dents pour le tenir.

Guizot affirme ou nie ; Thiers ne dit ni oui ni non.

Guizot, pressé, interpellé, acculé, se renferme dans le dédain d'une sèche et rogue dénégation, ou dans la superbe de son silence. Thiers défend trop longuement, à la manière d'un avocat, les moindres détails de ses anciens ministères, et comme d'autres orateurs veulent l'imiter, sans avoir son esprit, les débats législatifs dégénèrent en commérages [1].

L'un, plus spiritualiste, s'attache davantage au droit. L'autre, plus matérialiste, s'attache davantage aux faits. L'un croit à une sorte de morale, l'autre ne croit pas à grand'chose.

Guizot se roidit contre les personnes ; alors il a du courage par orgueil. Mais quand il n'a plus affaire qu'aux affaires, alors son orgueil ne lui sert de rien. C'est ce qui explique pourquoi il a tant de résolution à la tribune, contre les minorités parlementaires, et si peu dans son cabinet, contre les insolences de l'étranger.

Thiers a raison de vouloir une grosse armée et un gros budget, parce qu'il s'est fait homme de monopole et qu'un gouvernement de monopole ne peut se passer de ces deux expédients-là. S'il avait voulu rester un homme national, il aurait pu n'avoir qu'une demi-armée et qu'un demi-budget ; nous en serions mieux et lui aussi. C'est ce que nous disons, et croyez-le bien, c'est ce qu'il pense.

Guizot, ministre ou non, ne vit uniquement que de la vie politique. Il a la force, la résolution, l'obstination, l'expérience d'un homme qui ne songe, à chaque instant de la journée, qu'à la même chose. Pour lui, le pouvoir est une affaire de tempérament presque autant que d'ambition.

Thiers ne rapporte pas tout au gouvernement et à la politique. N'est-il plus ministre, il vit en artiste, chauffe la vapeur, voyage à Naples, découd des momies et fait des histoires.

Guizot a plus de généralité dans l'esprit, Thiers plus d'étendue et de mouvement.

Thiers, comme un phosphore, brille et s'éteint. Guizot, comme

[1] Allusion au rendu-compte de son dernier ministère.

une lampe de tombeau, ne jette qu'un feu sombre, mais brûle toujours.

Guizot prend quelquefois l'obscurité pour la profondeur et les grands mots pour les grandes choses. Thiers, quelquefois aussi, prend le clinquant pour l'éclat et le bruit pour la gloire.

Il y a toujours plus du philosophe dans Guizot. Il y a toujours plus de l'homme de lettres dans Thiers. L'un s'imagine toujours professer dans une chaire, l'autre causer dans un salon.

Tous deux peut-être les premiers journalistes de leur temps ; mais Guizot cultive plutôt le dogmatisme de la presse, et Thiers plutôt la polémique courante. L'un se plaît à ouïr le son de ses théories, l'autre groupe les occurrences et les faits de chaque jour autour de son système. Il se faufile et s'introduit par je ne sais quelles issues dans les redoutes de l'Opposition, et, quand elle sommeille, il met le feu à ses canons.

Comme écrivain politique, Guizot est plus goûté chez les étrangers que chez nous où les grâces de la forme sont préférées à la solidité du fond, et où le style c'est tout l'homme. Je ne parle pas de l'historien, qui a des pages admirables, mais de certaines thèses et définitions obscures du métaphysicien et du publiciste. Le génie, cependant, c'est la lumière ; ce qui n'est pas clair n'est pas français.

Thiers, et ceci ne le fâchera point, est, dans ses histoires, plutôt homme d'État qu'écrivain. Il n'excelle ni par le plan et l'ordonnance, ni par le coloris, ni par la profondeur, ni par la concision. Mais il est singulièrement remarquable par la haute intelligence des événements, l'habileté du récit et la parfaite lucidité de son style. Il écrit un peu comme il parle, avec une abondance et un charme pittoresque.

Nul écrivain français ne l'a égalé pour la peinture des batailles, ni pour l'exposition des crises financières. Il a raconté dans l'histoire la plus populaire et la plus lue de nos jours les grandes guerres de la Révolution, ses assemblées, ses constitutions, ses négociations et ses lois.

D'ailleurs, Thiers appartient à l'école fataliste, à cette école aride qui couvre les fautes et les crimes mêmes des gouvernements par l'excuse de la nécessité, qui ne reconnaît de droit ni dans la nation, ni

entre nations, qui étouffe le libre arbitre et qui jette la vertu dans le désespoir. Eh! que nous importe l'histoire des faits passés, sans la moralité de ces faits pour l'instruction du présent et de l'avenir ?

Guizot a plus de méthode, d'enchaînement et de vigueur dans ses improvisations et dans ses discours ; Thiers plus d'abandon et de naturel.

Guizot est éloquent dans la colère ; Thiers, dans l'enthousiasme.

Rien de plus grave que la diction de Guizot. Rien de plus charmant que le spirituel laisser-aller de Thiers.

Au bout d'un quart d'heure d'oraison, Guizot me fatigue. Au bout de deux heures, Thiers me délasse.

On n'est pas inquiet de Guizot, parce qu'il a son thème fait et qu'on sait qu'il ne s'en écartera pas. On n'est pas non plus inquiet de Thiers, parce qu'on sait qu'il se tirera toujours avec bonheur des excursions les plus lointaines et des pas les plus embarrassants.

Si le péril de la situation presse, Guizot remuera les fibres intéressées du chambrier bourgeois. En tel cas, Thiers sonnera sa fanfare, et vous le voyez apparaître aux extrémités du défilé, un drapeau tricolore à la main. C'est Bonaparte au pont d'Arcole.

Tous deux, pour résumer, ont eu la première place et ils ne l'ont pas remplie. Ils ont été à la tête de la nation et ils ne la conduisaient pas.

Tous deux ont été au-dessous de notre grandeur et de leur fortune.

Tous deux ont été les instruments aveugles de la Providence dont ils pensaient être les guides.

Tous deux, sous les dorures officielles de l'habit de cour, n'ont que trop souvent perdu jusqu'au sentiment de leur propre dignité.

Tous deux n'ont songé ni au peuple, ni aux principes, tandis qu'il n'y a au monde que les principes et le peuple.

Tous deux, spectacle misérable! se disputent avec acharnement les os du pouvoir, sur le maroquin d'un portefeuille rouge, et puis, après ce beau combat, le vainqueur s'en vient humblement lécher les pieds de son maître.

Gens de petite guerre et de petite paix, ils n'ont su faire tenir la

France devant l'étranger, l'un que sur le genou droit, l'autre que sur le genou gauche.

Diront-ils, eux qui devaient, intrépides coalisés, refouler dans les cuisines du Château le gouvernement personnel, diront-ils comme le le grand Chatam : « J'ai été appelé au ministère par la voix du peuple, et c'est au peuple seul que je dois compte de mes actions. »

Diront-ils, eux, ministres responsables[1], qui avaient juré de porter si fièrement le sceptre du 7 août, diront-ils, comme Napoléon après la bataille d'Austerlitz : « Français ! lorsque vous plaçâtes sur ma tête la couronne impériale, je fis serment de la maintenir toujours dans ce haut éclat de gloire qui seul pouvait lui donner du prix à mes yeux. »

Hélas ! la France, cette noble France, étonnée aujourd'hui de sa solitude, se regarde elle-même, se cherche, s'interroge, et elle ne sait plus se comprendre ni se retrouver.

N'en pouvant faire une reine, ils en ont fait une marchande, et à la fin de la journée, retirée dans le fond de sa boutique, elle qui maniait des sceptres et des épées, la voilà qui compte et qui empile des gros sous !

O'CONNELL

A peine Mirabeau s'éteignait dans l'éclat de son midi, qu'un nouvel astre se levait à l'horizon de l'Irlande.

Si je ne voulais considérer O'Connell que comme un orateur parlementaire, je commencerais par comparer la nation britannique à la nôtre et notre tribune à la sienne.

Je dirais qu'il y a chez eux plus de gentillâtres à préjugés excentriques et invétérés, et chez nous plus de procéduriers et de jugeurs ; que le député anglais rapporte tout à son parti, et le député français tout

[1] Quoique avertis par ces deux portraits, dont les événements qui s'approchaient à grands pas n'ont que trop justifié la vérité, ils n'ont su prévoir l'un ni Février, l'autre ni Février ni Décembre.

à soi : que l'un est aristocrate, même dans sa bourgeoisie, et l'autre bourgeois, même dans son aristocratie ; que l'un est plus fier des grandes choses, et l'autre plus vantard des petites ; que l'un fait toujours de l'opposition systématique, et l'autre presque toujours de l'opposition individuelle ; que l'un est plus sensible à l'intérêt, aux calculs, aux convenances, à la raison, et l'autre aux images et aux mouvements, aux coups d'État et aux aventures ; que l'un est plus sarcastique et plus amer dans ses invectives, et l'autre plus enclin à la personnalité fine et moqueuse ; que l'un est plus grave et plus religieux, et l'autre plus enjoué et plus incrédule : que l'un cite surabondamment dans ses harangues Virgile, Homère, la Bible, Shakspeare, Milton, et que l'autre ne pourrait rappeler les noms et les traits de sa propre histoire nationale, sans faire bâiller ou sans faire rire les spectateurs et le parlement ; que l'un n'agit qu'avec effort, avec lenteur, sur des cerveaux solides, mais massifs et pesants, tandis que l'autre est deviné par l'intelligence vive et primesautière de son auditoire, avant qu'il n'ait achevé sa phrase ; que l'un échafaude et construit à son aise de longues périodes d'argumentations indéfinies, bourrées de science, de droit et de littérature, tandis que l'autre choquerait le goût simple et délicat de notre nation par un entassement de métaphores et fatiguerait notre attention par la contexture trop nourrie et trop serrée de ses raisonnements.

Je pourrais ajouter que, chez la nation anglaise, il y a plus de force, et chez la nation française, plus de grâce. Là plus de génie, ici plus d'esprit. Là plus de caractère, ici plus d'imagination. Là plus de politique, ici plus de générosité. Là plus de prévoyance, ici plus d'actualité. Là plus de profondeur dans les spéculations philosophiques et plus de respect pour la dignité de l'espèce humaine, ici plus de penchant à se regarder avec coquetterie soi-même dans le mirage de sa parole, sans tenir compte des mérites et des perfections d'autrui. L'une enfin de ces nations, plus amoureuse de la liberté, l'autre de l'égalité. L'une plus orgueilleuse, l'autre plus vaine. L'une entêtée de bigotisme, l'autre sceptique en presque toutes choses. L'une sachant préparer et attendre le triomphe de sa cause, l'autre brusquant l'occasion et impatiente de vaincre, n'importe sous quels chefs. L'une se retirant dans son coin pour y bouder, l'autre allant par bonds et, au

premier coup d'archet, se mêlant à toutes sortes de quadrilles ; l'Anglais calculant ce que son sang doit lui rapporter de territoire et d'influence, et son argent d'intérêt ; le Français répandant l'un sans savoir où, et l'autre sans savoir comment.

Et je dirais, en finissant, que tous deux, malgré leurs vices et leurs défauts, sont l'expression d'un grand peuple, et que, tant que la tribune anglaise s'élèvera au sein des mers, dans son île rayonnante et superbe, et tant que la presse française restera debout au milieu des décombres de l'aristocratie et du despotisme, la liberté du monde ne périra point !

Mais ce n'est point l'orateur parlementaire que je veux peindre ici ; ce n'est pas Démosthène plaidant sa propre cause dans le forum oligarchique d'Athènes ; ce n'est pas Mirabeau étalant les magnificences de sa parole dans la salle de Versailles, devant les trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers-état ; ce n'est pas Burke, Pitt, Fox, Brougham, Canning, ébranlant les vitrages de Withehall des foudres de leur éloquence universitaire ; c'est un autre genre d'éloquence, une éloquence sans nom, prodigieuse, saisissante, impréparée, et que n'entendirent jamais de la sorte les anciens ni les modernes ; c'est O'Connell, le grand O'Connell, debout sur le sol de sa patrie, ayant les cieux pour dôme, la vaste plaine pour tribune, une foule immense pour auditoire, et pour sujet le peuple irlandais, et pour écho les acclamations universelles de la multitude, pareilles aux frémissements de la tempête et au roulement des vagues sur les sables et les rivages de l'Océan !

Jamais, en aucun siècle et en aucun pays, aucun homme ne prit sur sa nation un empire aussi souverain, aussi absolu, aussi complet. L'Irlande se personnifiait dans O'Connell. Il était, en quelque sorte, à lui seul, son armée, son parlement, son ambassadeur, son prince, son libérateur, son apôtre, son Dieu.

Ses ancêtres, issus des rois de l'Irlande, portaient à leur côté le glaive des batailles. Lui, tribun du peuple, il portait aussi le glaive dans les combats de la parole, le glaive de l'éloquence, plus redoutable que l'épée.

Voyez O'Connell avec son peuple, car il est véritablement son peuple : il vit de sa vie, il rit de ses joies, il saigne de ses plaies, il crie de ses

douleurs. Il l'entraîne de la crainte à l'espérance, de la servitude à la liberté, du fait au droit, du droit au devoir, de la supplication à l'invective, et de la colère à la miséricorde et à la pitié. Il ordonne à ses Irlandais de s'agenouiller sur la terre et de prier, et les voilà qui s'agenouillent et qui prient; de relever leur front vers le ciel, et ils le relèvent; de maudire leurs tyrans, et ils les maudissent; de chanter des hymnes à la liberté, et ils chantent; de se découvrir et de prêter serment, la main haute, la tête nue, devant les saints Évangiles, et ils se découvrent, ils lèvent la main, ils jurent; de signer des pétitions pour la réforme des abus, d'unir leurs forces, d'oublier leurs querelles, d'embrasser leurs frères, de pardonner à leurs ennemis, et ils signent, ils s'unissent, ils oublient, ils embrassent, ils pardonnent!

Notre Berryer n'habite que les sommets de la politique. Il ne respire que la fine fleur de l'aristocratie. Son nom n'est pas descendu dans l'atelier ni dans la chaumière. Il n'a pas bu à la coupe de l'égalité; il n'a jamais touché les outils grossiers des artisans; il n'a jamais échangé ses paroles avec leurs paroles; il n'a jamais mis sa main dans leur main calleuse; il n'a point approché son cœur de leur cœur et il n'a point senti leurs battements. Mais O'Connell, comme il est populaire! comme il est Irlandais! quelle haute taille! quelles formes athlétiques! quelle vigueur de poumons! quel épanouissement dans ce teint animé et fleuri! quelle douceur dans ses grands yeux bleus! quelle jovialité! quelle verve! quelles saillies! Comme il porte bien sa tête attachée sur son cou musculeux, sa tête renversée en arrière et où se peint sa fière indépendance!

Ce qui le rend incomparable aux orateurs de son pays aussi bien qu'aux nôtres, c'est que, sans aucune préméditation et par le seul entraînement, par la seule force de sa puissante et victorieuse nature, il entre tout entier dans son sujet et qu'il en paraît plus possédé lui-même qu'il ne le possède, Son cœur déborde, il va par bonds, par élans, jusqu'à en compter toutes les pulsations.

Comme un coursier de pur sang qu'on arrête tout à coup sur ses jarrets nerveux et frémissants, ainsi O'Connell peut s'arrêter dans la course effrénée de son éloquence, tourner court et la reprendre. Tant son génie a de présence, de ressort et de vigueur!

Vous croiriez d'abord qu'il chancelle et qu'il va succomber sous le poids du dieu intérieur qui l'agite. Puis, il se relève, l'auréole au front et l'œil plein de flamme, et sa voix, qui n'a rien de mortel, commence à résonner dans les airs et à remplir toute l'étendue.

Comment expliquer, comment définir ce génie exceptionnel qui ne se repose point dans un corps sans cesse en mouvement et qui suffit à l'expédition des causes civiles et criminelles, à l'étude laborieuse des lois, à la correspondance immense des agents de l'Association, et à l'agitation nocturne et diurne de sept millions d'hommes ; cette âme de feu qui échauffe O'Connell sans le consumer ; cet esprit d'une si incroyable mobilité qui effleure chaque sujet sans le flétrir, qui grandit de tout l'espace qu'il a parcouru, qui se multiplie en se répandant, qui renaît, qui se fortifie de son épuisement même, qui consomme sans se réparer, qui se livre et s'abandonne sans cesser de s'appartenir; ce phénomène d'une vieillesse si verte et si vigoureuse, cette vie puissante qui renferme en elle plusieurs autres vies, cet intarissable écoulement d'une nature extraordinaire, sans rivale et sans précédents?

Si O'Connell avait marché, sa claymore à la main, à l'abordage du despotisme, il aurait été écrasé sous les foudres de l'aristocratie britannique ; mais il s'est enfermé et muré dans la légalité, comme dans une forteresse inexpugnable. Il est hardi, mais il est peut-être encore plus adroit que hardi. Il s'avance, mais il se retire. Il ira jusqu'aux dernières limites de son droit, mais il n'ira pas au delà. Il se couvre du bouclier de la chicane et il bataille sur ce terrain, pied à pied, à coups d'interprétations captieuses et de subtilités dont il entortille ses adversaires qui ne peuvent plus s'en démêler. Scolastique, pointilleux, retors, madré, fin procureur, il ravit par la ruse ce qu'il ne peut arracher par la force. Où d'autres se perdraient, il se sauve ; sa science le défend de son ardeur.

Cependant la spécialité de son but ne le détourne pas des intérêts généraux de l'humanité. Il veut de l'économie dans les dépenses, parce que c'est le devoir de tout gouvernement. Il veut du suffrage de tous, parce que c'est le droit de tous. Il veut de la liberté des cultes, parce que c'est le besoin de la conscience humaine. Il veut du triomphe des idées, parce qu'il est le seul qui ne fasse pas couler le sang, qui soit assis sur l'opinion et sur la justice et qui ait de la durée.

Il est poëte jusqu'au lyrisme ou familier jusqu'à la causerie. Il tire à lui son auditoire et il le transporte sur le plancher du théâtre, ou bien il en descend et se mêle parmi les spectateurs. Il ne laisse pas un seul moment la scène sans action ou sans parole. Il distribue à chacun son rôle. Lui-même, il se pose en juge. Il interroge et il condamne. Le peuple ratifie, lève les mains et croit assister à un jugement.

Quelquefois, O'Connell accommode le drame intérieur de la famille au drame extérieur des affaires publiques. Il fait apparaître dans ses discours son vieux père, ses ancêtres et les ancêtres du peuple. Il expédie ses volontés; il commande qu'on s'asseye, qu'on se tienne debout ou qu'on se prosterne. Il prend la direction des débats et la police de l'audience; il préside, il lit, il rédige, il motionne, il pétitionne, il requiert, il conclut. Il arrange, il improvise des narrations, des monologues, des dialogues, des prosopopées, des intermèdes, des péripéties. Il sait que l'Irlandais est à la fois rieur et mélancolique, qu'il aime à la fois les figures, le coloris et les sarcasmes, et il coupe le rire par les larmes, le grandiose par le grotesque. Il attaque en masse les lords du Parlement et, les chassant de leurs tanières aristocratiques, il les traque un à un comme des bêtes fauves. Il les raille impitoyablement, il les bafoue, il les travestit et il les livre, affublés de cornes et de gibbosités ridicules, aux huées et aux sifflets de la foule. S'il aperçoit quelqu'un dans la mêlée, ami ou ennemi, il le nomme. S'il est lui-même interpellé, il s'arrête, saisit corps à corps son interrupteur, le terrasse et retourne brusquement à sa harangue. C'est ainsi qu'avec une souplesse merveilleuse, il suit les ondulations de cette mer populaire, tantôt folle et brillante sous les coups de son trident, tantôt ridée par le souffle d'un vent léger, tantôt calme, pure et dorée par les feux du soleil, comme un bain de molles sirènes.

O'Connell n'est ni whig, ni tory, ni radical, à la manière des Anglais. Aussi les whigs, les torys et les radicaux lui portent cette vieille haine et ce superbe mépris d'un peuple conquérant pour le sujet d'un peuple conquis, d'un Anglais pour un Irlandais, d'un protestant pour un catholique. Mais cette haine, ce mépris, ces insolences ne le peuvent abattre. A la différence de tant d'autres orateurs si dolents et si dégoûtés, parce qu'ils sont sans conviction, sans entrailles et sans foi, O'Connell ne doute pas du triomphe de sa cause, et, même à la Chambre

des communes, regardant hardiment ses adversaires en pleine face, il s'écrie :

« Je ne commettrai jamais le crime de désespérer de mon pays ; et aujourd'hui, après deux cents ans de douleurs, me voilà debout dans cette enceinte, vous répétant les mêmes plaintes, vous demandant la même justice que réclamaient nos pères, non plus avec la voix humble et suppliante, mais avec le sentiment de ma force et avec la conviction que l'Irlande désormais saura faire sans vous ce que vous aurez refusé de faire pour elle ! Je n'entre pas en compromis avec vous ; je veux les mêmes droits pour nous que pour vous, le même système municipal pour l'Irlande que pour l'Angleterre et l'Écosse ; s'il en est autrement, qu'est-ce qu'une union avec vous ? Une union sur des parchemins ? Eh bien ! nous mettrons ces parchemins en pièces, et l'Empire sera scindé ! »

C'est fier, et il faut se sentir presque roi pour tenir un tel langage !

Ne lui parlez pas, à cet homme, d'un sujet différent ; son âme patriotique, toute vaste qu'elle soit, n'en peut contenir d'autre. Il n'est pas, à Londres même et dans le parlement des trois royaumes, membre du Parlement ; il n'est qu'Irlandais. Il n'a que l'Irlande, toute l'Irlande dans son cœur, dans sa pensée, dans ses souvenirs, dans sa parole, dans son oreille.

« J'entends, dit-il, j'entends chaque jour la voix plaintive de l'Irlande qui me crie : Dois-je toujours attendre et toujours souffrir ?... Non, mes concitoyens, vous ne souffrirez plus ; vous n'aurez point en vain demandé justice à un peuple de frères. L'Angleterre n'est plus ce pays de préjugés où le seul mot de papisme soulevait tous les cœurs et les portait à d'injustes cruautés. Les représentants de l'Irlande ont employé leur temps à faire passer le *reform-bill* qui a ouvert de larges écluses au peuple anglais ; ils seront écoutés quand ils demanderont à leurs collègues de rendre justice à l'Irlande ; et si, par hasard, le Parlement était sourd à nos prières, alors nous ferions appel à la nation anglaise, et si celle-ci elle-même se laissait aller à d'aveugles préventions, nous rentrerions dans nos montagnes et nous ne prendrions conseil que de notre énergie, de notre courage et de notre désespoir. »

Il est impossible d'invoquer en termes plus forts et plus touchants la raison, la conscience et la gratitude du peuple anglais, et de mêler avec plus d'art la supplication à la menace.

Mais on sent que ce gigantesque orateur est à l'étroit, qu'il étouffe sous la coupole du Parlement anglais, comme un grand végétal sous une cloche de verre. Pour que ses poumons s'enflent, que sa taille grandisse et que sa voix tonne, il lui faut l'air, le soleil et la terre d'Irlande. Ce n'est qu'en touchant cette terre sacrée, cette terre de la patrie, qu'il respire et qu'il s'épanouit. Ce n'est que là, en présence de son peuple, que son éloquence révolutionnaire, sa fière éloquence, s'élance, se déploie et rayonne comme les gerbes immenses d'un feu d'artifice. Ce n'est que là qu'il épanche, qu'il verse en bouillonnant les flots de cette prodigieuse ironie qui venge les esclaves et qui frappe les tyrans.

Non pas que sa raillerie soit fine; elle ne vous perce pas comme avec une aiguille. Pareil au sacrificateur antique, il lève sa massue, il frappe sa victime entre les deux cornes, au milieu du front; elle pousse un long gémissement et tombe.

Il faut le voir ramasser son indignation et ses forces lorsqu'il raconte la longue histoire des malheurs de sa patrie, de son oppression, de ses misères; lorsqu'il évoque du fond de leurs tombeaux ces héros généreux, ces rigides citoyens qui rougirent de leur sang les échafauds de l'Irlande, ses lacs et ses plaines; lorsqu'il étale aux yeux de ses braves amis le lamentable spectacle de la liberté déchirée par le fer des Anglais; le sol de leurs ancêtres aux mains de ces tyrans; le gouvernement institué par eux et pour eux, pour eux seuls; les tribunaux gorgés de leurs créatures; les jurys corrompus, les parlements vendus; les lois teintes de sang, les soldats changés en bourreaux; les prisons pleines; les paysans écrasés d'impôts, abrutis par l'ignorance, exténués de maladies et de faim, décharnés, hagards, pliés en deux, couchés sur la paille fétide; les huttes près des palais; l'insolence de l'aristocratie; l'oisiveté sans charges et sans pitié; le travail sans rétribution et sans relâche; la loi martiale restaurée; la liberté de la presse suspendue; l'administration envahie par les étrangers; la nationalité absorbée; les religionnaires incapables d'être ni juges, ni jurés, ni témoins, ni rentiers, ni instituteurs, ni constables, sous

peine de nullité radicale et même du dernier supplice ; les églises catholiques vides, nues, sans ornements ; leurs prêtres mendiants, arides, persécutés ; l'Église anglicane, la joie au front et au cœur, et la main dans les sacs et les coffres d'or. Alors, les larmes coulent des yeux, au milieu d'un morne et affreux silence, et tout ce peuple opprimé, brisé de sanglots, roule dans son cœur la vengeance.

Cependant que l'Angleterre, du haut de ses palais et sur son lit de pourpre et de soie, prête en frissonnant l'oreille au bruit de cet Encelade qui mugit sous le mont où elle le tient enfermé. Il en parcourt les sombres souterrains ; il se dresse sur ses pieds, il soulève avec son dos les fournaises embrasées de la Démocratie, et dans l'attente d'une prochaine éruption, l'Angleterre s'épouvante et déjà les pieds lui brûlent, et elle se retire de peur que le volcan n'éclate et ne la fasse sauter en l'air.

Que lui importe, à ce turbulent orateur, à ce sauvage enfant des montagnes, Aristote et la rhétorique, et la politesse des salons, et les bienséances de la grammaire, et l'urbanité du langage ! Il est peuple, il parle comme le peuple. Il a les mêmes préjugés, la même religion, les mêmes passions, la même pensée, le même cœur, un cœur qui bat de toutes ses forces pour l'Irlande, qui hait de toutes ses forces la tyrannique Albion. Ne le voyez-vous pas comme il pénètre, comme il s'introduit, comme il s'enfonce dans les entrailles de ses chers Irlandais pour sentir et palpiter, tout ainsi qu'ils sentent et tout ainsi qu'ils palpitent ! Comme il se met, comme il s'enferre dans la chaîne de leur servitude, pour mieux rugir avec eux et pour mieux la briser ! Comme il se plie, comme il se contourne, comme il s'abaisse, comme il se redresse, comme il plonge ses regards dans la gloire de leur passé ! Comme il les ramène actuellement sur leurs plaies vives, sur leur solitude, sur leur ilotisme politique, sur leur misère sociale, sur leur nudité, sur leur dégradation ! comme il les ranime, comme il les rafraîchit du souffle religieux de ses espérances ! Comme il les relève aux fiers accents de la liberté et comme il les couvre si bien de sa voix, de ses cris, de ses vengeances, de son âme, de ses bras et de son corps, qu'à la fin de son discours, tout cet orateur et tout ce peuple de cinquante mille hommes n'ont plus que le même corps, la même âme, le même cri : Vive l'Irlande !

Oui, c'est l'Irlande, son Irlande bien-aimée qu'il a placée, comme sur un autel, au centre de toutes ses pensées et de toutes ses affections. Il ne voit qu'elle, il n'entend qu'elle, au Parlement, à l'église, au barreau, au foyer domestique, dans les clubs, dans les banquets, dans ses ovations triomphales, absente, présente, à toute heure, en tous lieux, partout ! Il y revient sans cesse par mille routes croisées, routes bordées d'abîmes et de précipices, de hautes montagnes, de grands lacs, de terres fertiles et de prairies ondoyantes.

C'est toi, verte Érynn, émeraude des mers, dont il dénoue la ceinture sur les grèves du rivage ! Toi qui lui apparais assise au sommet élancé des temples du catholicisme, toi qu'il entend dans les murmures de l'ouragan, toi qu'il respire dans les brises parfumées de la bruyère ! Toi qu'il s'imagine voir, toi qu'il voit tirant contre l'Anglais ta formidable claymore, au bruit du tonnerre des batailles ! Toi qu'il préfère, pauvre mendiante, avec tes haillons, tes mamelles desséchées et tes huttes de paille, aux florissants palais de l'aristocratie, à l'insolente Albion, à la reine de l'Océan ! Toi dont il contemple, plein d'une respectueuse pitié, les grâces languissantes et les joues creuses et fanées, verte Érynn, émeraude des mers, parce que tu es la tombe de ses ancêtres, le berceau de ses fils, la gloire de sa vie, l'immortalité de son nom, la palme en fleur de son éloquence, parce que tu aimes tes enfants, parce que tu l'aimes, parce que tu souffres pour eux, pour lui, parce que tu es l'Irlande, parce que tu es la patrie !

Nos discoureurs parlementaires n'entraînent pas un seul député à la remorque de leurs oraisons. Ils ont tant vu de révolutions, tant servi de gouvernements, tant renversé de ministères, qu'il ne croient plus ni au pouvoir ni à la liberté ; ils ne sont ni saint-simoniens, ni chrétiens, ni turcs, ni anabaptistes, ni vaudois, ni albigeois, et ils ne croient à aucune religion absolument quelconque. Mais O'Connell croit, lui, aux prestiges merveilleux de son art ; il croit fermement à l'émancipation future de l'Irlande. Il croit au Dieu des chrétiens, et c'est parce qu'il croit, parce qu'il espère, que cet aigle soutient son vol sublime dans les hautes régions de l'Éloquence, quoique ses ailes soient déjà glacées par le souffle de tant d'hivers. Il ne sépare point le triomphe de la religion du triomphe de la liberté. Il tressaille de joie, il se glorifie, il s'exalte dans ses magnifiques visions de l'avenir,

et sa parole inspirée a quelque chose de la grandeur du ciel immense qui lui sert de pavillon, de l'air et de l'espace qui l'entourent, et des multitudes de peuple qui se pressent sur ses pas, lorsqu'il s'écrie après son élection de Clare :

« En présence de mon Dieu et avec le sentiment le plus profond de la responsabilité qu'entraînent les devoirs solennels et redoutables que vous m'avez deux fois imposés, Irlandais, je les accepte! et je puise l'assurance de les remplir, non dans ma force, mais dans la vôtre. Les hommes de Clare savent que la seule base de la liberté est la religion. Ils ont triomphé parce que la voix qui s'élève pour la patrie avait d'abord exhalé sa prière au Seigneur. Maintenant, des chants de liberté se font entendre dans nos vertes campagnes ; ces sons parcourent les collines, ils ont rempli les vallées, ils murmurent dans les ondes de nos fleuves, et nos torrents, avec leur voix de tonnerre, crient aux échos de nos montagnes : L'Irlande est libre! »

Non, malheureusement, l'Irlande n'est pas encore libre. Que deviendra-t-elle? que deviendra son agitateur? sera-t-il frappé par un coup de foudre au milieu de la tempête? l'Angleterre et l'Irlande, remuées dans leurs fondements, vont-elles se ruer l'une sur l'autre? des flots de sang vont-ils couler? Puisse Dieu détourner ces présages!

Quoi qu'il arrive, O'Connell est et sera, avec Mirabeau et Napoléon, la troisième figure la plus grande du siècle. A quel homme, non porteur d'épée ni de couronne, tant de puissance a-t-elle été donnée sur la terre? Où s'est-il jamais vu, où se verra-t-il jamais rien de pareil? Aussi, qui serait surpris d'entendre O'Connell dire : « Je suis fier de ma destinée. » Oui, vous en étiez fier, Daniel O'Connell, oui, vous pouviez vous écrier dans votre puissant et légitime orgueil : « L'Irlande, c'est moi! »

Qu'importe désormais que l'Irlande, Daniel, sorte de vos mains toute environnée de gloire, toute palpitante de nationalité, ou que vous succombiez sous la brutalité des baïonnettes? Le succès, hélas! n'a toujours que trop jusqu'ici constitué le droit et légitimé les tyrans. Le monde leur est livré, et apparemment que Dieu veut qu'ils y règnent ; apparemment que toutes les nations doivent naître, vivre et mourir dans une longue nuit d'orage, qu'entrecoupent, à de rares intervalles, quelques échappées de soleil ; apparemment que leur op-

pression est un des secrets de cette Providence qui se joue de la justice humaine et qui n'éprouve ici-bas la patience et la vertu des opprimés, que pour leur réserver les éternelles récompenses de l'héritage céleste. Ne vous flattez donc pas trop, Daniel O'Connell, d'être exempt de la loi commune, et je ne sais, après tout, si, pour couronner votre belle vie, il ne vaudrait pas mieux pour vous périr que de triompher ! Ils pourront, ces Saxons, vous plonger dans les cachots, vous mener au supplice et vous ôter de dessus cette terre d'Irlande qui ne verrait plus son O'Connell, qui n'entendrait plus les éclats de sa voix. Mais ils n'empêcheront pas les mots sacrés de justice, de liberté, de patrie, d'être murmurés tout bas sur les lèvres des Irlandais, d'être répétés dans chaque cœur, et de frémir avec le nom d'O'Connell, depuis le sommet de vos montagnes jusqu'aux rivages de la mer. Ils n'empêcheront pas, ne fût-ce que dans un siècle, non, ils n'empêcheront pas, généreux enfants de la verte Érynn, votre émancipation religieuse et politique de s'accomplir, ni les générations futures de s'agenouiller, avec des prières et des chants de gloire, sur la tombe où dormiront les os de votre libérateur !

TROISIÈME PARTIE

SILHOUETTES

DÉPUTÉS ET MINISTRES

J'entends frapper à ma porte, et je vois arriver, à la file l'un de l'autre, une foule de députés qui remplissent mon atelier de peinture. Ce que c'est cependant que d'être un artiste à la mode ! Chacun des honorables *Représentants de la France* (c'est un petit nom de moquerie qu'ils se donnent entre eux) voudrait que je fisse son portrait en pied, comme ceux de MM. Guizot, Thiers, Lamartine, Dupin, Sauzet, Mauguin, O.-Barrot, Fitz-James, Royer-Collard, Arago, Laffitte, Jaubert, Garnier-Pagès et Berryer, qu'ils ont la bonté de trouver assez ressemblants. Chacun d'eux voudrait que je le peignisse avec des traits grecs, pour l'éclat de l'imagination et de l'éloquence, et avec une figure à la romaine, pour la force et la grandeur du caractère. Mais, outre que ces messieurs ne sont pas tous des Romains, tant s'en faut, ni des Alcibiades, ni des Démosthènes, ils ne s'aperçoivent pas que l'été vient, que le soleil darde ses rayons brûlants sur le plomb de mes vitraux, et que j'ai besoin d'aller reposer aux champs mes yeux et mes doigts qui se fatiguent. Je n'ai pas eu toujours, d'ailleurs, à me louer de mes portraitures, et M. Thiers, entre autres, ne s'est-il pas avisé de venir se plaindre à moi, avec cet air boudeur d'une femme coquette, de ce que je l'avais fait grimacer, comme s'il ne grimaçait pas un peu, je vous le demande !

Cela est d'autant plus mal à lui, qu'il sait très-bien que je lui ai

donné de longues séances, et que je l'ai peint seulement pour avoir l'honneur de le peindre ; car je n'ai pas reçu de lui, je vous le jure, une seule drachme, quoiqu'il ne lui coûtât rien assurément de me délivrer un mandat sur la cassette des fonds secrets, ainsi qu'il a eu l'honnêteté de le faire pour plusieurs barbouilleurs de mes confrères [1].

Au surplus, M. Thiers m'a donné mieux que de l'argent, il m'a donné la vogue. On vient de toutes parts me demander à voir son portrait et celui de M. le président Dupin, qui a eu des bontés pour moi, et qui, du vivant de sa présidence, m'avait accordé la permission de mettre au bas de mon enseigne : *Timon, peintre de la Chambre.*

Je demande bien pardon aux honorables députés qui encombrent mon atelier, si je les fais attendre. Je conçois qu'ils doivent être très-pressés de retourner dans leurs départements, où ils vont recevoir les bénédictions des clochetons de leur endroit, et je serais désolé de retarder les glorieux épanchements de leur patriotique allégresse. Mais quand Rubens, Raphaël et David auraient eux-mêmes broyé mes couleurs, quand je peindrais à la fois des deux mains, quand j'en aurais quatre, je ne pourrais, aujourd'hui, Messieurs, vous mettre tous sur la grande toile. Je me vois obligé de réduire, malgré moi, votre majestueuse figure aux proportions d'une silhouette, et je vous prierai de serrer ce croquis dans votre portefeuille de voyage.

Un peu de patience, Messieurs, et du silence! car vous faites du bruit comme si vous étiez à la Chambre! Ne forcez donc pas ainsi l'entrée de mon atelier, et ne présentez pas toutes vos têtes en même temps. Point de confusion, et que je n'aille pas échanger une jambe de puritain avec un bras de légitimiste, ni mettre sur un corps de dynastique une tête de doctrinaire. Encore une fois, Messieurs, un peu de patience et du silence! chacun de vous viendra poser à son tour devant moi.

Attention, Messieurs, je vais faire l'appel nominal!

[1] Ce passage est tiré de l'édition de 1837.

CRÉMIEUX

Il a la parole franche, un organe mordant, une dialectique abondante, animée, spirituelle, une réplique heureuse. Mais on sent qu'il plaide plutôt une cause qu'il ne défend une opinion. Il croit toujours parler, le bonnet carré à la main, devant Messieurs. Les heures du plaid, les affaires du plaid et la robe du plaid le suivent et le poursuivent depuis le vestiaire du Palais jusqu'au bas de l'estrade parlementaire. Il n'a pas encore dépouillé le vieil homme.

DE PEYRAMOND

Autre avocat, passé sous le laminoir de la magistrature ; c'est un orateur de longue cause, sans méthode, mais non pas sans chaleur et qui serait éloquent, s'il prenait de bons ciseaux, bien affilés, bien coupants, et s'il rognait les trois quarts de son discours, et la moitié du reste.

HÉBERT

N'a pas de véhémence, de ressort, de saillies ni d'éclat. Mais il a une dialectique habilement enchaînée et une manière agressive qui plaît par sa netteté et par son entrain. Ferme sur ses arçons, il ne se laisse pas démonter par les interruptions, ni étourdir par le bruit de la phrase. Il étudie sa cause, il la fourbit et il l'arme de tous ses éperons. Nous n'avons rien de mieux dans les bancs de derrière les ministres ; c'est un joûteur très-intéressant que M. Hébert.

DE LA ROCHEJAQUELEIN

Sa voix de Stentor domine le banc et l'arrière-banc des centres, et son courage est à l'épreuve de sa voix. Il eût donné de terribles coups

sous l'armure des anciens chevaliers bretons, et il manquait au combat des Trente. On lui a frappé, comme à moi, des médailles de bronze dont nous nous croyions les héros et dont nous n'étions que les rencontres. On lui a prêté des mots dont je ne me souviens déjà plus et lui encore moins que moi, et on l'a voulu faire presque passer pour un profond politique. C'est tout simplement un homme aimable, chevaleresque de manières, haut de cœur, et qui a assez d'esprit pour se moquer de ceux qui veulent lui en donner plus qu'il n'en a.

GARNIER-PAGÈS

Celui-ci, dont le frère fut mon meilleur ami, et qui a pour moi hérité de sa tendresse, au lieu de le pousser, il faut le retenir par les basques de son habit. La tribune le dévore.

G.-Pagès *junior* soutient dignement un nom bien difficile à porter. Sans doute, il n'a pas la pénétration fine ni la pressante dialectique de son frère. Il n'a pas les charmes délicats de son esprit, mais il a plus de chaleur et d'entraînement. Il aborde la tribune avec une liberté intrépide, avec l'accent de la vérité, avec la conscience du droit. Moins à l'aise dans les matières politiques que dans les matières économiques et financières, c'est là qu'il est pleinement maître de son sujet.

Vous avez trop d'âme, de feu, de sensibilité, G.-Pagès! vous aimez trop le peuple dans un endroit où l'on n'aime que soi-même. Vous mettez trop de précision et de clarté dans des matières où le grand art est de *grouper les chiffres*, c'est-à-dire de les embrouiller.

J'ai cependant entendu des gens de bourse et d'affaires qui lui disaient :

Il est inutile que vous nous appreniez ce que l'impôt peut coûter de veilles et de sueurs à ceux qui le paient, dites-nous plutôt ce qu'il peut rapporter de nourriture et de farine à ceux qui le reçoivent. Ne connaîtriez-vous donc pas, vous qui êtes si habile en expédients fiscaux, quelque moyen de pressurer le chardon et l'ortie dans les chaudières du trésor? Est-ce qu'en fouillant bien, par exemple, les rochers de Fontainebleau, on ne pourrait pas trouver dans la poussière du

grès des paillettes d'argent? Est-ce qu'on n'en pourrait pas extraire des sables que charrient la Seine, le Rhône et la Loire? Est-ce qu'il ne serait pas possible d'en rencontrer dans les cendres de lessive, les plâtras et le fumier? Trouvez-nous cela, G.-Pagès, nous passerons par-dessus votre honnêteté et nous vous ferons ministre des finances[1].

BETHMONT

Celui-là est un diminutif de Martignac. Il a presque sa grâce, mais pourtant sans cette élégance d'affaires et de compagnie qui vient d'une certaine fréquentation et que la culture des lettres polit encore. Il a du charme et de la finesse, dans une Chambre où le charme et la finesse sont des qualités presque inconnues. Mais ce n'est pas là encore cette voix enchanteresse de Martignac, qui laissait, en se jouant, tomber une à une, dans notre oreille, les perles de son discours. Il présente son sujet avec adresse, mais qu'il y a encore loin de ces exordes tâtés et revus, aux expositions nettes, lucides, saisissantes de notre Martignac! Que chaque soir, que chaque matin, Bethmont étudie ce grand maître! Qu'il ne croie pas non plus que le gouvernement des États se mène avec des axiomes de procédure et que les mots dispensent des idées! Courir, avec le vulgaire des piétons, sur la grande route des faits accomplis; saluer, en passant, toutes les théories qui cheminent et tous les drapeaux qui se montrent aux fenêtres; se faire des principes pour chaque cause, et ensuite les jeter là comme une pièce du dossier, c'est jouer le rôle d'un avocat et non celui d'un politique.

Vous tous qui nommez les députés par la grâce de l'impôt, nobles et vertueux électeurs, vous savez où vous envoyez siéger un radical, un légitimiste, un conservateur. Mais savez-vous où vous envoyez siéger un avocat? Qui me définira le banc d'un avocat? Ils se gonflent à la manière des outres, arrivent comme la tempête et ne rendent que du son.

Au barreau, dont il est peut-être la plus brillante espérance,

[1] Il l'a été depuis.

Bethmont est plein d'éclat, de souplesse, d'harmonie, de sensibilité. Mais la tribune est un terrain si différent et où le pied des Target, des Bonnet, des Delamalle, des Tripier, des Bellart, des Hennequin a glissé !

Les jurisconsultes, les publicistes, les moralistes, les économistes, les financiers, les négociants, manquent dans la Chambre. Nous y avons beaucoup trop d'avocats qui veulent faire leur chemin et qui sont en route ; nos lois en ont contracté des redondances d'articles et des éblouissements de distinctions subtilisées. Si l'on continue à s'en aller ramasser de ce côté-ci et de ce côté-là tout ce que la France a de parleurs, et si tous ces parleurs-là parlent, c'en sera bientôt fait de la législation, comme c'en est déjà fait de la liberté.

DE RÉMUSAT

Cœur honnête sous un régime corrompu ; esprit délié, élégant et fin ; trop amoureux des fictions constitutionnelles, peut-être à cause de son goût pour les fictions métaphysiques ; également frappé, également inquiet des exigences de la liberté et des exigences du pouvoir ; n'ayant pas assez de volonté ni d'illusions pour être ambitieux ; se laissant trop aller, pour un homme d'État, à la paresse aimable des lettres ; se tenant trop à côté de son parti, au lieu de se placer dans son courant et de le diriger d'une main ferme ; et à qui il n'a manqué, pour être un bon ministre, que de l'être plus longtemps, et pour être un bon orateur, que de le vouloir.

JANVIER

Il y aurait beaucoup à dire de celui-ci, s'il pouvait dire lui-même quelque chose, mais on lui a clos la bouche. C'est un orateur muré.

Quel dommage qu'on ait condamné au mutisme de la parole et à l'obéissance passive du vote un avocat si brillant de forme et de langage, si généreux de caractère, si naturellement libre dans la philosophie de ses allures, et qui ne demandait qu'à voler d'une aile ferme vers les hauteurs de la liberté !

Le voilà bien avancé d'être Conseiller d'État, et n'eût-il pas mieux valu pour lui qu'il laissât, à la fin de sa carrière, un beau nom oratoire?

CHASSELOUP

Autre Conseiller d'État; moins orateur, plus homme d'affaires. Celui-ci a un esprit net, de la science administrative, une logique serrée, une parole sûre d'elle-même. Il a quelquefois des tressaillements d'indépendance; il rame sans grâce sur les bancs de la galère ministérielle, et, comme un vieux Romain :

Il ronge, en frémissant, le frein de l'esclavage.

Ce frein, ce joug est-il donc tant difficile à briser!

Et moi aussi, j'ai été député et maître des requêtes et pourtant j'ai refusé alors le budget, voté alors avec Casimir Périer, Benjamin Constant, Laffitte et Dupont (de l'Eure), et demandé alors le rétablissement du jury pour les délits de la presse, la suppression des cumuls et des sinécures, l'organisation du Conseil d'État, l'abolition des dotations et de l'hérédité de la pairie.

L'abolition de l'hérédité de la pairie, un maître des requêtes avoir demandé cela! L'avoir demandé le premier en France, le premier à la tribune! L'avoir demandé sous Charles X! En vérité, je suis encore tout émerveillé de mon audace!

Ou plutôt je ne vois pas sans pitié la triste condition où, depuis la Révolution de juillet, est tombé, de décadence en décadence, le libre arbitre de nos députés fonctionnaires. Le ministère n'en peut pas même fournir quatre à louer à mon impartiale justice. J'en cherche de tous côtés sur les bancs du centre et je n'en trouve pas. Ces brillants aiglons qui volaient dans l'espace ont eu les ailes rognées et ces perroquets bavards qui fredonnaient la *Marseillaise* ont perdu la voix; ils ne font plus qu'étaler l'or et l'azur de leur plumage, en traînant d'échelon en échelon la chaîne de laiton à laquelle on les a attachés par la patte.

Nous en sommes revenus à peu près à ce qu'étaient les muets législateurs de l'Empire, brodés d'or sur toutes les coutures. Les orateurs du gouvernement, comme aujourd'hui les ministres, avaient seuls la parole, et les députés, comme aujourd'hui la majorité ministérielle, votaient silencieusement tout ce qu'on leur proposait. La seule différence, à l'avantage de l'Empire, c'est qu'à l'oppression des actes on ne joignait pas l'hypocrisie des mots et que les législateurs d'alors ne s'appelaient pas dérisoirement *les représentants du peuple.*

DE BEAUMONT — TOCQUEVILLE

Je déplairais à M. de Beaumont et à M. de Tocqueville ainsi qu'à M. de Tocqueville et à M. de Beaumont, si je les séparais ici l'un de l'autre, de même qu'on ne loue pas bien un frère, si l'on ne loue pas en même temps son frère qui combat à ses côtés, qui frappe du même glaive, et qui se couvre du même bouclier.

J'aime la liberté à la manière des centralisateurs, et eux davantage à la manière des fédéralistes. Administrativement, j'appartiendrais plutôt par mes souvenirs et par mes habitudes à l'école de la République et de l'Empire, et eux plutôt à l'école de Lafayette et des États-Unis. J'aurais plutôt raison qu'eux si la France électorale, universalisée dans son vote, avait besoin du puissant contre-poids du pouvoir pour faire équilibre à la liberté ; et ils ont plutôt raison que moi, sous notre régime de monopole, où des résistances localisées sont nécessaires pour contrebalancer les exagérations de l'autorité centrale.

Hommes de bonnes mœurs, de simplicité et de vertu, ils exhalent autour d'eux une odeur d'honnêteté, et on leur remettrait volontiers le pécule du trésor public, comme on leur remettrait son propre pécule, sans billet.

L'un a plus de feu et s'inspire plus vite.

L'autre a plus de retenue et médite davantage.

L'un se lève et s'emporte de sa place, et ne se donne pas le temps de monter à la tribune. Il faut qu'à l'instant même la vérité échappe de son cœur et qu'elle éclate sur ses lèvres; mais s'il se trompe, il ne met

point de fausse honte à ne pas le reconnaître, et il le confesse tout haut avec une candeur charmante.

L'autre, moins accessible aux impressions du moment, moins homme d'affaires, moins pratique, voit son sujet avec plus de portée sociale, avec plus de hauteur philosophique.

L'un a plus de force dans l'argumentation et l'autre plus d'étendue et de souplesse; l'un serait plus propre à l'action et l'autre au conseil; l'un se détermine dès qu'il croit, et l'autre doute encore, même en croyant.

Celui-ci est l'un de ces hommes petits, délicats, nerveux, fins, pénétrants, qui ne vous laissent pas le plaisir de la causerie; ils se lancent après votre pensée sitôt que vous en décochez le trait, et ils lui font faire plus de chemin que vous ne lui en feriez faire vous-même.

Dois-je leur souhaiter à tous deux d'arriver un jour au pouvoir? Je sais bien ce que nous y gagnerions, mais je pourrais leur dire aussi ce qu'ils y perdraient.

MALLEVILLE

Celui-ci n'est pas avocat, et il n'en a pas moins d'esprit pour cela. Allez donc, lui disais-je, il y a dix ans, montez à cette tribune, parlez, je m'y connais, vous êtes orateur! Il a bien tardé, peut-être trop, enfin l'y voilà et l'y voilà très-agréablement installé! Il a la parole assurée, l'accent décisif et impertinent, je ne dis pas le ton, je dis l'accent; je crois pourtant que j'ai dit impertinent, je me reprends, je dis un peu impertinent, et ma phrase se trouve ainsi faite : il a l'accent un peu impertinent des gens du Midi, l'accent de M. Liadières, l'accent de qui encore? l'accent de M. Thiers, par exemple, et de bien d'autres; mais j'avoue que, pour moi, pour moi seul, si vous voulez, cet accent n'a rien qui déplaise. M. de Malleville y joint le geste — ah! il y joint le geste! — Oui, et c'est un ensemble qui a de la chevalerie, de l'esprit, de la grâce. Comme il a été dans les affaires, c'est terrible! car il sait comment on tourne le bouton des fonds secrets, et comment s'ouvrent les portes des endroits où l'on n'y voit goutte. A chaque mouvement qu'il fait, le ministre de l'intérieur et de la

police tremble de peur, et il lui semble que M. de Malleville se baisse pour prendre sa bougie. Heureusement que c'est un homme très-discret, il est du Midi !

Puisqu'il est vrai que les ministres se sont réservé la direction exclusive des débats et qu'aucun fonctionnaire de la majorité ne peut se moucher, cracher, éternuer, bruire, fumer, parler ni voter que sous leur bon plaisir, il en résulte que la tribune n'est plus qu'une dépendance, qu'une rallonge de la table ministérielle, qu'une succursale de leur église, qu'une annexe, qu'une chapelle latérale, qu'une stalle du chœur, qu'un banc-d'œuvre, et que chaque ministre est devenu, lorsqu'il s'agit de son département, le personnage le plus important de la Chambre. A tout seigneur donc, tout honneur ! et commençons par MM. les ministres :

DUCHATEL

Quoique ses bonnes et pressantes messageries à la préfecture de mon préfet (que Dieu lui en envoie une meilleure !) m'aient fait chasser de la Chambre pour cause d'indignité, indignité que je n'ai que trop méritée pour avoir défendu les deux meilleures choses du ciel et de la terre, la Religion et la Liberté, je rendrai à M. Duchatel plus de justice que beaucoup de gens qu'il n'a jamais blessés ; car je n'ai point de rancune et je juge les orateurs d'après leurs défauts et leurs mérites, et non d'après le mal ou le bien qu'ils m'ont fait.

En politique générale (tant l'intérieure que l'extérieure), M. Duchatel roule dans l'orbite de M. Guizot.

En matière électorale, on a beaucoup trop vanté son habileté de mains : c'est un triste compliment que celui-là et qu'on ne doit recevoir, lorsqu'on l'a malheureusement encouru, qu'avec un embarras rougissant ; et pour tous les honnêtes gens, c'est une fort vilaine maxime de l'école doctrinaire, que la corruption se peut tenter en fait d'élection, à la charge de réussir, et que la fin justifie les moyens. Voilà cependant le seul fruit, le fruit amer qu'aura produit pour nos hommes d'État leur entente cordiale avec l'Angleterre !

Cette adroite et hostile insulaire qui s'en va implantant et débitant

partout les produits, marchandises et cultures de son terroir, aura colonisé chez nous la corruption de son Parlement.

Dans la conduite de sa vaste administration, M. Duchatel est facile de travail, expéditif et vigilant. Dans ses relations extra-parlementaires, il est bienveillant de procédés, libéral de secours, sans inquisition et sans préjugés.

Comme économiste et comme financier, il a des connaissances exactes sinon profondes, et plus d'application que de nouveauté.

Comme orateur, je lui ferai les mêmes reproches que je vais faire à un autre ministre. Il parle trop vite, si vite que, quelquefois, il s'emmêle dans sa parole et qu'il bredouille. Mais comme il est obligé de s'arrêter assez souvent devant la colère et les interruptions de la Gauche, ces temps d'arrêt le soutiennent et coupent son discours, heureusement pour lui. Cet avantage du temps d'arrêt qu'il ne devrait tenir que de lui-même, il le doit à l'Opposition. Il doit aussi la meilleure partie de ses réussites aux attaques mal combinées de ses adversaires. Ils vont, en effet, sans ordre, sans préparation, sans chefs, sans discipline, isolés, à l'aventure, le relancer sur son terrain. Il les y attend ; il a en main le texte des instructions officielles, les défenses des agents incriminés, les réponses aux objections prévues, les excuses toutes prêtes, les documents rétorqueurs. Il y plaide avec une faveur marquée la cause des fonctionnaires, devant une majorité de fonctionnaires. Il invoque les nécessités de l'ordre public et les considérations de l'intérêt général, motifs toujours puissants sur l'esprit des hommes indifférents ou inattentifs. Il compte aussi, et non pas sans raison, sur l'étourderie des assaillants, sur l'emportement de leurs passions, sur la vulgarité, l'erreur, la puérilité ou la moquerie des détails où ils tombent et se noient. L'Opposition commet presque toujours la faute de vouloir combattre en tirailleurs, en condottieri, sur un terrain où le pied lui glisse, le terrain des détails, et de déserter le terrain ferme, le terrain des principes. M. Duchatel la presse et la pousse d'une main vive et sûre. Il lit, il commente, il riposte, il attaque à son tour, il nie, il affirme. Il ne se laisse ni abattre, ni interrompre, ni forcer au recul. Il fait appel sur appel aux centres et il les intéresse, il les mêle dans le débat jusqu'à leur faire l'illusion de croire qu'ils y ont été acteurs. Qui, en définitive, a tort, qui a raison, sur le fait

particulier ? Il y a au moins doute, et dans le doute la Chambre s'abstient.

DUMON

Il plaiderait toute espèce de cause, même la sienne, car il est avocat. Laissez-lui étudier, pendant une demi-heure, quelque dossier militaire, et les nouveaux députés qui n'ont jamais vu le maréchal Soult et qui verraient M. Dumon à la tribune, diront : Voilà un grand homme de guerre !

Vous assurer qu'il ait un plan d'ensemble, un système lié, des principes pour nos routes, ponts, chaussées, ports et canaux, c'est autre chose. Organiser le pont et la chaussée, ce n'est pas là la principale affaire d'un ministre des travaux publics ; c'est d'organiser les grands et petits chemins électoraux.

En bon ministre, M. Dumon a dû promettre l'impossible, jusqu'à des rivières : des rivières sans eau, si vous voulez, mais enfin ce sont toujours des rivières ; aucun électeur ne peut du moins se plaindre qu'on lui ait refusé une rivière, une bonne rivière. On ne refuse pas non plus impitoyablement des lignes de fer à des lignes de députés. Plus il y a de députés embossés sur la ligne, plus ils sont sûrs d'avoir leur ligne. D'ailleurs, ils se coalisent patriotiquement pour le fait et à l'intention de ladite ligne ; ils se la passent, ils se la votent dans l'intérêt de l'État, bien entendu, et le ministre aidant, toujours dans l'intérêt de l'État. Ajoutez que le candidat électoral va plus vite par wagon, et devenu député ministériel, il revient de même.

La parole de M. Dumon va plus vite encore, ou plutôt elle va toujours du même train. Elle n'a point de ressaut, point d'arrêt sur les rails où elle court.

J'aime l'eau fluide de cette improvisation ; mais il ne faudrait pas toujours la laisser couler, et M. Dumon devrait quelquefois fermer son robinet.

Rien ne fatigue plus une assemblée que ces orateurs faciles. Le discours parlementaire veut une diction grave et lente, des pauses, des temps de repos, des intonations variées. M. Dumon manque, à

la tribune, de philosophie, de science, de véhémence, de vigueur, de dialectique, de saillies, il ne s'élève guère au-dessus de M. Cunin-Gridaine.

Mais placez votre lunette sous l'optique d'une Commission ou d'un Conseil d'État, vous l'y verrez au premier rang. Il y brille comme homme d'affaires, avec les grâces sérieuses d'une élocution tempérée. Il y exposera les faits avec la lucidité d'une mémoire heureuse. Si la discussion s'égare, il la remettra en son point. Il ne laissera aucune objection sans réponse. Il élaguera du Droit ce qui s'élève dans les régions de la théorie, et il n'en prendra judicieusement que ce qui est applicable à la cause. Il résumera les questions dans leur ordre le plus clairvoyant, et il leur ouvrira quelquefois des solutions nouvelles. Esprit froid, méthodique, souple, étendu, abondant d'analyse, esprit de commissaire.

LACAVE-LAPLAGNE

Jurisconsulte et calculateur, il a des connaissances exactes en droit, en finances et en économie politique. Bon rapporteur, tête assez forte, un peu lourde.

Le Budget a pris, dans l'engrais de son ministère, un abdomen rebondi et volumineux. M. Laplagne le regarde, si gros il est, avec des yeux de gloire et de triomphe. La belle santé !

Mais si M. Laplagne eût laissé la moitié de l'impôt dans la poche des contribuables, le pays ne serait-il pas plus riche, et le service de l'État n'en irait-il pas aussi bien ? La science financière consiste moins à savoir recueillir qu'à savoir distribuer, et à consommer qu'à produire. Nous arrivons insensiblement d'un côté à l'aristocratie de la fabrique et des banques, et de l'autre à la taxe des pauvres. Les écus ont sans doute beaucoup de poids ; mais quand des millions de misérables tireront à eux l'autre plateau de la balance, ne la feront-ils pas pencher, et alors que deviendra le gouvernement et peut-être la société ?

Il faudrait du génie pour résoudre ces questions-là. Il faudrait moins et plus, il faudrait du cœur.

A cela près, nous nous plaisons à reconnaître que les demandes et les réponses des pièces de cent sols se font sur tous les points du territoire avec la vitesse et la régularité du télégraphe électrique, et que M. Laplagne est un administrateur intègre, ponctuel, vigilant, compassé, rangé, réglé et parcheminé aux quatre coins, comme un livre en partie double.

MARTIN (du Nord)

Il est un peu pareil à ces enfants du Midi qui nous arrivent par le coche de Toulouse, encore pendus à la mamelle de leurs nourrices. Vous avez beau les laver dans les eaux du grasseyement parisien et leur passer une plume dans la gorge pour ébarber leur accent, il en sort et il vous pique à l'oreille. On naît et on meurt Gascon. Ainsi M. Martin est né avocat et il mourra avocat; il aimerait mieux que ce fût Garde des sceaux.

Je n'ai jamais vu personne de moins sérieusement convaincu, et c'est parce qu'il n'est pas convaincu qu'il est habile. Il a une sorte de chaleur factice, d'animation anhélante et précipitée sous laquelle il trame les fils de son argumentation déliée. Il ne devait pas être à Douai un mauvais avocat, quand il y plaidait devant Messieurs les causes de sept heures. C'est, du reste, un homme doux, poli, bienveillant, sans grande science de jurisconsulte et sans principes, comme tous les avocats, mais non sans dextérité et qui n'a pas plus mal mené qu'un autre, dans son long ministère, le gouvernement de la jugerie.

Ses choix d'évêques, chose assez difficile, on en conviendra, n'ont pas été trop passionnés.

Ce n'est pas que le département des Cultes ne le mette sur les épines, au retour de chaque session ; car il lui faut aller défendre à la Chambre des députés, en habit bourgeois, les Congrégations religieuses et presque les Jésuites contre M. Isambert, et combattre à la Chambre des pairs en simarre pour l'Université contre M. de Montalembert.

Montalembériste au Palais-Bourbon, Isambérien au Luxembourg, là

dévot, ici philosophe, c'est un double rôle qu'il joue tous les ans. Eh! bien, je vous assure qu'il ne s'en tire pas trop mal.

CUNIN-GRIDAINE

Je ne vous donne pas M. Cunin-Gridaine[1] pour un foudre d'éloquence, et je ne parierais pas une aune de drap de Sedan, qu'il sache que Cicéron ait plaidé *pro Milone*, ni que Démosthène ait triomphé d'Eschine, ni que les Grâces fussent trois sœurs, et qu'Euterpe jouât de la flûte; j'aime bien mieux qu'il nous dise ce que la betterave râpée et bouillie nous rend de sucre et de mélasse, ce que nos fabriques ont versé sur tous les marchés du monde en concurrence avec l'Angleterre, de lin, de coton, de lainage et de soie, et ce qu'il avait fait venir d'hectolitres de blé dur et tendre dans les entrepôts de la Méditerranée et de l'Océan, pour nourrir les pauvres ouvriers de nos villes et de nos campagnes; cette science, que vous en semble, par un temps de disette, vaut bien celle du grec, et ce qui, même en temps d'abondance, vaut bien aussi de savoir le grec, c'est d'avoir, comme M. Cunin-Gridaine, de la justesse dans l'esprit, un coup d'œil exercé, pas d'entraînement aux folles théories, du bon sens et de l'expérience des affaires. D'ailleurs, figurez-vous bien qu'en commerce et qu'en agriculture le gouvernement n'a point à faire et point à mener: c'est une espèce de cantonnier qui a la police et l'entretien de la grande route et qui doit la rendre bien libre, bien dégagée et bien roulante pour que toutes les voitures du public puissent la parcourir dans tous les sens, nuit et jour, sans encombrement et sans obstacle. M. Cunin-Gridaine est un assez bon cantonnier du chemin de l'agriculture et du commerce.

DE SALVANDY

En vérité, peu m'importe que M. de Salvandy ait été appelé par M. Thiers un ministre magnifique ou un magnifique ministre, je ne

[1] Ancien fabricant.

sais lequel des deux. Dupont (de l'Eure) n'a-t-il pas l'air bon homme et fin d'un fermier de Normandie? Pourquoi Salvandy, qui est, je crois, d'origine espagnole, n'aurait-il pas la fière tournure d'un hidalgo? Ne faut-il pas, à la cour comme à la ville, que chacun ait son air et sa perruque?

Soit écrivain, soit orateur, le talent de Salvandy ne sonne pas toujours un son métallique et pur. Il y a des pailles dans l'acier de son éloquence, comme il y en a dans sa voix. Ces sons aigres, criards, cassants, cassés, fêlés, gutturaux des Villèle, des Salvandy, des Thiers, nous déchirent l'oreille, à nous autres Athéniens de Paris ; il faut du temps pour s'y faire.

Non pas que je veuille comparer M. de Villèle avec sa vive intelligence et sa logique précise, ni M. Thiers avec son esprit naturel et charmant à M. de Salvandy qui n'est ni précis ni charmant. Mais il ne manque ni d'élévation dans sa pensée, ni d'ampleur dans sa méthode, ni de vigueur pittoresque dans son expression.

Il est bien un peu vain de pouvoir, un peu entêté d'aristocratie, un peu déréglé dans son imagination, un peu féru de ce qu'il croit être de la gloire et qui pourrait quelquefois n'être que du bruit.

Il donne aussi infiniment trop dans la palme et dans la qualification, et à leurs génuflexions, à leurs épitoges de soie et à leurs degrés, nos professeurs pourraient se croire transportés dans l'empire chinois des mandarins ; peut-être n'est-il pas toujours non plus très-facile, j'en conviens, de mener et de satisfaire tant d'intellectualités pédantes et vaniteuses, si contentes d'elles-mêmes et dont la plus petite prend sa classe pour un royaume et sa férule pour un sceptre?

Lorsque M. de Salvandy s'est emparé de la tribune, il y tient bon et il n'est pas homme à lâcher place. Il sait toutes les raisons qu'il y a à dire, mais il les dit trop longuement. Sa phrase languit, se filandre et s'emmêle. Tous, au surplus, gens de l'Opposition, gens des centres, conservateurs, réformistes, orateurs de chiffres, orateurs de bitumes, ministres, avocats surtout, ont une parole qui parle trop des trois quarts. Aussi qu'en sort-il? du vent, du vent, du vent.

M. de Salvandy a une qualité qui n'est pas aujourd'hui des plus communes, il ose dans un pays de trembleurs ; il remue ses jambes,

il va, il tombe, il se relève, il tombe encore, mais enfin il marche ; or, le mouvement, c'est du progrès.

Verra-t-il ce qu'il y a à voir dans la question de l'enseignement et fera-t-il ce qu'il y a à faire ? Aura-t-il l'esprit aussi juste qu'il l'a prompt ?

Que dois-je ajouter ? Il est chevaleresquement poli ; il est impartial dans ses jugements personnels ; il se passionne pour les belles actions et pour les grandes choses ; il a la chaleur, l'énergie, l'élan, l'entrain, la décision des natures généreuses. Il fait le bien comme elles, par instinct plutôt que par réflexion, et s'il se trompe, c'est de bonne foi.

Du banc des ministres me voilà arrivé, pour dernière station, au banc des orateurs utiles. Ils ne se prennent pas l'aile à la glu des théories. Ils ne vont pas donner comme des aigles, à vol perdu, dans les rayons du soleil ou plutôt dans ce qui est au-dessous, dans les nuages. Ils rasent modestement la terre et ils touchent le but.

Parmi les députés utilitaires, brille au premier rang M. *Arago*, lorsqu'il s'agit de réduire la science en loi ; M. *Gouin*, sur la question des banques et des rentes ; M. *Garnier-Pagès*, sur toutes les thèses financières ; M. de *Mesmay*, sur le sel ; M. de *Saint-Priest*, sur les postes ; M. *Réal*, sur les pensions ; M. *Vitet*, sur les patentes ; MM. *Cordier*, *Bineau* et *Legrand*, sur les ponts et chaussées ; M. *Duvergier de Hauranne*, sur la politique générale ; M. *Drouin de Lhuis*, sur les affaires étrangères ; M. *Ferdinand Barrot*, sur la colonisation de l'Algérie ; M. *Desjobert*, sur les abus du régime militaire ; M. *Lanjuinais*, sur les comptes de la marine ; M. *Saint-Marc Girardin*, sur l'Université ; MM. *Luneau* et *Deslongrais*, sur le budget ; MM. *Isambert* et *Jollivet*, sur l'esclavage ; M. de *Tracy*, sur l'agriculture et sur l'enseignement ; M. *Allard*, sur les fortifications et le génie ; M. *Subervic*, sur les remontes ; M. de *Lasteyrie*, sur la réforme électorale ; M. *Delessert*, sur les salles d'asile et les caisses d'épargne ; M. *Larabit*, sur les chemins de fer ; M. *Roger*, sur la liberté individuelle ; M. *Lherbette*, sur la liste civile ; M. *Gauthier de Rumilly*, sur les douanes ; M. *Dar-*

blay, sur le commerce, et MM. *Vivien* et *Chasseloup*, sur toutes les questions administratives.

J'ai fini, et ma main fatiguée vient de donner le dernier coup de pinceau à ma dernière esquisse. Maintenant, vous pouvez, Messieurs, lever la tête, vous regarder, et vous admirer dans votre portraiture.

DES BORDS DE L'ILISSUS[1]

— 1835 —

TIMON A PHILOXÈNE

Vous me demandez, mon cher Philoxène, ce qui se passe dans la ville de Minerve.

Vous savez que Philippe est un prince, j'allais dire fort rusé, mais je me reprends, fort adroit et qui depuis longtemps méditait de nous gouverner pour notre bien, non pour le sien.

Il y a quelque temps d'ici, que notre petite république étant un peu agitée, des esclaves de Philippe coururent la ville, semant l'or et les promesses, et firent si bien qu'une troupe de gens se mit à crier : *Vive Philippe! vive Philippe!*

Celui-ci, qui était prévenu de la chose, parut inopinément aux portes du Pyrée. Il fit entrer ses Thraces dans la ville, harangua le peuple, salua et donna des poignées de main à tout le monde. Vous connaissez, Philoxène, nos Athéniens, peuple léger et changeant. Ils prirent Philippe par la main, le conduisirent au temple de Minerve et

[1] Cette charmante fantaisie a paru dans le recueil publié en Belgique sous le titre de : *Libelles politiques*. Nous avons cru devoir la placer ici comme formant le complément des portraits du règne de Louis-Philippe, car il manquait à la galerie le portrait de ce prince ; le lecteur, nous le pensons, ne regrettera pas que nous ayons intercalé dans le *Livre des Orateurs* cette esquisse vraiment attique.

(*Note de l'éditeur.*)

lui mirent sur la tête, ce qu'il préfère le plus, une couronne non de fleurs mais d'or.

On dit bien que, voyant cela, la statue de Miltiade hocha la tête et que les mânes de Périclès murmurèrent dans le tombeau. Mais Philippe étant le plus fort, on fit une loi pour déclarer que tous ces changements-là étaient fort heureux, que la république n'avait pas le sens commun et que Philippe régnait par le vœu des Athéniens, sans en excepter un seul. Vous sentez, mon cher Philoxène, qu'à cela je n'ai pas le plus petit mot à dire, et qu'il faut bien que Philippe soit un grand prince, puisqu'il a une armée de trois cent mille fantassins, cinquante mille chevaux, sans compter les éléphants, la nomination des juges criminels, l'amende, la prison, la relégation dans le pli de sa robe et beaucoup d'or.

En outre, il faut que vous sachiez que l'Aréopage, où il a fourré valets, porte-plumes, gardes du corps et philosophes de cour, lui a permis de ruiner par des amendes et de transporter dans une île déserte de la mer Égée, éternellement battue par les orages, tout citoyen d'Athènes qui s'aviserait de regretter Miltiade et Périclès, de faire fumer de l'encens dans son gynécée devant les statues de la liberté, fussent-elles d'argile, et de ne pas convenir que cette troupe de gens qui ont fait roi Philippe soit le peuple d'Athènes, le peuple tout entier.

Si nos soldats ne vont plus combattre le grand roi des Perses, si nous n'envoyons plus nos flottes châtier les pirates de Sicile, si les trophées de Miltiade ne nous empêchent plus de dormir, si nous avons, à peu de chose près, peur de tout le monde, nous avons d'un autre côté, mon cher Philoxène, l'avantage incomparable de vivre sous le sceptre d'un roi père de cet Alexandre, de ce noble jeune homme qui vient de se distinguer dans une entreprise glorieuse contre les Parthes qui fuient toujours, d'un roi le plus doux, le plus paternel, le plus libéral et le plus tolérant des rois, qui a une armée de trois cent mille fantassins, cinquante mille chevaux, sans compter les éléphants, la nomination des juges criminels, l'amende, la prison, la relégation dans le pli de sa robe et beaucoup d'or.

Vous conviendrez, mon cher Philoxène, qu'avec un si grand prince et de si douces lois, nous sommes aujourd'hui le peuple le plus heu-

reux de la Grèce et si riches, si riches que les Athéniens ne savent plus que faire de leur argent. Non, mon cher Philoxène, vous ne reconnaîtriez plus la ville de Minerve. Non, ce n'est plus cette ville triomphante, où le peuple rassemblé sur la place publique dictait ses lois au reste de la Grèce, où les timides monarchies de l'Asie nous envoyaient leurs rois pour ambassadeurs, où la main de Xeuxis représentait sur la toile vivante les héros de Marathon, où vingt mille spectateurs, pressés dans le cirque populaire, saluaient Euripide et Sophocle de leurs transports, où l'on n'entendait retentir sous les ombrages du lycée, dans le temple de Minerve et sur les siéges de l'Aréopage, que des leçons de philosophie, des chants de gloire et des paroles de liberté. Il n'y a plus ni goût, ni esprit, ni politesse dans cette célèbre Athènes. On n'y songe plus même à faire l'amour.

Tout est devenu marchandise. Philippe est banquier. Il vend, il achète, il spécule, il agiote, il cote le change des drachmes sur les place de commerce du Péloponèse. Il a de grosses sommes sur les navires de Tyr et dans le trésor de Corinthe. Le reste s'entasse dans ses caves : chaque soi , il s'enferme dans le lieu le plus reculé de son palais. Vous croyez peut-être qu'il y médite une expédition contre le grand roi, ou qu'il rédige des lois pour le bonheur de la Macédoine. Non, c'est le cours des fonds publics d'Argos ou de Thèbes qui le préoccupe. Il chiffre, il multiplie, il suppute, il compute, il additionne. Combien lui rapporteront cinq cents talents d'argent bien placés, en main sûre? Et les intérêts des intérêts? Et s'il retranchait sur les gages de ses Macédoniens? Et les bénéfices du change sur Argos? Et les profits sur les vins de Chio, les laines de la Cappadoce et les huiles de l'Eubée? Comptez, comptez donc!

Vous ne me croirez pas, Philoxène, et vous direz que je calomnie Philippe. Y pensez-vous? Moi calomnier Philippe! Un si grand prince, un prince qui a une armée de trois cent mille fantassins, cinquante mille chevaux, sans compter les éléphants, la nomination des juges criminels, l'amende, la prison, la relégation dans le pli de sa robe et beaucoup d'or!

Ce goût de thésaurisation, Philoxène, a gagné de proche en proche, et de par Jupiter, se sont dit nos aréopagistes, puisque Philippe est si économe, pourquoi ne le serions-nous pas à notre tour? Réduisons la

dette que nos pères firent pendant les guerres avec les peuples de l'Asie et du Péloponèse. Le projet fut fort goûté du peuple d'Athènes qui se trouverait soulagé du poids des impôts. Mais Philippe, qui sait placer et qui sait compter, se prit à dire : Oh ! oh ! l'on veut donc réduire l'intérêt des fonds publics, et si j'en avais !

Les Thraces, que Philippe a pour ministres, ont bien vite ramassé cette précieuse parole de leur maître, *si j'en avais !* Ils en ont conclu, avec leur sagacité ordinaire, qu'il devait en avoir et qu'il en avait beaucoup, de ces fonds-là, et, se présentant devant l'Aréopage dans l'attitude des suppliants, ils ont invoqué contre cette peste d'économie tous les dieux et toutes les déesses de l'Olympe ; ils ont fait remarquer très-judicieusement que si Philippe aimait les réductions, cela devait s'entendre de ses dépenses personnelles et non de ses recettes ; que dans l'intérêt d'une bonne police, un roi ne saurait être trop riche, ni un peuple trop imposé ; que les artisans et les laboureurs devaient travailler et payer pour le compte des banquiers et des capitalistes du Pyrée, et que les Athéniens devaient s'estimer trop heureux qu'on leur eût permis, en échange de leur gloire et de leur liberté, d'enrichir et d'adorer Philippe, ce grand prince qui avait une armée de trois cent mille fantassins, cinquante mille chevaux, sans compter les éléphants, la nomination des juges criminels, l'amende, la prison, la relégation dans le pli de sa robe et beaucoup d'or.

Ces considérations macédoniennes firent sourire l'Aréopage, qui persista à vouloir soulager les Athéniens, malgré le goût prononcé de Philippe pour la réduction de sa dépense et pour l'augmentation de sa recette.

Ce qu'oyant Philippe, il fit retirer ses Thraces pour ne pas rompre trop ouvertement avec l'Aréopage.

Déjà nos orateurs battent l'air de leurs paroles et ils font de la prosopopée. De quoi Philippe se soucie peu, pourvu qu'il leur attrape leur argent et autre chose. Car hier soir, étant à goûter le frais sous le péristyle du temple de Jupiter, j'ai entendu l'un de nos archontes dire tout bas que Philippe allait lier la ville au Pyrée par de petites citadelles qui baigneraient leur pied dans les eaux de l'Eubée, et qu'il remplirait, depuis les casemates jusqu'à leurs cornes extérieu-

res, de Thraces et de Molosses barbus[1]. Nous verrons ce que dira l'Aréopage. Je vous laisse à penser, mon cher Philoxène, ce qu'il adviendra, avec tout ceci, du reste de notre argent et de nos libertés.

C'est mon esclave Lysis qui vous portera cette lettre, de peur qu'elle ne tombe entre les mains du cabinet noir de notre Macédonien, ne voulant ni vous compromettre, mon cher Philoxène, ni me mettre moi-même, qui passe pour un puritain, encore plus mal avec le seigneur Philippe qui a une armée de trois cent mille hommes, cinquante mille chevaux, sans compter les éléphants, la nomination des juges criminels, l'amende, la prison, la relégation dans le pli de sa robe et beaucoup d'or.

[1] Allusion aux fortifications de Paris.

QUATRIÈME PARTIE

LES NOUVEAUX ORATEURS[1]

LEDRU-ROLLIN

Au moment où je donnais le dernier coup de pinceau aux portraits de mes Orateurs, l'horizon se rembrunissait, la foudre grondait sourdement. La Chambre dormait dans cette torpeur qui n'est pas le sommeil, mais l'avant-courrière de la mort.

Les rassemblements de guinguettes oratoires, les plats, les fourchettes, les toasts et la presse devenaient de jour en jour et d'heure en heure les maîtres de la situation.

Personne ne savait au juste ce qu'il voulait ni ce qui allait arriver.

[1] M. de Cormenin, dans le *Livre des Orateurs*, a retracé par l'histoire de la Tribune l'histoire de tous les hommes qui ont joué un rôle dans les affaires du pays depuis 1789 jusqu'en 1848. Les nouveaux portraits, qui paraissent pour la première fois dans cette édition, complètent la galerie, et conduisent l'histoire de l'éloquence parlementaire au-delà même de la vie de l'auteur, puisque l'on y trouve l'homme d'État qui a été jusqu'en 1869 l'interprète le plus autorisé de la politique impériale.

M. Ledru-Rollin — M. Rouher — tels sont les noms significatifs entre lesquels se trouve comprise la série des nouveaux orateurs. Entre le ministre de l'intérieur de la République et le ministre d'État de l'Empire, viennent se placer MM. de Montalembert, Jules Favre, Billault, Dufaure et Cavaignac.

Dans ces nouveaux portraits qui mettent en présence des caractères si divers et des opinions si divergentes, M. de Cormenin a cherché, comme dans son premier livre, à réduire les figures des hommes qu'il peint aux justes proportions de l'histoire et de la vérité; c'est au lecteur à juger s'il y a réussi. En semblable matière, les contradictions sont inévitables; mais, que l'on partage ou non les opinions de l'auteur, on n'en lira pas moins avec un vif intérêt ces pages brillantes qui font revivre un passé tout rempli de généreuses espérances et d'amères déceptions.

(*Note de l'éditeur.*)

On voulait du nouveau, même ceux qui n'en voulaient pas ; car on est généralement, en France, plutôt curieux que révolutionnaire, et c'est bien long pour un peuple soufflé chaque matin sur la bouche et dans les deux oreilles par les deux soufflets de la Tribune et de la Presse, qu'un gouvernement qui a déjà duré dix-sept ans.

Les ministres avaient tous perdu la tête, et même en ne donnant qu'une moitié, qu'un quart de réforme, ils auraient écarté l'orage et rasséréné le ciel; après quoi ils se seraient retirés de l'orchestre gouvernemental pour faire place à d'autres exécutants. Mais quels sont les ministres assez prévoyants ou assez généreux pour faire place à d'autres exécutants?

On ne leur laissa pas même le temps d'avoir peur et, la nuit venue, on promena à la lueur des torches les premières fantasmagories de l'émeute.

La Chambre stupéfiée, prise en dessus et en dessous, n'osait se résoudre à rien, et l'on vit, dans cette séance du 22 février 1848, le retour des choses d'ici-bas, — ô punition des usurpateurs, dix-huit ans attendue ! — quelques députés sans mandat proclamer la déchéance de Louis-Philippe, de même que d'autres députés sans mandat avaient, dans la séance du 27 juillet 1830, proclamé la déchance de Charles X.

La duchesse d'Orléans eut beau venir héroïquement revendiquer les droits du comte de Paris, de même que Charles X avait revendiqué, après la double abdication du grand-père et de l'oncle, les droits de Henri V ; on répondit, à l'un comme à l'autre, qu'il était trop tard, c'est-à-dire trop tard d'une demi-heure, temps en effet bien long pour une révolution qui commence ou qui finit, et avec des gens aussi pressés que les Français pour que ce qui commence finisse et pour que ce qui n'est pas fini recommence.

Le président de l'auguste Assemblée, M. Sauzet, n'eut pas la moindre idée de la haranguer. C'était pourtant le cas ou jamais, pour un avocat qu'il était, de faire là une belle harangue ; il est vrai que les députés regardaient plutôt les portes de sortie que le président, et MM. Dupont (de l'Eure), Ledru-Rollin, Lamartine et Garnier-Pagès, après avoir serré affectueusement la main ou le pied fuyant de leurs collègues, s'en allèrent bras dessus bras dessous à l'Hôtel de Ville, sans trop savoir ce qu'ils y pourraient faire et dire. Mais c'est égal, on va

toujours, et, à défaut d'y faire ce qu'on veut y faire, si l'on veut faire quelque chose, on y fait ce qu'on peut ou ce qu'on vous y fait faire.

Pendant ce trajet, M. Sauzet, plus qu'interloqué, ne songea pas, après avoir consulté la Chambre qui demandait : « Quoi ? qu'est-ce ? que fait-on ? que faisons-nous? où sommes-nous? sommes-nous quelque part ? sommes-nous quelque chose? » à prononcer le moindre « hors la loi, » avec ou sans accompagnement de responsabilité.

Le maréchal Bugeaud, qui n'était pourtant pas fou et forcené de l'égalité, au lieu de sauver le roi malgré lui, comme on sauve malgré lui un homme qui se noie, et de marcher à la tête de la troupe contre les émeutiers, s'amusait à leur faire de l'éloquence. Joli moment et bien choisi pour faire aux gens de l'éloquence, surtout de l'éloquence de tribune ! Que pouvait, je vous le demande, contre l'émeute qui grondait, qui grossissait et qui s'approchait, un faible vieillard entouré de sa femme et de ses enfants, craignant à la fois pour sa vie et pour sa dynastie, et passant tour à tour, dans ses irrésolutions et dans son désespoir, de M. Guizot à M. Thiers, de M. Thiers à M. Odilon-Barrot et de M. Odilon-Barrot à je ne sais qui? Il ne lui restait d'autre ressource que de fuir. Il s'esquiva, emportant dans un fiacre sa monarchie parlementaire.

Les émeutiers, maîtres de Paris, des casernes, des ministères, du télégraphe, des journaux et du trésor, étaient maîtres de la France.

La France ne peut pas rester une seule minute sans gouvernement. Que voulez-vous? c'est son idée à elle, c'est peut-être son besoin.

Mais quelle forme de gouvernement lui donnerait-on? C'était là la question et l'embarrassant.

Pour se donner le temps de réfléchir, les gens de l'Hôtel de Ville, moitié par sagesse, moitié pour garder l'emploi, déclarèrent que l'on consulterait la France ; mais ce n'était point là l'idée des gens de la rue, qui, de plus fort, se récrièrent, et à moins de descendre de l'Hôtel dans la rue, il fallut bien qu'on fît monter la rue dans l'Hôtel.

Moi aussi, dégoûté des corruptions de la Monarchie, j'aurais désiré, avec Chateaubriand, la République, mais j'aurais voulu, vœu bien innocent, qu'on ne nous la donnât que longtemps, bien longtemps après ma mort. Peut-on être plus désintéressé ?

Les gens de l'Hôtel, les pieds dans leurs ficelles, ne laissaient pas que d'être assez empêtrés.

Ils étaient onze. Est-ce qu'on peut gouverner à onze, même un village ?

Ils étaient sans armée ; est-ce qu'on peut, chez nous, avoir une bonne police, si l'on n'a pas une armée?

Ils étaient sans Chambre. Est-ce qu'on peut se passer longtemps de Chambre pour gouverner, tant bien que mal, un peuple révolutionné, à moins que, pour le gouverner mieux, l'on ne s'en passe tout à fait?

Était-ce assez, pour le Gouvernement provisoire, que de lui servir chaque matin, pour l'entretenir dans le goût de la parole, des dizaines de discours : discours à la garde nationale, qui se lassait à force de sauver uniformément chaque matin les discourus et les discourants ; discours aux provinciaux, qui se disputaient eux-mêmes pour en entendre, et surtout pour en faire ; discours à tous les corps d'états et de métiers de Paris, qui y trouvaient l'occasion de perdre leur temps, de quitter leurs épouses bien-aimées ou leur cuisinière, et d'aller boire au cabaret ; discours à des corps de femmes qui n'étaient pas belles et qui ne savaient en outre ce qu'elles disaient; discours au conseil d'État, à la Cour de cassation et à toutes les jugeries possibles ; discours à des Polonais, à des Badois et à des Scandinaves, qui n'étaient ni de la Pologne, ni de Bade, ni de la Scandinavie, ou qui si, par hasard, ils en étaient, ne pouvaient comprendre un mot de ce qu'on leur répondait sans les avoir compris.

Il y avait dans le Gouvernement provisoire des avocats, des banquiers, des journalistes, des poëtes et des écrivains de mérite ; il n'y avait pas d'hommes d'État : aucun d'eux n'avait manié les affaires publiques ; ils étaient étrangers à la pratique du gouvernement dans un pays où tout est gouvernement et pratique.

Ils commirent faute sur faute ; ils firent ce que font les hommes qui au lieu d'être *un* sont *onze*, tous égaux, pour mener les autres et se mener eux-mêmes, chose encore plus difficile.

Ils agirent au milieu du trouble et du bruit des cohues, au lieu de se renfermer tout seuls dans le coin le plus retiré de l'Hôtel de Ville. Les abordait qui voulait, les accablait de sots conseils et les assour-

dissait à qui mieux mieux, sans compter que se trouvaient là quatre ou cinq avocats des plus fameux, c'est-à-dire des plus parlants, tout le long du jour et fort avant dans la nuit, au lieu d'agir, on pérorait.

On s'était dit, dans ce conventicule, et comme je l'ai dit, que l'on gouvernerait provisoirement sans nom et sans forme, jusqu'à ce que la Nation se fût expliquée sur ce qu'elle voulait, et c'était là, en vérité, le parti le plus sage et le seul logique; mais incontinent, quelques hommes, à manches retroussées, s'assemblèrent au bas des fenêtres et se mirent à crier : « Nous voulons la République. » Ce qu'entendant les gens à habits noirs qui entouraient le tapis vert du Provisoire, ils se mirent à dire : « Ah! voilà le peuple qui crie : Vive la République! Si nous faisions comme eux? » Et d'une!

Le peuple, c'est-à-dire les gens à manches retroussées, voyant qu'il n'y avait qu'à demander pour obtenir, crièrent de plus fort : « Nous ne voulons pas qu'il reste un seul soldat de ligne à Paris! » C'est très-bien, répondirent les onze du Provisoire, il ne restera pas un seul soldat de ligne à Paris, et il n'en resta pas un seul, en effet. Et de deux!

Et l'on se dit ensuite, à bas bruit et autour du tapis : Il faut que nous soyons beaucoup de députés, parce que la France est très-grande et que plus il y a de monde qui parlent tous à la fois, plus il est facile de s'entendre. Et de trois!

Et qu'il sera plus facile aussi de nommer ceux qui veulent en être, à commencer par nous, et, pour que nous en restions plus sûrs, nous dresserons, en petit comité des scrutins de liste où nous ne mettrons que nos amis, et nous d'abord, ce qui est bien naturel; nous serons ainsi sûrs et certains de n'avoir que des agents dévoués et de la sorte fut fait. Et de quatre!

Et l'on eut à élire beaucoup de députés, neuf cents, c'est-à-dire soixante-quinze fois trop, pour le moins, de ce qu'il aurait dû y en avoir, et cela divertissait par la nouveauté du spectacle les paysans qui venaient à la ville sur dix de front, les tambours, le curé et le maire en tête! et je n'ai pas besoin de vous dire que des neuf cents, je fis partie, sans que les braves gens qui m'élurent quatre fois le même jour, à Auxerre, à Laval, à Marseille et à Paris, — je les en remercie — sussent le premier mot de ce qu'ils faisaient, j'aime à le croire;

puis, on nous inscrivit officiellement dans le *Moniteur*, par ordre alphabétique et sans rature.

Nous nous réunîmes en place Bourbon, dans la vilaine salle d'un beau palais, où nous étions, vu le nombre, les uns sur les autres, et après avoir été inaugurés, je ne me souviens plus par qui, les plus peureux d'entre nous, je les connaissais, dans le paroxysme de leur frayeur, se levèrent soudainement et crièrent par trois fois : Vive la République! ce que nous répétâmes tous avec un enthousiasme de plus en plus impossible à décrire, et, pour que l'émotion gagnât ceux du dehors comme ceux du dedans, il fut résolu que l'Assemblée nationale descendrait les degrés du péristyle et se mêlerait au peuple. Ce peuple, c'était un millier de curieux tous plus ou moins Anglais, Italiens, Allemands, Auvergnats, quelques-uns Français! C'était tout ce qu'on voudra, mais ce n'était pas la France de trente-six millions d'hommes, ce n'était même pas Paris, ville de onze cent mille âmes, qui n'avaient, ni l'une, ni l'autre, délégué ces gens-là en aucune manière, et je me sentis abaissé par cet hommage sot et plat, dans ma dignité de représentant du peuple, et je le dis tout haut. Nous en portâmes la peine huit jours après. Une populace d'émeutiers, roulée dans la poussière, ivre de cris et d'alcool, et nous rendant mépris pour lâcheté, envahit la salle, nous chassa honteusement de nos banquettes curules et, en dissolvant l'Assemblée, déclara qu'à ses yeux patriotiques, nous n'étions que des commis, que Paris était tout et que la France n'était rien.

Si le Gouvernement provisoire eût été habile et s'il eût entendu sa partie, il avait huit choses bien simples à faire : se réduire de onze à un — se passer de Chambre — éteindre les lampions et rallumer les réverbères — museler la rue, le club et le cri — mettre Paris en état de siége — masser cent mille hommes au camp de Vincennes — et j'en ajoute une septième : transférer le siége du gouvernement à Versailles, et puis, en huitième lieu, consulter la France.

Ou il fallait faire cela, ou il ne fallait pas faire de révolution, et je suis parfaitement de ce dernier avis.

On ne doit cueillir les fruits d'un arbre que lorsqu'ils sont mûrs, et le fruit de la République ne l'était pas; elle a avorté tout uniment parce qu'elle n'était pas à terme; son terme n'était que dans un siècle.

Il faut des esprits préparés à son avénement par un profond respect pour l'autorité et pour la religion, par des mœurs pures et par des habitudes simples, économes et désintéressées. Personne n'a trahi la République de 1848; elle s'est trahie elle-même en se méprisant. Ses auteurs, fabricateurs et conducteurs ne méritent ni de haine, ni de glorification; trompés par le bruit que faisaient autour d'eux des ambitieux subalternes et par les acclamations peureuses des partis hostiles, ils se sont imaginé que la République était dans les mœurs et dans les cœurs; elle ne figurait que sur les murailles. Le peuple des campagnes a élu le Président sans vouloir d'un président et ne voulant que d'un Empereur, et ce fut le peuple qui prit Bonaparte par la main et qui le mit, malgré lui pour ainsi dire, sur le trône, à quoi celui-ci, s'il avait eu plus de force d'âme, aurait dù résister et rester ce qu'il était.

L'Assemblée fit pareillement faute sur faute; la première, celle de rédiger trop lentement sa Constitution, de la faire trop longue et de la surcharger de promesses organiques; la seconde, d'affaiblir et de désarmer le pouvoir exécutif dans ses rapports avec elle, tandis qu'elle se précautionnait et s'armait dans ses rapports avec lui; la troisième, de ne pas proposer d'exécuter elle-même ce qu'elle avait conçu; la quatrième, de ne pas se réduire, au cas dont je parle, des soixante-quinzièmes tout juste; la cinquième, de ne pas soumettre sa Charte à la ratification du peuple.

A peine, malgré à peu près toute l'Assemblée constituante et malgré toute l'administration officielle, Louis-Bonaparte fut-il nommé par l'acclamation universelle du peuple Président de la République, qu'il n'y avait déjà plus de République, et jamais appellation ne mentit plus au fait.

Tous les républicains, à peu près, furent écartés de la nouvelle Chambre. Les électeurs laissèrent sur le carreau les pères de la Constitution, les Garnier-Pagès, les Armand Marrast et les Lamartine.

Le Socialisme, dont les tendances latentes, répandues de plus en plus dans les bas-fonds de nos campagnes, se réduiraient à la pratique d'un partage brutal, d'une pillerie brutale, et, au besoin, d'une tuerie brutale, faisait alors des trouées effrayantes dans les théories des anciens révolutionnaires. La République n'était plus qu'un mot, un pré-

texte, un nom; dès qu'on avait éloigné de l'Assemblée renouvelée les fondateurs de la République, et que l'on eut mis en suspicion les journaux qui les soutenaient, il parut vrai, il était vrai que le scrutin des élections, sous la double torsion des sociétés secrètes et des feuilles de la basse presse départementale, serait désormais livré à la terreur; que la Constitution n'était plus que l'une de ces tortues sous lesquelles on montais jadis à l'assaut, et qu'on se délivrerait de la République démocratique et nominale, pour lui substituer une république socialiste et dictatoriale dans les mains par exemple de je ne sais qui. Cette incertitude même de ne pas savoir ce qu'on deviendra, loin d'arrêter les esprits ardents, ne fait que donner plus d'aliment à leur flamme.

Ils se poussent témérairement, dussent-ils être brisés par les écueils vers des rivages inconnus dont ils embrassent avec frénésie les contours vagues et les terres volcanisées.

Ledru-Rollin, débarrassé de ses compagnons de Février, Armand Marrast, Garnier-Pagès, Dupont (de l'Eure) et Lamartine, avait été parfaitement choisi pour être le chef des entrepreneurs de la politique nouvelle.

Sa sorte de talent allait à sa sorte de rôle.

Le bruit, les cris, l'enthousiasme, les passions avivées, la fièvre d'une Assemblée orageuse, agissent violemment sur ces tempéraments colorés où le sang domine.

Ordinairement, les hommes de cette trempe empourprée s'aveuglent de leurs propres éblouissements et ne savent pas toujours très-bien ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font et, chose singulière, c'est là précisement ce qui fait leur force, et si vous les mettez au milieu d'un club de gens vulgaires et prédisposés, ils s'en rendent bientôt les maîtres, même avec des cris sans articulations, même sans savoir où ils les mènent, à la manière des pythonisses échevelées. C'est par là que les clubs français deviennent en peu de jours, en peu d'heures quelquefois, de véritables loges de fous, qu'il faut, dans l'intérêt de ces fous-là et des passants, interdire et fermer au plus vite.

Je suis très-loin de dire que la Montagne fut un club, mais je suis très-loin aussi de dire qu'elle fut un lieu paisible et que l'agitation de ses membres ne réagit pas encore plus orageusement sur Ledru-Rollin, que Ledru-Rollin ne réagissait sur eux.

Nous n'étions plus à ce temps où je lui reprochais de ne point assez se tirer de ses propres entraves, de ne point assez se laisser aller au grand courant de la Chambre. Il faut, lui disais-je, que l'orateur se sente lui-même entraîné, s'il veut qu'il m'entraîne. J'ajoutais : Ledru-Rollin a de beaux moyens, de l'organe, de la prestance, de l'action, et il se retient. Allez donc !

Je disais cela avant 1847, mais en 1849, il n'était plus question ni pour moi de le pousser ni pour lui de se retenir, et je n'avais plus besoin de lui dire : Allez, allez donc ! Il n'allait vraiment que trop vite et que trop loin et, si on l'eût laissé faire, où n'aurait-il pas été ? tant le vertige du Socialisme avait tourné la tête d'un homme sobre de paroles, aimable de caractère et naturellement bienveillant et affectueux !

Ledru-Rollin prévit d'un coup d'œil que la Révolution convergeait au Socialisme et il se porta vers lui avec son parti qu'il y attirait, tandis que la majorité de l'Assemblée fit un pas d'arrière dans les voies de la fusion orléaniste et légitimiste ; si bien qu'il n'y eut un moment d'autre et de sincère républicain en France que le Président de la République.

Ce fut entre ces deux partis de l'Assemblée que s'ouvrit le feu. Le Président, posté non loin du champ de bataille, l'œil braqué sur les deux partis qui en venaient déjà aux mains, observait la lutte et jugeait des coups.

La majorité et la minorité, quoique divisées par des abîmes, semblaient ne pouvoir s'unir et s'entendre que pour fausser à qui plus la Constitution et pour pousser le Président de la république malgré lui à cette extrémité où le Parlement, devenu conspirateur, allait tomber sans pouvoir se relever, frappé du coup de foudre d'une autre Ordonnance de juillet réussie.

Mais on n'en était pas encore arrivé là ; l'heure de la chute de M. Ledru-Rollin n'avait pas encore sonné, et ce n'est pas un spectacle sans curiosité que de le voir sur le champ de bataille de 1849, manœuvrer à la tête des Montagnards.

Dans le combat qu'il allait désespérément livrer, M. Ledru-Rollin ne manquait ni de soldats dévoués, ni de lieutenants habiles.

Parmi ceux des Montagnards qui se disputaient la faveur de servir

sous ses ordres, sans vouloir aller aussi loin, figuraient au premier rang MM. Jules Favre, son aide de camp, et Michel (de Bourges), son chef d'état-major, tous deux avocats renommés ainsi que leur chef, comme s'il était dit que, pour commencer une révolution et surtout pour la finir, on ne pouvait se passer d'avocats.

Michel (de Bourges) n'avait plus la force ni la jeunesse qui sont nécessaires pour soutenir la fatigue et l'épuisement de la tribune. J'ignore comment et pourquoi il s'était assis, dans les derniers temps, au sommet de la Montagne. Je jure qu'il ne serait jamais descendu aux pratiques sanglantes et anarchiques de la démagogie. Ses sentiments religieux, à défaut de sa haute raison, l'eussent retenu, près d'y tomber, sur le bord des grandes fautes.

C'était un maître que Michel (de Bourges), un vrai maître dans le jeu compliqué des effets oratoires. Il était surtout maître de lui-même et de ses passions, qu'il ne laissait jamais transpirer que dans la mesure de ses desseins et qu'il savait contenir et rappeler en quelque sorte à lui, lorsqu'elles allaient le fourvoyer. Penché sur son banc, l'œil à l'affût, il épiait sa proie et fondait sur elle comme un aigle des montagnes ; une fois entre ses serres puissantes, il la déchirait en lambeaux et il les semait dans l'espace. Il allait, il marchait d'une estrade à l'autre et comme s'il eût été chez lui plutôt que dans une grande Assemblée, se parlant à lui-même, tantôt avec des éclats de voix et tantôt avec des intonations sourdes mais vraies. Ton simple ou emphatique, poses, articulations, raisons tirées du sentiment populaire, arguments d'une science profonde, allusions aux faits de l'histoire, sombres prédictions de l'avenir, mouvements d'éloquence qui semblaient le forcer à les produire; tout était combiné, préparé et arrangé avec une habileté sans pareille et, dans les solos qu'il jouait sur la vaste scène du Parlement, je n'ai jamais vu de comédien plus accompli.

Jules Favre, l'autre lieutenant de Ledru-Rollin, était un dialecticien subtil qui emmêlait ses adversaires dans les fils croisés de son argumentation, comme l'araignée enveloppe dans ses toiles les bourdonnements des plus gros insectes. Une fois pris à son piége, il les enserrait d'un nœud si fort qu'ils ne pouvaient plus s'en dépêtrer et qu'ils demandaient grâce ; mais, comme il ne faisait pas de quartier,

il passait pour méchant, quoique personne ne le soit moins que lui. Il avait apporté à la tribune les habitudes enchevêtrées et les contours à n'en pas finir du Barreau et il eût été un plus grand orateur, s'il n'eût pas été un si grand avocat [1].

Mais celui sur qui se fixaient avidement tous les regards de l'Assemblée, lorsqu'il entrait dans la lice, accompagné de ses fidèles et rudes compagnons, c'était Ledru-Rollin. A lui seul, il remplissait la scène.

Par sa longue assistance aux banquets démocratiques, par sa part éclatante à la Révolution de février, par la célébrité trop fameuse de ses circulaires, par ses nombreux adhérents répandus dans tous les commissariats et sous-commissariats des départements et dont l'influence survivait à leur retraite, par la répulsion vive de ses collègues et de l'Assemblée, et pourquoi n'ajouterais-je point par l'impétuosité de ses passions et par la souplesse, la hardiesse et la fécondité de ses talents oratoires, Ledru-Rollin se trouvait porter l'épée de commandement du parti des violents. Qu'il fût venu dans leurs rangs de lui-même ou qu'il y eût été poussé, comme je le crois, peu importe, il y était, il y resta, il s'y fit une large place, la première.

M. Ledru-Rollin dominait la Montagne par sa position. Il avait une haute et belle prestance, un geste impérieux, une déclamation accentuée, une argumentation ferme et serrée, une sagacité pénétrante, une discussion à la fois habile et sobre ; prenant ses adversaires, sans les ménager, au défaut de leur cuirasse, les tournant sous la vigoureuse poignée de sa dialectique et les opposant à eux-mêmes ; plein de feu et de cette animation qu'il tirait plutôt encore de son tempérament sanguin que de son âme ; il s'emparait vivement de la tribune et il y parlait comme un homme qui se sent fort des autres et de lui-même, en maître et comme s'il voyait apparaître dans un horizon découvert et s'approchant de lui, de jour en jour, la domination et l'empire.

Non, ce n'était pas un homme vulgaire que M. Ledru-Rollin, et il mérite d'autant plus d'attention qu'il a été, dans l'Assemblée législative, le chef incontestable d'un parti considérable, le parti des Montagnards qui grossissait à vue d'œil et qui, s'il ne se fût peut-être pas

[1] Voy. le portrait de J. Favre.

tant pressé, pouvait, par un coup d'audace, se rendre le possesseur des affaires et changer inopinément, à l'aide de la violence et de l'intimidation, le gouvernement démocratique en un gouvernement démagogique.

Les Bonapartistes n'eurent pas de chef avoué, les Orléanistes non plus, les Légitimistes pas davantage; ils se conduisirent tous trois comme des enfants.

Sans doute, M. Ledru-Rollin ne s'est point montré non plus un homme politique ; il n'était qu'un homme de parti, mais il n'en était que plus redoutable, puisqu'il n'avait affaire qu'à des gens de parti, c'est-à-dire à des gens aussi étourdis que lui et qui ne doutaient de rien. Son auditoire montagnard, politiquement parlant, était tout à fait à sa taille. Ainsi, pour un homme qui proclamait la république immortelle — une république d'un jour — il lui fallait la guerre, la guerre à tous les tyrans — quels tyrans ? — sans savoir si l'on était prêt à la faire — on ne l'était pas — si la nation la voulait — elle ne la voulait pas — quoique M. Ledru-Rollin l'affirmât, car les avocats affirment tout; en paix comme en guerre, affaires étrangères, civiles, administratives, politiques, théologiques, ils plaident tout, tout à première vue, tout à volonté, tout avec la même vigueur d'assurance.

Comme eux, M. Ledru-Rollin courait sus à ses confrères chambriers; il les arguait, il les réfutait, il les opposait à eux-mêmes, à la manière du Barreau.

Toujours féru des guerres de 1793, il croyait qu'on pouvait lancer quatorze armées contre l'Europe, sans se rappeler qu'il avait commencé lui-même par licencier le peu de troupes qu'il y avait à Paris en février, et qu'alors il ne restait absolument rien d'organisé pour tenir campagne, rien en mesure, rien de prêt. Il croyait que la France brûlait de la chaleur de son sang, de sa fièvre de tribune. L'Assemblée, qui ne voulait pas de la république chez elle, en voulait moins encore ailleurs. Les démocrates allemands, sans aucune sympathie pour nous, soit par jalousie ou défiance, jetaient plutôt des regards de convoitise sur Metz et sur Strasbourg. Le Pape avait été forcé, et les Romains, soulevés par quelques coureurs d'aventures politiques.

Le roi Albert ne songeait, dans son patriotisme italien, si fier et si

désintéressé, comme on sait, qu'à s'arrondir territorialement et qu'à s'approprier la Lombardie, et voilà tout.

Cependant que, des deux membres du Provisoire, l'un poëte, M. de Lamartine rêvait et que l'autre, avocat, M. Ledru-Rollin déclamait ; mais avec des déclamations et des rêves, on ne constitue pas des empires, on ne bat pas les ennemis, on ne fonde pas la liberté.

La France aime assez le nouveau, mais elle n'aime pas les aventures.

M. Ledru-Rollin avait beau s'écrier d'un ton menaçant : Nous savons comment la république a été conquise sur les barricades !

C'est précisément parce qu'on ne le savait que trop, qu'on n'était pas d'humeur à recommencer et que tous les rois de l'Europe s'apprêtaient à s'opposer par la force supérieure de leurs armées aux turbulences fanfaronnes de notre démagogie.

N'était-ce pas une folie que de vouloir entreprendre et monter encore un autre gouvernement avec des pavés? Ces pavés et ces gouvernements-là durent juste le temps qu'on met à les défaire, le temps d'un repavage.

De même que M. Ledru-Rollin aurait bien voulu remettre sur pied les quatorze armées de la république, il admirait beaucoup aussi les héros de la Convention et l'incorruptibilité de feu M. de Robespierre[1].

Ce culte d'anachronisme commençait à prendre faveur sur les bancs de la Montagne. Je crois qu'au fond ce n'était qu'un moyen d'effrayer les centres, et pas un moyen, je vous jure, plus mauvais qu'un autre.

Dans le même sens, M. Ledru-Rollin prétendait que le tribunal révolutionnaire avait été obligé, pour défendre le droit — quel droit? — de se placer au-dessus du droit[2].

Apprenez, Monsieur, qu'on n'est jamais obligé de se placer au-dessus du droit, surtout lorsqu'on n'a aucun droit, puisque la Convention n'avait été ni élue ni ratifiée par le peuple universel et qu'ainsi le tribunal révolutionnaire, ce prétoire de bourreaux, était aussi illégal et aussi sauvage que ceux qui le nommèrent. Apprenez surtout

[1] Voy. p. 1373. *Moniteur* de 1848.
[2] Voy. même page.

qu'on n'est jamais obligé de verser un sang innocent et que ces tristes paroles qui échappaient de vos lèvres et non de votre cœur, j'en suis bien certain, ne sont et ne peuvent être que la justification de l'assassinat politique.

Il défendait aussi les clubs, c'est-à-dire ses agents, ses avocats. Il invoquait les lois, il citait les auteurs, il prenait ses adversaires au traquenard de leurs anciennes paroles. Jeu puéril en un danger si grand[1] ! Il s'agissait bien vraiment de nous jeter à la tête ces mots sans aucune suite et sans aucun sens, de tranformation sociale et de solidarité républicaine ! Je suis d'avis, moi aussi, que sans clubs, on ne peut guère former les politiques d'un pays ; mais le club est-il un fruit qui puisse mûrir sous le soleil de la France ? Nous qui avons de la poudre et du bitume dans nos cervelles nous, qui nous enflammons d'un geste et d'un regard, nous qui passons en deux minutes de la discussion à la conspiration et de la parole aux armes ? La Convention elle-même a fermé les clubs, la république de 1849 aussi. Tout gouvernement qui voudra vivre vingt-quatre heures les fermera.

J'ai dit également que l'un des thèmes les plus favoris de M. Ledru-Rollin était de prendre sous son patronage la république romaine, cette république imposée au Pape et née dans le sang de Rossi, par le poignard.

Comment M. Ledru-Rollin ne comprenait-il pas que l'intronisation de cette république insensée menaçait Rome d'une invasion autrichienne et qu'elle nous appelait sur les cimes des Alpes ? que si la république de Rome était vaincue, la république de Paris allait en ressentir le contre-coup, et que si la république de Rome était victorieuse, nous eussions été bientôt obligés de défendre les rampes du Dauphiné contre l'agression de l'Italie unitaire et sans qu'elle fît la moindre attention à nos belles et chevaleresques protestations de solidarité républicaine ! Rien n'était plus impolitique au point de vue français que de telles paroles, si ce n'est la défense imprudente et impie d'une telle cause.

M. Ledru-Rollin, avocat comme Mauguin, avait comme Mauguin ou, pour mieux dire, comme tout avocat, la manie, la déraison qui les dé-

[1] Voy. p. 294, 711, 778.

mange tous à la gorge, de vouloir parler sur les affaires étrangères [1].

Comme Mauguin, exactement comme Mauguin, il avait ses courriers d'ambassade, ses lettres, ses informations d'Allemagne, de Russie, d'Italie, de Hongrie, ses chiffres, ses alliances, ses correspondances, ses confidences, ses réminiscences et ses urgences.

Il se sentait pris particulièrement du besoin de faire des interpellations, il en faisait sur tout sujet et à tout venant.

Et, comme vous l'allez voir, il n'était pas, sur ce point-là, facile de lui échapper.

Il nous dit, en effet, qu'en voyant M. Odilon-Barrot, alors ministre et horriblement fatigué, qui sortait, il courut après lui et le pria de rentrer à la Chambre, lui déclarant qu'il comptait l'interpeller, et M. Odilon-Barrot, observa-t-il naïvement, lui répondit « qu'il avait, en ce moment, quelque chose de plus pressé à faire. »

C'était un terrible homme, comme on le voit, que M. Ledru-Rollin, qui ne permettait à personne d'avoir autre chose de pressé à faire, quoiqu'il fût lui-même pressé, très-pressé, de lâcher des personnalités blessantes. Ainsi, il ne se gênait pas pour jeter l'opprobre au front de ses adversaires. Il appelait aussi les journaux royalistes des *misérables* [2]; c'était là des façons de parler bien étranges, et comme autant d'étoupes goudronnées qu'on aurait approchées imprudemment du feu.

A la suite de ces irritants débats, on nommait le ministre, je souligne, un *lâche*, un *infâme*, un *traître*, et l'on veut qu'une république, à qui les Montagnards faisaient parler cet agréable langage, ne devînt pas odieuse à tout le monde ?

Malgré les récriminations qui partaient de tous les bancs, M. Ledru-Rollin s'échauffait de plus en plus dans son discours ; il ne voulait pas absolument démordre de ses idées de propagande et de conquête. Il y revenait sans cesse, il voulait, il demandait qu'on déclarât à l'instant même la guerre à l'empereur de Russie. Il croyait tenir à la main le manifeste de Brunswick ; il ne vivait que dans le passé révolutionnaire de 1793, comme si l'Europe n'avait pas changé, comme

[1] Voy. p. 1891.
[2] Voy. p. 1754.

si la France, sans armée, sans union, déchirée par les sophistes, troublée par les clubs, incendiée par les soufflets de la basse presse, aurait pu résister aux millions de soldats de la Russie et de l'Autriche, sourdement appuyés par l'Angleterre! comme si elle ressemblait à la Convention, cette Assemblée de 1849 qui, deux ans plus tard, devait se laisser prendre et enfermer à peu près ainsi que dans une souricière, avec ses généraux d'Afrique, ses philosophes, ses poëtes, ses astronomes, ses historiens, ses démocratiques orateurs, ses gens de la Plaine et ses Montagnards.

Cependant, M. Ledru-Rollin, déjà engagé sous les voûtes sombres de sa ruine, s'y enfonçait de plus en plus, comme s'il eût été poussé, lui et ses compagnons, par une sorte de vertige.

Chaque fois presque qu'il montait à la tribune, il ne demandait plus que l'accusation de Louis Bonaparte et de tous les ministres. Il la lui fallait tout de suite, sans répit, audience même, pour trahison de la république romaine et de la démocratie européenne[1].

Que dire d'un pays où les hommes qui passaient pour inoffensifs, qui l'étaient, pour des gens instruits, sensés, raisonnables, qui l'avaient été, peuvent devenir tout à coup des maniaques de révolution et de terreur? C'est à n'y pas croire, et aujourd'hui qu'ils sont revenus à leur bon sens, qui doit être plus étonné qu'eux-mêmes de ces aberrations d'esprit plutôt que de cœur, où ils se laissèrent aller.

On aurait dit des ombres qui se battent dans un songe ; il passe devant vous des bruits et des éclairs, il se fait des jours, il se fait des nuits. La tête fume, l'œil brille, la raison s'égare et les bras sont prêts à frapper.

A lire les discours des Montagnards et des fusionnistes de ce temps-là, tout aussi passionnés et peut-être plus inintelligents, on croirait, tant la fièvre contagieuse de l'omnipotence parlementaire leur portait à tous au cerveau! que le gouvernement de l'État, de l'armée et des affaires appartenait à la Chambre!

M. Ledru-Rollin veut et demande, sans qu'une pareille motion excite trop de surprise, qu'on nomme sur-le-champ des commissions de députés pour examiner la conduite des généraux, absolument comme la

[1] Voy. p. 1759.

Convention aurait pu le faire, et la Fusion, qui se souciait du pouvoir exécutif presque autant que la Montagne, ne dit pas du tout non. Il était évident pour tout le monde que la majorité tournait.

Un ordre du jour, de M. Ledru-Rollin, qui dénonçait une conspiration contre la République, ne fut repoussé que par trois cent huit voix contre deux cent soixante [1].

M. Ledru-Rollin crut que le moment était venu — et il ne se trompait, en effet, que d'une quarantaine de voix — de passer des mots aux faits, et de la provocation à la révolte.

Son audace redouble, il s'écrie : « La Constitution a été violée ! » — Notez que personne ne l'avait jamais respectée et que personne n'en voulait plus, ni ceux qui l'attaquaient, ni ceux qui faisaient semblant de la protéger. — « Nous la défendrons, poursuit-il, même par les armes ! — Oui, oui, répondent en chœur une foule de députés, même par les armes ! » Voilà comme les démagogues entendaient la souveraineté du peuple : Même par les armes [2] !

De là, il n'y avait qu'un pas à l'émeute du Conservatoire, qui devait clore par une catastrophe ridicule la carrière oratoire et politique du tribun [3].

Si, au lieu d'aller trouver M. Ledru-Rollin, chef de parti, batailleur et ayant perdu la tête, quelqu'un fût venu le voir dans son cabinet de grave jurisconsulte et lui eût dit : « Monsieur, je suis sur le point de faire cette folie. — Gardez-vous-en bien, » lui aurait-il répondu.

Mais la fortune favorise les audacieux, non pas toujours en leur donnant la victoire, mais plutôt en leur procurant une défaite. C'est de la sorte qu'ont été favorisés deux personnages bien différents dont je prends les noms entre mille, Charles-Albert et Ledru-Rollin. Si Charles-Albert eût vaincu les Autrichiens à Novare, la république marchait derrière lui et l'eût décapité au milieu de son triomphe. De même, si Ledru-Rollin eût vaincu la république au Conservatoire des arts et métiers, le Socialisme quelques jours après l'eût saisi dans ses griffes de tigre et l'eût porté tout pantelant sur les marches de l'échafaud.

[1] Voy. p. 1897 et 1911.
[2] Voy. p. 2047.
[3] Journée du 13 juin.

Et maintenant que la république française et que la république romaine ont disparu, que leur double tribune s'est tue, et que leurs clubs, leurs fusions, leurs démagogies, leurs montagnes et leurs épouvantes s'évanouissent dans le passé et ne sont déjà plus que les ombres d'un songe, qu'il me soit permis de m'adresser à M. Ledru-Rollin et, sans haine comme sans faveur, de lui dire :

Voyons, monsieur Ledru-Rollin, voyons : malgré plus d'une observation, je vous ai rangé dans ma Galerie, où vous voilà en bonne et belle compagnie d'hommes d'État et d'orateurs. Est-ce que jamais la fantaisie pourrait me prendre de songer à flatter les puissants et les heureux? qui me le commanderait et à qui obéirais-je? Je suis le plus indépendant des hommes, non pas parce que je puis l'être, mais parce que je veux l'être. Je ne dois, je ne dis pas de pitié ni de respect, mais de déférence qu'aux proscrits et si j'avais des vœux à faire, ce serait pour presser leur retour. Mais voyons, vous etes patriote et vous ne voulez pas ensanglanter le sein de la patrie, ni que les hordes étrangères mettent leur pied, outrageusement libérateur, dans nos campagnes dévastées par l'incendie et dans nos cités décimées par l'échafaud. Vous êtes républicain et vous savez que le devoir de tout bon citoyen est de courber la tête sous la volonté du peuple exprimée par le vote régulier et libre du suffrage universel ; vous êtes un jurisconsulte éminent et vous savez que la république, ni dans sa forme, ni dans ses institutions, ni dans ses hommes, ni dans ses choses, n'est point le Socialisme, et que le Socialisme lui-même ne serait pas seulement l'utopie rêveuse de quelques publicistes fêlés, mais l'orgie échevelée, telle qu'ils l'entendraient et la pratiqueraient, de quelques assassins et de quelques démons. Vous avez des sentiments d'humanité, vous avez la conscience de la justice et du droit, et aussi, comme nous tous, l'amour de vous-même, et en voyant à l'œuvre les compagnons qui se serreraient autour de vous, vous reculeriez généreusement d'horreur, et eux, ne pouvant faire de vous leur complice, en feraient leur victime. Enfin, vous êtes un ami trop sincère de la liberté politique, pour ne pas savoir que dans un pays de trente-huit millions d'hommes, presque tous pauvres et ignorants, elle ne consiste pas, soit à tourner sans cesse, avec des soifs ardentes et des faims inassouvies, autour des brocs et des marmites humanitaires, soit à écouter

des harangues de clubs et de tribune qu'ils ne comprennent pas, n'ayant ni la place ni le temps de les ouïr, ou à feuilleter des journaux de trois pieds carrés, écrits d'une écriture fine, eux qui ne savent ni écrire ni lire. Vous connaissez trop bien la France et l'état de son instruction, pour ne pas savoir que ces exercices de la parole et de la plume que j'appelle les plaisirs des intelligences cultivées et d'un loisir oisif et que vous appelez, vous, des libertés individuelles, obligatoires et indispensables, ne sont des libertés praticables et jouissables que pour des gens comme vous et moi, ou pour des gens qui nous ressemblent; vous êtes trop sensé pour ne pas convenir avec moi que, dans ces vastes ruches du genre humain, ruches du travail sans relâche et sans fin, la première de toutes les libertés pour toutes ces abeilles bourdonnantes de l'agriculture et de l'industrie, une liberté à laquelle, égoïstes que nous sommes dans les hautes classes de la société, nous ne songions pas vous et moi, il y a vingt ans, et qui est pourtant la première de toutes, c'est la sécurité publique ! Vous avez de l'amour pour le peuple et vous devez épargner sa paix ; enfin vous croyez à Dieu, puisque vous êtes exilé et malheureux, alors vous ne devez pas attacher de prix réel aux grandeurs et aux possessions d'ici-bas ; vous devez reconnaître que ces révolutions qui troublent et renouvellent la face des républiques et des empires n'arrivent que par l'ordre de la Providence et vous dire, malgré la douleur du trait qui vous perce le sein, qu'il est plus beau de pardonner à ses ennemis que de se venger.

Je n'en dirai pas davantage, et que Dieu m'épargne à jamais de frapper des exilés et des vaincus !

Oh ! si je ne suivais que les inspirations de mon cœur et si j'étais d'ailleurs le maître de le faire, j'ouvrirais les grandes portes de la France à tous les condamnés politiques, princes ou autres, sans condition et sans distinction de pénalité et de jugement. Est-ce que nous ne vivons pas sous le régime de la souveraineté du peuple ? Est-ce que la France n'est pas notre mère commune ? Est-ce qu'il peut y avoir dans le cœur des mères, lorsque leurs enfants leur tendent les bras, des repoussements éternels ?

Oui, pourquoi resteriez-vous à jamais bannis de votre patrie, vous, Louis Blanc que j'aimais, vous, princes sans offense et sans défense,

Bourbons de toute race, proscrits de toute proscription, et vous, Victor Hugo, l'un des plus beaux génies de la France?

Oui, Ledru-Rollin, avec vous je veux le dire, avec vous je le répéterai :

Y a-t-il pour un Français de peine qui soit comparable, même la peine de mort, à la peine de vivre dans un ostracisme éternel, loin de ses amis et de son pays? C'est toi, je le sens comme vous, c'est toi que nous regrettons sans cesse, chère France, France bien-aimée! terre où nous sommes nés, terre où nous ne pourrons plus mourir, et lorsque, du haut des falaises de Douvres, nous croyons te voir, nous te voyons poindre à l'horizon dans les bouillards du soir et du matin, nous pleurons solitairement et nos mains qui se tendent vers toi ne peuvent pas même embrasser ton rivage!

MONTALEMBERT

En ce temps-là il y avait une Chambre des pairs, et je ne veux pas que quelque écolier de la génération actuelle me demande naïvement ce que ça pouvait être. Je puis le lui dire, pourvu qu'il ne me demande pas en même temps ce que c'est que le Sénat actuel. Je ne puis le lui dire.

Le gouvernement parlementaire a été importé et reçu en France, comme une imitation anglaise, par le roi Louis XVIII, prince demi-libéral qui avait un pied sur l'ancien régime et l'autre pied sur le nouveau.

Mais dans tout ceci, il n'y eut que les Anglais qui, en voisins jaloux, surent parfaitement ce qu'ils faisaient et le bon parti qu'il leur serait possible de tirer de cette marchandise.

Aussi, depuis, l'ont-ils voulu fourrer partout, et il y en a eu à revendre en Europe!

Le Sénat de Napoléon vit dans la Chambre des pairs une retraite lucrative et décorée, et la vanité des vieux révolutionnaires parvenus ne fut pas fâchée de se mêler aux grands noms de la monarchie.

Louis XVIII y mit ses courtisans, ses premiers gentilshommes et les

compagnons fidèles de son exil, espérant faire couler plus facilement l'innovation d'un parlement anglais dans le sein de sa noblesse, et, à quelque intervalle, on lui jetait le passe-temps d'un procès criminel de lèse-majesté.

Il y eut donc une Cour des pairs, cour de justice ; il n'y eut jamais de Chambre des pairs, Chambre politique.

Dans ces conditions, la pairie n'eut pas de raison d'être. Le seul prétexte qu'on en donne fut qu'elle servait à amortir par la nécessité et la lenteur d'un second débat les vivacités et les audaces d'une Chambre unique ; mais alors eût-il fallu du moins que la seconde Chambre procédât, comme la première, de l'élection et qu'elle ne fût que temporaire ; qu'elle eût la faculté alternative des contestations de l'impôt et qu'on la soumît à d'autres formules, tout à fait incompatibles avec l'idée que, nos voisins et nous, nous nous faisons d'une Chambre des pairs.

J'ajoute que cette raison de l'amortissement d'un double débat perd beaucoup de sa force dans un pays où tous les hommes raisonnables conviendront que l'un des plus grands services qu'on puisse lui rendre c'est d'abréger et de réduire à quelques semaines le cours des sessions annuelles et de faire le moins de lois possible.

Je voudrais bien qu'avant de nous parler du balancement des pouvoirs et de l'heureux retard d'une discussion géminée et allongée, pour des affaires dont la prompte expédition est le singulier et premier mérite, on voulût bien faire attention à ma réponse.

La France en a pensé comme moi. Napoléon ne mit au Sénat que des pensionnaires, pensionnaires du généralat, pensionnaires de la magistrature, pensionnaires de la Cour, pensionnaires du ministère et du Conseil d'État, pensionnaires de l'administration et de l'Institut.

A sa chute, qu'ils précipitèrent avec assez peu de patriotisme et de reconnaissance, la France et Louis XVIII ne tinrent aucun compte de leur Constitution[1].

La Chambre des députés, tout éclopée qu'elle fût, ne s'embarrassa pas le moins du monde de la Chambre des pairs de Charles X ; elle

[1] Constitution du Sénat de 1814.

l'entraîna sur ses pas. Elle lui coupa une partie de ses membres, et bientôt après elle lui rogna dédaigneusement son hérédité[1].

La pairie de Louis-Philippe fut traitée par la Révolution de février avec un tel mépris, qu'on ne s'aperçut qu'au bout de deux ou trois jours qu'il y en avait une[2]. Voilà les racines qu'après quarante ans la pairie avait poussées dans le sol de la France. Je ne dis pas que notre Sénat en ait de plus profondes, mais il n'affecte pas du moins d'être un corps politique, de qui dépendent la Constitution et l'Empire. On lui a épargné et il s'épargne le débat foncier des lois, et il a le mérite d'aller vite en besogne, ce qui n'est pas un petit mérite pour une nation toujours pressée. Qu'en dit-elle, et pour vous, lecteurs, qu'en dites-vous? Je crois que vous avez là-dessus des avis très-différents, selon que vous désireriez qu'on vous nommât ou qu'on ne vous nommât pas sénateur, ou selon que vous regrettez ou que vous ne regrettez pas d'avoir été pair de France!

Mais que signifiait donc la pairie française? les bourgeois, anciens procureurs au Châtelet et avocats de province, n'avaient certes pas la prétention d'y représenter l'aristocratie. Les grands seigneurs ruinés n'y faisaient pas meilleure figure. Qu'est-ce qu'une aristocratie sans influence sur l'opinion, sans richesse territoriale et sans priviléges héréditaires? Les députés forts sur la complaisance, les professeurs montés sur leur ergot, les marchands de houilles et de fer et les ministres-avocats que Louis-Philippe y enfourna, et qui avaient plus de mérite que de nom et de fortune, n'avaient pas, que je sache, la prétention non plus de relever le lustre éteint de la noblesse.

Nommée par les ministres, tandis que la Chambre des députés était élue par les citoyens, la pairie n'a été qu'une vaste nécropole de pensionnaires édentés.

Lorsqu'on voulut la rajeunir par l'hérédité, les députés s'y opposèrent avec le reste de la nation ; ce reste de la nation, de par cette fièvre de jalousie qui donne le transport aux cerveaux bourgeois, et les députés, parce qu'ils aimaient mieux n'avoir affaire qu'à des vieillards usés et cacochymes.

[1] Voy. la Charte de 1830.
[2] Voir au tome Ier *la Journée du 7 août*.

Maîtres de la situation en 1830, les députés retinrent dans leurs mains la fabrication de la Charte, ce qui impliquait qu'ils ne la feraient pas contre eux-mêmes; l'accusation des ministres responsables, ce qui impliquait leur nomination, et l'examen préalable de toutes les lois de finances, ce qui impliquait le refus éventuel de l'impôt.

C'est-à-dire que les députés retinrent tout, la vie, le mouvement, la popularité, la puissance.

C'est de leur majorité que sortait le ministère, et c'est du ministère que sortaient les fournées de pairs. Les pairs n'arrivaient dans le Cabinet que par courtoisie et comme appoint.

La Chambre des députés emportait la Chambre des pairs dans la sphère de son action.

C'était un beau mécanisme à voir sur le papier, et c'est dommage qu'il n'ait jamais pu tourner convenablement.

Plus, en effet, vous aristocratiserez les Chambres, plus vous vous rendrez odieux à la Nation; plus vous les démocratiserez, plus vous vous enfoncerez dans les ornières de l'anarchie.

Les Chambres, si l'on en veut deux, si l'on n'en veut qu'une, dans un pays de centralisation, doivent n'être que des fictions, des passes de jurisconsultes, des enregistrements sur parole, des comédies de rôles sus d'avance et récités, tant bien que mal, avec une emphase bourgeoise, par des acteurs brodés au collet et sur parements, sans spectateurs, sans souffleurs et sans moucheurs de chandelles. Si ce n'est pas cela, ou si c'est plus ou moins que cela, comment pouvez-vous vous vanter d'être dans votre rôle et de jouer le vrai jeu du représentatif?

La Chambre des pairs, celle d'alors, il y en a eu tant! n'était ni un établissement aristocratique, puisqu'elle n'était pas héréditaire, ni un établissement démocratique, puisqu'elle n'était pas élue. Ces sortes de Corps, faits uniquement pour soutenir la Monarchie, ne sont qu'un embarras pour la Monarchie, lorsqu'elle se tient ferme et debout, et ne lui sont d'aucun secours lorsqu'elle chancelle.

Le Sénat, assez peu courageusement, a poussé le grand Empereur par les épaules dans la rue. La pairie de Charles X n'a pas paru, le fusil au poing, derrière l'assaut des barricades, et la pairie de Louis-Philippe n'a pas été vue à ses côtés, lorsqu'il enfonçait sur ses yeux

son bonnet de coton de voyage, et ils n'ont pas même songé, comme marque d'un fidèle et dernier attachement, à payer généreusement au fiacre qui l'emmenait le prix de sa course.

Quand je parle ainsi de la pairie, je n'entends parler que de l'impuissance de son organisme, mais non pas de la grande illustration de ses personnes.

Là passèrent comme des ombres une foule de guerriers fameux, déjà plus ou moins vaincus du temps: Masséna, Soult, Davoust, Gouvion-Saint-Cyr, Mortier, Bugeaud, Gérard. Les ministres, pour s'y faire la main, s'y ébattaient sous le crépuscule du soir, au milieu des morts et des mourants.

Là siégèrent, mais trop timides ou trop âgés pour y briller, MM. Allent et Bérenger, le premier, qui se fit tant remarquer au Conseil d'État par la vivacité de sa pénétration dans les sujets les plus ardus et par la fécondité de ses solutions et de ses expédients ; le second, par les ressources de sa dialectique, si habile et si souple que je n'en ai jamais ouïe de pareille, ni au Barreau, ni à la Chambre des députés, ni dans la Chaire sacrée.

M. Mounier, si clair dans ses expositions, si vif et si spirituel dans ses reparties.

M. Portalis, digne fils d'un père illustre, moins haut de vues, moins didactique et moins éloquent; mais abondamment doué de ces belles qualités des pays méridionaux, où la facilité de l'élocution le dispute à la profondeur de la science et marche, sans s'égarer, à travers les sentiers les plus hérissés des matières les plus abstruses.

M. Pasquier le fluide, ainsi nommé parce que sa parole coulait avec la limpidité d'une eau de roche, et qui présida la Chambre des pairs avec une gravité si mêlée d'élégance, une telle sûreté de marche et un tact si fin et si délié, que jamais, dans aucune Chambre, aucun président ne l'a égalé.

M. Cousin, esprit vif et impétueux, qui apportait dans la lutte de l'enseignement les ressources de sa puissante analyse et les reflets brillants et le coloris d'une parole animée.

M. de Gérando, publiciste un peu diffus, lent à se débarrasser de ses anxiétés, mais vaste, culminan tout débordé de faits et d'érudition.

Frévelle, lancé à fond de train dans les broussailles les plus fourrées de l'Économie politique.

Cuvier, majestueuse et royale intelligence, qui aurait dû siéger près d'Arago dans la Chambre des députés pour éclairer à la fois des lumières de son génie toutes les questions de la science la plus profonde et de l'administration la plus chargée de complications et de détails.

M. Molé, noble esprit, écrivain concis, et qui ne fut, dans ses ministères et dans ses discours, ni sans indépendance de caractère, ni sans hauteur de pensée, ni sans modération de conduite, d'opinion et de langage.

M. le duc de Broglie, grand seigneur à qui l'on doit savoir gré d'avoir appris de latin et de grec autant qu'homme de France, et de n'avoir pas dédaigné les études d'une dialectique parfois même un peu subtile dans ses définitions et dans ses apprêts.

M. le duc de Noailles, autre grand seigneur qui travaillait ses discours et ses livres avec patience, science et conscience.

Presque encore écolier lorsqu'il débuta à la Chambre des pairs, M. de Montalembert y porta ce feu de la jeunesse, ce charme de la diction, ces heureuses témérités de langage qui, plus tard, ne se retrouvent plus, et bientôt après il se mit en pleine possession de la tribune. Les vieillards prenaient plaisir à suivre dans ses échappées ce jeune homme qui, d'ailleurs, évoquait adroitement devant eux les ombres du passé. Il les entretenait des illusions de l'aristocratie, et les voûtes de la Nécropole rendaient à l'écho du pays les triomphe de sa jeune éloquence. . . . .

. . . .

J'avoue que je ne serais pas jaloux de voir les orateurs déguenillés du club des Jacobins paradant devant M. de Robespierre, coiffé à la poudre en ailes de pigeon et tiré à quatre épingles. Langage de cabaret, cris d'énergumènes, carmagnoles trouées, bonnet de laine rouge sur l'oreille, cheveux gras et pendants; airs, manières, mœurs et ton de gens encore mal décrassés de leur servitude d'hier; ou je ne me connais pas en liberté, ou ce n'en est que la parodie dégoûtante.

Mais que je donnerais de choses si j'avais pu voir figurer dans les

passes de quelque tournoi parlementaire les seigneurs polis de la cour de Louis XIV ! Sans doute, négligés dans leur mise, ils eussent laissé se dénouer quelque bout d'aiguillettes. Mal sonnants dans leur langage, ils eussent fait faire plus d'un faux pas à la grammaire ; on leur eût crié du parterre, plus d'une fois : Mais, monsieur le marquis, prenez donc garde aux canons de votre perruque blonde qui se défrisent. Monsieur le Chevalier, ne vous montrez pas sur les planches après boire, et ne tourmentez pas tant de vos gestes et de vos lazzi la gaucherie de ce pauvre monsieur Dimanche.

Non, je ne répondrais pas que la plupart de ces Paladins sussent écrire en beau style, ni mettre correctement l'orthographe ; mais quelle façon inimitable de parler ! quels tours nouveaux ! quelles grâces ! et n'est-ce pas un brillant de la plus belle eau qui manque à la couronne de l'éloquence française ?

Sous un point de vue plus sérieux, si l'on eût repris alors la périodicité des États généraux, la liberté se fût infiltrée peu à peu dans nos lois et dans nos mœurs, et, avec la réforme douce et lente des abus, nous eussions évité les hontes de la Régence et les horreurs de la guillotine.

Mais la Providence avait disposé autrement de nos discours et de nos destins, et lorsque les débats du Jeu de paume s'ouvrirent, on ne parlait déjà plus qu'un langage corrompu et mêlé d'argot philosophique, de sentimentalités banales et de réminiscences de collége. Draperies, cothurnes, chlamydes, coupes de cheveux, architecture et libertés, fêtes et cérémonies, dieux et déesses, on voulut tout avoir à la grecque et à la romaine ; on soupirait les bergeries de Théocrite, tout en portant au bout des piques des têtes sanglantes de princesses ; rien de plus ridicule que les pastorales de Saint-Just et les allusions latines de Robespierrre. Dans une société qui venait de se renverser sur elle-même sens dessus dessous, le club devait l'emporter sur le salon, l'échoppe sur la tribune, l'anarchie sur l'ordre, la terreur mielleuse sur l'humanité, le laid sur le beau, le sale sur le propre, la grossièreté sur la politesse et le faux goût sur le vrai.

A l'Assemblée constituante, je ne parle plus de la Convention tombée et ravalée au club, les aménités françaises, chassées de toutes parts, s'étaient réfugiées dans un petit groupe de gentilshommes, les

Lameth, les Larochefoucault, les Montmorency, les Noailles, les Cazalès et une foule d'autres qui avaient, on le voyait bien, la grâce sur les lèvres, quoiqu'ils ne la laissassent échapper que par quelque coin.

Mirabeau lui-même, le comte de Mirabeau, était plus fier du sang aristocratique qui coulait dans ses veines, que de cette haute et véhémente éloquence qui débordait de ses discours. Qui fut plus homme de qualité, qui unit plus de familiarité à plus de majesté que Mirabeau, lorsqu'il gouverna, par le choix de ses collègues, les délibérations de l'Assemblée constituante?

Ces heureux dons de l'éducation et de la nature ne pouvaient se développer dans les Chambres muettes de Napoléon; elles brillèrent au Conseil d'État dans la personne de MM. de Ségur, de Chauvelin et de Regnault Saint-Jean-d'Angély, et on les vit bientôt reparaître sous le gouvernement représentatif.

Le marquis de Lafayette cachait sous sa bonhomie des airs et un langage de vieille race. Rien de plus narquois, en même temps et de plus élégamment négligé que les marquis de Chauvelin et de Saint-Aulaire. M. le comte de Montalembert était de la même école, quoique ces choses-là s'apprennent sans avoir été à l'école. Il a été le dernier des orateurs impertinents; du moins, je crains qu'il n'en soit le dernier, car ce serait dommage que cette race-là disparût; il y en a de si grossières qui l'ont remplacée! C'est une race, plaise à Dieu que je ne la blesse! dont les ancêtres se vantaient de ne pas savoir lire et dont les fils, tout pleins des préjugés de l'épée, auraient rougi peut-être qu'on les prît pour des écrivains ou pour des orateurs.

Après le préjugé de l'égalité, il n'y en a pas de plus tenace que le préjugé de la naissance, et je n'aime point, quand on l'a, qu'on dise qu'on ne l'a pas; car plus vous direz que vous ne l'avez pas, plus je croirai que vous l'avez; et pourquoi ne l'auriez-vous pas, puisqu'il paraît qu'il faut que chacun ait le sien? autant vaut celui-là qu'un autre; il a ses distinctions et tout le monde n'est pas en état de le porter. Nous avons encore aujourd'hui des gens qui ont des châteaux, des hôtels, des voitures armoiriées, avec des laquais par derrière, et qui ont été baptisés sous les noms de ducs et de marquis, mais nous n'avons plus de gentilshommes. C'est une trace effacée, une tradition

perdue ; ils ne se doutent pas de ce qu'étaient leurs pères qui remplissaient la Constituante.

M. de Montalembert, instruit, laborieux, opiniâtre, impérieux, ardent, fait pour les luttes oratoires, aurait dû imiter M. de Fitz-James et passer à la Chambre des députés, où son talent agressif et souple eût brillé d'un plus vif éclat et où seraient venus le chercher avec empressement les honneurs du ministère.

M. Thiers et M. Guizot n'ont pas commis cette faute-là. On ne voit guère de gens s'enterrer eux-mêmes lorsqu'ils peuvent vivre. Il est puéril, dans un gouvernement représentatif, de faire des discours pour des discours, au lieu d'aller à la pratique, au fait, au but, au portefeuille. Au surplus, il n'y a pas à disputer des goûts, et M. de Montalembert n'a voulu être et n'a été qu'un simple orateur.

Ne confondons pas ce qui l'est si souvent, les orateurs et les écrivains [1].

Les procédés des écrivains et des orateurs sont différents pour la composition, l'action, le son et l'effet. L'orateur s'habille d'un manteau plus ample, l'écrivain est plus court vêtu. L'écrivain laisse saillir les muscles sous la peau, l'orateur compose son visage, précipite ou ralentit son geste. Il faut que sa voix tombe en cadence et qu'il suive les mouvements de son auditoire, qu'il entende ses frémissements et sa colère, qu'il s'attendrisse de sa tendresse, qu'il s'apitoie de sa pitié. Il s'appartient beaucoup moins à lui-même qu'à ceux qui l'écoutent, tandis que l'écrivain n'a nul souci de son geste, de son action, de son verbe, de ses lecteurs : il ne les voit pas, il ne les connaît pas, il ne leur parle pas. L'orateur se répète et doit se répéter s'il veut être compris de la foule, et tout est foule, même l'Académie, pour l'orateur. Les fidèles, c'est la foule pour le prédicateur ; les spectateurs du Barreau, les magistrats eux-mêmes, c'est la foule pour l'avocat.

L'avocat ne peut pas quitter des yeux un seul moment les juges auxquels il s'adresse, ne fût-ce que pour voir s'ils ne seraient pas près de dormir en l'écoutant. L'orateur peut craindre, si le temps est lourd, s'il fait chaud, s'il y a un bruit sourd autour de lui, que l'adversaire

[1] Voy. les *Préceptes de l'Éloquence parlementaire.*

qu'il incrimine avec le plus de violence ne vienne aussi à cligner de l'œil. C'est en ce moment-là, moment fatal, qu'il doit redoubler d'attention, charger l'argument, frapper les grands coups. Il importe beaucoup que l'orateur, s'il ne veut pas que son prestige cesse, ne fredonne pas le bordelais, ne nazille pas le provençal, ne zézaye pas le parisien, ne bredouille pas l'alsacien, n'allonge pas le normand, n'abrége pas le picard. En ma qualité d'Athénien de la rue du Grenier-Saint-Lazare, je n'ai jamais pu entendre sans me boucher les oreilles l'affreux patois du magnifique auteur d'*Alonzo*, le son nasal de M. de Villèle, le bégayement germanique de M. Humann, ni même l'accent aigu de M. Thiers. Il était si facile pourtant à tous ces gens-là d'aller faire sur les chemins de fer — il est vrai qu'alors il n'y en avait pas — un tour de promenade à Athènes et de demander, pour deux ou trois drachmes, quelques leçons de beau langage aux marchandes d'herbes du Pirée. Il leur a manqué à tous, puisqu'ils se proposaient de nous enchanter, d'avoir appris à jouer de la flûte.

Et comme dans et devant un auditoire français de tribune, de club, d'église, de lycée, il faut, tant nous sommes inattentifs, se répéter et se répéter encore, il en est arrivé que de tous les discours, sermons, harangues ou cours professés, chantés, parlés, prêchés, improvisés depuis soixante ans, il n'y en a aucun qui soit lisible. Laissons-nous aller à un accès d'amour-propre bien pardonnable. La plupart de ces orateurs, si nous ne les eussions pas peints et si nous n'eussions pas dit ce qu'ils ont dit ou dû dire, n'existeraient pas. J'aime à croire que ceux d'entre eux qui survivent n'en seront pas plus reconnaissants pour cela.

Sans remonter plus haut, il est impossible que les discours de Démosthènes aient été déclamés tels que nous les lisons, si hérissés de faits et de lois, si graves, si méthodiques, si pleins de logique, si serrés et si noués de manière à étrangler par le cou ses adversaires.

Les harangues de Cicéron, harangues d'un beau rhéteur, ont été arrangées et refaites après coup, pour la vanité de l'orateur et le plaisir de la postérité qui ne devait pas les entendre mais les lire.

O'Connell, lorsqu'il s'était monté et qu'il était plein et inondé de colère, se répandait par torrents; il mêlait son âme à l'âme de la

foule et la foule, pendue à ses lèvres, mêlait son âme à l'âme d'O'Connell et elle se laissait lier et attacher à lui par les chaînes d'or de son éloquence.

Mirabeau et le général Foy enchâssaient habilement dans les développements de leur improvisation des parties de discours préparées et apprises d'avance.

M. de Serre, froid et embarrassé président du Conseil d'État, ne laissait se précipiter et bondir sa parole comme un fleuve impétueux que lorsqu'elle se trouvait pressée entre les digues de l'Opposition.

MM. C. Périer, G.-Pagès, Dufaure, O.-Barrot n'étaient que des orateurs.

M. de Lamartine, tout brillant qu'il soit comme orateur et comme prosateur, ne laissera après lui ni livre — ni discours — ni discours — ni livre, pas un seul ; mais sa lyre de poëte retentira à travers les âges pour charmer de sa divine mélodie l'écho des générations futures.

Si l'orateur ne se répétait pas, il serait inintelligible. Si l'écrivain se répétait, il serait fastidieux. L'orateur parle surtout aux yeux et aux oreilles, il faut qu'il les emplisse de lumière et d'harmonie. L'écrivain parle à des gens qui veulent des traits plus fins qu'apparents ; l'un s'adresse à leur imagination, l'autre à leur esprit ; l'un à leurs passions, l'autre à leur raison. L'auditeur vous sait gré qu'on le flatte et qu'on le surprenne, car il n'est venu que pour qu'on le flatte, pour qu'on le surprenne, pour qu'on le séduise, pour qu'on l'abuse. Le lecteur n'aime pas qu'on se joue de lui, et il se tient contre vous sur la défensive. L'auditeur vous demande des sons filés et des images. Le lecteur veut qu'on le sèvre d'épithètes et de cadences ; il faut mener les auditeurs, lorsque vous les tenez et qu'ils ne peuvent plus se dégager de vos liens, un peu à la baguette. Il faut respecter les lecteurs qui sont vos égaux lorsqu'ils ne sont pas vos maîtres. Lecteur qui me lirez, je vous respecte, quoiqu'il y en ait peut-être bien quelques-uns d'entre vous qui ne soient guères dignes de respect ; c'est égal, la chose est dite, je vous respecte, je n'en dirais peut-être pas autant si je vous écoutais.

On s'est fait de fausses idées sur les orateurs de mon temps, lorsqu'on a dit d'eux : C'était un grand orateur et un grand écrivain.

Il n'y a personne de double dans ce genre-là dont les qualités supérieures s'excluent, si ce n'est M. de Lamartine qui, dans sa triplicité phénoménale de poëte, d'orateur et d'écrivain, n'est, à bien prendre, qu'une seule et même personne, un improvisateur.

M. Royer-Collard, philosophe profond qui gravait ses maximes dans les esprits, comme sur du bronze, n'était point un orateur, mais un écrivain.

J'en dis de même de Victor Hugo, trop enflé de pensées et de style et qui n'a jamais été qu'un grand poëte et non pas un grand orateur, puisqu'il n'improvisait pas, ni un grand écrivain, puisqu'il manquait de goût et de sobriété ; mais il a été quelquefois un poëte sublime, et que voudrait-il être de plus, et qu'y a-t-il au-dessus?

Président de la Chambre, nommé pour cela, M. Dupin, laid comme un Triton, faisant fonction de Neptune, rassemblait d'un main puissante et guidait à coups de trident les chevaux houleux de la tempête.

Écrivain, M. Dupin n'est ni artiste, ni logicien, ni poëte, ni peintre, ni même barbouilleur; mou, diffus, incorrect, sans méthode, sans idées, sans style, sans force et sans feu, il n'a rien de M. Dupin orateur. On ne le retrouve plus, il n'existe plus.

Orateur, au contraire, M. Dupin a été dans ses bons moments, car il en a eu aussi de bien mauvais, le dialecticien du Barreau et de la Tribune le plus incisif et le plus serré. Il avait plus que tout autre le mot propre, le mot populaire, le mot gaulois, le mot qui frappe, le mot qui tue. Il était noueux comme un bâton de houx, et il assommait d'un seul coup ses ennemis, quelquefois même ses amis. Il ne sortait pas de l'argument vulgaire, mais il n'en avait que plus d'empire sur le vulgaire des assemblées et il revêtait parfois son bon sens de formes si neuves et si belles, qu'elles auraient pu passer pour du génie. Je ne crois pas me tromper en disant que M. Villemain, lorsqu'il écrit, tient plutôt du rhéteur et que, lorsqu'il parle, il tient plutôt de l'orateur.

Il a, comme écrivain, plus d'éclat que de force, plus d'élégance que de grâce, plus d'harmonie que de mouvement, plus d'art que de naturel, d'invention et d'originalité.

M. Villemain se plaisait et se plaît encore aux exercices du son filé. Il range, il aligne ses phrases, comme si elles allaient partir pour

bataille et, avant qu'elles ne s'ébranlent et ne trottinent devant lui, il leur joue galamment un petit air de flûte.

Personne ne démêle mieux que lui les fils d'un canevas littéraire. Il est artiste en phrases, comme il y a des artistes en cheveux qui entremêlent le blond et le châtain sur une tête bien peignée.

Voué aux études littéraires, M. Villemain n'a jamais eu la prétention d'être un homme d'État. Accidentellement ministre, il ne suivait qu'à regret les pistes parlementaires de MM. Thiers et Guizot, qui n'ont pas fait preuve d'ailleurs de grand sens politique et pratique et qui, après avoir lavé leur linge dans les eaux troubles de l'usurpation, ont toujours répugné, ainsi que M. Villemain, à revêtir la chemise immaculée du suffrage universel. Quand je dis immaculée, c'est une manière de parler, car je reconnais avec bonne foi qu'il n'y a presque pas d'électeur et surtout presque pas d'éligible qui soit sorti blanc comme neige des maculations de la trogue et de la petite monnaie.

Peut-être, indépendamment de ce qu'il y a à dire, M. Villemain savait-il trop bien ce qu'il n'y a pas à dire, ce qui s'échappe hors des règles et ce qui fait l'orateur de tribune, ce qui trouble les autres, ce qui vous trouble vous-même, ce qu'avait Berryer dans ses plus beaux moments, l'émotion.

Que de fois j'ai regretté que Villemain ait autant douté de lui-même et qu'il ne se lançât pas à la tribune, dans les fougues ardentes, dans les insolences passionnées de Thiers et de Guizot. Comme il avait été bien doué pourtant par l'art et par la nature ! Plus, cent fois plus que Thiers, ça va sans dire, mais plus même que Guizot, malgré sa laideur naturelle, s'il est possible d être laid avec des yeux si brillants, il ressemblait singulièrement au masque antique de Démosthène ; il avait le regard, il avait le geste, il avait le souffle, il avait l'organe, il ne lui a manqué, pour être un grand orateur, que d'oser l'être !

A sa place, je n'eusse pas écrit une seule ligne, mais j'aurais prononcé cent discours.

Mais enfin, puisqu'il n'en a pas débité un seul et qu'il n'a pas voulu devenir un orateur politique, il aura été du moins un orateur littéraire d'un goût exquis, d'une correction élégante, d'une abondance contenue, d'une voix accentuée, sonore, frémissante et sympathique.

Il aura été le premier de nos académiciens et le premier de nos professeurs. Cette renommée-là en vaut bien une autre.

N'avons-nous pas eu les glorieux orateurs de la chaire, les Ravignan, les Lacordaire, les Dupanloup; les glorieux orateurs des sciences, les Cuvier, les Arago, les Dumas ; les glorieux orateurs de la philosophie et de l'histoire, les Royer-Collard, les Cousin, les Michelet? Pourquoi n'aurions-nous pas les glorieux orateurs de la littérature?

Vous rappelez-vous, hommes de mon âge, mes contemporains, mes amis, vous rappelez-vous lorsque Villemain, lorsque ce grand rhéteur montait dans sa chaire de la Sorbonne et qu'il laissait là ses études microscopiques de la trame et du filament, quel spectacle! quelle foule! quel maître ! Alors, pressé, inspiré à la fois par les vieux modèles et par son jeune auditoire, il redevenait naturel. L'émotion qu'il faisait naître le gagnait lui-même. Je le vois encore; son front renversé en arrière s'illuminait, sa parole prenait de la couleur, ses yeux jetaient des étincelles. Il éclatait, il s'emportait — faites toujours cela — il improvisait son enthousiasme. Il était plus qu'un orateur, plus qu'un scribe, il enseignait à ses élèves ravis le plus beau des arts, celui qui siége sur les lèvres mêmes de l'éloquence.

Eh bien, vous verrez que ce que je dis ici de lui ne le contentera pas plus que ce que j'ai dit d'un autre maître, de Me Dupin. Ils veulent tous être plus qu'ils ne sont ou autrement qu'ils n'étaient.

N'était pas orateur Chateaubriand, que j'ai entendu annoner à la Tribune un bout d'oraison et qui resta court devant le Pape, complétement court à ne pouvoir ouvrir la bouche; J.-J. Rousseau n'avait de l'esprit qu'un quart d'heure après l'occasion d'en montrer ; Merlin ne trouvait pas deux paroles sur le sujet de ses plus vastes méditations ; Bonald aurait été obligé de quitter la tribune, si sa feuille de papier lui fût tombée des mains.

Paul Courier bredouillait et ne se pouvait garder du sulfure de son ire.

J'ai vu Lamennais se troubler, baisser la tête et balbutier des mots inintelligibles, lorsque le juge lui demandait avec bonté : Monsieur, avez-vous quelque chose à nous dire pour votre défense?

M. Guizot n'est pas non plus un écrivain, mais un orateur. J'ai en estime singulière M. Guizot, parce qu'il m'a appris à aimer la liberté

et à la comprendre, qu'il veuille bien m'excuser, peut-être mieux que lui-même, qui ne la comprend qu'à l'anglaise, tandis que je la veux à la française et même à l'européenne. Je l'ai en estime, parce qu'il a l'âme encore plus grande que le génie, et que, bonne ou mauvaise, il a toujours été supérieur à sa fortune. Que Lamartine et lui sont de nobles esprits ! L'un a plus d'éclat chevaleresque, l'autre a plus de dignité philosophique.

Si M. Guizot n'est pas ce qu'on appelle, ce que j'appelle, moi, un écrivain, il est un orateur, un grand orateur. M. Guizot a des yeux fendus, ouverts, lucides et d'une expression sévère de beauté. Sa voix était singulièrement grave, sans être sourde. Il avait un geste sobre ; petit de taille, mais le front haut et le port assuré.

On ne saurait s'imaginer combien le maniement des grandes affaires de l'État et l'approche des hommes pratiques avaient nettoyé et éclairci, s'il est permis de parler de la sorte, les verres opaques et nuageux de son esprit. En gardant sa force didactique, il avait ajouté l'exactitude du chiffre et la clarté du mot propre.

Parmi les ministres, non pas dans les premiers mais dans les derniers temps, aucun ne faisait avec plus de concision et de sagacité l'exposé d'un sujet. Son analyse le suivait dans tous ses détours et le présentait avec autant de prudence que de finesse, dans son jour le plus favorable. Son autorité sur son parti, soit habitude, soit domination, était devenue absolue. Il joignait à la roideur de son tempérament la roideur protestante de sa religion.

J'appuie, tant l'homme et le sujet me plaisent, sur la comparaison de M. Guizot écrivain à M. Guizot orateur.

Écrivain, il est ferme, méthodique, élevé comme les idées qu'il exprime ; mais il est trop tendu ; il a plus de raison que d'éclat, plus de jugement que de génie, plus de correction que d'imagination de style. Il manque de coloris et surtout de cette grâce qui est la grâce de la femme, de cette familiarité de l'expression qui ne dépare point les pensées les plus hautes, qui les relève au contraire et qui a, plus qu'aucune des autres qualités de notre style, propagé en Europe le goût de la langue française, avec l'attrait de nos mœurs, de nos modes, de nos institutions et de toutes nos idées. Oui, nous sommes, par notre langue, à la tête de toutes les idées du monde. C'est pour cela qu'un

orateur français sera toujours plus écouté que tout autre orateur anglais, russe, allemand, espagnol, italien. C'est pour cela que nos écrivains sont bien plus conquérants que nos guerriers, qui passent comme un torrent, tandis que nos idées ne passent pas. Les gouvernements étrangers ne doivent pas s'inquiéter de ce que disent leurs orateurs, mais les nôtres, ni de ce qu'écrivent leurs publicistes, mais les nôtres; tous réunis, orateurs et écrivains, ils ne pèsent pas autant que nous seuls dans la balance de l'entendement européen.

Nous sommes la lumière, et la lumière éclaire, échauffe et féconde, et c'est vers la lumière que les peuples tournent involontairement les yeux.

Au fond, l'erreur des Doctrinaires a été d'assimiler perpétuellement l'état démocratique des esprits français à l'état aristocratique d'Angleterre.

Nous ne nous soucions pas de faire les affaires de quelques orateurs ambitieux, qui jettent lentement l'édifice de leurs grandeurs, et qui font du pouvoir un siége savant et à circonvallations et dont la durée est plus longue que le siége de Troie.

Les longueurs ne vont pas à notre impatience française, sous le régime du suffrage universel (et nous ne pouvons, nous ne devons pas y renoncer). Il est impossible que des orateurs démagogues, servis par une presse ardente et des clubs forcenés, des sociétés secrètes et des émeutes ci et là, ne finissent par renverser tous ces docteurs à phrases d'équerre et à métaphysique constitutionnelle, et par précipiter le pays dans la révolution.

Mais rien ne corrige les honorables personnages de l'école doctrinaire et ils embrassent leur fantôme de parlement avec des regrets desespérés.

Lui, qui était naturellement honnête et désintéressé, a trop regardé la corruption comme l'un des ressorts de son gouvernement à l'anglaise; lui qui aimait sincèrement la liberté, n'a pas reconnu en principe la souveraineté du peuple comme base de tout gouvernement régulier et libre, et, en pratique, le suffrage universel comme la seule manifestation de ce principe. Comment ce grand esprit ne s'est-il pas senti frappé par une vérité qui entre à si plein jet dans les yeux du vulgaire? Comment un ministre si expérimenté dans les affaires, si

versé dans la connaissance de cœur humain, si plongé dans l'étude de tous les systèmes politiques, n'a-t-il pas vu et prévu qu'il perdrait son maître et la France, qu'il pouvait tous deux sauver? Aujourd'hui l'orgueil, ce tyran de tous les hommes, des hommes d'esprit surtout, lui permettrait-il de se repentir et de convenir qu'il s'est trompé? Je me garderai d'exiger de lui tant d'abnégation, tant de vertu. Je n'oublie pas d'ailleurs que je n'ai à faire ici qu'un portrait d'orateur.

M. Guizot montait à la tribune avec la ferme et pleine assurance de sa force et de son droit. Adossé aux rampes de l'estrade, les bras croisés, il attendait, tout frémissant d'indignation, que le premier flot du torrent fût passé. Ni les murmures de ses ennemis, ni leurs cris, ni leurs interpellations furibondes ne pouvaient l'ébranler ; d'autant plus immobile sur son rocher qu'il était plus couvert d'écume, plus battu par la tempête. Il grandissait sous l'injure et, lorsque sa forte raison cessait de maîtriser ses passions et que le feu de la colère colorait son pâle visage, il jetait à ses adversaires de ces regards courroucés et de ces fiers dédains qui semblaient tomber sur eux de cent pieds de haut pour les écraser. Libre alors des contraintes de la plume et de la préparation, il semblait n'avoir attendu que ce moment pour entrer en possession de lui-même. Ses idées s'élevaient à un grand sommet. La lumière filait entre ses arguments, qui se rangeaient devant lui dans un ordre merveilleux. Ce n'était plus M. Guizot, ce n'était plus ce ministre grave, austère, ce sage, ce philosophe ; c'était un homme inspiré, hors de lui-même, pris, dominé par ses propres émotions et qui s'abandonnait à ces mouvements imprévus d'éloquence, qui s'emparent de la foule malgré elle, parce qu'ils se sont emparés de l'orateur malgré lui [1].

Que dire maintenant de M. Thiers? Est-il plus orateur qu'écrivain, ou plus écrivain qu'orateur? Lorsqu'on a tant d'abondance qu'on pourrait parler durant les douze tours que tourne l'horloge, tant de facilité qu'il suffit qu'on vous donne à traiter un sujet ou mille sujets, et tant d'esprit, qu'on saupoudre du même sel les vérités et les sophismes, l'on peut se croire, l'on peut se dire le premier et le plus étonnant des causeurs qui aient jamais paru à la tribune, on l'est. En-

[1] Voy. le portrait de M. Guizot.

suite, qu'importe qu'on ait fait des histoires de trente à quarante volumes sur les révolutions, les finances, la politique et la guerre? d'autres aussi ont fait beaucoup d'histoires, des histoires à n'en plus finir ; d'autres ont eu, plus que vous, de l'imagination de style, des pensées fortes, un amour sans bornes des principes, un coloris de palette plus éclatant, des vues plus profondes d'homme d'État, un tour ciselé dans le bronze, des maximes qui peignent d'un mot, d'un trait, un homme, un événement, une époque.

Eh bien, M. Thiers se fâchera de ce que je dis, qu'il a été le premier causeur politique de son temps ; de même, M. Villemain de ce que je dis, qu'il a été le premier de nos professeurs de littérature, et M. Victor Hugo, notre plus grand poëte. Ces messieurs veulent absolument qu'on les croie les premiers dans le genre où ils n'ont été que les seconds, peut-être les troisièmes, peut-être les quatrièmes. Alors, ils diront ou feront dire que je ne m'y connais pas; mais que diront-ils de mes lecteurs et du public, si le public et mes lecteurs en disent d'eux autant que moi?

M. Guizot voudrait bien aussi que je le classe au nombre des écrivains ; des écrivains ordinaires, oui, mais pas des grands écrivains. Il n'est ni un harmoniste, ni un logicien, ni un ciseleur, ni un peintre. Si M. Thiers, comme écrivain, a un peu de style à l'eau claire et s'il ne s'élève pas assez haut, M. Guizot, comme écrivain, ne descend pas assez bas et sa pensée se boursoufle un peu trop dans les nuages. Il est empesé, il n'a point ces allures charmantes des lettrés grands seigneurs dans la compagnie desquels il a vécu. Il n'a point ces élans de sensibilité qui gagnent les cœurs ; on dirait qu'il se regarde dans la glace, qu'il arrange les plis de sa robe et qu'il va monter en chaire. Laissez-moi, monsieur et simple mortel, vous entendre tousser et que je voie passer un coin de votre mouchoir !

M. de Montalembert, — revenons à lui, — n'est pas plus un écrivain que MM. Dupin, Thiers, Guizot et Berryer, quoique de l'Académie où l'on a eu raison de le mettre avec ses autres compagnons d'éloquence. Seulement M. de Montalembert a le bon goût de convenir qu'il n'est pas un maître dans l'art d'écrire. Il lui suffit d'être un maître, et un grand maître, dans l'art de parler.

Doué d'avantages extérieurs, si nécessaires à l'orateur, à l'homme public, il avait les yeux aussi beaux que C. Périer, Guizot et Berryer, un teint animé, une prestance hardie, et dans l'organe une qualité de son moins rare sans doute que l'incomparable voix de Berryer, mais qui allait peut-être mieux par le mordant et le dédain au genre entreprenant de son éloquence.

Ce qui a manqué à M. de Montalembert, c'est de s'être trop longtemps plu et complu dans les loisirs amollissants de la pairie. C'est de ne pas avoir étudié la langue des lois comme M. Berryer, ni la pratique des affaires comme MM. Thiers et Guizot. Son talent eût gagné un tour nouveau, des procédés variés et différents et des ressources de combat pour l'attaque et pour la défense, dont les orateurs de nos temps modernes ne peuvent point se passer. Légiste incomplet, incomplet administrateur, M. de Montalembert se tenait sur les lisières de ces généralités philosophiques et religieuses où l'orateur se joue et se déploie dans l'abondance des sentiments, dans l'appréciation des mœurs et dans les régions un peu vagues des systèmes et de l'abstraction politique. Ces sortes d'orateurs — je ne fais ici aucune espèce d'allusion à M. de Montalembert — que ne tempèrent ni la connaissance des hommes et des lois, ni les difficultés insurmontables de l'application, sont souvent des hommes fort dangereux. Ils ne doutent de rien et ils abordent la tribune avec une candeur assurée de révélateur ou de martyr. A l'aide de leur titre et de leur apostolat de député, ils peuvent faire ravage dans l'opinion du dehors qui les prend pour ce qu'ils disent être, des saints, ou si vous voulez, des prophètes, et non pour ce qu'ils sont, des fous. Il faut du temps, n'étant pas d'un accès facile, pour qu'on s'approche d'eux, qu'on les tâte au pouls et à la tête, et que, les tenant ensuite par le bras, on aille les remettre en loge.

J'avoue mon faible, et quoique j'aie dit assez de mal d'eux et assez souvent et quoiqu'ils soient fort ennuyeux, j'aime encore mieux les avocats. La plupart des discours de tribune ne sont que des lieux communs relevés par l'intonation et par le geste.

Et, malhabile serait l'écrivain qui ne réduirait pas en deux minutes ce qui s'étale et se délaye en deux heures de parlage.

Il faut dire qu'une bonne partie de l'oraison se passe en inter-

ruptions, en rappels à l'ordre et à la question, en incidents, en protestations d'amour pour la religion si l'on est voltairien et en respect pour Monsieur de Voltaire si l'on est dévot.

Comme on est pris à l'improviste, il faut répondre à toute objection, n'importe quoi, pourvu qu'on réponde. Ainsi, comme on objectait à M. de Montalembert qu'il devait respecter le suffrage universel : Eh bien donc, fit-il, est-ce que les insurgés de Juin l'ont respecté! réponse qui n'irait jamais au but, car il y a toujours des gens qui ne respectent aucun principe, même les plus vrais. Il faudrait donc renier Dieu, parce qu'il y a des athées qui le renient! Et comme un peu plus loin on disait au même orateur que l'ancienne monarchie était fondée sur le droit divin, il répliqua que le peuple aussi en procédait. Ce n'est pas ainsi, Monsieur, qu'il fallait dire, c'était le peuple seulement qui en procédait et non le Roi ou lui compris.

Après M. de Lamartine qui improvise à toute heure et sur tout sujet, comme une lyre qui répond par un son à toutes les mains qui la touchent ; après M. Thiers, qui peut causer, sur à peu près tout, sans jamais mettre d'arrêt à ses lèvres ni de signets à ses discours, M. de Montalembert est un improvisateur, un causeur, sur certaines questions, de première étendue et de première force. Il n'a pas, dit-on, de méthode ; est-ce que les gentilshommes qui causent dans un salon, qui font le salut à un compliment, qui prennent la parole dans une assemblée, qui montent à l'assaut d'une forteresse, l'épée à la main, par la première brèche venue, ont de la méthode? La méthode va-t-elle à nos passions de cire qui brûlent et s'émèchent? va-t-elle à nos bouillants courages qui prennent, de vive lutte et comme en se jetant dessus, les empires, les institutions et les questions du moment — il n'y a jamais en France que des questions du moment. — M. de Montalembert est irrégulier, il s'allonge, il se raccourcit, il se plie et se replie à volonté. C'était un zouave de tribune. Il parlait, dit-on, avant et après l'ordre, mais je vous répète que c'était un zouave. Après ou avant l'ordre, peu importe, il me délasse. Lorsque j'ai suivi laborieusement les logiciens dans les détours épineux et fourrés de leurs syllogismes, je suis celui-ci à travers les courses et les escarpements de ses caprices.

Mais il donnait dans l'imprévu! Tant mieux. J'en ai tant entendu

de choses prévues qui n'étaient plus à dire ! Il quitte les chemins battus et le pavé des grandes routes ! — Eh bien, nous aurons avec lui des points de vue nouveaux.

M. Dupin était bourru dans ses reparties, M. de Serre emporté, M. C. Perrier impérieux, M. Jules Favre aigre, M. Guizot amer, et M. de Montalembert est méprisant, sans jouir [1], il est dédaigneux, il fait la moue. Il y a des gens qui prétendent que c'est une grâce de plus. Une grâce de cœur ou de visage?

Il montrait quelquefois, dans ses petites antipathies et dans ses petites tendresses, l'esprit fantasque d'un enfant volontaire, gâté par des vieillards [2].

Jeté par le vent de Février dans une autre Assemblée, une Assemblée de démocrates, M. de Montalembert y apporta le décousu intéressant de ses façons; décousu que j'imite, moins leur charme, dans son portrait, apparemment pour le faire plus ressemblant.

On ne peut pas d'ailleurs dépouiller le vieil homme; il y a toujours du roi dans le roi tombé. Il a toujours du gentilhomme, même sous la blouse du fagottier. J'appelle fagottier celui qui fagotte des copeaux ou des discours.

Le langage du salon, de l'Académie, de la presse, de la tribune, du palais de justice et de la boutique, n'est pas le même.

Tout gentilhomme qui parle dans une assemblée de bourgeois, regarde les gens qui l'entourent comme n'étant pas de sa race, comme une espèce tout à fait à part. Celui-ci a des mots familiers et courants pour peindre les objets les plus grands. Il est à la fois plus respectueux et plus libre avec les rois. Il croit être, il est presque du même sang qu'eux.

Il y a dans un parlement d'hommes de lois, de militaires, de bourgeois, de banquiers, de littérateurs et d'ouvriers, des manières de voir qui sont d'autant plus piquantes, que ce ne sont pas les idées, les manières, le langage et les vœux du reste de l'Assemblée.

M. de Montalembert, avec une grâce adorable, laissait tomber né-

[1] Allusion à ces mots de M. de Montalembert, qui disait de notre peuple qu'il ne savait plus que *jouir* et *mépriser*.

[2] Allusion aux gâteries de la Chambre des pairs.

gligemment sa parole devant une foule de gens qui n'étaient venus là, lui semblait-il, que pour l'écouter.

Moi-même, en l'ouïssant, je ne pouvais qu'être touché de tant de bonté, et je songeais qu'il y a quatre ou cinq siècles il aurait daigné ne pas savoir écrire une seule ligne d'orthographe, lui qui écrit maintenant de si jolies choses !

Quoi qu'il en soit, M. de Montalembert était un sceptique en fait d'utopies, et comme les utopistes ne doutent de rien, il les couvrait de huées et de sarcasmes, et il leur décochait de ces traits railleurs qui font trébucher le sectaire le plus solidement assis en selle, et qui le jettent par le travers de son destrier.

Sa manière de combattre n'avait rien d'ordonné ni de distribué. On eût dit qu'il commandait plutôt à des troupes irrégulières qu'à des troupes de ligne. Il semblait s'égarer, était-ce l'effet de sa nature ou de l'art? et, par des détours imprévus, il revenait, pour les abattre, sur ses adversaires qui ne s'y attendaient plus.

Dans sa course impétueuse, il entraînait comme un torrent, il roulait après soi des paillettes d'or mélangées de diamants.

Hélas ! elles ont fui, ces belles années, elles ont fui à tire d'ailes; ils sont déjà bien loin, ces jours, ces jours de gloire ! la foule ingrate des applaudisseurs court à d'autres spectacles, elle emplit les boulevards et s'enivre de Polichinelle. C'est pourtant dur, lorsque vous passez dans la rue, que personne ne dise plus de vous : C'est lui !

C'est dur de ne pas s'entendre répéter cela deux fois par semaine, une fois même par mois ! On ne peut pas se résigner à souffrir une pareille douleur, lorsqu'on n'est pas philosophe et qu'on n'est que chrétien.

Illustre orateur que vous êtes ! croyez-vous donc que je ne participe pas à votre calcul et que je ne compatisse point à votre peine? Si le public est privé du bonheur de vous entendre, comment ne serais-je pas moi-même privé du plaisir de vous peindre et de vous raconter? En faisant vos affaires, vous eussiez fait les miennes ; reste seulement à savoir si les miennes et les vôtres eussent été celles du pays !

Je croyais que la liberté de la tribune n'était pas faite pour la vanité de l'orateur, mais pour le bien de l'État. Or, quel bien l'État en a-t-il retiré? elle l'a perdu quatre fois, elle ne l'a pas sauvé une seule. Si les Orléanistes ressuscités avaient la fantaisie de relever la tribune,

ils n'en auraient pas pour quinze ans, les Légitimistes pour quinze mois et les Républicains pour quinze jours.

Chose remarquable, les esprits, comme les terres, ont leurs intermittences de fécondité.

La Grèce antique enfanta Homère, Eschyle et Pindare, et la Grèce actuelle n'a plus de poëtes.

L'Italie du moyen âge engendra Raphaël, Michel-Ange et le Corrége, et l'Italie actuelle n'a plus de peintres.

Le même phénomène vient de se montrer pour nos orateurs et nos écrivains.

Quoique la Presse fût illimitée et qu'il ne coûtât à chaque passant de la rue que de ramasser une plume et que d'écrire, la Révolution de février n'a pas produit un seul pamphlétaire.

Quoique la Chambre du Palais-Bourbon ouvrît les neuf cents battants de ses neuf cents portes à la jeunesse parlante et disputeuse, il ne s'est pas produit un seul orateur.

O. Barrot, Berryer, Michel (de Bourges), Jules Favre, Bethmont, Vatimesnil, Dupin, Lamartine, Thiers, Dufaure, Ledru-Rollin, Montalembert, n'étaient pas de nouveaux orateurs.

Lamennais, Proudhon, V. Hugo, Girardin, Falloux, Armand Marrast, Louis Veuillot, n'étaient pas de nouveaux écrivains.

Le semis de glands ne manquait pas, mais aucun ne leva, la terre était épuisée.

Ce qui frappera tout le monde, ce qui est digne, en effet, d'une curieuse remarque qu'on n'a point encore faite et qui va soulever contre moi plus d'un orage, c'est l'inconséquence des orateurs et des hommes d'État de mon temps.

Les ministres de la Restauration et d'avant servaient illégitimement un pouvoir qui n'avait pas sa racine dans la souveraineté du peuple ni dans sa ratification conforme, mais comme ils ne l'auraient pas servi s'ils ne l'eussent pas cru légitime, ils se sont trompés sans le vouloir.

Tandis que les ministres de Louis-Philippe ne se sont pas trompés sur l'origine et la valeur de leur pouvoir, ils ont agi sciemment contre la vérité présumée des Légitimistes et contre la vérité vraie de la souveraineté du peuple. Ils ont été doublement illégitimes, eux et leur maître. C'est pour les attaquer comme on doit toujours attaquer l'er-

reur, le front levé et la main haute, que j'ai donné ma démission du Conseil d'État, que j'ai écrit mes lettres sur la liste civile et sur la Charte et que je me suis fait vingt ans durant controversiste à toute pointe, batailleur et pamphlétaire.

Si donc, MM. de Villèle, Corbière, la Bourdonnaie, de Serre, Martignac et Polignac ont été des inconséquents simples, MM. Laffitte, Dupont (de l'Eure), C. Perrier, Royer-Collard, Salvandy, Cousin, Soult, Dufaure, Mortier, Humann, Montalivet, Duchâtel, Laplagne, Thiers et Guizot ont été des inconséquents doubles.

J'en dirai presque autant de MM. de Baumont, de Tocqueville, O. Barrot et autres, qui servirent L. Bonaparte, président de la République, avant le coup d'État, c'est-à-dire lorsque le Président lui-même n'était qu'à moitié légitime, puisqu'il gouvernait en vertu d'une constitution non ratifiée par la nation, tandis qu'ils se sont tournés contre lui, lorsqu'après le coup d'État il a reçu des mains du peuple indemnitaire la consécration éclatante et presque unanime de ce qu'il avait fait et de ce qu'il avait proposé.

Moi-même j'avouerai, dût mon amour-propre de logicien en souffrir, qu'avant de sortir du Conseil d'État, en 1830, et en y rentrant, en 1848, j'ai été proportionnellement aussi inconséquent que ces messieurs.

Je n'ai donc pas tort de dire que tous les hommes d'État de mon temps ont été des hommes sans trop de fond et de suite. Je les regarde comme devant mourir, s'ils vivent encore, dans l'impénitence finale, ce qui n'empêchera pas que les historiens de ce temps et de l'avenir, qui sont et seront aussi illogiques qu'eux, ne les admirent beaucoup, et, ce qui n'ôte rien non plus ni à la grande éloquence dont le ciel les avait pourvus ni aux belles qualités morales qui les décoraient — choses tout à fait en dehors de leur qualité de ministres — je ne parle ici que de leur défaut de logique, grand défaut, très-grand défaut pour des politiques et des hommes d'État.

Particulièrement M. de Montalembert y a manqué. Ce n'est qu'un orateur, je le sais; ce n'est qu'un homme d'imagination, ce n'est pas un logicien, je sais tout cela. Mon Dieu ! je ne suis pas exigeant ; mais enfin s'il était approbateur du coup d'État non ratifié par qui de droit, comment se fait-il qu'il soit devenu désapprobateur du coup d'État ratifié par qui de droit?

Ce n'est pas la faute de L.-Napoléon, s'il a vécu et s'il continue de vivre parmi des gens qui ont beaucoup trop d'esprit pour lui qui n'a que du simple bon sens et s'il est d'un pays et d'un temps où les orateurs, les ministres, les vaudevillistes et les saltimbanques n'ont pas la tête politique. Dans ce pays-là, qui est, vous entendez bien, le nôtre et pas d'autre, l'expérienee ne passe sa main ni sur les moustaches noires ni sur les barbes grises.

Ils m'ont traité d'impraticable et d'absurde, lorsque je demandais le premier la reconnaissance du principe de la souveraineté du peuple. Puis, ils l'ont admis, mais à la condition que le peuple ferait des choix conformes à leurs passions. Ce faisant, le peuple était admirable, sublime; il était ingénieux, glorieux, heureux et digne de l'être. Mais si le peuple ne les nommait pas, eux et leurs amis, ou bien s'il voulait ou choisissait une forme de gouvernement qui ne fût pas de leur goût, alors ce même peuple n'était plus pour eux qu'un corrompu, un vendu, un égaré, un lâche, une pauvre tête, une espèce d'imbécile. Voilà comme j'ai toujours vu traiter par les républicains, les socialistes, les légitimistes, les orléanistes, les bonapartistes et les gens de toute utopie, secte, parti et dynastie, le principe fondamental de la souveraineté du peuple.

Qu'ont-ils dit tous pareillement, lorsqu'il s'est agi et qu'il s'agit encore aujourd'hui de savoir pourquoi l'on n'a pas tiré toutes les conséquences de mon principe, conséquences dont je n'ai pas cessé un seul jour et dont je ne cesserai jamais, pour être logique, de demander la réalisation !

Mais, Messieurs, laissez-moi vous répéter pour la centième fois depuis quarante ans que le peuple en sait plus long que vous, qu'il est plus éclairé; qu'il est moins passionné; que ce n'est pas à lui à faire vos volontés, mais à vous à faire les siennes; qu'il est votre souverain et que vous êtes ses sujets; que si vous vous révoltez contre lui, vous êtes des rebelles; que si vous lui forcez la main, vous êtes des violents; que si vous cherchez à le séduire, vous êtes des corrupteurs; que vous devez mettre votre courage à le défendre et votre gloire à lui obéir.

Je sais à peu près ce que veulent les républicains mieux qu'eux-mêmes, car ils se le dissimulent ou ils le cachent aux autres; les uns donc voudraient une république avec un seul tyran à sa tête, pour la

gouverner dans le grand et dans le fort ; les autres se contenteraient de douze petits tyrans provisoires ou définitifs ; ceux-ci, pour désorganiser la machine, se réduiraient à ving-quatre bras nus emmanchés à portée de vingt-quatre têtes sans cervelles ; les socialistes ne demandent qu'un excellent dîner qui dure par exemple du matin au soir et où l'on puisse se donner le plaisir de voir devant un bon feu tourner des milliers de tourne-broche.

Au moins, voilà des gens positifs, des gens qui savent ce qu'ils veulent; ce qu'ils veulent? boire et manger.

Mais que veut M. de Montalembert? Il veut la liberté. Est-ce la liberté de la Presse? je n'en sais rien. La liberté individuelle? est-ce qu'on menacerait la sienne? La liberté religieuse? je le conçois si elle était attaquée et il serait encore, comme il l'a déjà été, son plus généreux, son plus intrépide, son plus éloquent défenseur. C'est la liberté de la tribune qu'il veut? Oui, c'est celle-là, uniquement celle-là, la liberté parlementaire!

Il ressemble à un musicien qui pleurerait au milieu de ses débris, si tout à coup on lui cassait son *stradivarius*. Il ne tirera plus de son beau violon ces accents qui nous tenaient sous l'admiration de ses cordes ravissantes. Il n'entendra plus dire ces mots flatteurs, ces mots enivrants : Quel coup d'archet! Quel grand artiste!

Si encore les *stradivarius* de M. de Montalembert et de ses compagnons d'orchestre n'avaient servi qu'à faire danser sur l'herbe tendre les bergers et les bergères!

Le guerrier regrette son ancien champ de bataille, le marin l'Océan agité, le chasseur la plaine giboyeuse, l'écrivain son cabinet, l'acteur son théâtre, le poëte ses belles rêveries, le savetier son échoppe. Pourquoi l'orateur, pourquoi M. de Montalembert ne regretterait-il pas la tribune?

Les orateurs et les comédiens se ressemblent ; aux uns et aux autres, il faut les planches! sans les planches de théâtre, il n'y a pas pour le comédien de littérature ; sans les planches de la tribune, il n'y a pas pour l'orateur de liberté ni de France.

Figurez-vous Talma ou Mars arrachés de la scène, au milieu de leurs triomphes, avec défense d'y remonter. Ils ne jouiront plus chaque soir des applaudissements d'une foule idolâtre. Les cris d'enthou-

siasme des loges, les trépignements du parterre, les ovations, les fleurs, les couronnes jetées à leurs pieds, les regards qui ne pouvaient se détacher d'eux, les admirations qu'ils traînaient sur leurs pas, comme des esclaves, ces beaux vers que leurs lèvres murmuraient, ces voix sonores dont ils notaient la savante mélopée, ces poses étudiées et dramatiques qu'ils répétaient devant la foule ; tout ce passé d'ivresse, d'enchantement et de gloire s'est effacé, tout a disparu, l'ennui les dévore.

Il en est de même des orateurs. Vous leur ôtez la tribune comme aux comédiens le théâtre ; vous leur ôtez la vie.

Qu'est-ce qu'un comédien en retraite ? c'est une ombre d'une autre ombre. Qu'est-ce qu'un orateur en retraite? il ne reste de lui, pour lui et pour les autres, qu'un souvenir.

Et comme tout l'orateur est dans le port, la voix et le geste, c'est-à-dire dans l'action, et que rien n'est plus fugitif que l'action et surtout que le souvenir de l'action, il s'en suit qu'il ne reste rien de l'orateur, lui vivant, lui mort, si ce n'est son nom.

Pour qui n'a pas entendu un orateur, c'est à peu près comme s'il n'existait pas.

Ce n'est pas même eux qui précipitent et déterminent une révolution. Ils parlent parce qu'ils ont une langue belle, mais ce sont ceux qui tiennent les fils de l'affaire en délibération qui mènent les orateurs; d'ailleurs, on se défie d'eux instinctivement et de leur parole dorée, on les écoute de l'oreille mais on reste de son parti.

Je ne puis m'arracher au désespoir de M. de Montalembert. Que lui dire pour le consoler? Essayons encore.

Pour les esprits délicats et sensibles aux charmes de l'éloquence, ç'a été quelque chose, en tout temps et en tout lieu, que la tribune. C'était, chez les anciens, ce grand art de la parole qui troublait leur imagination et leurs sens. C'est pour nous un diamant de moins dans notre écrin littéraire. C'est une corde brisée sur l'airain d'une harpe sonore.

Comment et pourquoi donc les assemblées de la parole ont-elles péri ? En traitant ce point, je resterai dans mon sujet; mais c'est difficile à dire. Est-ce parce que ce genre d'éloquence, comme un frui étranger et venu d'Angleterre, ne peut s'acclimater et mûrir sous

notre climat? est-ce parce que la tribune anglaise est une tribune aristocratique? est-ce parce que la tribune française est démocratique, par nécessité, par instinct? est-ce parce que les autres tribunes continentales, vaines imitations, tristes figures de la nôtre, n'ont jeté ailleurs qu'un pâle reflet? est-ce parce que la pente invincible de toute assemblée délibérante est de tendre usurpatoirement à ces trois choses : à l'irresponsabilité, à l'omnipotence et à la souveraineté? est-ce parce que le peuple, sous la forme de l'émeute ou du suffrage, se met toujours définitivement de la partie, soit qu'une parole ardente l'exagite et le pousse, soit que le pouvoir résiste par la force et qu'il enferme momentanément la parole sous le cadenas de ses interdictions?

Les orateurs sont comme les rois détrônés qui ne peuvent pas s'accoutumer à ne point rendre heureux leurs peuples.

Ils ne vivaient que dans leur auditoire, ils meurent de leur éloquence rentrée.

Si les orateurs n'étaient pas les plus attrapeurs des hommes, ils ne seraient pas orateurs : non-seulement il faut qu'ils disent, afin d'émouvoir et d'attendrir leur auditoire, qu'ils vont sauver la patrie, mais encore il faut qu'ils s'arrangent pour paraître le croire et si bien que, pour tout orateur qui monte à la tribune, la patrie est en danger et dans le plus grand des dangers. Si elle n'y était pas naturellement, ce qui arrive, par bonheur, dix-neuf fois sur vingt, ils l'y mettraient avec l'exagération de leurs motions et de leurs discours.

Les habitués des tribunes ne sont pas tous peut-être notoirement convaincus que la patrie soit en danger de manière à ne pouvoir s'en remettre, mais ça les occupe, et ils font tout ce qu'ils peuvent pour s'imaginer qu'il est impossible qu'au fond de tout cela il n'y ait pas quelque chose de vrai, peu de chose, mais enfin quelque chose. Mais je le répète, ça les occupe. Reste à savoir si, pour occuper ces Messieurs, entre vêpres et complies, il faut troubler tout le pays.

Le dernier des gamins de Paris qui sort d'un drame de la Gaîté, la tête toute échauffée de tyrans, d'oubliettes et d'innocentes n'a pas tourné le coin du boulevard pour s'aller coucher, qu'il se frotte les yeux et qu'il se demande comment il a pu croire un moment aux extravagances dont on vient de lui donner la représentation. Il comprend,

il reconnaît, et ce n'est pas long, que l'acteur n'est pas un tyran, ni l'actrice une innocente, ni lui gamin un opprimé. Mais l'auditoire des tribunes croit à plus de moitié, c'est trop, de ce qu'on lui dit, parce qu'on lui dit que c'est fort sérieux et les journaux qui portent dans toutes les provinces les discours incendiaires du grand orateur, quoiqu'ils sachent parfaitement et en gens d'esprit à quoi s'en tenir là-dessus, ont soin d'enchérir encore sur les dangers de la patrie.

C'est pourtant ainsi que la comédie parlementaire commencée par les figurants de la parole devant le parterre du Palais-Bourbon, finit par les commissionnaires de l'écriture devant le reste de la nation qui trouve ces comédies-là d'autant moins gaies qu'elles tournent parfois au mélodrame.

Mais revenons à M. de Montalembert, dont j'imite, je le redis, les méandres sinueux où il s'engage et se fourvoie.

Vous n'attendez pas de moi, lecteur, que je vous rapporte tout en leur long les discours que cet orateur débita à son passage dans l'Assemblée législative ; mais vous me sauriez mauvais gré de ne point les analyser.

Permettez-moi, cependant, de vous faire observer qu'il n'est pas tant facile d'analyser des plaintes, des soupirs pour la liberté, des gémissements sur les faiblesses du pouvoir, des protestations contre la licence de la Presse, des prophéties sur la ruine de la France, des vœux pour des mesures coercitives. C'est plutôt une longue élégie parlementaire qu'un discours. Il n'y manque que les pleurs et les pleureuses. Or, comment résumer des pleurs ? comment surtout résumer des pleureuses ?

Si, pour me tirer d'embarras, chers lecteurs, ainsi que vous, je laissais M. de Montalembert faire lui-même l'analyse de ses discours, en indiquant la page, qu'en dites-vous ? Ce sera, il me semble, plus piquant et plus nouveau, et je prendrai soin que ce ne soit pas long.

« J'ai flétri, vous dirait-il, en l'année 1848 et à la page 2479, la maxime anti-chrétienne : *Jouir* et *mépriser*. »

C'est très-vrai et je vous en loue, Monsieur, mais vous auriez dû faire remarquer que personne ne jouit plus de l'ivresse de sa victoire et ne méprise plus l'humiliation de ses adversaires, qu'un orateur. Cette remarque faite par vous, faite à la tribune, nous aurait paru le

meilleur commentaire de cet axiome : *Jouir* et *mépriser*, et elle aurait été une bonne leçon, une leçon d'un fier à-propos, que vous eussiez donnée aux autres et à vous-même.

« J'ai parlé aussi — n'ai besoin de dire que c'est M. de Montalembert qui parle — des doctrines soit de la Presse, soit de la Tribune qui enflamment des millions de cœurs et qui arment peut-être des millions de bras contre la société, voilà le danger. »

Sans doute, c'est là le danger ; mais pourquoi regrettez-vous alors une tribune qui pourrait faire renaître ce danger-là ? C'est que vous regrettez la séduction et l'enivrement de la parole parlementaire. Est-ce qu'un orateur peut consentir à entrer tout vivant, à s'ensevelir dans le tombeau du silence?

« J'ai accepté (toujours en la même année et à la page 2521) pleinement et sans réserve, la cause de la liberté politique qui a lutté et triomphé depuis soixante ans. »

Il ne s'agit plus que de savoir, Monsieur, ce que vous entendez par la liberté politique !

« Ah ! vous voulez savoir, reprend M. de Montalembert, ce que j'entends par la liberté politique? Oh bien, vous le verrez à la page 117, où j'ai dit que la liberté politique c'était, pour moi, le gouvernement de discussion, le gouvernement de tribune, le gouvernement des Assemblées. »

C'est bien, Monsieur, c'est bien, je m'y attendais, la liberté politique, c'est, pour vous, la liberté du député ou du pair de France.

« Oui, sans doute, réplique M. de Montalembert, et plus loin j'ajoutais : J'en suis le sincère admirateur, et le plus fervent partisan. »

Nous le savions bien. — « Et j'ai dit aussi à la page 545 : « Votre « gloire, citoyens représentants, ce dont vous devez être le plus fier et « le plus heureux, c'est d'avoir donné au peuple le suffrage universel. » Et plus bas : « Ce magnifique droit du suffrage universel. » Plus ba encore : « Cette noble et précieuse liberté du suffrage universel. »

« J'oubliais qu'en l'année 1848, à la page 92, j'avais défendu « les « glorieuses institutions conquises en 1789 et en 1830. »

J'aurais cru, Monsieur, que nous aurions plutôt perdu que gagné de libertés en l'année 1830, si ce n'est que nous y avons gagné un orateur de plus dans votre personne.

Je vous honore et je vous remercie, Monsieur, d'avoir parlé en de si nobles termes de notre cher suffrage universel, et je trouve qu'il s'est conduit envers vous, le gouvernement aidant, de la façon la plus ingrate, lorsqu'il vous a éloigné de votre siége et qu'il a arraché volontairement du front de notre Corps législatif la seule perle d'une belle eau qui brillât sur sa couronne d'éloquence ; ce qui prouve, entre nous, qu'il y a des moments où les puissances les plus légitimes de la terre perdent la tête et ne savent plus ce qu'elles font[1].

« J'ai salué dans Pie IX, poursuit M. de Montalembert, le régénérateur politique et libéral de l'Italie. Je l'ai loué d'avoir donné l'amnistie, d'avoir créé la garde civique, d'avoir protesté contre l'occupation de Ferrare, d'avoir sécularisé, en partie, l'administration.

« Ceci, je l'ai dit à la page 68, et avez-vous vu comme à la page 92 de la même année 1848 et à la page 3412 de l'année 1849, j'ai distingué la question italienne de la question papale, comme j'ai flétri Radetzky, comme j'ai vanté la république de Venise ! »

Vous auriez pu, Monsieur, donner en faveur du pape des raisons plus politiques et plus solides, mais je suis loin de vous reprocher d'avoir été, en un pareil sujet, aussi vrai et aussi éloquent que vous le fûtes.

« Et comment me trouvez-vous, lorsqu'à la page 92, j'ai poursuivi le crime de la force ? » — Très-beau !

« Lorsque j'ai attaqué le radicalisme brutal et révolutionnaire de la Suisse, qui donnait tête baissée dans l'utopie ? » — Très-beau !

« Le matérialisme insensé de Strauss ? » — Très-beau !

« Les vainqueurs des pauvres moines du Saint-Bernard ? » — Très-beau !

« Lorsque j'ai défendu la liberté des dissidents protestants et l'innocence de Jésuites expulsés et des filles de Saint-Vincent de Paul ? » — Très-beau ! très-beau !

« Et avec quelle indignation ne me suis-je pas élevé contre les exécrables romans, décorés du nom d'histoire et où l'apologie de Voltaire servait d'introduction à l'apologie de Robespierre ? » — Très-beau ! Monsieur, très-beau !

[1] Élections de mai 1863.

« Et quand j'ai soutenu la Grèce contre Palmerston? » — Très-éloquent, mais le moment était-il bien choisi? Cette enfant chérie de l'Europe a beaucoup trop battu sa mère.

« Vous ne direz rien du moins de la manière énergique dont j'ai défendu la Pologne, en m'appuyant sur un professeur de rhétorique qui est fort de vos amis et qui disait éloquemment : « Lorsqu'un peuple « veille auprès de ses autels dans la prière et dans l'humilité, sur le « dépôt de sa liberté, de sa nationalité, il n'a jamais à craindre de « voir s'éteindre cette flamme sacrée? » — Très-beau de rhétorique, très-beau ! surtout si ça pouvait ressusciter les morts !

Hélas ! hélas ! il faudrait pour la ranimer, cette Pologne chérie, un autre souffle que celui d'un rhéteur de tribune ou d'un régent de collége ! Les libertés des nations de l'Europe veulent des assises un peu plus larges, les assises de l'unité.

Je me sens à bout de voies pour avoir voulu tempérer l'ire de M. de Montalembert et pour avoir essayé d'arracher ce trait du parlementarisme qui traverse son faible cœur. Je n'ai pas réussi, mes forces tombent, je suis vaincu.

Le voilà confiné dans son île solitaire et qui fait retentir l'écho du long cri de ses douleurs ! C'en est fait ; non, jamais M. de Montalembert ne pourra se détacher de son parlementarisme français qu'il prend pour de l'anglais, quoique cet infortuné et méchant parlementarisme n'ait tué sous lui rien que la Convention, le Directoire, le Consulat, la Restauration première et la Restauration seconde, le Régime usurpatif, le Gouvernement provisoire, l'Assemblée constituante et l'Assemblée législative, et quoiqu'il s'apprête à en tuer bien d'autres si on le laissait faire, M. de Montalembert peut-être aidant. En attendant que cela arrive ou n'arrive pas, M. de Montalembert, comme Calypso, ne peut se consoler du départ d'Ulysse, il ne lui reste pour toute ressource, je le vois bien, après quelques regrets donnés pardessus l'épaule à la Restauration qui vient là, on ne sait pas trop pourquoi, que la ressource du suffrage universel, de « ce magnifique droit du suffrage universel, » selon l'heureuse expression de M. de Montalembert. De « cette noble et précieuse liberté du suffrage universel, » selon toujours le même auteur et laudateur du gouvernement restaurateur qui l'avait en horreur.

Allons! que le suffrage universel, « ce magnifique droit du suffrage universel, » lui rende son siége au Parlement, dans un vrai Parlement, dans l'un de ces Parlements qui n'ont encore tué sous eux que la Monarchie et que la République, et qu'après avoir beaucoup parlé, il puisse parler encore, afin qu'il n'en soit plus parlé ; sinon, je vous le dis en vérité, Calypso ne pourra jamais se consoler du départ d'Ulysse.

Achevons :

Ce brillant orateur qui vient lui-même de s'analyser sous vos yeux, lecteur, est décousu, sans méthode et sans ensemble; mais il a des mouvements d'éloquence saisissants, inopinés ; il est brisé, anhélant. Il traverse sans liaison de l'art, des espaces infinis, des sujets sans rapports entre eux. Il s'enivre des applaudissements qui éclatent sur sa route ; il a la fièvre de la tribune et cette fièvre lui monte au cerveau ; il a des enthousiasmes de jeune homme pour la cause des opprimés ; il a des cris d'indignation et de suprêmes dédains pour la lâcheté de leurs oppresseurs ; il n'y a pas jusqu'au vague des généralités dans lesquelles il se balance, qui n'ajoute au prestige de sa parole; il n'a peut-être pas toute la science et toute la raison qu'il faudrait pour un auditoire de philosophes, mais il a tous les brillants écarts, toutes les invectives échevelées, toute la véhémence désordonnée et déraisonnée qu'il faut pour agir sur des hommes de parti. Ne lui demandez pas des syllogismes ni des principes. Est-ce que les syllogismes et les principes sont faits pour ces âmes de feu ?

L'éloquence de la tribune n'est point l'art de faire triompher le droit sur l'usurpation, la vérité sur l'erreur et le bien sur le mal.

L'éloquence de la tribune est tout simplement l'art de dire des choses passionnées avec un beau geste.

L'éloquence de la tribune est l'art de porter de bons coups fourrés à son adversaire, de sorte qu'il traîne à terre le cou troué, l'aile pendante, et qu'il ne s'en relève pas.

Je n'ai jamais demandé à un orateur de me convaincre, je ne suis pas assez injuste pour cela, je demande seulement qu'il m'intéresse. Je ne lui ai jamais demandé non plus d'être logique. On ne vient pas en de pareils lieux pour qu'on vous raisonne, mais pour qu'on vous émeuve. Si vous montez à la tribune armé d'un dilemme, l'œil terne

et la bouche empâtée ; si vous n'êtes pas encore plus animé, encore plus homme de parti que je ne le suis, moi, que vous voyez là-haut debout dans une tribune publique, ce n'était pas, en vérité, la peine que je sortisse de chez moi pour aller vous entendre. Mettez-vous en colère, ou, du moins, faites semblant et souvenez-vous que vous paradez sur un théâtre, sur un véritable théâtre ; que vous êtes un acteur, un vrai acteur, et que je ne suis pas venu pour que vous me parliez, froidement et les mains dans vos poches, le langage de la raison et des affaires auquel, d'ailleurs, je ne comprendrais rien.

J'ai ouï beaucoup de naturalistes disserter de la nature. Qu'entendent-ils par la nature? à supposer qu'ils le sachent, comment définiront-ils la nature? Pareillement, j'ai ouï M. de Montalembert parler de la liberté. Qu'entend-il par liberté? je crains que sa liberté ne consiste à redevenir pair de France, tandis que les autres ne le sont pas, et à redébiter au Luxembourg les discours très-éloquents que je suis pris du regret de ne plus admirer. Avant ni depuis 1848, je ne me suis pas enquis de savoir ce que M. de Montalembert pourrait penser en fait de liberté politique. J'ai lieu de croire que les plus pauvres de nos charbonniers s'en font une idée plus large, plus positive et plus vraie. La France ne fait pas périodiquement une révolution de culbute complète tous les quinze ans, pour que des pairs au manteau d'hermine reviennent habiter le palais de Catherine de Médicis. Je ne crois pas que la France sache toujours bien précisément pourquoi elle fait tant de changements à vue, mais je crois qu'en dressant les barricades, elle ne songe guère à la restauration de la pairie, ni au plaisir sans pareil qu'elle va se procurer en entendant les discours de Leurs Seigneuries. Laissons tout cela pour ce que ça est, c'est-à-dire pour infiniment peu de chose.

Mais je n'en dis pas de même de la grande question de la liberté religieuse. Personne n'ignore que cette question, que je mets, pour ma part, au-dessus de toutes les autres, parce qu'elle est, en effet, la première des questions, a été la préoccupation de toute la vie de M. de Montalembert. Il y a attaché son courage, son talent, sa gloire et son nom. Il y a peu de laïques qui aient plus étudié, plus approfondi que M. de Montalembert les matières de théologie. Son langage s'élevait et grandissait avec son sujet, si vrai est-il que la religion a autant de

puissance sur la parole que sur les âmes! elle relève et sublimise tout ce qu'elle interroge, tout ce qu'elle touche et tout ce qu'elle inspire.

Orateur consommé, véhément, habile et fort à la réplique, M. de Montalembert mettait hardiment les pieds dans la difficulté. Il osait parler, devant des mécréants, de Dieu et de Jésus-Christ, comme s'il eût été en pleine église. Jours sans relâche, nuits sans repos, meetings, banquets, allocutions, polémique de presse, exhortations, insinuations, courses, visites, correspondances, tout ce qu'il pouvait faire de sacrifices, tout ce qu'il eut de jeunesse, de vigueur, de ressources et d'osé, il a tout donné, tout consacré au triomphe de notre cause. Avec quelle souplesse, avec quel élan, avec quel éclat, avec quelle force de parole et d'action il mena ce combat de la foi contre l'erreur et de l'éternelle liberté des âmes contre l'oppression de leurs tyrans!

Avec lui, frappé au visage, renversé sur la brèche, j'appris à combattre sans espoir, mais non pas sans douceur, pour la plus belle des causes, la cause de Dieu; à perdre, sans murmurer, les voix de mes électeurs et, ce qui me touchait davantage, la tendresse de mes amis; à recevoir sur ma tête, en un seul jour, une avalanche de calomnies et d'injures plus drues et plus serrées que les députés ordinaires n'en recevaient pendant toute leur vie; à souffrir d'être chassé de mon siége parlementaire par l'effort réuni de mes partisans et du ministère; à me voir traiter comme un paria, comme un infâme, comme un homme vendu aux jésuites, traître à son pays, ennemi de la liberté, d'une souillure d'attouchement telle, que je ne pourrais jamais m'en laver, et d'une âme tombée si bas, qu'on ne me laissait plus qu'à choisir entre la gangrène de la caducité et la dégradation de la folie.

Grâces soient rendues, en mon nom et en celui de tous les catholiques, à M. de Montalembert pour n'avoir pas, dans ces temps de l'incrédulité triomphante, désespéré de vaincre, et nous avons vaincu!

JULES FAVRE

La France impériale est engagée dans les voies de l'industrie et de la Bourse. Ce sont deux belles voies pour faire fortune, mais, pour faire de la science, il faut autre chose; pour faire de la liberté, il faut

autre chose ; pour faire de l'éloquence, il faut autre chose, et, tout en admirant les prodiges de l'industrie et de la valeur mobilière, je regrette que l'on ne fasse plus de science, de liberté et d'éloquence. Je dis qu'on ne fait plus de cela en grand, quoique je reconnaisse volontiers qu'on fait encore de la petite science, de la petite littérature, de la petite peinture et même de la petite musique. Je sais qu'on ne peut pas tout avoir, et, lorsqu'on est fort riche, c'est encore un art noble et délicat de savoir grouper dans ses musées les tableaux des grands maîtres et de se rappeler, en tendant son oreille dans le vide, la voix magnifique des Mars, des Talma, des Rachel et des Berryer [1].

Depuis qu'on ne joue plus de drame politique sur le théâtre du Palais-Bourbon, et que le grand Montalembert, qui passionnait la foule, s'est, malgré lui, retiré dans la coulisse, M. Jules Favre est devenu le prince des acteurs d'une scène secondaire et désertée.

Son geste est noble, sa diction est étudiée et savante. Il a du mordant dans son organe, mais le hoquet qui le dépare nous affecte désagréablement, nous autres Athéniens qui ne sommes pas de la Scythie, c'est-à-dire de la province. Quelle illusion pourrait d'ailleurs nous faire sur la scène du Palais-Bourbon un comédien qui porte des lunettes, que la main de quelque Phidias n'eût jamais sculptées sur le buste de Démosthène, et qui ne miroitèrent jamais non plus sur les yeux superbes de Berryer ni de Guizot?

Jules Favre a une grande manière ; nul ne possède, comme lui, les coulisses et l'entente de la scène politique. Il est artiste consommé. Quel joueur de flûte! quelles intonations savantes! On sent venir, courir et s'éveiller dans sa parole les frémissements de son âme. Il passe, il insinue habilement, dans la trame de son discours, des arguments de droit et des fragments historiques; il captive, il ménage, il retient, avec un art singulier, l'attention de son auditoire.

Il lui manque peut-être, pour animer son élocution, un orchestre plus nombreux, des claqueurs mieux disposés, des accompagnements de voix, des souteneurs à l'unisson. Qu'eussent dit Talma, Mars et Rachel, s'ils ne se fussent pas sentis aidés par des regards et des cris sympathiques? S'ils eussent entendu des murmures systématiques,

[1] D'il y a trente ans.

des coups de sifflet? Il faut que l'orateur et l'auditoire se mêlent, se confondent dans le commun transport, dans l'idéal oubli de leur ravissement.

Jules Favre a le coup d'archet. C'est un virtuose de parole. Il a une ironie amère et froide. Mais l'acier n'a pas besoin d'entrer tout brûlant sous la peau pour y pénétrer profondément.

Il a les défauts de l'avocat dont c'est le métier. Il se coule et se perd dans les détails. Il n'a peut-être pas assez de naturel — le naturel a tant de charmes ! — Il est rare aussi qu'un avocat ait de la grâce ; ils ont de cette sorte d'esprit qui fait grimacer, mais non de celui qui fait rire. Ils rient à la manière des écoliers qui voient tomber sur les glissoires de la promenade un de leurs camarades maladroit.

J'ai du faible pour M. Jules Favre, comme pour tous les hommes religieux. Il n'est pas méchant, pas rouge, pas vipère. N'a-t-on pas dit de moi-même : Voyez ce vilain homme qui a pris le nom de Timon, le plus méchant des Grecs !

Jules Favre a les grandes manières de la tribune. Il entre, il se développe avec des circonlocutions dans ses exordes. Il soigne sa péroraison où s'égarait, s'embarrassait Odilon-Barrot à ne pouvoir plus quitter ses auditeurs et lui-même, et d'où le général Bugeaud ne s'échappait qu'en coulant brusquement au bas de l'estrade et sans dire aïe !

Mais, chose singulière ! à la même place où je vis briller libéralement les marquis de Chauvelin, de Lafayette et d'Argenson, je vois assis trois avocats, et ce sont trois autres avocats, trois ministres non ministres, et partant non marquis, qui leur répondent, comme pour témoigner que les empires de la terre passeront, mais que les avocats ne passeront point.

Ils s'attardent sur le trottoir comme des officiers de garde nationale qui ne voudraient pas être confondus avec le gros de la troupe, et peu habitués à la manœuvre, sans trop savoir d'où ils partent et où ils vont, ils s'arrêtent de temps en temps et, regardant en arrière, ils disent : Mais où sont donc nos soldats ?

Ce n'est pas seulement les soldats qui leur manquent, c'est le champ de bataille, les cris de la montagne et de la vallée, la mêlée des gens, les nuages de la poudre, les éclaircies du canon, les péripéties de la victoire ! c'est l'ennemi.

Où est l'ennemi, là où naguère tout était votre ennemi ? Où peut-il être dans un pays où il n'y a plus, sans dispute possible, d'autre souverain que le peuple ? Dans un pays où vous ne pouvez pas, comme en Angleterre, convoquer des meetings, conduire des processions d'ouvriers, emboucher les mille soufflets de la presse et prendre à la cravate les chambriers pour qu'ils expectorent avec des haut-le-cœur les gorgées du suffrage universel ?

Or, Novembre trouvant que vous aviez le suffrage et que c'était assez, ne vous a plus laissé à ronger que des os diplomatiques. Sorte de festin auquel sont parfaitement préparés, comme on sait, les avocats, toujours les avocats, par suite de leurs profondes études sur les partages de successions, les liquidations de fonds de commerce et les questions de mur mitoyen.

Je vous laisse donc à juger les transports de joie de M. Jules Favre lorsqu'il s'est vu en possession de traiter la question romaine. C'était une question presque exclusivement religieuse et tous les partis ne l'ont envisagée judicieusement chacun que sous son point de vue politique.

Les avocats libéraux, ne voyant qu'une enjambée à faire de la république romaine à la république française, sans se soucier du Pape, vous entendez bien ; les Autrichiens, point fâchés, si on les eût laissés faire, de fortifier le château Saint-Ange dans l'intérêt de la Bohême, sans se soucier du Pape, vous entendez bien; le Piémont affirmant que Rome avait de bien bonnes raisons pour devenir entre leurs mains la capi tale de l'Italie, sans se soucier du Pape, vous entendez bien ; les légitimistes se flattant que leur branche allait refleurir à l'ombre du Vatican, sans se soucier du Pape, vous entendez bien ; les impérialistes ne montant la garde si loin de chez eux que pour se concilier la faveur du clergé de France, sans se soucier du Pape, vous entendez bien. De sorte qu'il ne s'est trouvé que le pauvre Pape qui a eu, dans tout ce brouhaha de gens qui ne songeaient si vaillamment qu'à eux-mêmes, un grand tort, le tort irrémédiable de ne pas vouloir troubler personne dans leurs affaires, outre celui qu'on se mêlait des siennes

Bref, on s'est traîné, on a rampé à travers phrases et broussailles comme dans toutes les discussions où l'on ne dit pas ce qu'on veut et où l'on ne veut pas ce qu'on dit.

Je n'admets pas d'ailleurs avec vous, monsieur Jules Favre, que le glaive fait la justice, et puisque nous nous posons comme les redresseurs des régimes vicieux de gouvernement, je ne vois pas pourquoi nous n'expédions pas nos hérauts d'armes à l'empereur d'Autriche, à l'empereur de Russie et même au roi de Prusse qui ont le malheur d'opprimer leurs sujets, mais qui ont le bonheur d'avoir à leur main, pour se justifier et pour se moquer de leurs avertisseurs, trois ou quatre cent mille carabines rayées. Et quand même le Pape aurait suivi nos conseils désintéressés et marché dans des voies plus libérales que les nôtres, lorsqu'il aurait établi un large système municipal que nous n'avons pas, lorsqu'il aurait octroyé à ses peuples une responsabilité ministérielle que nous n'avons pas; lorsqu'il aurait institué pour les délits de la Presse le jury que nous n'avons pas ; lorsqu'il aurait voulu introduire dans le vote politique de ses Assemblées la sincérité du scrutin secret que nous n'avons pas ; lorsqu'il aurait refusé de s'agrandir continentalement et colonialement avec une abstention que nous n'avons pas ; lorsqu'il aurait conduit ses affaires avec une économie de soldats, une économie de distinctions et une économie d'argent et d'agents que nous n'avons pas ; croyez-vous que les ambitieux et les conspirateurs qui ne rêvent qu'une Rome à eux n'eussent pas rempli la Rome papale qu'ils n'ont pas, pas encore, de tonneaux de poudre et n'y eussent pas mis le feu ?

M. Jules Favre, arriéré de seize ans et qui ne voit que sa petite république romaine, composée d'insurgés napolitains, pisans, lucquois, gaulois, niçois et génois, n'est-il donc pas touché, avant l'intérêt de quelques Italiens, de l'intérêt, supérieur et préférable pour un Français, de la France?

S'il eût eu le sens politique qu'a jusqu'à un certain point Louis-Napoléon Bonaparte et qui manque aux avocats, il aurait compris que la France peut craindre, si ce n'est pas demain que ce soit après demain, peu importe, de voir apparaître au haut des Alpes une armée de trois cent mille Italiens unitaires et de rencontrer une flotte rivale et nombreuse dans les eaux de l'Adriatique et de la Méditerranée [1].

[1] Prédiction de Timon de 1859, quasi vérifiée en 1867.

Si les libéraux de mon temps n'ont pas plus de souci de la France, il ne leur reste plus pour courir contre elle les mêmes bordées qu'à provoquer l'annexion du Portugal à l'Espagne et la jonction de tous les États prussiens, bavarois, badois, wurtembergeois, hanovriens, autrichiens et saxons dans une Allemagne unitaire[1]. Après quoi, est-ce eux qui sonneront de trois côtés à la fois le boute-selle de trois grosses armées pour défendre les passages des Alpes, des Pyrénées et du Rhin?

Eh! mes amis, ne vous imaginez pas qu'en plaidant ici contre vous pour la France, je prétende la mettre violemment au-dessus des autres nations de l'Europe. Ce ne serait là qu'une politique arriérée comme votre libéralisme. Est-ce que Dieu nous a donné la vie des temps où nous vivons pour que nous n'entrions pas dans ses voies? Est-ce que vous devez être semblables à vos pères? Est-ce que nous devons demeurer semblables à nous-mêmes? Est-ce que les progrès de la mécanique et de l'électricité, dont nous sommes, vous et moi, et nous tous, si fiers, nous devons les employer, pour plus des trois quarts, à nous entre-détruire? Est-ce qu'une trentaine de têtes, plus ou moins couronnées de sagesse ou de folie, doivent continuer à disposer arbitrairement des destinées de l'Europe, sans la volonté de l'Europe? Alors, autant vaudrait retourner dans les forêts de la Germanie et que nos rois, dépouillant leur écarlate, reprissent avec nous les peaux de bêtes de nos aïeux.

Le temps, qui marche encore plus vite que nos locomotives, emporte avec leurs déclamations et leurs pompes vides ces guerriers de tribune qui ne sont que l'image de la guerre des champs de bataille.

Ces deux sortes de guerre, si nous sommes plus sages que nos pères, il faut l'espérer, s'en iront ensemble du même pas toutes deux, lorsqu'il sera bien démontré, comme je m'y applique, qu'aucune d'elles n'a plus de raison d'être.

Si j'ai repris un instant mes pinceaux, c'est pour ouvrir les horizons éclatants et nouveaux de l'unité de l'Europe devant la génération actuelle. C'est pour l'avertir que l'éloquence de tribune, dont on ne voit plus luire que de si pâles rayons, ne ressemble pas et ne peut

[1] Ceci a été écrit en 1860, six ans avant Sadowa.

ressembler à celle qui, pendant trente années, répandit tant d'éclat sur la tribune de notre pays.

Fonds du spectacle, personnel des spectateurs, intrigues de coulisse et jeu des comédiens, tout est changé.

Il n'y a de drame sur la scène, il n'y en a dans l'Histoire, à la Tribune et dans l'Épopée, que lorsque Achille et Hector, sous les murs de Troie, épouvantaient l'armée et partageaient les dieux ; que lorsque Oreste, dans la sombre nuit des Euménides, se débattait contre leurs serpents ; que lorsque, devant le peuple d'Athènes, il s'agissait de savoir qui serait condamné de l'orateur Eschine ou de l'orateur Démosthène ; que lorsque, dans le sénat de Rome, c'était à qui triompherait de Cicéron ou de Catilina ; que lorsque, sur le champ de bataille de Pharsale, c'était entre César et Pompée à qui demeurerait l'Empire du monde ; que lorsque, dans la salle du Jeu de paume, Mirabeau improvisait d'un seul mot la chute de la Monarchie ; que lorsque, dans les plaines de Solferino la Fortune échevelée, courant d'un camp à l'autre, tenait en suspens l'aléa de savoir si l'Italie serait ou ne serait pas.

Mais aujourd'hui, à quoi serviraient les éclats de la tribune ? Il n'y a plus de véritable combat, il n'y a plus de véritable drame, il n'y a plus, il ne peut plus y avoir d'éloquence, il n'y a plus, il ne peut plus y avoir d'orateurs.

Oui, depuis quinze ans, je n'ai retrouvé quelque ombre de l'ancienne verve parlementaire que dans une seule harangue d'une facture originale, véritable improvisation, un peu débraillée et qu'on dirait plutôt d'un homme du peuple que d'un prince, mais remarquable et distincte par la vivacité du coloris, la hardiesse de la pensée, le naturel des tours et du langage, la variété des mouvements, l'abondance des preuves et des citations ; improvisation chaude, vigoureuse, pressée, tenant en haleine sous l'emportement de sa fougue et de ses témérités une Assemblée de graves personnages où toute parole se pèse à son poids, et dont les fronts se plissent dès qu'on blesse la retenue et la tenue de leur prétoire ; sorte d'éloquence âpre et rude qui n'a rien de nos ritournelles académiques, et qui se permet de tout dire sans qu'à cause des lèvres augustes d'où elle sort, on ait osé lui barrer le chemin en un pays et en un temps où, même dans

une autre enceinte plus populaire, il n'est permis de presque rien dire et où, à la première échappée, la Chambre des députés, plus prude qu'Arsinoé, se bouche les oreilles tandis que le Président, se jetant par le travers de l'improvisateur, lui crie : Holà !

Le reste de ce que j'ai entendu dans la discussion de l'Adresse n'est que phraséologie trempée de rhétorique et d'ennui.

Mais que viens-je de dire et ne faut-il pas toujours consoler les blessés ?

J'ai bien consolé M. Dupin, M. Thiers, M. Villemain et M. Guizot, celui-ci en disant qu'il était l'un des plus excellents orateurs de la Chambre, mais que, par malheur, il n'avait pas été l'un des hommes les plus invariables de l'époque, ce qui ne l'a pas du tout consolé ; celui-là en disant qu'il avait été le premier de nos causeurs politiques, sans qu'il fût possible de dire précisément qu'il était aussi le premier des ministres qu'ait eus la France, ce qui l'a profondément désolé ; et cet autre, qu'il avait été l'un des plus grands esprits de son temps, mais que peut-être a-t-il eu un peu de roideur dans la maxime et dans le style, ce dont jamais il ne conviendra, tant nous tenons particulièrement à ce qu'on ne nous donne que les qualités que nous n'avons pas !

Il faut, à son tour et au risque de ne pas mieux réussir, que je me mette à consoler M. Jules Favre.

Tout en lui refusant cette véhémente éloquence qui se dévore elle-même après avoir brûlé tout ce qu'elle touche, cette éloquence qui fait les orateurs incomparables, qui a fait Cicéron, qui a fait Démosthène, qui a fait Mirabeau, qui a fait O'Connell, qui a fait quelquefois Berryer, quelquefois de Serre, quelquefois même Guizot ; j'accorderai à Jules Favre qu'il est le premier des avocats du barreau français, plus parfait peut-être, comme avocat, que Berryer lui-même.

Ses plaidoyers sont des modèles à la fois de l'enchaînement le plus habile et d'une élégance suprême, il est maître dans la science du cœur humain. Quelle profonde étude du jeu de nos passions ! quelle dialectique fine et serrée ! quelle pureté de langage ! quel respect pour les mœurs ! quels portraits achevés ! Avec quel art il tisse la trame de ses expositions ! comme il assemble ses preuves ! comme il enveloppe son adversaire à mesure qu'il se rapproche de lui ! comme il empêche, en

resserrant, en redoublant le cercle de son argumentation, et en se présentant en même temps à toutes les issues, qu'il n'échappe par quelque côté! Là, sur son terrain de barreau, mieux qu'à la tribune, il ne se laisse entraîner que par la passion de la justice, dans les voies de la vérité. On est ému des mots touchants avec lesquels il dépeint, il prémunit la sainteté du mariage, les foyers de la famille et les institutions de la propriété. On sent qu'on a devant soi un honnête homme et que ses accents inspirés sortent du cœur. Ils sortent aussi avec une abondance et une grâce infinie, ils sortent de sa foi religieuse, et je lui sais gré, moi, hautement catholique, de professer hautement aussi, même devant des Barreaux voltairiens, ce culte sublime d'où il tire, il faut le lui dire, plus que de toute autre source, la force et le charme de son talent.

En résumé, pour en finir avec l'orateur dont je trace là le portrait, je préfère le Jules Favre de 1850 au Jules Favre de ces dernières années.

Il substitue malgré lui la déclamation à la passion oratoire. Comment voulez-vous qu'il soit éloquent? Il sait ce qu'il dit. Il se pose, lorsqu'il ne devrait pas étudier sa pose. Il enfle et conduit les modulations de sa voix lorsqu'il devrait la laisser s'animer d'elle-même; il ne se trouble pas, car il ne voit pas l'ennemi; il n'attaque pas, parce que ses antagonistes sérieux, les ministres, sont absents ou quasi absents. Il les cherche du regard sur leurs bancs irresponsables, même y fussent-ils présents! Il se croit, non pas à la tribune, mais au Barreau, puisqu'il n'a que des avocats devant lui, et il leur parle en avocat; et, ne pouvant être orateur, puisqu'il n'y a pas de lutte et de lutteurs, il devient rhéteur, il s'attache à la phrase, il la tourmente, il la caresse, il la colore! il en pourrait faire tout autant seul à seul dans son cabinet; il étend les bras, il se frappe la poitrine, il trébuche sur les gammes de son diapason. La petite troupe d'élite dont Jules Favre est le chef se compose plutôt d'aides de camp que de soldats.

M. Guéroult n'est pas un orateur à fleurs découpées. Il ne fait pas abus de la prosopopée et de l'hypallage, il a du bon sens, il juge les affaires avec le coup d'œil sûr et fin d'un homme qui les a menées : c'est un dialecticien.

M. Jules Simon a de la candeur dans le geste et dans l'organe. Il

était né et préparé pour les exercices du pathétique. Il a l'onction des livres saints et, si je ne me trompe, sa vocation était d'être un prédicateur, qui valait bien, à mon sens, d'être un député, désigné ou non désigné; j'avoue que je n'en vois pas la différence, quant à l'action. Il a fait une étude profonde de l'économie politique dans ses applications aux besoins des classes pauvres, et il aime assez le peuple pour qu'il le dise à tout bout de phrase et tout haut et pour qu'on sente qu'il parle vrai.

Je n'ai rien à dire de M. Havin, si ce n'est qu'il soutient avec conviction, distinction et persévérance, la thèse de la gratuité de l'enseignement primaire et de son obligation, qui nous est commune.

M. Pelletan relève, par l'éclat et les bordures de l'expression, le fond d'une science étudiée. Il a, dans son apostolat, une vive objurgation, un ton pénétré, de la sincérité, de l'originalité, de la force.

M. Ernest Picard est à la Chambre le représentant de la vieille bourgeoisie parisienne. Il en a l'entrain, la moquerie et la riposte. Il se gonfle, il déborde de saillies et de malices gauloises. C'est un tirailleur d'avant et d'arrière-garde. De quelque côté que la majorité se présente et se tourne, il la vise à la tête ou dans les reins, et le trait reste.

Mais il rend plus de service au gouvernement qu'à ses propres amis, car il le préoccupe, jusqu'à l'en inquiéter, des fautes précédentes qu'il a commises, et il l'avertit, par la crainte qu'on a de ses vertes réprimandes, des fautes nouvelles où il va tomber. Il a été souvent le précurseur de l'opinion. Beau rôle.

Parmi les plus habiles aides de camp de M. Jules Favre, pourrais-je oublier M. Émile Ollivier, dont je ne saurais trop faire l'éloge, et dont je ne le ferai pas trop en disant qu'après notre Berryer d'autrefois, il a la plus belle voix de ténor que puisse avoir un orateur?

Certes, il ne manque point d'art dans la manière de disposer son sujet, d'abondance et de largeur dans le développement de ses preuves et d'insistance victorieuse dans leurs déductions finales.

Je ne le trouve pas trop modéré pour un homme d'État, s'il l'était, je veux dire s'il pouvait aujourd'hui s'en rencontrer, mais je le trouve trop modéré pour un orateur; il aurait besoin de plus de véhémence et le trait de ce chasseur n'entre pas assez avant dans les flancs des cerfs qu'il poursuit; mais il donne admirablement du cor, et les

nymphes des tribunes se penchent pour l'écouter, tandis que M. Thiers, son compagnon provençal, écorche leurs oreilles de l'accent nazillard de son flageolet.

Usant de la liberté toute française de ses facultés et de son choix, il vient de passer en chantant le long des lignes ministérielles: il emporte dans son bagage ce que peut emporter un cygne, sa voix mélodieuse et nuancée.

On ne voit pas toujours venir à soi, si ce n'était dans d'autres eaux, le Berryer d'un autre rivage, et je ne suis pas étonné que les canards auvergnats et périgourdins, dont le gosier ne vaut pas mieux que la plume, s'empressent pour fêter ce bel oiseau-là.

Mais quel est cet autre oiseau, dont il n'y a qu'un instant j'admirais le plumage. qui n'est pas de la même race aquatique, qui tient plus de l'aigle que du cygne, et qui a déjà essayé, dans la volière à barreaux fermés du Luxembourg, les ébats et le bruit de ses ailes?

Il est à remarquer que les vieillards, qui ne peuvent plus ouvrir la bouche et qui vont mourir, ne sont pas fâchés d'entendre retentir à leurs oreilles les témérités de leur bel âge. On dirait que cela les requinque et qu'ils se plaisent à ramasser les paroles des jeunes orateurs pour aller bientôt les redire aux Royer-Collard, aux Casimir-Périer et aux de Serre d'une ère disparue.

Ce jeune aiglon, qui bat de l'aile et qui s'impatiente de ne pouvoir s'élever vers une sphère plus libre au-dessus de tous les regards, ce jeune aiglon, que sa captivité effarouche et qui va cogner de la tête à toutes les tringles de sa prison, est de la même race que cet aigle immense qui lançait la foudre et qui portait les destinées du monde.

Sans avoir ni le coup d'œil, ni les serres puissantes, ni la vigueur de ce roi des airs, il n'a pas dégénéré de son éloquence.

Quel est cet orateur, et il n'y a que celui-là, qui apporte à mon oreille des bruits inconnus? Il est vif, il est naturel, il est familier, il est ample. Il a du souffle, il a des émotions, il a des frémissements, il a de la vie. Il cite, il argumente, il interpelle, il provoque, il ose. Mais pourquoi ne parle-t-il que dans la nécropole du Luxembourg, où je ne peux pas le suivre et où je ne veux pas troubler des morts? Pourquoi ne donne-t-il pas sa démission, comme l'ont fait Fitz-James et Montalembert, de plus ancienne race que la sienne? Pourquoi ne

force-t-il pas, comme eux, l'entrée du Palais-Bourbon? Est-ce qu'il y a d'honneurs comparables à celui d'une élection populaire et non désignée? Est-ce que l'Empereur lui-même n'a pas siégé dans une Assemblée libre, sur les stalles des Représentants du peuple!

Bien différent de cet athlète fougueux, de ce bravo de la parole, M. Jules Favre étudie et châtie ses discours avec le soin et les apprêts merveilleux qu'il met à ses plaidoieries.

Ou je me trompe fort, ou sous un autre régime, plus maître de lui-même et de ses passions qu'on ne l'est, d'ordinaire, du côté où il siége, M. Jules Favre aurait excellé par ses talents comme *leader* de la Chambre, comme chef d'un cabinet responsable. Mais ce qu'il aurait de mieux à faire, ce serait de se dégager des préoccupations mesquines de notre régime sans principes et sans avenir, de répandre autour de lui, de sa voix la plus animée, et de fomenter dans ses souffles et ses étincelles l'initiative de l'Unité européenne.

C'est là la seule voie où doive entrer d'un pas ferme l'Opposition. C'est là le seul objet des pensées et des efforts d'un orateur tel que lui.

Mais, pendant que le monde futur s'ébranle et marche invisiblement vers ce but, restons, pour l'expliquer, dans ce monde positif dont le présent nous enveloppe et nous oppresse.

Que M. Jules Favre et les autres chevaliers errants de sa compagnie me permettent de le leur dire aussi, la faute n'en est à personne, si nous n'avons plus de véritables orateurs, c'est que nous n'avons plus de véritables Chambres. Or, serait-il bon que nous eussions une véritable Chambre? Grande question que je ne peux traiter ici, puisqu'elle est constitutionnellement résolue : Nous avons une chambre *sui generis*, parce que nous avons un gouvernement *sui generis*.

Non ! nous n'avons plus de Chambre, dans l'acception parlementaire du mot.

Je vois bien encore les hautes figures de d'Aguesseau et de l'Hôpital assises aux portes du temple des lois, avec leur barbe verdâtre et couverte de mousse. Je vois quelques provinciaux de Paris ou de Pontoise, munis de billets et paisiblement appuyés sur leurs deux coudes, entre les colonnes de la salle; je vois les députés entrer et sortir comme des magisters de village, sans que le moindre souci assombrisse ces fronts qui portent les destins de l'Empire. Je vois les mêmes

sténographes courir çà et là pour rattacher des bouts de péroraisons à des bouts d'exordes. J'entends la voix des mêmes huissiers qui crient : Silence, Messieurs ! car bien qu'on n'y fasse pas de l'éloquence, on n'y fait pas plus de silence pour cela. Mais qu'est-ce que c'est qu'une Assemblée soi-disant représentative, dont le Président n'est pas nommé par les représentants eux-mêmes ? Qu'est-ce qu'un vote soi-disant libre et qui n'est pas secret ? Qu'est-ce que des discoureurs qui annonent une paraphrase écrite jusqu'à ce que leur lèvre desséchée ne salive plus ? Qu'est-ce que le contrôle des dépenses par des députés qu'ont désignés les ordonnateurs de la dépense ? Qu'est-ce qu'un chef d'Opposition qui bat piteusement le rappel de ses quelques soldats bariolés des couleurs de toutes sortes de régimes ou de régiments ! Fussent-ils vingt-cinq, la belle escouade ! Qu'est-ce que des ministres sans responsabilité, sous un gouvernement dont le directeur est inviolable, et qui, pendant quinze ans et jusqu'à ces derniers jours, étaient obligés de se cacher dans l'invisibilité d'un couloir lorsqu'on interpellait leur absence ? Qu'est-ce qu'une Presse indépendante à qui l'on dit : Comme vous pourriez ne pas bien digérer la séance, nous allons commencer par vous la mâcher, pour que vous la remâchiez ensuite plus aisément à vos lecteurs ? Non, ce n'est point là ma Chambre d'autrefois, et si vous m'assurez qu'elle s'est formée et qu'elle est devenue raisonnable, je ne sais si elle s'est formée ou déformée et si elle est devenue raisonnable ; tant pis, car alors elle a cessé d'être éloquente, puisqu'elle a la prétention de savoir ce qu'elle dit et qu'une véritable Chambre n'a jamais eu de ces appréhensions-là.

Je ne saurais donc trop le répéter : il n'y a plus d'éloquence parlementaire par une bonne raison, c'est qu'il n'y a plus de parlement.

Il y a eu déjà, par le monde, tant de sortes de parlements, sans parler du Parlement de Paris, qui n'était pas un parlement.

Nous avons singé l'Angleterre, mais singer quelqu'un, ce n'est pas lui ressembler ; c'est tout au plus s'imaginer qu'on lui ressemble. Or, notre Chambre des députés ressemble à la Chambre des communes à peu près comme notre espèce de Chambre des pairs, claquemurée, besogneuse, écourtée, somnifère, et qui s'est laissé par une fois, par deux fois, par trois fois, par quatre fois, biffer des registres, sans même dire en sortant, au concierge du Luxembourg : Tirez le cordon !

ressemblait à la grande et territoriale Chambre des hauts et puissants lords du Parlement impérial des trois Royaumes-Unis !

Que diraient les membres ministériels ou opposants de la Chambre des communes, si on leur faisait passer un petit billet ainsi conçu : Vous êtes prévenus, honorables gentlemen, que pour cause de réparation, la salle de Westminster vient d'être fermée et que le très-gracieux président de la Chambre des députés de France vous invite à tenir au Palais-Bourbon votre prochaine séance ! A peine débarqués au pont de la Concorde, à peine entrés, les très-honorables gentlemen se demanderaient : Eh bien ! où donc est Gladstone ? où donc est Palmerston ? C'est une mauvaise plaisanterie de nous convoquer en l'absence de nos ministres responsables. Je ne dis pas avec ces Messieurs que la plaisanterie soit aussi mauvaise qu'ils le prétendent, parce qu'il n'y a rien en France qui soit mauvais lorsque c'est détestable, pourvu que ce soit nouveau. Mais je conviens que, pour nous du moins, il ne faut pas que les meilleures plaisanteries soient infiniment trop prolongées.

Il en est de même de la permanence qu'on aurait voulu réduire presque en entier pour faire contre-pied au régime précédent. Faire contre-pied, c'est là toute la révolution de décembre, mais l'on se ravisa et l'on se tint dans les termes transactionnels de trois à quatre mois pour ménager aux députés les aménités flatteuses d'un émargement trois ou quatre fois indemnitaire.

Session trop longue pour moi, de plus des trois quarts, mais non pas trop longue pour les représentants du peuple, qui y trouvent le correctif de leur salaire. Sans doute, ça coûte plus cher, mais ça reste plus longtemps, et pour les auditeurs ni pour le trésor, il n'y a pas de compensation.

Ma troisième remarque — ce n'est pas une objection; je n'aime pas les objections, n'ayant fait que cela toute ma vie — ma troisième remarque donc, c'est que le gouvernement a ses candidats impériaux, qu'il patronne, qu'il pousse de la voix et de l'épaule et qui, étant de lui, sont à lui, bien à lui ; et comment en pourrait-il être autrement ? Ça paraît tout naturel à la génération actuelle, qui est si pleine d'énergie et qui a fait des études si creusées sur les conditions de la représentation politique dans l'ancien et le nouveau monde. Mais nous, ses pères,

nous les pères de nos enfants, nous fûmes assez butors pour chasser Charles X, un bien bon prince, qui prônait ses candidats royaux au préjudice des nôtres, lesquels n'étaient, je l'avoue, rien moins que royaux. Je demande qu'on ne chasse personne, parce qu'on en a, ce me semble, chassé assez ; que ça n'avance à rien et que ça fait même reculer ; mais sans être plus difficile que ça, je voudrais qu'on laissât le peuple élire sans corner aux oreilles des effarés : Celui-ci est le bon, prenez le bon, et quant à l'autre, c'est le mauvais ; « faut pas le mauvais, faut pas le mauvais! » Et si le peuple s'obstinait à faire du mauvais son bon, ce qui ne vous arrangerait guère, vous auriez la faculté, à l'aide d'un autre plébiscite, de ne prendre ni le bon ni le mauvais et de rester dans cet état de quiétude rentrée, qu'on n'a pas encore essayé, mais qui a ses points de vue assez variés et assez délassants.

Je n'ai qu'un mot à dire en passant, on ne m'excuserait point de ne pas le dire, sur la première Chambre[1] de notre prétendu parlement ; sur notre Chambre des lords, où il n'y en a pas une douzaine qui fussent nobles par leurs pères avant 1789 ; mais c'est égal, ils sont, dit-on, le premier corps de l'État, sans qu'on ait jamais pu expliquer cette anomalie singulière que, sous un gouvernement dont le chef est élu directement par le peuple, ce ne soit pas le Corps législatif élu par le peuple qui se trouve être le premier, mais le Sénat, qui n'est nommé par le peuple ni directement ni indirectement. C'est étrange, mais c'est nouveau et, à ce titre et en ma qualité de Français, j'admets, je prône, j'estime, j'encourage et je vénère tout ce qui est nouveau. Je rentre congratulatoirement, à l'aide de cette explication primitive, dans l'esprit de mon temps qui donne avec tant de fierté le pas au gros traitement sur le petit. J'y trouve, d'ailleurs, un autre sujet de m'émerveiller du tact et de la fécondité de nos interprétations officieuses ; c'est que lorsqu'il est défendu à un député d'être juge de paix et à un conseiller d'État d'être professeur au Collége de France, professeur gagé, il soit permis à un ministre de siéger au palais du Luxembourg[2] à titre de sénateur, à un sénateur d'être préfet, à un sénateur d'être général, à un sénateur d'être ambassadeur, à un séna-

[1] La Constitution de 1851, dans ses bases, qualifiait le Sénat de *seconde* Assemblée.

[2] Voy. la note précédente.

teur d'être pensionnaire du Trésor, moyennant qu'il sera dit, non prouvé, qu'un sénateur reçoit une dotation et pas un traitement. Je reste ébahi d'assentiment devant la souple ductilité d'une telle distinction si désintéressée pour les parties prenantes, si précieuse aux contribuables, et je commence à comprendre la haute signification et la moralité des raisons politiques qui font désigner par les préfets, assistés des ministres, les candidats impériaux de la *première* de nos assemblées si, toujours d'après les bases de la Constitution, le Sénat n'est qu'une assemblée *seconde*.

Entrez donc, élus du peuple, par la grâce indicative de M. le préfet de votre endroit, et venez prendre possession des banquettes où nous, représentants de l'Assemblée constituante, nous siégions par la grâce des comités électoraux qui n'avaient également aucun mandat pour nous plus désigner !

Tromperie de la chose, faux pour faux, usurpation pour usurpation, nous ne valions guère mieux que vous, si nous ne valions pas encore moins. Vous avez même sur nous cet avantage, que vous ne faites aucune besogne tandis que nous en fîmes quelquefois d'assez mauvaise, mauvaise, veux-je dire, surtout par l'exagération des contrastes. Ainsi nous avons tellement reproché à Louis-Philippe les excès de la paix à tout prix, que nous nous sommes jetés dans les excès de la guerre à tout prix ; nous avons tellement serré le pouvoir à la gorge, que c'est lui qui nous étrangle ; nous avons tellement réduit les impôts, que nous ne pouvons plus réduire les dépenses ; nous avons tellement tiré d'obus et de pétards contre les ministres responsables, qu'ils se carrent aujourd'hui sur les canapés de leur indolence, sans que le bruit des foudres du Palais-Bourbon, si jamais ce Jupiter venait à tonner, arrive même à leurs oreilles.

Le moment est bien choisi, vraiment, de vouloir refaire des tournois d'éloquence ! De l'éloquence sur quoi ? de l'éloquence contre qui ?

On peut concevoir des ministres responsables, sérieux et spéciaux qui viennent défendre leurs actes, qui en savent l'esprit, qui en mesurent la portée, qui répondent sans compromettre ni leur personne ni leur service. Voilà ce que j'appelle un soldat sous les armes, un véritable adversaire. Mais qu'ai-je besoin, moi, député de l'Opposition,

d'avoir affaire à un homme qui n'a point fait l'acte, qu'on a seriné le matin pour siffler son air du soir, qui n'a ni de passion, ni de conviction, ni d'élection, ni de sanction, ni de personnalité engagée? Est-ce là du gouvernement parlementaire? Que défend cet importefeuillé? est-ce le ministre qui n'a fait qu'exécuter l'acte? est-ce l'Empereur qui l'a ordonné? Je pousse ma course sur le ministre, je m'arrête devant l'Empereur, devant l'ordonnateur véritable. L'irresponsabilité n'est jamais de soi en cause ni en scène. Peut-on le rappeler à l'ordre? Peut-on lui ôter la parole? Qu'il perde ou qu'il gagne, que le ministre reste ou qu'il soit renvoyé, l'irresponsabilité continue le lendemain à plaider pour un autre, car c'est un avocat, un avocat de toute affaire, et quel autre qu'un avocat pourrait accepter un tel emploi? quel autre qu'un avocat serait assez expert pour tirer du sac des réponses à toute main? quel autre qu'un avocat serait assez sans prédétermination pour virer à fond, huit jours après, de système, de client et d'argument?

Il est si doux, c'est là le bonheur de la vie, de s'envelopper dans son illusion et de croire qu'on a ce qu'on n'a pas et qu'on est ce qu'on n'est point!

Mais j'aurais scrupule à vous tromper, voulussiez-vous l'être, sur le mot ni sur la chose.

A vos tribunes publiques, il ne manque que le public; à vos orateurs, il ne manque que le souffle de l'éloquence; à leur éloquence, que la passion; à leur passion, qu'un sujet. Croyez-vous qu'il vous serait permis, comme sous la Convention, d'envoyer vos commissaires aux armées pour surveiller les généraux, pour enflammer les troupes et pour battre le ban de la victoire? Croyez-vous qu'on vous laisserait vous dénoncer entre vous et vous mettre hors la loi? Croyez-vous que vous prononceriez encore, du haut de la tribune, la déchéance de tel autre Charles X ou de tel autre Louis-Philippe? Croyez-vous que vous n'auriez qu'à sortir du Palais-Bourbon pour aller installer, à l'Hôtel de Ville, un autre gouvernement provisoire? Croyez-vous que vous pourriez, comme fin novembre, emmancher, au bout d'une accusation de haute trahison les fusées incendiaires de la réquisition directe et que les cachots de Vincennes s'ouvriraient pour incarcérer les condamnés de votre omnipotence?

Sans doute, lorsque, ainsi que sous la dernière République, on attaquait le pouvoir, le poignard sur la glotte, et qu'il se défendait le pistolet au poing, ou qu'ainsi que sous la Convention, on entremêlait le duel à mort des partis, de prières, de supplications, de cris inarticulés, d'arrestations, de mises hors la Constitution et de brisures de mâchoires, alors je conviens que c'était la peine, pour les amateurs, de courir à cet étrange et lugubre spectacle et que ça valait de payer sa place, si le questeur prenait soin de vous bien placer et si le cœur vous en disait.

Sans doute aussi la génération qui vous précéda, la mienne, assista à des drames saisissants.

Lorsque le flot réactionnaire apportait à la Chambre de 1815 les gentilshommes attardés qui venaient y fêter le deuil inexpiable de Waterloo et blesser au cœur de la nation ses plus glorieux souvenirs; alors les membres de l'Opposition n'étaient pas même une vingtaine, mais ils avaient derrière eux tout un peuple frémissant de douleur et d'espérance, et le jour de la chute des rois usurpateurs, marqué si visiblement par la Providence, s'approchait.

Vous, Messieurs, qui siégez aujourd'hui en même nombre, sur les mêmes bancs, qu'y représentez-vous et qu'y êtes-vous venus faire?

Croyez-vous donc que nous ayons combattu en vain pendant vingt-deux ans contre tant de retardataires passionnés, tant d'athlètes vigoureux, tant de beaux esprits, les Casimir Périer, les Montalembert, les O.-Barrot, les Royer-Collard, les Thiers, les Lamartine, les Guizot, qui, plus ou moins maîtres de la faveur ou des positions du Gouvernement, dédaignaient de reconnaître la souveraineté du peuple et de lui rendre le suffrage universel? C'est nous qui avons bâclé le plus gros de la besogne. Oui, c'est à nous en partie que vous devez, c'est à lui surtout qu'il doit si, de rien qu'il était, le peuple est tout!

Puérils imitateurs des subtilités de Rome et de la Grèce, vous arrêterez-vous comme ne le firent que trop souvent nos pères à des jeux de mots? Croirez-vous encore, ainsi qu'eux, que vous auriez sauvé la patrie, parce que vous lui auriez rendu, les uns votre Roi gentilhomme, les autres votre Roi bourgeois, ceux-ci votre République à tête multiforme, ceux-là vos faisceaux napoléoniens?

Qui dit souveraineté du peuple, Messieurs, dit tout ce qu'il y a sur

la terre, en matière de gouvernement, ce qu'il y a de plus olu après Dieu en qui réside non-seulement toute la puissance, mais toute la justice, et si l'on m'objecte : Mais un peuple de quarante millions d'hommes peut exercer sa souveraineté d'une manière folle, je n'ai qu'un mot à répondre : Ne doit-on pas craindre qu'un roi absolu, un empereur absolu, un seul homme, outre qu'il n'a pas pour lui le droit, ne soit pas, en fait, plus sujet à être fou que quarante millions d'hommes?

Pour moi, je m'incline avec respect devant l'indiscutable absolu de cette souveraineté-là, et si le nom de Louis-Philippe fût sorti avant tout autre nom de l'urne populaire, j'aurais recommandé l'obéissance à Louis-Philippe et de même, quoique j'eusse préféré de beaucoup Napoléon Président de la République, je me suis soumis à Napoléon Empereur et délégataire. Ce que la Nation régulièrement consultée veut, tout bon citoyen doit le vouloir. Provoquer par des émeutes, par des conspirations, par l'assassinat, par la force brutale de la soldatesque, par les déchéances d'une Assemblée factieuse, le renversement d'un gouvernement librement élu par le peuple, c'est un crime.

Ce n'est point un moindre crime, surfait d'un sacrilége, lorsqu'on est roi absolu, empereur absolu, président absolu d'une République, même provisoire, de se passer du peuple pour régner et gouverner, et lorsque le peuple, pour venger son droit violé, vous chasse avec perte de la vie ou de la liberté, qu'y a-t-il à dire et à qui la faute?

Mais, comme je répugne plus que personne à l'effusion du sang et aux expéditions de la violence, je suis charmé de dire qu'il n'y a pas de révolution de fond en comble qui ne se puisse accomplir pacifiquement. Il suffit d'attendre. Attendre est la manière de Dieu qui, plutôt que de les frapper, lui qui n'aurait qu'à lever la main, attend que les coupables se repentent. De même, le peuple universel de l'Europe n'aura qu'à attendre que les rois abdiquent, et ce ne sera pas long.

Dieu qui touche dejà le cœur des peuples dans le sens de leur indépendance, touchera bientôt le cœur des rois dans le sens de leur radicale puissance pour la paix du monde.

Résumons :

Si l'Empire ne vous va point, alors il fallait le dire à votre maître

et au mien, au peuple, avant qu'il ne votât l'Empire, car après, vous avouerez que c'est un peu tard et vous n'avez plus qu'à obéir, comme moi.

D'ailleurs, avant tous autres, républicains, socialistes, orléanistes, légitimistes, prenez-vous-en à vous-mêmes. Car, soit par vos divisions intestines, soit par l'anarchie où vous mettiez le pays après vous y être mis des premiers, soit en le serrant chaque matin à la gorge et en voulant l'étrangler, vous avez poussé à bout, tous tant que vous êtes, cet homme simple et doux qui se serait contenté flegmatiquement et sincèrement de son rôle de Président, plus beau que celui de roi. Mais vous vouliez, l'un la République avec Cavaignac dont le peuple ne voulait pas ; l'autre, je ne sais quelle utopie sociale et humanitaire ; celui-ci, le retour de Henri V, et celui-là la rentrée des d'Orléans ; quelques-uns, le gouvernement du pays par une Assemblée omnipotente. Vous ne vous accordiez, comme cela est d'usage en pareille circonstance, vous ne vous accordiez que pour renverser ce qui existait. Vous avez suscité des précautions et des défenses, auxquelles d'abord on ne songeait guères. Vous avez éveillé des ambitions que d'abord on n'avait point, et il a fallu que par deux fois le peuple souverain, votre maître et le mien, Messieurs, vous déclarât de sa voix la plus solennelle qu'il voulait d'une autre chose qui n'était pas votre chose, et d'un autre gouvernement qui n'était pas votre gouvernement. Ne vous en prenez donc qu'à vous-mêmes, si vous n'avez pas ce que vous voulez, l'un sa république, l'autre son socialisme, celui-ci son prince, celui-là ses princes, et cet autre son parlement de sept à huit cents petits rois, à moins que vous ne vous attaquiez au peuple lui-même, votre maître et le mien, ce qui me paraîtrait d'un osé assez difficile en fait et en droit. surtout après les mémorables journées en coucou de 1851.

Il vous reste cependant encore une ressource, c'est de commencer par vous accorder entre vous pour savoir, à quatre ou cinq partis que vous êtes tous, hostiles les uns aux autres, ce que vous prendrez, ou de la République, ou de l'aîné, ou des cadets, ou de la marmite humanitaire ou de l'omnipotence en question, car vous ne pouvez essayer de toutes ces choses-là à la fois, il faut choisir ; et, votre choix fait, vous prieriez L. Bonaparte, qui s'est réservé cette voie de chan-

gement alternatif, bien conforme au génie de notre nation, de consulter par un nouveau plébiscite le peuple son maître, le vôtre et le mien.

Peut-être L. Bonaparte ni le peuple, son maître, le vôtre et le mien, ne se soucieront-ils pas l'un de proposer, l'autre d'admettre tour à tour, ou toutes à la fois, l'essai de vos cinq thèses touchant le complet évanouissement du gouvernement en exercice.

Ils trouveront peut-être que nous avons subi déjà et assez comme cela d'expériences révolutionnaires et contre-révolutionnaires, sans que nous en soyons devenus plus libres, plus sages, plus éclairés, plus riches, plus glorieux, plus constants et plus contents.

Mais c'est à vous surtout que je m'adresse, imperceptible minorité de la Chambre, qui devriez rester engagés moins que d'autres dans les liens de ce libéralisme bâtard qui ne rêve que la guerre et qui ne s'est repu jusqu'ici que d'ambitions sans cosmopolitisme et sans grandeur. Faites un suprême effort : étendez, étendez vos regards vers les horizons éclatants et sereins de la paix générale et de l'unité.

Votre tâche, Messieurs, est belle. Prenez la question de plus haut qu'une question du moment ; faites voir que vous êtes moins arriérés que les libéraux de mon temps et que ceux de ce temps-ci, moins arriérés que vous-mêmes et, laissant de côté ces petits patriotismes de bourg et de village qu'on appelle fastueusement l'amour de la patrie, l'amour de la patrie française, l'amour de la patrie anglaise, l'amour de la patrie autrichienne, l'amour de la patrie russe, l'amour de la patrie italienne, l'amour de la patrie espagnole, l'amour de la patrie hongroise, l'amour de la patrie polonaise, l'amour de la patrie esclavonne, l'amour de la patrie hambourgeoise, hombourgeoise et cobourgeoise, et les trente autres amours frelatés et menteurs qui grouillent dans tous les marécages de l'Europe, démontrez que les rois, empereurs et autres chefs, dans le seul intérêt de leur orgueil et de leur ambition, nous épuisent tous d'or et de sang ; que Dieu ne nous a pas éclairés de la lumière de son Évangile pour que nous gardions les passions sauvages des hommes des bois, nos ancêtres ; qu'il ne nous a pas faits égaux, pour que quelques-uns soient seigneurs et pour que tant d'autres milliers de ses créatures soient serfs ; qu'il ne nous a pas faits frères pour que nous soyons ennemis ; qu'il ne nous a pas donné

l'hélice pour que nous allions brûler dans le fond des anses les villes de commerce; les rails de la vapeur pour que nous y voiturions à grande vitesse les canons et les projectiles de la guerre ; l'électricité, pour que nous transportions en deux minutes à nos soldats l'ordre de surprendre et d'attaquer à l'extrémité de nos frontières des populations innocentes, et de les envelopper de flammes et des ravages de la mort, avant qu'elles ne soient sorties des bras du sommeil ; qu'il n'a point soufflé aux peintres, aux architectes et aux statuaires les sublimes inspirations de leurs tableaux, de leurs sculptures et de leurs monuments, pour que la main d'un soldat ivre abattît les frontons des palais et des églises, et renversât dans la poussière les chefs-d'œuvre de l'art et du génie ; accablez sous votre puissante ironie, cette coutume barbare qui fait de la destruction des hommes, dans chacun des trente gouvernements de l'Europe, une science enseignée à l'égal des plus hautes sciences, et de l'état de massacreur de nos semblables, une profession du moyen âge bien supérieure à celle de maçon.

Je ne puis croire qu'il ne se rencontre pas un prince qui, jaloux de la vraie gloire, comprenne son époque, le progrès et l'humanité. Mais si ce malheur arrivait, Messieurs, et si ce prince n'existait pas, ne vous découragez point. Tant que mon cœur battra dans ma poitrine, tant qu'un souffle de vie fera courir ma plume et ma pensée, je vous dirai : Allez, marchez, marchez dans cette grande voie de la pacification européenne, et que la Presse vous y suive ! Il est temps que la seule question qui soit à traiter avant toutes les autres se traite enfin ; il est temps que les trente peuples de ce continent tourmenté se demandent si Dieu leur a donné tant de millions de cœurs pour se haïr, ou s'il ne leur en a donné qu'un seul pour s'aimer ; il est temps qu'ils se lèvent tous en masse dans les villes et dans les villages, et qu'ils clament qu'on les consulte, et qu'ils déclarent qu'ils ne veulent plus à eux tous former qu'un peuple de compatriotes et de frères ; il est temps, puisque les rois et leurs courtisans ne songent qu'à leurs intérêts, que les artisans et les paysans, les bourgeois et les lettrés songent aussi à eux-mêmes ; il est temps qu'on fasse un pas, un seul pas qu'on n'a point encore fait hors des voies de la barbarie militaire. Il est temps que l'on classe chaque homme et chaque chose au rang de son utilité comparative, et les arts de la production avant les arts de la

destruction. Il est temps que dans la main des rois et des empereur la haine de nos voisins ne soit plus du patriotisme, le soldat un épouvantail, le trésor public une alimentation du carnage humain, les dynasties une idole du plat genou, et la religion un instrument ; il est temps qu'on nous apprenne, à nous autres chrétiens, s'il y a d'autre majesté que celle de Dieu, le Roi du Ciel, et d'autre souverain que le peuple, le Roi de la terre ; il est temps enfin, après plus de dix-huit cents ans, que le règne du Seigneur arrive. Il est temps qu'on sache si trois cent quatre-vingts millions d'hommes doivent continuer à ramper dans le sang, aux pieds de quelques autres hommes pétris ainsi qu'eux, de boue et d'argile ; si les promesses de concorde et de paix que Jésus-Christ, en nous quittant, a laissées sur la terre, n'étaient que des mensonges et si son nom, le nom de Dieu, n'est qu'un mot, comme la liberté !

BILLAULT

I

C'est une chose remarquable que tous les hommes d'État qui ont le plus brillé dans l'histoire sont ceux dont l'esprit cadrait mieux avec l'esprit de leur temps.

Ainsi Auguste avec l'esprit littéraire réagissant contre la rudesse des guerres civiles ; Charlemagne avec l'esprit de civilisation contre la barbarie ; Richelieu avec l'esprit de centralisation contre la féodalité ; Pitt avec l'esprit jaloux et rageur de l'Angleterre contre toute puissance qui grandissait ; Metternich avec l'esprit souple et rusé de son Autriche mal jointe ; Napoléon avec l'esprit militaire de la France conquérante, et son neveu avec l'esprit moitié aventureux et moitié libéral de la France actuelle.

De même qu'il n'est sorti de la grande urne du suffrage universel qu'un seul *Représentant de la France* qui méritât ce nom et qui aurait dû s'en contenter, et ce fut Louis-Napoléon, de même il ne

s'est rencontré qu'un homme qui ait irréparablement représenté cet unique représentant, et cet homme fut Billault[1].

Ça été une de ces heureuses inspirations de Napoléon, une inspiration de hasard qui n'arrive pourtant qu'aux politiques, qu'aux prescients et qu'aux habiles, d'avoir, dès les commencements de son règne, deviné M. Billault et de s'en être servi à ses heures, à l'heure surtout où lui prit la fantaisie de lâcher un peu la bride de la publicité et de la discussion sur le cou de ses désignés.

II

Ce n'est pas que M. Billault fût, dans l'acception vraie du mot, un homme d'État, ni un orateur parlementaire.

On n'est pas un homme d'État parce qu'on a l'état de ministre, ni parce qu'on porte un habit tout brodé d'or, pas plus qu'on n'est un héros, parce qu'on est un maréchal.

On est un homme d'État lorsqu'on gouverne un État comme Richelieu sous Louis XIII, Sully sous Henri IV, Bismark sous quelque Guillaume, Metternich sous je ne sais plus quel Ferdinand ou quel François, Palmerston sous une reine papesse et impeccable.

On est un homme d'État lorsqu'on fait prévaloir ses vues politiques dans les Conseils de la Couronne ; ainsi MM. Fould et Persigny ont eu quelques échappées d'hommes d'État, quelque personnalité, à de certains points de vue, pas bien élevés, à de certains jours, pas bien longs, de leur ministère.

Bref, on est homme d'État, quelquefois malgré soi, lorsqu'on est ministre responsable et qu'on en porte le fruit ou la peine, comme MM. de Polignac et Peyronnet.

[1] Lorsque M. Billault parlait, ce n'était pas, chambriers qui l'écoutiez, ce n'était pas l'Empereur responsable que vous aviez devant vous, car il n'y a d'empereurs et de rois responsables que devant les révolutions ou devant la postérité. Mais ce n'était pas non plus M. Billault, c'était l'Empereur quasi présent, l'Empereur avec sa politique, l'Empereur avec son Italie, sa Chine et son Mexique, l'Empereur avec le mot à mot de ses pensées, l'Empereur traduit ; c'était presque sa voix, c'était lui-même.

M. Billault a mené agréablement sa barque, sans que l'eau de son lac tranquille se ridât sous les coups mesurés de ses rames. Il n'a ni fait prévaloir de bien grandes vues, soit au Conseil ou ailleurs, ni gouverné l'État, ni répondu de ses actes qui étaient ceux d'autrui, si quelqu'un avait à en répondre, et ce n'eût pas été lui, et c'eût été juste qu'il n'en répondît pas comme les ministres des rois impeccables en répondirent. Donc, M. Billault, malgré son ministériat et son costume, n'a pas été un homme d'État, mais il a été jadis sous-secrétaire d'État de M. Thiers qui a été, lui, homme d'État à sa façon, qui n'était pas la façon de M. Billault ni la nôtre.

Mais au temps présent, et pour le quart d'heure qui sonne, il n'y a en France et il ne peut y avoir, le plébiscite de 1852 en main, d'autre homme d'État que l'Empereur. Il l'est complétement tant au dedans qu'au dehors. Il l'est par la raison que Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe n'étaient point des hommes d'État, puisqu'ils n'étaient point responsables constitutionnellement, tandis que l'Empereur est plébiscitairement responsable et que ses ministres ne le sont qu'envers lui, s'ils le sont, pourvu qu'ils le soient ou qu'ils croient l'être et puissent-ils le croire ! Or, comment M. Billault, qui n'était en dernier lieu ministre d'aucun département ministériel, aurait-il pu répondre à la Chambre et devant la Chambre, du fait soit de l'Empereur qui n'est responsable que devant la nation, soit des ministres à portefeuille qui n'étaient responsables qu'à leur portefeuillant et qui ne pouvaient pas être présents à la Chambre [1].

III

M. Billault n'était pas non plus un orateur parlementaire, puisqu'il n'y a plus de Parlement, et je pourrais m'en tenir là.

Ensuite, n'aurait-on pas trop prodigué ce beau nom d'orateur? Athènes eut Démosthène, Rome Cicéron, la Révolution Mirabeau, l'Irlande O'Connell ; la France parlementaire eut de Serre, Guizot,

[1] Aujourd'hui même, en 1868, les ministres ne sont autorisés à être présents que par une permission individuelle et spéciale de leur maître.

Berryer et, au-dessous d'eux, avec de belles parties, le reste qui figure dans ma Galerie, et la France impériale compte un Berryer qui s'éteint, un Thiers qui converse plus spirituellement que jamais, un Jules Favre qui peut passer pour le premier de nos avocats, et ce n'est pas, croyez-le, dans ce temps-ci, une médiocre louange.

M. Billault était de petite taille, mais il avait des yeux expressifs, il avait des yeux à lui, tandis que MM. Thiers et Jules Favre, porteurs de lunettes, n'ont point d'yeux à eux. Or, il est bon d'avoir des yeux à soi, lorsqu'on gesticule et qu'on pérore devant de petits enfants sur les tréteaux des marionnettes ou devant de grands enfants sur les tréteaux du Palais-Bourbon.

Mais il n'avait ni la face de lion ni les bouillonnements de Mirabeau, ni la véhémence agressive de M. de Serre, ni l'ampleur vaillante d'O'Connell, ni les états fiévreux de Casimir Périer, ni la voix incomparable de Berryer avant que l'âge n'eût enroué et larmoyé son larynx, ni la hauteur ferme et quelquefois impérieuse de M. Guizot, ni l'intarissable et spirituelle fluidité de M. Thiers, qui pourrait causer, et je ne l'en félicite pas, vingt-quatre heures de suite sans se fatiguer lui, ni qu'à moitié ses auditeurs ; ni les reparties de M. Dupin, ni la dialectique enchaînée de M. Dufaure. C'était plutôt, comme celui-ci, un polémiste qu'un orateur.

Ainsi que tous les avocats plaidants qui portent à la Tribune les qualités et les défauts du Barreau, il était peu inventif, il n'avait pas de personnalité propre, il n'avait guères qu'une personnalité de réflexion et d'emprunt, et il s'assimilait plutôt aux idées et aux causes qu'on lui donnait à défendre, qu'il ne les tirait de son crû.

Pourtant, lorsqu'il tomba par un coup de bascule, avec le ministère de M. Thiers, il s'accrocha aux basques de son successeur, M. Guizot, et, redevenu lui-même vif à l'attaque, ardent, multiplié, il se mit à chaque pas et obstinément dans les traînées du ministre doctrinaire; il l'ébranchait, il était la hache de ses discours.

Une autre fois qu'il pressait au Conseil d'État l'adoption de mesures coercitives et que sa responsabilité se trouvait, moralement du moins, engagée comme ministre de la police, il eut des mouvements d'éloquence d'un éclat jaillissant, les seuls que j'entendis jamais dans un lieu qui n'est pas d'habitude en fleur de rhétorique.

Mais il tenait plus de la femme que de l'homme, et il avait, je le répète, une souplesse d'organisation involontairement passive, qui le soumettait plutôt à rendre les impressions des autres que les siennes.

Peu après son entrée à la Chambre et sans examiner la première chose, selon moi, qu'il eût à faire, c'est-à-dire si Louis-Philippe qu'il allait servir n'était pas un usurpateur, il se fourra dans la compagnie ministérielle de M. Thiers qui n'avait pas plus de principes politiques, je l'avoue, si cela peut excuser M. Billault, que ses collaborateurs.

Puis il aspira avec une telle vivacité les premiers effluves de la Révolution de février, qu'il en eut un moment, un seul moment, la tête montée et que nous refusâmes, mes amis et moi, de le suivre dans ses excentricités hyperboliques, car enfin, pour toutes les plus belles ardeurs du monde, il y a un halte-là.

Aussi ne fus-je pas surpris de voir le Président Louis Bonaparte qui, dans sa détresse chambrière, préméditait déjà sa version d'État, flairer de loin M. Billault et le prédestiner au rôle de ministre.

Ce choix était des plus habiles. Ces deux hommes, l'Empereur et son ministre, ou, pour parler plus vrai, le maître et le serviteur, se confondirent bientôt dans la même personne. Napoléon grava fortement son empreinte impériale sur la cire de M. Billault, et de manière qu'elle en ressortit avec une ressemblance parfaite.

Napoléon ne pouvait pas plus s'en passer qu'on ne peut se passer de soi-même. Il l'appela deux fois au ministère de l'intérieur et il mit le sceau à sa prédilection en lui donnant, comme ministre d'État, la tête de son gouvernement, la confidence de ses desseins et la direction de la Chambre.

M. Billault fut une des bonnes fortunes de Napoléon. Lire les discours de M. Billault, c'est pénétrer l'Empereur ; c'est du Napoléon tout pur, du Napoléon dévoilé.

M. Billault était préparé de longue main aux devoirs de sa charge ; il connaissait à fond son auditoire de Chambre, dont il avait été le président. Rompu aux affaires du Barreau, de l'Assemblée et du ministère, laborieux, quelquefois à l'excès ; affable de manières, facile, ingénieux, sagace, il avait médité et pratiqué la Constitution, rédigé

les lois nouvelles et leurs règlements, vécu avec les partis, étudié les hommes et les choses ; il en savait l'esprit, les moyens, la portée.

L'exercice prolongé du ministère et les conseils du cabinet des Tuileries avaient mûri, fortifié, étendu sa haute et vive intelligence ; il était auprès du Sénat et du Corps législatif le lieutenant général de l'Empereur, son *alter ego*.

Il n'était ni gêné par ces brusques mouvements d'une individualité puissante qui se font jour malgré eux dans les orateurs plus vigoureusement trempés, ni par ces impétuosités de la riposte qui échappent à des ministres passionnés et responsables. Tout ce qu'il avait de science, de flexibilité, d'audace contenue, de mémoire ordonnée, d'imitation reproductive, de gratitude dans le cœur et de finesse de tours et de retours dans l'esprit, il l'employait fidèlement et, en quelque sorte, religieusement à recevoir et à rendre la pensée de l'Empereur.

C'est dans ces données qu'il faut étudier et juger les harangues de M. Billault.

Les cinq grands discours que nous avons de lui sont travaillés avec un soin extrême. C'est la raison même, aiguisée d'une pointe d'ironie. Quelquefois, changeant d'armes et de tactique, il prenait l'offensive. Cela allait bien à ses précédents et à sa nature.

L'Opposition redoute singulièrement ces orateurs ministériels, qui, sortis du sein de l'Opposition elle-même, quittent tout à coup par un brusque revirement, le terrain de la défensive, et qui lui posent, à l'improviste, des questions si crues et si drues, qu'elle ne sait que répondre, ce qui ne met pas les rieurs de son côté, et ce qui fit en partie le succès de M. Billault.

Du reste, et par une adresse pleine de souvenir et d'art, M. Billault, en possession de lui-même et tacticien consommé, flattait plutôt qu'il n'objurguait les orateurs de l'Opposition, et, en même temps, il s'attirait, par des louanges délicates, les suffrages de la majorité. Il lui rappelait, avec un accent discret, les triomphes faciles qu'il avait remportés avec elle sur les factions dont il entendait, dans le lointain seulement, gronder les orages ; c'est-à-dire qu'il ne lui faisait peur que tout autant qu'il le fallait pour la retenir et la contenir. On eût dit qu'il photographiât l'Empereur et qu'il le rendît présent à la séance,

en mêlant finement à ses apologies des citations de lettres ou de messages impériaux, et il arrondissait chacune de ses péroraisons d'un *hosannah* à la louange de celui qui règne et gouverne par la volonté de dix millions d'électeurs.

Ces cinq oraisons sont remarquables par la clarté des expositions, par la modestie personnelle du panégyriste, par la méthode des arguments, par la sobriété du style, par l'à-propos des interpellations de volte-face, dans lesquelles il était passé maître, et par une respectueuse profession de foi pour la personne de l'Empereur et pour la Constitution, pour le maintien de l'ordre et pour la défense de la liberté, qu'il aimait, disait-il, avec autant de conviction et de dévouement que l'Opposition elle-même.

De quelle main sûre ce petit avocat de Nantes, qui ne s'était occupé jusque-là que de procès ou que des affaires de l'administration intérieure du pays, touchait-il aux questions les plus épineuses de la diplomatie? avec quelle dextérité il abordait les expéditions plus qu'aventureuses de Syrie, de Chine, de Rome et de Mexico? Il ne cachait rien de ce qu'il fallait dire, mais il ne disait rien non plus qui eût compromis son maître; il marchait avec une certitude merveilleuse à travers ces routes de la politique extérieure, entrecoupées de tant d'écueils. Ces cinq dissertations si châtrées de longueurs, si expurgées d'ambages et d'une tempérance si ornée, resteront pour nos hommes d'État des modèles du genre.

C'est une perte pour la conciliation si désirable des partis et pour l'Empereur qu'un tel homme, un homme si prudent de conduite, si modéré de langage, si flexible d'esprit, si façonné à tous les accidents d'État, si prêt pour toutes les fortunes, si expérimenté, quoique jeune encore[1].

L'Empereur, il faut qu'il s'y résigne, n'en trouvera plus de semblable.

[1] J'ai été touché de ce qu'une personne, digne d'estime, que j'ai rencontrée tout à l'heure, vient de me dire sur la douceur, la délicatesse de procédés et la générosité de caractère de M. Billault, et j'ai d'autant plus de plaisir de le redire ici, que je ne risque guère pour ma réputation de pamphlétaire de louer un homme mort et que je ne vois pas trop comment l'éloge de la bonté d'un homme pourrait ne pas cadrer avec un portrait oratoire.

Mais M. Billault a rendu à l'Empire un service qui n'est pas moins précieux que sa défense de l'Empire, il a appris aux ministres et à l'Opposition à être retenus, précis, corrects et courts. Eh bien ! ce que je leur souhaite à tous les deux, gouvernement et Opposition, et à nous aussi, leurs auditeurs, c'est de nous donner du Billault simplifié, du Billault réduit à la conversation de deux personnes qui se promèneraient sur les boulevards, bras dessus, bras dessous, sans se mordre aux lèvres en se retournant, et sans se donner des coups de pieds dans les os des jambes[1].

Je dirai à l'Opposition : Voyons, mes amis, n'étendez donc pas vos bras en croix comme si vous alliez subir le supplice du Christ ! allons, voyons, vous savez bien que vous n'êtes pas condamnés à mort et qu'il vous reste même encore quelques jours à vivre sous le régime que nous avons eu tant de peine à fonder pour vous, celui de la souveraineté du peuple. Ne nous condamnez pas nous-mêmes à vous ouïr, dans le tourment de vos âmes, invoquer Jupiter et les Dieux infernaux, et ne faites pas dire aux blondes souriantes et si parfaitement gantées des tribunes publiques : Mon Dieu, qu'ont-ils donc à se disloquer ainsi la mâchoire? Si vous eussiez vécu dans des temps plus littéraires et moins effacés, et si vous eussiez entendu comme moi les maîtres de l'art, vous sauriez qu'il vaut mieux se taire que de faire de l'éloquence hors de saison et de raison.

Les réflexions que m'inspire la participation des commissaires du gouvernement aux débats des Chambres sont à peu près aussi louangeuses pour le mérite des personnes et aussi critiques pour la fausse position où le gouvernement et ses adversaires se trouvent les uns et les autres placés.

L'irresponsabilité des ministres a mis en relief une institution qui fut l'une des plus belles créations du génie de Napoléon Ier, institution qui relie deux grands corps de l'État, celui qui prépare et rédige les lois, et celui qui les délibère et les vote ; qui économise les deniers du trésor, puisqu'il est gratuit dans la personne des conseillers d'État en service extraordinaire ; qui apporte dans les discussions du Conseil

[1] Ce vœu de l'auteur n'a point été vérifié ; le Palais Bourbon n'a jamais entendu de Chambre plus bavarde.

d'État et du Corps Législatif la sûreté des théories et la pratique des faits, de la comptabilité, des règlements et des exemples. Je veux parler des Commissaires du gouvernement, hommes d'affaires tout à fait à leur place dans une Chambre d'affaires et qui ne s'y présentent pas aujourd'hui comme les serviteurs des ministres et les porteurs de leurs portefeuilles, mais plutôt comme leurs suppléants et quasi les égaux de leurs chefs d'équipe.

Je sortirais de mon cadre, si j'énumérais tous les membres du Conseil d'État ou ministres sortis de son sein et qui, dans cette Chambre bâtarde, ont déployé des talents d'adresse vraiment remarquables.

Mais je nommerai volontiers M. Pinard, dialecticien à toute pointe, argumentateur méthodique, stratégicien consommé. Dès qu'il entre en lice, il s'empare avec tant d'autorité du camp et des positions de ses ennemis, il les presse, il les environne si bien et de toutes parts du réseau de ses syllogismes, qu'ils ne peuvent ni se défendre ni le percer lui-même au défaut de son armure;

M. le maréchal Niel qui, s'il eût paru dans les Assemblées de la Restauration, où brilla Foy, et qu'il eût siégé, comme lui, sur les bancs de l'Opposition, aurait, par la souplesse de sa dialectique et par son éloquence vive et naturelle, égalé la réputation du célèbre général;

M. de Parieu, jurisconsulte profond, grave et savant économiste, et qui, lorsqu'il s'anime, ne manque pas d'émotion oratoire.

M. Baroche, qui, sans phrases et sans longueurs, faisait face aux objections de ses adversaires avec une si grande puissance de dialectique;

M. Boulatignier, l'homme le plus versé de notre temps dans le contentieux de toutes les branches du droit administratif;

M. Darricau, qui, par la dextérité et la clarté de ses expositions, savait conduire son auditoire, sans l'égarer, dans les méandres si compliqués de l'administration militaire;

M. Chaix-d'Est-Ange, si plein de grâce, de souplesse et de vigueur, et le plus charmant esprit du Barreau, car il ne faut pas croire qu'il n'y ait pas d'esprits charmants au Barreau comme il y en a dans les arts et dans les lettres;

M. Vuitry, intelligence pénétrante, nette et sûre; prudent et indé-

pendant, et sachant, en toute matière financière, par expérience et par étude, plus qu'aucun homme de France ;

M. Genteur, vif, brillant, hardi, mais sans offense;

M. Thuillier, plus impétueux de parole et d'action, plus passionné et, par conséquent, plus éloquent, puisque, sans passion, il n'y a pas d'éloquence ; moins fait, peut-être, pour le banc des Commissaires du gouvernement que pour le banc de l'Opposition, et plus dangereux pour elle comme on l'est contre ceux que l'on combat avec leurs propres armes ;

MM. Dupuy de Lôme, de Bussières, Vandal, Duvergier, Jolibois, Lavenay, Cornudet, Forcade, Robert Blanche, et autres spécialistes ingénieux, qui ont révélé tout ce que les Français savent mettre d'érudition sans pédantisme et d'ordonnance alerte dans le débat des sujets les plus arides, en un pays où tout le monde goûte l'esprit parce que tout le monde en a.

Toutefois, rappelez-vous bien qu'il en est de l'éloquence comme de la science et de l'art. Il n'y a point d'art, il n'y a point de science, s'ils sont hors de propos. Il n'y a pas non plus d'éloquence, de haute éloquence sans les conditions de lieu, de temps et de sujet. Or ces trois conditions, vous, vous n'en auriez aucune ; ni Chambre immaculée, si des deux côtés la désignation, la brigue et la corruption n'y touchent, ni des ministres obligatoirement présents et responsables, ni de luttes animées de la liberté contre ce qui n'en a que l'apparence. Je dirai donc aux honorables Commissaires du gouvernement, qui sont tous honorables, mais dont pas un n'est orateur, moins parce qu'ils ne sauraient pas l'être, que parce que pour l'être le lieu, le temps, les conditions, le sujet, tout leur manque à la fois : Gardez-vous de faire, ou plutôt de vouloir faire de l'éloquence, surtout comme ces Messieurs du côté gauche. L'éloquence et la victoire ont toujours perdu les empires. Soyez brefs, si des avocats peuvent l'être, c'est-à-dire en comparaison de Messieurs de l'Opposition, qui parlent deux heures de suite ; ne parlez, vous, que vingt-cinq minutes en comparaison de nous, qui ne prendrions qu'un quart d'heure, dix minutes de moins. Songez à la fatigue des sténographes, qui vont périr d'ennui — on périt de tout — ; ayez pitié des sténographes, qui sont des pères famille. Ayez aussi un peu de pitié de l'Empereur qui vous suit, de

l'assistance qui vous écoute et de l'abonné qui ne vous lit pas, et souvenez-vous tous, implacables discoureurs de droite, de gauche et du milieu, que, semblablement aux électeurs dont vous vous dites les représentants, on ne vous interdit pas le vote, mais qu'on pourrait bien, à force que vous en abusez, vous interdire la parole.

M. Billault, de sobre mémoire, marchait dans le sens du discours restreint, lorsque la mort, qui semble prendre plaisir à n'épargner que les bavards, l'a frappé dans les retranchements d'une péroraison. A quel secret du vote électoral, à quelle indépendance du vote chambrier, à quelle épargne de figures de rhétorique, à quelle restriction de gestes, d'interjections, de grognements et de trépignements, ne serait-il pas arrivé? Imitez un si beau modèle, faites plus que lui, avocats ministériels, n'avocassez pas! A chaque paragraphe de votre plaidoirie, ne flattez point l'Empereur, les empereurs se flattent toujours assez d'eux-mêmes. Promettez-nous, une autre fois, de nous épargner la ritournelle d'usage, grâce! faites-nous grâce de la petite ritournelle! Si vous nous le promettez, si vous tenez parole, mais je n'y compte pas, je vous promets à mon tour de vous garder une place dans ma Galerie auprès de M. Billaut. Sinon, non!

Si je parle avec tant de liberté du gouvernement, de la majorité et de l'Opposition, on peut croire à ma sincérité, d'autant que je pars d'un point de vue tout différent que ces trois personnes, d'un point de vue même contraire, tant pour ce qui est du mode des élections et de l'éligibilité à l'intérieur, que pour ce qui est de la politique à l'extérieur.

Résumons :

IV

A l'intérieur, je dis que le gouvernement, la majorité et l'Opposition, avec leurs désignations, m'ont gâté mon cher suffrage universel, direct et secret.

En effet, et sans remonter plus haut que février, l'Assemblée de 1848 n'a été élue que sur la présentation de comités départementaux,

qui s'étaient convoqués et constitués d'eux-mêmes par la voie d'une arbitraire présomption et sans le mandat préalable, pris ni même demandé, des électeurs universels et primaires.

Je dis qu'en remontant contre son rival les brigues des représentants et les manœuvres de ses préfets, sous-préfets, maires et autres gens du pouvoir, Cavaignac a failli aux devoirs incorruptibles de sa charge et du suffrage.

Je dis qu'il n'y a eu alors de régulier, de sincère et de pur, que la nomination par le peuple, par le peuple seul, du Président de la République, de Louis-Napoléon.

Je dis que Louis-Napoléon aurait dû s'en souvenir davantage, et qu'après la marque extraordinaire et redoublée de confiance qu'il venait de recevoir d'elle en 1852, il aurait dû laisser la nation exercer librement ses choix, sans bouger, lui ni les siens,

Je dis que l'Opposition aurait dû pareillement s'abstenir, dans sa dignité, de toute sorte de menées, quoiqu'elle y fût incitée par ce fâcheux exemple.

Je dis que le pouvoir et les partis ont tellement faussé cet instrument de notre salut et de celui de l'Europe, que l'éligibilité toute tachée de lie de vin, de corruption monétaire et d'intimidation, est devenue aussi inabordable aux artisans et aux laboureurs que l'éligibilité olygarchique et monopolaire de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe.

Je dis, ou plutôt je répète, ce que j'ai écrit il y a plus de quarante ans, qu'il ne peut pas y avoir de véritable liberté de Presse sans le jury et ses accessoires.

Je dis et je répète que, sans le secret le plus absolu du vote, il ne peut pas y avoir de véritable indépendance, ni pour l'électeur, ni pour l'élu.

Je dis et je répète qu'il ne peut pas y avoir ni de véritable gouvernement parlementaire, ni de véritable éloquence parlementaire, s'il n'y a pas de ministres responsables.

Je dis que nos ministres, comparés à Palmerston, sont dans la mesure exacte d'un homme qui commande à un homme qui obéit, et qu'ils ne sont, malgré leur science et leurs talents de toute espèce, que des serviteurs du prince, que des échos de ses volontés, que des

répétiteurs de ses leçons, que des choristes de la ritournelle finale et que des chambellans de la parole.

Je dis que le même procédé d'élection devrait s'appliquer rationnellement au choix du pouvoir exécutif et au choix du pouvoir législatif, dans une proportion qui varierait d'un seul chef d'État à douze législateurs.

Enfin, je dis que, de même que les Américains ont, avec une prévoyance qui leur fait infiniment d'honneur, transféré dans la petite ville de Washington le siége de leur gouvernement et de leur Assemblée, nous pourrions, nous aussi, transférer dans la petite ville de Versailles [1] le siége de notre pouvoir exécutif pour toute l'année, et le siége de notre douzaine de législateurs pour une session d'une quinzaine de jours.

A une autre fois, si vous le permettez, le reste de mes observations, en ce qui concerne l'intérieur.

V

A l'extérieur, je dis que l'irrationalisme de nos lois politiques est encore plus choquant et plus désastreux.

Car s'il n'est pas permis, sans l'autorisation de la loi, de lever un écu d'impôt, ni d'emprisonner le dernier des citoyens, qui, d'ailleurs, sont tous égaux, il est cependant loisible au chef de l'État, sans la consultation préalable du peuple ni de la Chambre, de déclarer constitutionnellement la guerre à qui lui plaît, fût-ce à six mètres de nos frontières ou à six mille lieues de nos rivages.

Je dis qu'indépendamment de ce que jadis les rois, aucuns rois, ne reconnaissaient la souveraineté du peuple, il eût fallu remplir de longues formalités et perdre un temps précieux pour obtenir cette consultation populaire, tandis qu'il ne faudrait pas actuellement plus de huit jours.

[1] Le père de la grande Révolution, Sieyès, voulait transporter l'Assemblée nationale dans la ville de Châlons-sur-Marne. Cette idée a souvent été reprise depuis, entre autres en 1848.

Je dis que la moindre guerre qui, d'ailleurs, est un fléau pour l'humanité et une action horrible pour un chrétien, s'il pouvait y avoir des rois chrétiens, est une calamité financière pour chaque État, et qu'il serait expédient de savoir, sans aller plus loin, ce que nous ont coûté d'hommes et de millions la conquête et la possession de l'Algérie, la guerre de Crimée, la guerre d'Italie, la guerre de Chine, la guerre de Syrie, la guerre du Mexique, et de placer en face ce que chacune de ces guerres nous a rapporté de bénédictions, de richesses et de puissance.

Je dis qu'on en peut dire autant des trente États indépendants de l'Europe, qui sont tous, du plus petit au plus grand, aussi ambitieux, aussi fourbes, aussi fous et aussi ruinés les uns que les autres.

Et je dis que la plaie est béante, incurable par les opiacés, et que l'Europe en va mourir, et qu'il est urgent de recourir aux grands remèdes, et que ce n'est pas M. Billault qui les aurait indiqués, eût-il fait cent discours au lieu de cinq, et que ce ne seraient ni ses honorables successeurs, ni M. Thiers, ni M. Berryer, ni M. Jules Favre, ni aucun des autres membres de la Majorité ou de l'Opposition, ni aucun publiciste ou journaliste, ni aucun des ministres, orateurs et pressiers des trente susdits États, quoique cela les regarde tous autant et encore plus que nous, et que, puisqu'on nous pousse à bout, il faut bien que nous disions que ce topique merveilleux et souverain n'est autre que l'unité de l'Europe, et que si les rois refusent de se l'appliquer, c'est-à-dire s'ils résistent à leur abdication, après qu'on les en aura humblement priés, il faudra bien que tous les peuples courent aux urnes du suffrage universel, en se tenant tous ensemble par la main, et en portant écrits sur leur chapeau, par derrière et par devant, ces deux mots d'une inertie fatidique : *Refus du*... et *Refus de*...

Vous concevez, mes amis, que devant la grandeur de ce splendide avenir, toutes les autres questions d'hérédité et de dynasties, de querelles de prétendances, de frontières d'États, de priviléges d'aristocratie et de corporations, d'autonomies de villes et de provinces, de tirages de budget, de partis parlementaires, d'armements écrasants, d'alliances perfides, de fausse souveraineté, de fausse liberté, de fausse paix et de fausse gloire qui agitent la vieille Europe, ne sont plus à

nos yeux que les rêves tumultueux du passé, et que vanité, poussière et néant.

*
* *

M. Rouher a plus d'ampleur que M. Billault, une éloquence plus mâle et des ressources de dialectique plus étendues. Mais il pousse quelquefois çà et là des jets d'indépendance, et il faut qu'il y prenne garde, car si c'est là une qualité de son caractère, c'est un défaut de sa profession circonstancielle.

Ainsi, il aurait promis de revenir à Rome le samedi soir si l'on en sortait le samedi matin ; sur quoi, les plus malins de l'Assemblée, si, par hasard, il y a encore des malins, auraient pu l'embarrasser fort en lui demandant pourquoi, dès lors, on n'en sortirait pas du tout. On ne dit de ces choses-là, Monsieur, que lorsqu'on a reçu de qui de droit l'ordre très-exprès de le dire, et c'est de quoi M. Billault s'acquittait admirablement.

Le ministre plus que parfait d'un roi absolu doit imiter un peu la loi du talion : dent pour dent, œil pour œil. Autrement, il n'y a plus de ressemblance du ministre au prince et l'on sent qu'il manque quelque ressort qui glisse mal dans le frottement huilé de la mécanique.

Sous le régime de l'absolutisme illustré qui a bien ses mérites, je dois le reconnaître, quoique ce ne soient pas pour moi les miens, la chose la plus difficile à trouver, c'est le phénix de la responsabilité.

Les ministres désagréables au roi, comme l'ont été en Angleterre Pitt, Palmerston peut-être, et provenus de la majorité, ne poussent pas de fruit dans nos serres de France. Nos ministres, dont la présence au palais législatif n'est qu'impérialement facultative et licite, nos ministres irresponsables n'ont point de volonté à eux. Logiquement, il ne serait pas possible, dans les termes de la Constitution et de l'équité, de les attaquer, puisqu'il leur est défendu de se défendre. Encore est-il permis à un accusé de répondre à l'interrogatoire du président de la Cour d'assises qui lui dit avec bonté à la fin de la

représentation du drame judiciaire : Accusé, avez-vous quelque chose à dire pour votre défense? Mais nos ministres portefeuillés n'ont point à comparaître, si leur maître le leur interdit, devant les grandes assises de la France. Ils sont jugés par contumace ; ce qui, je dois en convenir, trouble peu leur quiétude et leur somme.

Le jury des désignés du Palais-Bourbon ne s'en inquiète pas davantage. Destitués de tous faits et effets de l'initiative chambrière, que leur importe?

Le grand chef des sauvages et des civilisés de la tribu des Gaulois n'est affligé, lui non plus, en réalité, d'aucune sorte de responsabilité personnelle, si ce n'est de cette responsabilité morale que tout homme apporte en naissant, la responsabilité du bavolet.

J'en voudrais une plus sérieuse.

Mais il faut distinguer très-attentivement, quant au grand chef de tribu, le dedans du dehors.

Au dedans, l'absolutisme illustré du grand chef est cerné de toutes parts et tempéré par les garanties de la liberté civile, par les élections du suffrage universel, par les résistances de l'opinion et des intérêts agricoles, commerciaux et industriels, par les lois, par les mœurs, par les avertissements de la presse, par les remontrances de la religion, par son humeur, son tempérament, sa générosité.

Mais au dehors, l'absolutisme illustré qui n'est contenu par aucune barrière, par aucun point d'arrêt, déborde. Il entre, il se jette dans les champs de la confusion politique. Il s'appelle ou se laisse appeler souverain, comme s'il s'agissait du prince de Monaco ou du petit landgrave de Hesse ! Il ne rencontre devant lui que des despotes superentêtés et ambitieux, peu enclins à se donner à eux-mêmes et à donner aux autres princes des leçons de liberté constitutionnelle et de tempérance territoriale. Le prince ne monte plus, au dehors des grilles du pays, que son cheval de bataille, escorté de ses diplomates et de ses armées, et il va aux aventures, c'est-à-dire je ne sais où, et ce ne seront pas des ministres-commis, des courtisans applaudisseurs, des chambres désignées et sans initiative, et une Presse surveillée par une police judiciaire qui le retiendront sur la pente glissante de ses entraînements.

Il n'y a pas à chercher de remède et d mesure dans le droit des

gens, *gentium*, qu'il faut reléguer avec la féodalité parmi les thèses scolastiques du moyen âge. Est-ce qu'il y a, entre rois belligérants, d'autre droit que la force? C'est une folie de le dire, une plus grande folie que de le revendiquer. Le droit des gens, le véritable, l'appliqué, l'applicable, le seul respectable, le seul incontestable, c'est le droit de la victoire. Les fédérations ne servent de rien. Les plaintes sont vaines. Il faut céder ses sujets, il faut livrer ses provinces, il faut payer ce qu'on ne doit pas. Tant que Napoléon a été victorieux, il fut le maître de l'Europe. Dès qu'il fut vaincu, on l'embarqua sur *le Bellérophon*, et vogue la galère ! Peu importe que vous soyez des aristocrates ou des démocrates, que vous vous appeliez des parlementaires ou des désignés. Êtes-vous les plus forts? Je n'en veux pas savoir davantage. Vous êtes les plus forts, eh bien ! servez le gouvernement du plus fort. Vous avez de l'argent et vous aimeriez mieux le garder pour vous ! eh bien ! donnez-le au gouvernement du plus fort, et qu'il n'en soit plus parlé ! Vous avez de la liberté et vous préférez en avoir plus encore, d'autant que c'est chose rare; eh bien! vous vous en passerez. On peut bien faire ce sacrifice à sa patrie. S'il vous reste un bras sur deux, vous êtes encore bien heureux de l'avoir et, à votre place, j'irais de ce pas en rendre grâces aux dieux ; les dieux de l'Olympe, le dieu Mars que vous servez, païens et batailleurs que vous êtes, aiment les vainqueurs, sans quoi on ne leur offrirait pas des hécatombes de victimes humaines des deux côtés, savoir : de celui qui est victorieux et de celui qui croit l'être, ce qui revient au même pour la gloire, sans différer beaucoup par les pertes respectives d'hommes et d'argent.

Heureux les sots peuples et les sots soudards qui chantent la guerre et qui la font depuis le commencement du monde et à qui elle ne coûte rien que d'être estropiés et ruinés ! plus heureux ceux qui sont morts, puisqu'au moins ils ne voient pas les sottises des vivants, que leurs descendants imiteront dans la suite des siècles, jusqu'à ce que tous les peuples reconnaissent qu'au lieu de se faire la guerre, ils devraient se pardonner, se réconcilier et s'aimer comme des frères !

Mais tant qu'il y aura trente rois intéressés à la dispute et à la ruine commune des peuples, c'est la dispute, c'est la guerre qui ensanglanteront l'Europe.

Et tant que les Chambres, tant que la Presse ne traiteront pas ex-

clusivement, dans leurs écritures et dans leurs oraisons, la question de l'unité, on pourra demander, je lâche le mot, à quoi sert la Presse, à quoi servent les parlementaires et de quoi se mêle leur peintre de leur faire des figures laudatives d'aussi peu d'à-propos.

DUFAURE — LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC

Le côté qui flatte son amour-propre est peut-être celui vers lequel penche l'Orateur quel qu'il soit, ministre ou simple député, plutôt que le côté d'une raison froide et courageuse. Avant tout, on veut être Orateur, on veut briller, on veut qu'en quittant la tribune vos amis puissent vous entourer et vous dire que vous avez bien parlé !

Les Orateurs de l'Opposition sont plus entraînables que les autres, et le démon de la popularité les mène à coups de fouet.

Le propre de ce parti qui ne veut pas qu'on l'appelle un parti mais la Nation, est de monter, ou si vous voulez, de descendre d'exagération en exagération, et l'Orateur qui l'a pris pour maître est obligé de le suivre, à la traînée et comme un valet de comédie, dans toutes les évolutions qu'il parcourt ; changeant à vue, ainsi que lui, d'habit et d'allure. D'abord républicain, par exemple, et voulant rester républiblicain pur, puis emporté par le flot du dehors jusqu'aux dernières limites du socialisme ou de la terreur. Combien de fameux exemples ne pourrais-je pas tirer de la Convention et des Assemblées de février ?

Mais ce n'est pas l'énergumène que j'ai à peindre dans M. Dufaure, tant s'en faut, c'est le dialecticien.

Sans doute, la dialectique n'est pas de nature à passionner la foule qui ne vient pas chercher dans l'agitation d'une Chambre ce qui instruit mais ce qui touche, ce qui convainc mais ce qui remue.

Lorsque le vulgaire ne voit pas se démener à la tribune un Orateur athlétique et joufflu, dont les cheveux se hérissent et qui jette en hurlant les baves de la colère, il dit que c'est un mauvais acteur et qui ne sait pas son rôle.

Lorsque les dames ne tirent pas de leur poche un mouchoir de den-

telles, d'abord pour en faire voir les coins armoiriés et ensuite pour essuyer leurs beaux yeux, elles disent que ce froid Monsieur manque de sensibilité comme de patriotisme. Heureux celui qui sait exciter la terreur ou faire couler les larmes ! à lui les plus belles palmes de l'éloquence, à lui seul !

Mais à côté des orateurs spirituels qui amusent les délicats et des orateurs véhéments qui passionnent les masses, il faut pour les gens sensés des orateurs qui raisonnent.

M. Dufaure avait une manière à lui. Il ne portait pas dans l'Empyrée les envergures hardies de son éloquence. Mais il ne retombait pas non plus lourdement à terre. Il se soutenait sur ses ailes et toujours d'un plein vol, ni trop haut ni trop bas.

Non point qu'il eût cette logique irrésistible, animée, accentuée, ornée de pointes d'esprit, traversée d'incidents heureux, et relevée d'épigrammes qu'avait M. Dupin, dans ses moments de veine et d'entrain; non pas qu'il possédât la prévoyance des événements, ni la grandeur des théories, ni le don de l'initiative ; non pas qu'il eût ces transports, cette véhémence qui se soumettent les volontés et les âmes ; ni le bonheur des axiomes, des traits jetés, des pensées énergiques, des figures colorées qui s'emparent de la multitude par une sorte d'empire imprévu et souverain ; ni cette science profonde qui élabore, creuse et retourne un sujet et qui s'impose, malgré eux, aux hommes les plus inattentifs et les plus ignorants ; ni ces vives lueurs de l'esprit, ces soudaines reparties qui éclairent tout à coup le fond d'une situation, par l'antithèse d'un mot, par la définition d'une loi, par l'appellation pittoresque d'un fait, d'un souvenir ou d'un homme ; c'est-à-dire presque rien de ce qui brille, de ce qui élève, de ce qui émeut, de ce qui gouverne ; ni, enfin, qu'il se sentît assez pressé du besoin de paraître et de commander qui fait les grands orateurs ainsi que les grands capitaines et ce n'est pas de lui qu'on pourrait dire :

Tu regere imperio populos...

M. Dufaure était, dans les proportions qui lui convenaient, l'orateur honnête homme dont parle Cicéron, habile dans l'art de bien dire, *dicendi peritus*.

Je ne sais pas si M. Dufaure savait beaucoup, mais ce qu'il savait, il le disait si bien ! Il n'ordonnait pas le drame et les péripéties d'un débat, mais il le résumait admirablement; il ne touchait qu'à un seul point, mais il l'épuisait.

Son arme était l'argumentation et il excellait à la manier, il maîtrisait les thèses de droit, il les prenait par tous les bouts, il les divisait, les séparait, les déplissait en quelque sorte et les nettoyait à fond.

Lorsqu'il demandait la parole à la fin de la séance, c'est que la discussion s'égarait et qu'il était temps de conclure. Il la ramenait dans ses voies, il traçait autour de ses débords les circonvallations puissantes de son raisonnement, il dévidait, il enroulait ses preuves, comme une ménagère fait tourner son fuseau sous ses doigts agiles ; ainsi, il poussait ses fils dans toutes les directions ; il les rassemblait, il les entrecroisait et il en composait une maille si souple, si serrée et si forte, que son adversaire, enveloppé, était bientôt obligé de mettre un genou en terre devant toute l'Assemblée et de s'avouer vaincu.

Il y a du plaisir pour les esprits sérieux à voir un dialecticien qui, semblable au lutteur antique, montre le nu de ses membres, la vigueur de ses muscles et la solidité de ses fortes assises. Il ne demande ni grâce ni repos. On peut craindre qu'il ne succombe, mais on sait qu'il ne reculera pas.

Avant qu'il ne se fût retiré sous les tentes du tiers-parti, Dufaure avait été l'aide de camp d'Odilon-Barrot. Il allait, les jours de bataille, porter les ordres de son général et il caracolait sur les ailes de l'Opposition dynastique. Il soutenait les troupes fatiguées et il protégeait leur retraite ; c'était un colonel de grosse cavalerie.

Depuis, il a passé, comme ministre, au service de Cavaignac, de Cavaignac qui entr'ouvre les deux battants de mon atelier et qui me demande aussi quelques coups de pinceau pour sa figure.

Elle n'a été ni trop petite ni trop grande, la figure du célèbre général, et je vais la réduire, ses actes à la main, aux justes proportions de l'histoire et de la vérité.

On dit que ses hautes qualités personnelles l'avaient seules porté au sommet des affaires.

Dites plutôt qu'il doit sa fortune politique à trois circonstances

purement fortuites : à ce qu'il eut pour père un conventionnel, pour frère un républicain et pour ami Armand Marrast.

On a dit que les deux frères Cavaignac étaient deux espèces de Gracques.

Dites plutôt que les Gracques s'immolèrent tous deux pour la liberté de Rome. Mais on ne voit guères comment Cavaignac se serait immolé pour la liberté de son pays aventureusement et qu'il eût couru de gros risques en acceptant presque du soir au lendemain le grade de général de division, l'emploi de ministre de la guerre et la dignité de chef du gouvernement. Il est douteux aussi pour moi que les deux Gracques eussent daigné servir, comme le vaillant général, sous un roi usurpateur.

Mais on dit que Cavaignac a refusé d'être maréchal de France.

Maréchal et pourquoi ? avait-il gagné quelque bataille rangée ? avait-il défendu pied à pied, comme Napoléon, dans les plaines de la Champagne, le territoire sacré de la patrie ? avait-il même remporté, comme le général Bugeaud, une autre victoire d'Isly ? était-il plus ancien, était-il plus brillant que ses frères d'armes Lamoricière, Bedeau et Changarnier? De qui aurait-il reçu, d'ailleurs, le bâton de maréchal ? De son rival ? il se serait diminué en l'acceptant.

Mais il a, dit-on, réprimé l'échauffourée anarchique de Juin.

Dites plutôt que s'il y a eu une bonne part, ça été aussi l'affaire de tout Paris honnête et généreux, de l'indignation de la garde nationale, du courage des gardes mobiles, de l'attitude ferme de l'Assemblée, de l'impétuosité de Lamoricière et enfin de ce hasard qu'on appelle la fortune de la France et où la Providence met toujours le doigt.

J'ajoute que, trop averti par les journées de mai, n'aurait-il pas dû prévenir les journées de juin ? N'a-t-il pas manqué à la fois de vigilance dans la recherche des causes de l'émeute populaire et d'une sorte de malhabileté et d'irrésolution dans le choix ou l'emploi des moyens de répression ? s'est-il montré, en un mot, à la hauteur de la situation ? Vous direz peut-être qu'il a été faible et qu'il avait un peu perdu la tête comme tout le monde ; mais je répondrai qu'un chef de gouvernement auquel tout le monde se confie et s'abandonne ne doit pas être faible et perdre un peu la tête comme tout le monde.

Mais il avait un caractère antique !

Pas plus antique que ses camarades Dupont (de l'Eure), Garnier-Pagès et Lamartine, tous trois non moins désintéressés apparemment et pas plus ambitieux, et dont pas un des trois n'a prétendu avoir un caractère antique.

Mais il s'est abstenu de conspirer ! Ne soyons ni dans l'apothéose ni dans le dénigrement. La glorieuse abstention vraiment ! le peuple avait parlé, qu'y avait-il qu'à se taire ? le peuple avait commandé, qu'y avait-il qu'à obéir ? le peuple avait porté son verdict, qu'y avait-il qu'à se résigner sans se plaindre ? Pour un homme antique, cette vertu négative n'aurait été que le plus simple des devoirs. Pour un chrétien, ce serait moins que rien.

Cavaignac était grave et doux, bon, modéré, égal, humain, généreux. Qui le sait mieux que moi et avec quel empressement ne m'a-t-il pas remis l'ordre que je lui demandais d'ouvrir les grilles de fer sous lesquelles s'asphyxiaient les entassés de juin[1] ? Mais de même que presque tous les hommes qui ont gouverné la France, dans ses cabinets et parlements, il manquait du sens politique. Sans hauteur dans les vues, sans hardiesse dans l'exécution, sans plan d'organisation, sans influence sur l'armée et sur les masses, sans initiative — l'initiative, la première et la plus indispensable qualité d'un héros français — il n'eut que des succès d'estime.

Républicain, il n'a pas donné le jour à la République ; en février et en juin, peu s'en est fallu qu'il ne l'ait laissé mourir[2].

Dans ses mains définitives, la République fût tombée rapidement sous le joug des socialistes. C'est mon opinion.

Ce n'était pas un orateur sans mérite que le général Cavaignac ; son tempérament maladif lui interdisait les orages trop violents de la tribune ; mais, puissant dialecticien, il eût été encore meilleur avocat qu'il n'a été bon général ; avocat pas bavard, ferré sur le syllogisme, clair d'exposition, habile, très-habile dans l'ordre de ses

[1] Allusion aux prisonniers encombrés dans les noirs caveaux des Tuileries, de la rue de Tournon et de l'École-Militaire.

[2] Allusion au moment critique où l'on mit en question si l'Assemblée ne se retirerait pas dans un des forts détachés.

preuves. Membre de l'Opposition et avec un peu plus de véhémence et de coloris dans la parole, il eût égalé à la tribune le général Foy.

Chose remarquable ! quand les bourgeois de Paris ont peur — cela leur arrive souvent, et je ne dis pas que souvent il n'y ait pas de quoi — ils ont toujours un homme sous la main, un héros tout prêt et dont ils raffolent ; il est vrai que ça ne dure qu'un quart d'heure. Mais être un quart d'heure l'homme des bourgeois de Paris, c'est quelque chose. Lafayette a été cet homme le lendemain des journées de juillet ; Lamartine, le lendemain des journées de février, où quelques énergumens faisaient flotter sous son nez le drapeau rouge ; Caussidière lui-même, le lendemain de je ne sais plus quel autre quantième ; Cavaignac, le lendemain des journées de juin ; Louis Bonaparte, le lendemain des journées de décembre. Quand le quart d'heure dure quinze ans, c'est beaucoup ; ça ne va pas jusqu'ici plus loin que cela.

On passe généralement pour un bon citoyen lorsqu'on aime la liberté, ne fit-on aucun sacrifice pour elle. On passe généralement pour un bon citoyen, lorsqu'on a été, le temps que j'ai dit — j'ai dit, je crois, un grand quart d'heure — le favori de la bourgeoisie. On passe généralement pour un bon citoyen, même lorsqu'on a sollicité, des pieds et des mains, les honneurs de la suprême Présidence. Mais on n'es pas précisément pour cela un Gracque, attendu qu'il n'y en a plus, et qu'on ne sait pas très-bien s'il est à désirer qu'il y en ait encore. On n'est pas non plus précisément pour cela un homme antique, attendu que les hommes antiques ne sont plus de notre pays ni de notre temps ; on n'est pas un grand caractère, attendu qu'il n'y a plus de grands caractères. On n'est pas même un grand citoyen, quoique je n'aie pas laissé d'entendre, dans tous les partis, appeler du nom de grands citoyens une foule de gens de ma connaissance qui ne se doutaient pas plus que moi qu'ils fussent de grands citoyens.

Sans trop abaisser ni sans trop élever le général Cavaignac, la postérité dira de lui qu'il eût été un très-honorable et très-suffisant président des États-Unis. Pour moi, je suis plus juste qu'elle, dans l'élan de ma reconnaissance, et je le louerai par un côté qui a échappé à ses panégyristes.

Le plus grand service que le général Cavaignac ait rendu à son pays, c'est d'avoir couru la Présidence et d'avoir été vaincu.

On a vu d'un côté une brigue ouverte, ardente et sans repos ; une brigue enflée à toutes voiles; une brigue appuyée par le souvenir d'un service réel et récent; une brigue chauffée à blanc par le Président et le Bureau de l'Assemblée, par huit cent cinquante députés sur neuf cents, par tous les ministres, par tous les préfets, par tous les sous-préfets, par tous les maires, par tous les agents du gouvernement, par toute la bourgeoisie, moins une imperceptible minorité, par toute la Presse, moins quelques journaux; une brigue si bien organisée ! une brigue si bien conduite !

Qui l'aurait cru? toute cette machine est venue se briser, comme un globe de verre, au premier choc du Peuple souverain.

Sans se concerter, le Peuple s'est entendu. Sans se parler, il a acclamé son élu. Sans savoir écrire, il a formulé son vote. Il a dit : « Que ma volonté soit faite ! » et sa volonté a été faite. Jamais, ni avant ni après, la souveraineté de la Nation française n'éclata avec plus de majesté et d'indépendance. Jamais la majorité populaire de tant de millions d'électeurs n'avait remporté un pareil triomphe. Jamais, depuis le commencement du monde, en aucun lieu, en aucun temps, un plus grand spectacle n'avait été donné au monde !

Grâces soient donc rendues au général Cavaignac, et que trois fois soit bénie sa mémoire pour avoir inauguré, par la brigue présidentielle, le principe qu'après tant d'années de luttes et d'efforts, nous écrivions dans les Prolégomènes de 1848 !

Allez, maintenant, et, après cette immense et décisive épreuve, quels que soient les poids de fer dont le despotisme puisse dorénavant accabler la liberté; quelles que soient les tentatives désespérées du monopole ; quels que soient les égarements des partis politiques et des populations elles-mêmes, la souveraineté du Peuple est pour jamais, et régulièrement, entrée dans les idées et dans les espérances de l'Europe par la grande porte de la Nation française, et le suffrage universel, doué d'une héroïque vitalité, ne peut plus périr.

Pour terminer, comme tout se termine inévitablement, hommes et choses, c'est-à-dire par la mort, le général Cavaignac avait rendu

assez de services à son pays, et il avait assez de talent et de vertu pour mériter qu'on l'enterrât simplement.

Mais, dans ce pays-ci, l'on ne respecte rien.

ROUHER

Le temps n'est plus à la gloire, aux mâles vertus, aux forts caractères, à la civilisation, à la paix, à l'éloquence.

Un homme absorbe tout, un seul: l'Empereur.

L'interrègne circonstanciel du 2 décembre n'a presque pas cessé.

Parce que nous jouissons d'une parfaite, d'une complète liberté civile, la seule liberté de nos pères, nous nous sommes fait l'illusion que nous avions avancé d'un pas égal dans les voies de la liberté politique. Mais vous ne voyez donc pas, mes chers amis, que si la locomotive chauffe, elle chauffe sur place, et que nous n'avons pas encore quitté l'embarcadère.

Notre ordre politique ne ressemble ni à ce qu'il était jadis, ni à ce qu'il sera plus tard.

En effet, notre principe fondamental de la souveraineté du peuple impliquerait une Présidence temporaire : et ses conséquences pratiques, ou, si vous voulez, pratiquées, impliquent une monarchie perpétuelle, héréditaire et absolue, par les deux bouts, du dehors et du dedans.

D'abord, notre sénat est indéfinissable, et c'est ce qui en fait, dit-on, l'incompréhensibilité organique et la mystérieuse grandeur.

Ensuite, quel est l'aspect de la Chambre actuelle des députés? Ce n'est point l'aspect d'autrefois. C'est un Corps qui n'est plus relevé par l'absence d'un salaire; on craint toujours que ses membres, les yeux tournés vers le gouvernement, ne se laissent préoccuper par le soin de leur réélection. Leur position est presque aussi fausse que l'était celle des députés-fonctionnaires du roi Louis-Philippe.

Il n'y a plus qu'un banc d'avocats-commissaires du Pouvoir. Il n'y

a plus de bancs de ministres responsables. Il n'y a plus de banc de douleur.

Oui, notre Chambre des députés, avec ses prolégomènes gendarmés, ses attaches, ses pratiques et autres engins et accessoires, suinterait, je n'y puis croire, la corruptibilité de l'électeur et la dépendance de l'élu.

Notre gouvernement occupe son initiative constitutionnelle, grand mot, à détacher, morceau par morceau, le granit de nos codes, pour le rebadigeonner à la colle et pour donner couleur aux émargements de ces Messieurs.

Notre Presse attend les verdicts du jury, de ce jury que nous avions sous ce tyran de Charles X, et pour nous consoler de l'absence, non pas de cet affreux tyran, mais de son jury, le gouvernement de notre choix nous offre les commentaires indépendants et fleuris d'un tribunal de police correctionnelle qu'il a nommé *ad hoc*, préposé *ad hoc* et qui fait plus de politique magistrale dans les motifs d'un seul jugement que la majorité des députés dans les débats de toute une session.

Qu'est-ce encore que ce président tribunitien dont le chef du pouvoir exécutif envoie impérativement le nom aux députés d'aujourd'hui, tandis que sous Louis-Philippe, cet autre tyran, il était librement élu par le choix de ses collègues?

Enfin notre vote public a été beaucoup conseillé et beaucoup admiré par les plus fameux politiques de notre école impériale, et l'on a prétendu que lui seul pouvait constater la haute indépendance du mandataire, tandis que la Constitution exige absolument le vote secret pour garantir la haute indépendance du mandant.

Expliquez-moi, mes amis, si vous pouvez, ces inexplicables contradictions d'un régime essentiellement perfectible!

Je passe aux ministres : je commence par une observation cauteleuse qui n'a pas été faite jusqu'ici.

C'est que lorsque c'est le prince qui nomme les ministres et les Présidents de la Chambre, il est obligé, ou de garder indéfiniment des hommes incapables, ou, s'ils se retirent ou s'il les retire, de les pensionner énormément. Je ne sache pas que l'honorable gentleman M. Gladstone se soit retiré de son poste de chancelier britannique

avec une pension sénatoriale de 30,000 francs, accolée à un titre de membre du Conseil privé de 100,000 francs et à d'autres aggrédients ou ingrédients. Je ne sache pas non plus que notre Royer-Collard, vrai philosophe, soit sorti de sa brillante charge de Président pour trop de capacité, comme tant d'autres en sont sortis pour trop d'incapacité, avec des centaines de mille francs de compensation — bien juste ! — ni qu'on l'ait gratifié d'un poste en ce Conseil privé — bien utile ! — ne coûtant d'ailleurs pas plus, pour ce qu'il ne fait pas, de 500,000 francs. Mais ce n'est là, me direz-vous, qu'un détail économique et budgétaire ; et l'on nous a répété bien des fois que nous sommes assez riches pour payer nos dettes, à défaut de notre gloire !

J'arrive à quelque chose de plus important, j'arrive à la responsabilité des ministres.

Je me suis demandé cent fois : Mais qui donc est responsable devant la Chambre ? Ce ne sont pas les ministres. La constitution le défend ; respect à la Constitution ! Ce ne serait pas non plus le chef de l'État. Respect à l'Empereur !

Je ne sais, en vérité, quel nom donner chez nous à ceux que, partout ailleurs, on nomme des ministres et qui sont, dans toutes les Assemblées de l'Europe, la principale pièce de l'échiquier parlementaire.

Qu'on soit Gortchakoff en Russie — pardon, Athéniens, si je prononce devant vous ce nom barbare ; — qu'on soit Derby en Angleterre, Narvaez en Espagne, Ratazzi en Italie, Beust en Autriche, Bismark en Prusse, on peut expliquer la politique de chacun de ces pays-là. C'es vous, Gortchakoff, Beust, Ratazzi, Derby, Narvaez, Bismark, c'es vous qui la faites, votre politique, qui devient celle du roi !

Mais, dans notre pays, dans notre pays actuel, quels sont les gens semblables aux Derby, aux Ratazzi, aux Beust, aux Bismark e même aux Gortchakoff, qui fassent notre politique, et quel nom donner à ceux des nôtres qui sont censés en tenir lieu ? Sortez-mo d'affaire, mes amis, car ils n'ont ici ni solidarité entre eux, nos ministres, ni subordination de l'un à l'autre, ni responsabilité, si ce n'est envers l'ordonnateur du Conseil privé, le payeur du Sénat et la caisse du trésor qui tous trois les accueillent dans le soin de leur émar-

gement à leur sortie de charge. Ils n'ont pas d'empire sur les sujets de leur auguste Maître ; ils n'ont pas d'empire sur la Chambre des députés ; enfin ils n'ont pas d'empire sur l'Empereur, aucun, cela va sans dire. Ils sont seulement les premiers à le lire, lorsqu'il leur fait l'honneur de leur écrire, et, après avoir recopié sa lettre de leur main, ils la donnent à expédition et ils vous la mettent à exécution pure et simple, sans plus de correction que cela et de souci. Que sont-ils donc et comment les appeler? Je ne puis les appeler — parce qu'ils ne sont, en effet, que ceci — je ne puis les appeler que de premiers commis aux écritures pour les Départements des affaires étrangères, de la justice, de l'intérieur, de la guerre, de la marine, des finances et autres Départements.

Mais, indépendamment du gouvernement par lettre, notre prince, qui fait tout ce qu'il veut, absolument tout, tant au dedans qu'au dehors, se sert aussi de ces commis en façon de messagers pour communiquer avec sa Chambre à désignation préfectorale et à scrutin public, et, à cet effet, il choisit ses donneurs d'explications dans la classe du Barreau plaidant, dont, par parenthèse, il ne prise guère le métier ; mais c'est égal, et disons-le tout de suite, notre Prince absolu a eu jusqu'ici la main heureuse.

Celui dont j'esquisse ici les traits est M. Rouher. Pourquoi n'en dirais-je pas le bien que j'en pense, et, dans ce bien-là, pourquoi ne comprendrais-je pas les qualités de l'honnête homme et les vertus du citoyen ? Pourquoi ne dirais-je pas d'abord qu'il est presque aussi libéral que *son* souverain, qui n'est pas le *mien*, puisque je n'en ai pas d'autre que le peuple, et que son maître, dont je ne me dis pas comme lui le sujet.

Je me figure avec peine l'embarras, le tourment que doit éprouver un tel ministre, montant à la tribune où il est appelé à développer, devant le public, la politique de son auguste Maître, pas facile à connaître, pas du tout facile. Oui, quel tourment et que je plains le pauvre homme ! d'autant moins sans doute qu'il est, comme ancien avocat plaidant, d'humeur et d'habitude à plaider toute cause, mais d'autant plus qu'il a une conscience droite, du sens, de l'entrain, de l'exorde et de la péroraison à courir et à parcourir tout ce qu'il lui en arrive, et l'envie de bien faire.

Il n'a point sans doute, comme M. Billault, cette flexibilité de cire molle qui recevait si bien l'empreinte du cachet impérial. Il n'est point toujours assez le dessous du dessus, l'envers de l'endroit, la doublure de l'étoffe.

Quelle mémoire vaste et sûre! quelle parole à la main! quelle merveilleuse compréhension de tout sujet! quelle fécondité d'expédients! quelle souplesse et quelles ressources de dialectique! quelles répliques animées! Que n'est-il à sa place, me suis je dit vingt fois en l'écoutant, à cette place où j'ai vu les grands orateurs du Parlement? que n'est-il dans une véritable Chambre? que ne lui est-il même donné, quand nous l'ouïssous, de n'être plus Auvergnat?

Il étouffe dans ses moyens; il plie, ce vigoureux athlète, sous sa propre force; il bondit sous les coups de l'Opposition, il s'indigne, il s'emporte, il va devenir éloquent, il l'est, c'est un homme perdu.

Voyons, reprenez vos sens, orateur que j'aime! Ressemblez à votre Empereur, à votre Souverain, à votre Maître! Ne faites pas votre rôle, ne le créez pas, répétez-le, ne soyez plus vous-même!

Et ce que sont des ministres, ces personnages qu'on n'atteint qu'à travers les ambages et les circonvallations d'une interpellation majeure; qui ne sont pas présents de droit à la Chambre, mais par la permission d'en haut, et qui n'ont ni solidarité ni responsabilité? l'opinion publique les juge-t-elle autrement que nous? non, certes, pas autrement.

Et, lorsqu'il y a quelques jours, la petite question de ce Luxembourg échancré troublait l'Europe bourgeoise, qui ne demande, au surplus qu'à être troublée — ça la distrait — on se demandait avec une anxiété de bourse et de boutique : Mais que fait donc Bismark? qui l'a vu, ce Bismark, qui l'a vu? où donc est-il?

Mais pas un de ces gens si affairés, si troublés, n'a dit : Où est donc M. Rouher?

A quoi bon, en effet, appeler M. Rouher; il ne peut rien, c'est son Maître qui veut seul et qui veut tout, et qui peut tout, excepté ce qui est contre la nature des choses, comme le Mexico interverti et le Luxembourg neutralisé le lui ont bien fait voir.

ÉPILOGUE

Je viens de prononcer l'oraison funèbre de mes derniers orateurs. J'ai parlé de leurs gestes et de leur éloquence, sans parler de leurs vertus, que Dieu seul connaît. Après leur avoir dit le suprême adieu, il ne me reste plus qu'à inscrire sur leur épitaphe : « Ci gît pour jamais ! »

En dirai-je autant du gouvernement parlementaire ? Il me semble qu'il y a indivisibilité entre les espèces.

La gouvernocratie-aristocratico-parlementaire est la gouvernocratie anglaise. Elle peut vivre parce qu'elle a vécu ; elle peut florir parce qu'elle a flori; mais la gouvérnocratie-démocratico-parlementaire, qui ne peut pas vivre parce qu'elle n'a pas vécu et qui ne peut florir parce qu'elle n'a pas flori, la nôtre, n'a pas été, jusqu'ici du moins, favorable aux rois ni favorable aux républiques.

Les peuples ne changent pas de coutumes et d'institutions aussi vite qu'on l'imagine. Toute révolution est un déchirement des entrailles sociales. Le malade lutte énergiquement contre le mal, avant que le mal ne l'emporte.

On fait attendre le patient révolutionné avant que de lui donner le

[1] Cet épilogue a été écrit en 1863.

dernier coup de hache. Il se tord sous l'étreinte de ses bourreaux, il se jette de côté, il espère toujours qu'il en réchappera ; le plus souvent c'est le bourreau qui étrangle le patient, il arrive bien pourtant, quelques petites fois, que c'est le patient qui étrangle le bourreau.

Bref, le gouvernement parlementaire, tel qu'il fonctionne en Europe. l'Angleterre exceptée, n'a été qu'un débat plus ou moins long entre le pouvoir absolu et le pouvoir révolutionnaire ; débat qui finit toujours par la chute de l'un ou de l'autre.

Ne parlons que de la France.

La lutte entre la Convention et Louis XVI a fini par la mort de ce malheureux prince.

Bonaparte, consul et empereur, se fit d'abord voiturer dans les équipages du gouvernement quasi représentatif dont il était le cocher; les sénateurs et les députés n'étant que ses chevaux. Ils purent garder leur mors doré et leur poil luisant, mais il leur ôta jusqu'au hennissement et il ne leur laissa que l'agrément de le tirer.

Lui tombé, Louis XVIII, comme un sot — j'appelle sot du point de vue de son pouvoir — ou comme un singe — singe de l'Angleterre, — importa le gouvernement parlementaire dans la France qui ne l'avait jamais connu et qui ne le demandait pas. La France ne lui demandait que de la gloire, de la gloire militaire, car elle était humiliée et vaincue, et il apporta, à une nation franche et démocrate des pieds à la tête, les habitudes fausses et guindées d'un parlage aristocratique.

Il fallut payer en places les députés qu'on ne payait pas en argent; il fallut donner des pensions aux sénateurs bourgeois qu'on fourrait, sous le nom de pairs de France, dans la compagnie des grands seigneurs ruinés qui en avaient autant besoin qu'eux et dont la France étonnée ne se rappelait plus même les noms. La Chambre des députés fut cernée par le monopole du cens; la Chambre des pairs, par les exigences de garde-robe[1]; la Presse, par la censure et par l'excès des pénalités; mais enfin, il y avait lutte et il n'était pas difficile de prévoir que la royauté, serrée de près par l'opinion, allait bientôt s'ébranler sous Louis XVIII et succomber sous Charles X.

Louis-Philippe vint se loger dans ce palais vermoulu, et il ne fit,

[1] Allusion historique.

malgré l'habileté de sa détrempe et de son replâtrage, qu'en retarder la chute. Comment ce roi ne comprit-il pas qu'il n'avait reçu sa couronne que des mains d'une Assemblée sans mandat, et que, pour repousser le reproche d'une double usurpation, il aurait dû obtenir la ratification, alors facile, du peuple. C'est ce que je n'ai cessé de lui dire dans tous mes pamphlets, et n'avait-il pas fait, sur cette voie, le pas le plus important, puisqu'il reconnaissait implicitement et sans difficulté la souveraineté de la nation ?

C'est là le grand principe que je n'ai pas manqué de poser aux premiers jours de la Révolution de juillet, pour lequel j'ai toujours combattu, principe qui s'avance aujourd'hui sur l'occident de l'Europe, et qui va bientôt posséder l'Espagne, le Piémont [1], la France [2], la Belgique ; principe aussi salutaire pour les rois que pour les peuples et devant lequel les guerres civiles, les émeutes et les conspirations, les prétendances et les usurpations de toute espèce doivent tomber, puisqu'elles n'ont plus ni prétexte, ni sens, lorsque les nations, au milieu desquelles tant de questions brûlantes de désordre et de bouleversement jadis s'agitaient, auront elles-mêmes régulièrement, solennellement et pacifiquement exprimé leur volonté.

Est-ce à dire que la souveraineté du peuple et le suffrage universel ne peuvent produire et ne produisent que des gouvernements rares et merveilleux ? — A Dieu ne plaise que je dise une pareille sottise ! Il faudrait que j'oubliasse que tous les gouvernements des hommes sont sujets à l'erreur et que les meilleurs principes et les meilleures choses s'altèrent et se corrompent dans leurs mains.

Sans examiner d'autre forme, ceux-ci, les gouvernements parlementaires, sont-ils nés viables, viables parmi nous?

S'ils sont constituants, ils sont trop nombreux [3], trop confus, souvent sans mandat [4] ; ils cumulent ce qui devrait être séparé, le constituant et le législatif, et ils sont usurpateurs des deux bouts [5] ; ils

[1] Encore une prophétie vérifiée et qui date de 1853.

[2] Vérifié.

[3] Voyez l'Assemblée constituante de 1789 et l'Assemblée constituante de 1848.

[4] Voyez la Chambre de 1830.

[5] Voyez la Constitution de 1848.

arrangent leur charte de manière à tout s'attribuer à eux, qu'ils déclarent irresponsables, et à ne rien laisser au pouvoir exécutif, qu'ils déclarent responsable[1]. Immédiatement, les éclats de cet antagonisme bruissent. La lutte commence et elle finit par l'intronisation des comités conventionnels ou par l'expulsion des législateurs. Il faut choisir, il n'y a pas deux termes, et voilà la fin de la première de ces comédies.

L'autre comédie qui ne se joue pas moins souvent sur la scène parlementaire, est celle-ci : Vous avez une vieille Royauté, toute pleine d'abus, et vous voulez vous en défaire ; vous lui faites octroyer une charte[2] ou vous la lui imposez[3].

Tout va bien le jour de la promulgation, par la bonne raison qu'on n'a pas encore commencé ; mais le lendemain, c'est autre chose, on lève le rideau, ça commence ; alors il s'établit, parallèlement l'un à l'autre, deux camps où siégent deux armées ! L'armée du ministère, qui a mission de combattre pour restaurer le mieux et le plus tôt possible le règne absolu, et l'armée de l'Opposition, qui a pour mission d'annihiler le règne constitutionnel.

Chacune de ces deux armées se recrute par les élections qui donnent des députés, lesquels sont mauvais pour moi et bons pour vous ; tout l'effort du combat roule sur la loi électorale. C'est là le grand cheval de bataille.

Pour avoir des électeurs dans un sens, on fait des coups d'État[4].

Pour en avoir dans un autre sens, on fait des révolutions[5].

Le plus clair de tout cela est qu'après un temps plus ou moins long et qui n'excède pas une quinzaine d'années, l'une des deux armées, avec ses chefs et ses soldats, la ministérielle ou l'opposante, s'en va de vie à trépas et il n'y a plus qu'à lui chanter un *De profundis* ; ce que les nouveaux arrivants font toujours de la meilleure grâce du monde ; il en coûte si peu de chanter pour les morts !

[1] Voyez la Convention de 1793 et l'Assemblée législative de 1849.
[2] Charte de 1814.
[3] Charte de 1830.
[4] Coup d'État de Louis XVIII et coup d'État de Charles X.
[5] Révolutions de juillet 1830 et de février 1848.

Mais que leur en revient-il, et surtout aux vivants? Aux uns et aux autres, rien ou presque rien.

Entraîné par une fatalité inexorable, tout prétendant légitimiste ou orléaniste demeuré vainqueur sur les ruines de la patrie ne pourrait n'avoir pas promis et ne pas donner le régime parlementaire. Or, comprend-on le dogme de la légitimité, frappé chaque matin par le double bélier de la Tribune et de la Presse? Il ne faut pas être un médecin politique des plus experts, pour assigner à jour fixe le terme de sa vie. Les phases d'une maladie de poitrine ne sont pas plus connues. Les rois de l'Europe dont les trônes ont été plusieurs fois[1] ébranlés par la chute violente des Bourbons de l'une et de l'autre branche, ne leur laisseraient pas recommencer les mêmes expériences. Les masses qui sont la force, les masses qui sont le droit, les masses qui sont le bon sens, les masses qui sont la Nation elle-même, ne le voudraient pas également.

Les Bourbons, hélas! n'ont plus qu'à s'embarquer au Havre et à faire voile vers l'Amérique du Sud, pour y gouverner sous des cieux plus doux des races plus molles et plus dociles.

Les républicains, encore plus que les Orléanistes et les légitimistes, rencontreraient dans l'action du gouvernement d'une Chambre les mêmes écueils et les mêmes abîmes; pourraient-ils résister à l'attaque des clubs et de la Presse illimitée? pourraient-ils faire la guerre en temps de paix, et encore moins faire la paix en temps de guerre? Conçoit-on des généraux d'armée dénoncés à la tribune, mandés au sein de l'Assemblée et obligés de comparaître et de défendre à la barre leurs plans de campagne, à moins que, comme le général Bonaparte, ils ne menaçassent de mettre au cachot le premier estafier tricolore que lui enverrait le Directoire? En temps de paix, comment, avec des préfectures imprudemment énervées, des gendarmes harcelés par les factieux, des clubs en permanence, une police éventée et des délations ouvertes à la gorge, des gardes nationales turbulentes et des émissaires de perturbation cachés et gagés, pourrait-on garder la paix intérieure des villages, des bourgs, des cités et des provinces?

Comment pourrait-on empêcher le député le plus ignare de rem-

[1] En 1830 et en 1848.

plir la clepsydre de la Chambre du sable graveleux de ses discours? Comment l'empêcher de serrer au cou un ministre et de l'étrangler avec le tourniquet de son interpellation? Comment l'empêcher de hacher et de gâter une loi par les morsures de ses amendements? Comment l'empêcher de porter sa main sur tout, sur la législation, sur la marine, sur l'armée, sur les impôts, sur les sciences et sur les lettres, sur la fortune publique, sur la fortune privée, sur les états libéraux, sur la famille, sur la religion, sur la propriété, par les traîtres coups et les avocasseries de son initiative? Comment peut-on empêcher une Chambre unique de se scinder en deux tronçons, ou deux Chambres de se réunir et de se fondre en une seule, comme le firent, à la voix d'un tribun, les trois ordres des états généraux et de devenir de temporaire permanente, de restreinte universelle, et de déléguée omnipotente? Comment l'empêcher de transférer le gouvernement dans son sein ; d'y déclarer la paix et la guerre, d'y appeler les ministres, de les y nommer, censurer et révoquer ; d'y traduire le chef du gouvernement, de l'y décréter d'accusation, de l'y mettre même hors la loi et de commander à la force armée de leur obéir ; sans plus, d'ailleurs, s'inquiéter du peuple que s'ils ne tiraient pas et s'ils n'empruntaient pas tous de lui leur puissance et leur majesté, jusqu'à l'ongle de leur petit doigt, et que si ce grand peuple, seul souverain et seul omnipotent, n'existait pas?

Et, lorsque avec de telles prétentions le monde a vu de telles impuissances, lorsqu'il a vu d'incroyables scélérats couper la tête du député Féraud et approcher sa barbe hérissée et sanglante sous les yeux du président de l'Assemblée ; lorsqu'il a vu les législateurs de Saint-Cloud sauter par les fenêtres de l'Orangerie ; lorsqu'il a vu les députés du Corps législatif fuir au son du tambour des grenadiers de l'île d'Elbe ; lorsqu'il a vu les députés de Charles X renier leur maître dans le préambule de la Charte de 1830, et tenir pour illégitime sa royauté abandonnée et proscrite ; lorsqu'il a vu la duchesse d'Orléans, éplorée mais digne et résolue, invoquer en vain pour son fils la vacance du trône et les serments de tant de législateurs ahuris et blémis qui regardaient par quelle porte du couloir ils pourraient plus facilement parvenir à s'évader ; lorsqu'il a vu un homme rouge et de grand mandat proclamer, en montrant le poing, la dissolution des

commis du peuple, lesquels ne se le firent pas dire à deux fois; lorsqu'il a vu ces fiers représentants de la France, qui, la veille, délivraient des prisonniers de justice, dressaient la réquisition directe et battaient le rappel de la garde et de l'artillerie, se faire prendre au gîte comme des rats dans une ratière, et souffrir qu'on les emmenât en coucou — tenez-vous bien sur la banquette! — jusqu'à la première conciergerie voisine; lorsqu'on a vu toutes ces choses dont quelques-unes et surtout la dernière inspirent assez peu de respect et donnent une assez triste idée d'un régime qui produit de telles pauvretés, on se demande si ce régime qui a si peu de force contre ses ennemis et de défense pour ses amis, si peu de sécurité à l'intérieur et si peu de préservation, de valeur et de renom au dehors, est bien fait pour contenter les sages qui ne se payent pas de phrases creuses et sonores, qui ne croient pas que le gouvernement ne soit qu'un mélodrame où les rois, les héros et les comparses n'aient qu'à défiler devant le peuple, dans un ordre plus ou moins aligné, avec force galops de cheval, musique de fanfares, coups de fusil et pétarades; qui s'ennuient de n'être que les instruments et les appoints de la fortune des ambitieux et qui s'imaginent que, puisque toutes ces parlementaireries n'ont pu, après cinquante ans de labourages et de drainages, s'acclimater parmi nous, porter fruit et prendre racine, il faut d'autres institutions pour gouverner une nation laborieuse, intelligente et libre.

Ce n'est pas que le suffrage universel ne puisse jamais se tromper dans ses théories et se fourvoyer dans ses applications; il peut ne pas donner ce qu'il a promis, ni rendre tout ce qui est en lui. C'est, je l'ai dit, une chose humaine. L'essentiel est de savoir que nous possédons le droit, que la nation est maîtresse de ses destinées et qu'elle ne se laissera jamais imposer la tyrannie. Maintenant gardera-t-elle modifiera-t-elle les formes de son gouvernement? Aura-t-elle toujours, sous tel ou tel nom, une ou plusieurs Chambres? ou voudra-t-elle n'être gouvernée que par la Presse avec ou sans assistance d'un Conseil d'État? Les formes, qui suivent le mouvement des temps, s'éloigneront-elles ou se rapprocheront-elles de ce que nous avons vu et de ce que nous voyons? Tout ceci n'est que secondaire. Nous ne pouvons vouloir que ce que voudra faire, que ce que fera, ni obéir qu'à ce qu'ordonnera le peuple universel.

Gardons-nous de substituer à sa volonté, qui n'est jamais que son intérêt, nos imaginations de rhéteurs et nos agitations de surface, nos libertés à nous, qui ne sont que des priviléges puisque après tout la grande Presse et la grande Tribune, n'ayant d'autres lecteurs et d'autres auditeurs que des riches, des puissants et des lettrés, ne sont pas et ne peuvent pas être tout à fait les libertés du peuple, des artisans et des laboureurs dont la majorité ne sait pas lire et n'assistera jamais aux joûtes de l'éloquence parlementaire et ne s'en doute pas et ne s'en soucie pas.

Les trois quarts des parlementaires eux-mêmes ont plutôt des affections que des principes. Ils aiment M. Henri de Bourbon, parce qu'il est le fils de son père. Ils aiment M. le comte de Paris parce qu'il est le petit-fils de son grand-père ; ils aiment M. Louis-Napoléon parce qu'il est le neveu de son oncle. Ils aiment M. de Robespierre parce que c'était un homme bien doux et qu'il les aurait menés loin quoiqu'il semble qu'il les ait menés assez loin comme cela. Mais que la plupart des parlementaires eussent des principes arrêtés, même les plus fameux de ces messieurs ou citoyens, je n'en connais pas pour ma part du moins, et je ne les ai jamais vus vivre qu'au jour le jour de leur éloquence. Or, on n'a pas de principes, lorsqu'on fait métier d'éloquence, car l'éloquence ne vit que de passions et les passions que de personnalités.

Démosthène attaquant Philippe, Cicéron dénonçant Catilina, l'un ne faisait pas un cours de politique sur la Constitution d'Athènes, et l'autre sur la Constitution de Rome. En gens de cœur, ils couraient droit à l'ennemi.

Sous le dernier règne, nos orateurs couraient droit aux portefeuiles ; toujours ils ne les obtenaient pas, mais toujours ils les disputaient. Le gros de la troupe suivait ses chefs et se rabattait, après avoir beaucoup aboyé, sur les proies secondaires.

C'est pour cela qu'on flattait les uns le roi et les autres le peuple. Vous pouvez les interroger sur cette partie intime et capitale du cours de droit constitutionnel ; ils y ont été passés maîtres.

Mais ne leur parlez pas d'un principe abstrait, comme celui que j'ai soutenu pendant vingt ans et qui m'a mis à la main l'arc et la flèche du pamphlet, le principe de la souveraineté du peuple.

Je les laissais jouer leurs drames pompeux de rhéteur et leurs jeux plus serrés d'ambition personnelle, et je m'attachais à préconiser et à répandre mon principe et ses conséquences, par les jets inépuisables de la Presse. J'ai réussi et je ne puis que répéter ici ce que j'ai dit cent fois, que si j'ai, en effet, comme on l'a dit cent fois aussi, contribué plus que personne au renversement de l'établissement de Louis-Philippe, ce n'a jamais été de ma part pour contenter une misérable envie et des haines que je n'avais pas au fond du cœur, mais uniquement pour faire triompher le principe de la souveraineté du peuple, principe sous l'abri duquel je regrette que des hommes d'honneur et de talent tels que MM. Guizot, Thiers, Dufaure, Villemain, Montalembert, O.-Barrot ne viennent pas se ranger. Moi-même, n'ayant pas voulu servir sous Louis-Philippe qui n'était, à mes yeux, qu'un usurpateur, je n'ai fait et je ne pouvais faire aucune difficulté de servir aujourd'hui un gouvernement qui n'est que l'élu, l'investi, le mandataire, l'organe, le délégué, le représentant pacifique, régulier, direct et universel du pays.

Je conviens que, par une pure conséquence de mon principe, je n'eusse préféré la Présidence à l'Impériat ni que je voulusse m'opposer à ce que la forme du gouvernement parlementaire ne reprît pas son corps et sa vie. Que ce que le peuple aura voulu être soit !

Mais ce qui n'appartient qu'à Dieu, ce qui est au-dessus de la volonté du peuple souverain, c'est de donner de la durée à une œuvre qui n'a pas en soi de durée; c'est de changer les conditions essentielles de son être, c'est de faire que l'organisation de l'oppression ne produise pas l'oppression ; de la faiblesse, la faiblesse ; de l'anarchie, l'anarchie ; de la ruine, la ruine.

Les Parlements sont de magnifiques théâtres où des chœurs de voix, tantôt hurlantes et glapissantes, tantôt mélodieuses et sonores, sont artistement placés des deux côtés de la scène, où les entrées et les sorties du gouvernement et des orateurs sont bien marquées, où l'on voit apparaître et courir dans le lointain, un poignard à la main, les furies de l'émeute et de la révolution et d'où il ne faut qu'approcher une allumette pour faire sauter la société tout entière.

Les gens qui vont à l'Opéra ou qui pourraient y aller, et qui sont l'imperceptible minorité de la Nation, trouvent cela du plus bel effet!

mais les gens qui ne vont pas à l'Opéra et qui ne pourraient pas y aller, et qui sont la très-grande majorité de la Nation, ne trouvent pas du tout cela du plus bel effet.

J'ai vu souvent les prolétaires éloquents des écoles, de la rue, des bureaux, des cabinets de lecture et des clubs, assiéger pendant quinze jours les couloirs des tribunes publiques, donner aux orateurs la réplique, le trait, le bravo, le murmure, quelquefois le mot d'ordre. J'ai vu peu de laboureurs et d'artisans venir écouter nos Démosthènes. Si je n'y en ai pas vu, c'est qu'ils étaient ailleurs, c'est qu'ailleurs ils avaient mieux à faire.

Les gens de goût, d'art, de talent, d'esprit vivent souvent dans un cercle très-restreint. Les uns passent leur soirée sur les banquettes de l'Opéra et n'ont d'autre horizon que le rond de jambe d'une danseuse; d'autres se suspendent avec des contorsions de dilettante aux trilles cadencés d'un rossignol de coulisse. Ceux-ci vont aux Champs-Élysées mesurer, entre les béquilles des invalides, l'écart d'une boule. De plus petits se pâment devant Polichinelle qui fait le mort. C'est très-bien, mais une nation ne peut pas toute la journée aller ouïr des orateurs, aboyer à la lune, jouer aux boules et voir gambader Polichinelle.

Je conviens qu'en n'écoutant plus Berryer, tel que je l'ai écouté et tel qu'il fut jadis dans les beaux jours de ses triomphes, j'ai perdu l'un des plus magnifiques plaisirs de l'esprit. J'aurais, je l'avouerai encore, préféré entendre Cicéron et Démosthène, que de voir Alexandre et César, ces effroyables tueurs d'hommes. J'avoue cela, j'avoue qu'il y a comme une tache au soleil, comme une éclipse sur le front d'une nation, lorsqu'on ne le voit qu'à moitié éclairé par ses rayons littéraires et que sa face oratoire et politique est dans l'ombre.

Certes, je n'imiterai pas non plus ces joailliers qui diraient aux amateurs assemblés autour de leur écrin : Vous voyez ces amétystes, ces rubis, ces perles; c'est du faux! Non ce n'était pas du faux que l'éloquence de nos grands orateurs, et leurs paroles brillaient plus que l'éclat des diamants.

Mais la question est de savoir si nos nations modernes où l'on ne sait plus ce que c'est d'une part que les aristocrates et d'autre part

que les esclaves, sont faites pour s'envelopper d'une robe de pourpre en guenilles et pour ouïr, étendues sur les gradins du forum, les luttes d'une rhétorique verbeuse; ou plutôt si ce n'est pas pour se courber, le front soucieux et les doigts pleins de rugosités, sur un manche de charrue ou sur les métiers de la navette, avec une obéissance vertueuse et une résignation chrétienne dont la récompense ne les attend pas ici-bas.

A côté de cet éclat de la tribune, de ces transports d'éloquence, de ces émotions si chères aux nobles cœurs et aux esprits délicats, il y a des vices tellement inhérents au gouvernement parlementaire qu'il est permis de douter, après tant de périls et de naufrages, qu'il soit possible de le remettre à flot.

Je ne voudrais pas parler de ces parlementarismes, à méchante bouture, qui végètent sur les sols circonvoisins et dont l'oraison fait peu de bruit, soit que le sujet leur manque, soit que ce soit l'orateur, ou les spectateurs, ou le théâtre. La langue italienne des pâtres de la Sicile n'a peut-être pas l'harmonie des cygnes de Mantoue; la napolitaine a plus de gesticulations que de sonorité; l'espagnole a des ampoules sous la glotte; la hollandaise est empâtée; la belge est agréablement relevée d'un patois de Flandre; la bavaroise se hérisse, comme un porc épic, de diphthongues, la danoise, qui la parle et qui en parle? la wurtembourgeoise et la cobourgeoise sont sans la moindre prétention au son, à la véhémence, à la douceur, à la finesse, à l'esprit; l'américaine est capable de tenir son auditeur debout pendant deux jours et deux nuits, et de le perdre et de l'égarer dans les interminables enfilées de ses discussions; l'anglaise, sa mère, est sifflante et c'est peut-être la faute de nos traductions écorchées, mais souvent le sens m'échappe avec le mot et lorsque je vois leurs *speechs* s'étaler devant moi, je ne me sens pas porté sur les ailes de ces émotions frémissantes et montantes qui environnaient les rostres populaires du Forum et de l'Agora.

Un seul orateur m'a ému, un orateur populaire, O'Connell.

A son exemple, Mirabeau a remué des révolutionnaires en fleur.

Mais nos orateurs du jour, même les plus fameux, n'ont été que de grands joueurs de flûte, d'admirables symphonistes; rien de plus. Il n'y en a pas un seul qui ait entraîné le membre le plus vaillant de

l'Opposition ; il n'y en a pas un seul qui ait illuminé d'une lueur soudaine l'épaisse nuit d'un centrier.

Il ne faut pas s'exagérer, chez nous du moins, la portée et les effets de l'éloquence.

L'éloquence n'aurait pu empêcher la monarchie des huit siècles de s'écrouler, lorsque Mirabeau, s'étant levé du milieu des siens, lança au marquis de Brézé cette foudroyante apostrophe : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ! »

L'éloquence n'a pu retenir, hélas ! le couperet qui abattit la tête de Louis XVI.

L'éloquence n'a pu sauver le sombre Robespierre.

L'éloquence n'a pu suspendre la chute de Napoléon ni la fuite de Charles X.

L'éloquence n'a pas mis de bride aux chevaux du fiacre qui emportaient Louis-Philippe encotonné dans son bonnet.

L'éloquence n'a pas arrêté le petit rouge devant qui se turent et se dispersèrent les majestueux représentants du peuple dont j'étais : *quorum pars.*

L'éloquence parlant à la fenêtre de la mairie du Xe arrondissement par la bouche du plus célèbre de nos orateurs, n'a trouvé que des gens qui passaient froidement leur chemin sans la regarder.

Jamais un émeutier n'a fait attention à un orateur. Dans les révolutions, les situations sont plus fortes que les hommes, lorsque l'orage engloutit le navire, le pilote et les matelots.

Il n'y a que le peuple de l'antiquité, si passionné, si sensible, qui cédât aux mouvements de l'éloquence. Encore fallait-il qu'Antoine découvrît à leur vue le corps sanglant de César, pour que les Romains courussent aux armes ; or, on n'a pas toujours, pour produire de tels effets, des cadavres de héros à sa disposition.

Les orateurs ne peuvent rien sur des députés blasés. Les plus beaux discours n'ont jamais enlevé un demi-vote. Il faut faire peur à un pareil auditoire si vous le voulez pousser dans votre sens ; or, pour faire peur à quelqu'un, vous n'avez pas besoin de tant de phrases. L'éloquence n'est qu'un jeu, un son, une image ; elle n'est bonne que

pour occuper et divertir une Assemblée de bourgeois lettrés et monopoleurs.

Lorsque le petit rouge — je suis forcé d'en revenir souvent à lui — aux cheveux hérissés, à la langue vibrante, cria dans la séance du 15 mai 1848 aux représentants : L'Assemblée est dissoute. Commis du peuple, retirez-vous !

Les commis du peuple, stupéfaits de ce beau mouvement d'éloquence, décampèrent plus vite qu'ils n'étaient venus.

En vingt ans, que je passai là, je ne vis de pareil effet oratoire.

Mais je n'ai jamais ouï qu'à la suite d'une oraison de Berryer, de Lamartine, de Thiers, de Guizot, de de Serre, de Foy, de Casimir Périer, un député d'opinion contraire ait dit : Voilà qui est concluant, je me rends.

Je dirai même que plus l'orateur était éloquent, plus on s'en défiait, et plus on criait bravo, plus on votait dans l'autre sens. On se serait plutôt rendu à quelque bonne raison d'un sot, si les sots en pouvaient donner !

J'insiste donc sur mon vieux conseil : Si vous voulez leur plaire et les divertir, jouez-leur un petit air de flûte, c'est-à-dire soyez éloquent ! mais si vous voulez gagner sérieusement votre partie, faites-leur bien peur, faites-leur bien peur !

Je finis :

Les parlementeries entretenaient l'animation des salons, l'ambition des hommes d'État et la polémique des journaux.

Tous les avocats de province aspiraient à monter sur la scène du Palais-Bourbon, et rêvaient les honneurs de la simarre. On n'a fait souvent non plus qu'un saut des bureaux d'un journal au ministère.

Je ne disconviens pas que ces carrières ne soient fermées. Se rouvriront-elles ?

Les Chambres étaient ou corrompues ou factieuses.

C'était un système prôné par d'honnêtes ministériels, qu'une parlementerie ne pouvait aller sans la corruption de ses membres et de ses électeurs. C'était un système affiché par l'Opposition montagnarde, dynastique ou fusionniste, qu'il fallait aller jusqu'au bout de son idée, dût la révolte en sortir et le monarque ou le président y succomber !

Je suis porté à induire, de ce que l'homme français est changeant

et peu inventif, que nous recommencerons un jour, nous ou nos enfants, à tourner, comme des toupies, dans le cercle parlementaire.

J'invite alors ceux à qui prendrait cette lugubre fantaisie, non-seulement à laisser repousser les excroissances foliacées de l'initiative, de l'interpellation et de l'amendement, mais encore à donner un relief plus admiratif au jeu si savant et si difficile de l'interruption et de l'interjection.

On sait que, dans mes opinions radicales, c'est-à-dire qui vont à la racine des choses, je réduirais le Corps législatif aux dernières limites de la première douzaine des nombres du système décimal; je lui donnerais des vacances aussi longues que l'écolier le plus flâneur en puisse souhaiter, c'est-à-dire qu'elles dureraient à peu près toute l'année, et, de plus, je prierais nos plus illustres orateurs de vouloir bien prendre sur eux-mêmes d'être si raisonnables et si ennuyeux, qu'on ne verrait plus paraître une seule dame soyeuse et gantée aux premières banquettes des tribunes publiques, et que chacun de nos législateurs aurait le plaisir de se divertir entre soi, c'est-à-dire de pouvoir dormir aussi à son aise, sur son siége, que s'il était assis chez lui, dans un bon fauteuil, au coin de son feu. Moyennant ces précautions oratoires, le gouvernement parlementaire pourrait recommencer quelques années d'existence, pour mourir de nouveau, comme tout renaît et comme tout meurt.

APPENDICE

APPENDICE

ET

NOTES HISTORIQUES

LE GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE ET LES CLUBS

(INÉDIT.)

Nous reproduisons ci-après trois opuscules de M. de Cormenin, qui forment une sorte de complément au *Livre des Orateurs*. Dans le premier de ces opuscules, l'auteur nous offre une étude critique sur le rôle que les assemblées délibérantes ont joué dans notre histoire; dans le second, il traite des coups d'État; enfin dans le troisième, il trace, avec une fine ironie, un projet de Constitution pour les sociétés égalitaires, telles que les comprennent certaines sectes politiques de notre temps.

(*Note de l'Éditeur.*)

Les parlements publics et délibératifs sont d'origine moderne.

Ce sont des chaînes de fer qu'on passe comme des cravates au cou de la royauté; à l'un des bouts pend la liberté de la presse, à l'autre bout pend la responsabilité des ministres; entre deux la royauté, avec sa face violacée, tire la langue, toujours près d'étrangler.

Être un député, c'est être un fragment de souverain.

Être un député, c'est être un révolutionnaire en fleur ou en herbe

Les exemples abondent. Le député Mirabeau, d'un seul mot, renversa une monarchie de huit siècles.

Les députés de la Convention font monter sur l'échafaud Louis XVI, combien d'autres!

Les députés des *Cinq-Cents* faillirent, sans l'intervention d'un tambour, mettre hors la loi le vainqueur de l'Égypte et de l'Italie.

Les députés de l'Empire, aidés de son Sénat, prononcèrent la déchéance du grand empereur.

Les députés de 1830 tournèrent le dos à Charles X et à sa dynastie.

Les députés de 1848 laissèrent Louis-Philippe, encotonné de son bonnet, filer dans un fiacre vers les plages de l'exil.

Les députés du Parlement allemand manquèrent jeter bas d'un coup d'épaule tous les rois, empereurs, ducs, archiducs et margraves de la Germanie.

Les députés de l'Assemblée législative allaient, s'il eût dormi la nuit du 1er décembre, expédier le matin Louis-Bonaparte, leur très-honoré président, à l'un des cachots les mieux grillés du fort de Vincennes.

Je ne me trompe pas en disant que toute Chambre n'est qu'une machine de guerre, mêche allumée et toujours prête à faire feu ; n'est qu'une espèce de Sphinx révolutionnaire hérissé de griffes et de bouches dévorantes, mais n'ayant pas d'yeux et qui frappe autour de soi sans y voir et sans savoir où tomberont les coups.

Pour conduire l'aveuglement et pour amortir la furie du Sphinx en question, on a eu recours à trois sortes d'expédients dont aucun ne vaut quelque chose.

Ainsi, l'on a dédoublé les Chambres, dont l'une tiendrait table ouverte pour les seigneurs de l'aristocratie nobiliaire, militaire, magistrale et boursicotière, et dont l'autre ne renfermerait que la plèbe représentative.

On a construit des grands et petits Colléges ; on a eu des cens élevés pour l'élection et pour l'éligibilité ; on a mis des intervalles entre les délibérations votées de la même proposition ; on a placé des limites d'âge pour n'avoir pas trop d'écoliers tapageurs ; on a posé des restrictions à la longueur soit des sessions, soit de chaque législature ; on a laissé le pouvoir désigner par ses préfets, c'est-à-dire effectivement élire, les candidats ministériels ; on a attribué au chef de l'État la nomination du président de la Chambre ; on a ôté à chaque député — c'est un grand malheur dont le gouvernement se console — l'initiative de faire et de dire tout ce qui lui passerait par la tête ; on a défendu

à ce Corps suréminent l'interpellation à brûle-pourpoint qui oblige le ministre absent ou présent à répondre, absent par son avocat, présent par lui-même, tout de suite, sans réflexion, sans tourner la tête ni la langue, aux questions les plus extravagantes, mettez seulement, si vous voulez, les plus extraordinaires qui se puissent imaginer; on ne souffre que les petits cris, les cris inarticulés de l'interjection, les oh! les ah! les quoi! les hé! les ouf! sous le contrôle et la réprimande immédiate du président; on contraint le député à prêter serment, quoiqu'il ne soit pas fonctionnaire et, s'il est de l'opposition, à commettre un faux, inintentionnel si vous voulez; on publie les noms des votants pour serrer à la gorge leur indépendance et pour que le pays ne sache jamais, sur aucune question, non pas quel est le chiffre nominal, mais quel est le chiffre réel de la majorité; on allonge, hors de toute mesure, la durée des sessions, pour que s'en augmente d'autant le chiffre de l'indemnité parlementaire; avant qu'on ne fasse la guerre, on prétexte qu'à cause du secret et de l'urgence, on ne peut consulter la Chambre par discrétion et, lorsqu'on présente les comptes de la guerre terminée, on allègue qu'il faut s'acquitter largement des conséquences financières du fait accompli. Mais que, par hasard, quelque gamin législatif se glisse par une fissure de cette machine de guerre qu'on appelle Chambre et qu'il mette le feu aux poudres, voilà la machine, le gamin lui-même et bien d'autres gamins et la constitution qui sautent en l'air, et, si vous le permettez, c'est toujours à recommencer.

Il me semble, chers amis, que ce n'est pas assez bon pour qu'on ne trouve pas du meilleur et pas assez ancien pour qu'on ne fasse pas du nouveau.

*
* *

Le gouvernement représentatif est le gouvernement des avocats et il remonte haut, car il va d'ancêtre en ancêtre jusqu'à la florissante et bavarde Athènes. Il s'appelait alors le gouvernement des orateurs. Les gens à parole de ce temps-là agitaient, à force de phrases véhé-

mentes, les flots de la multitude répandus sur la place publique ; tandis que les philosophes, qui s'appelaient les sages, remuaient avec d'autres phrases creuses et sonores, sous les ombrages de l'Académie, la foule oisive des lettrés et des savants de la ville de Minerve.

On sait où les orateurs ont conduit Athènes? Aux genoux de Philippe et d'Alexandre, d'où ils furent repris par les mains des rhéteurs pour passer sous le joug des soldats brutaux du Latium.

Plus tard, la Grèce s'en vengea en encombrant, en saturant le forum romain de réthorique et de rhéteurs.

Nous sommes issus en droite ligne, par une imitation servile, du parlementage antique.

Qu'y avons-nous gagné? Nous peut-être, nous gens à places, gens à traitement, gens à priviléges ; nous bourgeois, nous grands du pays, nous officiers officiels, tant civils que militaires de cet excellent royaume de France, devenu république. Mais le peuple?

Il n'y a que deux sortes de gouvernements, savoir : les gouvernements d'action et les gouvernements de parole.

Les gouvernements de parole sont les gouvernements des sociétés vieillies, des académiciens, des bourgeois, des grands et des lettrés. Tous ces cliquetis de mots en guise de coups d'épée, dans le huis-clos parlementaire, avec des chevaliers bardés de plumage et de rhétorique, amusent le parterre oisif qui siége dans le cirque et les visiteurs oisifs qui perchent dans les tribunes.

Le gouvernement d'action, qui est le régime futur et définitif de nos immenses populations modernes, est le vrai gouvernement du peuple. Le gouvernement de parole doit lui faire place. Désormais, la parole ne doit être que l'auxiliaire de l'action. Les nations n'ont pas le temps de passer leur vie laborieuse et affairée à délibérer.

* * *

Ou le gouvernement parlementaire est faux ou il est vrai.

S'il est faux, ce n'est qu'un despotisme déguisé.

S'il est vrai, c'est un gouvernement qui porte sur ses épaules la tu-

nique de Nessus qui brûle sous sa peau, et qui est condamné à expirer dans les tressaillements de son agonie.

Ça lui est déjà arrivé, prenez-y garde, sous le régime du monopole; ça lui arriverait peut-être encore mieux, sous le régime universel, sans de certaines grosses ou petites précautions que vous me permettrez de vous divulguer, puisque tout le monde les connaît.

Si le pouvoir exécutif désigne ouvertement ses candidats, il fausse, ne le voulût-il pas, la liberté du suffrage ; et, par une contradiction assez bizarre, il veut que le vote soit secret et que le candidat soit patent.

Si le pouvoir s'abstient dans les élections, alors ce sont les partis qui s'en emparent et qui extorquent la députation.

Voilà pour les élections.

Voyons maintenant pour la Chambre.

Le gouvernement assiste aux débats de la Chambre et son office se borne à mettre les partis aux prises les uns avec les autres et à les neutraliser les uns par les autres. Ce tour de force, ce jeu de gobelet prend fin de deux manières : ou lorsque les partis conviennent entre eux de se réunir pendant le combat pour renverser le gouvernement, sauf, lorsqu'ils se sont bien disputés, même pendant le combat, à se redisputer après la victoire ; ou bien, c'est le pouvoir qui, pour se débarrasser d'eux, les saisit par derrière, la nuit venue, les met dans le même sac et les jette à l'eau.

Nous avons vu tout cela. Puissions-nous le revoir encore, mais seulement cinq ou six fois, pour ensuite ne plus le revoir du tout.

Amen !

*
* *

« Il faut reconnaître, disait ironiquement le *Moniteur* du 11 septembre 1862, que la Chambre des députés prussienne est une législative modèle. Non-seulement elle discute les lois, mais elle se chargerait aussi volontiers des détails de l'administration. La Chambre aimerait à disposer à sa guise des finances, de l'armée, de la marine, à diriger les affaires intérieures et extérieures de manière à rendre les ministres parfaitement inutiles. »

Comment! la Chambre prussienne aimerait à tout faire et cela vous surprend ! Mais, c'est la marche ordinaire de toute Chambre. Est-ce que le Sénat de Rome, cette Assemblée de Rois, ne gouvernait pas le monde ? Est-ce que les communes d'Angleterre n'ont pas, en s'attribuant le vote préalable de l'impôt qui entraînait le corollaire de son refus, converti la monarchie absolue en une gouvernocratie-aristocratique ? Est-ce qu'en s'instituant Constituante par la bouche de Mirabeau, l'Assemblée des trois Ordres n'a pas substitué la volonté souveraine du Peuple à la volonté souveraine du Monarque ? Est-ce qu'en expédiant à Charles X l'adresse des 221, la Chambre de 1830 n'a pas préparé la Révolution de juillet ? Est-ce qu'en s'échappant par toutes les issues du Palais-Bourbon et par la lucarne même de la loge du portier, la Chambre des députés de 1848 n'a pas signé, sur le registre de sortie, son acte d'abdication ? Et la fuite dans les deux heures de son roi ? Est-ce qu'au moment où les ratières présidentielles de 1851 s'ouvrirent pour prendre les députés dans leurs traquenards de nuit, la Chambre ne tenait pas déjà Louis-Napoléon à un bout d'oreille, pour l'écrouer à Vincennes par mesure de sûreté générale et sans jugement ? Est-ce que vous pourriez vous imaginer un Parlement libre d'Irlande, un Parlement libre de Hongrie, un Parlement libre de Pologne sans qu'en moins de trois mois, d'un seul mois peut-être, l'Irlande n'eût secoué le joug de l'Angleterre, la Hongrie le joug de l'Autriche et la Pologne le joug de la Russie ?

Il faut être à moitié fou, ma parole d'honneur, pour ne pas comprendre que les Parlements de Prusse, d'Autriche et bientôt de Pologne et de Russie, ainsi que le Parlement national de l'Allemagne, sans compter ceux d'Espagne, de France et d'Italie, quelles que soient les formes de leur allure et les conditions de leur institution, renverseront tôt ou tard, et plutôt tôt que tard, les monarchies où elles ont pris ou vont prendre racine et monter en herbe ? Créées pour étouffer l'arbre monarchique, partout elles l'étoufferont, il ne leur faut pour cela aucun effort de logique ni d'éloquence. Il leur suffit de mettre sur l'impôt le véto préalable de la perception.

*
* *

Ou les Assemblées politiques tombent dans l'impuissance, ou elles tombent dans l'anarchie.

La Convention n'a fait que se traîner misérablement à la remorque du club des Jacobins et du Comité de salut public. Elle n'a été que l'instrument honteusement passif et plus honteusement complaisant de leurs vengeances ou de ses terreurs. Elle a canonné les Sections sur les marches de Saint-Roch avec les boulets de Bonaparte. Les Cinq-Cents se sont fait piquer les reins par les baïonnettes des grenadiers qui entraient tambour battant dans la salle de l'Orangerie.

Le Sénat de Napoléon n'a pas su défendre son maître — son maître est le mot — et les muets du Corps législatif ont laissé étrangler la première Restauration, s'ils ne l'ont pas étranglée eux-mêmes.

La Chambre de 1830, élue par les électeurs assermentés de Charles X, a prononcé la déchéance de Charles X.

La Chambre conservatrice de Louis-Philippe s'est tue au moment où il fallait parler, et s'est sauvée encore plus tôt et encore plus vite que ne se sauvait Louis-Philippe lui-même.

Les Assemblées constituantes et législatives de 1848 et de 1849, sans les canons de Cavaignac et sans le grand galop de Changarnier, risquaient fort d'être jetées au-dessous des ponts par les émeutiers de l'Hôtel de Ville et des Métiers et Arts. La Chambre de 1851, malgré ses héros et ses ambassadeurs, ses présidents et ses questeurs, ses invalides et ses avocats, les abus chauffés à blanc de ses réquisitions directes, s'est laissé prendre, au trébuchet du saut du lit, par des estaffiers de police qui veillaient lorsqu'elle dormait, comme si un conspirateur devait dormir !

Y a-t-il eu, enfin, rien de plus digne de pitié que les dernières Cortès espagnoles qui n'ont pas su prendre une seule résolution ni au moment de naître, ni au moment de mourir, et qui ont disparu au point du jour, comme le rêve agité d'un cauchemar ?

Le peuple, en voyant les Assemblées politiques agir, ou plutôt ne

pas agir au milieu du désordre, doute d'elles et aussi de lui-même, de sa force, de son droit, de sa liberté, et pour échapper à l'anarchie va se cacher dans les bras du despotisme.

C'est ce qui s'est fait à Naples, à Vienne, à Francfort, à Bade, à Berlin, à Paris, à Madrid, et ce qui est malheureusement à craindre qui ne se fasse partout et toujours.

*
* *

Il n'y a et il ne peut y avoir de gouvernement parlementaire qu'en Angleterre, parce qu'il n'y a que là qu'il y ait un corps de riche et puissante aristocratie.

Les deux Chambres, la Chambre haute et la Chambre basse, ne sont toutes deux que la représentation, l'une temporaire, l'autre héréditaire, de l'aristocratie, et elles ont toutes deux déteint sur toutes les classes de la société anglaise. Je ne crains pas de dire qu'il y a tel portefaix de Londres qui est plus aristocrate, dans la vraie acception de mot, que tel de nos anciens ducs, et que telle fille de boutique d'Albion porte la mine plus dédaigneuse et plus fière que celle de nos duchesses. L'aristocratie, aussi bien dans le haut que dans le bas, guerroie, navigue, commerce, parlemente et gouverne. Les ministres sortent de son sein, lèvent les impôts, négocient avec l'étranger et servent à genoux la reine, qui ne tient ses dames et ses chambellans que de la main ou sous le bon plaisir du ministère.

L'aristocratie est de la terre ferme sur laquelle le pied s'appuie, mais la démocratie est un sable mouvant que disperse et que chasse le vent du désert ou les tempêtes du rivage.

Les Français n'aiment pas la liberté, ils ne la comprennent pas, ils ne la pratiquent pas.

Les Français, ou, pour mieux dire, la bourgeoisie n'aime que l'égalité; elle n'en est pas amoureuse, elle en est folle ! C'est parce que le suffrage universel est l'expression la plus absolue de l'égalité, que les Français, ainsi que moi et surtout que moi, n'ont pas voulu d'autre

mode pour le choix de leur constitution politique, de leur roi ou président et de leurs députés.

C'est pour obéir à l'égalité que les bourgeois français ont spontanément délégué et pris des députés parmi les ouvriers. Le peuple élirait toujours plus volontiers des illustrations que des gens d'État, mais les bourgeois ne veulent, eux, ni des grands ni des petits. C'est aux moyennes fortunes, aux moyennes naissances, aux moyens talents, aux moyennes capacités qu'ils s'adressent de préférence. Il leur faut des Chambres très-nombreuses où tout leur monde puisse entrer et puisse parler. Il leur faut beaucoup d'emplois pour qu'ils soient plus sûrs d'y arriver et une infinité de traitements variés, étagés et suffisants pour que leur besoignerie y fasse sa cueillette. Il faut que la roue de l'élection tourne vite et souvent, afin que les chances des bons numéros leur échéent. Il leur faut des guerres avec le voisin pour que leur esprit tracassier y trouve fourragerie et venaison. Il leur faut, et c'est là leur meilleur côté, la même égalité civile, criminelle et administrative de juridiction, de peines et de récompenses, de service militaire, d'impôt et de religion.

C'est une sorte de bon petit gouvernement pour une nation de moyenne grandeur et de moyennes gens, d'hommes de café, de salon, de club agricole, de fumeries et d'estaminets. Mais s'il dure un peu, une espèce d'aristocratie s'y forme et s'y développe, greffée sur la vinaille, le cacao, la canne, le hareng et la parole. Appelez à cette magistrature urbaine, les illustrissimes seigneurs, patriciens, sénateurs, censeurs, membres du conseil des Dix, directeurs de clubs, présidents de comités, commissaires du gouvernement, ils ne tarderont pas à se perpétuer héréditairement et à prendre la tête des affaires du pays ; et, au lieu d'un seul tyran, la nation pourra bien en avoir vingt-cinq. C'était bien la peine de changer.

S'il y a un peuple qui ne puisse pas vivre longtemps dans les agitations d'un tel régime, assurément c'est le peuple français. Pour l'avoir rêvé et l'avoir vu, pour le rêver et le voir encore il faut que nos ministres, nos hommes d'État, nos orateurs et nos publicistes, dont je ne m'excepte pas jusqu'à et en 1848 compris, aient tout à fait manqué de sens politique.

Je ne saurais trop le répéter, un gouvernement parlementaire,

conçu et établi selon les meilleures règles du genre, est une excellente arme de guerre contre tous les régimes monarchiques ou républicains. Mais quand il a fait son coup, vous pouvez dire qu'il a fait son temps.

Le revirement n'est point graduel et partiel, il est soudain et complet.

Le bonnet rouge tombe dans la boue. Le mot *monsieur* remplace le mot *citoyen*. Le *salut et fraternité* cède le bas de la page au *très-humble et très-obéissant serviteur*. Le nom de *président* coule sous le nom plus sonore et plus respectueux d'*empereur*. Le soldat redevient laboureur, la rente monte, les théâtres se rouvrent, l'argent sort de sa cachette, le tambour bat, la presse décolletée se r'habille, le parlement se dédouble et reprend, la broderie aux basques et aux parements du costume, le chemin du Château, la spéculation se jette sur la rente et sur les terrains, le décoratif et la truelle. Ce n'est plus la même pièce, il faut bien varier.

Autres polichinelles, autre comédie, toujours comédie.

*
* *

Le club est anglais du mot et de la chose. Il est l'accompagnement du journal anglais. Il entre, comme ingrédient, dans l'enseignement, dans la démonstration, dans la discussion, dans la propagation des libertés publiques de l'Angleterre. Il est osé et discipliné, résolu et ordonné. Il n'est pas meneur, gouverneur, tyran. On peut dire que s'il n'y avait pas de clubs en Angleterre, il n'y aurait pas de liberté.

Que n'en peut-on dire autant en France? Le club n'est français ni du mot ni de la chose. Mais le club, comme le champignon qui croît spontanément après l'orage, est chez nous l'accompagnement de toute révolution qui vient au monde. A peine ouvert, il devient le rendez-vous de tous les ouvriers fainéants, de tous les professeurs sans élèves, de tous les médecins sans malades, de tous les avocats sans cause, de tous les boutiquiers sans pratiques, de tous les gens brouillons,

aventureux, endettés, bavards, vantards, cravacheurs, tapageurs et ravageurs. On n'y parle que de démolir la propriété, la religion, la famille, l'ordre public. A la fin, le commissaire de police qui fait sentinelle, oyant et voyant qu'on se prend aux cheveux dans la salle, appelle le sergent de ville. On éteint les quinquets; on expulse les battants et les battus; on ferme les portes et les fenêtres, et l'on met les scellés sur la serrure, pour que les habitants des maisons voisines puissent dormir une bonne nuit et que les clubistes qui ont eu l'œil poché dans la bagarre aillent se faire panser et bassiner par leur femme, en sortant de crier à tue-tête contre le mariage.

J'excepte le club des jacobins, où l'on faisait couper les têtes.

STATUTS DU NOUVEL ORDRE ÉGALITAIRE

(INÉDIT)

— 1851 —

> Les socialistes ne demandent qu'un bon dîner qui dure par exemple du matin au soir.
>
> PAGE 259.

Toute fille nubile sera tirée au sort, pour tomber à qui elle échoira.

Tout enfant aura pour mère commune la République, et pour père commun l'État, sans compter son père naturel, qui ne compte pas.

Tout citoyen recevra en naissant un nom tiré à la main dans l'urne des nouveau-nés, avec son numéro d'inscription sur le registre civique.

Tout enfant nouveau-né sera porté dans la salle du tetoir commun avec les autres nouveau-nés.

Toute mère nourrira de son lait le premier enfant venu et sans que la mère d'icelui ou d'icelle puisse s'en douter et s'en enquérir. C'est déjà bien assez de lui avoir permis de le mettre au monde.

Tout enfant passera du tetoir commun à la salle de sevrage commun, de là à la salle d'asile, de là à la salle d'instruction primaire, de là à la salle d'éducation professionnelle.

Tout labeur sera requis par le règlement, selon le tempérament de chacun.

Tout citoyen sera, tour à tour, fonctionnaire, serviteur et manœuvre.

Tout état de luxe est aboli.

Tout sera mis et pris en commun, dortoir, réfectoire, bains, exercices, travail, coups de trique, étrivières, femme, enfants, pain, vin, viande, fruit, cigares, légumes, souliers, encriers, robes, habits, chapeaux, mélasses, corsets, sans autre distinction que celle de l'âge, du sexe, de la taille et de l'appétit.

Tout signe de monnaie et d'échange, billets, liards, pièces d'or et pièces de cent sous, est supprimé.

Toute supériorité de talent et d'esprit, toute hérédité de meubles et d'immeubles, toute donation, toute possession, toute propriété, toute famille, toute récompense, toute distinction, est supprimée.

Tout gouvernement est supprimé.

Tout juge est supprimé.

Tout bagne est supprimé.

Tout gendarme est supprimé. Les sergents de ville, cela va sans dire.

Tout culte extérieur, tout temple, tout autel et tout prêtre est supprimé.

Tout tombeau particulier est supprimé. Les bières seront mises sans distinction dans les tranchées du cimetière, côte à côte, et la charrue passera dessus.

Tout homme n'aura d'autre nom que son numéro d'ordre, 299, 697, par exemple; d'autre boisson que la piquette du tonneau commun ; d'autre soupe que la soupe de la marmite humanitaire; d'autre lit que celui de ses camarades, mâles et femelles, au choix; d'autre capacité que celle de son estomac; d'autre instruction que celle de l'ABCD qui est on ne peut pas plus égalitaire ; d'autre femme que celle de son voisin ; d'autres enfants que ceux de sa voisine; d'autre chemise que celle de l'atelier général ; d'autres souliers que les souliers de rechange ; d'autres chapeaux que ceux de toutes les têtes ; d'autre tête que celle de dessous les bonnets, et enfin d'autre frère que l'homme, d'autre égal que son semblable, d'autre Dieu que la nature et d'autre patrie que l'univers.

Voilà les statuts du nouvel ordre[1].

Trouvez-moi quelque chose de mieux.

[1] Au moment où s'imprimaient les pages ci-dessus, — novembre 1869, — on pouvait lire, affichée sur toutes les murailles de la troisième circonscription de Paris, la profession de foi d'un candidat socialiste, qui n'était, en bien des points, que le développement de la fantaisie critique de M. de Cormenin.

DES COUPS D'ÉTAT

(INÉDIT.)

— 1852 —

> Cette Assemblée de 1849, qui devait, deux ans plus tard, se laisser prendre et enfermer à peu près ainsi que dans une souricière...
>
> PAGE 230.

Lorsque Clovis, armé de sa framée, soumit les Gaules au joug des Francs, c'était un coup d'État militaire.

Lorsque Pépin le Bref et les maires du Palais détrônèrent les rois fainéants, qu'était-ce autre chose qu'un coup d'État?

Lorsque Hugues Capet se fit proclamer roi par quelques barons féodaux, c'était un coup d'État contre le peuple.

Le coup était beau, coup de fortune qui dura neuf cents ans. Ç'a été un peu long. Qu'on dise donc que les coups d'État ne durent point ! Ah ! ce n'est pas durer, selon vous, neuf cents ans! dites plutôt que c'est le droit qui ne dure pas, car je cherche en vain dans toute l'histoire de France un point, un seul point où le droit ait eu place.

Les Girondins ont fait leur coup d'État contre Louis XVI et ils ont abattu la vieille monarchie sans consulter la nation.

Danton, Robespierre et les autres ont guillotiné les Girondins ; coup d'État.

Les Thermidoriens ont guillotiné Robespierre ; coup d'État.

Les Conventionnels ont fructidorisé les Clichiens qui les voulaient mettre à la porte ; coup d'État.

Napoléon a renversé la Constitution de l'an III, chassé le Directoire, dissous le Corps législatif, premier coup d'État ; décrété le Consulat à vie, second coup d'État ; usurpé l'Empire, troisième coup.

Louis XVIII a jeté bas l'Empire, et dix mois après l'Empire a rejeté bas Louis XVIII, deux coups d'État, coup sur coup, si j'ai mémoire.

Louis-Philippe a embarricadé Charles X et les Parisiens ont embarricadé Louis-Philippe ; coup double.

Et voilà que Louis-Napoléon dissout l'Assemblée nationale qui lui préparait la pareille.

Et puis, après tous les coups d'État, de sabre, de cour, d'assemblée, de rue, de clubs, de boudoirs, de partis, de barricades, de soudards et de soudoyés, on vient nous parler dérisoirement de justice et de droit !

Et moi, je défie qu'on me prouve, pauvre nation que nous sommes, que nous ayons vécu un jour, un seul jour, sous l'empire du droit.

Je dis un seul jour, et j'ai raison ; car la monarchie n'a été qu'une longue usurpation de quatorze siècles. L'Assemblée constituante, la Législative, la Convention, les Anciens et les Cinq Cents, le Consulat, l'Empire, le Sénat, la Restauration, la quasi-restauration et les Assemblées de ces différents régimes, n'ont pas été le produit du suffrage direct et universel, librement exprimé. Et enfin la Constitution de 1848 elle-même n'a pas été soumise à l'acceptation du peuple.

J'ai donc raison de dire et je soutiens, jusqu'à preuve contraire, que depuis Clovis la France n'a pas vécu un seul jour sous l'empire du droit.

JUGEMENTS SUR LOUIS-PHILIPPE ET SUR SON RÈGNE

> **Le gouvernement de Juillet fut le premier mot d'une autre comédie.**
>
> PAGE 1.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant pour le lecteur de trouver, à la suite des portraits des hommes qui ont occupé avec le plus d'éclat la tribune parlementaire sous le règne de Louis-Philippe, quelques extraits qui éclairent ou complètent certains côtés de cette période de notre histoire. Nous réunissons donc, sous le titre de *Jugements sur Louis-Philippe et sur son règne*, quelques pages empruntées à des écrivains, qui résument, au point de vue des opinions les plus diverses, les appréciations de la société contemporaine. Nous donnons tour à tour la parole aux hommes de l'opposition et à ceux qui ont défendu ou servi le gouvernement de Juillet, car l'histoire ne peut être impartiale et vraie qu'à la condition d'enregistrer tous les témoignages. (*Note de l'Éditeur.*)

Le caractère personnel de Louis-Philippe eut, dans toutes les affaires de son règne, une grande part d'influence. Il prétendait tout dominer autour de lui. Il aimait ses enfants, et jamais il n'avait avec eux ces épanchements du cœur qui marquent la confiance; jamais il ne les initiait à ses desseins. S'il avait besoin de leur concours, il leur donnait des ordres. Avec ses ministres, il avait presque la même réserve : s'il ne prenait pas, en leur adressant la parole, le ton du commandement, s'il affectait, au contraire, de se montrer avec eux facile, ouvert, grand parleur, il avait soin, dans le conseil, de ramener toujours aux questions présentés les débats qui pouvaient aller jusqu'à l'examen des principes. Ce n'était ni l'orgueil surhumain de Louis XIV, ni la vaine jactance de François Ier; non, assurément; Louis-Philippe avait trop de bon sens pour donner dans ces travers; mais il s'était

fait, en matière de gouvernement, un système qu'il ne voulait pas laisser discuter. Ni despote, ni glorieux, il était systématique et entêté. Comme il pensait ne devoir sa fortune qu'à lui-même, il n'avait besoin, pour bien gérer ses affaires, des conseils de personne. Qui, d'ailleurs, pouvait se flatter de connaître mieux que lui les hommes et les choses? Quelle expérience pouvait se comparer à la sienne?

Le système de Louis-Philippe n'avait pas de très-grandes proportions. Nous l'envisageons sans qu'il étonne nos regards. Il y a des noms, dans l'histoire, qu'il suffit de prononcer pour rappeler à l'esprit un vaste ensemble de conceptions hardies ; le nom de Louis-Philippe n'aura certainement pas une telle signification : son système, à peine remarqué, sera jugé, par les historiens qui l'examineront de près, comme dépourvu de tout ce qui recommande les autres. Il voulait simplement constituer sa dynastie, la dynastie d'Orléans, et les moyens qu'il avait choisis pour atteindre ce but étaient les moyens les plus vulgaires.

Quelques voix se sont nouvellement élevées, qui ont protesté contre la justice du peuple et promis, au roi mort dans l'exil, les bénédictions de la postérité. La postérité, nous le savons, s'est montrée souvent très-indulgente; elle a mis en oubli de plus grands méfaits que les siens, elle a généreusement absous de plus grands coupables ; mais c'est quand elle a laissé tromper son jugement par l'éclat de la mise en scène. Le gouvernement de Louis-Philippe n'aura pas ce prestige. La guerre eût renversé, pensait-il, tout son échafaudage, et il ne travaillait qu'à maintenir la paix. Oui, la paix est un grand bien, et heureux sont les gouvernements qui peuvent la conserver sans laisser entamer leur honneur. Mais il n'y avait pas de question d'honneur pour Louis-Philippe, et toutes les questions d'intérêt étaient par lui réduites aux plus étroits, aux plus misérables calculs de l'intérêt personnel. Bourgeois de cœur, d'esprit, d'habitudes, il faisait volontiers des chicanes à ses voisins, mais reculait devant eux dès qu'il avait provoqué leur colère, en se disant que la sagesse consiste à savoir supporter les injures. Cette absence de dignité n'obtiendra pas assurément les hommages qu'avec trop de facilité l'on accorde aux emportements de l'esprit militaire.

Au dehors, la paix; au dedans, la prépondérance des intérêts maté-

riels : tel fut, en peu de mots, tout le système de Louis-Philippe. Ses aînés ayant été détrônés par des idées, Louis-Philippe se persuada que le plus sûr moyen de dompter les idées était d'exciter l'appétit des jouissances matérielles. Il encouragea la spéculation, et se montra plein d'égards pour les spéculateurs. La noblesse lui témoignait de la rancune; il prit dans la finance les conseillers de son gouvernement, et affecta même de leur sacrifier, dans plusieurs circonstances, des projets depuis longtemps mis à l'étude et qu'il avait à cœur de réaliser. Pour donner de l'essor au commerce, à l'industrie, il employa toutes les ressources de l'État à créer de grandes voies de communication, à creuser des canaux, à jeter des ponts sur les rivières. Il descendit même jusqu'aux pratiques de la plus infime corruption, ne négligeant rien de ce qui pouvait amoindrir le crédit des idées, et faire prévaloir l'arrogant scepticisme des intérêts. C'est ainsi qu'il ruina le trésor public et greva l'avenir des plus lourdes charges; et quand il crut être au bout de son entreprise, il fut obligé de reconnaître que les idées avaient encore assez de vie pour culbuter l'édifice des intérêts. Cependant, il est malheureusement vrai que les mœurs publiques ont été, durant ce règne, profondément altérées par la propagande de la corruption; que, dans la bourgeoisie, dans le peuple même, le système de Louis-Philippe a développé des instincts pervers; que les nobles institutions de 1789 ont beaucoup perdu de leur empire, et que le niveau de l'intelligence française s'est abaissé.

Ce système ne rencontra pas seulement des écueils dans la nature des choses. Les principes du roi, car il avait des principes, doivent être comptés parmi les obstacles qu'il eut le plus de peine à surmonter. Né d'un père régicide, il avait eu, dans sa jeunesse, une éducation révolutionnaire; sa conduite, sous la Restauration, avait été celle d'un prince libéral; et non-seulement alors il s'était entouré des hommes signalés par leur opposition aux doctrines monarchiques, mais il avait lui-même offert des gages de son assentiment aux principes que la Révolution de juillet devait faire triompher. Conduite habile, soit! mais en même temps sincère. Aussi ne marchait-il pas résolûment à l'assaut d'une liberté publique; si, d'une part, il était curieux de reconquérir un des priviléges ravis à la royauté, il avait, d'autre part, des scrupules qui le gênaient. Il n'aimait pas davantage heurter de

front un texte de loi. Que s'il avait d'abord aveuglément suivi l'élan de sa passion, il hésitait en lisant l'article du Code qui lui disait de s'arrêter, et souvent il s'arrêtait. Plus d'une fois il donna des ordres impitoyables ; il avait cependant horreur du sang. La guerre ! Eh bien ! il faillit un jour compromettre la paix du monde en parlant, devant les ministres des cours étrangères, le vieux langage de la tribune des Jacobins. Louis-Philippe était le plus opiniâtre des hommes, et il se montrait souvent, dans la pratique, le plus incertain. On l'avait vu le matin plaidant avec énergie la cause de ses intérêts, ne tenant compte d'aucun avis, accueillant même la contradiction avec une hauteur qui souvent intimidait ; on le retrouvait, le soir, inquiet, indécis, embarrassé par un cas de conscience qu'il ne pouvait résoudre et tout prêt à condamner les instructions qu'il avait dictées. Il était alors, pour employer une expression dont il abusait volontiers, son propre ennemi.

Son gouvernement finit par une de ces luttes morales. Plus que personne il avait poussé M. Guizot à la résistance. Quand on lui parlait de céder quelque chose et de prévenir, par cette concession opportune, une crise peut-être sanglante, il souriait de ce conseil pusillanime et montrait l'assurance la plus sereine, ne parlant que d'écraser la rébellion. Mais au moment où il fallut donner le signal du combat, tout à coup les scrupules se présentèrent à l'esprit de Louis-Philippe et l'arrêtèrent. Il ne savait pas encore s'il devait écouter la voix de ses intérêts ou la voix de ses principes, quand la Révolution frappait au seuil de son palais ; et il se montra aussi résigné dans la retraite qu'il avait semblé résolu dans la résistance. Sa chute fut d'accord avec le reste de sa vie, sans grandeur, mais sans faiblesse.

M. Élias Regnault, *Histoire de huit ans*, (1840-1848). Paris, librairie Pagnerre, 1860, t. II, pages 433 à 437.

La conviction de régner un jour, que les luttes de la Restauration avaient fortifiée dans l'esprit du duc d'Orléans, éclate dans sa correspondance secrète et inédite avec Dumouriez.

Le 3 mars 1820, en apprenant l'assassinat du duc de Berry, le général Dumouriez écrit au duc d'Orléans :

« J'attendais avec une grande impatience de vos nouvelles, et votre lettre du 23 février m'a fait un grand plaisir, parce qu'elle me rassure sur les *inquiétudes de votre position*, relativement aux circonstances effroyables qui viennent de plonger dans le deuil la France entière.

« Quand les *ultras* auront exhalé toute leur rage, j'espère qu'ils cesseront leurs projets de vengeance, et que les hommes raisonnables et les bons citoyens commenceront à ramener les esprits égarés et à faire tendre le vœu général de la nation vers le vrai patriotisme, dont jusqu'ici je ne vois aucune trace dans tout ce qui s'est passé depuis ce funeste événement. »

Justement ému des soupçons dont il était l'objet, le duc d'Orléans se retira à Neuilly et l'annonça à Dumouriez par une lettre du 11 mai. Dumouriez lui répondit le 23, et apprécia sa situation en ces termes :

« J'ai reçu hier votre lette du 11, et j'ai été fort aise de la voir datée de Neuilly... La tranquillité d'esprit occasionnée par votre absence de la capitale, devenue le théâtre de toutes les agitations les plus dangereuses, vous donnera une existence à peu près calme, et vous mettra à l'abri d'être compromis dans ce moment de crise.

« Je pense comme vous qu'il n'y a que la sécurité qui puisse vous garantir des dangers quelconques. Je conçois l'exagération des alarmes des personnes qui vous sont attachées ; je ne les partage pas, parce que je crois que vous n'êtes point un but direct. Le procès de Louvel prouvera que son crime ne se rattache à rien de politique. Ainsi j'approuve fort la fermeté de votre âme, qui, dans tous les cas, est préférable à toutes les précautions qu'on pourrait vous suggérer. »

Dans une troisième lettre, du 12 octobre 1820, Dumouriez se montra plus explicite. Pendant une mission de M. Decazes à Londres, le général avait eu divers pourparlers avec lui, dans le but d'obtenir une position en France. Le 12 octobre, Dumouriez écrivait au duc d'Orléans et faisait allusion, en ces termes, à l'insuccès de ses démarches et à la naissance du duc de Bordeaux :

« Je vous envoie le brouillon de la dernière lettre que j'ai écrite à

M. Decazes ; elle est restée sans réponse, comme je m'y attendais. Cela dépendait du sexe de l'enfant.

« Le bonheur qu'on a eu va achever de tourner les têtes et produira de nouveaux dangers, parce qu'on abusera des faveurs de la Providence. Tenez-vous plus *quiet*, plus tranquille que jamais et attendez ! »

Lettres de Dumouriez au duc d'Orléans, citées par M. Granier de Cassagnac, dans l'*Histoire de la chute de Louis-Philippe*. Paris, 1857, t. I. p. 34, note.

Le vague désir et l'espérance toujours caressée de parvenir au trône furent tout à coup remplacés, en 1830, dans le cœur du roi, par les sérieuses inquiétudes que devait faire naître sa situation nouvelle. Après avoir été, pendant quinze années, comme le Dauphin de l'opinion libérale, et avoir ajouté aux joies de la famille et aux agréments de l'opulence le choix d'un tel rôle, il fallait, tout à coup et sans transition, accepter les conséquences sérieuses et redoutables d'un pouvoir reçu au milieu des troubles publics, et qui ne pouvait, de longtemps encore, être conservé et exercé qu'au prix de toutes les chances d'une lutte.

La Charte nouvelle avait beau consacrer, comme l'ancienne, la fiction de l'inviolabilité royale ; l'exil de Charles X et de sa famille montrait la confiance qu'il fallait raisonnablement avoir dans une telle clause, en supposant que le sort de Louis XVI ne l'eût pas appris une fois pour toutes à ses successeurs. Le présent était agité, l'avenir était sombre, et les clameurs populaires qui ébranlaient trop souvent les voûtes du Palais-Royal, étaient un réveil un peu brusque et un peu violent, après les rêves de Neuilly.

Dès ce moment, la pensée du roi fut envahie et obsédée par l'idée d'une catastrophe qui ne le quitta jamais complétement. D'un autre côté, l'émigration avait laissé dans son âme une impression ineffaçable. Il était résolu, bien avant 1830, à jamais n'émigrer, et à ne point

pâtir une troisième fois des fautes ou des malheurs de la branche aînée.

A mesure que les événements se développèrent, et, avec eux, les difficultés du gouvernement, la défiance du roi se fortifia, loin de s'affaiblir. L'agencement politique de la France et de l'Europe ne lui paraissait pas devoir résister, au-delà d'une certaine mesure d'efforts et de temps, aux secousses que lui imprimaient les luttes des partis et aux cheminements souterrains des forces révolutionnaires. Dans les plus beaux jours de sa prospérité, c'est-à-dire durant les dernières années de son règne, il exprimait souvent à ses ministres ces idées de découragement, et il leur disait : « Je ne vois pas des hommes d'ordre se former et grandir derrière vous; vous êtes les derniers Romains. »

Cette disposition générale d'esprit dans laquelle l'exercice d'un pouvoir difficile jeta et maintint le roi Louis-Philippe, inspira les données fondamentales de sa politique extérieure.

La jeunesse du roi correspondait à la première faveur qu'eurent en France les idées et les formes parlementaires. Il n'échappa jamais complétement à la séduction qu'exercèrent sur lui quelques rêveurs de l'Assemblée constituante, qui caressèrent toujours l'idée d'établir en France le système anglais. Madame de Sillery, sa gouvernante, lui avait inculqué ces principes; le général Dumouriez, qui fut, pendant de longues années, son correspondant régulier et assidu, les fit pénétrer dans sa foi politique : c'était d'ailleurs comme une tradition de la maison d'Orléans d'aimer et d'imiter les mœurs de l'Angleterre.

D'un autre côté, le roi, qui se sentait trop révolutionnaire par son père, et bien assez par lui-même, ne voulait pas pousser les choses plus loin de ce côté. Le régime constitutionnel, avec deux Chambres et une Presse à peu près libre de tout faire, sans en excepter le mal, était une forme qu'il trouvait juste assez démocratique pour sa situarion. Il s'y complaisait, et il supposait que la France pourrait peut-être se l'approprier à la longue. En tout cas, il se considérait comme aidé et protégé par la forme constitutionnelle. Il en favorisa donc l'établissement autour de lui, et quand il se vit enfermé au milieu de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Suisse, il se crut à l'abri des atteintes de l'Europe.

Maintenir et vivifier autour de la France les gouvernements constitutionnels, comme dernière concession aux agitations révolutionnaires et comme barrière aux idées absolutistes, ce fut là le premier et peut-être même pourrait-on dire l'unique principe du roi, en matière de politique extérieure. Nul n'aurait touché à la Suisse, à la Belgique, à l'Espagne, sans y trouver l'épée de la France. En dehors de ces limites, la monarchie de juillet était disposée à soutenir les justes causes par des conseils, par des observations, par des instances, mais pas d'une autre manière.

La conservation d'un tel équilibre, au milieu de l'Europe, avait évidemment pour première condition le maintien de la paix.

Le roi Louis-Philippe n'avait aucun goût pour la guerre extérieure. Il avait vu la Convention toujours tenue en échec, et l'Empereur lui-même forcé de ployer, finalement, sous une dernière coalition européenne ; et, sans vouloir chercher ou analyser la différence des temps et des situations, il se fit à lui-même la théorie d'une politique modeste en vue d'obtenir un règne tranquille. L'alliance anglaise lui sembla propre à atteindre ce but. Il la croyait bonne pour la paix, mauvaise pour la guerre, et il en eût demandé une autre à la chance des événements, si la nécessité d'une lutte s'était imposée à sa politique.

Ainsi, vivre au-dedans avec la Révolution, se faire au dehors, avec les peuples libres, un bouclier contre les principes absolutistes ; au demeurant, régner en paix, et s'abstenir de toute ingérance sérieuse dans les questions extérieures où la France n'était pas directement en jeu, ce fut là, sous le gouvernement de juillet, la règle qui détermina la conduite de la politique étrangère.

M. A. Granier de Cassagnac, *Histoire de la chute du roi Louis-Philippe*, t. Ier, pages 24-27.

Les pages qui suivent sont empruntées aux *Mémoires* de M. Guizot; elles font partie du résumé qui termine le huitième volume. Ce résumé embrasse toutes les branches de l'administration : législation politique et sociale ; — administration des finances ; — justice et cultes ; — travaux publics ; — guerre ; — marine ; — instruction publique. — Nous nous bornons à reproduire ici les passages relatifs à la politique générale et à la situation financière que le gouvernement de Juillet avait faite au pays.

(*Note de l'Éditeur.*)

Je regarde d'abord à la politique générale, et je cherche quels résultats a obtenus pour ses contemporains, quelles traditions a laissées à ses successeurs le gouvernement de 1830. Ce gouvernement a eu l'honneur de naître d'une révolution accomplie pour la défense des lois et des libertés violées. Il a eu le malheur de naître d'une révolution, et d'une révolution accomplie aux dépens du principe essentiel de la monarchie et avec le concours de partis et de passions qui dépassaient de beaucoup son but. Entreprise au nom des droits de la monarchie constitutionnelle, la Révolution de 1830 a ouvert la porte aux tentatives républicaines et aux perspectives indéfinies de l'imagination humaine, honnêtes ou perverses. Le gouvernement de 1830 a courageusement fait le départ entre ces idées et ces forces diverses déployées autour de son berceau ; il a accepté comme sa source et sa règle : 1° les droits de l'indépendance nationale ; 2° le respect des lois, des droits et des libertés publiques ; 3° les principes et la pratique du régime constitutionnel. Point d'intervention ni d'immixtion étrangère dans les affaires et les résolutions intérieures de la France. Point de lois d'exception ni de suspension de libertés publiques. Les pouvoirs constitutionnels en plein exercice et toujours appelés à débattre et à régler ensemble les affaires du pays.

Le gouvernement de 1830 ne s'est pas borné à mettre ces principes en pratique à l'intérieur et pour la France elle-même, ils ont présidé à ses relations avec les autres États, spécialement avec les États assez voisins de la France pour que leur situation et leur des-

tinée importent à la sienne. Il a déclaré qu'en Belgique, en Suisse, en Piémont, en Espagne, il ne souffrirait aucune intervention étrangère sans y intervenir aussi, dans l'intérêt français. En reconnaissant le droit de ces peuples à modifier leurs constitutions, il a efficacement protégé, tout autour de la France, l'indépendance nationale de ses voisins ou les progrès du régime constitutionnel. A coup sûr, ce n'était pas là une politique facile à faire accepter de la plupart des grandes puissances européennes, au sortir d'un temps plein de guerres, de conquêtes et d'interventions étrangères. Pourtant le gouvernement de 1830 y a réussi ; et c'est au nom de la paix européenne qu'il a réussi. Le congrès de Vienne avait fondé la paix européenne sur la domination générale des grandes puissances et le régime stationnaire des États. Le gouvernement de 1830 a maintenu la paix européenne en en brisant les pesantes conditions. Il a concilié les bienfaits de la paix avec l'indépendance des peuples et les progrès de la liberté.

Les politiques clairvoyants de l'Europe ne se sont pas mépris sur les résultats de cette conduite du gouvernement de 1830 pour la grandeur de la France. Le 24 février 1848, au moment même de la chute imprévue de ce gouvernement, le chancelier de l'empire russe, le comte de Nesselrode, écrivait à l'ambassadeur de Russie à Londres : « La France aura gagné à la paix plus que ne lui aurait donné la guerre. Elle se verra entourée de tous côtés par un rempart d'États constitutionnels, organisés sur le modèle français, vivant de son esprit, agissant sous son influence. »

L'influence du gouvernement de 1830 a survécu même à sa ruine. Au dehors, c'est en maintenant sa politique extérieure que la République qui lui a succédé s'est fait reconnaître et accepter de l'Europe. Au dedans, sous le coup de cette disparition soudaine de tous les pouvoirs organisés et dans cette explosion soudaine de toutes les ambitions humaines, que serait devenue la société française, si, depuis trente ans elle n'avait été accoutumée et formée, par le spectacle et la pratique de son gouvernement, au respect du droit et de la liberté ? C'est par les traditions et les habitudes du gouvernement libre qu'elle venait de renverser que la Révolution de 1848 a été défendue contre sa propre pente. Qui pourrait dire quels coups elle aurait portés à

l'ordre social et à la paix européenne, si l'esprit légal et pacifique du régime déchu n'avait encore plané au-dessus de ses ruines?

. . . .

Je résume, d'après les faits et les chiffres, les résultats de l'administration des revenus et des dépenses ordinaires, de 1830 à 1848 :

1° Aucune création d'impôts nouveaux. Nulle autre augmentation des impôts existants en 1830 que l'addition de 16 millions au principal de la contribution personnelle et mobilière et de la taxe des portes et fenêtres, quelques élévations de tarifs dans les droits d'enregistrement et les centimes additionnels votés par les conseils généraux.

2° Réduction de 63 millions d'impôts divers, savoir :

30 millions sur l'impôt des boissons;
12 millions sur les douanes;
1 million sur les droits de la poste;
18 millions pr l'abolition de la loterie et des jeux;
2 millions par l'abolition de la rétribution universitaire;
63 millions.

3° Malgré ces réductions de taxes diverses, l'augmentation progressive des produits des contributions indirectes, augmentation amenée par la seule puissance de la prospérité publique et du travail national, a apporté dans les revenus ordinaires de l'État, de 1829 à 1847, un accroissement d'environ 244 millions.

4° Ainsi, réduits d'une part et accrus de l'autre, les revenus ordinaires ont suffi, de 1838 à 1848 : 1° à l'acquittement de toutes les dépenses ordinaires de l'État, y compris celles qu'ont entraînées la conquête et l'occupation de l'Algérie et les armements extraordinaires nécessités en 1830 et en 1840 par les circonstances politiques; 2° à de nombreuses et importantes améliorations apportées dans tous les services publics de l'ordre moral comme de l'ordre matériel, de la guerre comme de la paix, et au profit de toutes les classes de citoyens.

Ce résultat est incontestable aujourd'hui. Tous les comptes du gouvernement de 1830 ont été l'objet de règlements législatifs, et le dé-

ficit du dernier exercice (1847) n'a laissé, pour toute la durée de ce gouvernement, qu'un découvert de 13,762,000 francs.

... Je n'ajoute rien à ces faits. Ils contiennent une claire et concluante réponse aux deux questions que j'ai posées en tête de ce résumé : « Quelle influence a exercée, pendant sa durée, sur l'état et le sort de la France, le gouvernement de 1830? Qu'est-il resté et que reste-t-il à la France de l'influence et des œuvres de ce gouvernement? » Évidemment l'ordre politique et l'ordre civil, l'ordre moral et l'ordre matériel, les droits de la liberté et ceux de la sécurité publique, les progrès de la prospérité et du bien-être dans toutes les classes de la nation ont été, pour le gouvernement de 1830, l'objet d'une constante préoccupation et d'une honnête et efficace action. Il a compris sa mission et poursuivi son but, sérieusement, simplement, sans charlatanerie, sans fantaisie, et le bien de ses œuvres a survécu au malheur de sa chute. Il a eu les caractères essentiels et il atteignait de jour en jour les résultats essentiels d'un gouvernement légal et libre. Ce fut son travail. Ce sera son honneur.

M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, 1858, t. VIII, p. 597 à 599, 616 à 617, 627.

LA RÉPUBLIQUE ET LE PARTI RÉPUBLICAIN

Les uns voudraient tout de suite la république ;
d'autres la voudraient également, mais plus tard.
PAGE 10.

M. de Cormenin, dans un autre passage, page 221, dit, en parlant de la République, qu'elle a avorté en 1848 parce qu'elle n'était pas à terme, et il ajoute que son temps n'arrivera que dans un siècle. « Il faut, dit-il, des esprits préparés à son avénement par un profond respect pour l'autorité et pour la religion, par des mœurs pures et par des habitudes simples et désintéressées. » M. de Cormenin croit donc au triomphe de la république dans un avenir plus ou moins éloigné ; M. Guizot n'y croit pas, mais il croit à la puissance du parti républicain. Voici à ce sujet les remarquables réflexions de cet illustre publiciste :

En 1831 comme aujourd'hui et aujourd'hui comme en 1831, malgré ses fautes et ses revers, et tout en persistant à ne croire ni à son droit ni à son succès, je tiens le parti républicain pour un grand parti. La république a, de nos jours, cette force qu'elle promet tout ce que désirent les peuples, et cette faiblesse qu'elle ne saurait le donner. C'est le gouvernement des grandes espérances et des grands mécomptes. Liberté, égalité, ascendant du mérite personnel, progrès, économie, satisfaction des bonnes et des mauvaises passions, des désirs désintéressés et des instincts égoïstes, le régime républicain contient toutes ces séductions, et il les place toutes sous la garantie d'un prétendu principe bien séduisant lui-même, le droit égal de tous les hommes à prendre part au gouvernement du pays. Aux yeux de la raison sévère, comme du bon sens pratique, le principe républicain ne supporte pas un examen sérieux, et sa valeur, comme celle de toutes

les formes de gouvernement, dépend des lieux, des temps, de l'organisation sociale, de l'état des esprits, d'une multitude de circonstances accidentelles et variables. Mais par les vérités, les intérêts et les sentiments auxquels il se rattache, ce principe est de nature à inspirer des convictions profondes et passionnées. Le parti républicain a une foi : une foi que la philosophie n'avoue point, que parmi nous l'expérience a cruellement démentie, mais qui n'en reste pas moins fervente dans les adeptes et qui peut être puissante un moment sur les masses populaires. La France serait bien aveugle si elle permettait de nouveau que le parti républicain disposât de ses destinées ; mais tout gouvernement serait bien aveugle à son tour qui ne comprendrait pas l'importance de ce parti, et ne prendrait pas soin, pour lui résister ou pour l'éclairer, de compter sérieusement avec lui.

M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. II, pages 201, 202.

CHRYSIDÈS, MARPHURIUS ET PHILOMÉTAS

(INÉDIT)

> Les pères de l'école moderne, avec leurs importations nébuleuses de Genève, de Berlin et d'Écosse, ont gâté la philosophie, la jeunesse et la langue.
> PAGE 161.

M. de Cormenin dans ses divers écrits se montre peu favorable à l'éclectisme et aux théories doctrinaires. En 1833, il a publié, au sujet de cette philosophie et de ce système politique, un pamphlet que nous reproduisons ici, parce qu'il résume, sous une forme vive et piquante, les opinions de l'auteur, qui étaient en 1833 celles de l'Opposition tout entière. (*Note de l'Éditeur.*)

Il n'y a rien qui soit plus antipathique au génie français que l'obscurité. La langue française n'est la plus universelle de toutes les langues, que parce qu'elle est la plus claire.

Cependant quelques bonnes gens, même dans les Assemblées législatives, applaudissent d'autant plus un doctrinaire qu'ils le comprennent moins, et à leurs yeux, il passe pour sublime, à force d'être obscur.

Peu d'hommes assurément ont plus de droits que Chrysidès à passer pour être sublimes de cette façon-là. Je ne suis point assez son ennemi pour le traiter aussi mal qu'un certain scribe qui l'appelait un barbouilleur inintelligible, un peintre d'enseignes à noir de fumée, un faiseur de phrases néologiques, un bredouilleur de style prétentieux et entortillé, un digne translateur de fatras, un auteur de galimatias épouvantable et de logogriphes interminables, un enfileur de défini-

tions embrouillées et de théories inexplicables, et, pour dernier coup de pinceau, *un sublime doctrinaire.*

Si vous traitez ainsi vos amis, grâce pour moi, Messieurs; comment me traiterez-vous?

Je ne sais pas ce que j'ai aujourd'hui, mais je suis triste, et pour désopiler ma rate, je veux m'égayer littérairement, avec les deux autres personnes de la trinité doctrinaire, Marphurius et Philométas, lesquels ne sont pas en scène, mais qui, derrière la toile politique, font mouvoir plus d'un pantin.

Certes, depuis qu'il y a une Académie, quel est l'obscurantiste qui pourrait se flatter de surpasser en incompréhensibilité Philométas et Marphurius?

Je me trouvais de hasard à la Chambre, lorsque Marphurius psalmodia son funèbre discours sur l'hérédité de la pairie.

A peine notre docteur fut-il monté à la tribune, qu'il se fit un long silence, comme si la création allait sortir du chaos! C'était chose curieuse que de voir nos députés du centre, oreilles dressées, bouche béante, retenant leur haleine, humer par tous les pores de l'intelligence les sublimes non-sens du père la Doctrine.

Après avoir exhalé les derniers soupirs de ses oraisons sur la pairie expirante, et mis au monde, avec un laborieux enfantement, la déesse Raison, le père la Doctrine s'embarrassa l'esprit et la langue, et je vis les fortes têtes du centre rapprocher leurs tempes pour se précipiter avec lui dans les profondeurs de la définition suivante :

« Il faut dire (c'est Marphurius qui parle), il faut dire que les gouvernements ne sont que des moyens qui ne se rapportent pas à la fin des œuvres libres de l'esprit, dans lesquelles, un principe quelconque étant supposé, la perfection du gouvernement consiste à être la conséquence la plus exacte du principe, soit qu'elle atteigne, soit qu'elle n'atteigne pas le but pour lequel elle est créée. »

Que c'est beau, disaient en regardant la gauche les centres pâmés de plaisir et d'admiration! Mon Dieu, que c'est beau! Dieu que c'est beau! Que c'est clair surtout! Viennent nos électeurs, qui ne sont guère plus forts que nous en matière politique, nous demander maintenant ce que c'est que les gouvernements? Messieurs, pourrons-nous leur dire : « Les gouvernements ne sont que des moyens qui ne se

rapportent pas à la fin libre des œuvres de l'esprit. » Voilà au moins une définition rigoureuse, précise, intelligible !

Quant à moi, qui n'ai pas l'entendement si ouvert que nos seigneurs des centres, je m'en retournais au logis, tout en grommelant entre mes dents, sans pouvoir le comprendre, le logogriphe étonnant du père la Doctrine sur les gouvernements, « qui ne sont que des moyens qui ne se rapportent pas à la fin libre des œuvres de l'esprit, » lorsqu'en frôlant le bord du quai, je vins à poser machinalement la main sur les œuvres de révérend maître Philométas, professeur, en Sorbonne, de métaphysique transcendantale et quintessenciée, et élève favori du père la Doctrine! Sublime élève, maître sublime, puissent vos deux constellations briller ensemble, ainsi que les deux Jumeaux, dans le sein des nuits! N'êtes-vous pas les astres de cette autre moitié du temps? N'êtes-vous pas, aux yeux sans doute de ceux qui y voient plus clair que nous, les ténèbres visibles dont parle Milton? Nettoyez, ami lecteur, les verres de votre télescope, et dites-moi si la faible vue d'un mortel peut soutenir la clarté du fragment suivant de maître Philométas :

« Tout l'effort de mes leçons de 1818, après l'inventaire régulier des lois de la raison, fut de leur ôter le caractère de *subjectivité* que celui de *nécessité* leur impose en apparence, de les rétablir dans leur indépendance et de tirer la philosophie de l'écueil où elle était venue échouer au moment même de toucher au port. Plusieurs mois de discussions publiques furent consacrées à démontrer que les lois de la raison humaine ne sont rien moins que les lois de la raison en elle-même. Plus que jamais fidèle à la méthode psychologique, au lieu de sortir de l'observation, je m'y enfonçai davantage, et c'est par l'observation que, dans l'intimité de la conscience et à un degré où Kant n'avait pas pénétré, sous la *relativité* et la *subjectivité* apparente des *principes nécessaires*, j'atteignis et démêlai le fait *instantané* mais réel de l'*aperception spontanée* de la vérité, *aperception* qui, ne se réfléchissant point immédiatement elle-même, passe inaperçue dans les profondeurs de la conscience, mais y est la base véritable de ce qui plus tard, sous une forme *logique* et *entre les mains de la réflexion*, devient une *conception nécessaire*. *Toute subjectivité* avec toute *réflexivité* expire dans *la spontanéité de l'aperception*. »

Oh ! vertu de l'enseignement ! Oh ! rencontre de deux esprits lumineux, le maître Marphurius subordonne la raison à la souveraineté de la raison, et Philométas, l'élève, nous démontre que les lois de la raison ne sont rien moins que les lois de la raison.

Je crois, en vérité, que ma plume rit comme moi, en écrivant ces lignes. C'est donc une étude bien fructueuse que celle de la philosophie !

Tous nos enfants n'ont pas la tête forte, et nous ne nous soucions point qu'ils deviennent complétement fous, en cherchant à « démêler et à atteindre, sous la *relativité* et la *subjectivité* apparente des *principes nécessaires*, le fait instantané mais *réel* de l'*aperception spontanée* de la vérité, qui ne se réfléchit pas immédiatement elle-même, mais qui passe inaperçue dans les profondeurs de la conscience. » Des cerveaux de dix-sept ans pourraient bien se détraquer à méditer comment *toute subjectivité, avec toute réflexivité, expire dans la spontanéité de l'aperception.*

Kant lui-même, le savant Kant, très-heureusement pour lui — Philométas a la modestie de nous l'apprendre — n'avait pas pénétré jusqu'à ce degré-là. Il n'y a jusqu'ici que les députés du centre qui soient de force à interpréter Philométas et qui soient plus pénétrants que M. Kant.

Mais il faut dire aussi que ce sont de bien grosses têtes, et c'est sur elles que les doctrinaires prétendent faire leurs expériences de métaphysique et de gouvernement.

En effet, l'autre jour, par un beau coup de soleil, n'ont-ils pas eu la fantaisie, eux hommes de nuages, de s'attacher aux corps solides et de vouloir palper les écus du pouvoir ? Cependant qu'y a-t-il de commun entre les doctrinaires et Louis-Philippe, roi du royaume de France ? S'il y a un monarque dont ils puissent être les conseillers responsables, nous n'en voyons pas d'autre que le ténébreux Pluton, roi du royaume des ombres.

LAMARTINE ET LE DRAPEAU ROUGE

> Aujourd'hui, 30 janvier 1847, j'affirme que Lamartine est le plus fleuri, le plus lyrique, le plus humanitaire de nos orateurs.
>
> Page 116.

On peut dire qu'il en a été aussi, à un certain point, le plus populaire. La Révolution de février, en l'élevant au pouvoir, a ouvert de nouvelles sources à son éloquence, et l'a montré sous un jour nouveau. C'était généralement lui qui recevait les députations de l'étranger, des départements et de Paris, lorsqu'elles se rendaient à l'Hôtel de Ville, auprès du Gouvernement provisoire; et nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de donner ici, d'après le *Moniteur* de 1848, l'indication des réponses faites aux manifestations par l'illustre poëte, devenu un illustre tribun en même temps qu'un grand citoyen.

En moins de quatre mois, M. de Lamartine a répondu, en improvisant toujours, et souvent en parlant plus d'une heure :

A la députation des habitants de Calais, conduite par le maire provisoire;

A la Société républicaine centrale;

Aux sourds-muets, présentés par M. Berthier;

Aux ouvriers en nacre;

Aux élèves de l'école militaire de Saint-Cyr;

A la commission municipale de Saint-Omer;

Aux délégués du club du Marais;

A la députation des démocrates de Londres;

Aux Anglais résidant à Paris;

Aux délégués des grandes villes de l'Angleterre ;

Au maire de Saint-Laurent-lez-Mâcon, parlant au nom des habitants de sa commune ;

A la députation de diverses loges de francs-maçons de Paris ;

Aux gardes du commerce ;

Aux ouvrières en acier ;

A la députation du club républicain ;

Au bataillon de garde nationale de la commune de Belleville ;

Aux 11e et 12e bataillons de la garde mobile ;

Aux officiers de l'ancienne armée en traitement de réforme ;

Aux Hongrois résidant à Paris ;

Aux Norvégiens résidant à Paris ;

Aux enfants de la colonie de Petit-Bourg ;

Aux délégués de la manifestation populaire du 17 mars ;

Aux Irlandais habitant Paris ;

Au président de la députation du club de la garde nationale, venant apporter son adhésion à la République ;

A la députation de deux mille Savoisiens habitant Paris ;

A la députation de la société de la *Fraternité* ;

A la députation des Polonais ;

A la députation des enfants de Sarrelouis, accompagnés de plusieurs compagnons d'armes du maréchal Ney ;

Aux ouvriers raffineurs de Paris et de la banlieue ;

Aux propriétaires et aux porteurs d'eau de l'établissement des eaux clarifiées de la Seine ;

A la députation des égoutiers de Paris ;

A l'adresse de la Société nationale italienne présentée par le citoyen Joseph Mazzini, président de l'association ;

Aux adresses des Espagnols résidant à Paris ;

A la députation des citoyens irlandais habitant Dublin, Manchester et Liverpool ;

Aux blessés de Février ;

Au citoyen Leroy d'Étiolles ;

A plusieurs députations venues offrir leur concours au Gouvernement provisoire à l'occasion d'une manifestation populaire ;

A la députation des tailleurs de pierre de Paris ;

A la députation des carriers de Paris et de la banlieue, venus en grand nombre faire une manifestation en faveur du Gouvernement provisoire;

A la députation des Lyonnais;

A l'adresse présentée par la Société d'économie politique au Gouvernement provisoire;

Au ministre des États-Unis, venu présenter au Gouvernement provisoire les lettres de reconnaissance de la République française par la République américaine.

Les diverses allocutions que nous venons de rappeler[1] ont exercé sur le maintien de l'ordre et sur la marche des événements eux-mêmes la plus salutaire influence. M. de Lamartine, durant les jours les plus orageux de 1848, a été le représentant le plus éloquent et le plus écoûté des généreuses aspirations de 89 contre les souvenirs néfastes de 93 et de la Terreur. Il a tracé, dans l'*Histoire de la révolution de* 1848, les principales scènes de ces drames populaires dans lesquels il jouait un si grand rôle, et le plus bel hommage qu'on puisse aujourd'hui rendre à sa mémoire, c'est de rappeler, en le laissant parler lui-même, cet épisode de l'Hôtel de Ville où il fit tomber le drapeau rouge des mains d'une foule égarée.

(*Note de l'Éditeur.*)

Il calma d'abord ce peuple par un hymne de paroles sur la victoire si soudaine, si complète, si inespérée même des républicains les plus ambitieux de liberté. Il prit Dieu et les hommes à témoin de l'admirable modération et de la religieuse humanité que la masse de ce peuple avait montrée jusque dans le combat et dans le triomphe; il fit ressortir cet instinct sublime qui avait jeté la veille ce peuple encore armé, mais déjà obéissant et discipliné, entre les bras de quel-

[1] On les trouve au *Moniteur* de 1848, aux pages 565, 596, 597, 618, 619, 620, 632, 633, 638, 657, 644, 695, 696, 697, 702, 753, 759, 760, 849, 884, 897.

ques hommes voués à la calomnie, à l'épuisement et à la mort pour le salut de tous.

A ces tableaux, la foule commençait à s'admirer elle-même, à verser des larmes d'attendrissement sur les vertus du peuple ; l'enthousiasme l'éleva bientôt au-dessus de ses soupçons, de sa vengeance et de ses anarchies.

« Voilà ce qu'a vu le soleil d'hier, citoyens ! continua Lamartine. Et que verrait le soleil d'aujourd'hui ?

« — Il verrait un autre peuple, d'autant plus furieux qu'il a moins d'ennemis à combattre, se défier des mêmes hommes qu'il a élevés hier au-dessus de lui ; les contraindre dans leur liberté, les avilir dans leur dignité, les méconnaître dans leur autorité qui n'est que la vôtre ; substituer une révolution de vengeances et de supplices à une révolution d'humanité et de fraternité, et commander à son gouvernement d'arborer, en signe de concorde, l'étendard du combat à mort entre les citoyens d'une même patrie ; ce drapeau rouge qu'on a pu élever quelquefois, quand le sang coulait, comme un épouvantail contre des ennemis ; qu'on doit abattre aussitôt après le combat, en signification de réconciliation et de paix ! J'aimerais mieux le drapeau noir qu'on fait flotter quelquefois dans une ville assiégée, comme un linceul, pour désigner à la bombe les édifices neutres consacrés à l'humanité, et dont le boulet et la bombe même des ennemis doivent s'écarter. Voulez-vous donc que le drapeau de notre République soit plus menaçant et plus sinistre que celui d'une ville bombardée ?

« Non, non ! s'écrièrent quelques-uns des spectateurs ; Lamartine a raison ; mes amis, ne gardons pas ce drapeau d'effroi pour les citoyens ! — Si, si ! s'écrièrent les autres ; c'est le nôtre, c'est celui du peuple, c'est celui avec lequel nous avons vaincu. Pourquoi donc ne garderions-nous pas après la victoire le signe que nous avons teint de notre sang ? »

« Citoyens, reprit Lamartine après avoir combattu par toutes les raisons les plus frappantes pour l'imagination du peuple le changement de drapeau et comme se repliant sur sa conscience personnelle pour dernière raison, intimidant ainsi le peuple, qui l'aimait, par la menace de sa retraite ;

« Citoyens, vous pouvez faire violence au gouvernement, vous

pouvez lui commander de changer le drapeau de la nation et le nom de la France. Si vous êtes assez mal inspirés et assez obstinés dans votre erreur pour lui imposer une république de parti et un pavillon de terreur, le gouvernement, je le sais, est aussi décidé que moi-même à mourir plutôt que de se déshonorer en vous obéissant. Quant à moi, jamais ma main ne signera ce décret! je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devriez le répudier plus que moi! car le drapeau rouge que vous nous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans le sang du peuple en 91 et en 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie! »

A ces derniers mots, Lamartine, interrompu par des cris d'enthousiasme presque unanimes, tombe, de la chaise qui lui servait de tribune, dans les bras tendus de tous côtés vers lui! La cause de la République nouvelle l'emportait sur les sanglants souvenirs qu'on voulait lui substituer.

Un ébranlement général, secondé par les gestes de Lamartine et par l'impulsion des bons citoyens, fit refluer l'attroupement qui remplissait la salle jusque sur le palier du grand escalier, aux cris de « Vive Lamartine! Vive le drapeau tricolore! »

Histoire de la Révolution de 1848.

THIERS JUGÉ PAR LOUIS BLANC

> Je me suis trompé jadis, et qui ne se serait pas trompé avec moi? lorsque j'ai dit que, malgré son talent, Thiers n'arriverait jamais au premier poste de l'État. Page 148.

On a vu à la page que nous venons de citer pour quels motifs M. de Cormenin pensait que M. Thiers n'arriverait jamais au premier poste de l'État. M. Louis Blanc va nous dire à son tour comment il y est arrivé, comment il s'y est maintenu, et quels principes ont dirigé sa conduite. En donnant ici le jugement de M. Louis Blanc, nous résumons l'opinion du parti républicain sur l'homme célèbre qui a joué, à côté de M. Guizot, le principal rôle sous le règne de Louis-Philippe.

(*Note de l'Éditeur.*)

A ne considérer que l'importance personnelle ou le talent de ceux qui le composaient, le ministère dans lequel M. Thiers entrait à côté du duc de Broglie et de M. Guizot, était sans contredit le plus fort qu'on pût créer pour la circonstance. Mais cela même était pour le roi un sujet d'affliction. Convaincu avec raison que, dans un pays tel que la France, où l'esprit d'examen avait fait de si rapides conquêtes, où les grandes positions n'étaient plus entourées de leur ancien prestige, où l'on n'obéissait volontiers qu'à une autorité active et vigoureuse, une royauté fainéante tomberait tôt ou tard dans le mépris et finirait par n'être plus considérée que comme une superfluité coûteuse, le roi voulait tout à la fois régner et gouverner. Or, il semblait bien qu'une alliance intime entre des ministres aussi importants que MM. de Broglie, Guizot et Thiers, le condamnerait à un rôle passif.

Les empêcher de faire faisceau était dans les nécessités de sa position; et les divisions qui, dans la suite, armèrent l'un contre l'autre M. Thiers et M. Guizot furent l'ouvrage de la cour. Avec une remarquable habileté elle s'étudia, dès l'abord, à verser dans l'âme de deux hommes, dupes tous deux de leurs passions, le venin d'une ambition jalouse. M. Thiers s'était élevé d'une condition fort obscure, et jusque dans ses grandeurs nouvelles il était poursuivi par la fatalité de certaines circonstances de famille qui, sans atteindre sa considération personnelle, pouvaient néanmoins jeter plus d'un obstacle dans sa carrière. M. de Talleyrand pensa qu'il n'en serait que plus propre à remplir en sous-ordre les fonctions de premier ministre. On résolut donc de mettre à profit contre M. Thiers les difficultés de sa position et les torts du hasard. On lui fit entendre qu'il lui était permis d'aspirer à tout, et qu'il était digne par son talent d'occuper dans l'État la première place au-dessous du trône ; mais qu'il avait besoin pour cela du plus haut de tous les patronages, et qu'il serait perdu le jour où la main du roi cesserait de le soutenir.

Ce qu'il fallait à la cour, c'était un président du conseil qui consentît à s'effacer de la manière la plus complète, et qui fût doué néanmoins d'une capacité assez grande, d'un talent oratoire assez distingué, pour exercer dans le parlement une influence durable. Il était arrivé souvent à Louis-Philippe d'exprimer son regret de ne pouvoir prendre part aux délibérations de la Chambre, desquelles sa dignité de roi l'excluait et dont il semblait croire que sa parole, en plus d'une occasion, aurait modifié le résultat. La cour aurait donc voulu qu'avec le titre de président du conseil, M. Thiers ne fût en réalité que l'orateur de la couronne. De sourdes manœuvres furent pratiquées en vue de ce dénoûment, et comme M. Guizot se trouvait naturellement sur le chemin de la présidence, on n'eut pas de peine à semer dans le Conseil les germes de cette mésintelligence qui devait éclater plus tard et rendre le gouvernement parlementaire tout à fait impossible.

Nul, du reste, n'était plus propre que M. Thiers à conduire la bourgeoisie. Son esprit délié, sa figure fine mais bienveillante, le sans-façon de ses manières, son caquetage, la grâce nonchalante avec laquelle il faisait, au besoin, bon marché de son importance, tout cela rendait sa supériorité légère et en assurait d'autant mieux l'empire;

tout cela le servait auprès d'une classe qui veut des chefs d'un abord facile et d'un mérite complaisant. Il s'était élevé de fort bas, et c'était un titre à la faveur des parvenus, qui saluaient en lui la légitimité de leur propre fortune. Et puis, quelle fécondité d'expédients! quelle vivacité d'intelligence! quelle aptitude à tout comprendre, à tout expliquer! M. Thiers était journaliste, homme de lettres, financier : il se fût fait, le cas échéant, général d'armée. Et même, en dépit de la direction de ses études, il enviait par-dessus tout le rôle de l'homme de guerre. Dans son histoire de la *Révolution française*, il avait affecté de grandes connaissances stratégiques, et il n'eût aimé rien tant que de monter à cheval, de passer des troupes en revue, de se mettre auprès du soldat en quête de popularité. Éloquent, il ne l'était pas ; et sa petite taille lui donnait, à la tribune, un désavantage marqué. Mais il exposait les affaires avec tant de lucidité ; il parlait avec tant d'abandon de son amour pour son pays ; sa pantomime était si expressive, sa voix aigre et impuissante empruntait de la fatigue quelque chose de si touchant, qu'il arrivait au succès par ses défauts mêmes : l'absence de noblesse, la diffusion, l'excès de négligence, la trivialité. Dans une assemblée, personne ne savait mieux que lui se faire médiocre. Ses idées étaient manifestement tournées vers l'empire. Il voulait le pouvoir actif et respecté, il le méprisait scrupuleux. Les principes, il les dédaignait avec étourderie, quelquefois avec impertinence ; car, en politique, il ne connaissait d'autre divinité que la force, et il l'adorait dans ses manifestations les plus opposées, pourvu, toutefois, qu'elle ne se présentât point sous les traits du rigorisme. Il l'aimait indifféremment comme moyen de tyrannie et comme instrument de révolte; il l'avait admirée dans Bonaparte, il l'avait admirée dans l'impétueux Danton, il l'eût admirée jusque dans Robespierre, si dans Robespierre il ne l'eût trouvée unie à l'austérité. Du reste, pas de tenue dans la conduite, peu de profondeur dans les sentiments, plus d'inquiétude que d'activité, plus de turbulence que d'audace, de la suffisance quelquefois, et de l'élévation dans l'esprit s'il en avait eu dans le cœur. Sous beaucoup de rapports, M. Thiers était un Danton en miniature. Il avait, néanmoins, beaucoup plus de probité qu'on ne lui en supposait, et ses ennemis lui adressaient à cet égard des accusations injustes. Mais. homme d'imagination, ai-

mant les arts avec une passion enfantine, dévoré de besoins frivoles, capable d'oublier les affaires d'État pour la découverte d'un bas-relief de Jean Goujon, fougueux dans ses fantaisies, pressé de jouir, il donnait aisément prise à la calomnie. Quoiqu'il n'eût pas de fiel, comme particulier, il répugnait bien moins que M. Guizot, comme ministre, aux mesures violentes. Il est vrai qu'il n'avait pas, ainsi que M. Guizot, un despotisme de parade : il eût volontiers fait peur à ses ennemis, sans éprouver le désir de s'en vanter, l'essentiel étant pour lui de mettre en œuvre le système d'intimidation que M. Guizot mettait en formules. Car l'un brûlait d'agir, l'autre de paraître. Quelquefois, après avoir combattu, dans le conseil, des desseins funestes, M. Guizot courait en faire l'apologie à la tribune, et y prononçait des mots implacables, de ces mots qui restent. Il n'en était pas de même de M. Thiers, corrupteur infatigable de la presse, habile à ruser avec l'opinion, et courtisan heureux de cette portion de la bourgeoisie qui se piquait de libéralisme et d'orgueil national. Quoi qu'il en soit, M. Thiers n'avait ni l'amour de l'humanité ni l'intelligence de ses progrès possibles; ne devinant rien au-delà de l'horizon, il n'avait nul souci du peuple, ne l'admirait que sur les champs de bataille où il court se faire décimer, et ne le jugeait bon qu'à servir de matière aux combinaisons de ces spéculateurs insolents qui, sous le nom usurpé d'hommes d'État, jouent entre eux les dépouilles du monde.

M. Louis Blanc, *Histoire de Dix ans*, 1830-1840, t. III, p. 341-345.

LES FORTIFICATIONS DE PARIS

> Cinq cent millions de dette et l'embastillement de Paris.
>
> PAGE 155.

La construction de l'enceinte continue et des forts détachés de Paris a été sous le règne de Louis-Philippe l'un des griefs de l'opposition. Les vives critiques qui ont été adressées à ce sujet à M. Thiers et au gouvernement de Juillet étaient-elles justes et dégagées de ces préventions que l'esprit de parti inspire aux hommes les plus sensés eux-mêmes? C'est une question que nous n'avons point à traiter ici; mais nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire l'opinion du plus grand homme de guerre des temps modernes; cette opinion était aussi, comme on peut le voir dans les *Mémoires* de M. Guizot, celle de lord Wellington.

(*Note de l'Éditeur.*)

Une grande capitale est la patrie de l'élite de la nation; tous les grands y ont leur domicile, leur famille; c'est le centre de l'opinion, le dépôt de tout. C'est la plus grande des contradictions et des inconséquences que de laisser un point aussi important sans défense immédiate.....

Si en 1805 Vienne eût été fortifiée, la bataille d'Ulm n'eût pas décidé de l'issue de la guerre, le corps d'armée que commandait le général Kutusoff y aurait attendu les autres corps de l'armée russe, déjà arrivés à Olmütz, et l'armée du prince Charles arrivant d'Italie... En 1809, le prince Charles, qui avait été battu à Eckmuhl, et obligé de faire sa retraite par la rive gauche du Danube, aurait eu le temps

d'arriver à Vienne, et de s'y réunir avec le corps du général Hiller et l'armée de l'archiduc Jean.

Si Berlin avait été fortifiée en 1806, l'armée battue à Iéna s'y fût ralliée, et l'armée russe l'y eût rejointe.

Si en 1808 Madrid avait été une place forte, l'armée française, après les victoires d'Espinosa, de Tudela, de Burgos et de Somosiéra, n'eût pas marché sur cette capitale, en laissant derrière Salamanque et Valladolid l'armée anglaise du général Moore et l'armée espagnole de la Romana; ces deux armées anglo-espagnoles se fussent réunies, sous les fortifications de Madrid, à l'armée d'Aragon et de Valence.

En 1812, l'empereur Napoléon entra dans Moscou : si les Russes n'avaient pas pris le parti de brûler cette grande ville, parti inouï dans l'histoire et qu'eux seuls pouvaient exécuter, la prise de Moscou eût entraîné la soumission de la Russie, car le vainqueur y aurait trouvé : 1° tout ce qui est nécessaire pour rétablir l'habillement et le matériel de l'armée ; 2° les farines, les légumes, les vins, les eaux-de-vie et tout ce qu'il faut pour la subsistance d'une grande armée ; 3° des chevaux pour remonter la cavalerie, et enfin l'appui de trente mille affranchis ou esclaves jouissant d'une grande fortune, fort impatients du joug de la noblesse, lesquels eussent communiqué des idées de liberté et d'indépendance aux esclaves ; perspective effrayante qui eût conseillé au czar de faire la paix, d'autant plus que le vainqueur avait des intentions modérées. L'incendie détruisit tous les magasins, dispersa la population ; les marchands et le tiers état furent ruinés, et cette grande ville ne fut plus qu'un cloaque de désordre, d'anarchie et de crimes. Si elle eût été fortifiée, Kutusoff eût campé sur ses remparts, et l'investissement eût été impossible.

Constantinople, ville beaucoup plus grande qu'aucune de nos capitales modernes, n'a dû son salut qu'à ses fortifications; sans elles, l'empire de Constantin eût été terminé en 700, et n'eût duré que trois cents ans. Les heureux Mussen y auraient dès lors planté l'étendard du prophète ; ils le firent en 1440. Assiégée cinquante-trois fois, elle le fut cinquante-deux fois inutilement. Les Français et les Vénitiens la prirent, mais après une attaque très-vive.

Paris a dû dix ou douze fois son salut à ses murailles : 1° en 885,

il eût été la proie des Normands ; ces barbares l'assiégèrent inutilement deux ans ; 2° en 1358, il fut assiégé inutilement par le Dauphin, et si quelques années après les habitants lui en ouvrirent les portes, ce fut de plein gré ; 3° en 1359, Édouard, roi d'Angleterre, campa à Montrouge, porta le ravage jusqu'aux pieds de leurs murailles, mais recula devant les fortifications et se retira à Chartres ; 4° en 1429, le roi Henri V repoussa l'attaque de Charles VII ; 5° en 1464, le comte de Charolais cerna cette grande capitale, il échoua dans toutes ses attaques ; 6° en 1472, elle eût été prise par le duc de Bourgogne, qui fut obligé de se contenter de ravager la banlieue ; 7° en 1536, Charles-Quint, maître de la Champagne, porta son quartier général à Meaux ; ses coureurs vinrent sous les remparts de la capitale, qui ne dut son salut qu'à ses murailles ; 8° et 9° en 1588 et 1589, Henri III et Henri IV échouèrent devant les fortifications de Paris ; et si plus tard les habitants ouvrirent leurs portes, ils les ouvrirent de plein gré, et en conséquence de l'abjuration de Saint-Denis ; 10°, enfin, en 1636, les fortifications de Paris en sauvèrent pendant plusieurs années les habitants. Si Paris eût été encore une place forte en 1814 et en 1815, capable de résister seulement huit jours, quelle influence cela n'aurait-il pas eu sur les événements du monde ! ! !...

Comment, dira-t-on, vous prétendez fortifier des villes qui ont douze à quinze mille toises de pourtour? Il vous faudra quatre-vingts ou cent fronts, cinquante à soixante mille soldats de garnison, huit cents ou mille pièces d'artillerie en batterie. Mais soixante mille soldats sont une armée ; ne vaut-il pas mieux les employer en ligne ?... Cette objection est faite en général contre les grandes places fortes, mais elle est fausse en ce qu'elle confond un soldat avec un homme. Sans doute, il faut, pour défendre une grande capitale, cinquante à soixante mille hommes, mais non cinquante à soixante mille soldats. Aux époques de malheurs et de grandes calamités, les États peuvent manquer de soldats, mais ils ne manquent jamais d'hommes pour leur défense intérieure. Ciquante mille hommes, dont deux à trois mille canonniers, défendront une capitale, en interdiront l'entrée à une armée de trois à quatre cent mille hommes ; en rase campagne, s'ils ne sont pas des soldats faits et commandés par des officiers expérimentés, ils seront mis en désordre par une charge de trois mille hommes de cavalerie.

D'ailleurs toutes les grandes capitales sont susceptibles de couvrir une grande partie de leur enceinte par des inondations, parce qu'elles sont toutes situées sur de grands fleuves, que les fossés peuvent être remplis d'eau, soit par des moyens naturels, soit par des pompes à feu. Des places si considérables, qui contiennent des garnisons si nombreuses, ont un certain nombre de positions dominantes sans la possession desquels il est impossible de se hasarder à entrer dans la ville.

Napoléon, ses opinions et ses jugements sur les hommes et sur les choses, par M. Damas-Hinard, 1838, t. I[er], p. 187.

LES CLUBS DE 1848

> Les clubs français deviennent en peu de jours, en peu d'heures quelquefois, de véritables loges de fous, qu'il faut, dans l'intérêt de ces fous-là et des passants, interdire et fermer au plus vite.
>
> Page 222.

La phrase que nous venons de citer sera taxée d'exagération par les amis de la liberté absolue du droit de réunion, attendu, diront-ils, que les excès de la licence se corrigent par la liberté. Quoi qu'il en soit de cette théorie, il est impossible de ne pas admettre que les clubs ont été l'un des embarras les plus sérieux du Gouvernement provisoire, et il nous semble que l'on n'a pas tenu suffisamment compte à ce gouvernement de la situation difficile où il s'était placé lui-même, en voulant concilier, par un sentiment très-honorable, les principes qu'il avait proclamés avec les ressentiments et les impatiences des partis. Cette situation a été nettement exposée par l'un des membres mêmes du gouvernement de 1848, M. Garnier-Pagès, et nous ne pouvons mieux faire que de lui donner la parole.

(*Note de l'Éditeur.*)

Paris avait la fièvre des clubs. Plus nombreuses chaque jour, ces réunions s'organisaient régulièrement. Les détenus politiques, les anciens membres des sociétés secrètes, les républicains exclusifs de la Réforme, y figuraient parmi les plus ardents acteurs. Mais ils n'étaient pas seuls. Ce spectacle d'une assemblée où la foule se pressait, curieuse et attentive, cet appareil de chambre parlementaire, cette tribune, cette lutte d'esprit et de paroles, ces propositions originales ou insensées, cette faculté de verser ses pensées sur un auditoire frémissant, cette pleine liberté de contrôler, de critiquer le gouvernement, la satisfaction d'attirer l'attention publique sur sa per-

sonne, une influence à acquérir, un nom à faire; tout y était émotion, séduction, entraînement. La nouvelle vie publique y trouvait ses éléments essentiels et caractéristiques. Chacun y voyait la conquête d'un siége à l'Assemblée constituante, d'un grade dans la garde nationale, de tout honneur civique réservé au choix de ses concitoyens.

Parmi les clubs les plus hardis, il en était un remarquable entre tous par l'excentricité et l'exagération de ses discussions. Présidé, inspiré par M. A. Blanqui, il avait pris le titre de : *Société républicaine centrale*. Un groupe d'hommes résolus s'y étaient affiliés. Le but avoué était la surveillance du Gouvernement provisoire; le but caché, son renversement. On critiquait ses actes, on rêvait un coup de main. Que fallait-il pour réussir? Du courage, de l'audace, de la ruse! Si ses anciens camarades n'accordaient pas à M. A. Blanqui le courage de Barbès, ils lui reconnaissaient l'audace et la ruse.

Sous l'influence de M. Caussidière, MM. Grandménil et Sobrier organisèrent le *Club des droits et des devoirs*, réuni plus tard à celui des *Droits de l'homme*, présidé par M. Villain. Ce club prit rapidement un accroissement considérable, créa un pouvoir dans Paris et leva des bataillons armés.

M. Cabet présidait, dans la salle Montesquieu, des *Réunions icariennes*, où deux et trois mille personnes venaient écouter et applaudir ses doctrines socialistes. Depuis longtemps, il rédigeait le journal *le Populaire*. Homme de foi, il allait partir, en compagnie de quelques sectaires, pour faire l'essai de son système en Amérique, lorsqu'il fut retenu par la Révolution de février, qui ouvrait un nouvel horizon à ses vues.

Les Fouriéristes, théoriciens savants, écrivains novateurs distingués, avaient un ralliement : *la Démocratie pacifique*. Ils appelèrent leurs adeptes sous la direction de MM. Considérant, Hennequin, Cantagrel, etc.

Les anciens membres des sociétés secrètes publièrent un manifeste et se disséminèrent dans divers clubs; mais ils constituèrent un *centre actif*, qui, convoqué et formé d'abord chez M. Sobrier, rue Blanche, s'intitula sur sa première proclamation : *Commission instituée pour appeler à la défense de la République tous les citoyens éprouvés*. Son programme était d'éclairer le gouvernement, dont la

religion était suprise par les habiles qui obtenaient des nominations peu méritées. Au nombre des signataires figuraient MM. Blanqui, Barbès, Cahaigne, Sobrier, Thoré, Félix Pyat, Raisan, Bergeron, Vaulabelle, etc., et De Lahodde, alors secrétaire de M. Caussidière.

L'ancien Comité des Écoles avait ouvert le *Club du Deux Mars*, sous l'inspiration de MM. Dauzon, Isambert, Génilhier, Vernet, Bourjon, Magno, Moins, etc.

Les Italiens s'étaient assemblés autour de M. Mazzini, sous le titre d'*Association nationale italienne*.

Les Allemands avaient leur club : les Polonais, plusieurs comités; les Belges, des réunions. Chaque nationalité présente à Paris avait son lieu de rendez-vous et ses délibérations.

M. Guinard, chef d'état-major de la garde nationale, avait accepté la présidence du *Club démocratique central*, dont les membres influents, pour la plupart officiers supérieurs de la garde nationale, se proposaient de prêter leur concours au Gouvernement provisoire.

Les ouvriers rédacteurs de *l'Atelier* avaient formé la *Société républicaine et patriotique de* l'Atelier. MM. Ott, Corbon, Pascal, Danguy, Leroy, Bérard, Gilland, A. Delaire, Lambert, etc., y développaient les doctrines de l'association libre et facultative des travailleurs, basée sur la morale la plus pure,

A cette liste de clubs qui existaient avant le 17 mars, on peut ajouter ceux de l'*Égalité*, des *Prévoyants*, du *Progrès démocratique*, des *Amis fraternels de la Montagne*, du *Faubourg-Saint-Antoine*, des *Travailleurs*, de *Popincourt*, etc.

Les arrondissements aussi avaient leurs clubs. On citait le *Comité central du troisième*, la *Société du cinquième*, le *Club central des septième, huitième, dixième*.

Le *Club républicain du IIe arrondissement*, présidé par M. Goudchaux, acquit, par la suite, une célébrité historique due à la présence de M. Baroche, l'un des vice-présidents. On lisait dans son programme : « Il s'appuie sur le principe démocratique et met en action la devise de la République : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité ;* il veut le maintien de la liberté conquise par la consolidation d'un gouvernement républicain puissant, honnête... Il luttera contre les tendances réactionnaires de tous les partis ; il veut l'organisation du travail,

mais sans la désorganisation de l'industrie, seule source du travail, etc., etc. »

Si les républicains, les jeunes gens des écoles, les gardes nationaux, les arrondissements, les faubourgs, les ouvriers, couraient aux clubs, les conservateurs ne s'en abstenaient point : ils en créaient. Dans les premiers jours de mars, au début même, se constituait le *Comité des élections pour l'Assemblée nationale*, qui prit le titre de *Club républicain pour la liberté des élections*. On y remarquait MM. Mahul, Dugabé, de la Valette, Liadières, Vatiménil, le duc de Fezensac, le duc de Noailles, Viennet, Beugnot, le duc de Richelieu, Fould, Michel Chevalier et un grand nombre de pairs de France, de députés, de généraux dévoués aux monarchies déchues. Ce club déclarait ne pas se préoccuper de la *forme du gouvernement ;* ce serait usurper des droits qui n'appartiennent qu'à l'Assemblée constituante ; ce serait même agir contre le vœu du Gouvernement provisoire, qui n'a décrété la République que sauf la ratification par le peuple. » Il se réservait de s'occuper des élections et de correspondre avec les départements. Il fondait un journal, et devenait un foyer où les adversaires du gouvernement et de la République venaient réchauffer leurs antipathies.

Le clergé même ne dédaignait pas d'exercer son droit de réunion. Dans les caveaux de Saint-Sulpice se tenaient des assemblées fréquentes.

Le 14 mars, un *Comité central des élections générales* était formé par les anciens membres du Comité central des électeurs, par les républicains du *National* et par quelques-uns des adhérents de *la Réforme*. M. Recurt en était le président. MM. Chevalier, Clément Thomas, Corbon, Degoussée, Dubois, Outin, Thirion composaient le bureau provisoire.

Tel est le tableau des premiers clubs de Paris, dont le chiffre, au 17 mars, s'élevait déjà à soixante-treize. Si quelques-uns étaient favorables au Gouvernement provisoire, le plus grand nombre manifestait des sentiments d'opposition ; certains même, recrutés tant parmi les républicains exclusifs que parmi les conservateurs, étaient complétement hostiles.

Les républicains exclusifs commencèrent par réclamer l'affranchissement absolu des journaux, l'abolition du timbre. Cela acquis, ils se plaignirent de la mauvaise distribution des emplois, de la faiblesse

de certains membres du pouvoir, de leur inactivité, de leur inhabileté, de leur hésitation à satisfaire l'opinion publique, à proclamer les réformes, à réprimer les abus.

A leur avis, le gouvernement provisoire ne sachant pas révolutionner le pays et manquant de hardiesse et de résolution, c'était à eux à le surveiller, à le pousser, à lui imposer les mesures indispensables, à le maintenir dans la voie où l'avait appelé la confiance du peuple, enfin, au besoin, à recourir aux moyens révolutionnaires.

Les conservateurs, revenus de leur première stupeur, tournaient contre le gouvernement et la République les armes laissées à leurs mains, et songeaient à profiter de la liberté pour la détruire. Ils louaient quelques actes de l'autorité, afin de faire passer une critique plus étendue et malveillante. Ils saisissaient les mots au passage, envenimaient les intentions, s'emparaient des exagérations de quelques communistes outrés pour en faire peser la responsabilité sur tous les républicains.

Convaincus de la tolérance du gouvernement provisoire et rassurés sur la terreur, ils en évoquaient le fantôme pour effrayer le pays et l'attirer par la peur dans leurs bras.

Un des principaux griefs de ces deux partis extrêmes était, pour l'un, le maintien de l'armée à Paris et dans les environs ; pour l'autre, au contraire, son éloignement.

M. Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de* 1848. Paris, librairie Pagnerre, t. VI, p. 330 et suiv.

DOCUMENTS OFFICIELS RELATIFS A LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER

A L'ARMÉE

« Généraux, Officiers et Soldats,

« Le pouvoir par ses attentats contre la liberté, le peuple de Paris par sa victoire, ont amené la chute du gouvernement auquel vous aviez prêté serment. Une fatale collision a ensanglanté la capitale. Le sang de la guerre civile est celui qui répugne le plus à la France. Le peuple oublie tout, en serrant les mains de ses frères qui portent l'épée de la France.

« Un gouvernement provisoire a été créé; il est sorti de l'impérieuse nécessité de préserver la capitale, de rétablir l'ordre, et de préparer à la France des institutions.

« Vous saluerez, nous n'en doutons pas, ce drapeau de la patrie, remis dans les mains du même pouvoir qui l'avait arboré le premier. Vous sentirez que les nouvelles et fortes institutions populaires qui vont émaner de l'Assemblée nationale ouvrent à l'armée une carrière de dévouement et de services que la nation, libre, appréciera et récompensera mieux que les rois.

« Il faut rétablir l'unité de l'armée et du peuple, un moment altérée.

« Jurez amour au peuple, où sont vos pères et vos frères! Jurez

fidélité à ses nouvelles institutions, et tout sera oublié, excepté votre courage et votre discipline.

« La liberté ne vous demandera plus d'autres services que ceux dont vous aurez à vous réjouir devant elle et à vous glorifier devant ses ennemis ! »

Ce langage était conciliant et digne : il associait l'armée au peuple pour un but identique ; il faisait entrevoir à son ambition légitime un avenir nouveau, un horizon plus vaste ; il effaçait les traces du sang si fatalement répandu en dehors de la lutte ; il invoquait la fraternité du soldat, appelait son aide à l'œuvre des institutions nationales, élevait sa mission à la hauteur d'un mandat confié et reçu.

De tels sentiments allèrent droit au cœur de l'armée ; elle y répondit par les manifestations les plus empressées, les plus loyales. Dans la réunion des officiers supérieurs, qu'il avait convoqués, le général Bedeau reçut leur adhésion unanime au Gouvernement provisoire. Tous comprirent qu'ils devaient conserver l'armée à la France et maintenir la discipline. Interprète de leurs pensées, le général en écrivit aussitôt au Gouvernement provisoire, qui y répondit par cette proclamation :

« Le Gouvernement provisoire de la République française,

« Informé que quelques militaires ont déserté et remis leurs armes, donne les ordres les plus sévères, dans les départements, pour que les militaires qui quittent ainsi leur corps soient arrêtés et punis selon la rigueur des lois.

« Jamais le pays n'eut plus besoin de son armée pour assurer au dehors son indépendance, et au dedans sa liberté. Le Gouvernement provisoire, avant de faire appel aux lois, fait appel au patriotisme de l'armée. »

M. Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de* 1848, t. VI, p. 47.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« Paris, 25 février 1848.

« Le Gouvernement provisoire de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ;

« Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens ;

« Il reconnaît que tous les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail.

« Le Gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la Liste civile. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCLAMATION

« CITOYENS DE PARIS,

« Le coq gaulois et les trois couleurs étaient nos signes vénérés quand nous fondâmes la République en France. Ils furent adoptés par les glorieuses journées de Juillet. Ne songeons pas, citoyens, à les supprimer et à les modifier : vous répudieriez les plus belles pages de votre histoire, votre gloire immortelle, votre courage, qui s'est fait connaître sur tous les points du globe. Conservons donc le coq gaulois, les trois couleurs. Le Gouvernement provisoire le demande à votre patriotisme. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DÉCRET

« Le Gouvernement provisoire de la République déclare que la nation adopte les trois couleurs, disposées comme elles l'étaient pendant la République.

« Le drapeau portera ces mots : *République française.*

« Paris, 25 février 1848. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Au nom du peuple français

« Citoyens,

« La royauté sous quelque forme qu'elle soit, est abolie.

« Plus de légitimisme, plus de bonapartisme, pas de régence.

« Le Gouvernement provisoire a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre impossibles le retour de l'ancienne dynastie et l'avénement d'une dynastie nouvelle.

« La République est proclamée.

« Le peuple est uni.

« Tous les forts qui environnent la capitale sont à nous.

« La brave garnison de Vincennes est une garnison de frères.

« Conservons avec respect ce vieux drapeau républicain dont les trois couleurs ont fait avec nos pères le tour du monde.

« Montrons que ce symbole d'égalité, de liberté, de fraternité, est en même temps le symbole de l'ordre, et de l'ordre le plus réel, le

plus durable, puisque la justice en est la base et le peuple entier l'instrument.

« Le peuple a déjà compris que l'approvisionnement de Paris exigeait une plus libre circulation dans les rues de Paris, et les mains qui ont élevé les barricades ont, dans plusieurs endroits, fait dans ces barricades une ouverture assez large pour le libre passage des voitures de transport.

« Que cet exemple soit suivi partout ; que Paris reprenne son aspect accoutumé ; le commerce, son activité et sa confiance ; que le peuple veille à la fois au maintien de ses droits, et qu'il continue d'assurer, comme il l'a fait jusqu'ici, la tranquillité et la sécurité publiques. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

« Le Gouvernement provisoire, convaincu que la grandeur d'âme est la suprême politique, et que chaque révolution opérée par le peuple français doit au monde la consécration d'une vérité philosophique de plus ;

« Considérant qu'il n'y a pas de plus sublime principe que l'inviolabilité de la vie humaine ;

« Considérant que, dans les mémorables journées où nous sommes, le Gouvernement provisoire a constaté avec orgueil que pas un cri de vengeance ou de mort n'est sorti de la bouche du peuple ;

« Déclare :

« Que dans sa pensée la peine de mort est abolie en matière politique, et qu'il présentera ce vœu à la ratification définitive de l'Assemblée nationale.

« Le Gouvernement provisoire a une si ferme conviction de la vé-

rité qu'il proclame au nom du peuple français, que si les hommes coupables qui viennent de faire couler le sang de la France étaient dans les mains du peuple, il y aurait à ses yeux un châtiment plus xemplaire à les dégrader qu'à les frapper. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

« Le Gouvernement provisoire de la République ;

« Considérant que, depuis un demi-siècle, chaque nouveau gouvernement qui s'est élevé a exigé et reçu des serments qui ont été successivement remplacés par d'autres à chaque changement politique ;

« Considérant que tout républicain a pour premier devoir le dévouement sans réserve à la patrie, et que tout citoyen qui, sous le Gouvernement de la République, accepte des fonctions ou continue à les exercer, contracte plus spécialement encore l'engagement sacré de la servir et de se dévouer pour elle ;

« Décrète :

« Les fonctionnaires publics de l'ordre administratif et judiciaire ne prêteront pas de serment.

« Fait à l'Hôtel de Ville, en séance, le 1er mars 1848.

« *Les membres du Gouvernement provisoire.* »

A MESSIEURS LES MEMBRES

DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

« La nation vient de déchirer les traités de 1815.

« Le vieux soldat de Waterloo, le dernier frère de Napoléon, rentre dès ce moment au sein de la grande famille.

« Le temps des dynasties est passé pour la France !

« La loi de proscription qui me frappait est tombée avec le dernier des Bourbons. Je demande que le Gouvernement de la République prenne un arrêté qui déclare que ma proscription était une injure à la France, et a disparu avec tout ce qui nous a été imposé par l'étranger.

« Recevez, Messieurs les membres du Gouvernement provisoire de la République, l'expression de mon respect et de mon dévouement.

« JÉRÔME BONAPARTE.

« Paris, 26 février 1848. »

« A M. M...

« Au moment même de la victoire du peuple, je me suis rendu à l'Hôtel de Ville. Le devoir de tous les bons citoyens est de se réunir autour du Gouvernement provisoire de la République, et je tiens à être un des premiers à le faire, heureux si mon patriotisme peut être utilement employé.

« Recevez, Messieurs, l'expression des sentiments de respect et de dévouement de votre concitoyen,

« NAPOLÉON BONAPARTE.

« Paris, 26 février 1848. »

« Messieurs,

« Fils de Lucien Bonaparte, nourri de ses opinions républicaines, idolâtre, comme lui, de la prospérité et du bonheur de la France, j'accours, enfant de la patrie, me mettre à la disposition des éminents citoyens qui forment le Gouvernement provisoire. Le sentiment qui me domine, c'est un patriotique enthousiasme, et la conviction que la prospérité et l'avenir de la République ont été résolus le jour où le peuple vous a mis à sa tête.

« Comme mon père, qui n'a jamais trahi son serment, j'engage le mien entre vos mains à la République française.

« Recevez, Messieurs, cet acte d'une profonde sympathie et d'un dévouement qui ne demande que d'être mis à l'épreuve.

« PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE.

« Paris, 29 février 1848. »

« Messieurs,

« Le peuple de Paris ayant détruit, par son héroïsme, les derniers vestiges de l'invasion étrangère, j'accours de l'exil pour me ranger sous le drapeau de la République qu'on vient de proclamer.

« Sans autre ambition que celle de servir mon pays, je viens annoncer mon arrivée aux membres du Gouvernement provisoire et les assurer de mon dévouement à la cause qu'ils représentent comme de mes sympathies pour leurs personnes,

« Recevez l'assurance de ces sentiments.

« NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE. »

Napoléon-Louis Bonaparte était à Londres lorsque la Révolution de juillet éclata. Il accourut à Paris. Le Gouvernement provisoire pensa que sa présence et son nom pouvaient servir de prétexte à des troubles, à des conspirations. Afin de déjouer une nouvelle complication, il lui manda de s'éloigner momentanément. Napoléon-Louis Bonaparte se retira sur-le-champ, faisant cette réponse :

« Messieurs,

« Après trente-trois années d'exil et de persécution, je croyais avoir acquis le droit de retrouver un foyer sur le sol de la patrie.

« Vous pensez que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras. Je m'éloigne donc momentanément; vous verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et la sincérité de mon patriotisme.

« Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de sympathie.

« Napoléon-Louis Bonaparte.

« Paris, 29 février 1848. »

« Considérant que la Révolution, faite par le peuple, doit être faite pour lui;

« Qu'il est temps de mettre un terme aux longues et iniques souffrances des travailleurs;

« Que la question du travail est d'une importance suprême;

« Qu'il n'en est pas de plus haute, de plus digne des préoccupations d'un gouvernement républicain;

« Qu'il appartient surtout à la France d'étudier ardemment et de résoudre un problème posé aujourd'hui chez toutes les nations industrielles de l'Europe;

« Qu'il faut arriver, sans le moindre retard, à garantir au peuple les fruits légitimes de son travail;

« Le Gouvernement provisoire de la République, arrête :

« Une Commission permanente, qui s'appellera *Commission de gouvernement pour les travailleurs*, va être nommée avec mission expresse et spéciale de s'occuper de leur sort.

« Pour montrer quelle importance le Gouvernement provisoire de la République attache à la solution de ce grand problème, il nomme président de la *Commission de gouvernement pour les travailleurs* un de ses membres, M. Louis Blanc, et pour vice-président un autre de ses membres, M. Albert, ouvrier.

« Des ouvriers seront appelés à faire partie de la Commission.

« Le siége de la Commission sera au palais du Luxembourg.

« Armand Marrast, Garnier-Pagès, Arago, Albert, Marie, Crémieux, Dupont (de l'Eure), Louis Blanc, Ledru-Rollin, Flocon, Lamartine. »

CIRCULAIRE DE M. LEDRU-ROLLIN, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

AUX COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

« La circulaire qui vous est parvenue et qui a été publiée traçait vos devoirs. Il importe que j'entre avec vous dans quelques détails, et que je précise plus nettement ce que j'attends de votre patriotisme, maintenant que par vos soins la République est proclamée.

« Dans plusieurs départements, on m'a demandé quels étaient vos pouvoirs. Le citoyen ministre de la guerre s'en est inquiété en ce qui touche vos rapports avec les chefs militaires. Plusieurs d'entre vous veulent être fixés sur la ligne de conduite à suivre vis-à-vis de la magistrature ; enfin la garde nationale et les élections, les élections surtout, doivent être l'objet de votre constante préoccupation.

§ 1er. *Quels sont vos pouvoirs?*

« Ils sont illimités. Agent d'une autorité révolutionnaire, vous êtes révolutionnaires aussi. La victoire du peuple vous a imposé le mandat de faire proclamer, de consolider son œuvre. Pour l'accomplissement de cette tâche, vous êtes investis de sa souveraineté, vous ne relevez que de votre conscience, vous devez faire ce que les circonstances exigent pour le salut public.

« Grâce à nos mœurs, cette mission n'a rien de terrible. Jusqu'ici vous n'avez eu à briser aucune résistance sérieuse, et vous avez pu demeurer calmes dans votre force ; il ne faut cependant pas vous faire illusion sur l'état du pays. Les sentiments républicains y doivent être vivement excités, et pour cela il faut confier toutes les fonctions politiques à des hommes sûrs et sympathiques. Partout les préfets et sous-préfets doivent être changés ; dans quelques localités on réclame leur maintien, c'est à vous de faire comprendre aux populations qu'on ne peut conserver ceux qui ont servi un pouvoir dont chaque acte était une corruption. La nomination des sous-commissaires remplaçant ces fonctionnaires vous appartient. Vous m'en référerez toutes les fois que vous éprouverez quelque hésitation. Choisissez de préférence des hommes appartenant au chef-lieu ; vous ne les prendrez dans l'arrondissement même que lorsque vous les saurez dégagés d'esprit de coterie ; n'écartez pas les jeunes gens. L'ardeur et la générosité sont le privilége de cet âge, et la République a besoin de ces belles qualités.

« Vous pourvoirez aussi au remplacement des maires et des adjoints. Vous les désignerez provisoirement, en les investissant du pouvoir ordinaire. Si les conseils municipaux sont hostiles, vous les dissoudrez, et, de concert avec les maires, vous constituerez une municipalité provisoire ; mais vous n'aurez recours à cette mesure que dans un cas de rigoureuse nécessité. Je crois que la grande majorité des conseils municipaux peut être conservée, en mettant à leur tête des chefs nouveaux.

§ 2. *Vos rapports avec les chefs militaires.*

« Vous exercez les pouvoirs de l'autorité exécutive ; la force armée est donc sous vos ordres. Vous la requérez, vous la mettez en mouvement ; vous pouvez même, dans les cas graves, suspendre un chef de corps, en m'en référant immédiatement. Mais vous devez apporter de grands ménagements dans cette partie de vos fonctions. Tout ce qui de votre part blesserait la juste susceptibilité des chefs de corps ou du soldat serait une faute inexcusable. J'ai appris que, dans plusieurs départements, les commissaires n'ont pas établi sur-le-champ un lien entre eux et l'autorité militaire ; je m'en étonne, et vous invite à ne pas manquer à ces règles si simples de bonne politique et de convenance. L'armée a montré dans ces derniers événements sa vive sympathie à la cause républicaine ; il faut se la rattacher de plus en plus. Elle est peuple comme nous, elle est la première barrière qui s'opposerait à une invasion. Elle va entrer pour la première fois en possession de droits politiques. Honorez-la donc et conciliez-vous les bons sentiments de ceux qui la commandent ; n'oubliez pas non plus que vos pouvoirs ne sauraient toucher à la discipline. Ils se résument en ces deux mots : Vous servir de la force militaire ou la contenir, et la gagner par des témoignages d'estime et de cordialité.

§ 3. *Vos rapports avec la magistrature.*

« La magistrature ne relève de l'autorité exécutive que dans le cercle précis tracé par les lois. Vous exigerez des parquets un concours dévoué ; partout où vous ne le rencontrerez pas, vous m'en avertirez, en m'indiquant le nom de ceux que recommandent leur droiture et leur fermeté. J'en ferai immédiatement part au ministre de la justice. Quant à la magistrature inamovible, vous la surveillerez, et si quelqu'un de ses membres se montrait publiquement hostile, vous pourriez user du droit de suspension que vous confère votre autorité souveraine.

§ 4. *La garde nationale.*

« Vous recevrez de moi des instructions détaillées sur l'organisation de la milice civique. J'ai tâché d'y prévoir et d'y résoudre toutes les difficultés que vous pouvez rencontrer. Celles qui naissent d'obstacles imprévus et locaux seront levées par votre patriotisme. En faisant procéder aux élections, vous vous conformerez aux décrets du Gouvernement, c'est-à-dire que, par dérogation à la loi de 1831, vous ferez nommer tous les officiers, sans exception, par les gardes nationaux, en commençant par les grades supérieurs. Vous surveillerez soigneusement l'action des sous-commissaires et des municipalités, et vous les obligerez à vous rendre un compte exact de leurs opérations.

§ 5. *Les élections.*

« Les élections sont votre grande œuvre; elles doivent être le salut du pays. C'est de la composition de l'Assemblée que dépendent nos destinées. Il faut qu'elle soit animée de l'esprit révolutionnaire, sinon nous marchons à la guerre civile et à l'anarchie. A ce sujet, mettez-vous en garde contre les intrigues des hommes à double visage, qui, après avoir servi la royauté, se disent les serviteurs du peuple. Ceux-là vous trompent, et vous devez leur refuser votre appui. Sachez bien que, pour briguer l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale, il faut être pur des traditions du passé. Que votre mot d'ordre soit partout : des hommes nouveaux, et autant que possible sortant du peuple.

« Les travailleurs, qui sont la force vive de la nation, doivent choisir parmi ceux que recommandent leur intelligence, leur moralité, leur dévouement : réunis à l'élite des penseurs, ils apporteront à la discussion de toutes les grandes questions qui vont s'agiter l'autorité de leur expérience pratique. Ils continueront la Révolution, et la contiendront dans les limites du possible et de la raison. Sans eux,

elle s'égarerait en vaines utopies, ou serait étouffée sous l'effort d'une faction rétrograde.

« Éclairez les électeurs, et répétez-leur sans cesse que le règne des hommes de la monarchie est fini.

« Vous comprendrez combien ici votre tâche est grande.

« L'éducation du pays n'est pas faite. C'est à vous de le guider. Provoquez sur tous les points de votre département la réunion des comités électoraux, examinez sévèrement les titres des candidats. Arrêtez-vous à ceux-là seulement qui paraissent présenter le plus de garanties à l'opinion républicaine, le plus de chance de succès. Pas de transactions, pas de complaisances. Que le jour de l'élection soit le triomphe de la Révolution.

« *Le membre du Gouvernement provisoire Ministre de l'intérieur,*

« LEDRU-ROLLIN. »

(*Histoire de la Révolution*, de Garnier-Pagès, t. VI.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Le Gouvernement provisoire au peuple français.

« CITOYENS,

« A tous les grands actes de la vie d'un peuple, le Gouvernement a le devoir de faire entendre sa voix à la nation.

« Vous allez accomplir le plus grand acte de la vie d'un peuple :

élire les représentants du pays, faire sortir de vos consciences et de vos suffrages, non plus un gouvernement seulement, mais un pouvoir social, mais une Constitution tout entière! Vous allez organiser la République.

« Nous n'avons fait, nous, que la proclamer. Portés d'acclamation au pouvoir pendant l'interrègne du peuple, nous n'avons voulu et nous ne voulons d'autre dictature que celle de l'absolue nécessité. Si nous avions repoussé le poste du péril, nous aurions été des lâches. Si nous y restions une heure de plus que la nécessité ne le commande, nous serions des usurpateurs.

« Vous seuls êtes forts !

« Nous comptons les jours. Nous avons hâte de remettre la République à la nation.

« La loi électorale provisoire que nous avons faite est la plus large qui, chez aucun peuple de la terre, ait jamais convoqué le peuple à l'exercice du suprême droit de l'homme, sa propre souveraineté.

« L'élection appartient à tous, sans exception.

« A dater de cette loi, il n'y a plus de prolétaire en France.

« Tout Français en âge viril est citoyen politique. Tout citoyen est électeur. Tout électeur est souverain. Le droit est égal et absolu pour tous. Il n'y a pas un citoyen qui puisse dire à l'autre : « Tu es plus « souverain que moi. » Contemplez votre puissance, préparez-vous à l'exercer et soyez dignes d'entrer en possession de votre règne!

« Le règne du peuple s'appelle République.

« Si vous nous demandez quelle République nous entendons par ce mot, et quels principes, quelle politique, quelles vertus nous souhaitons aux républicains que vous allez élire, nous vous répondrons : « Regardez le peuple de Paris et de la France depuis la proclamation « de la République. »

« Le peuple a combattu avec héroïsme.

« Le peuple a triomphé avec humanité.

« Le peuple a réprimé l'anarchie dès la première heure.

« Le peuple a brisé de lui-même, aussitôt après le combat, l'arme de sa juste colère. Il a brûlé l'échafaud. Il a proclamé l'abolition de la peine de mort contre ses ennemis.

« Il a respecté la liberté individuelle en ne proscrivant personne.

« Il a respecté la conscience dans la religion, qu'il veut libre, mais qu'il veut sans inégalité et sans privilége.

« Il a respecté la propriété.

« Il a poussé la probité jusqu'à ces désintéressements sublimes qui font l'admiration et l'attendrissement de l'histoire.

« Il a choisi, pour les mettre à sa tête partout, les noms des hommes les plus honnêtes et les plus fermes qui soient tombés sous sa main. Il n'a pas poussé un cri de haine ou d'envie contre les fortunes.

« Pas un cri de vengeance contre les personnes.

« Il a fait, en un mot, du nom du peuple le nom du courage, de la clémence et de la vertu.

« Nous n'avons qu'une seule instruction à vous donner : inspirez-vous du peuple, imitez-le! pensez, sentez, votez, agissez comme lui!

« Le Gouvernement provisoire, lui, n'imitera pas les gouvernements usurpateurs de la souveraineté du peuple, qui corrompaient les électeurs et qui achetaient à prix immoral la conscience du pays.

« A quoi bon succéder à ces gouvernements, si c'est pour leur ressembler? A quoi bon avoir créé et adoré la République si la République doit entrer dès le premier jour dans les ornières de la royauté abolie ? Il considère comme un de ses devoirs de répandre sur les opérations électorales cette lumière qui éclaire les consciences sans peser sur elles. Il se borne à neutraliser l'influence hostile de l'administration ancienne qui a perverti et dénaturé l'élection.

« Le Gouvernement provisoire veut que la conscience publique règne ! Il ne s'inquiète pas des vieux partis ; les vieux partis ont vieilli d'un siècle en trois jours ! La République les convaincra, si elle est sûre et juste pour eux. La nécessité est un grand maître. La République, sachez-le bien, a le bonheur d'être un gouvernement de nécessité. La réflexion est pour nous. On ne peut pas remonter aux royautés impossibles. On ne veut pas descendre aux anarchies inconnues ; on sera républicain par raison. Donnez seulement sûreté, liberté, respect à tous. Assurez aux autres l'indépendance des suffrages que vous voulez pour vous. Ne regardez pas quel nom ceux que vous croyez vos ennemis écrivent sur leur bulletin, et soyez sûrs d'avance qu'ils écrivent le seul nom qui peut les sauver, c'est-à-dire celui d'un républicain capable et probe.

« Sûreté, liberté, respect aux consciences de tous les citoyens électeurs : voilà l'intention du gouvernement républicain, voilà son devoir, voilà le vôtre ! voilà le salut du peuple ! Ayez confiance dans le bon sens du pays, il aura confiance en vous ; donnez-lui la liberté, et il vous renverra la République.

« Citoyens, la France tente en ce moment, au milieu de quelques difficultés financières léguées par la royauté, mais sous les auspices providentiels, la plus grande œuvre des temps modernes : la fondation du gouvernement du peuple tout entier, l'organisation de la démocratie, la république de tous les droits, de tous les intérêts, de toutes les intelligences et de toutes les vertus !

« Les circonstances sont propices. La paix est possible. L'idée nouvelle peut prendre sa place en Europe sans autre perturbation que celle de préjugés qu'on avait contre elle. Il n'y a point de colère dans l'âme du peuple. Si la royauté fugitive n'a pas emporté avec elle tous les ennemis de la République, elles les a laissés impuissants ; et quoiqu'ils soient investis de tous les droits que la République garantit aux minorités, leur intérêt et leur prudence nous assurent qu'ils ne voudront pas eux-mêmes troubler la fondation paisible de la constitution populaire.

« En trois jours, cette œuvre que l'on croyait reléguée dans le

lointain du temps, s'est accomplie sans qu'une goutte de sang ait été versée en France, sans qu'un autre cri que celui de l'admiration ait retenti dans nos départements et sur nos frontières. Ne perdons pas cette occasion unique dans l'histoire ; n'abdiquons pas la plus grande force de l'idée nouvelle, la sécurité qu'elle inspire aux citoyens, l'étonnement qu'elle inspire au monde.

« Encore quelques jours de magnanimité, de dévouement, de patience, et l'Assemblée nationale recevra de nos mains la République naissante. De ce jour-là, tout sera sauvé ! Quand la nation, par les mains de ses représentants, aura saisi la République, la République sera forte et grande comme la nation, sainte comme l'idée du peuple, impérissable comme la patrie.

« *Les Membres du Gouvernement provisoire*,

« DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, MARRAST, GARNIER-PAGÈS, ALBERT, MARIE, LEDRU-ROLLIN, FLOCON, CRÉMIEUX, LOUIS BLANC, ARAGO.

« *Le Secrétaire du Gouvernement provisoire*,

« PAGNERRE. »

LISTE DES MAIRES DE PARIS

SOUS LA RÉPUBLIQUE

Premier arrondissement. — M. DURAND SAINT-AMANT, maire; MM. GUILLEMOT et E. DE BENAZÉ, adjoints.

Deuxième arrondissement. — M. BERGER, maire; MM. POULLAIN-DELADREUE et PATUREL, adjoints.

Troisième arrondissement. — M. PERRIÉ, maire; MM. HAMELIN et CREMILLY, adjoints,

Quatrième arrondissement. — M. RAMOND DE LA CROIZETTE, maire; MM. PÉAN et GRISIER, adjoints.

Cinquième arrondissement. — M. VÉE, maire; MM. FAVREL et LABELONYE, adjoints.

Sixième arrondissement. — M. FORESTIER, maire; MM. NONNIN-JAPY et LENOIR, adjoints.

Septième arrondissement. — M. MOREAU, député, maire; MM. RIGELET et MARTELET, adjoints.

Huitième arrondissement. — M. MOREAU, maire; MM. RICHARD et MARCHAL, adjoints.

Neuvième arrondissement. — M. TRONCHON, maire ; MM. MANCEAU et MONTAUDON, adjoints.

Dixième arrondissement. — M. PAGNERRE, maire ; MM. ROGER et DUJARDIN-BEAUMETZ, adjoints.

Onzième arrondissement. — DAVID (d'Angers), maire ; MM. BUCHÈRE et DESGRANGES, adjoints.

Douzième arrondissement. — M. DELESTRE, maire ; MM. DUPONT et GORNETS, adjoints.

TABLE DES MATIÈRES

SECONDE PARTIE

PORTRAITS

TROISIÈME PARTIE

SILHOUETTES

DES BORDS DE L'ILISSUS

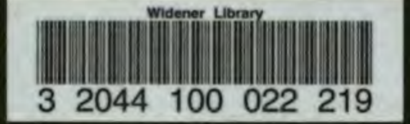
QUATRIÈME PARTIE

LES NOUVEAUX ORATEURS

APPENDICE ET NOTES HISTORIQUES

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.


Widener Library
3 2044 100 022 219